(N° 181.)

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

SÉANCE DU 7 MAI 1880.

CHEMINS DE FER.

POSTES. — TÉLÉGRAPHES. — MARINE.

COMPTE RENDU DES OPÉRATIONS PENDANT L'ANNÉE 1879.

RAPPORT

PRÉSENTÉ

AUX CHAMBRES LÉGISLATIVES PAR M. LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.

BRUXELLES,

FR GOBBAERTS, IMPR. DU ROI, SUCCESSEUR D'EM. DEVROYE,

RUE DE LA LIMITE, 21.

1880

N° I. — *Chemins de fer exploités par l'Etat. — Chemins de fer concédés,*

CHEMINS DE FER EXPLOITÉS PAR L'ÉTAT.

Lignes construites par l'État : (1)

Lignes construites par des Compagnies :

a. *Rachetées par l'État.*

b. *Reprises par l'État, moyennant redevances ou parts de recettes.*

		LONGUEUR EFFECTIVE EXPLOITÉE AU 31 DÉCEMBRE 1879.							
		SERVICE DES				ENSEMBLE.			Totaux.
		voyageurs et marchandises.		marchandises seulement.					
		Double voie.	Simple voie.	Double voie.	Simple voie.	Double voie.	Simple voie.	Ensemble.	
		Mèt. courts	Mèt. courts	Mèt. courts	Mèt. courts	Mèt. courts	Mèt. courts	Mèt. courts	Mèt. courts
Anvers à Douai (section d'Alost à Londerzeel) (2)		»	20,646	»	»	»	20,646	20,646	
Ath à Saint-Ghislain (2)		»	18,502	»	»	»	18,502	18,502	
Athus à la Meuse (section d'Athus à Florenville et d'Athus à Gorcy) (3)		»	46,394	»	860	»	47,254	47,254	
Blaton à Ath		»	17,666	»	»	»	17,666	17,666	
Boom à Hoboken (2)		»	9,927	»	»	»	9,927	9,927	
Braine-le-Comte à la frontière française, vers Valenciennes		50,392	»	»	»	50,392	»	50,392	
Bruxelles à Anvers, y compris les embranchements		52,804	»	4,529	4,885	57,333	4,885	62,218	
— à Louvain, par Cortenbergh		23,908	»	»	»	23,908	»	23,908	
— à Luttre		38,478	»	»	»	38,478	»	38,478	
— à Namur, par Braine-le-Comte et Charleroy, y compris les embranchements		107,945	1,503	»	1,011	107,945	2,514	110,459	
— Ceinture avec raccordement vers la ligne de Bruxelles à Luttre		8,354	»	616	»	8,970	»	8,970	
Charleroi-Ceinture (section de Jumet-Brûlotte à Masses-Diarbois) (2)		»	»	»	3,362	»	3,362	3,362	
Contich à Lierre		»	6.567	»	»	»	6,567	6,567	
Frameries à Chimay et extensions (sections de Courcelles-Fosses à Luttre et de Buvrinnes-Mont à Faurœulx), avec courbes de Buvrinnes et de Peissant (2)		»	17,363	»	»	»	17,363	17,363	
Gand à la frontière, par Mouscron, et Mouscron à Tournay		76,101	»	»	»	76,101	»	76,101	980,323
— Ceinture		8,706	»	612	»	9,318	»	9,318	
Gembloux à Jemeppe-sur-Sambre (3)		»	14,146	»	»	»	14,146	14,146	
Liége-ceinture		3,804	»	»	»	3,804	»	3,804	
Luttre à Chatelineau (section de Gosselies-ville à Gilly-Sart-Allet) (2)		»	9,115	»	»	»	9,115	9,115	
Malines à la frontière de Prusse, avec embranchements		131,490	»	»	1,882	131,490	1,882	133,372	
— à Ostende, avec embranchements à Bruges, à Gand et à Ostende (Quai et Minque)		123,424	1,914	2,846	3,488	126,270	5,402	131,672	
Quenast à Rebecq-Rognon et embranchement du Pendant (2)		»	6,138	»	443	»	6,581	6,581	
Raccordement direct de la ligne de Quiévrain à celle d'Ath, près de Jurbise		916	»	»	»	916	»	916	
Raccordement de la nouvelle gare de Tournay à la ligne vers Jurbise		3,031	»	»	»	3,031	»	3,031	
Raccordement du bassin de Bellecourt (4)		»	»	»	2,054	»	2,054	2,054	
Réseau de Brabant (section de Termonde à Asseche) (2)		»	17,604	»	»	»	17,604	17,604	
Tamines à la Meuse (section de Tamines à Mottet) (3)		»	20,304	»	»	»	20,304	20,304	
Tirlemont à Moll et Neerlinter à Tongres (5)		10,110	92,092	»	»	10,110	92,092	102,202	
Vieux-Dieu à Anvers-Sud		14,391	»	»	»	14,391	»	14,391	
Dendre et Waes et Bruxelles vers Gand, par Alost		100,349	1,579	»	»	100,349	1,579	101,928	
Luxembourg. (308,401 m.) — Bruxelles à la frontière grand-ducale, par Namur, vers Luxembourg		189,059	17,409	»	»	189,059	17,409	206,468	
Luxembourg. (308,401 m.) — Autel-Bas à la frontière française, vers Longwy		11,298	1,076	»	»	11,298	1,076	12,374	
Luxembourg. (308,401 m.) — Libramont à Bastogne		»	27,963	»	»	»	27,963	27,963	
Luxembourg. (308,401 m.) — Marloie à Angleur (ligne de l'Ourthe)		»	61,596	»	»	»	61,596	61,596	
Mons à Manage et La Louvière à Mariemont et à Bascoup		25,016	»	»	5,238	25,016	5,238	30,254	
Pepinster à Spa		»	12,453	»	»	»	12,453	12,453	
Réseau repris à la Compagnie des Bassins houillers du Hainaut. (663,673 mètres.) — Anvers à Douai (sections d'Anvers à Boom avec embranchement vers Contich, et d'Alost à Burst)		»	20,966	»	2,923	»	23,889	23,889	
Réseau repris à la Compagnie des Bassins houillers du Hainaut. (663,673 mètres.) — Baume à Marchiennes et raccordements de charbonnages et d'usines		18,351	»	729	11,295	19,080	11,295	30,375	
Réseau repris à la Compagnie des Bassins houillers du Hainaut. (663,673 mètres.) — Blaton à la frontière française (section de Blaton à Bernissart)		»	3,575	»	»	»	3,575	3,575	
Réseau repris à la Compagnie des Bassins houillers du Hainaut. (663,673 mètres.) — Charleroy-Ceinture (sections de Gilly à Lambusart et de Noir-Dieu aux Haies, avec raccordement vers Fleurus, et embranchement du Petit-Try)		»	8,232	»	3,148	»	11,380	11,380	
Réseau repris à la Compagnie des Bassins houillers du Hainaut. (663,673 mètres.) — Denderleeuw à Courtray		»	59,708	»	»	»	59,708	59,708	
Réseau repris à la Compagnie des Bassins houillers du Hainaut. (663,673 mètres.) — Ecaussines à Erquelinnes, Piéton à Leval et raccordements de charbonnages		16,692	18,126	»	5,402	16,692	23,528	40,220	
Réseau repris à la Compagnie des Bassins houillers du Hainaut. (663,673 mètres.) — Frameries à Chimay et extensions (sections de Berzée à Thuillies et à Beaumont, et de Piéton à Buvrinnes-Mont)		»	26,877	»	»	»	26,877	26,877	
Réseau repris à la Compagnie des Bassins houillers du Hainaut. (663,673 mètres.) — Frameries à Saint-Ghislain et à Dour; Dour à Monceau, à Thulin et à Quiévrain, y compris les embranchements		4,786	17,656	»	5,493	4,786	23,149	27,935	
Réseau repris à la Compagnie des Bassins houillers du Hainaut. (663,673 mètres.) — Houdeng à Soignies, par Le Rœulx		»	12,960	»	»	»	12,960	12,960	
Réseau repris à la Compagnie des Bassins houillers du Hainaut. (663,673 mètres.) — Lignes du Haut et du Bas-Flénu et de Saint-Ghislain		4,543	5,022	8,605	36,240	13,148	41,262	54,410	
Réseau repris à la Compagnie des Bassins houillers du Hainaut. (663,673 mètres.) — Luttre à Chatelineau (sections de Luttre à Gosselies-ville et de Gilly à Châtelineau)		2,952	5,343	»	»	2,952	5,343	8,295	1,276,534
Réseau repris à la Compagnie des Bassins houillers du Hainaut. (663,673 mètres.) — Manage à Piéton et Bascoup-Chapelle à Trazegnies		4,984	4,619	»	5,197	4,984	9,816	14,800	
Réseau repris à la Compagnie des Bassins houillers du Hainaut. (663,673 mètres.) — à Wavre		1,520	40,563	»	»	1,520	40,563	42,083	
Réseau repris à la Compagnie des Bassins houillers du Hainaut. (663,673 mètres.) — Mons à Ciply et à Bonne-Espérance		3,180	15,030	»	»	3,180	15,030	18,210	
Réseau repris à la Compagnie des Bassins houillers du Hainaut. (663,673 mètres.) — Nivelles à Fleurus		»	17,434	»	»	»	17,434	17,434	
Réseau repris à la Compagnie des Bassins houillers du Hainaut. (663,673 mètres.) — Péruwelz à la frontière de France, vers Anzin		»	1,913	»	»	»	1,913	1,913	
Réseau repris à la Compagnie des Bassins houillers du Hainaut. (663,673 mètres.) — Piéton à Trazegnies et à Courcelles (Centre), et raccordements de charbonnages et d'usines		»	12,040	»	23,836	»	35,876	35,876	
Réseau repris à la Compagnie des Bassins houillers du Hainaut. (663,673 mètres.) — Quenast à Tubise (6)		»	2,968	»	4,267	»	7,235	7,235	
Réseau repris à la Compagnie des Bassins houillers du Hainaut. (663,673 mètres.) — Renaix à Courtray		»	26,711	»	528	»	27,239	27,239	
Réseau repris à la Compagnie des Bassins houillers du Hainaut. (663,673 mètres.) — Saint-Ghislain vers Gand, par Leuze, et Tournay à Basècles		21,615	75,873	»	571	21,615	76,444	98,059	
Réseau repris à la Compagnie des Bassins houillers du Hainaut. (663,673 mètres.) — Tamines à Landen, et Tirlemont à Namur		»	101,200	»	»	»	101,200	101,200	
Réseau des Flandres (7). (150,583 mètres). — Bruges à Blankenberghe et à Heyst		»	21,276	»	»	»	21,276	21,276	
Réseau des Flandres (7). (150,583 mètres). — Lichtervelde à Furnes		»	33,662	»	»	»	33,662	33,662	
Réseau des Flandres (7). (150,583 mètres). — Nord de Gand — Eecloo à Lokeren, par Assenede et Selzaete		»	42,020	»	»	»	42,020	42,020	
Réseau des Flandres (7). (150,583 mètres). — Nord de Gand — Moerbeke à Saint-Gilles-Waes		»	14,347	»	»	»	14,347	14,347	
Réseau des Flandres (7). (150,583 mètres). — Ouest de la Belgique — Anseghem à Ingelmunster		»	23,744	»	»	»	23,744	23,744	
Réseau des Flandres (7). (150,583 mètres). — Ouest de la Belgique — Dixmude à Nieuport		»	15,534	»	»	»	15,534	15,534	
Saint-Ghislain à Erbisœul		9,242	»	»	»	9,242	»	9,242	
Braine-le-Comte à Gand		55,771	»	»	»	55,771	»	55,771	
Bruxelles vers Lille et Calais (Hal à Ath et Tournay à la frontière, par Blandain)		43,601	»	»	»	43,601	»	43,601	
Hesbaye-Condroz (Landen à Ciney)		»	74,351	»	»	»	74,351	74,351	
Jonction belge-prussienne (Welkenraedt à la frontière de Prusse, par Bleyberg)		16,161	»	»	2,420	16,161	2,420	18,581	329,123
Jonction grand-ducale (Spa à la frontière du grand-duché de Luxembourg)		»	54,749	»	»	»	54,749	54,749	
Plateaux de Herve (Chênée à Verviers, par Battice) y compris l'embranchement de Herve-Wergifosse		»	32,641	»	1,574	»	34,215	34,215	
Tournay à Jurbise		42,143	»	5,712	»	47, 855	»	47,855	
TOTAUX		1,225,117	1,211,096	23,649	126,118	1,248,766	1,337,214		
		2,436,213		149,767		2,585,980			

Longueur effective exploitée par l'État au 31 décembre 1878	{ A. R. 2,247,649 / L. f. F. 150,583 }	2,398,232	mètres.
Accroissement de l'exploitation en 1879 (*Voir* détail page 2)		186,729	—
Ensemble		2,584,961	—
A ajouter pour modifications aux voies et rectifications diverses. (*Voir* détail annexe II)		1,019	—
Ensemble : Longueur effective exploitée par l'État au 31 décembre 1879. (*Voir* page 1)		2,585,980	—

(1) Non compris 10,220 mètres de la section de Landen à Saint-Trond, exploitée par le Grand-Central belge, pour compte de la Compagnie de Tournay à Jurbise et de Landen à Hasselt.
(2) Construit pour compte de l'Etat, par la Société anonyme de construction (convention-loi des 1er-26 juin 1877).
(3) — — — par la Compagnie des Bassins-Houillers du Hainaut (convention-loi des 31 janvier-15 mars 1873).
(4) — — — par les Sociétés des charbonnages de Mariemont et de Bascoup (convention du 22 mai 1872).
(5) — — — par la Banque de Belgique (convention-loi des 13 novembre et 19 décembre 1876).
(6) Exploités provisoirement, pour compte de l'État, par la Société des carrières de Quenast (convention du 10 février 1871), jusqu'au 15 novembre 1879. Depuis cette époque, ce chemin de fer est exploité par l'État.
(7) Lignes rachetées par l'Etat, à la date du 31 décembre 1879. — Pour les lignes restant à racheter à cette date (*voir* deuxième partie).

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

ADMINISTRATION DES CHEMINS DE FER.

DIRECTION DE L'EXPLOITATION (SERVICE DE LA STATISTIQUE)

CARTE FIGURATIVE

de la circulation des grosses marchandises sur les lignes

de l'Etat pendant l'année 1879.

LÉGENDE.

Chaque interligne représente 25.000 tonnes.

On a indiqué par des chiffres le nombre de milliers de tonnes qui ont circulé de station à station en comptant pour un millier les quantités de 500 tonnes et plus et en négligeant les fractions de moins de 500 tonnes.

Les transports sont renseignés d'après les directions indiquées dans les tarifs.

MESSIEURS,

En exécution de l'article 6 de la loi du 1er mai 1834, j'ai l'honneur de présenter aux Chambres Législatives le *compte rendu* des opérations des Chemins de fer de l'État, pendant l'année 1879.

La première partie de ce document est relative aux lignes autres que celles dans les Flandres (Furnes à Dunkerque et Ostende à Armentières), qui restent à racheter, à la date du 31 décembre 1879, en exécution de la loi du 31 mai 1878.

La seconde partie donne, d'une manière détaillée, le résultat de la gestion de ces deux lignes.

Ce travail est suivi de renseignements sur les Chemins de fer concédés et sur les résultats de leur exploitation, ainsi que d'un exposé des opérations des Postes, des Télégraphes et de la Marine, pendant le même exercice.

Le Ministre des Travaux Publics,
SAINCTELETTE.

N. B. — Les données nécessaires pour la rédaction d'un compte rendu, quelque peu intéressant, du trafic des routes et de celui des voies navigables, n'ont pu, cette année encore, être toutes recueillies en temps utile.

TABLE DES MATIÈRES.

Annexes à consulter.

CHAPITRE PREMIER.

CHEMINS DE FER.

PREMIÈRE PARTIE.

CHEMINS DE FER EXPLOITÉS PAR L'ÉTAT.

[Non compris celles des lignes dans les Flandres, qui restent à racheter en exécution de la loi du 31 mai 1878 (1).]

I.

DESCRIPTION DU RÉSEAU.

		Pages.
I et II.	§ 1er. Lignes en exploitation au 31 décembre 1879	1
	§ 2. Stations	4
III et IV.	§ 3. Passages à niveau	4
V.	§ 4. Bifurcations	4
VI.	§ 5. Raccordements industriels et gares privées.	4

II.

SITUATION DES VOIES.

	§ 1er. Développement des voies ferrées	5
VII à X.	§ 2. Rails	6
	§ 3. Billes, traverses et longrines.	7

III.

SITUATION DU MATÉRIEL.

	§ 1er. Matériel de traction et de transport	9
XI à XVI.	§ 2. Situation de l'effectif du matériel. — Renouvellements et extensions . .	10
	§ 3. Machines fixes et locomobiles	11

IV.

UTILISATION DU MATÉRIEL ROULANT ET COMPOSITION DES TRAINS.

XI, XVII et XIX.	§ 1er. Locomotives	11
XI et XVII.	§ 2. Véhicules.	13

(1) Ces lignes sont celles de Furnes à Dunkerque et d'Ostende à Armentières (parties belges), dont le rachat, autorisé par l'article 3 de la dite loi, n'avait pas encore été opéré à la date du 31 décembre 1879. (*Voir* deuxième partie.)

		Pages.
XVII, XXX et XXXI.	§ 3. Trains.	14
XVIII.	§ 4. Résultats du trafic par voie-, par véhicule- et par train-kilomètre . . .	15

V.

ATELIERS ET MAGASINS.

XX.	§ 1er. Ateliers de réparation et d'entretien du matériel roulant.	16
XXI.	§ 2. Magasins et dépôts de matériel et d'approvisionnements.	16

VI.

STATISTIQUE DU MOUVEMENT ET DE LA RECETTE DES TRANSPORTS DE TOUTES NATURES.

XXII à XXIX.	§ 1er. Voyageurs.	16
XXII à XXIV, XXVII, XXVIII et XXXII.	§ 2. Bagages.	23
XXII à XXIV et XXXII à XLII.	§ 3. Colis par exprès, petits paquets et articles de messageries	24
XXII à XXIV et XXXII à XLVII.	§ 4. Grosses marchandises	24
XXII à XXIV et XXXII à XLII.	§ 5. Finances, équipages, chevaux et bestiaux	25
XXII à XXIV et XLVIII.	§ 6. Produits extraordinaires	25
XLVIII.	§ 7. Produits indirects	26
XLIX.	§ 8. Recette fictive des transports effectués gratuitement ou avec réduction. .	26
XXIV, XXVI, XXVII, XXXII à XXXVIII et XLV.	§ 9. Transports effectués en services intérieur et mixtes	26
XXIV, XXVI, XXVII, XXXII à XLII et XLV.	§ 10. Transports effectués en services internationaux et de transit.	27

VII.

LXVI, LXVII, LXXI à LXXIII et LXXV.	DÉPENSES	30
XIX.	Détails concernant les dépenses en combustibles, en huiles et en graisses. . .	30

VIII.

RÉCAPITULATION. — COMPARAISON RÉSUMÉE DES ANNÉES 1879 ET 1878.

XXIII, XLVIII, XLIX, LXXII et LXXIV.	§ 1er. Répartition des produits par nature de trafic	33
XXII, XXIV et XLVIII	§ 2. Répartition, par services, des produits réalisés en 1879.	34
L.	§ 3. Recette, dépense et bénéfice, par unité de travail	34
L.	§ 4. Recette par kilomètre de voie exploité	34
XLVIII, LI, LII et LXXII à LXXV.	§ 5. Résultats de l'exploitation. — Années 1879 et 1878	35

IX.

TARIFS.

	§ 1er. Voyageurs et bagages	36
	§ 2. Petits paquets.	38
	§ 3. Marchandises.	39

Pages.

X.

AMÉLIORATIONS. — INNOVATIONS.

§ 1er. Voies 49
§ 2. Signaux. — Appareils de sécurité. 51
§ 3. Route 52
§ 4. Bâtiments 53
§ 5. Aménagement des stations 55
§ 6. Matériel roulant 56
§ 7. Appareils divers. — Outils. 57
§ 8. Eclairage. — Chauffage. 58
§ 9. Service des voyageurs et des bagages 58
LIII. § 10. Service des marchandises 58
§ 11. Renseignements commerciaux 59
§ 12. Adjudications publiques 60

XI.

LIV à LXI. ACCIDENTS 61

XII.

LXII. CONTRAVENTIONS 63

XIII.

COMPTE CAPITAL ET COMPTES D'EXPLOITATION.

COMPTE CAPITAL.

LXXVIII. § 1er. Capitaux mis à la disposition du Gouvernement 64
LXIII, LXIX et LXX. § 2. Emploi des capitaux mis à la disposition du Gouvernement 66
LXIII. § 3. Bilan 68

COMPTES D'EXPLOITATION.

LXIV et LXXII à LXXIV. § 1er. Compte spécial à l'exercice 1879 68
LXV à LXVIII, LXXI et LXXV à LXXVII. § 2. Compte général depuis l'origine 69

DEUXIÈME PARTIE.

LIGNES DANS LES FLANDRES (FURNES A DUNKERQUE ET OSTENDE A ARMENTIÈRES), QUI RESTENT A RACHETER, AU 31 DÉCEMBRE 1879, EN EXÉCUTION DE LA LOI DU 31 MAI 1878.

Observations générales. 72

I.

DESCRIPTION DU RÉSEAU.

LXXIX. § 1er. Longueur des lignes 72
§ 2. Stations 73
§ 3. Raccordements industriels et gares privées. 74

II.

SITUATION DES VOIES.

§ 1er. Développement des voies 74

Pages.

§ 2. Rails 74
§ 3. Billes 75
§ 4. Entretien des voies et des bâtiments 75
§ 5. Résumé de l'emploi et de la situation des rails et des billes, au 31 décembre 1879. 76

III.

SITUATION DU MATÉRIEL 76

IV.

UTILISATION DU MATÉRIEL ROULANT.

§ 1er. Locomotives 78
§ 2. Véhicules. 79
§ 3. Trains. 80

V.

LXXX et LXXXI. STATISTIQUE DU MOUVEMENT ET DE LA RECETTE DES TRANSPORTS DE TOUTES NATURES. 80

VI.

LXXXII et LXXXIII. DÉPENSES 82
Entretien et renouvellement des voies 83
Entretien du matériel 84
Traction 85
Stations et voies communes 85
Décomptes de matériel. 85
LXXXIV et LXXXV. Combustibles et matières de graissage 85

VII.

LXXVIII, LXXX et LXXXII. RENSEIGNEMENTS FINANCIERS. 85

TROISIÈME PARTIE.

CHEMINS DE FER EXPLOITÉS PAR DES COMPAGNIES.

I.

DESCRIPTION DU RÉSEAU.

I. § 1er. Lignes en exploitation au 31 décembre 1879 86
§ 2. Stations 87
VI. § 3. Raccordements industriels et gares privées. 87
§ 4. Exploitation 87

II.

SITUATION DES VOIES. 88

III.

LXXXVI. SITUATION DU MATÉRIEL 88

IV.

STATISTIQUE DU MOUVEMENT ET DE LA RECETTE DES TRANSPORTS DE TOUTES NATURES.

LXXXVII. § 1er. Voyageurs 89

		Pages.
	§ 2. Bagages	90
	§ 3. Colis par exprès, petits paquets et articles de messageries	90
	§ 4. Grosses marchandises	91
LXXXVII	§ 5. Finances	91
	§ 6. Équipages.	92
	§ 7. Chevaux et bestiaux.	93
	§ 8. Produits extraordinaires	93
	§ 9. Récapitulation. — Comparaison résumée des années 1879 et 1878 . .	94
	V.	
LXXXVII.	DÉPENSES D'EXPLOITATION	94
	VI.	
LXXXVII.	RÉSULTATS DE L'EXPLOITATION	95
	VII.	
	AMÉLIORATIONS. — INNOVATIONS.	95
	VIII.	
LXXXVIII.	ACCIDENTS	99
	IX.	
LXXXIX.	CONTRAVENTIONS	100

CHAPITRE DEUXIÈME.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

	I.	
XC à C.	POSTES	101
	II.	
CI à CVI.	TÉLÉGRAPHES	113

CHAPITRE TROISIÈME.

CVII à CXV.	**MARINE**	125

ANNEXES.

Numéros.	**CHEMINS DE FER EXPLOITÉS PAR L'ÉTAT.** (NON COMPRIS CELLES DES LIGNES DANS LES FLANDRES, QUI RESTENT A RACHETER, AU 31 DÉCEMBRE 1879, EN EXÉCUTION DE LA LOI DU 31 MAI 1878.)
I.	Situation. — 31 décembre 1879.
II.	Division du réseau en groupes et en sections. — 31 décembre 1879.
III.	Relevé, par groupes, des passages à niveau gardés et de ceux non gardés. — 1er janvier 1879.
IV.	Relevé des passages à niveau supprimés en 1879. - Dépense provoquée. — Economie réalisée.
V.	Relevé des bifurcations armées d'appareils de sécurité système Saxby et Farmer, et de celles qui ne le sont pas. — 31 décembre 1879.

VI. Raccordements industriels et gares privées. — Modifications survenues en 1879.

VII. Réseau de l'Etat. — Parties posées en rails d'acier et parties établies en rails de fer. — Lignes à simple voie et lignes à double voie. — 31 décembre 1879. — Carte.

VIII. Emploi et situation des rails, des longrines, des billes et des traverses. — 31 décembre 1879.

IX. Dépôts de rails, de longrines, de billes et de traverses. — Situation au 31 décembre 1879.

X. Produits de la cession, à prix d'argent ou par voie d'échange, des vieux fers retirés des voies. — 31 décembre 1879.

Traction et transports.

XI. Matériel roulant. — Effectif et parcours en 1879. — Comparaison des années 1879 et 1878.

XII. — Situation au 31 décembre 1879. — Id. id.

XIII. — Commandes en 1879. — Id. id.

XIV. — Effectif. — Renouvellements et extensions.

XV. — Crédits spéciaux et budgétaires. — Application.

XVI. — Relevé, par kilomètre exploité, du matériel roulant des principales exploitations de l'Europe. — Année 1878.

XVII. — Utilisation. — Composition des trains en 1879. — Comparaison des années 1879 et 1878.

XVIII. Utilisation du matériel à voyageurs et à marchandises, par voie-, par véhicule- et par train-kilomètre. — Comparaison des années 1879 et 1878.

XIX. Consommations de combustibles et d'huiles de graissage, par locomotive-train-kilomètre, locomotive-kilomètre, train-kilomètre et véhicule-kilomètre. — Comparaison des années 1879 et 1878.

XX. Relevé, par catégories, des ateliers. (Réparation et entretien du matériel roulant). — Travail effectué en 1879.

XXI. Magasins et dépôts. — Mouvement en valeurs. — Année 1879.

XXII. Etat général du mouvement et de la recette. — Année 1879.

XXIII. Détail, *par catégories de transports,* du mouvement et de la recette (services réunis). — Produits moyens. — Répartition proportionnelle de la recette entre les différentes catégories de transports. — Comparaison des années 1879 et 1878.

XXIV. Détail, *par services,* du mouvement et de la recette. — Année 1879. — Répartition proportionnelle entre les trois catégories de services. — Comparaison des années 1879 et 1878.

XXV. Détail, *par classes de voitures et par sortes de trains,* du mouvement et de la recette des voyageurs (services réunis). — Parcours moyens. — Produits moyens. — Comparaison des années 1879 et 1878.

XXVI. Détail, *par services et par classes de voitures,* du mouvement et de la recette des voyageurs. — Année 1879. — Voyageurs-lieue. — Parcours moyens. — Produits moyens. — Répartition proportionnelle entre les différentes catégories de voyageurs.

XXVII. Détail, *par services* (au départ et à l'arrivée), du mouvement et de la recette des voyageurs et des bagages. — Année 1879. — Récapitulation générale (services intérieur, mixtes, internationaux et de transit).

XXVIII. Détail, *par stations* (au départ), du mouvement des voyageurs et des bagages (services réunis). — Année 1879.

XXIX. Transports d'ouvriers par abonnement. — Relevé, par distances et par années, depuis l'origine de la tarification (15 février 1870).

XXX. Trains de plaisir mis en marche en 1879. — Parcours effectués. — Voyageurs transportés. — Produits réalisés. — Comparaison des années 1879 et 1878.

XXXI. Transports de marchandises. — Service de nuit. — Année 1879. — Carte.

XXXII. Détail, *par tarifs,* du mouvement et de la recette des bagages, marchandises, finances, équipages, chevaux et bestiaux. — Année 1879. — Produits moyens.

Transports de marchandises, finances, équipages, chevaux et bestiaux. — Relevés.

XXXIII. *Au départ ou en destination* des stations de l'Etat ou des lignes concédées, mais avec emprunt du réseau de l'Etat, et *en transit* par la Belgique. — Année 1879. — Récapitulation générale. — Par *services* et par *trafics*. — *Mouvement.*

XXXIV. *Au départ ou en destination* des stations de l'Etat ou des lignes concédées, mais avec emprunt du réseau de l'Etat, et *en transit* par la Belgique. — Année 1879. — Récapitulation générale. — Par *services* et par *trafics*. — *Recette.*

XXXV. *Au départ* des stations de l'Etat ou au départ des lignes concédées, mais avec emprunt du réseau de l'Etat. — Année 1879. — Détail par *pays* et par *réseaux destinataires* (services intérieur, mixtes et internationaux.) — *Mouvement.*

XXXVI. *Au départ* des stations de l'Etat ou au départ des lignes concédées, mais avec emprunt du réseau de l'Etat. — Année 1879. — Détail par *pays* et par *réseaux destinataires* (services intérieur, mixtes et internationaux). — *Recette.*

XXXVII. *En destination* des stations de l'Etat ou en destination des lignes concédées, mais avec emprunt du réseau de l'Etat. — Année 1879. — Détail par *pays* et par *réseaux expéditeurs* (services mixtes et internationaux). — *Mouvement.*

XXXVIII. *En destination* des stations de l'Etat ou en destination des lignes concédées, mais avec emprunt du réseau de l'Etat. — Année 1879. — Détail par *pays* et par *réseaux expéditeurs* (services mixtes et internationaux). — *Recette.*

XXXIX. *En transit* par la Belgique. — Année 1879. — Détail par *réseaux* de provenance ou de destination. — *Mouvement.*

XL. *En transit* par la Belgique. — Année 1879. — Détail par *réseaux* de provenance ou de destination. — *Recette.*

XLI. *En transit* par la Belgique. — Année 1879. — Détail, par *pays* de provenance ou de destination. — *Mouvement.*

XLII. *En transit* par la Belgique. — Année 1879. — Détail par *pays* de provenance ou de destination. — *Recette.*

XLIII. Relevé, *par distances,* du tonnage des principales marchandises transportées. — Année 1879.

XLIV. Relevé, *par natures,* des principales marchandises expédiées par chacun des bureaux de l'Etat. — Année 1879.

XLV. Relevé, *par natures,* des principales marchandises expédiées par chacune

des exploitations en relation de service mixte ou international. — Année 1879.

XLVI. Relevé, *par distances,* du tonnage et du nombre de tonnes-lieue des grosses marchandises (tarif 5) transportées. — Année 1879.

XLVII. Tonnage des grosses marchandises transportées. — Réseau de l'Etat. — Année 1879. — Carte figurative.

XLVIII. Produits extraordinaires et produits indirects. — Comparaison des années 1879 et 1878.

XLIX. Transports effectués gratuitement ou avec réduction sur les prix normaux des tarifs. — Année 1879. — Comparaison des années. 1879 et 1878.

L. Recette, dépense et bénéfice de l'exploitation en 1879, par voie et par train-kilomètre. — Comparaison des années 1879 et 1878.

LI. Tableau comparatif du produit brut de l'exploitation; du mouvement et de la recette des voyageurs et des marchandises; des produits moyens par voie-kilomètre, par voyageur, par voyageur-kilomètre, par tonne et par tonne-kilomètre, sur les principales exploitations de l'Europe. — Années 1877 et 1878.

LII. Tableau comparatif, par voie-kilomètre, des dépenses d'exploitation sur différents réseaux ferrés de l'Europe. — Années 1870 à 1879.

LIII. Livrets de marchandises et livrets spéciaux revisés et publiés en 1879.

LIV. Relevé, *par natures et par causes,* des accidents survenus à des trains, avec indication des dommages causés aux personnes. — Réseau de l'État. — Année 1879.

LV. Relevé, *par mois,* des accidents survenus à des trains, avec indication des dommages causés aux personnes. — Réseau de l'État. — Année 1879.

LVI. Tableau comparatif, *par années,* du nombre des voyageurs victimes d'accidents de trains, mis en regard du nombre des voyageurs transportés et des kilomètres parcourus par les trains de voyageurs. — Réseau de l'État. — Années 1870 à 1879.

LVII. Relevé récapitulatif, *par causes d'accidents et par catégories de victimes,* des accidents survenus aux personnes. — Réseau de l'État. — Année 1879.

LVIII. Détail des accidents survenus à des *voyageurs,* sans qu'il y ait eu accident à un train. — Réseau de l'État. — Année 1879.

LIX. Détail des accidents survenus à des *agents de l'Administration ou à des entrepreneurs de l'Administration,* sans qu'il y ait eu accident à un train. — Réseau de l'État. — Année 1879.

LX. Détail des accidents survenus à des *personnes étrangères à l'Administration,* autres que voyageurs. — Réseau de l'État. — Année 1879.

LXI. Conséquences pécuniaires des accidents. — Dépenses résultant des pertes et avaries. — Années 1875 à 1879.

LXII. Contraventions de police constatées. — Réseau de l'État. — Comparaison des années 1879 et 1878.

Situation financière.

LXIII. Bilan. — 31 décembre 1879.

LXIV. Compte spécial de l'exploitation. — Année 1879.

LXV. Produits constatés de l'exploitation, par années, depuis l'origine jusqu'au 31 décembre 1879.

LXVI. Dépenses et charges de l'exploitation, par années, depuis l'origine jusqu'au 31 décembre 1879.

Situation financière.

LXVII. Charges des capitaux dus au Trésor et à des Compagnies concessionnaires, par années, depuis l'origine jusqu'au 31 décembre 1879.

LXVIII. Compte général de l'exploitation, par années, depuis l'origine jusqu'au 31 décembre 1879.

LXIX. Dépenses de premier établissement, depuis le 1er mai 1854 jusqu'au 31 décembre 1879.

LXX. Compte de premier établissement, par années, depuis l'origine jusqu'au 31 décembre 1879.

LXXI. Annuités payées pour le rachat de lignes concédées.

LXXII. Compte de l'exploitation générale comparatif de 1878-1879.

LXXIII. Détail des dépenses d'exploitation de l'ancien réseau, et des lignes rachetées dans les Flandres en exécution de la loi du 31 mai 1878. — Années 1878 et 1879.

LXXIV. Détail des produits indirects de l'exploitation de l'ancien réseau, et des lignes rachetées dans les Flandres en exécution de la loi du 31 mai 1878. — Années 1878 et 1879.

LXXV. Redevances variables et redevance fixe payées aux Compagnies, par années, depuis la reprise de l'exploitation de leurs lignes par l'État, jusqu'au 31 décembre 1879.

LXXVI. Transports effectués gratuitement ou à prix réduits, par années, depuis 1845 jusqu'au 31 décembre 1879.

LXXVII. Approvisionnements généraux payés sur fonds des budgets. — Situation au 31 décembre 1879.

LXXVIII. Détail, par ligne, du prix de rachat de concessions de chemins de fer dans les Flandres, de leur matériel roulant, mobilier, outillage, etc. (Loi du 31 mai 1878.).

LIGNES DANS LES FLANDRES, QUI RESTENT A RACHETER, AU 31 DÉCEMBRE 1879, EN EXÉCUTION DE LA LOI DU 31 MAI 1878.

LXXIX. Différences entre les longueurs des lignes, telles qu'elles ont été indiquées lors de la présentation du projet de loi de reprise, et les longueurs réelles des voies en 1879. — Relevé. — Explication.

LXXX. Mouvement et recette. — Année 1879.

LXXXI. État comparatif du mouvement et de la recette. — Années 1878 et 1879.

LXXXII. Répartition, *par mois et par lignes,* des dépenses d'exploitation. — Année 1879.

LXXXIII. Répartition, *par services,* des dépenses d'exploitation. — Année 1879.

LXXXIV. Relevé des consommations de combustibles et de matières de graissage. — 1879.

LXXXV. Relevé du parcours et des consommations des locomotives ayant assuré le service des lignes. — Année 1879.

CHEMINS DE FER EXPLOITÉS PAR DES COMPAGNIES.

I. Situation. — 31 décembre 1879.

VI. Raccordements industriels et gares privées. — Modifications survenues en 1879.

LXXXVI. Matériel roulant. - Effectif au 31 décembre 1879. — Comparaison des années 1879 et 1878.

LXXXVII. Mouvement et recette. — Dépenses et bénéfices de l'exploitation. — Année 1879.

LXXXVIII. Accidents survenus aux personnes. — Comparaison des années 1879 et 1878.

LXXXIX. Contraventions de police constatées. — Réseaux des Compagnies. — Comparaison des années 1879 et 1878.

POSTES.

XC. Établissement des bureaux de Poste. — Distribution et transmission des correspondances. — Années 1879 et 1878.

XCI. Mouvement des correspondances, d'après les moyennes fournies par des dénombrements partiels. — Années 1848 à 1879.

XCII. Mouvement des valeurs confiées à la Poste. — Années 1879 et 1878.

XCIII. Lettres tombées en rebut. — Lettres ordinaires réclamées, retrouvées et non retrouvées. — Années 1879 et 1878.

XCIV. Caisse générale d'épargne. (Opérations dans les bureaux de Poste.) — Années 1879 et 1878.

XCV. Renseignements statistiques du mouvement postal. — Années 1879 et 1878.

XCVI. Recettes postales de toutes natures. — Années 1879 et 1878.

XCVII. Relevé des timbres-poste, enveloppes timbrées, cartes postales et chiffres-taxes vendus. — Années 1879 et 1878.

XCVIII. Personnel et dépenses du service des Postes. — Années 1879 et 1878.

XCIX. Situation des magasins. — Années 1877, 1878 et 1879.

C. Tableau comparatif du nombre, par habitant, des lettres et cartes postales et des journaux, dans les principaux pays de l'Union postale universelle. — Année 1878.

TÉLÉGRAPHES.

CI. Établissement des Télégraphes. — Personnel. — Dépenses. — Années 1879 et 1878.

CII. Mouvement, recette et produits moyens des télégrammes, par années, depuis l'organisation des Télégraphes (1er septembre 1850).

CII Répartition, par pays d'échange, des correspondances télégraphiques internationales et en transit. — Années 1879 et 1878.

CIV. Renseignements divers. — Années 1879 et 1878.

CV Situation des magasins. — Années 1877, 1878 et 1879.

CVI. Relevé des localités belges pourvues de bureaux télégraphiques, classées par ordre d'importance, du point de vue des télégrammes privés au départ. — Année 1879.

MARINE.

CVII. Situation du matériel. — Personnel. — Mouvement de la navigation dans l'Escaut. — Années 1879 et 1878.

CVIII.	Dépenses et recettes. — Subdivision par services. — Années 1879 et 1878.	
CIX.	Paquebots-postes entre Ostende et Douvres. — Mouvement et recette. — Années 1879 et 1878.	
CX.	Service postal sur le Brésil et les États de la Plata.	Mouvement. — Taux moyen du frêt.
CXI.		Avantages pécuniaires accordés aux concessionnaires.
CXII.		Enrôlements et composition des équipages.
CXIII.	Service postal sur New-York et Philadelphie.	Mouvement. — Taux moyen du frêt.
CXIV.		Avantages pécuniaires accordés aux concessionnaires.
CXV.		Enrôlements et composition des équipages.

CHAPITRE PREMIER.

CHEMINS DE FER.

PREMIÈRE PARTIE.

CHEMINS DE FER EXPLOITÉS PAR L'ÉTAT.

(Non compris celles des lignes dans les Flandres, qui restent à racheter, en exécution de la loi du 31 mai 1878 (1).)

I.

Annexes à consulter.

Description du réseau.

§ 1er. LIGNES EN EXPLOITATION AU 31 DÉCEMBRE 1879.

		Mètres.
1.	Lignes construites par l'Etat (2)	980,323
	— — par des Compagnies et rachetées par l'Etat. { Ancien réseau (3) . . . . . (4) 1,125,951 / Lignes fusionnées des Flandres . . . . . 150,583 }	1,276,534
	Lignes construites par des Compagnies et exploitées par l'Etat, moyennant redevances ou parts de recettes (5)	329,123
	Longueur *effective* totale du réseau exploité par l'Etat, fin 1879.	2,585,980 (6)

(1) Ces lignes sont celles de Furnes à Dunkerque et d'Ostende à Armentières (parties belges), dont le rachat, autorisé par l'article 5 de ladite loi, n'avait pas encore été opéré à la date du 31 décembre 1879.

L'exploitation de ces lignes, pendant l'exercice 1879, fait l'objet d'un compte rendu *spécial*. (*Voir* deuxième partie.)

(2) Non compris la section de Landen à Saint-Trond exploitée par le Grand-Central Belge.

(3) Dans la suite du présent document, ces mots sont remplacés par les abréviations A. R. et L. f. F.

(4) Longueur au 31 décembre 1878. . . . . 155,716 mètres.
A déduire : Parties de voies devenues communes, par suite de la fusion des deux exploitations . . . . . 5,144 —
Reste . . . 150,572 —
A ajouter : Différence résultant d'un nouveau mesurage . . . . . 11 —
Ensemble, chiffre égal . . . 150,583 —

(5) Non compris l'embranchement d'Hornu-Warquignies à Hornu-Wasmes (1,828m.40), remis à l'Etat avant le 31 décembre 1879, mais non exploité à cette date.

(6) Si l'on ajoute à ce nombre . . . . . 2,585,980 mètres,
la partie belge des lignes dans les Flandres, qui restent à racheter (*voir* deuxième partie), ci. . . . . 76,105 —
et la partie belge des chemins de fer construits et exploités par des Compagnies (*voir* troisième partie), ci . . . . . 1,349,928 —
on trouve que le développement total des chemins de fer en exploitation en Belgique, est de . . . . . 4,012,011 —

Ce réseau comprend :

I. 1° Parties affectées au transport des voyageurs et des marchandises. . . . . Mètres. 2,436,213 ou 94.21 p. %

2° Parties affectées au transport des marchandises seulement. . . . . 149,767 ou 5.79 p. %

II. L'annexe II indique la division du réseau en groupes et en sections, pour l'entretien et la surveillance des voies.

Voici la longueur *effective* et la longueur *moyenne* exploitée des lignes livrées à l'exploitation ou rachetées par l'Etat en 1879 :

a. *Lignes nouvelles.*

		Longueur effective. Mètres.	Longueur moyenne exploitée dans l'année. Mètres.
24 mars.	Jumet-Brûlotte à Gilly-Sart-Allet. (Luttre à Chatelineau).	5,005.13	3,880.69
26 —	Signeulx à Florenville. (Athus à la Meuse)	32,528.91	25,042.80
18 mai.	Termonde à Assche. (Réseau du Brabant)	17,603.60	10,990.74
3 juillet.	Jumet-Brûlotte à Masses-Diarbois. (Ceinture de Charleroi).	3,362.10	1,676.44
5 —	Battice à Dison. (Plateaux de Herve)	7,422.75	3,660.53
20 —	Boom à Hoboken	9,927 »	4,487.55
4 août.	Raccordement du chemin de fer de ceinture de Bruxelles à la ligne vers Luttre	616.30	253.27
18 —	Raccordements de la minque et du quai des bateaux à vapeur, à la station d'Ostende.	1,591.85	593.13
3 septembre.	Tamines à Mettet. (Tamines à la Meuse).	20,303.72	6,675.20
10 —	Saint-Trond à Tongres. (Tirlemont à Moll et Neerlinter à Tongres)	24,375.70	7,546.45
18 —	Maffles à Vaudignies-Neufmaisons. (Ath à Saint-Ghislain).	7,871.95	2,264.54
12 octobre.	Alost à Londerzeel. (Anvers à Douai).	20,646.10	4,581.74
	A reporter . .	151,255.11	71,653.08

		Longueur effective. — Mètres.	Longueur moyenne exploitée dans l'année. — Mètres.
	Report . .	151,255.11	71,653.08
8 novembre.	Vaudignies - Neufmaisons à Saint-Ghislain. (Ath à Saint-Ghislain)	10.630 »	1,572.66
13 —	Trazegnies à Luttre. (Frameries à Chimay et extensions). .	5,918.55	794.55
15 —	Tubize à Rebecq-Rognon, et embranchement du Pendant.	6,580.17	847.31
1er décembre.	Dison à Verviers. (Plateaux de Herve).	3,102.90	263.53
	Ensemble	177,486.73	75,131.13

b. *Ligne rachetée.*

16 septembre.	Saint-Ghislain à Erbisœul . .	9,241.90	2,709.27
	Accroissement en 1879 . .	186,728.63	77,840.40.

La longueur *moyenne* totale des lignes exploitées par l'Etat (1), en 1879, est donc de 2,477,092 mètres ; elle avait été de 2,365,278 mètres (2) en 1878, soit 111,814 mètres ou 4.73 p. % de plus en 1879.

Cette longueur *moyenne* se décompose comme il suit :

	Parties affectées au transport des voyageurs et marchandises. — Mètres.	Parties affectées au transport des marchandises seulement. — Mètres.
Longueur *effective* des lignes en exploitation au 31 décembre 1878 (1).	2,251,471(3)	151,894
— *moyenne* — livrées à l'exploitation ou rachetées en 1879.	75,260	2,580
Ensemble.	2,326,751	154,474
Différences résultant de l'ouverture, en 1879, au service des voyageurs, de sections affectées antérieurement au trafic des marchandises seulement; de la fusion des lignes des Flandres avec le réseau de l'État (parties devenues communes); de modifications aux voies, etc.	+ 4.055	— 8,168
	2,330,786	146,306
Total, chiffre égal. . .	2,477,092	

(1) Non compris les lignes dans les Flandres, qui restent à racheter. (*Voir* deuxième partie.)

(2) {A. R. 2,209,562 / L. f. F. 155,716} 2,365,278 mètres.

(3) {A. R. 2,095,755 / L. f. F. 155,716} 2,251,471 mètres.

§ 2. STATIONS (1).

		Stations principales.	Stations intermédiaires.	Total
Nombre existant au 1er janvier 1879.		{A. R. 78 / L. I. F. 5} 83	{400 / 26} 426	{478 / 31} 509
Stations appartenant	créées sur le réseau exploité avant 1879 . .	»	8	8
	aux lignes nouvelles ouvertes en 1879.	1	24	25
	à la ligne de Saint-Ghislain à Erbisœul, rachetée en 1879 .	»	1	1
Total		84	459	543
Stations supprimées en 1879 (2)		»	2	2
Reste au 1er janvier 1880.		84	457	541

Ce relevé comprend : 11 *bureaux de ville,* 15 *haltes* dépendant de bureaux voisins, 27 *stations communes* gérées par l'Etat, et les gares de Wavre et de Marcinelle gérées par le Grand-Central belge, mais où l'Etat a placé un chef de station pour son service spécial (3).

§ 3. PASSAGES A NIVEAU.

III. L'annexe III donne le relevé, par groupes, des passages à niveau, gardés ou non gardés, existant sur les chemins de fer exploités par l'Etat, au 1er janvier 1879.

IV. L'annexe IV énumère les passages à niveau supprimés en 1879, avec indication de la dépense provoquée et de l'économie réalisée par la suppression.

§ 4. BIFURCATIONS.

V. L'annexe V donne le relevé des bifurcations, armées ou non armées d'appareils de sécurité système Saxby et Farmer, existant sur les chemins de fer exploités par l'Etat, au 31 décembre 1879.

§ 5. RACCORDEMENTS INDUSTRIELS ET GARES PRIVÉES.

VI. La nomenclature des raccordements industriels et des gares privées (4), a subi, en 1879, quelques modifications résultant, d'une part, de la mise en exploitation de raccordements nouveaux, d'autre part, de diverses suppressions.

---

(1) Non compris les stations des lignes dans les Flandres, qui restent à racheter. (*Voir* deuxième partie.)

(2) Ces stations sont : Haine-Saint-Pierre et Liége (Place Saint-Lambert)

(3) L'Etat a, en outre, l'usage de 18 stations dont la communauté est gérée par des Compagnies.

(4) *Voir* au compte rendu de 1877, pages 98 à 127, la nomenclature des installations existant à la date du 31 décembre 1877, et au compte rendu de 1878, pages 140 et 141, les modifications survenues à cette nomenclature pendant cette dernière année.

VI. Ces modifications sont détaillées à l'annexe VI. La situation générale qui en résulte, à la fin de 1879, peut se résumer comme il suit :

	Raccordements	Gares privées.
Installations existant au 31 décembre 1878 (1)	444	37
— nouvelles livrées à l'exploitation en 1879 .	19	3
Ensemble. . .	463	40
— supprimées en 1879	2	»
Reste au 31 décembre 1879. . .	461	40

II.

Situation des voies.

§ 1er. DÉVELOPPEMENT DES VOIES FERRÉES (2).

	Longueur en mètres à la fin de l'année. 1879.	1878.	Différences en plus pour 1879.
Voies principales.	5,834,745 ou 74.90 p. %	5,637,583 {A. R. 3,487,471 / L. f. F. 150,112} ou 74.95 (3) p. %	197,162
— accessoires et des stations .	1,285,211 ou 25.10 p. %	1,215,632 {A. R. 1,198,212 / L. f. F. 17,420} ou 25.05 (4) p. %	69,579
Ensemble.	5,119,956	4,853,215 {A. R. 4,685,683 / L. f. F. 167,532}	266,741

En 1879, la longueur des voies accessoires est de 33.51 p. % des voies principales ; en 1878, ce rapport était de 33.42 p. % (5).

La longueur *effective* du réseau de l'Etat au 31 décembre 1879, soit 2,585,980 mètres, comprenait :

	A l'écartement de 1m.50	1m.20	Ensemble.
I, II et VII. Partie à double voie. .	1,241,656	7,109	1,248,765 ou 48.29 p. %
Partie à simple voie. .	1,323,574	13,641	1,337,215 ou 51.71 p. %
Totaux. . .	2,565,230	20,750	2,585,980

En 1878, la partie à double voie représentait 51.70 p. % (6), et celle à simple voie 48.30 p. % (7) de l'étendue totale du réseau.

---

(1) Non compris le raccordement existant sur les lignes dans les Flandres, qui restent à racheter. (*Voir* deuxième partie.)

(2) Non compris les lignes dans les Flandres, qui restent à racheter. (*Voir* deuxième partie.)

(3) {A. R. 74.43 / L. f. F. 89.60} 74.95 p. %. (4) {A. R. 25.57 / L. f. F. 10.40} 25.05 p. %. (5) {A. R. 34.36 / L. f. F. 11.60} 33.42 p. %.

(6) {A. R. 55.16 / L. f. F. » } 51.70 p. %. (7) {A. R. 44.84 / L. f. F. 100. » } 48 30 p. %.

§ 2. RAILS.

VIII. Il y avait dans les voies (1) :

Rails en fer :	Mètres courants de rails. En 1879.	En 1878.	Différences pour 1879.
Ondulés (de 17 à 22 kilog. par mètre courant)	5,099	19,664 (A. R. 19,664 / L. f. F. »)	— 16,565
Parallèles (de 24 à 27 kilog.)	16,756	18,612 (A. R. 18,612 / L. f. F. »)	— 1,856
A 2 bourrelets inégaux (de 28 ½ et de 34 kilog.)	1,158,126	1,436,789 (A. R. 1,381,154 / L. f. F. 55,635)	— 278,663
A 2 bourrelets symétriques (de 25, 28, 32, 33, 35 et 38 kilog.)	119,020	127,719 (A. R. 127,345 / L. f. F. 374)	— 8,699
Vignoles (de 31 ½, 33, 34, 34.80, 35, 36, 37 et 38 kilog.)	4,085,044	4,116,015 (A. R. 3,842,861 / L. f. F. 273,154)	— 32,971
Divers (de 9, 12, 14, 18, 19, 20, 21 et 28 kilog.)	12,142	10,569 (A. R. 10,569 / L. f. F. »)	+ 1,573
Totaux.	5,392,187	5,729,568 (A. R. 5,400,205 / L. f. F. 329,163)	— 337,181
Rails en acier :			
Vignoles (de 37 et de 38 kilog.)	4,529,149	3,604,140 (A. R. 3,604,140 / L. f. F. »)	+ 725,009
Hilf (de 29 kilog.)	235,986	188,292 (A. R. 188,292 / L. f. F. »)	+ 47,694
De Serres et Battig (de 18.44 kilog.)	1,971	»	+ 1,971
Totaux.	4,567,106	3,792,432 (A. R. 3,792,432 / L. f. F. »)	+ 774,674
Totaux généraux.	9,959,293	9,521,800 (A. R. 9,192,637 / L. f. F. 329,163)	+ 437,493

Le développement des rails existant dans les voies comportait :

	En 1879.	En 1878.
1° Une partie éclissée avec boulons, de	9,785,845 m. ou 98.26 p. %	9,344,043 (A. R. 9,014,880 m. / L. f. F. 329,163 m.) ou 98.13 p. %(2)
2° Une partie non éclissée, de	173,448 m. ou 1.74 p. %	177,757 (A. R. 177,757 m. / L. f. F. ») ou 1.87 p. %(3)

Le nombre de rails en acier, rapporté à la quantité totale de rails en service au 31 décembre 1879, est de 45.87 p. %. En 1878, ce rapport était de 39.83 p. % (4). La longueur des barres de l'espèce placées dans les *voies principales*, représente 54.27 p. % de la longueur totale des rails existant dans ces voies, fin 1879. En 1878, cette proportion était de 47.06 p. %.

VII. L'annexe VII (carte) indique les parties du réseau de l'Etat posées en rails d'acier et les parties établies en rails de fer, ainsi que les lignes construites à simple ou à double voie, au 31 décembre 1879.

De 1862 à 1871, les prix d'achat des rails en fer, les seuls utilisés à cette époque, ont varié de fr. 139-50 à fr. 187-90 par tonneau. Depuis 1872, l'Administration emploie, en outre, des barres en acier. A partir de cette année, les prix d'acquisition ont été :

---

(1) Non compris les lignes dans les Flandres, qui restent à racheter. (*Voir* deuxième partie.)

(2) (A. R. 98.07 / L. f. F. 100. ») 98.13 p. %. (3) (A. R. 1.93 / L. f. F. ») 1.87 p. %. (4) (A. R. 41.26 / L. f. F. ») 39.85 p. %.

	Pour les rails en fer.	Pour les rails en acier (Vignoles).
En 1872,	de fr. 181 15 à fr. 310 »	de fr. 360 65 à fr. 401 20
En 1873,	-- 287 40 — 314 90	-- 361 50 — 470 »
En 1874,	— 282 50 et de fr. 258 »	— 433 24 et de fr. 260 »
En 1875,	— 205 »	— 260 » — 259 48
En 1876,	— 149 50 à fr. 164 70	— 174 93 à fr. 230 »
En 1877,	— 135 » et de fr. 156 50	— 166 » — 187 »
En 1878,	— 134 » (1)	— 161 50 (2) — 167 50 (1)
En 1879,	. . . . .	— 112 50 (3) — 162 » (4)

Quant aux rails en acier pour voies Hilf, employés depuis 1877 seulement, il n'en a pas été acheté en 1879. Le prix par tonne des rails de l'espèce a été en 1877 de fr. 215- » et en 1878 de fr. 169-80.

Le prix *moyen*, par tonne, des rails utilisés pendant l'année, a été :

	En 1879.	En 1878.	Différence en faveur de 1879.
Pour les rails en fer, de. . . fr.	»	134 »	»
— en acier, de . . fr.	144 12	165 69	— 21 57

§ 3. BILLES, TRAVERSES ET LONGRINES.

a. *Billes et traverses.*

VIII. Il existait dans les voies (5).

			Nombre. En 1879.	En 1878.	Différences pour 1879.
Billes en bois :	Chêne	préparées . . .	5,562,097	5,050,570 {A. R. 3,050,387 / L. f. F. 183}	+ 511,527
		non préparées .	858,215	933,678 {A. R. 876,053 / L. f. F. 57,625}	— 95,463
		Ensemble.	4,200,312	5,984,248 {A. R. 3,926,440 / L. f. F. 57,808}	+ 216,064
	Sapin	préparées . . .	871,026	972,554 {A. R. 905,023 / L. f. F. 67,331}	— 101,528
		non préparées .	40,159	40,332 {A. R. 1,446 / L. f. F. 38,886}	— 173
		Ensemble.	911,185	1,012,686 {A. R. 906,469 / L. f. F. 106,217}	— 101,501
	Autres essences, préparées .		1,801	2,007 {A. R. 2,007 / L. f. F. » }	— 206
	Totaux	préparées . . .	4,234,924	4,024,951 {A. R. 3,957,417 / L. f. F. 67,514}	+ 209,993
		non préparées .	878,574	974,010 {A. R. 877,499 / L. f. F. 96,511}	— 95,636
		Ensemble.	5,113,298	4,998,941 {A. R. 4,834,916 / L. f. F. 164,025}	+ 114,357
Traverses en métal :	Fer	de 2m20	66	» »	+ 66
		de 2m40	72,674	» »	+ 72,674
		de 2m60 (Hilf) . .	13,154	10,495 {A. R. 10,495 / L. f. F. » }	+ 2,659
	Fonte	système Denys . .	89	89 {A. R. 89 / L. f. F. » }	»
		— Graven. .	»	660 {A. R. 660 / L. f. F. » }	— 660
	Totaux.		85,983	11,244 {A. R. 11,244 / L. f. F. » }	+ 74,739
	Totaux généraux. . . .		5,199,281	5,010,185 {A. R. 4,846,160 / L. f. F. 164,025}	+ 189,096

(1) Marchés contractés en 1877, pour les besoins de 1878.
(2) — 1878, — 1878.
(3) — 1879, — 1879.
(4) — 1878, — 1879.
(5) Non compris les lignes dans les Flandres, qui restent à racheter. (*Voir* deuxième partie.)

Sur les 4,234,924 billes en bois préparées, il en existe 4,233,123 du procédé Bethell (créosotage), et 1,801 de divers autres procédés.

Les prix des billes en chêne, fournies en 1879, ont varié de fr. 4-85 à fr. 5-34 (1), et ceux des billes en sapin de fr. 2-27 à fr. 2-57 (1). Les chiffres correspondants, pour 1878, étaient de fr. 5-19 à fr. 5-60, et de fr. 2-37.

Le coût *moyen* des billes utilisées pendant l'année, a été :

	Pour les billes en chêne :		Pour les billes en sapin :	
	En 1879.	En 1878.	En 1879.	En 1878.
Prix *moyen* d'achat . . . fr.	5.30	5.43	2.40	2.37
Préparation (créosotage)	0.65	0.65	1.55 1/4	1.55 1/4
Ensemble. . fr.	5.95	6.08	3.95 1/4	3.92 1/4

b. *Longrines.*

VIII. Au 31 décembre 1879, il y avait dans les voies 234,948 mètres courants de longrines en fer laminé, avec traverses système Hilf.

A la fin de 1878, il en existait . . . . . : 187,466 — —

soit, en 1879, une augmentation de. . . . . 47,482 mètres ou de 25.33 p. %.

Au 31 décembre 1879, il existait, en outre, 3,917 mètres courants de longrines en fer système de Serres et Battig.

Le prix des traverses métalliques livrées en 1879, est de fr. 5-18 par traverse de 2m.40, non compris les accessoires (crapauds divers, boulons et plaques) (2).

VIII. L'annexe VIII donne le résumé de l'emploi et de la situation des rails, des longrines, des billes et des traverses, au 31 décembre 1879.

IX. L'annexe IX présente la situation des dépôts de rails, de billes, de traverses et de longrines, à la même date.

X. L'annexe X donne le résumé des produits de la cession des vieux fers, à prix d'argent ou par voie d'échange, pour les lignes exploitées par l'Etat au 31 décembre 1879.

---

(1) Marchés contractés en 1878 et en 1879, pour les besoins de 1879.

(2) En y comprenant tous les accessoires, le prix *moyen*, par tonne, des traverses métalliques est de fr. 139-97, soit fr. 6-24 par traverse avec accessoire.

III.

Situation du matériel.

XI et XII.

§ 1er. MATÉRIEL DE TRACTION ET DE TRANSPORT.

		Effectif à la fin de l'année. En 1879 (1)	Effectif à la fin de l'année. En 1878 (2)		Différences pour 1879.	
Locomotives	de route	941	881	A. R. 868 / L. f. F. 13	+	60
	de gare	208	212	A. R. 212 / L. f. F. »	—	4
	Ensemble	1,149	1,093	A. R. 1,080 / L. f. F. 13	+	56
Tenders		790	787	A. R. 780 / L. f. F. 7	+	3
Voitures à vapeur		13	13	A. R. 13 / L. f. F. »		»
Véhicules	à voyageurs	2,558	2,425	A. R. 2,379 / L. f. F. 44	+	133
	à bagages(3)	491	464	A. R. 444 / L. f. F. 20	+	27
	à marchandises	31,527	30,564	A. R. 30,398 / L. f. F. 166	+	963
	divers(4)	948	947	A. R. 942 / L. f. F. 5	+	1
	Ensemble	35,524	34,398	A. R. 34,161 / L. f. F. 235	+	1,126

La force *moyenne* du matériel de traction était :

	En 1879.	En 1878.	
Pour les locomotives de route, de. .	187	187	chevaux-vapeur.
Pour les machines de gare, de. . .	84	85	—
Pour les voitures à vapeur, de. . .	20	20	—

Par rapport à l'étendue totale du réseau (5), on comptait, par kilomètre exploité, savoir :

		En 1879.	En 1878	
Matériel de traction.	Locomotives (6)	0.43	0.45	A. R. 0.49 / L. f. F. 0.11
	Tenders	0.31	0.32	A. R. 0.35 / L. f. F. 0.05
Matériel de transport.	Voitures à voyageurs (6)	0.99	0.98	A. R. 1.06 / L. f. F. 0.33
	Fourgons à bagages (3)	0.19	0.19	A. R. 0.20 / L. f. F. 0.15
	Wagons à marchandises	12.19	12.33	A. R. 13.52 / L. f. F. 1.18
	Véhicules divers (4)	0.37	0.38	A. R. 0.42 / L. f. F. 0.06
	Ensemble (6)	13.74	13.88	A. R. 15.20 / L. f. F. 1.74

(1) Y compris le matériel roulant provenant du chemin de fer de Saint-Ghislain à Erbisœul.

(2) Déduction faite, en ce qui concerne l'effectif des lignes fusionnées des Flandres, du matériel démoli ayant appartenu aux lignes de Bruges à Heyst et du Nord de Gand.

(3) Y compris les wagons fermés marqués *vitesse,* transformés en fourgons pour bagages, à deux compartiments A et B.

(4) Comprenant les bureaux ambulants des Postes, les voitures cellulaires, les voitures funéraires, les boxes pour chevaux, les trucks pour équipages et les wagons fermés marqués *vitesse,* classés parmi les véhicules pour trains de voyageurs; les camions-tapissières, les wagons pour le service des ateliers et les wagonnets pour l'entretien de la route.

(5) Non compris les lignes dans les Flandres, qui restent à racheter. (*Voir* deuxième partie.)

(6) Y compris les voitures à vapeur.

Au 31 décembre 1879, il y avait, en outre, en construction, savoir :

54 locomotives de route ;
16 — de gare ;
24 tenders ;
1 voiture à vapeur ;
et 1,476 véhicules de transport.

XII. A cette même date, il y avait en réparation, savoir :

Locomotives.	19.32 p. °/₀.
Tenders.	8.72 —
Voitures à vapeur. . . .	15.38 —
Véhicules de transport. . .	4.96 —

XIII. En 1879, il a été conclu, pour l'extension et le renouvellement du matériel roulant, des marchés comportant une dépense de fr. 11,197,581-54, qui se répartit comme il suit :

		SUR FONDS de premier établissement.		SUR FONDS des budgets.		ENSEMBLE.	
		Nombre.	Sommes.	Nombre.	Sommes.	Nombre.	Sommes.
Matériel de traction.	Locomotives de différents types . . .	74	5,444,700 »	(1) 5	193,100 »	(1) 79	5,637,800 »
	Tenders de la contenance de 7,500 l.	31	139,699 »	»	»	31	139,699 »
Voiture à vapeur		1	30,595 »	»	»	1	30,595 »
Matériel de transport.	Voitures à voyageurs.	206	1,751,229 »	279	2,326,970 »	485	4,078,199 »
	Wagons à marchandises	1,227	3,313,905 »	»	»	1,227	3,313,905 »
	Wagonnets pour l'entretien de la route	60	15,585 54	10	2,200 »	70	15,585 54
Ensemble . . .		»	8,675,511 54	»	2,522,270 »	»	11,197,581 54

§ 2. SITUATION DE L'EFFECTIF DU MATÉRIEL. — RENOUVELLEMENTS ET EXTENSIONS.

XIV. L'annexe XIV donne la marche progressive du parc de matériel, et la balance des renouvellements, d'année en année, de 1859 à 1879.

XV. L'annexe XV renseigne les crédits spéciaux et budgétaires affectés au matériel roulant, ainsi que l'application qui en a été faite, pendant la même période.

Il résulte de l'examen de ces tableaux, que l'Administration avait, en 1879, une *avance* de 17 locomotives, de 138 véhicules pour trains de voyageurs et de 55 véhicules pour trains de marchandises ; et un *arriéré* de 81 tenders.

XVI. L'annexe XVI donne le relevé comparatif, par kilomètre exploité, du matériel roulant des principales exploitations de l'Europe, en 1878.

(1) Y compris une locomotive de manœuvre pour voie de 0m.451, destinée au service des ateliers (valeur 9,500 francs).

§ 3. MACHINES FIXES ET LOCOMOBILES.

	En 1879.	En 1878.	En plus en 1879.
Nombre existant au 31 décembre.	157	156	1
Force en chevaux.	1,375	1,345	30

IV.

Utilisation du matériel roulant et composition des trains.

§ 1er. LOCOMOTIVES.

XI et XVII.

				En 1879.	En 1878.	
Parcours kilométrique des locomotives de l'État (1).	Sur le réseau de l'État (2).	Remorque de trains		27,280,324	24,982,291	A. R. 24,500,411 / L. f. F. 481,880
		Manœuvres et réserve		7,535,788	7,079,751	A. R. 6,997,586 / L. f. F. 82,165
		Circulation à vide		1,112,016	1,058,192	A. R. 1,031,368 / L. f. F. 26,824
			Ensemble. . . .	35,928,128	33,120,234	A. R. 32,529,365 / L. f. F. 590,869
	Sur les lignes étrangères.	Remorque de trains.		368,836	295,367	A. R. 295,367 / L. f. F. »
		Manœuvres et réserve		8,555	6,136	A. R. 6,136 / L. f. F. »
		Circulation à vide		92	»	»
			Ensemble. . . .	377,483	301,503	A. R. 301,503 / L. f. F. »
	Sur les lignes de l'État (2) et de l'étranger.	Remorque de trains (3)		27,649,160	25,277,658	A. R. 24,795,778 / L. f. F. 481,880
		Manœuvres et réserve (4)		7,544,343	7,085,887	A. R. 7,003,722 / L. f. F. 82,165
		Circulation à vide (5)		1,112,108	1,058,192	A. R. 1,031,368 / L. f. F. 26,824
		Totaux (Locomotives-kilomètres) (6)		36,305,611	33,421,737	A. R. 32,830,868 / L. f. F. 590,869
Parcours kilométrique	annuel	*moyen*, par locomotive (7)		32,266	30,750	A. R. 30,572 / L. f. F. 33,231
		— par voiture à vapeur (8)		10,498	3,376	A. R. 3,376 / L. f. F. »
	journalier	total des locomotives et des voitures à vapeur		99,468	91,566	A. R. 89,948 / L. f. F. 2,549
		moyen, par locomotive ou voiture à vapeur		87k.71	80k.75	A. R. 83k.21 / L. f. F. 91k.05
Rapport p. °/₀ du parcours en manœuvres au parcours avec remorque de trains.				27 29 p. °/₀	28.04 p. °/₀	A. R. 28 25 p. °/₀ / L. f. F. 17.05 p °/₀
Parcours kilométrique sur le réseau de l'État (2).	Locomotives de l'État			35,928,128	33,120,234	A. R. 32,529,365 / L. f. F. 590,869
	— étrangères			269,176	254,153	A. R. 254,153 / L. f. F. »
	Totaux (Locomotives-kilomètres)			36,197,304	33,374,387	A. R. 32,783,518 / L. f. F. 590,869
Le réseau entier de l'État (2) a donc été parcouru par les locomotives				44,613 fois.	13,499 fois.	A. R. 14,837 fois. / L. f. F. 3,844 fois.

(1) Non compris le parcours de 5 locomotives de l'État louées au *Service provisoire des Flandres*, pendant toute l'année 1879. — Y compris le parcours effectué, depuis le mois de mai 1879, par la locomotive n° 52, reprise au susdit *Service provisoire*, soit 52,550 kilomètres.

(2) Non compris les lignes dans les Flandres, qui restent à racheter. (*Voir* deuxième partie).

	En 1879.	En 1878.	
(3) Y compris. . . .	394,885	551,250	kilomètres de parcours sur les lignes du Flénu et de Saint-Ghislain.
(4) —	1,001,534	963,852	
(5) —	20,546	15,087	
(6) Y compris. . . .	1,416,763	1,510,169	
	136,473	27,006	kil. de parcours des voitures à vapeur.

(7) Ce parcours est rapporté au nombre effectif *moyen* des locomotives en service.

(8) — — des voitures à vapeur en service.

XVII. Le parcours effectué par les locomotives de l'Etat se répartit proportionnellement comme ci-après :

			En 1879.	En 1878.
Pour les locomotives	remorquant des trains de voyageurs	express	5.80 p. %	5.91 (A. R. 6.01 p. % ; L. f. F. 0.62 —)
		ordinaires et spéciaux	31.85 —	30.56 (A. R. 30.54 — ; L. f. F. 31.99 —)
	remorquant des trains de marchandises		38.50 —	39.15 (A. R. 38.98 — ; L. f. F. 48.94 —)
		Ensemble	76.15 —	75.62 (A. R. 75.53 — ; L. f. F. 81.55 —)
	manœuvrant ou en réserve		20.79 —	21.20 (A. R. 21.33 — ; L. f. F. 13.90 —)
	circulant à vide		3.06 —	3.18 (A. R. 3.14 — ; L. f. F. 4.55 —)
		Ensemble	23.85 —	24.38 (A. R. 24.47 — ; L. f. F. 18.45 —)

En prenant la locomotive-kilomètre remorquant une charge, comme unité de travail effectué, on obtient, par rapport à cette base, savoir :

	En 1879.	En 1878.	Différences pour 1879.
Recette brute. . . fr.	3,596 45	3,762 07 (A. R. 3.79927 ; L. f. F. 1.84/93)	— 0.16562
Dépense —	2,114 39	2,263 50 (A. R. 2.27218 ; L. f. F. 1.81656)	— 0.14911
Recette nette. . . .	1,482 06	1,498 57 (A. R. 1.52709 ; L. f. F. 0.03142)	— 0.01651

XIX. La consommation de combustibles et d'huiles de graissage a été, savoir :

			En 1879.	En 1878.	Différences pour 1879.
Par locomotive-kilomètre avec train	de voyageurs.	Quantité (charbon) . . . . . kilog.	10.85	(1)	»
		Dépense (combustible et huile), fr.	0.080	(1)	»
	de marchandises.	Quantité (charbon) . . . . . kilog.	19.81	(1)	»
		Dépense (combustible et huile), fr.	0.143	(1)	»
Par locomotive-kilomètre effectuant des manœuvres.		Quantité (charbon) . . . . . kilog.	4.36	(1)	»
		Dépense (combustible et huile), fr.	0.036	(1)	»
Par locomotive-kilomètre en général.		Quantité (charbon) . . . . . kilog.	13.75	12.42 (A. R. 12.45 ; L. f. F. 10.50)	+ 0.33
		Dépense (combustible et huile), fr.	0.094	0.101 (A. R. 0.100 ; L. f. F. 0.128)	— 0.007
Par locomotive-train-kilomètre. (2)		Quantité (charbon) . . . . . kilog.	16.74	16.42 (A. R. 16.49 ; L. f. F. 12.78)	+ 0.32
		Dépense (combustible et huile), fr.	0.122	0.133 (A. R. 0.133 ; L. f. F. 0.151)	— 0.011

(1) En 1878, les attachements relatifs aux quantités de combustibles n'ont pas été tenus séparément pour les trains de voyageurs, les trains de marchandises et les manœuvres.

(2) Y compris les consommations des locomotives effectuant des manœuvres.

§ 2. VÉHICULES.

XI et XVII.

				En 1879	En 1878.
Parcours kilométrique des véhicules de l'État.	Sur le réseau de l'État (1)	avec charge.		299,328,814	(2)	A. R. 289,239,825 (2) / L. F. F. (2)
		a vide . . .		50,131,556	(2)	A. R. 45,991,345 (2) / L. F. F. (2)
		Ensemble		349,460,070	338,523,013	A. R. 335,231,170 / L. F. F. 3,288,843
	Sur les lignes étrangères			70,156,313	67,640,035	A. R. 67,640,035 / L. F. F. »
	Totaux (véhicules-kilomètres)			419,616,383	406,163 048	A. R. 402,874,205 / L. F. F. 3,288,843
Parcours kilométrique	annuel *moyen*, par véhicule (3)			12,197	12,145	A. R. 12,130 / L. F. F. 14,425
	journalier : total des véhicules . . .			1,149,634	1 112,775	A. R. 1,103,765 / L. F. F. 9,010
	journalier : *moyen*, par véhicule (3) . . .			33k 42	33k.27	A. R. 33k.23 / L. F. F. 39k 18
Rapport p °/o du parcours sur le réseau de l'État (1).		avec charge		85.66 p. °/.	(2)	A. R. 86 28 p °/o / L. F. F. (2)
		a vide . . .		14.34 p. °/o	(2)	A. R. 13.72 p. °/o / L. F. F. (2)
Parcours kilométrique sur le réseau de l'État (1).	Dans les trains de l'État.	Véhicules étrangers	avec charge.	47,901,515	(2)	A. R. 40,407,667 / L. F. F. (2)
			a vide . .	24,023,183	(2)	A. R. 22,364,614 / L. F. F. (2)
			Ensemble	71,924,698	62,801,499	A. R. 62,772,281 / L. F. F. 28,918
		Véhicules de l'État et de l'étranger	avec charge	347,230,029	(2)	A. R. 329,647,492 / L. F. F. (2)
			a vide . .	74,154,739	(2)	A. R. 68,358,959 / L. F. F. (2)
			Totaux .	421,384,768	401,324,212	A. R. 398,006,451 / L. F. F. 3,317,761
	Dans les trains étrangers véhicules de l'étranger			1,102,811	1,143,732	A. R. 1,143,732 / L. F. F. »
	Totaux généraux (véhicules kilomètres)			422,487,579	402,467,944	A. R. 399,150,183 / L. F. F. 3,317,761
Le réseau entier de l'État (1) a donc été franchi par les véhicules de transport				170,564 fois.	170,157 fois	A. R. 180,647 fois / L. F. F. 21,306 fois

XVII. Le répartition proportionnelle du parcours des véhicules dans les trains de l'État (4), comporte :

			En 1879.	En 1878
Pour les véhicules des trains	de voyageurs	express	4.98 p °/o	5 18 — A. R. 5 21 p. °/o / L. F. F. 1 43 —
		ordinaires et spéciaux . .	22.59 —	22.98 — A. R. 22 80 — / L. F. F. 44 12 —
		Ensemble . .	27.57 —	28.16 — A. R. 28 01 — / L. F. F. 45 55 —
	de marchandises .	. . . . .	72.43 —	71.84 — A. R. 71 99 — / L. F. F. 54.45 —

En rapportant au véhicule-kilomètre chargé, les recettes et les dépenses totales de l'exploitation, on arrive aux *moyennes* suivantes :

	En 1879	En 1878	Différences pour 1879.
Recette brute . . . . . fr.	0.33221	0.32505 — A. R. 0 32570 / L. F. F. 0 26840	+ 0.00716
Dépense —	0.19531	0.19557 — A. R. 0 19479 / L. F. F. 0 26384	— 0.00026
Recette nette . . . . . fr.	0.13690	0.12948 — A. R. 0 13091 / L. F. F. 0 00456	+ 0.00742

(1) Non compris les lignes dans les Flandres, qui restent à racheter. (*Voir* deuxième partie.)

(2) Les attachements relatifs au travail des véhicules des lignes fusionnées des Flandres, en 1878, n'ont pas été tenus séparément pour le parcours avec charge et le parcours à vide.

(3) Ce parcours est rapporté au nombre effectif *moyen* des véhicules en service, non compris les camions-tapissières, les wagons pour le service des ateliers et les wagonnets pour l'entretien de la route, véhicules dont le parcours n'est pas relevé.

(4) Y compris le parcours des véhicules étrangers ayant circulé dans les trains de l'État.

Wagons de particuliers. — Au 31 décembre 1878, le nombre des wagons de particuliers admis à circuler sur les lignes de l'État, aux conditions du règlement annexé à l'arrêté ministériel du 10 septembre 1872, s'élevait à 138 (1).

Au 31 décembre 1879, ce nombre s'élevait à 190 wagons (2), 52 véhicules nouveaux ayant été agréés en 1879.

§ 3. TRAINS.

a. *Trains en général.*

		En 1879.	En 1878.	
Nombre annuel de trains de l'État	à voyageurs	306,081	248,857	A. R. 244,423 ; L. f. F. 4,434
	à marchandises	283,388	267,266	A. R. 266,446 ; L. f. F. 820
	mixtes	48,074	63,382	A. R. 52,482 ; L. f. F. 10,900
	Ensemble	637,543	579,505	A. R. 563,351 ; L. f. F. 16,154
Nombre *moyen* de trains remorqués par jour		1,747	1,587	A. R. 1,543 ; L. f. F. 44
XVII. Parcours kilométrique des trains de l'État.	Sur le réseau de l'État (3)	24,889,770	22,897,052	A. R. 22,434,855 ; L. f. F. 462,197
	Sur les lignes étrangères	368,836	295,367	A. R. 295,367 ; L. f. F. »
	Totaux (Trains-kilomètres)	25,258,606	23,192,419	A. R. 22,730,222 ; L. f. F. 462,197
Parcours kilométrique journalier	total des trains sans distinction	69,202	63,544	A. R. 62,275 ; L. f. F. 1,266
	moyen, par train	39k.62	40k.02	A. R. 40k.35 ; L. f. F. 28k.61
Parcours kilométrique sur le réseau de l'État (5).	Trains de l'État	24,889,770	22,897,052	A. R. 22,434,855 ; L. f. F. 462,197
	— étrangers	124,451	124,469	A. R. 124,469 ; L. f. F. »
	Totaux (Trains-kilomètres)	25,014,221	23,021,521	A. R. 22,559,324 ; L. f. F. 462,197
Le réseau entier de l'État (5) a donc été parcouru par tous les trains sans distinction	annuellement	10,098 fois.	9,742 fois.	A. R. 10,210 fois. ; L. f. F. 2,968 —
	journellement	27.67 —	26.69 —	A. R. 27.97 — ; L. f. F. 8.13 —

XVII. Sur 100 kilomètres parcourus par les trains de l'État, on compte les proportions suivantes, selon la nature des trains :

			En 1879.	En 1878.	
Pour les trains	de voyageurs	express	8.53 p. °/o.	8.61	A. R. 8.77 p. °/o. ; L. f. F. 0.80 —
		ordinaires et spéciaux	41.36 —	40.83	A. R. 40.83 — ; L. f. F. 40.89 —
		Ensemble	49.89 —	49.44	A. R. 49.60 — ; L. f. F. 41.69 —
	de marchandises		50.11 —	50.56	A. R. 50.40 — ; L. f. F. 58.31 —

Le nombre *moyen* de véhicules (4), composant chaque train de l'État, a été :

---

(1) Chiffre rectifié.

(2) Vingt et un de ces wagons sont restés immobilisés aux établissements propriétaires, savoir : 10 des forges d'Acoz, à Châtelineau ; 5 de MM. De Bauque et C°, à Houdeng ; et 6 de la Société des fours à coke, à Ans.

(3) Non compris les lignes dans les Flandres, qui restent à racheter. (*Voir* deuxième partie.)

(4) Y compris les véhicules étrangers ayant circulé dans les trains de l'État.

XVII.

			En 1879.	En 1878.
Pour les trains	de voyageurs	express	9v.928	10v.398 (A. R. 10v.406 / L. f. F. 7v.861)
		ordinaires et spéciaux.	9v.133	9v.739 (A. R. 9v.779 / L. f. F. 7v.843)
		en général	9v.268	9v.855 (A. R. 9v.889 / L. f. F. 7v.843)
	de marchandises		23v.989	24v.588 (A. R. 25v.008 / L. f. F. 6v.702)
	de voyageurs et de marchandises		16v.682	17v.504 (A. R. 17v.510 / L. f. F. 7v.178)

Le train-kilomètre étant pris comme unité de travail, on trouve que les recettes et les dépenses totales, rapportées à cette base, sont :

	En 1879.	En 1878.	Différences pour 1879.
Recette brute . . . . . fr.	5.93685	4.10032 (A. R. 4.14453 / L. f. F. 1.92668)	— 0.16349
Dépense —	2.51451	2.46701 (A. R. 2.47866 / L. f. F. 1.89392)	— 0.15250
Recette nette . . . . . fr.	1.62252	1.63331 (A. R. 1.66586 / L. f. F. 0.03276)	— 0.01099

b. *Trains de plaisir.*

XXX. L'annexe XXX donne le relevé des trains de plaisir mis en marche en 1879, avec indication des parcours effectués, du nombre des voyageurs transportés et des produits réalisés.

c. *Trains de nuit.*

XXXI. L'annexe XXXI (carte) renseigne, pour l'année 1879, le service de nuit pour le transport des marchandises sur le réseau exploité par l'État.

§ 4. RÉSULTATS DU TRAFIC PAR VOIE-, PAR VÉHICULE- ET PAR TRAIN-KILOMÈTRE.

XVIII. Le travail des véhicules et des trains, en transports de voyageurs et de marchandises pendant les exercices 1879 et 1878, est détaillé à l'annexe XVIII et peut se résumer comme il suit :

VOYAGEURS.		En 1879.	En 1878. (1)
Capacité *moyenne* des voitures (places)		40p.07	40p.33
Nombre *moyen* de voyageurs	par voiture-kilomètre.	8v.84	9v.00
	par train-kilomètre .	65v.35	70v.48
	par voie-kilomètre (2).	331,496v	386,152v
Parcours kilométrique *moyen* d'un voyageur . . .		20k.20	20k.30
Rapport des places occupées aux places disponibles.	1re classe	15.56 p. %	15.75 p. %
	2e —	18.49 p. %	18.83 p. %
	3e —	25.17 p. %	25.43 p. %
	Sur l'ensemble. . .	22.50 p. %	22.70 p. %

(1) Les résultats de cette année se rapportent à l'ancien réseau seulement, les attachements nécessaires n'ayant pas été tenus, en 1878, pour les lignes fusionnées des Flandres.

(2) Ce mouvement est rapporté à la longueur *moyenne* exploitée des lignes affectées aux transports de voyageurs.

	MARCHANDISES.	En 1879.	En 1878 (1).
XVIII.	Capacité *moyenne* des wagons (tonnes)	9t.99	10t. »
	Nombre *moyen* de tonnes par wagon-kilomètre chargé.	5t.75	5t.56
	Nombre *moyen* de tonnes par train-kilomètre . . .	94t.81	95t.91
	Nombre *moyen* de tonnes par voie-kilomètre (2) . .	486,900t	497,281t
	Parcours kilométrique *moyen* d'une tonne	69k.64	70k.51
	Rapport entre le nombre de tonnes-kilomètre transportées et la capacité des wagons (3)	42.84 p. %	41.84 p. %

V.

Ateliers et magasins.

§ 1er. ATELIERS DE RÉPARATION ET D'ENTRETIEN DU MATÉRIEL ROULANT.

XX. L'annexe XX donne le relevé, par catégories, des ateliers de réparation et d'entretien du matériel roulant, existant à la fin de 1879.

Elle mentionne la valeur de ces ateliers et de leur outillage, le nombre des ouvriers employés, le nombre des journées de travail, les principales réparations et les dépenses effectuées.

§ 2. MAGASINS ET DÉPÔTS DE MATÉRIEL ET D'APPROVISIONNEMENTS.

XXI. L'annexe XXI énumère les divers magasins et dépôts de matériel, d'approvisionnements, etc., avec indication du mouvement en valeurs, déduction faite des matériaux de la voie (4).

VI.

Statistique du mouvement et de la recette des transports de toutes natures.

§ 1er. VOYAGEURS.

XXII à XXIX. Ces annexes donnent des détails statistiques très-étendus sur le mouvement et sur la recette des transports de voyageurs de toutes catégories.

L'annexe XXV fournit la comparaison, par classes de voitures et par sortes de trains, du mouvement et de la recette des transports de voyageurs, ainsi que des parcours et des produits *moyens* pour 1879 et 1878. Elle peut se résumer comme il suit :

---

(1) Les résultats de cette année se rapportent à l'ancien réseau seulement, les attachements nécessaires n'ayant pas été tenus, en 1878, pour les lignes fusionnées des Flandres.

(2) Ce mouvement est rapporté à la longueur *moyenne* exploitée des lignes affectées aux transports de marchandises.

(3) Ce rapport est établi sur l'ensemble des expéditions du tarif n° 2 taxées au poids (articles de messageries), du tarif n° 5 (articles de roulage), et du tarif n° 6, petite vitesse (chevaux et bestiaux).

(4) L'annexe IX donne le mouvement, en quantités, des dépôts de rails, de longrines, de billes et de traverses pendant l'année 1879.

Voyages effectués :

XXV.

		Nombre des voyages.	Recette.	Parcours moyens. Lieues.	Produits moyens. Fr. c.
Billets simples.	En 1879.	13,839,267	15,890,014 23	4.92	1.15
	En 1878.	13,823,290 {A. R. 13,504,145 / L. f. F. 319,145}	15,857,434 78 {A. R. 15,591,107 49 / L. f. F. 266,327 29}	(1)	1.15 {A. R. 1.15 / L. f. F. 0.83}
Différences pour 1879.		+ 15,977	+ 32,579 45	(1)	»
Billets d'aller et retour.	En 1879.	21,826,804	12,686,150 01	3.38	0.58
	En 1878.	21,546,770 {A. R. 21,049,310 / L. f. F. 497,460}	12,796,472 45 {A. R. 12,581,052 66 / L. f. F. 214,919 79}	(1)	0.59 {A. R. 0 60 / L. f. F. 0.43}
Différences pour 1879.		+ 280,034	— 110,422 44	(1)	— 0 01
Billets à prix réduits.	En 1879.	4,879,534	1,914,407 56	4.51	0.39
	En 1878.	4,729,327 {A. R. 4,610,367 / L. f. F. 118,960}	1,737,854 35 {A. R. 1,708,655 46 / L. f. F. 29,198 89}	(1)	0.37 {A. R. 0.37 / L. f. F. 0.25}
Différences pour 1879.		+ 150,207	+ 176,553 21	(1)	+ 0.02

XXVI. L'annexe XXVI fait connaître, par services et par classes de voitures, le mouvement et la recette des voyageurs, ainsi que les parcours et les produits *moyens*.

A ce point de vue, les résultats généraux obtenus en 1879, sont indiqués ci-après et comparés à ceux de l'exercice 1878.

---

(1) Le nombre d'unités de parcours sur les lignes fusionnées des Flandres n'ayant pas été établi pour 1878, il n'est pas possible de comparer les résultats de cette année, comprenant l'ancien réseau seulement, avec ceux de 1879 qui se rapportent à l'ensemble de ce réseau et des susdites lignes fusionnées.

					NOMBRE de VOYAGES A TOUTES DISTANCES.
Voyageurs à billets simples				1879	13,839,267
				1878	*13,823,290* {A. R. 13,501,145 / L. f. F. 319,145}
Voyageurs à billets d'aller et retour				1879	21,826,804
				1878	*21,546,770* {A. R. 21,049,310 / L. f. F. 497,460}
Voyageurs à billets à prix réduits.	Enfants et militaires			1879	699,083
				1878	*761,067* {A. R. 642,107 / L. f. F. 118,960}
	Abonnements	généraux.	Prix du tarif		388,304
			Prix réduits : 50 p. °/₀. (Agents de l'administration.)		52,098
			Prix spéciaux (Voyageurs de commerce.)		75,078
			Ensemble.	1879	515,480
				1878	*412,656* {A. R. / L. f. F. 412,656 / »
		d'étudiants.	Prix du tarif. (Étudiants en général).	1879	446,786
				1878	*354,206* {A. R. / L. f. F. 354,206 / »
			Prix réduits : 50 p. °/₀. (Enfants des agents du Département des Travaux Publics.)	1879	39,388
				1878	*28,724* {A. R. / L. f. F. 28,724 / »
		d'ouvriers.	Prix du tarif. (Ouvriers en général)	1879	2,266,202
				1878	*2,254,812* {A. R. 2,254,812 / L. f. F. »
			Prix réduits : 50 p. °/₀. (Ouvriers de l'administration.)	1879	730,846
				1878	*746,360* {A. R. 746,360 / L. f. F. »
	Sociétaires, électeurs, détenus, émigrants, etc.			1879	206,583
				1878	*166,628* {A. R. 166,628 / L. f. F. »
	Voyages circulaires			1879	5,196
				1878	*4,874* {A. R. 4,874 / L. f. F. »
			Totaux.	1879	40,545,605
				1878	*40,099,387* {A. R. 39,163,823 / L. f. F. 935,563}
			Différences pour 1879.		+ 446,218

(1) *Voir* note de la page 17.

NOMBRE d'unités DE PARCOURS. — Voyageurs-lieue.	PARCOURS moyen D'UN VOYAGEUR.	RECETTE TOTALE.	PRODUIT moyen D'UN VOYAGEUR.	TARIF MOYEN PERÇU par lieue.
67,984,451	4.91	15,890,014 23	1.15	0.234
(1)	(1)	*15,857,434 78* { A. R. 15,591,107 49 / L. f. F. 266,327 29	*1.15* { A. R. 1.15 / L. f. F. 0.84	(1)
73,848,079	3.38	12,686,150 01	0.88	0.172
(1)	(1)	*12,796,572 45* { A. R. 12,581,652 66 / L. f. F. 214,919 79	*0.89* { A. R. 0.89 / L. f. F. 0.43	(1)
7,869,629	11.26	831,925 87	1.19	0.106
(1)	(1)	*786,920 77* { A. R. 757,721 88 / L. f. F. 29,198 89	*1.04* { A. R. 1.18 / L. f. F. 0.25	(1)
1,903,284	4.90	302,010 »	0.78	0.159
146,764	2.79	10,124 »	0.19	0.069
839,926	11.49	72,657 15	0.97	0.087
2,889,974	5.61	384,791 15	0.75	0.133
(1)	(1)	*296,740 »* { A. R. 296,740 » / L. f. F. »	*0.72* { A. R. 0.72 / L. f. F. »	(1)
912,743	2.19	71,106 50	0.17	0.078
(1)	(1)	*59,826 90* { A. R. 59,826 90 / L. f. F. »	*0.17* { A. R. 0.17 / L. f. F. »	(1)
70,536	1.79	3,031 »	0.08	0.043
(1)	(1)	*2,189 »* { A. R. 2,189 » / L. f. F. »	*0.07* { A. R. 0.07 / L. f. F. »	(1)
6,109,903	2.70	307,970 70	0.44	0.050
(1)	(1)	*310,016 53* { A. R. 310,016 53 / L. f. F. »	*0.44* { A. R. 0.14 / L. f. F. »	(1)
1,764,496	2.42	48,730 40	0.07	0.028
(1)	(1)	*50,927 86* { A. R. 50,927 86 / L. f. F. »	*0.07* { A. R. 0.07 / L. f. F. »	(1)
2,261,442	10.95	221,318 55	1.07	0.098
(1)	(1)	*191,631 83* { A. R. 191,631 83 / L. f. F. »	*1.15* { A. R. 1.15 / L. f. F. »	(1)
141,135	27 16	45,533 39	8.76	0.323
(1)	(1)	*39,601 46* { A. R. 39,601 46 / L. f. F. »	*8.13* { A. R. 8.13 / L. f. F. »	(1)
163,852,388	4.04	30,490,571 80	0.75	0.185
(1)	(1)	*30,391,861 58* { A. R. 29,881,415 61 / L. f. F. 510,445 97	*0.76* { A. R 0.76 / L. f. F. 0.56	(1)
(1)	(1)	+ 98,710 22	— 0.01	(1)

XXVI.

Voyageurs en :	Mouvement.	Recette.	Produit moyen par voyageur.	Répartition de 100 voyageurs	Répartition de 100 fr. de recette
1re classe . .	1,987,177	5,593,337 42	2 81	4.90	18 34
2e — . .	5,313,856	6,892,919 56	1 29	13.11	22 66
3e — . .	33,244,572	18,004,314 82	0 54	81.99	59 »
Ensemble.	40,545,605	30,490,571 80	0 75	100. »	100 »

XXII et XXIII. La recette des voyageurs représente 30.66 p. % de la recette totale en 1879, et 31.96 p. % (1) en 1878.

XXIX. L'annexe XXIX indique les transports d'ouvriers par abonnement, depuis l'origine de la tarification (15 février 1870).

Le nombre des voyages faits, en 1879, correspond à un mouvement *moyen* journalier (aller et retour) de 4,995 (2) ouvriers, se rendant, pour le plus grand nombre, dans les localités ci-après :

	PAR ABONNEMENT { a. au prix ordinaire / b. au prix réduit de 50 p. % } de	1 lieue.	2 lieues.	3 lieues.	4 lieues.	5 lieues.	6 lieues.	7 lieues.	8 lieues.	9 lieues.	10 lieues.	ENSEMBLE
Bruxelles	a.	90.7	368.4	200.4	170.4	171.1	120.1	19.9	5.9	10.1	12.»	1,307.5
	b.	16.8	41.5	41.»	19.5	19.9	»	»	»	»	»	
Marchiennes	a.	45.1	81.5	61.9	9.1	8.3	5.7	4.7	»	»	»	256.7
	b.	5.»	11.5	17.7	5.3	6.9	»	»	»	»	»	
Charleroi	a.	22.1	21.8	59.»	40.»	18.8	9.2	7.»	5.2	0 2	0.1	216.1
	b.	9.2	5.2	19.3	16.7	6.3	»	»	»	»	»	
Luttre	a.	7.7	4.5	2.6	5.2	0.9	»	0.4	»	»	»	175.7
	b.	29.7	50.7	55.7	15.5	5.»	»	»	»	»	»	
Chatelineau	a.	12.5	61.5	19.6	19.1	2.7	1.6	0.5	»	»	»	170.8
	b.	1.4	11.7	15.4	7.6	19.2	»	»	»	»	»	
Malines	a.	4.»	54.1	1.6	15.5	5.6	0.5	»	2.4	0.3	»	136.2
	b.	23.3	58.1	5.1	6.4	5.3	»	»	»	»	»	
Anvers	a.	25.3	27.4	5.»	10.6	1.6	0.1	1.7	0.1	5.8	»	135.2
	b.	5.»	11.»	41.7	0.2	5.7	»	»	»	»	»	
Baume	a.	21.2	65.6	5.5	5.1	2.2	0.4	»	»	»	»	131.9
	b.	1.4	29.8	5.6	1.5	»	»	»	»	»	»	
A reporter. . .	a.	226.6	662.6	551.4	271.»	209.2	135.6	34.2	11.6	14.4	12.1	2,528.1
	b.	91.8	197.5	195.5	68.5	66.5	»	»	»	»	»	

(1) { A. R. 31.72 / L. I. F. 57.32 } 31.96 p. %.

(2) Ce mouvement était de 4,852 en 1878.

	PAR ABONNEMENT { a. au prix ordinaire / b. au prix réduit de 50 p. % } de										ENSEMBLE.
	1 lieue.	2 lieues.	3 lieues.	4 lieues.	5 lieues.	6 lieues.	7 lieues.	8 lieues.	9 lieues.	10 lieues.	
Report. . . a.	226.6	662.6	331.4	271.»	209.2	135.6	54.2	11.6	14.4	12.1	2,528.1
b.	91.8	197.5	195.5	68.3	66.5	»	»	»	»	»	
Mons . . . . . a.	15.6	17.5	8.5	10.»	7.4	2.7	»	0.6	0.1	»	126.8
b.	17.2	32.5	6.2	7.6	1.5	»	»	»	»	»	
Gosselies . . . . . a.	48.9	34.5	6.1	6.2	5.8	1.2	0.8	0.2	1.6	»	117.9
b.	4.9	4.5	3.1	»	0.1	»	»	»	»	»	
Roux. . . . . a.	10.8	36.9	5.8	7.»	2.6	1.5	0.2	»	»	»	117.2
b.	18.1	23.5	7.1	2.7	1.2	»	»	»	»	»	
La Louvière . . . . a.	56.»	27.1	19.1	12.4	1.»	0.2	0.2	»	»	»	107.»
b.	5.»	3.8	2.1	0.1	»	»	»	»	»	»	
Liége . . . . . a.	8.1	9.6	2.»	1.4	1.1	1.5	1.6	»	»	»	77.3
b.	47.9	4.1	»	»	»	»	»	»	»	»	
Couillet . . . . . a.	11.8	4.4	7.6	15.2	1.1	0.5	»	»	»	»	75.6
b.	9.1	0.8	6.7	16.5	1 9	»	»	»	»	»	
Louvain. . . . . a.	5.4	4.9	2.6	20.1	2.2	10.6	»	0.3	»	»	60.»
b.	3.»	7.6	0 4	4 7	0.2	»	»	»	»	»	
Verviers. . . . . a.	11.1	26.2	0.6	0.2	8.9	0 2	»	»	»	»	56.9
b.	4.9	4.8	»	»	»	»	»	»	»	»	
Braine-le-Comte . . a.	6.5	9.9	7.1	1.4	0.7	8.4	0.8	0.1	0.8	»	52.5
b.	5.5	4.8	3.5	3.»	»	»	»	»	»	»	
Jemeppe s/ Sambre. a.	54.7	9.6	2.5	»	1.6	»	»	»	»	»	49.2
b.	0.8	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Houdeng-Goegnies . a.	45.5	1.»	1.3	»	»	»	0.1	»	0.4	»	47.2
b.	»	»	1.1	»	»	»	»	»	»	»	
Schaerbeek . . . . a.	13.7	2.1	0.2	0.4	0.2	»	»	»	»	»	45.1
b.	11.1	14.6	0.4	1.4	1.»	»	»	»	»	»	
Seneffe . . . . . a.	3.4	21.5	3.5	5.7	1.2	»	»	»	»	»	55.2
b.	»	»	»	0 1	»	»	»	»	»	»	
Tamines. . . . . a.	14.7	5.2	4 8	1.4	»	»	»	»	»	»	50.6
b.	4.2	»	»	0.3	»	»	»	»	»	»	
Ostende. . . . . a.	1.6	»	0.9	21.2	»	4.1	1.»	»	»	»	29.1
b.	»	0.1	0.2	»	»	»	»	»	»	»	
A reporter. . . a.	490.2	872.6	401.8	374.2	241.7	165.2	58.7	12.8	17.3	12.1	3,553.7
b.	223.5	300.6	226.3	104.7	72.»	»	»	»	»	»	

	PAR ABONNEMENT { a. au prix ordinaire / b. au prix réduit de 50 p. °/₀ } de										ENSEMBLE.
	1 lieue.	2 lieues.	3 lieues.	4 lieues.	5 lieues.	6 lieues.	7 lieues.	8 lieues.	9 lieues.	10 lieues.	
Report. . . a.	490.2	872.6	401.8	574.2	241.7	165.2	38.7	12.8	17.5	12.1	3,553.7
Report. . . b.	223.5	500 6	226.5	104.7	72.»	»	»	»	»	»	
Pepinster . . . . . a.	7.1	1.5	»	0.2	0.2	»	»	»	»	»	27.6
Pepinster . . . . . b.	15.»	2.1	»	0.6	0.9	»	»	»	»	»	
Bois-du-Luc . . . . a.	12.4	10.9	»	0.2	»	»	»	»	»	»	26.6
Bois-du-Luc . . . . b.	0.8	2.2	0.1	»	»	»	»	»	»	»	
Jemelle . . . . . a.	1.1	2.8	»	»	»	»	»	0.6	»	»	26.4
Jemelle . . . . . b.	5.9	16.»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Nivelles . . . . . a.	4.»	5.6	6.2	5.2	1.9	2.6	»	»	0.2	»	24.8
Nivelles . . . . . b.	0.2	0.3	0.1	0.4	0.1	»	»	»	»	»	
Saint-Ghislain . . . a.	3.8	3.»	3.»	0.8	»	»	0.1	»	»	»	23.8
Saint-Ghislain . . . b.	5.3	6.8	0.9	0.1	»	»	»	»	»	»	
Namur . . . . . a.	1.7	6.1	5.2	1.5	0.2	1.3	0.1	0.8	»	»	23.6
Namur . . . . . b.	0.4	1.9	2.7	0.2	1.3	»	»	»	»	»	
Ruysbroeck . . . . a.	15.1	5.8	»	»	0.2	»	»	0.1	0.3	»	21.3
Ruysbroeck . . . . b.	1.1	0.7	»	»	»	»	»	»	»	»	
Hal. . . . . a.	12.»	»	8.3	0.3	»	»	0.3	»	0.1	»	21.»
Hal. . . . . b.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Ecaussines. . . . . a.	8.6	4.»	4.3	2.7	0 3	»	»	»	»	»	20.8
Ecaussines. . . . . b.	0.6	»	»	0.1	»	»	»	»	»	»	
Jemappes . . . . . a.	6.6	2.3	1.»	1.2	»	»	0.3	»	»	»	19.5
Jemappes . . . . . b.	1.»	3.»	4.1	»	»	»	»	»	»	»	
Soignies. . . . . a.	7.»	2.3	0.6	0.6	0.1	0.8	0.1	»	»	»	18.3
Soignies. . . . . b.	3.6	0.6	0.3	0 1	»	»	»	»	»	»	
Tubize . . . . . a.	6.3	3.3	2.»	1.2	2.1	0.3	0.3	»	0.3	»	17.9
Tubize . . . . . b.	1.6	»	»	»	0.1	»	»	»	»	»	
Uccle . . . . . a.	14.3	2.»	»	»	»	»	»	0.4	»	»	16.7
Uccle . . . . . b.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Bracquegnies. . . . a.	7.1	4.2	0.2	0.4	»	»	1.4	0.2	»	»	16.1
Bracquegnies. . . . b.	2.2	0.4	»	»	»	»	»	»	»	»	
Tournay . . . . . a.	1.3	2.8	1.1	3.6	2.4	1.8	»	»	»	0.2	15.4
Tournay . . . . . b.	0.1	»	0.1	»	»	»	»	»	»	»	
A reporter. . . a.	396.6	929.4	455.9	392.1	249.1	172.4	41.3	14.9	18.2	12,3	3,873.3
A reporter. . . b.	263.3	534.6	254.8	106.2	74.4	»	»	»	»	»	

		PAR ABONNEMENT { a. au prix ordinaire / b. au prix réduit de 50 p. °/₀ } de										ENSEMBLE.
		1 lieue.	2 lieues.	3 lieues.	4 lieues.	5 lieues.	6 lieues.	7 lieues.	8 lieues.	9 lieues.	10 lieues.	
Report. . .	a.	590.6	929.4	433.9	592.1	249.1	172.4	41.3	14.9	18.2	12.3	3,873.5
	b.	263.3	334 6	234.8	106.2	74.4	»	»	»		»	
Binche	a.	0.2	10.»	0.7	0.1	0 3	0.1	»	»	»	»	13.9
	b.	2.3	0.2	»	»	»	»	»	»	»	»	
Pont-à-Celles . . .	a.	2.7	0.4	»	0.9	0.3	»	»	»	»	»	13.5
	b.	6.8	0.4	»	»	2.»	»	»	»	»	»	
Le Trooz-Aval . . .	a.	1.6	8.5	1.6	0.1	»	»	»	»	»	»	11.8
	b.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Fontaine-l'Évêque .	a.	4.7	3.2	0.1	0.1	»	1.6	»	»	»	»	11.8
	b.	0.5	1.1	0.2	0.3	»	»	»	»	»	»	
Cronfestu	a.	3.8	1.1	»	0.2	»	0.1	3.3	»	»	»	11.7
	b.	0.9	2.1	»	»	0.2	»	»	»	»	»	
Vilvorde	a.	0.2	10.5	»	»	»	»	»	»	»	»	10.7
	b.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Stations diverses . .	a.	411.7	241.7	75.8	72.»	24.6	8.6	5.9	14.6	2.4	3.»	1,048.»
	b.	61.1	57.1	37.2	37.9	14.4	»	»	»	»	»	
Totaux . . .	a.	1,021.5	1,204.8	512.1	465.5	274.3	182.8	30.5	29.5	20.6	15.3	4,991.9
	b.	554.7	575.5	272.2	144.6	91.»	»	»	»	»	»	

§ 2. BAGAGES.

XXII à XXIV, XXVII, XXVIII et XXXII. La recette des bagages, en 1879, est inférieure à celle de 1878, de fr. 6,564-55, ou de 0.78 p. °/₀, savoir :

		En 1879.	En 1878.		Différences pour 1879.
Bagages	taxés au *minimum*. fr.	87,629 11	93,979 50	A. R. 93,979 30 / L. f. F. »	— 6,350 19
	— au poids . . .	746,227 22	746,441 58	A. R. 736,844 91 / L. f. F. 9,596 67	— 214 36
	Totaux. . fr.	853,856 53	840,420 88	A. R. 830,824 21 / L. f. F. 9,596 67	— 6,564 55

XXI et XXIII. La recette des bagages entre pour 0.84 p. °/₀ dans la recette totale. Ce rapport était de 0.88 (1) p. °/₀ en 1878.

XXIII et XXXII. Les parcours et les produits *moyens* sont les suivants :

		En 1879.	En 1878 (2).
Parcours *moyens* par quintal (poids taxé).. . . .	lieues. . . .	15.04	. . . 14.6
Produits *moyens*	par expédition taxée au *minimum* . . fr.	0.505	0.502
	par quintal (poids taxé) . . . . . fr.	4.512	3.994 4.378 5.865
	par quintal-lieue . . . . . fr. . . .	0.500	. . 0.500

(1) { A. R. 0.88 / L. f. F. 1.06 } 0.88 p. °/₀.

(2) Ancien réseau seulement, les attachements relatifs aux lignes fusionnées des Flandres n'ayant pas été tenus en 1878.

§ 3. COLIS PAR EXPRÈS, PETITS PAQUETS ET ARTICLES DE MESSAGERIES.

XXII à XXIV et XXXII à XLII. D'un exercice à l'autre, la recette de cette catégorie de transports a augmenté de fr. 219,094-47 ou de 3.64 p. %, savoir :

	Recette.			Produits moyens par kilog.	
	En 1879.	En 1878.		En 1879.	En 1878.
Colis par exprès. . fr.	916,004 21	877,267 59	{A.R. 867,906 66 / L.f.F. 9,360 93}	0.093	0.099 {A.R. 0.090 / L.f.F. 0 111}
Petits paquets. . . .	572,916 56	580,510 28	{A R. 374,436 81 / L.f F. 6,073 47}	0.104	0.112 {A.R. 0.122 / L.f.F. 0 020}
Articles de messageries.	4,948,115 51	4,760,165 54	{A.R. 4,694,335 66 / L.f.F. 65,827 88}	0.020	0.020 {A R. 0 021 / L f.F. 0 009}
Totaux fr.	6,237,055 88	6,017,941 41	{A.R 5,936,679 13 / L.f F. 81,262 28}	0.025	0.025 {A.R. 0.025 / L.f.F. 0.011}
Différence pour 1879.	+ 219,094 47			»	

XXXII. Le produit *moyen* par expédition s'est élevé à fr. 0.572 en 1879, et à fr. 0.559 en 1878.

XXII et XXIII. Ce groupe de transports entre pour 6.27 p. % dans la recette totale ; en 1878, c'était 6.32 p. % (1).

§ 4. GROSSES MARCHANDISES.

	Mouvement (Tonnes.)	Recette.	Produits moyens par tonne embarquée.
XXII à XXIV, et XXXII à XLVII. En 1879. . .	16,926,299	58,468,425 50	3.454
En 1878. . .	15,777,988 {A.R. 15,581,516 / L.f.F. 196,472}	53,983,235 96 {A.R. 53,713,840 78 / L.f.F. 271,395 18}	3.422 {A.R. 3.447 / L f.F.1.381}
Différences pour 1879.	+ 1,148,311	+ 4,485,189 54	+ 0.052

Le produit *moyen* de la tonne embarquée a été, en 1868, de fr. 3-09 ; en 1869, de fr. 2-91 ; en 1870, de fr. 2-90 ; en 1871, de fr. 3-14 ; en 1872, de fr. 2-95 ; en 1873, de fr. 2-97 ; en 1874, de fr. 2-96 ; en 1875, de fr. 3-53 ; en 1876, de fr. 3-55, et en 1877, de fr. 3-55.

XXII et XXIII. Le rapport de la recette des grosses marchandises à la recette totale, est de 58.79 p. %. En 1878, c'était 56-76 p. %. (2)

XLIII. L'annexe XLIII indique le tonnage des principales marchandises transportées, *aux diverses distances,* pendant l'année 1879.

XLIV et XLV. Les annexes XLIV et XLV donnent la récapitulation, *par natures,* des mêmes marchandises, expédiées, en 1879, par chacun des bureaux de l'Etat et par chacune des exploitations en relation de service mixte ou international.

XLVI. L'annexe XLVI fournit le relevé, par distances, du tonnage et du nombre de tonnes-lieue des grosses marchandises (tarif 3) transportées pendant l'année 1879.

XLVII. Afin de pouvoir vous rendre compte des courants de transport des grosses marchandises sur les chemins de fer de l'État, j'en ai fait dresser, pour 1879, une carte figurative.

Cette carte forme l'annexe XLVII et sera distribuée ultérieurement.

---

(1) {A.R. 6.30 / L.f.F. 9.12} 6.32 p. %.

(2) {A.R 57.02 / L.f.F,30.47} 56.76 p. %.

§ 5. FINANCES, ÉQUIPAGES, CHEVAUX ET BESTIAUX.

		Recette. En 1879.	Recette. En 1878.	Produits moyens par expédition. En 1879.	Produits moyens par expédition. En 1878.
XXII à XXIV, et XXXII à XLII.	Finances. . . . fr.	244,541 52	264,445 06 {A.R. 262,022 40 / L.f.f. 2,422 66}	0.515	0.512 {A.R. 0 514 / L f f. 0 156}
	Équipages	21,364 41	22,209 84 {A.R. 23,080 48 / L.f.f. 129 36}	45.553	43 294 {A R. 43.898 / L.f.f. 12 936}
	Chevaux et bestiaux .	996,117 80	973,872 68 {A R 968,221 19 / L.f.f. 5,649 49}	19.851	19.228 {A.R 19.349 / L f f. 0.292}
	Totaux. . fr.	1,262,023 73	1,260,527 58 {A.R. 1,252,320 07 / L.f.f. 8,201 51}		
	Différence en plus pour 1879. .		1,496 15		

XXII et XXIII. Dans la recette totale de l'exploitation, ces catégories de transports n'entrent, en 1879, que pour 1.28 p. %. Cette part était, en 1878, de 1.33 p. %. (1)

Le tableau suivant résume les produits des transports de chevaux et bestiaux, pendant les années 1870 à 1879 :

	RECETTE DES TRANSPORTS EFFECTUÉS					
	A GRANDE VITESSE.	A PETITE VITESSE. 1re catégorie	2e catégorie.	3e catégorie.	Ensemble	TOTAUX.
	Francs.	Francs.	Francs	Francs	Francs.	Francs.
1870	66,526	34,093	46,658	401,208	481,959	548,485
1871	75,213	34,505	49,938	549,789	634,330	709,445
1872	60,166	38,676	52,698	523,795	615,169	675,335
1873 Ancien réseau	66,977	35,352	54,681	489,999	580,012	763,193
1873 Luxembourg	(2)	(3)	(3)	(3)	116,204	
1874 Ancien réseau	77,716	36,124	58,569	512,815	607,508	816,883
1874 Luxembourg	(3)	(3)	(3)	(3)	131,659	
1875	95,186	45,175	75,404	716,647	835,224	930,410
1876	94,110	30,126	76,262	696,544	822,932	917,042
1877	91,831	33,263	82,205	752,382	887,850	979,681
1878 Ancien réseau	92,683	37,602	82,289	735,650	875,541	973,875
1878 Lignes des Flandres . .	3,123	(3)	(3)	(3)	2,326	
1879	110,307	37,208	84,062	744,541	885,811	996,118

§ 6. PRODUITS EXTRAORDINAIRES.

XXII à XXIV et XLVIII. L'annexe LXVIII énumère les recettes extraordinaires de l'année 1879.

Elles se sont élevées à. . . . . fr. 2,146,947 54

Le chiffre correspondant, en 1878, était de . . . . . 2.600,435 06 {A R 2,590,829 34 / L f f. 9,605 72}

C'est, pour 1879, une diminution de. . . . . fr. 453,487 52

(1) {A.R. 1.33 / L.f.f. 0.95} 1.33 p. %.

(2) Ce produit est compris dans la recette des transports effectués à petite vitesse.

(3) Ce détail fait défaut.

Cette diminution porte, notamment, sur la quote-part des sociétés particulières dans les dépenses d'exploitation, et sur le produit de la location de matériel de traction et de transport.

XXII et XXIII. Les produits extraordinaires correspondent, en 1879, à 2.16 p. °/₀ de la recette totale. En 1878, c'était 2.73 p. °/₀. (1)

§ 7. PRODUITS INDIRECTS.

XLVIII. Les produits indirects encaissés par l'Administration des domaines, pour compte du chemin de fer de l'État, se sont élevés, en 1879, à fr. 206,023-72 et, en 1878, à fr. 323,021-46. C'est, pour 1879, une différence en moins de fr. 116,997-74, due à l'importance moins grande des ventes d'excédents d'emprises.

§ 8. RECETTE FICTIVE DES TRANSPORTS EFFECTUÉS GRATUITEMENT OU AVEC RÉDUCTION.

XLIX. Les réductions, accordées sur les taxes normales, représentent, en 1879, une somme de fr. 4,029,079-86, au lieu de fr. 3,222,623-79 en 1878.

L'écart de fr. 806,456-07 à charge de 1879, est dû, notamment, à l'importance plus grande des transports effectués pour les Postes, ainsi que des transports militaires, d'émigrants et de sociétaires.

§ 9. TRANSPORTS EFFECTUÉS EN SERVICES INTÉRIEUR ET MIXTES.

XXIV, XXVI, XXVII et XXXII à XXXVI. Les transports en *service intérieur* ont fourni en 1879, fr. 62,796,014-07, soit 63.18 p. °/₀ de la recette totale de l'exploitation. En 1878 (fr. 56,404,224-81), ce rapport était de 59.87 p. °/₀. L'augmentation est de fr. 6,391,789-26 ou de 11.33 p. °/₀.

XXIV. XXVI, XXVII, XXXII à XXXVIII et XLV. La recette des transports en *services mixtes* s'est élevée, en 1879, à fr. 10,851,791-33, ce qui correspond à 10.92 p. °/₀ du produit total de l'exploitation. En 1878 (fr. 13,168,216-84), cette proportion était de 13.98 p. °/₀. La diminution est de fr. 2,316,425-51 ou de 17.58 p. °/₀; elle est due, notamment, à la reprise des lignes dans les Flandres.

Le tableau suivant donne la progression du trafic des *grosses marchandises* transportées en *services intérieur et mixtes,* pendant les années 1870 à 1879 :

---

(1) $\left\{\begin{matrix}\text{A R. } 2.75\\ \text{L f F. } 1.08\end{matrix}\right\}$ 2 75 p. °/₀.

Annexes à consulter.

ANNÉES.	MOUVEMENT.			RECETTE.		
	NOMBRE de TONNES.	DIFFÉRENCE DE CHAQUE ANNÉE SUR LA PRÉCÉDENTE.		FRANCS.	DIFFÉRENCE DE CHAQUE ANNÉE SUR LA PRÉCÉDENTE.	
		Chiffres absolus.	Rapport p. °/₀.		Chiffres absolus.	Rapport p. °/₀.
1870	5,420,980	+ 89,101	+ 1.64	17,474,386	+ 1,652,795	+ 9.62
1871	8,614,936	+ 3,193,956	+ 58.92	27,451,664	+ 10,257,278	+ 59.72
1872	8,867,033	+ 252,097	+ 2.93	28,642,628	+ 1,210,964	+ 4.41
1873 (1)	9,207,226	+ 340,193	+ 3.84	29,145,694	+ 501,066	+ 1.75
1874 (2)	8,932,503	— 274,723	— 2.98	28,318,242	— 825,452	— 2.83
1875	9,277,221	+ 344,717	+ 3.86	33,077,574	+ 4,759,332	+ 16.81
1876	9,374,510	+ 97,289	+ 1.05	33,410,247	+ 332,673	+ 1.01
1877	9,346,833	— 27,677	— 0.30	33,285,092	— 125,155	— 0.37
1878 (3)	10,177,191	+ 830,358	+ 8.88	34,996,827	+ 1,711,735	+ 5.14
1879 (3)	11,110,714	+ 933,523	+ 9.16	37,764,192	+ 2,767,365	+ 7.91

§ 10. TRANSPORTS EFFECTUÉS EN SERVICES INTERNATIONAUX ET DE TRANSIT.

XXIV, XXVI, XXVII, XXXII à XXXVIII et XLV.

Les *services internationaux* ont produit, en 1879, fr. 22,184,747-84, ce qui équivaut à 22.32 p. °/₀ de la recette générale. En 1878 (fr. 20,281,795-63), cette proportion était de 21.53 p. °/₀. L'augmentation est de fr. 1,902,952-21 ou de 9.38 p. °/₀; elle se répartit de la manière suivante :

	Différences. En plus.	Différences. En moins.
Voyageurs . . . . . fr.	»	386,801 57
Bagages	»	468 81
Marchandises { petites	19,202 55	»
Marchandises { grosses	2,505,574 40	»
Finances	»	11,794 18
Équipages	18 15	»
Chevaux et bestiaux	24,768 »	»
Produits extraordinaires	»	247,549 53
	2,549,563 10	646,610 89
Augmentation égale . . fr.	1,902,952 21	

XXIV, XXVI, XXVII, XXXII a XXXIV et XXXIX à XLII.

Les *services de transit* ont donné, en 1879, fr. 3,555,308-17, ce qui représente 3.58 p. °/₀ du produit total. En 1878 (fr. 4,351,677-86), ce rapport était de 4.62 p. °/₀. La diminution est de fr. 796,369-69 ou de 18.30 p. °/₀, savoir :

---

(1) Non compris les transports effectués sur les lignes du Luxembourg.

(2) — — — — — rachetées ou à racheter dans les Flandres.

(3) Non compris les transports effectués sur les lignes de l'Ouest de la Belgique, pendant les quatre premiers mois de 1879.

	Différences. En plus.	Différences. En moins
Voyageurs . . . . . fr.	»	234,804 02
Bagages	»	13,074 72
Marchandises { petites. . . .	3,160 45	»
Marchandises { grosses . . .	»	548,685 46
Finances	»	857 43
Équipages.	»	600 36
Chevaux et bestiaux	»	1,508 15
	3,160 45	799,530 14
Diminution égale. . . . fr.	796,369 69	

Les transports de *grosses marchandises,* effectués en *services internationaux et de transit,* ont présenté, de 1870 à 1879, les fluctuations indiquées ci-après :

ANNÉES	DÉSIGNATION des SERVICES.	MOUVEMENT. NOMBRE de TONNES.	Différence de chaque année SUR LA PRÉCÉDENTE. Chiffres absolus.	Rapport p. °/o	RECETTE. FRANCS.	Différence de chaque année SUR LA PRÉCÉDENTE. Chiffres absolus.	Rapport p. °/o
1870	Internationaux.	2,070,210	+ 483,063	+ 30.36	4,537,814	— 79,534	— 1.72
	Transit. . . .	123,145	— 29,097	— 19.11	424,438	— 140,859	— 24.92
	Ensemble. .	2,193,355	+ 432,966	+ 20.63	4,962,252	— 220,393	— 4.44
1871	Internationaux.	2,335,146	+ 264,936	+ 12.80	6,919,522	+2,381,708	+ 52.48
	Transit. . . .	48,888	— 74,255	— 60.30	258,639	— 165,799	— 39.06
	Ensemble. .	2,384.034	+ 190,681	+ 8.70	7,178,161	+2,215,909	+ 44.66
1872	Internationaux.	4,065,881	+1.728,735	+ 74.03	9,197,341	+2,277,819	+ 32.91
	Transit. . . .	146,068	+ 97,180	+198 78	754,156	+ 475,517	+183.85
	Ensemble .	4,209,949	+1,825,915	+ 76.60	9,951,497	+2,755,336	+ 58.56
(1) 1873	Internationaux.	4,301,050	+ 237,149	+ 5.84	10,665,512	+1,468,171	+ 15.96
	Transit. . . .	267,168	+ 121,100	+ 82.91	1,151,441	+ 417,285	+ 56.84
	Ensemble. .	4,568,198	+ 358,249	+ 8.51	11,816,953	+1,885,456	+ 18.98

(1) *Voir* note (1) de la page 27.

ANNÉES.	DÉSIGNATION des SERVICES.	MOUVEMENT. NOMBRE de TONNES.	Différence de chaque année SUR LA PRÉCÉDENTE. Chiffres absolus.	Rapport p. °/₀.	RECETTE. FRANCS.	Différence de chaque année SUR LA PRÉCÉDENTE. Chiffres absolus.	Rapport p. °/₀.
(1) 1874	Internationaux.	3,832,838	— 468,192	— 10.89	8,813,415	— 1,852,099	— 17.36
	Transit.	522,311	+ 255,148	+ 95.50	2,198,263	+1,046,824	+ 90.01
	Ensemble . .	4,355,149	— 213,049	— 4.66	11,011,678	— 805,275	— 6.81
1875	Internationaux.	4,273,339	+ 440,521	+ 11.49	14,685,981	+5,872,368	+ 66 65
	Transit.	599,831	+ 77,520	+ 14.84	2,187,117	— 11,148	— 0.51
	Ensemble. . .	4,873,190	+ 518,041	+ 11.89	16,873,098	+5,861,420	+ 53.25
1876	Internationaux.	4,332,425	+ 59,086	+ 1.38	15,291,397	+ 605,416	+ 4.12
	Transit.	633,943	+ 34,112	+ 5.68	2,224,749	+ 37,632	+ 1.72
	Ensemble. . .	4,966,368	+ 93,178	+ 1.91	17,516,146	+ 643,048	+ 3.93
1877	Internationaux.	4,139,700	— 192,725	— 4.45	14,643,854	— 647,563	— 4.23
	Transit.	838,167	+ 204,224	+ 32.21	2,929,656	+ 704,907	+ 31.68
	Ensemble. . .	4,977,867	+ 11,499	+ 0.25	17,573,490	+ 57,544	+ 0.33
(2) 1878	Internationaux.	4,523,604	+ 383,904	+ 9.27	15,845,851	+1,200,017	+ 8.19
	Transit.	880,980	+ 42,813	+ 5.11	2,873,163	— 56,493	— 1.93
	Ensemble. . .	5,404,584	+ 426,717	+ 8.57	18,717,014	+1,145,524	+ 6.51
(3) 1879	Internationaux.	5,015,126	+ 491,522	+ 10.87	18,349,425	+2,503,574	+ 15.81
	Transit.	775,205	— 105,775	— 12.01	2,324,478	— 348,685	— 19.10
	Ensemble. . .	5,790,331	+ 385,747	+ 7.14	20,673,903	+1,956,889	+ 10.45

XXIV. L'annexe XXIV résume les transports effectués en services intérieur, mixtes, internationaux et de transit, pendant l'année 1879 et les compare aux résultats de l'exercice précédent.

(1) *Voir* note (1) de la page 27.
(2) — (2) —
(3) — (5) —

VII.

Dépenses (1).

LXXII et LXXIII. Voici, sous le rapport des dépenses d'exploitation, y compris les frais de parachèvement et d'amélioration des voies et travaux, la comparaison détaillée des deux exercices :

Services.	En 1879.	En 1878.	Différences pour 1879.
Administration centrale. fr.	988,671 42	1,029,559 94 {A.-R. 985,970 » / L.-f.-F. 43,569 91}	— 40,868 52
Régie.	84,806 21	85,258 69 {A.-R. 85,258 69 / L.-f.-F. » }	— 452 48
Services en général. . .	1,716,163 07	1,125,979 83 {A.-R. 1,078,785 83 / L.-f.-F. 47,194 » }	+ 590,183 24
Voies et travaux. . . .	14,875,174 59	14,675,087 60 {A.-R. 14,398,698 » / L.-f.-F. 276,389 60}	+ 200,086 99
Traction et matériel. . .	24,598,707 96	25,895,526 48 {A.-R. 23,639,071 » / L.-f.-F. 256,255 48}	+ 703,581 48
Transports.	16,646,788 84	16,620,172 86 {A.-R. 16,368,216 » / L.-f.-F. 251,956 86}	+ 26,615 98
Totaux. . .fr.	58,910,512 09	57,451,365 40 {A.-R. 56,555,999 52 / L.-f.-F. 875,365 88}	+1,478,946 69

Les dépenses auxquelles a donné lieu, en 1879, le service des capitaux engagés, soit pour les lignes construites par l'État, soit pour les lignes rachetées ou exploitées, sont résumées ci-après :

		En 1879.	En 1878.	Différences pour 1879.
LXVI, LXXII et LXXV.	Redevances attribuées aux Compagnies dont les lignes sont exploitées par l'État. . . fr.	4,120,424 41	3,964,483 65	+ 155,940 78
LXVII et LXXI.	Annuités de rachat dues aux Compagnies concessionnaires.	15,833,007 »	15,849,785 90	— 16,778 90
LXVII.	Avances du Trésor . . fr.	26,153,592 99	25,039,416 » (2)	+ 1,113,976 99
	Totaux. . . fr.	44,106,824 40	42,855,685 53	+ 1,253,138 87

DÉTAILS CONCERNANT LES DÉPENSES EN COMBUSTIBLES, HUILES ET GRAISSES.

Le tableau suivant donne la comparaison, par sortes, des quantités de combustibles, de matières d'éclairage et de graissage consommées en 1879 et en 1878, ainsi que de la valeur, calculée sur les prix *moyens* payés pendant chacun de ces deux exercices.

---

(1) Non compris les dépenses des lignes dans les Flandres, qui restent à racheter. (*Voir* deuxième partie.)

(2) {A. R. 24,472,801 47 / L. f. F. 366,614 53} 25,039,416 francs.

	Unités.	En 1879. Quantités.	Prix moyens.	En 1879. VALEURS.	En 1878. Quantités.	Prix moyens.	En 1878. VALEURS.
MATIÈRES CONSOMMÉES :							
Combustibles.			Fr. c.	Fr. c.		Fr c	Fr. c
Charbon en roche	Tonne.	993	15. »	14,891 40	1,344 {A. R. 1,314 / L. f. F. » }	15.43 {A. R. 15.43 / L. f. F. » }	20,271 39 {A. R. 20,271 39 / L. f. F. » }
Charbon pour forges	—	103,366	8.02	829,063 43	115,064 {A. R. 114,003 / L. f. F. 1,061}	8.21 {A. R. 8.21 / L. f. F. 8.53}	944,945 62 {A. R. 935,896 56 / L. f. F. 9,049 06}
Charbon gailleteux	—						
Charbon maigre	—	417,401	5.70	2,377,871 03	351,128 {A. R. 345,819 / L. f. F. 5,309}	6.48 {A. R. 6.13 / L. f. F 9 89}	2,171,455 75 {A. R. 2,118,971 31 / L. f. F. 52,484 44}
Charbon briquettes	—	15	283.66	4,254 90	150 {A. R. 5 / L. f. F. 145}	20.91 {A. R. 23. » / L. f. F. 20.85}	3,136 98 {A. R. 113 87 / L. f. F. 3,023 11}
Ensemble		521,775	6.49	3,226,080 76	467,656 {A. R. 461,141 / L. f. F. 6,315}	6.71 {A. R. 6.67 / L. f. F. 9.91}	3,139,809 74 {A. R. 3,075,253 13 / L. f. F. 64,556 61}
Charbon de bois	Hectol.	1,350	1.57	2,119 50	1,229 {A. R. 1,225 / L. f. F. 4}	1.72 {A. R. 1.72 / L. f. F. 1.70}	2,113 02 {A. R. 2,106 22 / L. f. F. 6 80}
Coke	Tonne.	2,797	16.31	45,624 71	1,798 {A. R. 1,792 / L. f. F. 6}	16.84 {A. R. 16.82 / L. f. F. 24.85}	30,284 95 {A. R. 30,135 85 / L. f. F. 149 10}
Bois d'allumage neuf	M³.	8,881	6.75	59,983 43	971 {A. R. 971 / L. f. F. » }	6.64 {A. R. 6.64 / L. f. F. » }	6,447 07 {A. R. 6,447 07 / L. f. F. » }
— vieux	Id.	25,974	4.93	128,489 30	33,010 {A. R. 32,456 / L. f. F. 551}	4.74 {A. R. 4.74 / L. f. F. 4.75}	156,469 99 {A. R. 153,840 07 / L. f. F. 2,629 92}
Fagots	Le cent.	3,083	15.31	47,187 92	2,986 {A. R. 2,900 / L. f. F. 86}	15.41 {A. R. 15.30 / L. f. F. 19.15}	46,015 76 {A. R. 41,368 63 / L. f. F. 1,647 13}
Ensemble				283,401 86			241,330 79 {A. R. 236,897 84 / L. f. F. 4,432 95}
TOTAUX				3,509,482 62			3,381,140 53 {A. R. 3,312,150 97 / L. f. F. 68,989 56}
Éclairage.							
Torches-falots	Pièce.	24,535	0.37	8,955 28	24,031 {A. R. 24,030 / L. f. F. 1}	0.37 {A. R. 0.37 / L. f. F. 0.37}	8,963 56 {A. R. 8,963 19 / L. f. F. » 37}
Huile de colza épurée	Kilog.	420,190	0.74	311,023 34	409,034 {A. R. 404,641 / L. f. F. 4,393}	0.84 {A. R. 0.84 / L. f. F. 0.92}	345,556 05 {A. R. 341,517 » / L. f. F. 4,039 05}
Huile minérale	Id.	801,720	0.27	215,676 04	795,333 {A. R. 784,185 / L. f. F. 11,148}	0.31 {A. R. 0.31 / L. f. F. 0.30}	247,177 04 {A. R. 243,881 54 / L. f. F. 3,295 50}
TOTAUX				535,654 66			601,696 65 {A. R. 594,361 73 / L. f. F. 7,334 92}
Graissage.							
Graisse pour locomotives et voitures	Kilog.	(1) 11,166	0.89	(1) 9,898 43	3,597 {A. R. 3,597 / L. f. F. » }	0.52 {A. R. 0.52 / L. f. F. » }	1,859 65 {A. R. 1,859 65 / L. f. F. » }
Suif	Id.	87,342	0.86	75,121 49	95,055 {A. R. 93,061 / L. f. F. 994}	0.98 {A. R. 0.98 / L. f. F. 1.09}	92,194 55 {A. R. 91,106 23 / L. f. F. 1,088 32}
Huiles et graisses	Id.	860,220	0.69	595,075 04	803,995 {A. R. 785,971 / L. f. F. 18,024}	0.81 {A. R. 0 81 / L. f. F. 0.89}	655,414 65 {A. R. 639,001 » / L. f. F. 16,110 65}
TOTAUX				680,094 66			749,465 85 {A. R. 731,966 88 / L. f. F. 17,198 97}
TOTAUX GÉNÉRAUX				4,725,231 94			4,732,003 03 {A. R. 4,638,479 58 / L. f. F. 93,523 45}

Cette situation présente, pour 1879, une différence en plus de fr. 128,342-09

---

(1) Dans ces chiffres, la graisse pour voitures n'entre que pour une quantité de 930 kilogrammes et pour une somme de fr. 480-55 ; la différence en moins, par rapport à 1878, qui a donné pour cette consommation : 3,597 kil. et fr. 1,859-65, provient de ce que, pendant l'année 1879, on a continué la substitution de l'huile à la graisse ordinaire pour voitures.

ou 3.80 p. %, pour les combustibles ; et une différence en moins de fr. 66,041-99 ou 10.98 p. %, pour l'éclairage, et de fr. 69,071-19 ou 9.22 p. %, pour les matières de graissage.

La répartition des dépenses, entre les différents services, s'établit comme il suit :

		COMBUSTIBLES.	ÉCLAIRAGE.	GRAISSAGE.	ENSEMBLE.
Direction générale et Magasin central.	1879	9,406 00	3,491 20	334 55	13,231 84
	1878	13,079 37 (A.R. 13,079 37 / L.f.F. »)	3,269 » (A.R. 3,269 » / L.f.F. »)	» (A.R. » / L.f.F. »)	16,348 37 (A.R. 16,348 37 / L.f.F. »)
Voies et travaux.	1879	62,210 60	42,232 11	9,796 35	114,239 16
	1878	67,657 17 (A.R. 67,657 17 / L.f.F. »)	45,091 32 (A.R. 45,691 32 / L.f.F. »)	12,707 21 (A.R. 12,707 21 / L.f.F. »)	126,055 70 (A.R. 126,055 70 / L.f.F. »)
Transports — Bureaux, salles d'attente, hangars et magasins des stations ; wagons et voitures.	1879	64,743 05	195,409 58	159,934 02	420,086 65
	1878	56,777 09 (A.R. 56,632 46 / L.f.F. 144 63)	211,559 62 (A.R. 210,951 13 / L.f.F. 608 49)	179,694 92 (A.R. 179,552 96 / L.f.F. 141 96)	448,031 63 (A.R. 447,136 55 / L.f.F. 895 08)
Transports — Abords des stations, bureaux des chefs de gare et du service de traction, lampisteries et dépôts d'approvisionnements	1879	58,132 54	86,769 76	2,589 68	147,491 98
	1878	46,173 55 (A.R. 44,367 53 / L.f.F. 1,806 02)	103,231 94 (A.R. 99,752 46 / L.f.F. 3,479 48)	3,158 85 (A.R. 3,074 35 / L.f.F. 84 50)	152,564 34 (A.R. 147,194 34 / L.f.F. 5,370 »)
Arsenal de Malines.	1879	83,648 88	8,012 11	46,815 57	138,476 56
	1878	85,037 90 (A.R. 85,037 90 / L.f.F. »)	7,158 40 (A.R. 7,158 40 / L.f.F. »)	35,819 17 (A.R. 35,819 17 / L.f.F. »)	128,015 47 (A.R. 128,015 47 / L.f.F. »)
Ateliers des locomotives dans les stations.	1879	105,465 16	33,999 78	32,890 54	172,346 48
	1878	76,793 08 (A.R. 76,145 55 / L.f.F. 647 53)	34,620 44 (A.R. 32,914 98 / L.f.F. 1,705 46)	38,005 41 (A.R. 35,675 39 / L.f.F. 2,330 02)	149,418 93 (A.R. 144,735 92 / L.f.F. 4,683 01)
Ateliers des voitures dans les stations.	1879	59,840 44	57,957 33	9,764 18	127,561 95
	1878	57,293 24 (A.R. 57,111 62 / L.f.F. 181 62)	72,881 86 (A.R. 72,385 62 / L.f.F. 496 24)	10,487 78 (A.R. 9,846 81 / L.f.F. 640 97)	140,662 88 (A.R. 139,344 05 / L.f.F. 1,318 83)
Locomotives (1) — à voyageurs		940,757 81		151,470 71	
Locomotives (1) — à marchandises		1,782,060 14		220,432 36	
Locomotives (1) — pour manœuvres		269,054 53		38,586 66	
Locomotives (1) — Ensemble.	1879	2,991,872 53	3,140 94	410,489 73	3,405,503 20
	1878	2,914,937 12 (A.R. 2,849,209 47 / L.f.F. 65,727 65)	8,747 44 (A.R. 8,245 61 / L.f.F. 501 83)	459,001 17 (A.R. 445,768 25 / L.f.F. 13,232 92)	3,382,685 73 (A.R. 3,303,223 33 / L.f.F. 79,462 40)
Machines fixes.	1879	67,911 22	96,157 97	7,450 06	171,519 25
	1878	57,655 16 (A.R. 57,197 » / L.f.F. 458 16)	103,126 98 (A.R. 102,599 91 / L.f.F. 527 07)	10,271 72 (A.R. 9,503 12 / L.f.F. 768 60)	171,053 86 (A.R. 169,300 03 / L.f.F. 1,753 83)
Postes (timbres et bureaux ambulants)	1879	2,729 41	4,639 11	9 81	7,378 33
	1878	2,985 25 (A.R. 2,973 69 / L.f.F. 11 56)	6,446 42 (A.R. 6,436 29 / L.f.F. 10 13)	12 01 (A.R. 12 01 / L.f.F. »)	9,443 68 (A.R. 9,421 99 / L.f.F. 21 69)
Télégraphes.	1879	3,522 70	3 853 67	20 17	7,396 54
	1878	2,751 60 (A.R. 2,739 21 / L.f.F. 12 39)	4,963 23 (A.R. 4,957 01 / L.f.F. 6 22)	7 61 (A.R. 7 61 / L.f.F. »)	7,722 44 (A.R. 7,703 83 / L.f.F. 18 61)
Totaux. . . fr.	1879	3,509,482 63	535,654 66	680,094 66	4,725,231 94
	1878	3,381,140 53 (A.R. 3,312,150 97 / L.f.F. 68,989 56)	601,696 65 (A.R. 594,361 73 / L.f.F. 7,334 92)	749,165 85 (A.R. 731,966 88 / L.f.F. 17,198 67)	4,732,003 03 (A.R. 4,638,479 58 / L.f.F. 93,523 45)
Différences pour 1879.		+ 128,342 09	— 66,041 99	— 69,071 19	— 6,771 09

(1) *Voir* annexe XIX, pour le détail des combustibles et des matières de graissage employés et rapportés à la locomotive-, au train- et au véhicule-kilomètre.

VIII.

Récapitulation.

Comparaison résumée des années 1879 et 1878.

§ 1er. RÉPARTITION DES PRODUITS PAR NATURE DE TRAFIC.

		En 1879.	En 1878.	Différences pour 1879.
XXIII, LXXII et LXXIV.	Voyageurs. . . . fr.	30,490,571 80	30,391,861 58 {A. R. 29,881,415 61 / L. f. F. 510,445 97}	+ 98,710 22
	Bagages.	833,856 33	840,420 88 {A. R. 830,824 21 / L. f. F. 9,596 67}	— 6,564 55
	Marchandises { petites .	6,237,035 88	6,017,941 41 {A. R. 5,936,679 13 / L. f. F. 81,262 28}	+ 219,094 47
	Marchandises { grosses.	58,468,425 30	53,985,235 96 {A. R. 53,713,840 78 / L. f. F. 271,393 18}	+4,483,189 34
	Finances	244,541 52	264,445 06 {A. R. 262,022 40 / L. f. F. 2,422 66}	— 19,903 54
	Equipages.	21,364 41	22,209 84 {A. R. 22,080 48 / L. f. F. 129 36}	— 845 43
	Chevaux et bestiaux. .	996,117 80	973,872 68 {A. R. 968,223 19 / L. f. F. 5,649 49}	+ 22,245 12
	Ensemble. . fr.	97,291,913 04	92,495,987 41 {A. R. 91,615,085 80 / L. f. F. 880,901 61}	+4,795,925 63
XLVIII.	Produits extraordinaires	2,146,947 54	2,600,435 06 {A. R. 2,590,829 34 / L. f. F. 9,605 72}	— 453,487 52
	Ensemble. . fr.	99,438,860 58	95,096,422 47 {A. R. 94,205,915 14 / L. f. F. 890,507 33}	+4,342,438 11
XLVIII.	Produits indirects (1) .	105,834 56	98,461 79 {A. R. 98,461 79 / L. f. F. » }	+ 7,372 77
	Totaux. . fr.	99,544,695 14	95,194,884 26 {A. R. 94,304,376 93 / L. f. F. 890,507 33}	+4,349,810 88
XLIX.	Montant de la remise accordée sur les transports effectués gratuitement ou avec réduction sur les prix normaux des tarifs, pour compte d'Administrations publiques (*pour mémoire*). . . . fr.	5,434,110 57	2,728,156 69 {A. R. 2,728,156 69 / L. f. F. » }	+ 705,955 88
	Totaux généraux. fr.	102,978,805 71	97,923,040 95 {A. R. 97,032,533 62 / L. f. F. 890,507 33}	+5,055,764 76

XXII et XXIII. Une recette de 100 francs, répartie proportionnellement à l'importance des transports, donne les résultats suivants :

	En 1879.		En 1878.	
Voyageurs	30 66	100	31 96 {A. R. 31 72 / L. f. F. 57 32}	100
Bagages	0 84		0 88 {A. R. 0 88 / L. f. F. 1 05}	
Marchandises { petites.	6 27		6 52 {A. R. 6 30 / L. f. F. 9 12}	
Marchandises { grosses	58 79		56 76 {A. R. 57 02 / L. f. F. 30 47}	
Finances.	0 25		0 28 {A. R. 0 28 / L. f. F. 0 27}	
Équipages.	0 02		0 02 {A. R. 0 02 / L. f. F. 0 01}	
Chevaux et bestiaux.	1 01		1 03 {A. R. 1 03 / L. f. F. 0 67}	
Produits extraordinaires	2 16		2 75 {A. R. 2 75 / L. f. F. 1 08}	

(1) Non compris les aliénations d'immeubles, dont le montant (fr. 100,189-16 en 1879, et fr. 224,359-67 en 1878) est reporté au compte de premier établissement, d'après les formules nouvelles adoptées pour le compte financier du chemin de fer.

§ 2. RÉPARTITION, PAR SERVICES, DES PRODUITS RÉALISÉS EN 1879.

		Service intérieur.	Services mixtes.	Services internationaux et de transit.	Services réunis.
XXIV.	Voyageurs . . . . fr.	25,672,632 57	1,258,797 71	3,564,722 36	30,476,152 64
	Bagages.	432,487 75	54,944 95	346,260 06	833,692 76
	Marchandises { petites .	4,635,052 42	645,929 53	950,647 05	6,231,629 »
	Marchandises { grosses .	28,971,818 74	8,792,372 92	20,673,902 71	58,438,094 57
	Finances	185,720 47	23,554 84	57,502 44	244,357 75
	Equipages	14,636 95	2,554 51	4,572 95	21,364 41
	Chevaux et bestiaux . .	758,979 24	94,076 87	162,848 44	995,904 55
	Produits extraordinaires.	2,146,665 93	»	»	2,146,665 93
	Ensemble. . fr.	62,796,014 07	10,851,791 55	25,740,056 01	99,587,861 41
XXII.	Produits des transports effectués, pendant les 4 premiers mois de 1879, sur les lignes de l'Ouest de la Belgique (Anseghem à Ingelmunster et Dixmude à Nieuport), dont le détail par services fait défaut . . . . . fr.				50,999 17
	Total . . . . . fr.				99,638,860 58
XLVIII.	Produits indirects (1)				105,834 56
	Total général. . . . . fr.				99,544,695 14

§ 3. RECETTE, DÉPENSE, BÉNÉFICE, PAR UNITÉ DE TRAVAIL.

L.		En 1879.	En 1878.		Différences pour 1879.
	Recette par :				
	Voie-kilomètre. . . . . fr.	40,143 39	40,205 18	A. R. 42,635.56 / L. f. F. 5,718.79	— 61.79
	Locomotive-train-kilomètre. . .	3 59645	3 76207	A. R. 3.79927 / L. f. F. 1.84798	— 0.16562
	Véhicule-kilomètre	0 33221	0 32505	A. R. 0.32570 / L. f. F. 0.26840	+ 0.00716
	Train-kilomètre	3 93683	4 10032	A. R. 4.14452 / L. f. F. 1.92668	— 0.16349
	Dépense par :				
	Voie-kilomètre. . . . . fr.	23,600 75	24,189 95	A. R. 25,498 53 / L. f. F. 5,621.55	— 589.20
	Locomotive-train-kilomètre . .	2 41440	2 26350	A. R. 2.27218 / L. f. F. 1.81656	— 0 14910
	Véhicule-kilomètre	0 49531	0 49557	A. R. 0.19479 / L. f. F. 0.26384	— 0.00026
	Train-kilomètre	2 31451	2 46701	A. R. 2.47866 / L. f. F. 1.89392	— 0.15250
	Bénéfice par :				
	Voie-kilomètre. . . . . fr.	16,542 64	16,015 23	A. R. 17,137.03 / L. f. F. 97 24	+ 527.41
	Locomotive-train-kilomètre . .	1 48205	1 49857	A. R. 1.52709 / L. f. F. 0.03142	— 0.01652
	Véhicule-kilomètre	0 13690	0 12948	A. R. 0.13091 / L. f. F. 0.00456	+ 0.00742
	Train-kilomètre	1 62232	1 63331	A. R. 1.66586 / L. f. F. 0.03276	— 0.04099

§ 4. RECETTE PAR KILOMÈTRE DE VOIE EXPLOITÉ.

Les calculs ci-dessus, relatifs à toutes les catégories de transports, sont rapportés à la longueur *moyenne totale* du réseau exploité.

Que si l'on retranche de cette longueur certaines parties exclusivement affectées au transport des marchandises, on obtient la longueur réellement parcourue par

---

(1) Non compris le montant des aliénations d'immeubles, s'élevant à fr. 100,189-16. [*Voir* note (1) de la page 53.]

les trains de voyageurs. Dans ces conditions, les calculs donnent les résultats suivants :

			Longueur moyenne exploitée.	Recette totale.	Recette moyenne par kilomètre.
I.	Trains de voyageurs.	En 1879	2,330k.786	33,672,268 30 (1)	14,403 85
		En 1878	2,213k.383 {A. R. 2,057k.667 / L. C. F. 155k.716}	33,490,969 43 (1) {A. R. 32,853,989 18 / L. C. F. 600,980 25}	15,131 42 {A. R. 15,981 20 / L. C. F. 3,897 99}
		Différences pr 1879.	+ 117k.403	+ 81,298 87	— 727 27
	Trains de marchandises.	En 1879	2,477k.092	63,719,644 74	25,723 57
		En 1878	2,365k.278 {A. R. 2,209k.562 / L. C. F. 155k.716}	59,005,017 98 {A. R. 58,731,016 62 / L. C. F. 273,921 36}	24,946 34 {A. R. 26,580 42 / L. C. F. 1,759 11}
		Différences pr 1879.	+ 111k.814	+4,714,626 76	+ 777 23

§ 5. RÉSULTATS DE L'EXPLOITATION. — ANNÉES 1879 ET 1878 (2).

LXXII à LXXIV. La comparaison des résultats de 1879 à ceux de 1878 peut se résumer comme il suit.

	En 1879.	En 1878.	Différences pour 1879.
Longueur kilométrique *moyenne* exploitée.	2,477k.092	2,365k.278 {A. R. 2,209k.562 / L. C. F. 155k.716}	+ 111k.814
Recettes brutes des lignes exploitées (3) . . . . . fr.	99,438,860 58	95,096,422 47 {A. R. 94,205,915 14 / L. C. F. 890,507 33}	+ 4,342,438 11
Dépenses d'exploitation proprement dites (4). . . . . fr.	58,461,220 86	57,215,952 04 {A. R. 56,340,586 16 / L. C. F. 875,365 88}	+ 1,245,268 82
Recettes nettes. . . . . fr.	40,977,639 72	37,880,470 43 {A. R. 37,865,328 98 / L. C. F. 15,141 45}	+ 3,097,169 29

La recette nette de l'exploitation, en 1879, est de fr. 40,977,639-72, et le

---

(1) Comprenant la recette des voyageurs, des bagages, des marchandises expédiées à grande vitesse (tarif 1), des marchandises taxées au tarif 2 (services internationaux), des équipages, des chevaux et des bestiaux transportés à grande vitesse.

(2) Non compris les lignes dans les Flandres, qui restent à racheter. (*Voir* deuxième partie.)

XLVIII. (3) Y compris les produits extraordinaires (fr. 2,146,947-54 en 1879, et fr. 2,600,433-06 en 1878), ainsi que les redevances dues aux Compagnies dont les lignes sont exploitées par
LXXV. l'État (fr. 4,120,424-41 en 1879, et fr. 3,964,483-63 en 1878). — Non compris les produits
XLVIII. indirects (fr. 105,854-56 en 1879, et fr. 98,461-79 en 1878).

(4) Non compris les dépenses pour travaux de parachèvement et d'amélioration payées sur fonds des budgets. Ces dépenses se répartissent comme il suit :

	En 1879	En 1878.
a) Établissement de la route. . . . . fr.	221,955 83	158,415 04
b) Plus-value résultant du remplacement de rails faibles par des barres de plus fort calibre . . . fr.	153,624 66	53,501 82
c) Bâtiments et dépendances des stations	75,512 74	23,496 50
Ensemble. . . . . fr.	449,091 23	215,413 36
En y ajoutant les dépenses d'exploitation proprement dites, ci. . . . . fr.	58,461,220 86	57,215,952 04
on trouve le montant total des dépenses budgétaires, LXXII. soit . . . . . fr.	58,910,312 09	57,431,365 40

rapport de la dépense à la recette brute est de 58.79 p. %. Ce rapport était, en 1878, de 60.17 p. % (1).

Le rapport serait plus favorable encore, si l'on tenait compte, et il serait juste de le faire, de la somme de 958,000 francs (2), montant du minimum d'intérêt garanti aux lignes de Spa à la frontière Grand-Ducale, de l'Ourthe, de Libramont à Bastogne, et de Lichtervelde à Furnes. On aurait alors 58.23 p. % pour 1879, et 59.57 p. % pour 1878 (3).

LI. L'annexe LI compare les principales exploitations de l'Europe du point de vue du produit brut de l'exploitation, ainsi que du mouvement et de la recette des voyageurs et des marchandises, pendant les années 1877 et 1878.

LII. L'annexe LII donne le relevé comparatif, par voie-kilomètre, des dépenses d'exploitation sur différents réseaux ferrés de l'Europe, pendant les années 1870 à 1879.

IX.

Tarifs.

Les tarifs et les conditions de transport ont été, en 1879, l'objet de différentes modifications. En voici les principales :

§ 1er. VOYAGEURS ET BAGAGES.

a. *Service intérieur.*

13 juin.	Création d'un tarif à prix réduits, pour les voyages scolaires.
5 août.	Création de billets aller et retour, à prix réduits, valables pour dix jours, entre certaines stations du pays et Ostende, Blankenberghe et Heyst.
1er septembre.	Création de billets aller et retour, à prix réduits, valables pour dix jours, entre certaines stations du pays et Spa.
1er octobre.	Création d'un tarif d'abonnement à prix réduits, pour les voyageurs de commerce.
—	Réduction, à 50 p. %, de la remise accordée sur les prix des coupons pour trains de plaisir, en vue de développer les excursions.

b. *Services internationaux.*

1er février.	Création de billets directs : 1° Entre Heyst, d'une part; Aix-la-Chapelle, Cologne, Düren, Düsseldorf et München-Gladbach, d'autre part; 2° Entre Enghien et Aix-la-Chapelle; 3° Entre Verviers et Berlin, par Herbesthal. — Ces derniers coupons existaient viâ Bleyberg; 4° Aller et retour, entre Londres et Berlin.
6 —	Création de billets aller et retour, entre Sterpenich et Luxembourg.

---

(1) { A. R. 59.81 / L. c. F. 98.30 } 60.17 p. %.

(2) Pour détail, *voir* note (1) de la page 69.

(3) { A. R. 59.26 / L. c. F. 89.46 } 59.57 p. %.

1er avril. Création de billets entre Paris, d'une part; Roosendael, Dordrecht, Rotterdam, Utrecht, Amsterdam, Harlem et La Haye, d'autre part, par Quiévrain et Anvers.

8 — Création de billets aller et retour, entre Gand, d'une part: Aix-la-Chapelle, Fauquemont, Maestricht, Roosendael, Dordrecht, Rotterdam, Amsterdam, Harlem, La Haye et Leyde, d'autre part.

15 mai. Création de billets aller et retour, entre Malines, d'une part; Aix-la-Chapelle, Maestricht, Roosendael, Dordrecht, Rotterdam, Amsterdam et La Haye, d'autre part.

— Création de billets simples, entre Bruxelles (Quartier-Léopold) et Arlon, d'une part; et Karthaus, d'autre part.

28 — Création de livrets-coupons de 2e classe :

1° Entre Anvers, d'une part; Darmstadt, Francfort-sur-Mein, Hombourg, Mayence, Wiesbaden, Hanovre, Brême, Hambourg, Brunswick, Magdebourg, Leipzig, Dresde, Berlin et Breslau, d'autre part ;

2° Entre Blankenberghe, d'une part, et Francfort-sur-Mein, d'autre part ;

3° Entre Bruxelles (Nord), d'une part; Darmstadt, Ems, Francfort-sur-Mein, Hombourg, Mayence, Wiesbaden, Nassau, Hanovre, Brême, Hambourg, Brunswick, Magdebourg, Leipzig, Dresde, Prague, Berlin. Breslau et Eydtkühnen, d'autre part ;

4° Entre Liége (Guillemins), d'une part; Darmstadt, Francfort-sur-Mein, Hombourg, Mayence, Hanovre, Brême, Hambourg, Brunswick, Magdebourg, Leipzig, Dresde, Berlin et Breslau, d'autre part;

5° Entre Ostende, d'une part; Darmstadt, Francfort-sur-Mein. Hombourg, Mayence, Nassau, Wiesbaden, Hanovre, Hambourg, Brunswick, Magdebourg, Leipzig, Dresde, Prague, Berlin et Breslau, d'autre part ;

6° Entre Bruxelles (Quartier-Léopold), d'une part; Hanovre, Brême, Hambourg, Brunswick, Magdebourg, Leipzig, Dresde, Prague et Berlin, d'autre part ;

7° Entre Calais, d'une part, et Berlin, d'autre part, par Blandain et Herbesthal ;

8° Entre Londres, d'une part; Hanovre, Brême, Hambourg, Magdebourg, Leipzig, Dresde, Berlin, Brunswick, Potsdam et Eisenach, d'autre part, par Ostende-Herbesthal ou Bleyberg, et par Calais-Herbesthal ou Bleyberg.

15 juin Création de billets aller et retour, entre Bruxelles (Nord) et Bruxelles (Quartier-Léopold), d'une part, et Metz, d'autre part.

15 juillet. Création de billets directs, entre Athus, Florenville, Halanzy, Signeulx et Virton-Saint-Mard, d'une part, et Luxembourg, d'autre part.

1er août. Création de billets directs, entre Halanzy, Messancy, Signeulx et Virton-Saint-Mard, d'une part ; Esch-sur-l'Alzette, Belvaux, Differdange, Pétange, Rodange, Clémency et Bettingen, d'autre part.

Les billets d'Arlon et de Sterpenich à Esch-sur-l'Alzette, Belvaux, Differdange et Pétange, ont été rendus valables par Athus et par Sterpenich, aux prix de la voie la moins coûteuse.

7 — Création de billets directs :

1° Entre Bruxelles (Quartier-Léopold), d'une part ; Coblence et Ems, d'autre part, par Sterpenich.

2° Entre Ostende, d'une part ; Coblence, Ems, Francfort-sur-Mein et Wiesbaden, d'autre part, par Sterpenich.

23 — Création de billets directs entre Ostende, d'une part ; Lille, Roubaix et Tourcoing, d'autre part, par Bruges-Thourout.

15 septembre. Création de billets aller et retour, entre Arlon, d'une part, et Strassen-Bertrange, d'autre part, par Sterpenich.

4 octobre. Création de billets aller et retour, entre Chênée, Liége (Guillemins), Pepinster, Spa et Verviers, d'une part ; Bonn, Coblence, Cologne, Düren et Eupen, d'autre part.

15 — Création de billets directs entre Courtrai et Arras.

10 novembre. Création de billets directs entre Ville-Pommerœul et Lille.

§ 2. PETITS PAQUETS.

a. *Services intérieur et mixtes.*

1er mai. Mise en vigueur des taxes uniformes pour le transport des petits paquets de 5 kilogrammes et moins, affranchis au moyen de timbres adhésifs.

1er décembre. Mise en vigueur d'une taxe uniforme de fr. 0-50, pour le transport des paquets de journaux du poids de 10 kilogrammes et moins, expédiés en service intérieur, avec affranchissement au départ.

22 — Extension du tarif des petits paquets, aux bureaux de Poste situés en dehors du réseau des voies ferrées.

b. *Services internationaux.*

1er août. Révision du tarif *Anglo-Belge,* viâ Ostende et Douvres, avec l'Agence continentale et anglaise ou le South-Eastern Railway, et établissement de relations directes avec les pays d'outre-mer desservis par les malles anglaises.

1er septembre. Création du tarif *Belge-Néerlandais,* pour le transport des petits colis de 5 kilogrammes et moins, expédiés entre la Belgique, d'une part ; la Hollande, viâ Esschen ou Achel, et les Indes Orientales, viâ Amsterdam, d'autre part.

28 — Introduction des stations du Grand-Central Belge dans le tarif *Franco-Belge* des petits paquets.

1er décembre. Création du tarif *Belge-Américain,* pour le transport des colis

de 5 kilogrammes et moins, entre la Belgique, d'une part ; les ports de New-York, Philadelphie, Montevideo, Rio-de-Janeiro, Buenos-Ayres et les principales localités des États-Unis, viâ Anvers, d'autre part.

§ 3. MARCHANDISES.

a. *Service intérieur.*

1er janvier. Déclassement des gobeletteries et des verreries, de la 1re à la 2e classe du tarif n° 3, et admission de ces articles aux prix du tarif spécial n° 6 d'exportation.

1er février. Création du tarif spécial n° 3 pour les transports de pavés, pierrailles et macadam (pierres concassées) à l'exportation par les ports de mer belges.

— Déclassement : 1° du groisil (verre cassé) de la 3e à la 4e classe du tarif n° 3 ; — 2° des rotins de la 1re à la 2e classe.

— Admission des tôles fortes en wagons ouverts et non bâchés, aux prix du tarif spécial n° 7 d'exportation.

1er mars. Déclassement : 1° du brai sec (résine), des choux verts et des navets, de la 1re à la 3e classe du tarif n° 3 ; — 2° du brai gras (résine), des graisses pour voitures et de l'huile de goudron, de la 1re à la 2e classe ; — 3° des carottes et du chlorure de calcium calciné, de la 2e à la 3e classe ; — 4° des briques réfractaires, de la 3e à la 4e classe.

1er avril. Admission, aux prix du tarif spécial n° 7 d'exportation, des pierres de taille, des bordures taillées, des carreaux en pierres bruts ciselés, des carreaux en pierres polis à l'eau, des dalles en pierres sciées ou taillées, mais non polies, et des pierres taillées mais non polies.

— Déclassement des mitrailles de fonte, de la 3e à la 4e classe, et admission de cet article aux prix du tarif spécial n° 19.

— Exonération des plantes vivantes, de l'augmentation de 50 p. % de leur poids réel à laquelle elles étaient assujetties, conformément à l'article 58 des conditions réglementaires.

1er mai. Extension à tous les envois de l'espèce, quel que soit le lieu de destination définitive, du tarif spécial n° 15 applicable aux transports de charbon effectués par quantité de 240,000 kilogrammes en destination de Mons (bassin) et de Saint-Ghislain (rivages), pour y être embarqués vers une des localités situées au-delà du point de jonction du canal de Saint-Quentin à la Sambre française.

— Déclassement, de la 3e à la 4e classe, des pavés en grés artificiel, des chiffons de laine pour engrais, du phosphate de chaux, du phosphate d'Australie (engrais phosphatés), des poussières de laine (balayures) pour engrais, des résidus de nitrate de potasse, de l'eau ammoniacale, du chlorure de

potassium, du superphosphate de chaux, des déchets de cuirs (vieux), des rognures de cuirs (vieux), des vieilles chaussures, des déchets de cornes, des os pulvérisés et des engrais non dénommés.

1er juin. Déclassement : 1° du pétrole brut et des résidus de pétrole, de la 1re à la 3e classe ; — 2° des mitrailles d'acier et de fer, de la 3e à la 4e classe.

— Admission : 1° des ardoises pour toitures, aux prix du tarif spécial n° 7 d'exportation ; — 2° des minerais non dénommés, aux prix du tarif spécial n° 8 d'importation ; — 3° des terres végétales, réfractaires, plastiques, plombeuses, à poteries et de bruyères, aux prix du tarif spécial n° 19.

1er juillet. Création du tarif spécial n° 2, pour les transports de houille, coke et briquettes de charbon, à l'exportation maritime par les ports belges, effectués par quantité de 100,000 kilogrammes.

— Déclassement des grosses toiles d'emballage en rouleaux, de la 1re à la 2e classe.

— Admission : 1° des chiffons et des vieux papiers, aux prix du tarif spécial n° 6 d'exportation ; — 2° des meules à aiguiser et à moudre, aux prix du tarif spécial n° 7 d'exportation.

1er août. Déclassement des marbres en tranches non scellées, de la 1re à la 2e classe, et admission de cet article expédié sans responsabilité, aux prix de la 3e classe.

— Admission : 1° des marbres en tranches scellées ou non scellées, et des marbres en blocs expédiés sans responsabilité, aux prix du tarif spécial n° 7 d'exportation ; — 2° des briques à bâtir, aux prix du tarif spécial n° 19.

1er septembre. Suppression des frais de chargement et de déchargement qui, pour certaines marchandises, étaient obligatoires, alors même que ces opérations étaient effectuées par les expéditeurs et les destinataires. — Abaissement, de 5 à 3 centimes par 100 kilogrammes, de la taxe à percevoir pour emploi des engins de l'Administration.

— Création : 1° du tarif spécial n° 4, pour les transports de carton lisse en feuilles, de fils de laine, de papiers à écrire ou à imprimer et de papiers peints, à l'exportation maritime par les ports belges ; — 2° du tarif spécial n° 5, pour les transports de carton-pâte en feuilles, de carton bitumé (carton goudronné), de carton-bois, de carton-paille et de papier d'emballage et à sucre, à l'exportation maritime par les ports belges.

— Déclassement du son, des issues de grains et des déchets de riz, de la 2e à la 3e classe.

1er octobre. Extension, à tous les minerais de fer de la vallée de la Meuse, Ligny, Rhisnes, Saint-Denis-Bovesse, Védrin, etc., expédiés

vers les bassins de Charleroi et du centre, de la taxe de 10 centimes par tonne-lieue, avec un franc de frais fixes, qui précédemment ne s'appliquait qu'aux relations pouvant être desservies par voie d'eau.

1er octobre. Déclassement des chiffons et des vieux papiers, de la 2e à la 3e classe.

— Admission : 1° des minerais de fer, aux prix du tarif spécial n° 2 d'exportation ; — 2° des minerais de fer et du phosphate de chaux, aux prix du tarif spécial n° 3 d'exportation ; — 3° de la faïence et de la poterie fine, aux prix du tarif spécial n° 4 d'exportation.

1er décembre. Nouvelle tarification des wagons à marchandises et des voitures à voyageurs roulant sur essieux.

— Déclassement, de la 2e à la 3e classe, des bandages de roues expédiés en wagons ouverts non bâchés et sans responsabilité, et admission de cet article aux prix du tarif spécial n° 7 d'exportation.

— Admission des allumettes chimiques, aux prix du tarif spécial n° 19.

b. — *Services internationaux.*

Tarif Anglo-Belge, viâ Anvers-Harwich.

16 avril. Exonération de l'augmentation de 50 p. % du poids réel, en faveur des plantes vivantes.

27 mai. Classification des déchets de rotins, à la 2e section par charge incomplète, et à la 5e section par charge complète.

— Déclassement des rotins bruts, de la 2e à la 5e section.

Tarif Anglo-Belge-Autrichien.

5 janvier. Mise en vigueur du 9e supplément.

20 avril. Mise en vigueur du tarif spécial pour le transport des fils de coton, de laine, de lin, de chanvre, de jute ou d'étoupe, du chanvre, du lin, du jute, des étoupes et des déchets d'étoupe pressés et de la laine, entre Kufstein (Sud-Autrichien), Fiume, Trieste et l'Italie, d'une part; la Belgique et l'Angleterre, d'autre part.

10 octobre. Mise en vigueur du tarif exceptionnel pour le transport des bois, entre les stations de la première Compagnie royale impériale privilégiée de navigation à vapeur sur le Danube, d'une part; la Belgique et l'Angleterre, d'autre part.

20 — Mise en vigueur du tarif exceptionnel pour le transport des bois entre la Bavière et l'Autriche, d'une part, et la Belgique, d'autre part.

Tarif Anglo-Belge-Berg-Marche.

1er mars. Tarification des gares allemandes d'Olsberg et de Wennemen.

— Création : 1° d'un tarif spécial n° 15 pour les envois de bestiaux, effectués entre Neuss et Quiévrain ; — 2° d'un tarif spécial n° 16 pour les envois de chicorées en racines fraîches, séchées ou en cossettes, échangés entre certaines stations des Flandres et quelques gares allemandes.

— Introduction des gares belges de Tournai et de Fleurus, dans le tarif des chevaux et bestiaux.

1er juillet. Tarification des gares allemandes d'Altenessen, Schalke et Schlebusch.

— Introduction : 1° des stations de Gand et d'Ostende (transit), dans le tarif spécial n° 9, pour le transport des minerais et des fontes brutes, de et vers Haardt et Geisweid ; — 2° des ports de Gand et d'Ostende, dans le tarif spécial des fils de fer et des pointes en fer, vers certaines gares allemandes.

— Extension : 1° du tarif spécial des chicorées, à trois relations allemandes ; — 2° du tarif spécial n° 12 pour le transport des fils de fer et des pointes en fer, aux gares d'Altenhundem, Creuzthal, Geisweid et Wennemen.

Tarif Anglo-Franco-Belge-Bavarois-Autrichien.

15 mars. Introduction : 1° de nouveaux prix pour la grande vitesse, la classe normale et les classes *A* et *B*, entre certaines stations de la Bavière, d'une part ; Anvers, Bruges, Bruxelles, Gand, Louvain, Ostende et Termonde, d'autre part ; — 2° de la station d'Eisenstein, avec application des taxes de Rosenheim ; — 3° de la station de Baisieux (Nord-Français), dans le tarif général et dans les tarifs spéciaux nos 13, 14 et 15 ; — 4° des stations d'Ypres, Langemarck, Poelcapelle, Thourout, Eessen et Handzaeme, dans le tarif spécial n° 21.

— Suppression des relations entre Kralup, Pilsen et Prague, d'une part, et les stations françaises tarifées, d'autre part.

— Admission des stations de Borgerhout et de Jemeppe-sur-Sambre, au trafic direct, avec application des taxes respectives d'Anvers (Bassins) et de Tamines.

— Tarification : 1° de la station de Taus pour les marchandises de la classe *A* ; — 2° des perles artificielles, verroteries et boutons en pierre, dans les relations entre Prague (Ouest de Bohême), Prague (Bubna) et Prague (Smichov), d'une part ; Londres et Harwich, d'autre part.

— Mise en vigueur des tarifs exceptionnels *A*, *B* et *C*, pour le transport de certaines marchandises, entre les ports belges et les stations de l'Etat de Bavière.

1er octobre. Introduction : 1° de la station de Rakonitz, avec les prix fixés

pour Zdic ; — 2° de certaines marchandises dans le tarif spécial n° 20.

1er octobre. Application des prix de la classe *D*, aux ardoises à écrire et aux touches, transportées par quantités inférieures à 10,000 kilogrammes.

— Modification du tarif spécial n° 18.

Tarif Belge-Allemand.

1er mars. Tarification des gares de Brackwede et Deutzerfeld-Kalk.

15 août. Tarification des gares de Charlottenbourg et Deutzerfeld-Kalk.

— Introduction : 1° de nouveaux prix pour les transports de pierres échangés entre Oberhausen et les gares belges ; — 2° d'une taxe spéciale de fr. 21-31 par tonne, pour les envois de pavés effectués entre Tubize-Quenast et Berlin ; — 3° des ports d'Ostende et de Gand, dans les tarifs spéciaux pour le transport des fils de fer et des pointes en fer, vers l'Allemagne ; — 4° de nouveaux prix pour les envois de « laine de laitier » échangés entre Wetzlar et Anvers (Bassins).

— Création : 1° d'un tarif spécial n° 13 pour les envois de bois de houillères, entre différentes stations allemandes et les gares charbonnières belges ; — 2° d'un tarif spécial n° 14 pour les transports de bois en grume et de bois de houillères, entre les gares de Fronhausen, Marburg, Neustadt-en-Hesse et Treysa, et certaines stations belges ; — 3° d'un tarif spécial pour le transport des chicorées en racines fraîches, séchées ou en cossettes, des stations des Flandres vers Gelsenkirchen, Siegbourg et Troisdorf.

Tarif Belge-Badois-Wurtembergeois du 15 septembre 1869.

16 juin. Mise en vigueur d'un tarif exceptionnel réduit, pour le transport des chicorées en racines fraîches, séchées ou en cossettes, au départ de certaines stations belges vers Heilbronn et Ludwigsbourg, *viâ* Herbestal (1).

15 juillet. Mise en vigueur d'un tarif spécial réduit, applicable, *viâ* Sterpenich, aux transports de chicorées en racines fraîches ou séchées, à destination de Heilbronn et de Ludwigsbourg (2).

Tarif Belge-Grand-Ducal.

5 juillet. Mise en vigueur, pour une période de trois mois, du tarif spécial provisoire pour le transport, par quantité de 120,000 kilogrammes, des minerais du grand-duché de Luxembourg vers la Belgique.

---

(1) Ce tarif a été supprimé le 22 juillet suivant.

(2) Ce tarif a été étendu à la voie de Herbesthal, le 22 du même mois.

Tarif Belge-Rhénan.

20 août. Classification des rotins filés, des rotins bruts et de la laine de laitier.

— Déclassement : 1° des bois à brûler, de la 4e à la 5e section ; — 2° des osiers et des déchets de rotins.

— Tarification : 1° de la gare rhénane de Hagen ; — 2° des gares allemandes de Barmen (Mittel), Barmen (Unter), Barmen (Ober), Dornap, Elberfeld (Mirke et Ottenbruch), Gerresheim, Haspe, Mettmann, Neanderthal et Schwelm.

— Création : 1° d'un tarif spécial pour le transport des chicorées des Flandres vers Dortmund, Dusseldorf, Essen, Gelsenkirchen, Siegbourg et Troisdorf ; — 2° d'un tarif spécial pour les envois de soude de Lampertheim vers les gares belges où se fabriquent des produits chimiques ; — 3° d'un tarif spécial pour les envois de terre réfractaire entre Lampertheim et quelques stations belges ; — 4° d'un tarif exceptionnel pour le transport des bois de houillères de l'Allemagne vers les gares charbonnières belges.

— Extension du tarif exceptionnel n° 2 pour le transport des bois, à différentes stations allemandes.

1er novembre. Diffusion du trafic avec la province de Nassau, du service Belge-Rhénan.

— Érection d'un service indépendant avec le chemin de fer de Nassau.

Tarif Belge-Sud-Ouest-Allemand.

1er juin. Tarification de Hombourg (Lorraine) et de Rohrbach, pour le trafic de transit, avec les ports de mer belges.

5 — Mise en vigueur du tarif de transit, entre les ports de mer belges et Ulm (transit), *viâ* Sterpenich.

10 — Déclassement : 1° du coton brut, des déchets de coton, déchets de fils de coton, déchets de fils de jute et déchets de twist, du tarif n° 1 au tarif exceptionnel n° 2 ; — 2° des essieux montés ou non montés, des roues de wagons montées ou non montées et des ressorts de voitures, du tarif spécial n° 1 au tarif exceptionnel n° 2.

1er juillet. Déclassement, du tarif exceptionnel n° 4 au tarif spécial n° 3, des engrais désignés ci-après :

Balayures de laine, chiffons pour engrais, chlorure de potassium pour engrais, eaux ammoniacales, phosphate de chaux, phosphorites de toutes espèces moulus ou non moulus, poussières de laine, superphosphates, cendres d'os, cornes pulvérisées, engrais potassiques et sulfate d'ammoniaque.

1er août. Mise en vigueur : 1° d'un tarif exceptionnel réduit, pour le transport du pétrole brut et du résidu de pétrole, entre les

ports de mer belges, d'une part ; Bâle, les stations de l'Alsace-Lorraine, du Sarrebruck, du Palatinat, de l'Etat de Bade et du Wurtemberg, d'autre part ; — 2° de prix nouveaux pour Bingerbruck et Creuznach dans le trafic de transit ; — 3° de taxes exceptionnelles réduites, pour les transports de pétrole brut et de résidu de pétrole, à effectuer de ou vers les mêmes stations.

1er août. Tarification des stations de la ligne de la Moselle.

5 septembre. Mise en vigueur d'un tarif spécial applicable aux transports de fruits verts, à effectuer, *viâ* Sterpenich, des stations des chemins de fer de Sarrebruck et du Nassau, pour Anvers (transit), Gand (transit), Ostende (transit), Harwich et Londres.

15 — Tarification des stations de la ligne de la Moselle, et prix nouveaux pour Bingerbruck et Creuznach dans le trafic local.

— Mise en vigueur de taxes exceptionnelles réduites : 1° pour le transport des bois entre toutes les stations belges et celles du chemin de fer de Sarrebruck ; — 2° pour le transport du pétrole brut et du résidu de pétrole, entre certaines stations belges et celles du chemin de fer de Sarrebruck.

18 — Extension, à la voie de Herbesthal, du tarif de transit entre les ports de mer belges et Ulm (transit), qui n'était applicable que *viâ* Sterpenich.

1er octobre. Mise en vigueur d'un tarif exceptionnel réduit, pour le transport des céréales à destination de Strasbourg, Strasbourg (Metzger-Thor), Grafenstaden, Erstein, et de certaines stations situées au Nord et au Nord-Ouest de Strasbourg.

1er novembre. Mise en vigueur : 1° de nouvelles taxes exceptionnelles réduites, pour le transport du coton brut, entre les ports de mer belges et les stations de Frankenthal, Landau, Ludwigshafen, Maximiliansau et Neustadt du chemin de fer du Palatinat ; — 2° de tarifs exceptionnels réduits pour le transport du tabac brut et du coton brut, entre les ports de mer belges et certaines stations du chemin de fer de l'État de Bade ; — 3° d'un tarif exceptionnel pour le transport du coton brut, entre les ports de mer belges et certaines stations du chemin de fer de l'Etat de Wurtemberg ; — 4° d'un nouveau tarif de transit pour le transport des marchandises, entre les ports de mer belges et Ulm (transit).

— Tarification de la station de Bretten (1) du chemin de fer de l'Etat de Bade.

— Introduction : 1° des stations de Böblingen et de Geislingen, dans le tarif général de transit avec le Wurtemberg ; — 2° des

(1) Cette station a été introduite, le 1er janvier 1880, dans le tarif local et dans le tarif exceptionnel pour le transport des bois entre la Belgique et le chemin de fer de l'État de Bade.

stations de Böblingen, Feuerbach et Geislingen, dans le tarif exceptionnel pour le transport de certaines marchandises, entre les ports de mer belges et certaines stations du Wurtemberg.

Tarif Belge-Suisse.

20 août. Déclassement, de la 6e à la 7e série, du coton brut, des déchets de coton, essieux montés ou non montés, pétrole brut et résidu de pétrole, ressorts de voitures, de wagons ou de locomotives, roues de wagons montées ou non montées, transportés par wagon complet de 10,000 kilogrammes ou payant pour ce poids.

20 décembre. Mise en vigueur d'un tarif spécial réduit, pour les transports de céréales, *viâ* Luxembourg-Bâle-Olten, effectués en transit entre Anvers (Bassins), Bruges (Bassins), Bruxelles (Entrepôt et Bassins), Gand (Entrepôts, docks ou Bassins), Louvain (Bassins), Ostende, Termonde (Entrepôt), d'une part, et les stations du chemin de fer Central-Suisse, d'autre part.

Tarif Franco-Belge-Anzin.

8 février. Déclassement des briques réfractaires, de la 2e à la 3e section.

31 mars. Exonération de l'augmentation de 50 p. % du poids réel, en faveur des plantes vivantes.

25 juin. Déclassement du charbon de bois, de la 3e à la 4e section.

31 octobre. Suppression des frais de manutention de toutes les marchandises expédiées par charge complète, quand les opérations que cette manutention exige sont effectuées par les ouvriers des expéditeurs ou des destinataires.

Tarif Franco-Belge-Est.

31 octobre. Création d'un tarif spécial pour le transport : 1° des fils de coton et de lin simples écrus, pour tissage, au départ des ports de de mer belges vers diverses stations de l'Est français ; — 2° des fontes brutes, en gueuses, sapots ou saumons, au départ des ports de mer belges vers Dieulouard ; — 3° des glaces au départ d'Ygney-Avricourt vers les ports de mer belges.

20 novembre. Introduction d'un tarif spécial pour le transport des minerais de fer et des pyrites, de la Belgique vers l'Est français, et vice-versa.

— Réduction des prix afférents au parcours français, pour le transport des céréales, au départ d'Anvers, vers diverses gares de la Compagnie de l'Est français.

Tarif Franco-Belge-Nord.

10 février. Déclassement des briques réfractaires, de la 2e à la 5e section.

24 — Déclassement de l'arpiment, de la 1re à la 4e section.

2 mars. Introduction de Lille et de Cambrai, dans le tarif spécial petite vitesse n° 1.

5 — Classification du schiste bitumeux, à la 2e section par charge incomplète, et à la 4e section par charge complète.

21 avril. Classification du charbon de cornue, à la 2e section par charge incomplète, et à la 5e section par charge complète.

15 mai. Classification de l'eau de chaux, à la 2e section par charge incomplète, et à la 4e section par charge complète.

3 juin. Classification des débris de peaux, à la 2e section par charge incomplète, et à la 4e section par charge complète.

19 juillet. Déclassement du charbon de bois, de la 3e à la 4e section.

14 août. Introduction de Hal dans le tarif spécial grande vitesse n° 2.

5 septembre. Introduction, au tarif, des stations belges de la ligne de Liége à Maestricht.

1er octobre. Transport gratuit des caisses et colis vides en retour, ayant servi à des envois de viande ou de fromages.

31 — Suppression des frais de manutention de toutes les marchandises expédiées par charge complète, quand les opérations que cette manutention exige sont effectuées par les ouvriers des expéditeurs ou des destinataires.

14 novembre. Création d'un tarif spécial pour le transport des moëllons et des pierres brutes ou légèrement ébauchées, vers Dunkerque.

Tarifs pour le transport des produits bruts, entre la Belgique et les bassins d'Aix-la-Chapelle, de la Rühr et de l'Alsace-Lorraine.

20 avril. Tarification de nouvelles stations du chemin de fer de l'État belge ; des stations des lignes dans les Flandres rachetées ou à racheter par l'État ; des stations du chemin de fer Liégeois-Limbourgeois, et de la station de Saint-Nicolas du chemin de fer de Termonde à Saint-Nicolas, dans le tarif spécial Belge-Rhénan du 15 février 1877, pour le transport des houilles, cokes et briquettes de charbon.

— Introduction, dans ce même tarif, de taxes pour le transport des charbons par quantité de 50,000 kilogrammes vers Givet (transit).

1er mai. Tarification de nouvelles stations du chemin de fer de l'État belge; des stations des lignes dans les Flandres rachetées ou à racheter par l'Etat ; des stations du chemin de fer Liégeois-Limbourgeois, et de la station de Saint-Nicolas du chemin de fer de Termonde à Saint-Nicolas, dans le tarif spécial Belge-Berg-Marche du 20 février 1877, et dans le tarif Belge-Berg-Marche-Cologne-Minden du 15 mai 1877, pour le transport des houilles, cokes et briquettes de charbon.

20 septembre. Introduction des stations d'Assche, Deerlyk, Franière, Jemeppe-sur-Sambre, Ladeuze, Lebbeke, Mazy, Merbes-Sainte-Marie, Merchtem, Onoz-Spy, Opwyck, Thorembais-Saint-Trond et Viesville, dans le tarif Belge-Berg-Marche du 20 février 1877, pour le transport des houilles, cokes et briquettes de charbon.

— Mise en vigueur d'un tarif spécial réduit, pour les envois de charbon, à effectuer par expédition d'au moins 50,000 kilogrammes, de certaines stations du Berg-Marche vers Givet (transit).

1er octobre. Introduction des réductions consenties pour les envois à effectuer vers Ars-sur-Moselle, Dommeldange, Hagondange, Hayange, Luxembourg, Ottange et Thionville, aux conditions du tarif spécial Belge-Grand-Ducal-Alsacien-Lorrain du 1er février 1878, pour le transport des houilles, cokes et briquettes de charbon.

1er novembre. Tarification des stations d'Assche, Deerlyk, Franière, Jemeppe-sur-Sambre, Ladeuze, Lebbeke, Mazy, Merbes-Sainte-Marie, Merchtem, Onoz-Spy, Opwyck, Thorembais-Saint-Trond et Viesville, et introduction de nouveaux prix réduits pour Givet (transit) dans le tarif spécial Belge-Berg-Marche-Cologne-Minden du 15 mai 1877, pour le transport des houilles, cokes et briquettes de charbon.

15 décembre. Mise en vigueur de prix nouveaux pour les transports de houilles, cokes et briquettes de charbon à effectuer de Herve, Battice et Micheroux, vers Clervaux, Diekirch, Ettelbruck, Goebelsmühle, Kautenbach, Trois-Vierges et Wilwerwiltz, aux conditions du tarif Belge-Grand-Ducal-Alsacien-Lorrain du 1er février 1878.

Tarif spécial des comestibles Italien-Belge-Anglais du 1er novembre 1877.

10 avril. Tarification : 1° de nouvelles stations italiennes ; — 2° des stations de Bruxelles (Quartier-Léopold), Charleroi, Ladeuze et Tournai.

Tarif spécial pour le transport des sucres et de la mélasse, entre l'Autriche-Hongrie et la Belgique, Terneuzen et Londres (viâ Harwich), du 1er octobre 1877.

18 avril. Tarification : 1° des stations de Budweis, Népomuk, Pilsen et Protivin du chemin de fer de l'Empereur François-Joseph, et des stations de Breznic et de Lochovic du chemin de fer de Rakonitz-Protivin ; — 2° des stations de Bruges et de Tournai.

— Introduction de nouvelles taxes pour les relations entre Anvers (local et transit), Bruxelles (local et transit), Ostende (local et transit) et Terneuzen, d'une part, et certaines stations des chemins de fer de l'Etat-Autrichien, du Nord-Ouest-Autrichien et du Sud-Nord-Allemand, d'autre part.

X.

Améliorations. — Innovations.

§ 1er. VOIES.

Rails en acier. — Tous les travaux de réfection des voies, en 1879, ont été faits exclusivement en rails d'acier. — Plus-value . . . . . fr. 412,320 »

Le tableau ci-dessous donne le rapport des barres d'acier à la quantité totale des rails en service, dans les voies principales et dans les voies accessoires, au 31 décembre de chacun des exercices 1875 à 1879 :

		MÈTRES COURANTS DE RAILS EN SERVICE :			RAPPORT p. °/o des rails d'acier (col. 2) à la quantité totale (col. 3)
		En fer. 1.	En acier. 2.	Total. 3.	4.
1875	Voies principales.	4,838,958	1,554,885	6,393,843	24.32
	— accessoires.	1,951,663	245,303	2,196,966	11.17
	Ensemble.	6,790,621	1,800,188	8,590,809	20.94
1876	Voies principales.	4,354,297	1,224,413	6,578,710	32.81
	— accessoires.	1,923,264	266,646	2,189,910	12.18
	Ensemble.	6,277,561	1,491,059	8,768,620	28.41
1877	Voies principales.	3,859,847	2,813,412	6,673,259	42.16
	— accessoires.	1,880,739	312,597	2,193,336	14.25
	Ensemble.	5,740,586	3,126,009	8,866,595	35.26
1878	Voies principales.	3,841,813	3,414,811	7,256,624	47.06
	— accessoires.	1,887,555	377,621	2,265,176	16 67
	Ensemble.	5,729,368	3,792,432	9,521,800	39.83
1879	Voies principales.	3,461,264	4,107,256	7,568,520	54.27
	— accessoires.	1,930,923	459,850	2,390,773	19.23
	Ensemble.	5,392,187	4,567,106	9,959,293	45.87

Rails et billes. — Le Département a continué à remplacer, dans les voies, les barres faibles par des rails de plus fort calibre, et les billes en chêne et en sapin non préparées par des billes en chêne et en sapin créosotées. — Plus-value . . . fr. 275.761 50

13

Le tableau ci-après donne le rapport des billes en chêne préparées, à la quantité totale des billes en bois en service au 31 décembre de chacun des exercices 1875 à 1879 :

ANNÉES	NOMBRE DE BILLES EN BOIS EN SERVICE :					RAPPORT p. °/o des billes en chêne PRÉPARÉES (col. 2) à la quantité totale (col. 6).
	En chêne		En sapin et en essences tendres.		TOTAL.	
	Préparées.	Non préparées.	Préparées.	Non préparées.		
1	2	3	4	5	6	7
1875	1,749,713	2,728,731	244,109	7,737	4,730,290	36.98
1876	2,471,641	1,165,883	1,190,002	5,474	4,833,005	51.14
1877	2,782,148	930,631	989,478	1,424	4,763,681	58.53
1878	3,050,570	933,678	974,361	40,332(1)	4,998,941	61.02
1879	3,362,097	838,245	872,827	40,159	5,113,298	65.75

Voies métalliques. — Pendant l'année 1879, on a achevé la pose de 24 kilomètres de voie en matériel Hilf. — Plus-value . . . . . fr. 60,000 »

Il résulte des essais faits jusqu'ici, que les voies établies avec ce matériel n'ont pas la stabilité de celles posées sur traverses en bois; ce défaut en augmente sensiblement les frais d'entretien.

Le matériel *de Serres et Battig,* dont il est fait mention à la page 47 du compte rendu de 1878, a été mis en œuvre vers la fin de mars 1879. — Plus-value . . . . . fr. 5,740 »

Les rapports parvenus au Département, constatent que ce système présente des inconvénients et qu'il ne pourra être maintenu dans les voies principales.

Les 2,000 traverses du système *de Soignie,* mentionnées à la page 47 rappelée ci-dessus, ont été posées également en mars 1879. — Plus-value. fr. 4,040 »

69,780 »

Le temps d'essai n'est pas assez long pour se prononcer sur la valeur de ces supports de la voie.

Le Département a également fait fournir des traverses métalliques de $2^{m}.40$ du modèle employé par la *Compagnie rhénane.* Ces supports ont été utilisés à la réfection des voies en 1879.

La mise en œuvre de ces supports est trop récente, pour que l'on puisse émettre un avis sur le résultat de leur emploi.

(1) 38,886 de ces traverses se trouvent dans les voies des lignes dans les Flandres fusionnées avec le réseau de l'État, à la date du 31 décembre 1879.

Ballastage des voies. — Le Département a, dans une large mesure, fait emploi de pierrailles concassées. Ce ballast maintient la voie dans un parfait état d'assèchement, et conserve les billes mieux que la cendrée.

L'assiette ayant une plus grande stabilité, les travaux d'entretien sont moins coûteux.

Des marchés ont été conclus en vue de remplacer par des pierrailles concassées, le ballast fin et léger, en sable et en cendrée, de parties de voie importantes du réseau, et aussi de recharger le ballast aux endroits où il était insuffisant . fr. 607,900 »

Un chantier d'extraction et de concassage de pierrailles a été établi à la Gombe (près de Poulseur), sur le terrain de l'État, et le Département l'exploite lui-même. . . . . fr. 60,218 19

668,118 19

§ 2. SIGNAUX. — APPAREILS DE SÉCURITÉ.

Block-system. — Le block-system (appareils électriques de MM. Siemens et Halske), a été appliqué au chemin de ceinture de Liége, et à la section de Poix à Libramont du chemin de Bruxelles à Arlon . . . . . fr. 16,253 60

Grosses sonneries de route. — De grosses sonneries de route, semblables à celles qui, depuis plusieurs années, fonctionnent sur les lignes de Denderleeuw à Courtrai et de La Pinte à Leuze, ont été mises en service sur les plans inclinés entre Ans et Liége . . . . . fr. 7,786 04

Appareils d'enclanchement des signaux et des aiguilles d'excentriques (1). — Des appareils du système Saxby et Farmer ont été établis, en 1879, aux points ci-après indiqués:

---

(1) *Voir* au compte rendu de 1876 (annexe XXIX, pages 144 à 146), le relevé des appareils de l'espèce établis sur les chemins de fer de l'État, au 31 décembre 1876; au compte rendu de 1877, page 59, les installations faites dans le courant de cet exercice, et au compte rendu de 1878, page 48, celles établies pendant cette dernière année.

STATIONS OU EMPLACEMENTS.	NOMBRE de leviers.	PRIX PAR LEVIER.	PRIX total.
Malines (abords de la station). Bifurcation n° 1. . .	27	884 85	23,890 80
— — n° 3 . .	12	792 83	9,513 98
— — n° 4. . .	18	689 89	12,417 94
— — n° 5. . .	26	772 81	20,093 04
Hoboken (triangle). — Bifurcation nord	11	810 84	8,919 23
Louvain (abords de la station). Bifurcation A . . .	40	893 61	35,744 58
— B	48	1,325 91	63,643 »
— C	60	884 48	53,069 60
Landen.	31	718 17	22,263 18
Welkenraedt (triangle). — Bifurcations 1 et 2.	26	926 65	24,092 99
Rebecq-Rognon. — Bifurcation.	11	856 02	9,416 22
Tournai	126	854 67	107,688 42
Saint-Ghislain. — Bifurcation des lignes vers Mons et vers Erbisœul.	8	870 30	6,962 40
Lambusart (triangle)	18	1,004 03	18,072 63
Marchiennes (sortie de la station). — Bifurcation des lignes vers Roux et vers Baume. Bayemont. — Bifurcation de l'embranchement.	62	926 37	57,434 68
Bifurcation du Martinet.	13	1,040 25	13,523 25
— du pont du Martinet	14	834 81	11,687 34
— du pont de l'État, près de Marchiennes.	13	929 55	12,084 15
— de la gare de Monceau	26	992 48	25,804 48
— de Lisserœulx	12	824 65	9,895 80
— d'Athus vers Longwy, Pétange et Virton.	45	1,029 63	46,333 31
Totaux et moyenne.	647	915 84	. . . fr. 592,551 02

§ 3. ROUTE.

Double voie. — Des marchés ont été conclus pour la construction de la seconde voie d'Haversin à Marloie (12,200^{m} environ), et d'Angleur à Tilff (5,600^{m} environ) . . fr. 431,391 60

Le matériel nécessaire à ces voies et à la seconde voie de Tilff à Esneux (7,300^{m} environ) a été approvisionné . . . . . fr. 589,959 98

1,021,351 58

Passages à niveau. — Des passages à niveau ont été supprimés à Capelle-au-Bois, à Denderleeuw et à Limelette, ou améliorés à Hérinnes et à Jemeppe-sur Sambre. fr. 16,491 74

Des barrières roulantes en fer ont été établies

A reporter. . . fr. 16,491 74

D'autre part	16,491 74	
à Couillet, Landen, Ledeberg, Namur (Sainte-Croix), Piéton et Trazegnies . . . . . fr.	5,559 77	
		22,051 51

Ouvrages d'art. — Des tabliers métalliques ont été substitués au tablier en fonte du pont sur la Haine, à Saint-Ghislain, au tablier en bois de la passerelle de Courrière, et au tablier du pont sur le canal, entre Manage et Seneffe . fr. 11,524 89

Un calage supplémentaire a été établi au pont Léopold, à Louvain . . . . . fr. 1,318 65

Un revêtement en maçonnerie a été effectué au tunnel d'Onoz . . . . . fr. 17,497 »

Une passerelle pour piétons est en construction au passage à niveau de la rue du Vanneau, à Anvers . . . . . fr. 29,945 »

Un viaduc a été construit à Neerwinden ; le viaduc existant à Landen a été prolongé. . fr. 7,027 »

67,312 54

§ 4. BATIMENTS.

Construction :

a) D'une gare couverte :

1° A Louvain (surface occupée : 6,154$^{m^2}$) fr. 386,660 55

2° A Courtrai (surface occupée : 5,529$^{m^2}$), avec pavillon, mur en prolongement du bâtiment des recettes, égouts, etc. . . . . fr. 242.282 76

b) De bâtiments des recettes, dans les stations d'Angleur-Ourthe (141$^{m^2}$.97), Boussu-Haine (74$^{m^2}$.64). Franière (92$^{m^2}$.35), Lavaux (94$^{m^2}$.13), Louvain (1,286$^{m^2}$), Masnuy-Saint-Pierre (87$^{m^2}$.89) et Verviers-Est (293$^{m^2}$.90) fr. 619,077 45

c) D'abris pour voyageurs, dans les stations de Buysingen, Forest, Ghlin, Haeren, Haut-Pré, Hennuyères, Heyst (halte des écluses de mer), Lembeecq, Loth, Masnuy-Saint-Pierre et Neufvilles. . . . . fr. 60,834 24

d) De marquises, murs de soutènement intérieurs et extérieurs, couloirs, escalier d'accès au trottoir, etc.. à Verviers-Est (1,152$^{m^2}$) . fr. 66,297 13

e) D'auvents dans les stations de Haut-Pré et de Mons . . . . . fr. 23,467 25

f) De pavillons pour latrines et urinoirs, avec annexes diverses, aux stations d'Angleur (Ourthe), Anvers (Dam), Beaumont, Boussu-

A reporter . . . fr.	1,398,619 36

Report . . . fr.	1,398,619	36
Haine, Brages, Charleroi, Chatelineau, Chênée, Gouvy, Haut-Pré, Jemelle, Malines, Masnuy-Saint-Pierre, Perwez, Renaix, Tamines et Verviers (Est) . . . . . fr.	31,607	36
g) D'un bâtiment pour le service des marchandises, des valeurs et des exprès, à Bruxelles (Nord). . . . . fr.	90,786	94
h) De bâtiments pour bureaux, etc., à Châtelineau (442m².50), à Marchiennes (226m²) et à La Hamaïde (43m².60) . . . . . fr.	76,719	10
i) De hangars à marchandises, à Arlon (301m².99), Clavier-Terwagne (61m².38), Gingelom (61m².38), Haine-Saint-Paul (289m².30), Hennuyères (151m².62), Renaix (189m²), Ternath (141m².14), Tournay (1,600m²) et Waereghem (134m².64) . . . . . fr.	189,357	62
j) D'un hangar à bois à Gand (60m²) . . fr.	1,979	»
k) D'un hangar à modèles (512m²), d'un hangar pour pièces de locomotives (1,300m²), et d'un abri pour six chevaux (47m²), à l'arsenal de Malines . . . . . fr.	19,360	67
l) D'un quai couvert pour huiles, à Termonde (975m²) . . . . . fr.	43,983	88
m) D'une remise à locomotives, avec ateliers, bureaux, magasins, etc., à Malines (1,757m²) fr.	108,627	41
n) D'un bâtiment pour le service de la Traction, à Namur (79m².25) . . . . . fr.	10,034	12
o) De bâtiments pour chaufferetterie, lampisterie, dépôt d'outils, abris pour ouvriers, etc., à Amougies, Anvers (Est), Avelghem, Bruxelles (Midi), Courtray, Cronfestu, Longlier, Marchiennes (Usines), Modave, Quiévrain et Saint-Ghislain . . . . . fr.	14,835	04
p) D'abris pour charbons et huiles, à Avennes, Avernas-Bertrée, Braives, Clavier, Emptinne, Fallais, Fumal, Hamois, Huccorgne, Les Avins et Moha . . . . . fr.	2,614	86
q) De bâtiments divers, château d'eau, pavillon pour lampisterie, remise pour matériel d'incendie, et magasin en vieilles billes, à Namur (317m².37) . . . . . fr.	20,794	52
r) D'un bâtiment pour pompes et réservoir, à Wagnelée-Saint-Amand . . . . . fr.	2,922	80
A reporter. . . fr.	2,012,242	68

Report . . . fr.	2,012,242 68	
s) D'une usine à gaz, à Schaerbeek (337$^{m^2}$ 63) fr.	21,812 93	
t) D'un bâtiment pour machines d'éclairage électrique, à Anvers-Bassins (gare principale). fr.	2,868 »	
u) De loges pour gardes, portiers ou douaniers, avec annexes, fours. etc., dans diverses stations et sur la route . . . . . fr.	38,223 45	
v) De murs et de grillages pour la clôture de la station de Gand . . . . . fr.	4,564 82	
Agrandissement :		
a) Du bâtiment des recettes à Callenelle, à Morlanwelz et à Saint-Denis-Westrem . . fr.	14,019 80	
b) Du bureau des marchandises à Verviers (Gérard-Champs) . . . . . fr.	2,298 »	
c) Du hangar aux marchandises, à Châtelineau (289$^{m^2}$.56) . . . . . fr.	24,595 60	
Modifications :		
a) Aux bureaux du contrôle des recettes à Bruxelles (Nord). . . . . fr.	6,610 27	
b) Aux bureaux de la rue Ducale, à Bruxelles, pour l'installation d'un atelier de reproduction des plans pour adjudications, etc. . . fr.	419 14	
		2,127,654 69

§ 5. AMÉNAGEMENT DES STATIONS.

Les principaux travaux exécutés, en 1879, sont les suivants :

Établissement :

a) De pavages, trottoirs, terrassements, etc., dans les stations de Bruxelles (Allée-Verte) et (Ouest), Chastre, Esemael, Esneux, Frasnes, Faurœulx, Houdeng, Landen, Liége-Palais, Malines, Nivelles-Est, Rèves, Schaerbeek, Tilff, Tournai, Vertryck et aux chemins d'accès des stations de Genappe et d'Obaix-Buzet . . . . . fr. 184,478 91

b) De ponts à peser les voitures et les wagons, à Bovigny, Haine-Saint-Paul, Havinnes, Le Trooz et Mignault . . . . . fr. 6,541 15

c) D'une plaque tournante à Diest. . . fr. 9,833 »

d) De rampes et de quais de chargement, dans les stations d'Arlon, Boitsfort, Chastre, Eghezée, Emptinne, Fallais, Fontaine-l'Evêque, Izel et Poulseur . . . . . fr. 27,572 08

e) De clôtures dans les stations d'Arlon. Barvaux, Bruxelles (Midi), Ciney, Fouches, Gand (Champ des Manœuvres), Habai, Haut-

A reporter . . . fr.	228,425 14

Report . . . fr.	228,425 14	
Pré, Huy (Tilleul), Jauche, Louvain (Bassin), Luttre, Malines, Masnuy-Saint-Pierre, Moustier, Nessonvaux, Ostende, Ramillies, Statte, Tirlemont et Verviers . . . . . fr.	70.306 87	
f) De voies nouvelles, d'évitement, de garage, de liaison, etc., dans les stations d'Anvers (Bassins) et (Stuyvenberg), Arlon, Ave-Capelle, Avennes, Clavier-Terwagne, Fouches, Haine-Saint-Paul, Lierre, Malines, Meirelbeke, Modave, Moha, Moustier, Muysen, Namur, Noirhat, Onoz, Pepinster, Saint-Ghislain, Schaerbeek, Taviers, Termonde, Tirlemont, Tongres, Tournay, Viesville, Warquignies et Welkenraedt. . . . . fr.	133,728 44	
g) D'égouts à Louvain et d'acqueducs à Muysen, à Nimy et à Vilvorde. . . . . fr.	43,151 50	
h) De l'alimentation d'eau dans les stations d'Ans, Asseche, Baulers, Malines, Mons et Muysen. . . . . fr.	103,376 »	
Installation :		
a) Du service des marchandises, etc., dans la station de Ghlin . . . . . fr.	15,282 52	
b) D'appareils d'éclairage à forte intensité, dans les hangars à marchandises des stations d'Anvers (Quai du Rhin) et de Bruxelles (Allée-Verte). . . . . fr.	20,927 01	
c) D'appareils d'éclairage au gaz, dans les stations de Louvain et Tournay, et dans l'atelier de menuiserie de la station de Namur . . fr.	28,817 61	
d) D'appareils dromoscopes et dromopétards, système Le Boulangé, permettant de mesurer la vitesse des trains, et placés aux endroits du railway reconnus des plus dangereux . . fr.	10,250 »	
Exécution de travaux d'aménagement, d'agrandissement, etc., dans les stations de Bierghes, Boitsfort, Charleroi, Haine-Saint-Paul, Jemeppe-sur-Sambre, Louvain, Le Trooz, Melle, Nimy, Quiévrain, Termonde, Zele et Waterloo. . . . . fr.	217,100 94	
		871.366 03

§ 6. MATÉRIEL ROULANT.

Locomotives. — Le Département étudie un type de locomotive destinée à desservir les lignes de faible longueur, et pouvant remorquer cinq ou six voitures sur forte rampe. — Prix. . fr 37,000 »

Cette locomotive sera légère, dépensera peu de combustible et servira de transition entre la voiture à vapeur système Belpaire et notre locomotive à voyageurs actuelle.

Voitures et wagons. — Le Département a commandé des *voitures à voyageurs* d'un type nouveau, plus confortables que les anciennes. Elles ont reçu l'application d'un nouveau système d'attelage continu, et, pour les voitures de 1re classe, une double suspension ayant pour effet de rendre le mouvement plus doux. — Prix total des voitures commandées. . . . . fr. 4,024,869 »

Il a été créé un nouveau type de *wagon pour les transports de laine et de coton,* permettant un chargement de 10,000 kilogrammes de ces matières. — Deux cents wagons de l'espèce ont été mis en adjudication le 22 octobre 1879. — Valeur totale fr. 497,650 »

Pour satisfaire aux réclamations de l'industrie carrossière, le Département a adopté un nouveau type de *wagon pour le transport des équipages de luxe.* — Dix véhicules de ce modèle ont été mis en adjudication le 22 octobre 1879. — Valeur totale . . . . . fr. 32,990 »

Les expéditions de charbons lavés se développant en Belgique, une modification apportée à nos *wagons à charbon de* 10 *tonnes* permet le chargement de 10,000 kilogrammes de charbons de l'espèce. — Dépense par wagon . . . . . fr. 45 »

Les indications des ponts à peser n'étant pas toujours exactes, le Département a, en vue de remédier aux inconvénients de cette situation, entrepris l'étude d'un *wagon spécial pour la vérification des ponts à peser.* — Cinq wagons de l'espèce seront mis en adjudication en 1880. — Valeur totale. . . . . fr. 29,000 »

Il y a lieu de signaler, en outre :

a) L'adoption d'un nouveau modèle de *buttoirs* plus solide que l'ancien ;

b) La transformation du matériel, qui consiste à remplacer l'*essieu à coulant* de 15×8, reconnu trop faible, par un essieu plus fort, à coulant de 170×97 ;

c) La transformation des wagons à charbon ancien modèle, en *wagons pour le transport des pierres ;*

d) L'extension donnée à l'application du *frein automatique Westinghouse,* à notre matériel locomotives et voitures.

§ 7. APPAREILS DIVERS. — OUTILS.

Pour augmenter la sécurité des trains, en éprouvant la solidité des bandages, le Département a installé à l'Arsenal de Malines, un *appareil à marteler les bandages,* exposé à Paris, par la Compagnie de l'Ouest Français, à l'Exposition de 1878. — Prix fr. 3,000 »

Le Département a acquis également, de la Compagnie française de Paris-Lyon-Méditerranée, un *appareil destiné à essayer les*

divers modes de graissage applicables au matériel roulant. — Prix . . . . . fr. 6,500 »

De nombreuses commandes de *machines-outils* mettront nos ateliers à même d'activer les réparations qui leur sont confiées, et de faire face aux exigences du service.

§ 8. ECLAIRAGE. — CHAUFFAGE.

L'éclairage électrique système Jablochkoff a été établi aux hangars à marchandises, aux voies et aux abords de la station principale d'Anvers (Bassins). — Dépense, du 14 novembre 1879 au 31 mai 1880. . . . . fr. 28,718 50

Le quai du Rhin, à Anvers, et les hangars de Bruxelles (Allée-Verte) sont éclairés par le procédé *d'éclairage à forte intensité*. — Dépense, du 1er octobre 1879 au 31 mai 1880, fr. 9,000 »

En outre, le Département a installé, aux ateliers de Malines et d'Anvers (Stuyvenberg), les *appareils d'éclairage électrique* qui se trouvaient précédemment à Bruxelles (Midi); — il a monté un *train avec l'éclairage au gaz,* au moyen de cylindres-réservoirs par voiture, et un *train avec un nouveau système de chauffage par le gaz* (1); — il a étendu l'*éclairage au gaz,* aux stations de Baume, Bois-du-Luc, Boussu, Bracquegnies, Cuesmes-Trieu, Dour, Flénu-Central, Flénu-Produits, Haine-Saint-Pierre, Houdeng-Goegnies, Jemappes, La Croyère, La Louvière, La Paix, Mariemont, Mons-ville, Morlanwelz, Pâturages, Quaregnon-Central et Warquignies; — et il s'est occupé activement de la *substitution du pétrole à l'huile de colza,* pour l'éclairage des disques de locomotives, substitution qui est terminée pour les lanternes de queue de train.

§ 9. SERVICE DES VOYAGEURS ET DES BAGAGES.

Les coupons de voyageurs ont été imprimés dans les deux langues.

On a, pendant la saison, organisé un plus grand nombre de trains de plaisir en destination d'Ostende, Blankenberghe, Dinant, Dolhain (La Gileppe), Flessingue, Heyst et Spa.

§ 10. SERVICE DES MARCHANDISES.

Le camionnage a été établi aux stations de Boom, Dixmude, Florenville, Frasnes-lez-Buissenal, Furnes, Lede et Virton-Saint-Mard.

Afin de vulgariser complètement les tarifs, la mise en vigueur de nouveaux tarifs et toutes les modifications apportées aux tarifs par voie de suppléments,

---

(1) En 1880, il a été décidé que la préférence serait donnée au système de chauffage au moyen de chaufferettes (bouillottes). Toutes les voitures, sans exception, seront chauffées par ce système, pendant l'hiver 1880-1881.

font l'objet de communiqués insérés dans les journaux et d'avis transmis, par le Département, aux stations intéressées qui sont chargées de les distribuer aux commerçants et aux industriels de leurs localités.

Il a, en outre, été publié des recueils spéciaux, indiquant les taxes à percevoir pour les produits des principaux centres commerciaux.

LIII. Ces brochures sont énumérées à l'annexe LIII.

§ 11. RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX.

Un Bureau de renseignements commerciaux (service des transports) a été créé le 1er juin 1879.

Il paraît appelé à rendre de sérieux services au public, et surtout aux industriels et aux négociants.

On y peut étudier toutes les questions de transport qui se rattachent aux expéditions lointaines : relations des trains ; comparaison des prix par les diverses voies ; examen des taxes directes ou par voie de réinscription ; délais de transport, etc., etc. Chacun y peut obtenir toutes les indications propres à établir, soit le coût d'un voyage, soit le port d'une marchandise.

Le tableau suivant en résume les opérations du 1er juin au 31 décembre 1879.

	Nombre des demandes de renseignements auxquelles il a été répondu				
	PAR LETTRES. — Marchandises.	PAR MÉMORANDUM. Voyageurs.	PAR MÉMORANDUM. Marchandises.	VERBALEMENT. — Voyageurs ou marchandises.	Ensemble.
Juin	30	7	32	»	69
Juillet	17	33	89	»	139
Août	»	23	95	12	130
Septembre	4	32	86	34	156
Octobre	4	47	114	29	164
Novembre	2	11	98	33	144
Décembre	2	6	115	18	171
Totaux (sept mois)	59	129	659	126	973
		788			
Moyennes par mois	8	19	94	18	139
		113			

§ 12. ADJUDICATIONS PUBLIQUES.

Pour procurer la plus large publicité aux travaux et aux fournitures à adjuger par le Département, et mettre à la portée des concurrents les moyens les plus complets, les plus rapides et les plus économiques de s'éclairer sur l'objet et les conditions des marchés à entreprendre, il a été, le 1er janvier 1879, créé une publication spéciale intitulée « *Bulletin officiel des adjudications* », et installé un *Bureau de renseignements*.

Le Bulletin paraît tous les mardis; il comprend d'abord les annonces de toutes les adjudications du Département, en donnant le détail des objets dont se compose chacun des lots et en faisant l'analyse des principales clauses du cahier des charges; il renseigne ensuite les diverses offres présentées, et fait enfin connaître celles qui ont été accueillies. Il est envoyé aux bureaux de poste des communes chefs-lieux de canton, et à ceux des communes industrielles du royaume. Là le public peut le consulter, et demander des exemplaires des cahiers des charges d'entreprises. On peut s'y abonner moyennant le prix de 5 francs. En 1879, le nombre d'abonnés a atteint le chiffre de 1,093.

Au Bureau de renseignements établi à Bruxelles, sont déposés, à l'inspection du public, les cahiers de charges, les devis, les plans des travaux à exécuter, et, autant que possible, les modèles et les échantillons des objets à fournir.

On a annexé, à ce bureau, un *atelier de reproduction des plans,* et les copies ainsi obtenues sont délivrées aux entrepreneurs, sur demande expresse et moyennant payement.

Voici le résumé des opérations du bureau, en 1879 :

	NOMBRE d'adjudications.	NOMBRE d'exemplaires des cahiers des charges d'entreprises, délivrés sur :		NOMBRE DE PERSONNES AYANT				
				EXAMINÉ LES		pris copie des plans.	acheté des plans autographiés ou photographiés.	Demandé divers renseignements.
		demandes verbales.	demandes écrites.	plans.	modèles et échantillons.			
Janvier	21	50	47	16	14	2	5	1
Février	30	144	187	75	26	28	1	»
Mars	43	248	143	150	20	35	2	1
Avril	38	312	169	187	75	41	6	13
Mai	48	220	123	114	77	94	3	21
Juin	54	380	275	215	103	148	»	52
Juillet.	64	600	312	375	111	160	4	64
Août	59	604	392	317	93	146	20	76
Septembre	61	752	496	394	93	134	»	103
Octobre.	69	733	515	314	153	136	26	113
Novembre	72	869	636	512	141	126	51	129
Décembre.	71	1,080	508	590	210	193	164	194
Totaux. . .	630	6,001	3,803	3,286	1,118	1,243	282	767
		9,804						
Moyennes par mois.	52	500	317	274	93	104	23	64
		817						

XI.

Accidents.

LIV à LXI. Antérieurement le compte rendu se bornait à donner un relevé des accidents survenus aux personnes.

Quant aux accidents de chemin de fer proprement dits (collisions ou déraillements survenus aux trains), il constatait seulement le nombre total des victimes, sans donner aucun renseignement quant au nombre des accidents, quant à leurs natures et à leurs causes.

Il a paru utile de le compléter.

LIV. L'annexe LIV donne le nombre de tous les accidents survenus à des trains, qu'il y ait eu ou non dommage causé aux personnes. Elle analyse les accidents par natures et par causes.

Si l'on compare le nombre des accidents survenus aux trains, au nombre de kilomètres exploités et à celui des trains-kilomètres, on trouve qu'il y a :

Un accident par $9^{k}.174$ de ligne en exploitation ;

Un accident par 94,011 kilomètres parcourus, tant par les trains de voyageurs que par les trains de marchandises ou des machines à vide ;

Un accident de trains de voyageurs par 127,866 kilomètres parcourus par ces trains.

Cette même annexe indique le nombre des voyageurs tués, blessés et contusionnés par suite d'accidents de trains, et compare ces résultats à ceux de l'exercice 1878.

Les voyageurs victimes d'accidents de trains sont :

En 1879, au nombre de 41, dont 4 tués, 20 blessés et 17 contusionnés ;

En 1878, au nombre de 9 : point de tué, 2 blessés et 7 contusionnés.

La comparaison est donc très-défavorable à l'exercice 1879.

Mais il ne faut pas oublier qu'à la fin de l'exercice 1879, un froid exceptionnel et continu a placé le service du chemin de fer dans des conditions excessivement difficiles, et que, à ce même moment, par suite de la même cause, le chemin de fer a dû faire face à une affluence extraordinaire de transports, provoquée par l'interruption prolongée de toute navigation intérieure.

LV. L'annexe LV met en évidence l'influence de cet hiver rigoureux. Elle indique, pour chaque mois de l'année, les accidents survenus. On y voit que le nombre des accidents qui se sont produits pendant les trois derniers mois de l'année, est égal à 49 p. % du nombre total.

Ce même tableau indique, par mois, le nombre des accidents qui ont causé des dommages aux personnes, et le nombre des victimes.

Il montre que la plupart des collisions ou déraillements ont lieu dans des conditions (de vitesse ou autres) telles qu'il n'en résulte aucun dommage aux personnes.

Il est évident qu'une collision ou un déraillement se produisant, ce seront souvent des circonstances tout à fait fortuites qui en aggraveront ou en atténueront les conséquences.

Aussi n'y-a-t-il, pour ainsi dire, aucun rapport entre le nombre des victimes et le nombre des accidents.

Un seul accident survenu en janvier, à Bassilly, a été plus désastreux, dans ses conséquences, que ne l'ont été tous les accidents du mois de décembre.

On ne peut donc, par le nombre des victimes, juger exactement du degré de sécurité obtenu dans l'exécution du service, à moins que l'on ne considère une période très-longue.

LVI. Cette observation, déjà présentée en 1873, est corroborée par l'annexe LVI. Ce tableau compare, pour les dix dernières années, le nombre des voyageurs victimes d'accidents de trains, au nombre des voyageurs transportés et à celui des kilomètres parcourus par des trains de voyageurs.

L'écart considérable que l'on remarque entre les chiffres de ces rapports successifs, prouve que la période considérée est trop courte pour que l'on puisse déduire aucune conséquence du nombre relativement faible des victimes.

LVII. L'annexe LVII récapitule tous les accidents survenûs aux personnes

en 1879, et les compare à ceux qui se sont produits au cours de l'exercice précédent.

Il a paru utile d'assimiler, dans une certaine mesure, les agents des entrepreneurs de l'administration à ses propres agents, de ne pas comprendre non plus parmi les personnes étrangères à l'administration, les agents d'autres chemins de fer et les employés des douanes, que leur service appelle soit à circuler sur les lignes, soit à accompagner des trains. Ces derniers agents ont été assimilés à ceux des Postes et du Télégraphe qui, jusqu'ici, avaient été comptés parmi les agents de l'Administration.

Le tableau ci-dessous compare le nombre total des victimes, à la longueur du réseau exploité et au parcours des trains de toutes sortes.

ANNÉES.	UNE PERSONNE			UNE VICTIME PAR	UNE PERSONNE			UNE VICTIME PAR
	tuée par	blessée par	contusionnée par		tuée par	blessée par	contusionnée par	
	kilomètres de ligne.				Trains-kilomètres.			
1879	15k.7	14k.2	26k.0	5k.801	160,652	145,880	267,190	59,445
1878	17k.8	18k.4	25k.4	6k.677	184,512	190,456	262,698	69,047

LVIII à LX. Les annexes LVIII à LX donnent, respectivement, un relevé plus détaillé des divers accidents survenus, en dehors de tout accident de train, à des voyageurs, à des agents de l'Administration, à des agents des entrepreneurs de l'Administration, et enfin aux personnes étrangères à l'Administration.

LXI. L'annexe LXI renseigne les conséquences pécuniaires des accidents de toutes natures survenus aux trains, aux personnes et au matériel roulant, ainsi que les dépenses résultant des pertes et avaries, pendant les années 1875 à 1879.

XII.

Contraventions.

LXII. L'annexe LXII donne le relevé, par catégories, des contraventions aux lois et règlements de police, constatées, pendant l'année 1879, sur les lignes exploitées par l'État. Elle indique, en outre, la comparaison du nombre de ces contraventions avec les données correspondantes de 1878.

XIII.

Compte capital et comptes d'exploitation.

Le réseau exploité par l'État se compose de lignes construites à ses frais, de lignes rachetées par lui, d'autres enfin exploitées par mi-partage de recettes.

Le compte capital comprend tout à la fois, les frais d'établissement des lignes construites par l'Etat, ou à forfait pour l'Etat, le montant du rachat des concessions de Dendre-et-Waes, de Pepinster à Spa, de Saint-Ghislain à Erbisœul et de lignes dans les Flandres, le prix des actions ordinaires de la Grande Compagnie du Luxembourg, le coût des travaux complémentaires ou d'amélioration effectués sur le réseau tout entier, le prix du matériel affecté à l'exploitation, à l'exception du matériel repris aux Bassins-Houillers et qui est payable par annuités.

Les comptes d'exploitation portent sur l'ensemble du réseau (1).

COMPTE CAPITAL.

§ 1er. CAPITAUX MIS A LA DISPOSITION DU GOUVERNEMENT.

Les capitaux alloués pour la construction et les extensions successives des chemins de fer exploités par l'Etat, s'élevaient, fin 1878, à fr.		641,920,031 21
Les obligations de la dette publique à 4 p. %, devant recevoir la même destination, étaient de . . . . . fr.		110,715,300 »
Ensemble. . . . fr.		752,635,331 21
D'après les formules nouvelles adoptées pour le compte financier du chemin de fer, il y a lieu de déduire de ce capital (2), savoir :		
1° Une somme de . . . . . fr. pour les crédits spéciaux affectés à des dépenses d'exploitation, notamment en 1834 et en 1835, avant la formation du budget annuel, et pour des sommes restées sans emploi ayant fait retour au Trésor.	717,904 20	2,675,156 »
2° Une somme de . . . . . fr. pour la liquidation du compte de l'exploitation par l'Etat, en 1873, des lignes du Grand Luxembourg.	1,957,251 80	
(A reporter.) Reste . . fr.		749,960,175 21

Une loi du 27 juillet 1871, § 15, a ouvert un crédit de 1,000,000 de francs, pour la construction de nouveaux murs

(1) Non compris les lignes dans les Flandres [Ostende à Armentières et Furnes à Dunkerque (parties belges)], qui restent à racheter à la date du 31 décembre 1879. (*Voir* 2e partie.)

(2) *Voir* le compte rendu de l'année 1878, annexe XLVI, page 308, note (2).

	Report . . . fr.		749,960,175 21
	et embarcadères le long des quais du Kattendyk et du Rhin bordant l'Escaut, et pour premiers travaux d'établissement d'une nouvelle écluse maritime à Anvers. La plus grande partie de ce crédit, soit. . . . . fr.		970,519 50
	a été affectée, par la loi du 15 avril 1874, à l'établissement d'installations provisoires sur la rive droite de l'Escaut en aval de l'écluse du Kattendyk, afin de les relier au chemin de fer.		
	Une loi du 31 mai 1878, article 6, a autorisé le Gouvernement à émettre, en obligations de la dette publique à 4 p. %, pour le rachat de diverses concessions de chemins de fer dans les Flandres, matériel d'exploitation et approvisionnements compris (*voir* annexe LXXVIII), un capital		
LXXVIII.	de. . . . . fr.		18,989,500 »
	Une loi du 17 février 1879, article 1er, a ouvert des crédits spéciaux, savoir :		
	1° Pour l'acquisition de matériel métallique destiné au service de la voie des chemins de fer en exploitation. . . . . fr. 2,000,000		
	2° Pour l'extension du matériel de traction et de transport . . . . . fr. 4,000,000	6,000,000	»
	Une autre loi du 4 août 1879 a ouvert des crédits spéciaux jusqu'à concurrence de 42,650,000 francs, savoir :		
	Chemins de fer à construire :		
	§ 38. D'Anvers à la frontière des Pays-Bas, dans la direction de Tilbourg ou de Boxtel . . . . fr. 3,000,000		
	§ 39. De Libramont à Bertrix, et études du prolongement vers le chemin de fer de l'Est-français . . . . . fr. 2,000,000		
	§ 40. De la vallée de l'Amblève. . . fr. 6,000,000		
	§ 41. De Wavre à Jodoigne, par Gastuche. 2,000,000		
	§ 42. D'Audenarde à Orroir. . . . fr. 2,000,000		
	§ 43. Parties communes aux lignes de Virton et d'Athus à la Meuse, avec station d'échange à proximité de Virton. . . . . fr. 1,000,000	42,650,000	»
	Chemin de fer concédé à racheter :		
	§ 44. Rachat du chemin de fer concédé de Saint-Ghislain à Erbisœul . . . . . fr. 2,850,000		
	Chemins de fer en exploitation :		
	§ 45. Voies et travaux. — Travaux d'extension et de complément. . . . . fr. 16,500,000		
	§ 46. Extension du matériel de traction et de transport, outillage, etc. . . . . fr. 7,300,000		
	Total au 31 décembre 1879. . . . fr.		818,570,194 71

§ 2. EMPLOI DES CAPITAUX MIS A LA DISPOSITION DU GOUVERNEMENT.

LXIII, LXIX et LXX.

Ces capitaux ont été employés, jusqu'à concurrence de fr. comme il suit :		674,466,965 79
Route, bâtiments, dépendances des stations, dépenses générales. . . . . fr.		513,230,394 56
Matériel de traction et de transport		161,236,571 23
Total au 31 décembre 1879. . . . fr.		674,466,965 79
En y ajoutant les sommes restées disponibles sur les crédits législatifs, savoir :		
Crédits payables en numéraire . . fr. 49,981,928 92		
Crédits payables en titres. . . . fr. 94,121,300 »	144,103,228 92	
on retrouve le capital d'autre part de . . . . . fr.		818,570,194 71
Ainsi qu'on vient de le voir, les dépenses de premier établissement s'élevaient, au 31 décembre 1879, à . . . fr.		674,466,965 79
au 31 décembre 1878, elles étaient de . . . . . fr.		621,799,138 19
elles se sont donc accrues, en 1879, de. . . . . fr.		52,667,827 60
Cette somme comprend :		
1° Le prix de rachat de concessions dans les Flandres, savoir :		
Lichtervelde à Furnes . . . . . fr. 4,479,900		
Bruges à Blankenberghe et à Heyst . . . 3,752,400		
Lokeren à Selzaete et à Assenede. . . . 764,200	(1) 15,237,600	»
Eecloo à Anvers 1,616,500		
Ouest de la Belgique (Audenarde à Nieuport). 2,624,600		
2° Le prix de rachat de la concession du chemin de fer de Saint-Ghislain à Erbisœul. . . . . fr.		2,385,000 »
3° Le montant des titres de rente 4 p °/₀, délivrés en exécution :		
a) De l'article 2 de la loi du 27 mai 1876 et de la convention du 31 janvier 1873 avec la Compagnie des Bassins-		
A reporter . . . fr.		15,622,600 »

(1) Y compris fr. 935,296-38 pour le matériel de traction et de transport.

Report . . . fr.		15,622,600 »
houillers du Hainaut, pour prix de travaux exécutés dans le Luxembourg . . . . . fr.	4,755,000	
b) De l'article 2 de la loi du 19 décembre 1876 et de la convention avec la Banque de Belgique du 13 novembre de la même année, pour prix de travaux exécutés au chemin de fer de Tirlemont à la ligne d'Anvers vers Gladbach et de Tongres à Neerlinter. . . . fr.	1,728,400	
c) De l'article 3 de la loi du 26 juin 1877 et de la convention du 1er du même mois, pour prix de travaux exécutés par la Société de Construction . . . . . fr.	15,238,800	22,345,900 »
d) De l'article 1er de la loi du 3 juin 1878 et de la convention du 9 juin de la même année, pour prix de travaux exécutés, sur le chemin de fer de Battice à Aubel, par le sieur Joseph Closon . . . . . fr.	623,700	

Le surplus a reçu l'affectation ci-après :

Route, bâtiments, dépendances des stations et dépenses générales. . . . . fr.	7,947,879 13
Matériel de traction et de transport	6,751,448 47
Total . . . fr.	52,667,827 60

Dans les sommes ci-dessus, figurent des dépenses pour travaux non encore utilisés par l'Administration à la fin de l'année 1879, sur les sections ci-après :

1° Tamines à la Meuse, Jemelle à la Meuse, Bastogne à Gouvy, et Florenville à la Meuse . . . . . fr.	7,223,200 »
2° Bassilly à Lessines, Bruxelles à Boom et à Assche, Courcelles (centre) à Gosselies (ville) et à Jumet, Ransart à Campinaire, Marcinelle à Jumet, Boom à Termonde, Lobbes à Sainte-Geneviève, etc. . . . . fr.	12,022,000 »
3° Battice à Aubel	623,700 »
Total . . . fr.	19,868,900 »

§ 3. BILAN.

LXIII. A l'*actif* du bilan figurent :

1° Le montant des capitaux effectifs ou réellement dépensés depuis l'origine, pour l'acquisition et la construction du chemin de fer et de son matériel . . . . . fr.		674,466,965 79
2° Le capital représentatif des annuités que l'Etat s'est engagé à servir, pour acquitter le prix de rachat de diverses concessions, ci. . . . . fr.		319,798,631 10
Total. . . fr.		994,265,596 89

LXIII. Le *passif* correspondant à cette somme se décompose comme il suit :

1° Sommes restant à rembourser sur les avances reçues du Trésor et sur le coût des concessions rachetées. . . fr.	921,507,693 23
2° Amortissements et remboursements effectués, à la décharge du réseau, par prélèvements sur les produits de l'exploitation. . . . . fr.	68,671,534 83
3° Subsides des villes de Bruxelles, de Gand, etc . . .	391,181 38
4° Vente d'immeubles et ligne abandonnée	3,695,186 95
Total égal à l'actif. . . . fr.	994,265,596 89

COMPTES D'EXPLOITATION.

§ 1er. COMPTE SPÉCIAL A L'EXERCICE 1879.

LXIV et LXXII à LXXIV. Ce compte est divisé en deux parties bien distinctes : la première montre les résultats de l'exploitation et peut se résumer comme il suit :

Produits constatés . . . . . fr.	101,630,532 09
Dépenses d'exploitation et redevances	63,030,736 50
Produit net . . . . . fr.	38,599,795 59
La seconde se rapporte aux charges des capitaux dus au Trésor et aux Compagnies dont l'État a racheté les concessions. Elle s'élève à. . . . . fr.	39,986,399 99
D'où résulte une insuffisance de . . . . . fr.	1,386,604 40
L'année précédente, cette insuffisance était de	3,893,875 25
Il y a donc, en 1879, une amélioration de (1) . . . fr.	2,507,270 85

		Année 1878		Année 1879.	Différences pour 1879.
(1) Produit net de l'exploitation. .	A. R.	34,980,185 50	34,995,326 65	38,599,795 59	+3,604,468 94
	L. f. F.	15,141 15			
Charges des capitaux dus au Trésor et à des Comp. concessionnaires.	A. R.	38,322,587 37	38,889,201 90	39,986,399 99	+1,097,198 09
	L. f. F.	566,614 53			
Insuffisance ou excédent de dépenses.	A. R.	3,342,401 87	3,893,875 25	1,386,604 40	−2,507,270 85
	L. f. F.	551,473 38			

§ 2. COMPTE GÉNÉRAL DE L'EXPLOITATION DEPUIS L'ORIGINE.

LXV à LXVIII, LXXI et LXXV à LXXVII.

Ce compte se résume comme il suit :

Les produits du chemin de fer ont couvert l'intérêt de tous les capitaux consacrés à son établissement.

Ils ont, en outre, permis d'appliquer à l'amortissement du capital de construction et de rachat les sommes suivantes :

LXVII.	Avances du Trésor amorties . . . . . fr.	24,035,179 96
LXVIII.	— remboursées	39,370,775 76
LXVII et LXXI.	Annuités acquittées (fractions considérées comme capital).	5,265,579 11
	Total. . . fr.	68,671,534 83

LXVI et LXXVII. De plus, il a été prélevé sur les budgets, pour frais de premier établissement et d'achèvement, fr. 8,827,028-77, et pour achat d'approvisionnements fr. 14,276,963-05 (valeur inventoriée), indépendamment de sommes beaucoup plus importantes pour l'amélioration du matériel de traction, du matériel de transport, etc.

LXXVI. A toutes ces plus-values que le réseau a acquises de ses ressources propres, doivent s'ajouter les avantages par lui procurés à divers services publics pour lesquels il a fait des transports gratuits ou à des prix réduits. Ces avantages se chiffrent comme il suit :

1° Transports gratuits pour la Poste et la Douane . . fr.	16,557,271 22
2° Transports à prix réduits : de militaires ; de détenus et de leurs gardiens ; etc. . . . . fr.	8,302,032 83
Soit un total de . . . fr.	24,859,304 05

Enfin, il y aurait également à faire état, au profit du chemin de fer, des dégrèvements résultant pour le Trésor, du rachat de certaines concessions auxquelles un minimum d'intérêt avait été accordé par le Gouvernement.

Si l'on évaluait le montant de ces dégrèvements d'après les sommes payées aux Compagnies, pour l'année qui a précédé le rachat de leurs concessions, on arriverait à un chiffre de fr. 6,368,322-40 (1).

C'est là la charge maximum que le Trésor aurait eu à supporter, si les lignes étaient restées aux mains des Compagnies concessionnaires.

Il est probable que cette charge se fût atténuée d'année en année, dans une certaine mesure, par l'augmentation successive du produit des lignes ; mais,

---

Lignes rachetées :	1872-1878.	1879.	Ensemble.
(1) Spa à la frontière grand' ducale. . . fr.	2,202,322 40	350,000 »	2,552,322 40
Marloie à Angleur (ligne de l'Ourthe) .	2,700,000 »	450,000 »	3,150,000 »
Libramont à Bastogne.	420,000 »	70,000 »	490,000 »
Lichtervelde à Furnes (chiffre rond de 1877). . . . . fr.	88,000 »	88,000 »	176,000 »
Totaux. . . fr.	5,410,522 40	958,000 »	6,368,322 40

comme il n'existe pas à cet égard d'éléments d'appréciation, nous n'enregistrons le chiffre de fr. 6,368,322-40 que pour mémoire.

Il reste à expliquer l'écart signalé entre le bilan du Chemin de fer de l'Etat et la Situation générale du Trésor public au 1er janvier 1880.

Le Trésor public mentionne, dans sa situation (page 108), les sommes ci-après :

A. Chemins de fer construits par l'Etat. . . . . fr.	673,716,423 81	1,136,360,792 13
B. Chemins de fer rachetés par l'Etat. . . . . fr.	462,644,368 32	
Le Chemin de fer n'accuse dans son bilan, qu'une dépense de. . . . . fr.		994,265,596 89
En plus, dans la situation du Trésor. . . . . fr.		142,095,195 24

Cette différence provient surtout de ce que le Trésor porte en compte au Chemin de fer, le montant même des crédits spéciaux mis à sa disposition, tandis que le Chemin de fer ne prend à sa charge que les sommes réellement payées pour son compte.

Or, il est établi plus haut, page 66, que sur les crédits ouverts au Chemin de fer, il restait disponible au 31 décembre 1879 :

En numéraire. . . . . fr.	49,981,928 92	144,103,228 92
En obligations de la Dette publique .	94,121,300 »	
L'écart se réduit donc à . . . . . fr.		2,008,033 68

Il se justifie de la manière suivante :

Sommes portées en compte par le Chemin de fer exclusivement.

Subsides des villes de Bruxelles, Gand, etc. . . . . fr.		391,181 88
Quotes-parts d'annuités dues par la Société anonyme de construction et par la Banque de Belgique, en vertu de l'art. 37 de la convention du 1er juin 1877 . . . . . fr.		5,819,700 »
Différence entre la valeur réelle du matériel des Bassins-Houillers et le prix de rachat payé par le Trésor en obligations de la Dette publique à 4 ½ p. % . . . . . fr.		757,962 31
Fractions de capital comprises dans les annuités payées aux Compagnies de Dendre-et-Waes et de Pepinster à Spa, avant la conversion de ces annuités en rentes perpétuelles . . . . fr.		208,100 59
Sommes appliquées aux travaux de premier établissement et prélevés sur le budget des années 1846, 1847, 1852 et 1854. fr.		628,068 60
Ensemble . . . fr.		7,805,013 38

D'autre part . . fr. 7,805,013 58

Sommes figurant dans la Situation du Trésor exclusivement.

Crédits spéciaux utilisés par le Chemin de fer pour le service de l'exploitation :

a. Crédits affectés au renouvellement extraordinaire du matériel et rattachés aux budgets par les lois du	25 avril 1864 . . fr.	1,075,000 »		
	30 décembre 1864 .	1,000,000 »		
	17 février 1866 . .	1,000,000 »		
b. Frais d'exploitation prélevés sur fonds spéciaux, avant la formation d'un budget des Travaux publics, et sommes restées sans emploi ayant fait retour au Trésor . . . fr.		717,904 20	3,750,156 »	
c. Liquidation du compte de l'exploitation par l'Etat, en 1875, des lignes du Grand-Luxembourg . . . . . fr.		1,957,251 80		
d. Crédits spéciaux utilisés pour les travaux du port d'Anvers :				
1° Sur le crédit de 1,000,000 de francs, ouvert par la loi du 27 juillet 1871, § 15, avant que l'excédent disponible de ce crédit n'ait été mis à la disposition du Chemin de fer, par la loi du 17 avril 1874, art. 2. fr.		29,480 50		5,796,979 70
2° Sur le crédit de 2,000,000 de francs ouvert par la loi du 17 avril 1874, article 2, avant que l'excédent disponible de ce crédit n'ait été mis à la disposition du Chemin de fer, par la loi du 17 juillet 1877, § 17. . . . . fr.		16,114 68	45,595 18	
e. Crédits spéciaux annulés. . . . . fr.			1,228 52	
Différence égale. . . fr.				2,008,033 68

DEUXIÈME PARTIE.

LIGNES DANS LES FLANDRES (FURNES A DUNKERQUE ET OSTENDE A ARMENTIÈRES), QUI RESTENT A RACHETER, AU 31 DÉCEMBRE 1879, EN EXÉCUTION DE LA LOI DU 31 MAI 1878.

Observations générales.

Le compte rendu de 1878 a fait connaître les circonstances qui ont motivé la constitution du service spécial chargé, sous le titre de *Service provisoire des chemins de fer dans les Flandres*, de gérer l'exploitation des lignes, objet de la loi du 31 mai 1878. Il a dit aussi comment, à la suite d'un accord intervenu avec le Gouvernement français, ce service fut chargé de l'exploitation, pour compte de qui de droit, des sections françaises s'étendant de la frontière belge à Armentières et à Dunkerque.

Par suite de la fusion successive de plusieurs de ces chemins dans le réseau de l'Etat, l'exploitation confiée au *Service provisoire* ne comprenait plus, au 31 décembre 1878, que les lignes d'Ostende à Armentières, de Furnes à Dunkerque, d'Audenarde à Nieuport (Ouest de la Belgique) et de Lichtervelde à Furnes.

Pour cette dernière, la fusion avec le réseau de l'État est devenue définitive le 1er janvier 1879.

Le chemin d'Audenarde à Nieuport (Anseghem à Ingelmunster et Dixmude à Nieuport) a été acquis à l'Etat, non par rachat, mais en vertu d'un arrêté du 10 mars 1879, prononçant la déchéance de la Compagnie de l'Ouest de la Belgique, et d'une adjudication de la concession qui n'amena pas de résultat. Un arrêté royal du 9 juin 1879 incorpora, dans le réseau de l'État, les lignes d'Anseghem à Ingelmunster et de Dixmude à Nieuport, et décida que cette incorporation serait considérée comme datant du 1er janvier précédent.

Ces lignes sont entrées effectivement dans le réseau de l'Etat le 1er mai, et leurs résultats d'exploitation, pour les douze mois de 1879, se trouvent compris dans le compte rendu de ce réseau.

Le sort des sections françaises des concessions d'Ostende à Armentières et de Furnes à Dunkerque n'étant pas fixé à la date du 5 août 1879, une loi a prorogé, jusqu'au 31 décembre, le mode de comptabilité à suivre pour la gestion provisoire de ces deux chemins.

Les renseignements qui suivent concernent donc, uniquement, les sections belges et françaises des lignes d'Ostende à Armentières et de Furnes à Dunkerque.

I.

Description du réseau.

§ 1er. LONGUEUR DES LIGNES.

Au 31 décembre 1879, la longueur des lignes, exploitées par le *Service*

provisoire des Flandres était de 95,397 mètres, se répartissant comme il suit :

		Mètres.
Furnes à Dunkerque (partie belge)		8,348
Ostende à Armentières (partie belge) :		
Ostende à Thourout.	23,846	
Thourout à Ypres	32,174	
Comines à la frontière	11,735	
		67,755
Ensemble. . . .		76,103
A ces longueurs, il y a lieu d'ajouter celles des sections françaises, savoir :		
de la frontière belge à Dunkerque	16,250	
— — à Armentières	3,044	
		19,294
pour former le total de.		95,397

Toutes ces lignes sont construites à simple voie. Le tableau ci-dessous indique, par ligne, la longueur exploitée, au 31 décembre 1879, pour le transport des voyageurs et des marchandises.

		LONGUEUR DES LIGNES.	LONGUEUR DES VOIES.
		Mètres.	Mètres.
Furnes à Dunkerque	partie belge	8.348	8,158.70
	— française	16.250	15,384. »
	Ensemble.	24,598	23,542.70
Ostende à Armentières	partie belge	67,755	66,017.65
	— française	3,044	2,552. »
	Ensemble.	70,799	68,569.65
Totaux.	Parties belges.	76,103	74,176.35
	— françaises	19,294	17,756. »
	Ensemble.	95,397	91,912.35

LXXIX. La différence entre les longueurs des lignes et la longueur réelle des voies, provient des voies communes. Elle se trouve expliquée dans le tableau inséré comme annexe, sous le n° LXXIX.

§ 2. STATIONS.

Le nombre des stations appartenant aux lignes exploitées au 31 décembre 1879, par le *Service provisoire*, était de 17, se répartissant de la façon suivante :

Furnes à Dunkerque	partie belge	1	3
	— française	2	
Ostende à Armentières	— belge	13	14
	— française	1	
Total	sur le territoire belge	14	17
	— — français	3	

§ 3. RACCORDEMENTS INDUSTRIELS ET GARES PRIVÉES.

Au 31 décembre 1879, il existait, sur les lignes exploitées par le *Service provisoire,* un raccordement industriel indiqué au tableau ci-dessous :

DÉSIGNATION DE L'ÉTABLISSEMENT RACCORDÉ	DATE DE L'AUTORISATION réglant les conditions actuelles d'exploitation.	POINT de raccordement.
Delori et Ce. — Sucrerie . .	11 juillet 1872. (Convention avec la Société générale d'exploitation.)	Snaeskerke.

II.

Situation des voies.

§ 1er. DÉVELOPPEMENT DES VOIES.

Au 31 décembre 1879, le développement total des voies des lignes exploitées par le *Service provisoire,* était de 100,892m.53, dont 91,912m.35 de voies principales et 8,980m.18 de voies accessoires et des stations.

Le tableau suivant indique, par ligne, la répartition de ces chiffres :

	Furnes à Dunkerque.		Ostende à Armentières.		TOTAUX.		
	Partie belge	Partie française.	Partie belge.	Partie française.	Parties belges.	Parties françaises.	Ensemble.
	Mètres.	Mètres.	Mètres.	Mètres.	Mètres.	Mètres.	Mètres.
Voies principales	8,158 70	15,184. »	66,017.65	2,352. »	74,176.35	17,736. »	91,912.35
— accessoires et des stations . .	498.30	1,945.10	6,145 88	390.90	6,644.18	2,336. »	8,980.18
	8,657. »	17,329.10	72,163.53	2,742.90			
Ensemble. . . .	25,986.10		74,906.43		80,820.53	20,072. »	100,892.53

§ 2. RAILS.

Les rails employés à la construction des voies sont tous en fer, la plupart du système Vignole du poids de 37 ou de 34 kilogrammes.

Les rails de toutes les voies sont éclissés avec boulons, à l'exception de

206m.70 de voies d'évitement de stations sur la partie belge de la ligne d'Ostende à Armentières.

Le tableau ci-dessous indique, par ligne, la répartition des divers modèles de rails en service au 31 décembre 1879:

RAILS :	Furnes à Dunkerque.		Ostende à Armentières.		TOTAUX.		
	Partie belge.	Partie française.	Partie belge.	Partie française	Parties belges.	Parties françaises.	Ensemble.
	Mètres.	Mètres.	Mètres.	Mètres.	Mètres.	Mètres.	Mètres.
Vignoles (de 37 kilog.)	17,314.00	34,658.20	59,866.76	»	77,180.76	34,658.20	111,838.96
— (de 34 —)	»	»	82,873.96	5,485.80	82,873.96	5,485.80	88,359.76
— (de 27 —)	»	»	920.26	»	920.26	»	920.26
A bourrelets inégaux (de 34 kilog.)	»	»	738.65	»	738.65	»	738.65
	17,314.00	34,658.20	144,399.63	5,485.80			
Totaux	51,972.20		149,885.43		161,713.63	40,144.00	201,857.63

§ 3. BILLES.

Le nombre des billes en service dans les lignes exploitées par le *Service provisoire,* au 31 décembre 1879, était de 100,602, dont 28,331 en chêne et 72,271 en sapin. Sur ces quantités, 78,212 billes ont subi la préparation par le créosotage ; les 22,390 autres sont destinées à être successivement remplacées par des billes préparées.

Le tableau ci-dessous indique la répartition, par ligne, des diverses espèces de billes existant dans les voies, au 31 décembre 1879 :

Billes en bois.		Furnes à Dunkerque.		Ostende à Armentières.		TOTAUX.		
		Partie belge.	Partie française.	Partie belge.	Partie française.	Parties belges.	Parties françaises.	Ensemble.
Chêne.	Préparées	110	302	5,466	63	5,576	365	5,941
	Non préparées	467	3,133	17,952	838	18,419	3,971	22,390
	Ensemble	577	3,435	23,418	901	23,995	4,336	28,331
Sapin.	Préparées	8,055	13,874	48,714	1,598	56,799	15,472	72,271
Totaux.	Préparées	8,165	14,176	54,210	1,661	62,375	15,837	78,212
	Non préparées	467	3,133	17,952	838	18,419	3,971	22,390
		8,632	17,309	72,162	2,499			
	Ensemble	25,941		74,661		80,794	19,808	100,602

§ 4. ENTRETIEN DES VOIES ET DES BATIMENTS.

Le service des voies et travaux (entretien et renouvellement de la voie et des bâtiments) sur les lignes de Furnes à Dunkerque et d'Ostende à Armentières,

a coûté, en 1879, fr. 258,390-66, c'est-à-dire environ 27 p. °/₀ de la dépense totale de l'année.

Le précédent compte rendu expliquait le taux élevé, en 1878, de cette catégorie de dépenses. Les mêmes causes ont continué à produire leurs effets en 1879. Ce ne sont pas seulement des travaux d'entretien qui ont dû être effectués sur les lignes gérées par le *Service provisoire*, il a fallu y procéder à des renouvellements d'une importance considérable. Rien que sur la partie belge de la ligne d'Ostende à Armentières, on a eu à employer 29,855 mètres courants de rails nouveaux, et près de 8,000 billes.

Le tableau suivant indique, par ligne, cet emploi des rails et des billes en 1879.

§ 5. RÉSUMÉ DE L'EMPLOI ET DE LA SITUATION DES RAILS ET DES BILLES AU 31 DÉCEMBRE 1879.

DÉSIGNATION DES MATÉRIAUX.	QUANTITÉS EMPLOYÉES A L'ENTRETIEN ET AU RENOUVELLEMENT.					QUANTITÉS HORS D'USAGE, ÔTÉES DES VOIES.				
	Furnes-Dunkerque.		Ostende-Armentières.		Ensemble.	Furnes-Dunkerque.		Ostende-Armentières.		Ensemble.
	Partie belge.	Partie française.	Partie belge.	Partie française.		Partie belge.	Partie française.	Partie belge	Partie française.	
RAILS :										
En fer Vignoles de 37 kil. (mèt. courts)	1,114 »	349.30	29,855.56	»	31.318.86	765. »	349.30	563.09	»	1,677.39
— — de 34 — (—)	»	»	»	»	»	»	»	9,900 54	»	9,900.54
— — de 33 — (—)	»	»	»	19.50	19.50	»	»	»	19 50	19 50
A 2 bourrel. még de 34 — (—).	»	»	»	»	»	»	»	70.55	»	70.55
Totaux (—).	1,114. »	349.30	29,855.56	19.50	31,338.36	765. »	349.30	10,534.18	19.50	11,667.98
	1,463 30		29,875.06			1,114.30		10,553 68		
BILLES :										
En chêne . . . . . (Pièces).	110	302	4,434	63	4,909	158	386	4,250	60	4,854
En sapin et autres essences. . . (—).	140	50	3,314	6	3,510	79	192	1,689	30	1,990
Totaux (—).	250	352	7,748	69	8,419	237	578	5,939	90	6,844
	602		7,817			815		6,029		

III.

Situation du matériel.

Au 31 décembre 1879, le matériel des lignes exploitées par le *Service provisoire* se composait, comme au 31 décembre 1878, des locomotives et des véhicules suivants :

Locomotives à voyageurs				7
— à marchandises				4
		Ensemble		11
Tenders				9
Véhicules de transport	à voyageurs	1re classe	3	29
		mixtes	4	
		2e classe	6	
		3e —	16	
	à bagages			13
	à marchandises	fermés	35	162
		à charbon	111	
		plats, à 4 roues	16	
	pour l'entretien de la route (petits)			7
		Ensemble		211

Le tableau suivant donne, par ligne, la répartition de ce matériel :

DÉSIGNATION DU MATÉRIEL.			FURNES à DUNKERQUE.	OSTENDE à ARMENTIÈRES.	Ensemble.
Locomotives à voyageurs			(1) 2	5	7
— à marchandises			(2) 1	3	4
Totaux			3	8	11
Tenders			(3) 2	7	9
Véhicules	à voyageurs	1re classe	»	3	3
		mixtes	(4) 2	2	4
		2e classe	(5) 1	5	6
		3e —	(4) 3	13	16
		Ensemble	6	23	29
	à bagages		(5) 3	10	13
	à marchandises	fermés	10	25	35
		à charbon, de 5 tonn.	»	35	35
		— 10 —	25	51	76
		plats, à 4 roues	4	12	16
		Ensemble	39	123	162
	pour l'entretien de la route (petits)		2	5	7
	Totaux		50	161	211

Observations.

(1) Dont une à démolir et une remise à l'État à titre de location.
(2) En réparation dans l'industrie.
(3) Dont un à démolir et un remis à l'État à titre de location.
(4) A réparer.
(5) Mis à la disposition de l'État, à charge d'entretien.

Le matériel de traction de la ligne de Furnes à Dunkerque a été remis à l'Etat à titre de location, et le matériel à voyageurs, ainsi que les fourgons, à charge d'entretien.

Le matériel à marchandises est en possession du *Service provisoire*.

IV.

Utilisation du matériel roulant.

§ 1er. LOCOMOTIVES.

LXXXV.

		En 1879.	En 1878.	Différences pour 1879.
Parcours kilométrique des locomotives des lignes du Service provisoire :	Remorque de trains	308,478	287,505	+ 20,973
	Manœuvres et stationnement	48,115	46,642	+ 1,473
	Circulation à vide	7,436	5,467	+ 1,969
	Totaux (Locomotives-kilomètres)	364,029	339,614	+ 24,415
Parcours kilométrique :	annuel moyen, par locomotive	33,095	30,874	+ 2,219
	journalier : total des locomotives	998	905	+ 95
	journalier : moyen, par locomotive	90k.7	84k.5	+ 6k.2

Le tableau ci-après donne la répartition, par ligne, du parcours fait par les locomotives, en 1879, sur les lignes exploitées par le *Service provisoire* :

		PARCOURS KILOMÉTRIQUE DES LOCOMOTIVES						
		AYANT REMORQUÉ DES TRAINS :				SANS REMORQUE DE TRAINS :		Totaux.
		de voyageurs.	mixtes.	de marchandises.	Ensemble.	Manœuvres et stationnement.	Circulation à vide.	
Furnes à Dunkerque	Partie belge	14,630	»	3,670	18,300	1,397	30	19,727
	— française	22,341	33,215	4,410	59,966	4,679	62	64,707
	Ensemble	36,971	33,215	8,080	78,266	6,076	92	84,434
Ostende à Armentières	Ostende à Ypres	101,976	40,772	45,350	191,098	28,472	7,344	226,914
	Comines à Armentières. Partie belge	»	31,292	»	31,292	7,423	»	38,715
	Comines à Armentières. — française	»	7,822	»	7,822	6,144	»	13,966
	Ensemble	101,976	79,886	45,350	230,212	42,039	7,344	279,595
Totaux (Locomotives-kilomètres.)	Parties belges	119,606	72,064	49,020	240,690	37,292	7,374	285,356
	— françaises	22,341	41,037	4,410	67,788	10,823	62	78,673
	Ensemble	141,947	113,101	53,430	308,478	48,115	7,436	364,029

Lors de l'incorporation, au réseau de l'Etat, du chemin de fer de Lichtervelde à Furnes, il a été convenu que les trains de cette ligne et leur personnel continueraient à desservir la ligne de Furnes à Dunkerque, et que les frais de traction et de personnel de ces trains seraient répartis entre l'Etat et le *Service provisoire,* au prorata du nombre de véhicules-kilomètres sur chaque section.

§ 2. VÉHICULES.

			En 1879.	En 1878.	Différences pour 1879.
Parcours kilométrique des véhicules des lignes du Service provisoire, dans les trains :	de voyageurs	ordinaires	1,272,040	1,325,842 —	53,802
		spéciaux	»	8,066 —	8,066
		Ensemble	1,272,040	1,333,908 —	61,868
	de marchandises		1,577,066	1,174,451 +	402,615
	Totaux (Véhicules-kilomètres)		2,849,106	2,508,359 +	340,747
Parcours kilométrique :	annuel moyen, par véhicule		13,503	11,888 +	1,615
	journalier	total des véhicules	7,806	6,845 +	961
		moyen, par véhicule	37k.0	32k.4 +	4k.6

La subdivision, par ligne, des parcours effectués, en 1879, sur les lignes exploitées par le *Service provisoire,* est donnée au tableau suivant :

			PARCOURS KILOMÉTRIQUE DES VÉHICULES AYANT CIRCULÉ DANS LES TRAINS		
			de voyageurs. — Ordinaires.	de marchandises.	Total.
Furnes à Dunkerque		Partie belge	115,577	67,769	183,346
		— française	228,340	111,799	340,139
		Ensemble	343,917	179,568	523,485
Ostende à Armentières	Ostende à Ypres		908,323	1,388,789	2,297,112
	Comines à Armentières	Partie belge	19,800	8,709	28,509
		— française			
		Ensemble	928,123	1,397,498	2,325,621
Totaux (Véhicules-kilomètres)		Parties belges	1,023,900	1,456,558	2,480,458
		— françaises	248,140	120,508	368,648
		Ensemble	1,272,040	1,577,066	2,849,106

§ 3. TRAINS.

		En 1879.	En 1878.	Différences pour 1879.
Nombre annuel de trains des lignes du Service provisoire :	à voyageurs.	6,259	6,215	+ 44
	à marchandises. . . .	1,869	1,644	+ 225
	mixtes	9,229	8,864	+ 365
	Ensemble . . .	17,357	16,723	+ 634
Nombre *moyen* de trains remorqués par jour. . . .		48	46	+ 2
Parcours kilométrique des trains :	annuel total	308,478	287,505	+ 20,973
	journalier total . . .	845	788	+ 57
	journalier moyen par train	17k.77	17k.19	+ 0k.58
Nombre *moyen* de véhicules composant chaque train .		9v.24	8v.72	+ 0v.52

Le parcours total fourni par les trains, en 1879, sur les lignes du *Service provisoire*, se répartit de la manière suivante :

		Kilomètres.
Furnes à Dunkerque.	Partie belge. . . .	18,300
	— française . . .	59,966
	Ensemble. . .	78,266
Ostende à Armentières. .	Ostende à Ypres.	191,098
	Comines à Armentières. Partie belge	51,292
	Comines à Armentières. — française . . .	7,822
	Ensemble. . .	250,212
Totaux (Trains-kilomètres)	Parties belges. . . .	240,690
	— françaises . .	67,788
	Ensemble . .	308,478

Le train-kilomètre étant pris comme unité de travail, on trouve, par rapport à cette base, les moyennes suivantes :

		En 1879.	En 1878.	Différences pour 1879.
Recette.	fr.	2.7307	2.7004	+ 0.0303
Dépense		3.1013	2.7292	+ 0.3721
Excédent de dépense.	fr.	0.3706	0.0288	+ 0.3418

V.

Statistique du mouvement et de la recette des transports de toutes natures.

Les recettes des lignes de Furnes à Dunkerque et d'Ostende à Armentières se sont élevées :

En 1879, à.	fr.	842,358 01
En 1878, à.	fr.	776,376 44
Augmentation en 1879. . .	fr.	65,981 57

soit 8.50 p. %, augmentation due principalement au mouvement des grosses marchandises dont le produit de fr. 335,685-07, en 1878, s'est élevé, en 1879, à fr. 397,981-60.

Le précédent compte rendu a signalé l'influence qu'avait exercée, sur le mouvement et la recette des lignes des Flandres, la substitution des tarifs de l'Etat aux tarifs des Compagnies. Avec l'exposé des motifs de la loi du 5 août 1879, il faisait remarquer que les réductions de tarif ne peuvent immédiatement exercer d'influence sur le développement du trafic, et que la période transitoire devait, du point de vue de la recette, être la plus défavorable. L'augmentation qu'on vient de signaler semble indiquer que la transition est aujourd'hui traversée.

LXXX et LXXXI. Les annexes LXXX et LXXXI fournissent des détails complets sur le mouvement et la recette des lignes du *Service provisoire des Flandres,* avec leur répartition par sections.

Le premier de ces tableaux donne l'état du mouvement et de la recette des lignes du *Service provisoire* en 1879 ; le deuxième présente la comparaison du mouvement et de la recette des exercices 1878 et 1879.

Un tableau du compte rendu de 1878, montrait le développement progressif du mouvement sur certaines lignes, à la suite de l'introduction des tarifs de l'Etat. Cette progression s'est soutenue en 1879. Le tableau suivant donne le relevé mensuel des wagons chargés entrés, sur les lignes des Flandres, par Ostende et Ypres, et des wagons sortis par les mêmes stations. En 1878, les chiffres de ce tableau s'élevaient à 13,609 wagons entrés et à 8,346 wagons sortis. En 1879, il y a eu 17,815 wagons entrés et 10,535 wagons sortis, soit, sur l'ensemble du mouvement par ces deux points d'échange, une augmentation d'environ 8 p. %.

MOIS.	Ostende.		Ypres.		Ensemble.	
	ENTRÉS.	SORTIS.	ENTRÉS.	SORTIS.	ENTRÉS.	SORTIS.
Janvier	1,272	589	116	382	1,388	971
Février	1,147	550	126	385	1,273	915
Mars	1,141	606	171	396	1,312	1,002
Avril	1,195	417	130	377	1,325	794
Mai	1,198	451	104	388	1,302	839
Juin	1,050	523	85	327	1,135	650
Juillet	1,222	295	100	416	1,322	709
Août	1,402	325	101	363	1,503	688
Septembre	1,352	363	158	362	1,510	725
Octobre	1,895	570	206	450	2,101	1,020
Novembre	1,710	747	202	455	1,912	1,152
Décembre	1,385	726	147	342	1,732	1,068
TOTAUX. En 1879.	16,169	5,910	1,646	4,625	17,815	10,555
TOTAUX. En 1878.	12,314	4,331	1,295	4,015	13,609	8,346
Différences en plus pour 1879.	3,855	1,579	351	608	4,206	2,187

VI.

Dépenses.

LXXXII et LXXXIII. Les dépenses du *Service provisoire des Flandres* se sont élevées, en 1879, à fr. 956,666-87, et se trouvent détaillées, par services et par lignes, dans le tableau suivant :

CATÉGORIES DE DÉPENSES.	FURNES A DUNKERQUE.		OSTENDE A ARMENTIÈRES.		TOTAUX.
	Partie belge.	Partie française.	Partie belge.	Partie française.	
Service général	695 33	1,366 67	11,096 67	100 »	13,256 67
Surveillance par l'État	»	2,165 38	»	»	2,165 38
— de la voie	2,171 60	3,850 59	30,645 22	618 »	37,265 32
Entretien de la voie.	13,430 17	23,483 15	213,061 04	3,719 12	255,695 48
— des bâtiments	655 80	497 32	3,524 95	57 11	4,695 18
— du matériel	7,467 95	7,254 25	61,805 58	2,055 70	78,561 28
Traction	9,748 80	21,258 02	135,650 51	2,075 84	168,713 17
Mouvement et trafic.	10,824 12	38,487 67	67,829 06	7,239 65	124,380 48
Stations et voies communes	6,714 83	86,065 58	88,080 56	11,809 29	192,668 26
Camionnage	»	8 40	4,728 85	»	4,737 25
Pertes et avaries	157 59	914 32	1,945 65	126 21	3,141 75
Frais divers	100 »	300 »	2,130 81	24 96	2,555 77
Décomptes de matériel	3,302 04	7,000 »	61,164 46	500 »	71,966 50
Réparation —	32 65	904 09	2,958 96	32 60	3,908 28
Indemnités pour accidents.	»	»	197 »	»	197 »
Ensemble . . . fr.	55,278 86	195,515 55	684,777 08	28,336 46	961,907 75
A DÉDUIRE :					
Vieux matériaux retirés de la voie . .	1,538 95	5,336 78	82,240 47	85 88	87,220 08
Produits divers	»	406 75	»	12 05	418 80
Ensemble. . . . fr.	1,538 95	5,743 53	82,240 47	95 93	87,638 88
Reste.	53,719 91	189,771 82	602,536 61	28,240 53	874,268 87
Frais généraux. Administration centle.	10,515 30	20,599 50	50,199 »	1,084 20	82,398 »
Total général. . . . fr.	64,235 21	210,371 32	652,735 61	29,324 73	956,666 87

LXXXII et LXXXIII.

Pour compléter les renseignements fournis par ce tableau, les annexes LXXXII et LXXXIII donnent :

La première, le relevé récapitulatif des dépenses de 1879, réparties par mois et par ligne.

La deuxième, un état détaillé renseignant la part de chaque service dans les diverses catégories de dépenses.

Nous croyons devoir ajouter, au sujet du chiffre de quelques-unes de ces dépenses, les explications suivantes :

Entretien et renouvellement des voies.

En parlant, plus haut, de l'état des voies, nous avons indiqué déjà les motifs du chiffre considérable de la dépense nécessitée par le service d'entretien des

voies et bâtiments. Le tableau suivant renseigne, en les détaillant par lignes et par catégories d'objets, tous les matériaux employés à l'entretien des voies du *Service provisoire* en 1879.

DÉSIGNATION DES MATÉRIAUX.	FURNES-DUNKERQUE.		OSTENDE-ARMENTIÈRES.		Totaux.		
	Partie belge.	Partie française.	Partie belge.	Partie française.	Parties belges.	Parties françaises	Ensemble.
Aiguilles d'excentriques Vignoles de 3m,80.(Pièces)	»	»	2	»	2	»	2
— — — de 4m,00.(—)	»	»	3	»	3	»	3
— — — de 4m,50 (—)	»	»	2	»	2	»	2
— — — de 5m,00.(—)	»	5	1	»	1	5	6
Billes en chêne . . . . . .(—)	110	302	4,134	63	4,544	365	4,909
— en sapin . . . . . .(—)	140	50	3,314	6	3,454	56	3,510
Bois de chêne. Pièces de 2m,95 . . . . . .(—)	»	»	2	»	2	»	2
— — — de 3m,40 . . . . . .(—)	»	»	2	»	2	»	2
— — — de 3m,95 . . . . . .(—)	»	»	2	»	2	»	2
— — — de 4m,40 . . . . . .(—)	»	»	2	»	2	»	2
— — — de 4m,50 . . . . . (—)	»	»	10	»	10	»	10
— de sapin. — de 3m,60 . . . . . .(—)	»	»	1	»	1	»	1
Boulons . . . . . .(—)	685	825	12,257	37	12,942	862	13,804
Coins . . . . . .(—)	»	»	40	»	40	»	40
Contre-poids d'excentriques à simple action . . . . . .(—)	»	»	»	1	»	1	1
Contre-rails de croisements Vignoles . .(Mètres)	»	»	16. »	»	16. »	»	16. »
Coussinets d'excentriques. . . . . .(Pièces.)	»	»	7	»	7	»	7
— pour ponts, grands. . . . . (—)	»	»	4	»	4	»	4
— — petits . . . . . .(—)	»	»	20	»	20	»	20
Crampons . . . . . .(—)	1,750	1,055	35,617	66	37,367	1,121	38,488
Croisements Vignoles. . . . . .(—)	»	1	6	»	6	1	7
Eclisses . . . . . .(Paires)	28	15	1,549	4	1,577	19	1,596
Excentriques Vignoles . . . . . .(Pièces.)	»	»	4	»	4	»	4
Intercalaires pour croisements . . . . .(—)	»	»	4	»	4	»	4
Plaques de croisements. . . . . .(—)	»	»	3	»	3	»	3
— d'excentriques . . . . . .(—)	»	»	6	»	6	»	6
— de joint. . . . . .(Pièces.)	»	»	1,661	4	1,661	4	1,665
— intermédiaires. . . . . .(—)	»	»	6,989	»	6,989	»	6,989
Rails Vignoles . . . . . .(Mètres)	1,114. »	349.30	29,855.56	19.50	30,969.56	368.80	31,338.36
— de croisements Vignoles . . . . .(—)	»	2. »	»	»	»	2. »	2. »
— d'excentriques — . . . . .(—)	»	6. »	54. »	»	54. »	6. »	60. »
Tringles d'excentriques. . . . . .(Pièces.)	»	5	»	»	»	5	5

Entretien du matériel.

L'entretien du matériel a entraîné une dépense de fr. 78,561-28. Les causes qui ont agi sur le chiffre considérable de cette dépense, en 1878, ont continué à produire leurs effets en 1879. La vétusté du matériel laissé par la Compagnie des Bassins-Houillers, a nécessité des réparations importantes du chef desquelles une somme de fr. 21,207-89 figure, sous cette rubrique, à l'état formant l'annexe n° LXXXIII.

La même cause a influé sur le chiffre de la dépense suivante :

Traction.

La dépense de la traction s'est élevée, en 1879, à fr. 168,713-17. La location des locomotives de l'Etat, dont l'emploi a été nécessité par l'augmentation du trafic, et par l'insuffisance du matériel du *Service provisoire,* figure dans ce chiffre pour 59,295 francs, et la traction effectuée par l'Etat, sur la ligne de Furnes à Dunkerque, pour fr. 31,759-56. Ces deux postes réunis forment plus de la moitié de la dépense totale.

Stations et voies communes.

Il a été dépensé, de ce chef, fr. 192,668-26, en 1879, alors que cette dépense n'a été, en 1878, que de fr. 176,374-45; mais il y a lieu de remarquer, à ce sujet, que les stations de Cortemarck, Dixmude et Furnes faisaient partie, en 1878, du réseau du *Service provisoire,* tandis que, pendant le dernier exercice, il a été payé à l'Etat, pour l'usage de ces stations devenues communes, une somme d'environ 17,000 francs.

Décomptes de matériel.

Le chiffre de cette dépense a subi une augmentation assez considérable pendant le dernier exercice. Cette augmentation provient, pour la plus grande partie, de l'accroissement du trafic et des parcours effectués, sur les lignes de Furnes à Dunkerque et d'Ostende à Armentières, par le matériel de l'Etat et spécialement par le matériel à voyageurs. Sur le montant total de cette dépense, soit fr. 71,966-50, près de 56,000 francs ont été payés, de ce chef, à l'Administration des chemins de fer de l'Etat.

Combustibles et matières de graissage.

LXXXIV et LXXXV. Les annexes LXXXIV et LXXXV renseignent, en les détaillant par lignes, par services et par natures d'objets, les consommations de combustibles et de matières de graissage effectuées sur les sections belges et françaises des chemins de fer de Furnes à Dunkerque et d'Ostende à Armentières.

VII.

Renseignements financiers.

Au point de vue du Trésor public, les résultats de l'exploitation, en 1879, des lignes de Furnes à Dunkerque et d'Ostende à Armentières (parties belges), se résument comme il suit :

LXXX.	Recettes. . .	Furnes à la frontière de France . . fr.	51,435 76	646,300 76
		Ostende à la frontière de France . . .	594,865 »	
LXXXII.	Dépenses . .	Furnes à la frontière de France . . fr.	64,235 21	716,970 82
		Ostende à la frontière de France . . .	652,735 61	
LXXVIII.	Capital de rachat en titres de la dette publique à 4 p. %, au pair. (A ajouter à l'emprunt de 1871) (1). . . . . fr.			5,751,900 »
	Charges du capital, en supposant l'amortissement en 90 ans . . . . fr.			237,022 86

(1) *Voir* document parlementaire, n° 118. — Exposé des motifs de rachat. — Séance du 30 avril 1878, et loi du 31 mai 1878, art. 5 et 6.

TROISIÈME PARTIE.

CHEMINS DE FER EXPLOITÉS PAR DES COMPAGNIES.

I.

Description du réseau.

§ 1er. LIGNES EN EXPLOITATION AU 31 DÉCEMBRE 1879.

		Mètres.
1.	Lignes construites par l'Etat belge (1).	10,220
	— — — des Compagnies	1,339,708
	Longueur *effective* totale du réseau exploité par des Compagnies sur le territoire belge, fin 1879 (2)	1,349,928 (3)

Ce réseau comprend :

1° Parties affectées au transport des voyageurs et des marchandises.	1,315,358m	ou 97.44 p. %
2° Parties affectées au transport des marchandises seulement	34,570m	ou 2.56 p. %

Il se trouve établi :

1° A simple voie, sur une étendue de . .	1,150,089m	ou 85.20 p. %
2° A double voie, — — de . .	199,839m	ou 14.80 p. %

La longueur *effective* des lignes livrées à l'exploitation en 1879, et la *moyenne* de la longueur exploitée, eu égard aux dates d'ouverture de ces lignes, sont les suivantes :

		Longueur effective.	Longueur moyenne exploitée.
1er juin. — Anvers à Moll.		59,371m	34,809m
16 juillet. — Moll à Gladbach.	Partie belge	32,514	14,451
	— étrangère. . . .	48,216	22,325
	Ensemble. . .	140,101	71,565
1er septembre. — Taviers à Embresin (chemin de fer d'intérêt local)		9,433	3,153
	Accroissement en 1879. . .	149,534m	74,718m

(1) Section de Landen à Saint-Trond, exploitée par le Grand-Central-Belge pour compte de la Compagnie de Tournai à Jurbise et de Landen à Hasselt.

(2) Non compris 1,200 mètres de la ligne de Menin à Tourcoing, ouverte le 9 septembre 1879, et exploitée par le Nord-Est-Français.

(3) Pour l'établissement de cette longueur, les parties de lignes ou de voies communes à deux ou à plusieurs exploitations, ont été considérées comme appartenant au réseau exploité par chacune des Administrations en cause. — La longueur de ces lignes communes est de 151,421 mètres.

Les Compagnies concessionnaires exploitent encore, comme compléments de leurs réseaux, 269,449 mètres de chemins de fer établis sur territoire étranger; la longueur *effective* totale de ces réseaux s'élève ainsi à 1,619,377 mètres.

Cet accroissement se subdivise comme il suit :	Longueur effective.	Longueur moyenne exploitée.
Partie belge	101,518m	52,393m
— étrangère	48,216	22,325
Total égal. . .	149,534m	74,718m

La longueur *moyenne* totale des lignes exploitées, en Belgique (1), par des Compagnies, a été, en 1879, de 1,301,003 mètres, présentant sur celle de 1878, qui était de 1,260,555 mètres, une augmentation de 40,448 mètres ou de 3.21 p. %.

L'annexe I donne la subdivision, par lignes et par Compagnies, des chemins de fer concédés en Belgique; elle indique, en outre, les parties posées à simple voie et celles qui sont établies à double voie, les parties affectées au transport des voyageurs et des marchandises, et celles qui sont utilisées au trafic des marchandises seulement.

§ 2. STATIONS.

Le nombre des stations existant, au 31 décembre 1879, sur les chemins de Compagnies, était de 368 (2), dont 52 stations communes à deux ou à plusieurs services. En 1878, ce nombre était de 340 stations, dont 45 connexes à différentes exploitations.

§ 3. RACCORDEMENTS INDUSTRIELS ET GARES PRIVÉES.

Le nombre des raccordements industriels et des gares privées existant sur les chemins de Compagnies, à la date du 1er janvier 1879, était de. . . .	244
Un de ces raccordements a été supprimé en 1879	1
Reste	243
Dans le courant de 1879, il en a été livré à l'exploitation.	3
Ensemble, au 31 décembre 1879	246

L'annexe VI donne le détail des établissements raccordés, en 1879, aux lignes exploitées par des Compagnies.

§ 4. EXPLOITATION.

La situation du réseau des chemins de fer exploités par des Compagnies a, dans le courant de 1879, subi quelques modifications.

La ligne d'Anvers à Gladbach a été livrée à l'exploitation, jusqu'à Moll, le 1er juin, et jusqu'à Gladbach, le 16 juillet suivant.

L'exploitation du chemin de fer d'intérêt local, à petite section, de Taviers à Embresin, a commencé le 1er septembre.

Le 16 du même mois a eu lieu la reprise, par l'Etat, de la ligne à double voie de Saint-Ghislain à Jurbise, par Erbisœul.

---

(1) En y comprenant les parties de lignes situées sur territoire étranger, la longueur *moyenne* totale est de 1,492,168 mètres en 1879, et de 1,469,843 mètres en 1878.

(2) Non compris huit haltes dépendant de bureaux voisins.

II.

Situation des voies (1).

Le développement des voies ferrées exploitées par des Compagnies, comporte :

	Longueur en mètres.		Différences en plus pour 1879.
	Fin 1879.	Fin 1878.	
Voies principales	1,845,790	1,711,992	133,798
— accessoires, de station, d'évitement, etc.	433,728	398,322	35,406
Ensemble. . . .	2,279,518	2,110,314	169,204

Les voies principales représentent 80.97 p. %, et les voies accessoires 19.03 p. % du réseau total exploité en 1879. En 1878, ces rapports étaient de 81.12 p. % et de 18.88 p. %. La longueur des voies accessoires est de 23.50 p. % des voies principales en 1879. En 1878, cette proportion était de 23.27 p. %.

III.

Situation du matériel.

LXXXVI. L'effectif du matériel roulant des chemins de Compagnies comprenait, à la fin de l'année :

		En 1879.	En 1878.	Différences pour 1879 (2).
Locomotives		466	466	»
Tenders		521	515	+ 6
Voitures à vapeur, système Belpaire		1	2	— 1
Véhicules	à voyageurs.	825	823	+ 2
	à bagages	452	456	— 4
	à marchandises	13,081	13,067	+ 14
	pour services divers	38	36	+ 2
	Ensemble . . .	14,396	14,382	+ 14

A cette date, il restait à fournir sur les commandes faites par les diverses Compagnies :

1 locomotive ;
2 voitures à vapeur, système Belpaire ;
2 voitures à voyageurs ;
et 54 wagons à marchandises.

LXXXVI. L'annexe LXXXVI donne, par Compagnies et par sortes de véhicules, le relevé général du matériel roulant, au 31 décembre des années 1879 et 1878.

---

(1) Y compris le développement des voies établies sur territoire étranger.

(2) Dans ces différences, il a été tenu compte de la reprise, par l'État, de la ligne de Saint-Ghislain à Jurbise, par Erbisœul, dont le matériel comprenait 4 locomotives, 6 voitures à voyageurs, 4 fourgons à bagages et 47 wagons à marchandises.

Relativement à la longueur *effective* exploitée à la fin de l'année, il y a :

		Par voie-kilomètre : En 1879.	En 1878.
Matériel de traction.	Locomotives	0.29	0.32
	Tenders	0.20	0.21
Matériel de transport.	Voitures à voyageurs	0.51	0.56
	Fourgons à bagages	0.28	0.31
	Wagons à marchandises	8.08	8.82
	Véhicules divers	0.02	0.02
	Ensemble	8.89	9.71

IV.

Statistique du mouvement et de la recette des transports de toutes natures (1).

§ 1er. VOYAGEURS.

LXXXVII. Les résultats généraux des transports de voyageurs, en 1879 et en 1878, sont résumés et comparés ci-après :

	MOUVEMENT.			RECETTE.			PRODUITS MOYENS par voyageur.		
	1879.	1878.	Différences pour 1879.	1879.	1878.	Différences pour 1879.	1879.	1878.	Différences pour 1879.
1re classe	654,992	685,077	— 30,085	1,578,897	1,809,543	— 230,646	2.41	2.64	— 0.23
2e —	2,180,669	2,273,307	— 92,638	2,872,894	3,133,178	— 260,284	1.32	1.38	— 0.06
3e — et prix réduits.	10,050,574	10,360,275	— 309,701	6,383,046	6,696,672	— 313,626	0.64	0.65	— 0.01
Ensemble.	12,886,235	13,318,659	— 432,424	10,834,837	11,639,393	— 804,556	0.84	0.87	— 0.03

Par rapport à la longueur *moyenne* exploitée pendant l'année, on trouve :

	Par voie-kilomètre : Mouvement.	Recette.
En 1879	8,633.91	7,261.14
En 1878	9,061.28	7,918.80
Différences en moins pour 1879	425.37	657.66

(1) Tous les chiffres renseignés dans ce paragraphe, se rapportent non-seulement aux lignes exploitées en Belgique, mais à leurs compléments d'une étendue de 269,449 mètres établis sur territoire étranger. — Faute de comptabilités distinctes, les *moyennes* ont dû être établies sur l'ensemble de l'exploitation.

La répartition proportionnelle, par classe de voitures, s'établit comme ceci:

	Mouvement.		Recette.	
	En 1879	En 1878	En 1879.	En 1878.
1re classe.	5.09 °/₀	5.14 °/₀	14.57 °/₀	15.55 °/₀
2e —	16.92 °/₀	17.15 °/₀	26.52 °/₀	26.92 °/₀
3e — et prix réduits .	77.99 °/₀	77.71 °/₀	58.91 °/₀	57.53 °/₀
	100. »	100. »	100. »	100. »

La recette des voyageurs représente 29.71 p. °/₀ du produit total de l'exploitation en 1879, et 31.61 p. °/₀ en 1878.

§ 2. BAGAGES.

LXXXVII. Le transport des bagages a donné les résultats ci-après :

		MOUVEMENT.			RECETTE.		
		1879.	1878.	Différences pour 1879.	1879.	1878.	Différence pour 1879.
Transports	taxés au minimum (colis).	55,269	46,472	+ 8,797	290,491	313,990	—23,499
	— au poids (quintaux).	181,380	222,953	— 41,573			

Eu égard à la longueur *moyenne* exploitée pendant l'année, on obtient :

		Par voie-kilometre : Mouvement.	Recette.
En 1879	Transports taxés au minimum (colis) .	37.04	194 69
	— — au poids (quintaux) .	121.53	
En 1878	— — au minimum (colis) .	31.62	213 62
	— — au poids (quintaux) .	131.68	
Différences pour 1879.	— — au minimum (colis) .	+ 5.42	— 18 93
	— — au poids (quintaux) .	— 30.13	

Le produit de ces transports entre pour 0.80 p. °/₀ dans la recette générale de l'exploitation en 1879, et pour 0.85 p. °/₀ en 1878.

§ 3. COLIS PAR EXPRÈS, PETITS PAQUETS ET ARTICLES DE MESSAGERIES.

LXXXVII. Les résultats des transports de petites marchandises peuvent se résumer comme il suit :

		MOUVEMENT.			RECETTE.		
		1879.	1878.	Différences pour 1879.	1879.	1878.	Différence pour 1879.
Transports	taxés au minimum (colis).	690,326	689,178	+ 1,148	1,543,160	1,488,785	+ 54,375
	— au poids (quintaux).	1,289,339	1,232,520	+ 56,819			

Proportionnellement à la longueur *moyenne* exploitée pendant l'année, il y a :

		Par voie-kilomètre : Mouvement.	Recette.
En 1879	Transports taxés au minimum (colis).	462.63	1,034 17
	— — au poids (quintaux).	864.07	
En 1878	— — au minimum (colis).	468.88	1,012 89
	— — au poids (quintaux).	838.54	
Différences pour 1879.	— — au minimum (colis).	— 6.25	+ 21 28
	— — au poids (quintaux).	+ 25.53	

LXXXVII. La recette produite par ce groupe de transports forme 4.23 p. °/₀ de la recette totale en 1879, et 4.04 p. °/₀ en 1878.

§ 4. GROSSES MARCHANDISES.

LXXXVII. Le trafic des grosses marchandises a donné les résultats suivants :

	MOUVEMENT.			RECETTE.			PRODUITS MOYENS par expédition ou par tonne.		
	1879.	1878.	Différences pour 1879.	1879.	1878.	Différences pour 1879.	1879.	1878.	Différences pour 1879.
Expéditions taxées au minimum (nombre).	105,020	100,068	+ 4,952	170,034	165,423	+ 4,611	1.62	1.65	— 0.03
— au poids (tonnes).	12,508,007	12,090,355	+ 417,652	21,401,710	21,056,028	+ 345,682	1.71	1.74	— 0 03
Ensemble				21,571,744	21,221,451	+ 350,293			

Par rapport à la longueur *moyenne* exploitée pendant l'année, on compte :

		Par voie-kilomètre : Mouvement.	Recette.
En 1879 . . .	Transports taxés au minimum (expéditions).	70.38	113 95
	— — au poids (tonnes). . . .	8,382.44	14,342 69
En 1878 . .	— — au minimum (expéditions).	68.08	112 54
	— — au poids (tonnes). . . .	8,225.61	14,325 35
Différences pour 1879.	— — au minimum (expéditions).	+ 2.30	+ 1 41
	— — au poids (tonnes). . . .	+ 156.83	+ 17 34

Le produit de cette catégorie de transports correspond à 59.16 p. °/₀ de la recette totale en 1879, et à 57.63 p. °/₀ en 1878.

§ 5. FINANCES.

LXXXVII. Les transports de fonds peuvent se résumer comme il suit :

		MOUVEMENT.			RECETTE.			PRODUITS MOYENS par group.		
		1879.	1878.	Différence pour 1879.	1879.	1878.	Différence pour 1879.	1879.	1878.	Différence pour 1879.
LXXXVII.	Groups	211,700	199,010	+ 12,690	44,331	42,103	+ 2,228	0.21	0.21	»

Eu égard à la longueur *moyenne* exploitée pendant l'année, on constate :

	Par voie-kilomètre : Mouvement.	Recette.
En 1879	141.87	29 71
En 1878	135.40	28 64
Différences en plus pour 1879	6.47	1 07

La recette des articles de finances comporte 0.12 p. % du produit total de l'exploitation en 1879, et 0.11 p. % en 1878.

§ 6. ÉQUIPAGES.

LXXXVII. Les résultats des transports d'équipages sont les suivants :

	MOUVEMENT.			RECETTE.			PRODUITS MOYENS par équipage.		
	1879.	1878.	Différences pour 1879.	1879.	1878.	Différences pour 1879.	1879.	1878.	Différences pour 1879.
Équipages. Grande vitesse . .	159	123	+ 36	4,093	3,639	+ 454	25.75	29.58	— 3.83
Petite — . . .	162	133	+ 29	3,077	2,926	+ 151	18.99	22. »	— 3.01
Ensemble. . .	321	256	+ 65	7,170	6,565	+ 605	22.34	25.65	— 3.31

Proportionnellement à la longueur *moyenne* exploitée pendant l'année, on trouve :

		Par voie-kilomètre : Mouvement.		Recette.	
En 1879 . .	Transports à grande vitesse	0.11	0.22	2.74	4.80
	— à petite —	0.11		2.06	
En 1878 . . .	— à grande —	0.08	0.17	2.48	4.47
	— à petite —	0.09		1.99	
Différences pour 1879.	— à grande —	+ 0.03	+0.05	+ 0.26	+0.33
	— à petite —	+ 0.02		+ 0.07	

Le produit des expéditions d'équipages représente 0.02 p. % de la recette générale en 1879, de même qu'en 1878.

§ 7. CHEVAUX ET BESTIAUX.

LXXXVII. Les transports de chevaux et de bestiaux ont donné les résultats ci-après :

	MOUVEMENT.			RECETTE.			PRODUITS MOYENS par animal.		
	1879.	1878.	Différences pour 1879.	1879.	1878.	Différences pour 1879.	1879.	1878.	Différences pour 1879.
Animaux. Grande vitesse . .	15,023	19,980	— 4,057	99,262	123,497	—24,235	6.23	6.18	+ 0.05
Petite — . . .	719,432	721,415	— 1,983	587,021	567,636	+19,385	0.82	0.79	+ 0.03
Ensemble. . .	735,355	741,395	— 6,040	686,283	691,133	— 4,850	0.93	0.93	»

Par rapport à la longueur *moyenne* exploitée pendant l'année, on obtient :

		Par voie-kilomètre : Mouvement.		Recette.	
En 1879 . . .	Transports à grande vitesse . . .	10.67	492.84	66 52	459 92
	— à petite — . . .	482.44		393 40	
En 1878 . . .	— à grande — . . .	13.59	504.40	84 02	470 21
	— à petite — . . .	490.81		386 19	
Différences pour 1879.	— à grande — . . . . —	2.92	— 11.59	— 17 50	— 10 29
	— à petite — . . . . —	8.67		+ 7 21	

La recette afférente aux transports d'animaux, entre pour 1.88 p. % dans le produit total de l'exploitation en 1879, de même qu'en 1878.

§ 8. PRODUITS EXTRAORDINAIRES.

LXXXVII. Les produits extraordinaires se sont élevés : { en 1879, à . . . . fr. 1,487,011 ; en 1878, à 1,419,988

Différence en plus pour 1879 . . . fr. 67,023

Le montant de ces produits, par kilomètre exploité, a été :

En 1879, de. . . . . fr. 996 54

et en 1878, de. . . . . fr. 966 08

Différence en plus pour 1879. . . fr. 30 46

Les produits extraordinaires forment 4.08 p. % de la recette totale en 1879, et 3.86 p. % en 1878.

§ 9. RÉCAPITULATION.

Comparaison résumée des années 1879 et 1878.

Répartition des produits de toutes natures.

LXXXVII.

	En 1879.	En 1878	Différences pour 1879
Voyageurs . . . . fr.	10,834,837	11,639,393	— 804,556
Bagages.	290.491	313,990	— 23,499
Marchandises { petites .	1,543,160	1,488,785	+ 54,375
Marchandises { grosses .	21,571,744	21,221,451	+ 350,293
Finances	44,331	42,103	+ 2,228
Equipages	7,170	6,565	+ 605
Chevaux et bestiaux . .	686,283	691,133	— 4,850
Ensemble. . fr.	34,978,016	35,403,420	— 425,404
Produits extraordinaires .	1,487,011	1,419,988	+ 67,023
Totaux. fr.	36.465,027	36,823,408	— 358,381

Une recette de 100 francs, répartie proportionnellement à l'importance des transports, donne les résultats suivants :

	En 1879		En 1878.	
Voyageurs	29.71		31.61	
Bagages.	0.80		0.85	
Marchandises { petites	4.23		4.04	
Marchandises { grosses	59.16	100 »	57.63	100 »
Finances	0.12		0.11	
Équipages	0.02		0.02	
Chevaux et bestiaux	1.88		1.88	
Produits extraordinaires.	4.08		3.86	

V.

Dépenses d'exploitation (1).

LXXXVII. Les dépenses d'exploitation des chemins de fer concédés se sont élevées :

En 1879, à. . . . fr.	20,248,919
En 1878, à. . . . fr.	20,888,906
Différence en moins pour 1879. fr.	639,987

Rapportées à la longueur *moyenne* exploitée pendant l'année, ces dépenses comportent, par voie-kilomètre :

En 1879. . . . . fr.	13,571 66
En 1878. . . . . fr.	14,211 65
Différence en moins pour 1879. fr.	639 99

L'annexe LXXXVII donne la répartition, par Compagnies, du montant des dépenses d'exploitation effectuées en 1879.

(1) *Voir* note de renvoi de la page 89.

VI.

Résultats de l'exploitation (1).

Les résultats de l'année 1879, comparés à ceux de l'exercice précédent, peuvent se résumer comme il suit :

		En 1879.	En 1878.	Différences pour 1879.
	Longueur kilométrique *moyenne* exploitée. . .	1,492$_k$.168	1,469$_k$.845	+ 22$_k$.325
LXXXVII.	Recettes brutes . . . . . fr.	36,465,027	36,823,408	— 358,381
	Dépenses brutes	20,248,919	20,888,906	— 639,987
	Recettes nettes . . . fr.	16,216,108	15,934,502	+ 281,606
	Rapport de la dépense d'exploitation au total général des recettes	55.53 p. c.	56.73 p. c.	— 1.20 p. c.

Rapportés à la longueur *moyenne* exploitée pendant l'année, ces résultats donnent :

	En 1879.	En 1878.	Différences pour 1879.
Recette . . . . . fr.	24,437 61	25,052 61	+ 615 »
Dépense . . . . . fr.	13,570 13	14,211 65	— 641 52
Bénéfice . . . . . fr.	10,867 48	10,840 96	+ 26 52

VII.

Améliorations de service. — Innovations.

Certaines améliorations et extensions ont été réalisées, en 1879, dans les divers services des lignes concédées, notamment, savoir :

ANVERS-GAND.

Renouvellement de 6,822 mètres courants de voie principale en rails de fer, par des barres d'acier de 30 kilogrammes par mètre courant.

Prolongement des voies d'évitement à la Tête-de-Flandre sur une étendue de 30 mètres, et à Saint-Nicolas sur une étendue de 140 mètres.

Etablissement de 210 mètres de pavage à Nieukerken, et de 290 mètres à Saint-Nicolas.

Etablissement d'une plaque tournante à Gand.

Acquisition de terrains à Nieukerken et à Waesmunster (agrandissement de la halte de Mille-Pommes).

CHIMAY (ANOR A HASTIÈRE).

Remplacement de 2,920 mètres courants de voie en barres de fer, par des rails en acier.

Remplacement de 3 changements et de 3 croisements de voie en fer et en fonte, par des appareils en rails d'acier de 37 kilogrammes.

---

(1) *Voir* note de renvoi de la page 89.

Remplacement des buttoirs durs par des tampons élastiques, à 6 wagons ; et des longerons en bois du châssis, par des longerons en fer, à 2 wagons.

FLANDRE OCCIDENTALE.

Renouvellement de 10,948 mètres courants de voie, en rails de fer vignoles, et de 2,718 mètres en rails d'acier.

Remplacement de 4 excentriques et de 1 croisement en fer, par des appareils en acier.

Aménagement de la station de Menin en gare frontière.

Augmentation de 1,468 mètres de pavage du quai de déchargement de cette gare.

Extension, aux services mixtes et intérieur, des tarifs pour les petits colis (1 à 5 kilogrammes).

Organisation d'un service direct de voyageurs entre Lille et la ligne de Bruges-Courtrai, vers Ostende et retour, pendant la saison.

GAND-EECLOO-BRUGES.

Renouvellement de 4,956 mètres courants de voie en rails vignoles en acier, et de 612 mètres en rails en fer à double bourrelet.

Renouvellement de 8,518 billes en chêne.

Remplacement de 10 excentriques à rails en fer, par des appareils en rails d'acier.

Placement, dans la station de Gand, d'une nouvelle plaque tournante de 4m.80.

Acquisition d'une nouvelle machine à forer, et construction d'une grue fixe pour la levée des locomotives.

Acquisition de pompes à incendie, pour les stations de Gand et d'Eecloo.

Rebandageage en acier Bessemer, de nombreuses paires de roues pour locomotives et pour wagons.

Renouvellement complet de 2 voitures mixtes, et transformation de 4 voitures de 3e classe (ancien modèle) en voitures du nouveau modèle.

Organisation de trois trains de nuit entre Gand et Eecloo, de 4 trains de plaisir sur Blankenberghe et de 3 sur Ostende.

GAND-TERNEUZEN.

Remplacement d'une partie de rails en fer, par des rails en acier, et de billes en sapin par des billes en chêne.

Modification de 40 wagons de 5 tonnes, pour les rendre aptes à circuler sur les lignes étrangères.

GRAND-CENTRAL-BELGE.

Renouvellement de 16,812 rails en fer et de 4,222 rails en acier, ainsi que de 64,915 traverses dont 57,579 en chêne et 7,336 en métal du modèle de l'Etat belge.

Modification et agrandissement de la station de Ransart.

Etablissement d'une station pour les dépôts et les chargements à Vireux-Viroin.

Modification aux voies de la station d'Esschen et élargissement du trottoir du bâtiment des recettes de cette station.

Allongement de la voie de croisement à la station de Bouchout, et de la voie de chargement à la station de Capellen.

Construction d'un hangar à marchandises et d'un local pour le chauffage des chaufferettes, à la station de Roosendaal.

Agrandissement d'une maisonnette de garde, à la bifurcation de Mortsel.

Modifications au passage à niveau de la station de Court-Saint-Etienne.

Application du frein Smitz-Hardy à 3 locomotives, à 7 fourgons et à 11 voitures ; application des attelages Dietz à ces véhicules.

Placement, à un nouveau train, des appareils de chauffage Belleroche, ce qui porte à 4 le nombre des trains de voyageurs munis de ces appareils.

HASSELT-MAESEYCK.

Construction d'une station à Bockryck, avec voie d'évitement et pont à bascule.

Placement de 20 traverses en fer, modèle de l'Etat (à titre d'essai).

Placement, dans la voie principale, d'un spécimen de voie système Haarman, en rails d'acier de 9 mètres, sur longrines en fer.

Création d'un tarif spécial pour le transport des briques, et adhésion au tarif de l'Etat, pour le transport des petits colis.

Mise en exploitation d'un nouveau raccordement de ballastières à Genck.

LIÉGE-MAESTRICHT.

Réfection de la voie sur 2,340 mètres de longueur, avec substitution de rails en acier aux barres en fer.

Transformation d'une loge de garde en maisonnette habitable, à Souvré (Visé).

Remise à neuf de 2 locomotives et de 3 voitures à voyageurs.

Organisation de 2 trains de voyageurs en plus, les dimanches, entre Liége et Visé.

Mise en vigueur du tarif mixte uniforme pour le transport des petits paquets.

LIÉGEOIS-LIMBOURGEOIS.

Remplacement, en rails d'acier de 38 kilogrammes, de 9,442 mètres courants de voie en barres de fer (il y a actuellement, sur la partie belge du Liégeois-Limbourgeois, 46,375 mètres courants de voie en rails d'acier), et renouvellement complet des billes sur 10 kilomètres de longueur.

Clôture sèche de la voie, sur 7,000 mètres courants, et renouvellement de 1,369 mètres courants de clôtures de stations.

Emploi de 11,044 mètres cubes de ballast en cendrée, à l'entretien et à l'agrandissement des stations.

Renouvellement de 9 changements de voie et de 6 croisements en acier.

Construction de magasins en bois, aux stations de Rocour, Zonhoven et Helchteren.

Modification des fosses de la remise aux locomotives à Liers.

LIERRE-TURNHOUT.

Réfection de 15 kilomètres de voie en rails vignole de 37 kilogrammes, entre Lierre et Hérenthals.

Allongement des voies d'évitement et de garage, à Bouwel et à Nylen.

Placement de signaux à distance et de croisements dans ces stations.

Augmentation du matériel de 4 voitures mixtes à voyageurs, et remise à neuf d'une voiture à voyageurs de 2e classe et de deux de 3e classe.

Installation d'appareils télégraphiques à Bouwel et à Nylen, et pose d'un nouveau fil télégraphique sur la section de Lierre à Hérenthals, pour le service de l'exploitation.

NORD-BELGE.

Installation d'une nouvelle voie de garage à la station de Godinne.

Agrandissement du bureau de marchandises (grande vitesse), aux stations de Jambes et d'Yvoir.

Etablissement d'une gare pour le service de la traction à Kinkempois.

Construction de cabinets d'aisance, à Flémalle-Haute et à Statte.

Agrandissement du bâtiment des voyageurs à Statte.

Installation d'une nouvelle station à Fontaine-Valmont (voyageurs, marchandises et télégraphie privée).

Agrandissement du service des marchandises à la station de la Buissière.

Déplacement et agrandissement de la station de Zone.

Agrandissement de la gare de Frameries.

Agrandissement des bureaux et des salles d'attente de la gare d'Amay.

Mise en service de 4 machines à marchandises à 3 essieux couplés, comme augmentation d'effectif.

Remplacement de 10 wagons de 6 tonnes, par 10 wagons de 10 tonnes ; de 23 tombereaux à houille de 6 tonnes, par 23 wagons à charbons de 10 tonnes ; et de 19 wagons plats de 6 tonnes, par 19 wagons à plates-formes de 10 tonnes.

Remplacement de 6 wagons à charbon de 6 tonnes, démolis, par 6 wagons à caisse fixe de 10 tonnes.

Installation d'une télégraphie privée à Flémalle-Grande.

Placement, sur la ligne à simple voie de Namur à Givet, de sonneries allemandes pour l'annonce des trains.

Taxation, au poids réel, des charges incomplètes adressées au Val-Saint-Lambert et destinées aux établissements raccordés à cette gare ou remises par ceux-ci.

Nouveau mode de taxation, en services intérieur et mixtes, des petits paquets de 5 kilogrammes et moins, affranchis au moyen de timbres adhésifs.

Distribution de billets *passe-partout,* pour les relations avec la ligne de Liége-Maestricht et certains bureaux du Nord-Français.

Adhésion de la Compagnie à la réduction de 50 p. % pour les voyages scolaires.

Suppression des frais de manutention pour les envois de charge complète, chargés et déchargés par le commerce.

Transports d'ouvriers par abonnement sur la ligne de Charleroi à Erquelinnes.

TERMONDE A SAINT-NICOLAS.

Placement de plaques d'assise sur toute la ligne, pour la consolidation de la voie.

Reballastage en cendrées.

Transformation du tablier du pont de la Durme.

Placement d'une chèvre et d'une plate-forme à Saint-Nicolas.

Transformation des voies de garage à Hamme.

Abaissement, sur 700 mètres de longueur, de la rampe du bois de Waesmunster.

Déplacement et reconstruction des ponts à bascule de Hamme et de Saint-Nicolas.

Raccordement entre les stations de Saint-Nicolas (Ouest) et de Saint-Nicolas (Malines-Terneuzen).

VIRTON.

Augmentation du matériel de traction d'une machine-locomotive.

VIII.

Accidents.

LXXXVIII. L'annexe LXXXVIII donne le relevé, par Compagnies, des accidents survenus aux personnes, en 1879, sur les chemins de fer concédés en Belgique. Ce relevé, comparé à celui des accidents qui se sont produits en 1878, peut se résumer comme il suit :

			NOMBRE DE VICTIMES			
			Tuées.	Blessées.	Contusionnées.	Total.
LXXXVIII.	*A*. Par le fait du service (collisions et déraillements).	Voyageurs	»	4	11	15
		Agents des Compagnies	»	2	5	7
	Ensemble.	En 1879	»	6	16	22
		En 1878	2	22	2	26
	Différences pour 1879		— 2	— 16	+ 14	— 4
	B. Par le fait des victimes (imprudence, suicide, etc.)	Voyageurs	»	6	»	6
		Agents des Compagnies	26	29	16	71
		Personnes étrangères au service	21	5	1	27
	Ensemble.	En 1879	47	40	17	104
		En 1878	47	33	24	104
	Différences pour 1879		»	+ 7	— 4	+ 3
	Totaux	En 1879	47	46	33	126
		En 1878	49	55	23	127
	Différences pour 1879		— 2	— 9	+ 10	— 1

IX.

Contraventions.

LXXXIX. L'annexe LXXXIX donne le relevé, par catégories et par Compagnies, des contraventions aux lois et réglements de police, constatées, pendant l'année 1879, sur les chemins de fer concédés.

Le total de ces contraventions s'élève à 216
En 1878, ce total était de 238
Différence en moins pour 1879. 22

CHAPITRE II.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

I.

POSTES.

Relations internationales.

L'Union générale des Postes s'est accrue, en 1879, du royaume de Bulgarie, des républiques du Honduras, de Libéria, du Mexique, du Pérou, du Salvador et de plusieurs colonies ou établissements britanniques.

La convention élaborée par le Congrès postal réuni à Paris, a été mise en vigueur le 1er avril 1879 ; elle réalise l'unité de tarif, autant que le comporte la diversité des systèmes monétaires, et elle a apporté, dans les frais du transit maritime, des réductions marquées, qui ont permis de réduire les taxes applicables aux correspondances originaires ou à destination des pays formant la 2e zone de l'Union.

L'échange des lettres avec valeur déclarée et des mandats de poste a été introduit, à dater du 1er avril 1879, par voie d'arrangements spéciaux, dans les relations des principaux États de l'Union.

Relations internes.

La loi portant révision et codification de la législation postale, promulguée le 30 mai 1879, a été mise à exécution le 1er novembre suivant. Le nouveau régime comprend les principales améliorations ci-après :

L'assurance des valeurs confiées aux Postes était obligatoire ; elle est rendue facultative et étendue aux valeurs en nom et aux pièces de monnaie.

L'indemnité de 50 francs en cas de perte d'envoi recommandé est rétablie. Les lettres soumises à la recommandation peuvent contenir des pièces de monnaie et toutes espèces de valeurs-papier.

La taxation au poids est étendue à tous les imprimés.

Le tarif des cartes postales est rendu applicable aux cartes fabriquées par l'industrie privée.

Les Postes se chargent de la présentation des effets de commerce à l'acceptation, et du recouvrement des effets payables par intervention.

L'arrêté royal d'exécution a consacré des réductions de tarif qui seront

mentionnées aux articles spéciaux qu'elles affectent, de même que les autres améliorations introduites pendant le cours de l'exercice.

MOUVEMENT DES CORRESPONDANCES.

XCI et XCV. Le mouvement général des *lettres* et des *cartes postales* s'est élevé au chiffre de 85,747,601 objets. C'est, sur 1878, une augmentation de 8,110,974 ou de 10.45 p. %.

Les Postes ont, en outre, transporté plus de 10 millions de *lettres de service*.

Le mouvement général des *journaux*, qui avait fléchi de 4.99 p. % en 1878, s'est relevé, en 1879, dans la proportion de 1.82 p. %. — 69,712,000 journaux ont circulé par la Poste en 1879.

Les autres *imprimés* subissent depuis plusieurs années une décroissance continue. Toutefois, cette diminution, qui était de 6.02 p. % en 1878, n'est plus que de 2.11 p. % en 1879.

XCV. Le nombre total des *lettres ordinaires*, expédiées à destination de l'intérieur et de l'étranger, s'élève à 58,588,000 environ.

Le tableau suivant présente le mouvement par province, et proportionnellement à la population (1). La dernière colonne indique le degré d'instruction dans chaque province, tel qu'il ressort des constatations dont les miliciens sont l'objet.

PROVINCES.	LETTRES ORDINAIRES expédiées.	POPULATION au 31 décembre 1877.	NOMBRE DE LETTRES par habitant.	NUMÉRO DE CLASSEMENT des provinces, d'après le degré d'instruction des miliciens.
Brabant.	16,580,876	959,805	17.28	6
Anvers	7,366,156	550,179	13.75	5
Namur	3,915,470	318,755	12.28	2
Liége.	7,692,620	642,264	11.98	4
Hainaut.	9,284,366	966,400	9.61	9
Luxembourg	1,869,972	206,783	9.05	1
Limbourg	1,464,580	207,204	7.07	3
Flandre occidentale	4,657,568	689,595	6.75	7
Flandre orientale	5,256,706	871,948	6.03	8
TOTAUX. . .	(1) 58,268,514	5,412,731	10.76	—

(1) Un certain nombre de lettres (320,060), déposées dans les bureaux ambulants en cours de voyage, n'ont pu être classées par province.

Dans le nombre total des lettres expédiées en Belgique, il s'en est trouvé 458,000 environ, dont la taxe a été perçue en tout ou en partie sur les destinataires, par suite de non affranchissement ou d'affranchissement insuffisant.

La proportion des lettres non affranchies ou insuffisamment affranchies est de 7.81 pour mille.

CV. Les *lettres recommandées* (358,523 en 1878) ont atteint, en 1879, le chiffre de 361,429 envois dans le service intérieur. C'est 2,906 objets en plus.

Six lettres recommandées ont été perdues dans le service belge, pendant l'année 1879.

XCII et XCV. Les *lettres chargées avec déclaration de valeur* sont désignées, par la loi du 30 mai 1879, sous le terme de *lettres assurées*. Le nouveau régime diffère de celui de la loi de 1868, en ce que l'assurance a été rendue facultative. Elle a été étendue aux valeurs en nom, ainsi qu'aux pièces de monnaie.

Le tarif d'assurance a été abaissé de 20 à 10 centimes par 1,000 francs (arrêté royal du 10 février 1879).

Ce dégrèvement a donné une nouvelle impulsion au mouvement des valeurs assurées. Les envois en provenance et à destination du royaume, ont atteint, en 1879, le nombre de 216,234 objets, représentant une valeur totale de fr. 233,808,935-66.

Comparés à ceux de 1878, ces chiffres accusent une augmentation de 7,542 sur le nombre de lettres, et de fr. 53,077,626-19 sur le montant des assurances.

De 1876 à 1878, la valeur moyenne de la lettre était restée stationnaire : elle n'atteignait que 867 francs. En 1879, elle ressort à 1,081 francs.

Le maximum des valeurs pouvant être insérées dans une lettre, a été élevé de 10,000 à 100,000 francs. Cette dernière mesure, introduite depuis le 1er novembre 1879, a déjà produit des résultats. Une statistique des valeurs assurées, tenue pour le mois de décembre, a fait constater qu'à cette époque la moyenne de l'assurance avait atteint 1,356 francs par lettre.

Le total des primes d'assurance perçues, en 1879, sur les valeurs à l'intérieur, s'est élevé au chiffre approximatif de 92,200 francs. Cette recette est de 2,700 francs inférieure à celle réalisée en 1878. Mais la perte a été plus que compensée par le produit de la taxe au poids, qui, de 30,615 francs en 1878, a atteint 35,983 francs en 1879.

Le service international des lettres assurées se chiffre par un échange de 87,515 lettres, valant fr. 85,796,536-17. L'augmentation, sur 1878, est de 6,529 pour le nombre de lettres, et de fr. 16,016,087-14 pour le montant des assurances. C'est une conséquence de l'extension que les dispositions arrêtées par le congrès de Paris ont permis de donner à ce service.

En somme, le mouvement général des lettres assurées a atteint le nombre de 303,749 envois, représentant une valeur de fr. 319,605,471-83, avec un produit de fr. 185,751-55.

Sept lettres avec valeur assurée ont été perdues en 1879. Elles contenaient fr. 8,179-75. Une somme de fr. 2,491-25 a été mise à la charge des agents en défaut, ce qui réduit à fr. 5,688-50 le total des remboursements aux frais du Trésor.

Les pertes n'atteignent que 25 centimes sur 10,000 francs de valeurs transportées, et les indemnités que 4.44 p. °/₀ des primes d'assurance encaissées.

XCIII. L'annexe XCIII donne le détail des lettres tombées en rebut, ainsi que des lettres ordinaires réclamées en 1879 et en 1878.

XCI et XCV. Le nombre des *cartes postales* dans le service intérieur belge, s'est élevé de 11,130,912 en 1878, à 14,126,918, en 1879, soit 26.91 p. °/₀ d'augmentation.

Le nombre des cartes expédiées de Belgique, pour l'intérieur ou pour l'étranger, a atteint 15,887,456 (1); le tableau ci-dessous en donne le détail par provinces.

PROVINCES.	CARTES EXPÉDIÉES.	POPULATION au 31 décembre 1877.	NOMBRE DE CARTES par habitant.
Brabant	5,114,382	959,803	5.33
Liége.	3,238,482	642,264	5.04
Anvers	1,740,492	550,179	3.16
Namur	768,950	318,755	2.41
Flandre orientale	1,667,952	871,948	1.91
Hainaut	1,792,258	966,400	1.86
Flandre occidentale	1,033,156	689,395	1.50
Luxembourg	276,952	206,783	1.34
Limbourg	254,852	207,204	1.23
Totaux.	(1) 15,887,456	5,412,731	2.94

XCI et XCV. Le nombre des *lettres internationales* était de 19,152,644 en 1878 ; il est de 20,570,806 en 1879, d'où, pour cette dernière année, une augmentation de 7.40 p. °/₀ sur l'année précédente. Cet accroissement dépasse la moyenne de l'augmentation proportionnelle constatée pendant les années antérieures. Il paraît devoir être attribué, d'une part, aux réductions de taxe consacrées par la convention postale universelle mise en vigueur le 1er avril 1879, et, d'autre part, à un commencement de reprise d'affaires.

XCI et XCV. Le mouvement des *cartes postales internationales* a suivi une progression plus accentuée encore : le nombre de ces cartes, qui était de 2,045,602 en 1878, s'est élevé à 2,593,734 en 1879, accusant une augmentation de 26.79 p. °/₀ sur l'année précédente.

Cet accroissement paraît dû principalement à la généralisation de l'emploi des

(1) Le service ambulant a reçu, en outre, le dépôt de 64,402 cartes qui n'ont pu être réparties par province.

cartes postales dans l'Union, en exécution de la convention de Paris, et aux réductions importantes apportées, par cette convention, aux prix de port de ces cartes dans l'Union.

C. Le tableau C donne, pour les principaux pays de l'Union postale universelle, le mouvement, par habitant, des lettres et cartes postales et des journaux expédiés en 1878. On remarquera que la Belgique y occupe un des premiers rangs.

XCV. Le mouvement des *journaux* à l'intérieur, s'est, en 1879, accru dans une mesure marquée. De 60,521,000 en 1878, il atteint à 61,686,000, soit 1,165,000 ou 1.92 p. °/₀ en plus.

XCV. Le mouvement des *imprimés* à l'intérieur accuse une diminution constante. Cet abaissement était de 6.13 p. °/₀ en 1876, de 7.25 p. °/₀ en 1877 et de 2.04 p. °/₀ en 1878 ; en 1879, il est de 7.17 p. °/₀. Le nombre des imprimés est descendu de 23,273,000 en 1878, à 21,716,000 en 1879.

XCV. Le nombre des *échantillons* transportés à l'intérieur s'est accru, en 1879, de 233,000 ou de 26.84 p. °/₀. Il a atteint le chiffre de 1,101,000.

XCV. Les *papiers d'affaires* ont, en 1879, donné 184,000 envois, soit 26,000 de plus que l'année antérieure.

MANDATS DE POSTE.

XCII et XCV. Le tableau ci-après indique, par années, depuis 1866, le mouvement et l'import des mandats à l'intérieur.

ANNÉES.	NOMBRE de MANDATS.	MONTANT TOTAL.	VALEUR moyenne PAR MANDAT. (Francs)
1866	374,626	8,590,816 79	23
1867	412,801	9,859,021 06	24
1868	445,684	13,248,849 22	30
1869	494,397	18,457,791 30	37
1870	704,677	25,968,187 75	35
1871	693,154	30,350,193 02	44
1872	737,307	36,675,221 86	50
1873	812,264	43,959,586 65	54
1874	911,099	52,991,100 60	58
1875	987,757	58,718,755 58	59
1876	1,088,606	64,750,929 72	59
1877	1,204,822	69,108,118 65	57
1878	1,295,358	72,410,958 79	56
1879	1,407,081	78,566,568 56	56

Le nombre des mandats a donc presque quadruplé depuis 1866; le montant total en a augmenté dans la proportion de 1 à 9.15.

XCII L'échange des mandats de poste internationaux suit également une marche ascendante. L'augmentation de 1879 sur 1878, est de 32.074 en nombre, et de fr. 2,015,279-82 en valeur.

En 1879, ce service a été étendu aux pays suivants

L'Autriche-Hongrie, le Danemark, l'Égypte, la Norwège, le Portugal, la Roumanie et la Suède.

Voici, par pays, le nombre et la valeur des mandats internationaux échangés avec la Belgique, en 1879

PAYS.	MANDATS DE LA BELGIQUE A DESTINATION DE L'ÉTRANGER		MANDATS DE L'ÉTRANGER A DESTINATION DE LA BELGIQUE	
	Nombre	Montant total	Nombre	Montant total.
Allemagne . .	33,793	1,610,224 64	17,293	1,349,809 04
Autriche Hongrie	479	32,477 23	289	23,995 98
Danemark	131	12,935 15	95	11,217 56
Egypte	»	»	17	1,973 »
France. . .	60,112	2,393,264 37	86,217	3,365,424 67
Grande-Bretagne	8,639	462,215 70	6,395	330 917 80
Grand-duché de Luxembourg	3,647	252,649 72	5,208	472,142 82
Italie	2,746	298 078 46	4,570	424,807 08
Norwège	46	4,390 59	22	1,704 50
Pays-Bas	16,476	867,908 32	12 949	565 756 67
Portugal	8	1,023 63	66	5,491 33
Roumanie	10	1,653 85	164	26,091 26
Suède	52	5,900 64	67	4,906 59
Suisse. . .	2,117	195 055 87	1,502	112,985 33
TOTAUX	128,286	6,137,777 97	131,654	6,397,303 63

EFFETS DE COMMERCE

XCII et XCV. L'encaissement des effets de commerce par les Postes est organisé depuis le 1er octobre 1876 Les Postes n'acceptèrent dans le principe, que les effets remis par la Banque Nationale, tirés sur des localités dotées d'une perception et à l'exclusion de celles où la Banque a un service de recouvrement organisé.

Différentes extensions ont été données successivement à ce service qui est arrivé, aujourd'hui à son maximum de développement, c'est-à-dire que les Postes font les recouvrements partout sans exception et qu'elles se chargent de ces opérations pour compte de toute personne indistinctement.

Les effets payables par intervention sont admis au même titre que les autres.

La taxe d'encaissement, primitivement fixée à 20 centimes par 100 francs,

après avoir été abaissée le 1er septembre 1877, a subi une nouvelle réduction à partir du 1er novembre 1879. Cette taxe est actuellement fixée à 10 centimes par 100 francs ou fraction de 100 francs, sans pouvoir être inférieure à 25 centimes. Au delà de 1,000 francs, il est, en outre, perçu 50 centimes par 1,000 francs ou fraction de 1,000 francs.

Sous l'influence de ces réductions de taxes et de l'extension donnée au service, les opérations se sont accrues dans une proportion notable.

Le nombre total d'effets remis à l'encaissement, en 1879, a été de 698,983, d'un montant total de fr. 160,899,538-57.

Le montant des taxes perçues au profit du Trésor, s'est élevé à fr. 351,177-65.

L'Administration a fait protester 53,755 effets, dont 9,582 par huissiers et 44,173 par ses propres agents.

Les Postes se chargent également, depuis le 1er novembre 1879, de faire présenter les effets à l'acceptation des tirés, et ce, moyennant une taxe de 50 centimes par effet.

QUITTANCES.

XCII et XCV. L'encaissement des quittances a été établi en 1843. Dans le principe, on n'admettait que les quittances émanant des éditeurs de journaux et des libraires.

Le maximum était limité à 300 francs et la taxe d'encaissement fixée à 5 p. %.

En 1860, on admit les quittances de toutes espèces.

En 1865, la taxe fut abaissée à 1 p. %, et, en 1873, le maximum de chaque quittance fut porté à 500 francs.

Depuis le 1er novembre 1879, il n'est plus fixé de limite pour la valeur ; la taxe d'encaissement est établie comme il suit :

Pour toute quittance ne dépassant pas 20 francs, 10 centimes ;

Pour celles de plus de 20 francs, jusqu'à 50 francs, 20 centimes ;

Pour les quittances dépassant 50 francs, jusqu'à 100 francs, 30 centimes.

Il est ensuite ajouté 20 centimes par 100 francs ou fraction de 100 francs.

Par suite de l'abaissement de la taxe, le nombre des quittances déposées à l'encaissement a considérablement augmenté. C'est ainsi que, pour la période du 1er janvier au 31 octobre 1879, la moyenne n'est que de 55,800 par mois, tandis qu'elle atteint le chiffre de 77,200 pour chacun des mois de novembre et de décembre.

Le tableau suivant donne, par années, depuis 1860, le nombre des quittances encaissées, ainsi que le montant des taxes perçues au profit du Trésor.

ANNÉES.	NOMBRE DE QUITTANCES déposées.	MONTANT DES TAXES perçues.
1860	59,732	25,702 18
1861	63,460	24,588 46
1862	70,407	26,445 49
1863	74,944	28,439 81
1864	82,282	30,115 70
1865	125,340	30,255 17
1866	187,097	45,202 57
1867	220,596	53,004 71
1868 .	248,722	59,596 05
1869	258,854	64,511 08
1870	290,026	72,746 30
1871	293,287	74,771 72
1872	345,146	88,967 55
1873	383,345	103,248 45
1874	439,967	115,712 85
1875	500,255	133,595 40
1876	562,886	154,155 44
1877	591,179	164,231 57
1878	656,542	175,994 51
1879	712,701	169,588 11

ABONNEMENT AUX JOURNAUX.

XCV. L'abonnement aux journaux fonctionne depuis le 1er janvier 1843.

La taxe à prélever au profit du Trésor était, à l'origine, de 10 p. % pour les journaux belges, et de 20 p. % pour les journaux étrangers ; en 1860, cette taxe a été réduite à 5 p. % pour les journaux belges ; en 1873 à 10 p. % pour les journaux étrangers, et en 1879 à 5 p. % pour ces derniers journaux.

Le tableau suivant indique le nombre des abonnements souscrits à la Poste, ainsi que le montant des taxes perçues, pendant les quatorze dernières années :

ANNÉES.	NOMBRE D'ABONNEMENTS souscrits à la poste.	MONTANT des TAXES PERÇUES.
1866	74,151	56,064 28
1867	88,196	58,915 02
1868	84,095	59,656 57
1869	111,125	62,369 91
1870	155,127	77,876 59
1871	153,978	80,680 42
1872	148,625	77,557 91
1873	156,485	78,488 73
1874	175,778	86,125 50
1875	190,480	92,306 16
1876	208,667	99,960 76
1877	225,700	105,990 19
1878	227,015	104,458 12
1879	265,008	115,892 45

CAISSE D'ÉPARGNE.

XCIV. Le concours que les Postes prêtent à la Caisse d'épargne, ne date que du 1er janvier 1870. Voici quelle en a été l'importance :

ANNÉES.	RECETTES.	NOMBRE de VERSEMENTS.	NOMBRE DE LIVRETS nouveaux.
1870	1,082,000	14,589	5,107
1871	1,226,000	15,149	2,775
1872	1,885,000	17,585	5,480
1873	3,235,000	28,897	6,595
1874	3,805,000	35,064	6,198
1875	5,148,000	45,488	7,997
1876	7,622,000	47,654	8,427
1877	9,487,000	54,565	10,664
1878	10,928,000	65,240	12,141
1879	12,541,000	72,922	15,745

XCIV. Les transferts opérés, en 1879, des Postes à la caisse générale et aux succursales, ont excédé de fr. 2,123,144-51 les transferts de la caisse générale et des succursales aux bureaux de poste.

		En 1879.	En 1878.		Différences pour 1879.
La caisse a payé	pour remboursements . . . fr.	7,260,336 85	6,292,756 30	+	967,580 55
	pour intérêts sur comptes soldés fr.	18,628 35	15,079 14	+	3,549 21
	Ensemble . . fr.	7,278,965 20	6,307,835 44	+	971,129 76

Les achats de fonds publics, pour compte des déposants, se sont élevés, en 1879, à fr. 1,064,091-54, contre fr. 1,294,522-67 en 1878.

La situation générale se résume comme il suit :

	En 1879.	En 1878.		Différences pour 1879.
Nombre de livrets existant au 31 décembre. .	46,169	40,291	+	5,878
Soldes, à la même date, des comptes des déposants, y compris les intérêts capitalisés . fr.	23,888,008 51	20,769,066 29	+	3,118,942 22

TIMBRAGE DE PAPIERS ET DÉBIT DE PAPIERS TIMBRÉS.

Les bureaux de perception et de sous-perception des Postes, établis dans les localités où il n'existe ni bureau d'enregistrement ni bureau des contributions, sont chargés, depuis le 20 mars 1879, de faire timbrer à l'extraordinaire les papiers à vignettes pour effets de commerce.

Les sommes reçues de ce chef, pendant l'année 1879, se sont élevées à fr. 5,341-25.

Depuis le 1er mai 1879, les mêmes bureaux de Poste sont chargés du débit de certaines catégories de timbres de dimension, de formules timbrées pour effets de commerce et de timbres adhésifs.

Le montant de la vente s'est élevé, pour l'année 1879, à fr. 50,689-42.

BUREAUX DE POSTE ET BOÎTES AUX LETTRES.

XC. Il n'y avait, à la fin de 1870, que 427 bureaux ; au 31 décembre 1879 ce nombre s'élevait à 638 bureaux répartis entre 597 localités. — 37 de ces bureaux ont été créés dans le cours de l'année 1879.

Parmi ces 638 bureaux se trouvent 151 sous-perceptions.

167 boîtes nouvelles ont été établies. Cela en porte le nombre à 5,345 (1).

	En 1879.	En 1878.	Différences pour 1879.
Boîtes attachées à des voitures. .	139	143	— 4
Lettres recueillies.	516,840	503,335	+ 13,505

(1) A la fin de 1870, ce nombre s'élevait seulement à 4,524.

DISTRIBUTION ET TRANSMISSION DES CORRESPONDANCES.

Services de distribution.

XC. Le nombre des facteurs chargés du service de la distribution des correspondances, des levées de boîtes, etc., était, en 1878, de 2,502. Il s'est élevé, en 1879, à 2,547 : augmentation 45.

Le nombre des distributions journalières, dans les localités pourvues de bureaux à attributions complètes, a été de 2 ou 3 dans 397 localités, de 4 ou 5 dans 127 localités, et de 6 ou 7 dans 12 localités.

Des 2,049 communes rurales non pourvues de bureau, ou ayant un bureau mais sans service de distribution (102), il en est 8 qui sont desservies sept fois par jour, comme les grandes villes avec lesquelles elles forment une même agglomération, 10 sont desservies quatre fois, 24 trois fois, 455 deux fois, et 1,552 une fois.

Services de transmission.

XC. *Bureaux ambulants* (wagons-postes). — Ces bureaux étaient, en 1879 comme en 1878, au nombre de 13, faisant ensemble 49 voyages quotidiens.

Le parcours journalier moyen des wagons-postes a été de 4,564 kilomètres.

XC. *Services affluents* (malles-postes). — Ces services étaient, en 1879, au nombre de 150, soit 5 de moins qu'en 1878.

Le trajet journalier moyen des malles-postes était, en 1878, de 6,912 kilomètres ; il a été réduit, en 1879, à 6,558 kilomètres.

En 1879, les services affluents ont transporté 454,972 voyageurs, soit 14,783 voyageurs de moins qu'en 1878.

Tous les bureaux de poste établis dans les localités non pourvues d'une station de chemin de fer, sont chargés, comme auxiliaires de l'Administration des chemins de fer, du service des petits colis jusqu'au poids de 5 kilogrammes.

XC. *Services des messageries* (diligences, chars-à-bancs, omnibus, fourgons, etc.) — Ces services de transport étaient, en 1878, au nombre de 228. En 1879, on en compte 234, savoir : 87 à service quotidien, parcourant, en moyenne, une distance de 3,132 kilomètres par jour, soit 11 kilomètres de moins qu'en 1878 ; et 147 à service non quotidien, faisant un trajet moyen de 8,266 kilomètres par semaine, soit 348 kilomètres de plus qu'en 1878.

PAQUEBOTS-POSTES.

Voir chapitre III (*Marine*).

PERSONNEL.

XC et XCVIII. Les annexes XC et XCVIII donnent la comparaison du nombre de fonctionnaires et agents de toutes catégories, en 1879 et en 1878.

RECETTE.

XCVI. La recette faite en 1879 s'élève à fr. 10,985,263-97, soit une augmentation de fr. 640,015-22 ou de 6.19 p. % sur celle de 1878, qui était de fr. 10,345,248-75.

DÉPENSE.

XCVIII. La dépense s'est élevée, en 1879, à la somme de fr. 6,610.329-18. Le budget a, en outre, eu à supporter une dépense de fr. 655,851-27, pour primes de vitesse à la Compagnie Lamport et Holt, et pour complément de produit postal liquidé au profit de l'*International navigation Company*.

A la somme ci-dessus de fr. 6,610,329-18, il convient d'ajouter la quote-part des Postes dans les frais généraux d'administration, soit 55,000 francs.

La dépense s'élève ainsi à fr. 6,665,329-18; c'est 60.68 p. % de la recette brute; la recette nette est de fr. 4,319,934-79.

En 1878, le rapport de la dépense à la recette était de 61.93 p. %.

XCIX. L'annexe XCIX donne la valeur des objets des Postes, en magasin à l'expiration de chacune des années 1877 à 1879.

II.

TÉLÉGRAPHE.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

		SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1879.	SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1878.	EXTENSIONS EN 1879.
Cl.	Longueur kilométrique des lignes.	5,410	5,234	176
	Développement kilométrique total des fils conducteurs. .	25,572	22,775	799
	Appareils en service	1,219	1,161	58

La situation ci-dessus ne comprend ni 14 kilomètres de lignes et 151 kilomètres de fils conducteurs, établis le long des cours d'eau, ni 1,065 kilomètres de fils établis aux frais des concessionnaires de chemins de fer.

Ces fils et les appareils qui les desservent, sont, pour la plus grande partie, utilisés aux correspondances privées (1).

Au 1er janvier 1880, le réseau complet de la Belgique comprenait donc 24,788 kilomètres de fils conducteurs.

Cl La situation des appareils, au 31 décembre 1879, est indiquée à l'annexe Cl.

Cl Le nombre des bureaux ouverts au public s'est, en 1879, augmenté de 60 et élevé à 708 (2).

559 localités seulement ont eu plus d'un télégramme par jour, au départ.

CVI. L'annexe CVI donne le relevé des bureaux télégraphiques, classés par ordre d'importance.

54 bureaux qui, en toute saison, n'avaient qu'un service limité, sont actuellement ouverts à la correspondance privée de 7 à 9 heures du soir, du 15 septembre au 15 janvier.

---

(1) Les lignes télégraphiques ont donné lieu, dans le courant de 1879, aux contraventions suivantes :

a) Travaux exécutés à proximité d'une ligne télégraphique, sans avoir averti l'Administration : une contravention constatée et punie d'une amende de 25 francs.

b) Dégradation d'une ligne télégraphique souterraine à Bruxelles : une amende de 15 francs et une de 5 francs ont été infligées.

(2) Non compris 30 bureaux pourvus d'un appareil accessible à la correspondance privée, au départ seulement ; non compris aussi les bureaux de dépôt, établis dans les perceptions et sous-perceptions des Postes ou dans celles des stations du chemin de fer de l'État, qui ne sont pas pourvues d'appareils télégraphiques.

Au 31 décembre 1879, les embranchements télégraphiques, établis dans les conditions définies par l'arrêté royal du 6 décembre 1878, étaient au nombre de 4.

Le nombre des bureaux ouverts aux correspondances privées, dans les divers États de l'Europe, est indiqué ci-après; il comprend les stations de chemins de fer dont les appareils sont mis à la disposition du public. Les chiffres en ont été dressés selon les informations reçues en Belgique à la fin de l'année :

Empire Germanique	9,109
Grande-Bretagne et Irlande	5,334
France	5,256
Autriche-Hongrie	3,496
Russie	2,347
Italie	2,255
Suisse	1,113
Belgique	738
Suède	715
Pays-Bas	373
Espagne	367
Danemark	252
Norwège	246
Roumanie	194
Portugal	177
Turquie d'Europe	152
Grèce	82
Serbie	65
Luxembourg	46
Montenegro	9

CI. Le personnel se composait, au 31 décembre 1879, de 3,541 agents, y compris les employés des Chemins de fer et des Postes qui prêtent leur concours aux transmissions télégraphiques.

Le Département doit se préoccuper de l'instruction des porteurs et des élèves-télégraphistes.

Avant leur admission, ces jeunes gens ont à faire preuve d'une instruction primaire, mais ils doivent la compléter.

Dans les bureaux où les exigences du service ne permettent pas de leur faire suivre des cours publics, l'Administration a organisé des cours spéciaux donnés par des fonctionnaires.

Ces cours sont soumis à l'inspection et au contrôle du Département de l'Instruction Publique.

Sur un effectif de 796 porteurs et élèves-télégraphistes, à la date du 31 décembre 1879, il y avait :

Agents	fréquentant les cours donnés par les soins de l'Administration	266
	fréquentant les écoles communales	330
	— les institutions privées	5
	prenant des leçons particulières	77
	ayant terminé leur instruction primaire ou ayant subi, avec succès, l'examen de commis ou d'auxiliaire.	45
	empêchés de fréquenter les cours, par suite du manque d'école ou des exigences du service	54
	empêchés par suite d'autres circonstances (trop âgés, sous les drapeaux, aidant leurs parents après les heures de service, etc.)	19
	Total égal.	796

L'organisation de cours sera bientôt étendue, dans la mesure du possible, à tous les bureaux.

STATISTIQUE DES CORRESPONDANCES.

CII et CIII. Les résultats, en 1879 et en 1878, des trois services (intérieur, international et de transit), sont résumés ci-après :

		CORRESPONDANCES			
		intérieures.	internationales.	en transit.	TOTAL.
Mouvement.	1879. . .	2,112,116	848,242	282,257	3,242,615
	1878. . .	1,966,475	737,522	256,951	2,960,746
Différences en faveur de 1879.		+ 145,645	+ 110,920	+ 25,306	+ 281,869
		+ 7.41 p. %	+ 15.04 p. %	+ 9.85 p. %	+ 9.52 p. %
Recette. . .	1879. . .	1,160,196 10	864,119 52	277,956 66	2,302,272 08
	1878. . .	1,080,374 55	780,973 01	318,365 28	2,179,712 84
Différences pour 1879.		+ 79,821 55	+ 83,146 51	— 40,408 62	+ 122,559 24
		+ 7.39 p. %	+ 10.64 p. %	— 12.69 p. %	+ 5.62 p. %

CORRESPONDANCES A L'INTÉRIEUR.

Des 2,112,116 télégrammes taxés échangés entre bureaux belges, il y en a eu :
59,168 d'urgents ou 2,801 ½ sur 100,000 ;
98 de collationnés ou 4 ½ sur 100,000 ;
119 accusés de réception ou 5 ½ sur 100,000 ;
et 632 enregistrements ou 39 sur 100,000.

Les dépêches-mandats (envois d'argent par les Postes, mais avec ordre de payer transmis par télégraphe) ont été au nombre de 15,718. La taxe en est d'un franc, accusé de réception compris, en sus du droit postal.

Le nombre des correspondances locales avec exprès, distribuées par les porteurs du télégraphe, dans les quatre grandes agglomérations urbaines du pays (1), s'élève à 111,903. En 1878, ce nombre était de 99,753 cartes ou lettres ; l'augmentation est donc de 15.30 p. %.

Le mouvement se répartit comme il suit entre les quatre grandes villes :

	Cartes postales.	Lettres.	Ensemble.
Bruxelles	53,700	49,489	103,189
Anvers.	2,536	1,871	4,407
Gand	458	616	1,074
Liége	1,709	1,524	3,233
Totaux	58,403	53,500	111,903

Sept réclamations ont été formulées du chef du service : deux seulement étaient fondées.

La remise de ces correspondances a été faite dans les délais moyens ci-après :

	Minutes.		Minutes.		Minutes.
Bruxelles (Porte de Schaerbeek) .	17	Bruxelles (Midi). . . .	21	Bruxelles (Ministère) . . .	22
— (Bourse)	19	— (Nord). . . .	21 ½	— (Centre)	28
— (Molenbeek)	19	— (Législatif) . .	22	— (St-Josse-ten-Noode).	28
— (Est).	20	— (Luxembourg).	22	— (r. de la Chancellerie).	29

CORRESPONDANCES INTERNATIONALES.

Le nombre des correspondances de la Belgique avec l'étranger s'est accru de 15.04 p. % de 1878 à 1879. Le nombre d'avis télégraphiques (2) a augmenté de

(1) On sait qu'à Bruxelles, Anvers, Gand et Liége, faubourgs compris, une lettre ou une carte postale munie, outre le timbre-poste, d'un timbre-télégraphe de fr. 0-25, est remise par exprès, au moyen du service de porteurs organisé en vue de la distribution des télégrammes. Ce service se répartit en un certain nombre de postes fixes, mis en communication au moyen des tramways. On peut déposer les lettres et les cartes à tous les guichets de la Poste et du Télégraphe, dans les boîtes aux lettres et dans des boîtes spéciales attachées aux omnibus mêmes.

Cette organisation date du 1er mai 1874 à Bruxelles, des 25 février, 1er mars et 25 mars 1875, respectivement à Anvers, à Gand et à Liége.

(2) L'*avis télégraphique* est limité au maximum de dix mots. Il ne peut contenir ni langage chiffré ni langage convenu; les nombres n'y sont admis qu'écrits en toutes lettres. L'avis ne

25,251 à 35,089, soit de 38.96 p. %. Les télégrammes urgents (1) ont diminué de 18,413 à 17,760, c'est-à-dire de 3.55 p. %.

TÉLÉGRAMMES DE SERVICE.

CIV. Les télégrammes de service émis, sans application de taxe, se sont élevés de 1,441,293 (2) en 1877, à 1,557,493 en 1878 et à 1,882,261 en 1879.

Ils se sont, pendant les deux dernières années, répartis selon leur objet, dans les proportions suivantes :

		1879.	1878.
Service télégraphique		3.52	3.50
Chemin de fer de l'État.	Matériel, circulation des trains	71.93	72.65
	Transports égarés, dévoyés, etc.	12.67	12.78
Poste, Marine, Administration centrale		11.86	11.07

RECETTES ET DÉPENSES.

Recettes.

CII. Les recettes ont, en 1879, atteint les chiffres suivants :

Service intérieur. . fr. 1,160,196 10		
— international . 864,119 32	2,302,272 08	
— de transit . . 277,956 66		
Transport par exprès des lettres ordinaires et des cartes postales . . . . fr.	27,975 75	
Adresses écrites sous une forme abrégée ou convenue . . . . . fr.	900 »	
Produit des télégrammes de raccordements. . . . . fr.	33 50	
Somme due par les Compagnies, pour emploi de fils et d'appareils de l'Etat, et produits extraordinaires . . . . . fr.	3,823 47	
Ensemble. . . . fr.		2,335,004 80 (3)

comporte aucune opération accessoire, avec ou sans surtaxe, aucun préambule, aucune répétition d'office.

La taxe de l'avis télégraphique est égale aux trois cinquièmes de la taxe du télégramme ordinaire de vingt mots. Elle peut être arrondie.

Actuellement, les avis télégraphiques ne sont admis que dans les relations avec les pays suivants : Autriche-Hongrie, Espagne, France (Algérie, Tunisie et Corse comprises), Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Russie.

(1) Les *télégrammes urgents* internationaux sont taxés au triple des télégrammes ordinaires. Ils sont admis dans les relations entre la Belgique, l'Allemagne, la Chine, la Cochinchine française, l'Espagne, la France (Algérie, Tunisie et Corse comprises), la Grèce, l'île d'Helgoland, l'île de Malte, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal, la Roumanie, la Russie et la Sardaigne.

(2) Les télégrammes de service circulaires n'étaient d'abord comptés, dans la statistique, que pour un seul télégramme. Ils sont, depuis 1877, comptés pour autant de services au départ qu'il y a de bureaux auxquels la circulaire est adressée. C'est ce qui explique l'augmentation considérable du nombre des télégrammes de service en 1877.

(3) Y compris fr. 27-48, produit des télégrammes reçus en 1878, transmis et bonifiés aux

D'autre part . . fr. 2,335,004 80

Dépenses.

CI. Les dépenses de l'année 1879, soldées par le budget spécial du Télégraphe, se répartissent comme il suit :

Personnel	Traitements fixes. . . fr.	1,685,700 »	
	Salaires	800,000 »	
Matériel, objets de consommation. . .		270,871 10	
	Ensemble. . . . fr.		2,756,571 10(1)
Les dépenses directes de la télégraphie en excèdent donc les recettes, de . . . . . fr.			421,566 30

Il faut, de plus, tenir compte :

A. Des *frais du premier établissement et des extensions successives* des lignes et appareils télégraphiques, des locaux, du matériel, des accessoires, etc.

Le fonds de premier établissement s'élevait, au 31 décembre 1879, à . . . . . fr. 4,161,000 »
répartis de la manière suivante :

Lignes télégraphiques (poteaux, fils conducteurs, supports, accessoires, conducteurs souterrains) . . . . . fr.	2,693,327 68	
Appareils de transmission, piles, accessoires, locaux, mobilier . . . . . fr.	1,286,321 78	
Ensemble. . fr.	3,979,649 46	
CV. Approvisionnements.	42,429 30	
Total. . . . fr.		4,022,078 76
Disponible au 31 décembre 1879 . . . . . fr.		138,921 24

Répartie sur 23,572 kilomètres de fils conducteurs, approvisionnements déduits, cette dépense de fr. 4,022,078-76 revient à fr. 170-63 par kilomètre, y compris les frais d'acquisition des appareils et accessoires et tout ce que comporte l'installation des bureaux.

CV. L'annexe CV indique, pour chacune des années 1877 à 1879, la valeur du matériel et des approvisionnements en magasin à la fin de l'exercice, et payés sur les fonds du budget ou sur les fonds de premier établissement.

---

offices étrangers en 1879. — Non compris fr. 738-15, produit des télégrammes reçus en 1879, transmis et bonifiés aux offices étrangers en 1880.

(1) Chiffre approximatif.

B. Des *dépenses annuelles* supportées par d'autres services du Département des Travaux Publics, savoir :

Part dans les frais généraux du Département . . . fr.		98,000 »
Locaux fournis par les chemins de fer de l'État; dépense évaluée approximativement sous forme de loyers . . . . . fr.	72,282 »	
Chauffage payé par les chemins de fer de l'Etat . . . . . fr.	18,012 »	
Éclairage payé par les chemins de fer de l'État . . . . . fr.	25,278 »	
Transports effectués gratuitement par ces chemins de fer . . . . . fr.	175,764 »	
Coopération du personnel des chemins de fer de l'État, à la transmission des correspondances privées . . . . . fr.	75,200 »	
Même coopération pour les télégrammes de service (1). . . . . fr.	224,249 »	
Total des prestations des chemins de fer . . . . fr.		590,785 »
Ensemble. . . . fr.		688,785 »

Les chemins de fer concédés fournissent local, feu, lumière et personnel. De plus, ils achètent et entretiennent une partie des fils conducteurs et des appareils télégraphiques de leurs lignes. Ces prestations devraient être comptées, si les télégrammes du service d'exploitation des chemins de fer concédés étaient compris parmi ceux dont nous avons à rechercher le prix de revient. Mais ils ne figurent dans le chiffre total que pour les bureaux mixtes, où ils sont transmis et reçus par les agents et dans les locaux de l'État. D'autre part, les Sociétés concessionnaires sont rétribuées par le budget spécial du Télégraphe, proportionnellement au nombre de correspondances privées transmises, reçues et portées à domicile par leurs agents. On peut donc considérer leurs prestations comme rémunérées par le budget du Télégraphe.

La même observation s'applique aux 94 postes télégraphiques installés dans les bureaux des Postes. Le service postal fournit le personnel, le local, etc.; mais le budget spécial du Télégraphe paie la moitié du traitement du percepteur. Sa quote-part, de ce chef, s'est élevée, en 1879, à 87,260 francs.

Les dépenses directes, et celles figurant en *A* et en *B,* peuvent être considérées comme représentant très-approximativement l'ensemble des frais d'administra-

(1) Nous faisons entrer en compte les frais de la main-d'œuvre fournie, par les chemins de fer de l'État, pour la transmission des télégrammes de leur propre exploitation, parce que ces frais doivent entrer dans l'évaluation du prix de revient de toutes les transmissions effectuées par le service du Télégraphe.

tion, de surveillance, de main-d'œuvre, de matériel et d'entretien, au moyen desquels le service du Télégraphe a pourvu, en 1879, aux correspondances privées, aux télégrammes de service des chemins de fer de l'État, à 167,364 télégrammes transmis et reçus par des agents de l'État pour le service des chemins de fer concédés, enfin, à la correspondance de service des Postes, de la Marine et du Télégraphe lui-même. Comment faut-il répartir ces dépenses pour obtenir le *prix de revient* de chaque télégramme ou de chaque catégorie de correspondances?

Les conditions dans lesquelles les correspondances télégraphiques sont échangées, sont tellement variables, qu'il est impossible de leur attribuer un prix de revient rigoureusement exact. La main-d'œuvre est, comme on le sait, le principal chef de dépense. De deux télégrammes de même espèce, de même longueur, et transmis à distance égale, l'un peut être transmis directement, l'autre peut donner lieu à plusieurs réexpéditions; l'un est compris dès la première transmission, l'autre exige un échange d'explications plus ou moins long, etc. On ne peut obtenir que des moyennes approximatives.

Ces moyennes doivent être recherchées par catégories de correspondances.

La dépense totale, en 1879, devrait, à la rigueur, comprendre les dépenses directes, celles indiquées en *B* ci-dessus, plus l'intérêt d'une année appliqué à la moyenne du capital dépensé (voir *A*). Mais, pour plus de simplicité dans le calcul, on considérera, cette année encore, le capital comme amorti.

La dépense, en 1879, ne sera donc composée que des éléments suivants:

Sommes payées par le Télégraphe . . . . . fr.		2,756,571 10
— payées par d'autres services.		688,785 »
Ensemble. . . . fr.		3,445,356 10
A déduire : produits accessoires (1)		32,732 72
Reste, comme coût de tous les télégrammes échangés . . fr.		3,412,623 38
Ces télégrammes sont les suivants :		
Télégrammes privés — internes	2,112,116	
Télégrammes privés — internationaux	848,242	
Télégrammes privés — en transit	282,257	
Total des correspondances privées		3,242,615
Télégrammes de service. — Chemins de fer de l'État . . .	1,763,210	
Télégrammes de service. — Chemins de fer concédés . . .	167,364	
Télégrammes de service. — Postes, Marine, autres services .	52,872	
Total des correspondances de service (2).		1,983,446
Total général.		5,226,061

(1) Pour transport de lettres ou de cartes postales par exprès et pour location de fils et d'appareils. Ces opérations ne pourraient entrer que très-difficilement dans l'évaluation du prix de revient des télégrammes. Il s'agit d'une somme peu importante et il est plus simple de la porter en déduction de la dépense totale.

(2) Ce total ne comprend pas 66,179 télégrammes émis par le service du télégraphe

Ainsi, le Télégraphe a consacré des moyens divers, qui ont coûté fr. 3.412,623-38, à produire 5.226,061 télégrammes.

Si toutes les catégories de correspondances donnaient lieu au même travail, le coût moyen général serait de 65 centimes, à peu près, par télégramme. Mais il n'en est pas ainsi. Nos recherches, qui tiennent compte de certaines économies de main-d'œuvre obtenues, notamment, en multipliant les communications directes entre les bureaux de départ et d'arrivée, ont permis d'attribuer, en moyenne :

A chaque télégramme privé interne	14	unités de dépense.
— — — international	8	—
— — — en transit	4	—
— — de service	11	—

Ces unités sont relatives ; on se rend compte, facilement, de la proportion qu'elles établissent. Un télégramme international donne lieu à un départ ou à une arrivée, alors que le télégramme interne réunit les deux opérations. Au premier abord, on attribuerait un travail double à celui-ci ; mais les télégrammes internationaux réclament plus de frais d'administration. C'est parmi eux que l'on rencontre le plus grand nombre de correspondances en langue étrangère et donnant lieu à des difficultés de transmission.

Ces circonstances expliquent une cote excédant, d'une unité, la moitié de la cote des correspondances internes. Les télégrammes en transit coûteraient plus que la moitié des télégrammes de la Belgique pour l'étranger ou reçus de l'étranger, s'ils étaient tous *reçus* et *réexpédiés* par un bureau belge. Mais un grand nombre d'entre eux sont transmis par *translation*, entre les deux pays voisins en correspondance. Enfin, les télégrammes de service coûtent moins que les télégrammes privés internes, bien qu'ils exigent au moins le même travail à l'appareil, parce qu'un grand nombre d'entre eux, reçus aux stations mêmes où réside le destinataire, ne coûtent rien en port à domicile.

Le nombre total d'unités de dépense est obtenu comme il suit :

		Unités.
2,112,116	télégrammes privés internes × 14	29,569,624
848,242	— — internationaux × 8	6,785,936
282,257	— — en transit × 4	1,129,028
1,983,446	— de service × 11	21,817,906
	Total. . .	59,302,494

A raison de ce nombre total d'unités, la dépense totale annuelle (fr. 3,412,623-38) équivaut à fr. 0.05755 par unité et se répartit, entre les diverses catégories de correspondances, conformément au tableau ci-après :

---

lui-même, et qu'il faut considérer comme *moyens* de produire et de vérifier les autres correspondances.

CATÉGORIES de CORRESPONDANCES.	NOMBRE D'UNITÉS par télégramme.	PRIX DE REVIENT par télégramme.	RECETTE MOYENNE par télégramme.	DÉPENSE par catégorie.	RECETTE par catégorie.	EXCÉDENTS de la RECETTE sur la DÉPENSE.	EXCÉDENTS de la DÉPENSE sur la RECETTE.
		Fr. c.	Fr. c.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Télégrammes privés internes . . .	14	0.8056	0.5493	1,701,614	1,160,196	»	541,418
Télégrammes privés internationaux.	8	0.4604	1.0187	390,504	864,119	473,615	»
Télégrammes privés en transit. . .	4	0.2302	0.9848	64,971	277,957	212,986	»
						686,601	541,418
TOTAUX. . . .	—	0.6652	0.7100	2,157,089	2,302,272	+ 145,183	
Télégrammes de service . .	11	0.6330	»	1,255,534	»	»	1,255,534
						686,601	1,796,952
TÉLÉGRAMMES EN GÉNÉRAL. .	—	0.6530	0.4405	3,412,623	2,302,272	— 1,110,351	

Le Télégraphe, considéré dans son ensemble, a dépensé, en 1879, 1,110,351 francs de plus qu'il n'a produit. Mais un tiers, environ, du travail et de la dépense a été consacré à des correspondances gratuites, essentielles à des services de transport gérés par l'Etat, et qui, d'ailleurs, ont fourni au Télégraphe, sur leur propre budget, une quote-part de dépense de 688,785 francs, détaillée plus haut.

Le compte du Télégraphe avec ces services, serait établi comme il suit :

	Télégrammes. Nombre.	Télégrammes. Dépense.	Prestations des services en cause.	Le télégraphe reçoit : en plus.	Le télégraphe reçoit : en moins.
Chemins de fer de l'État.	1,763,210	fr. 1,116,123	fr. 590,785	»	fr. 525,338
— — concédés.	167,364	105,943	»	»	105,943
Autres services . . .	52,872	33,468	98,000	fr. 64,532	»
Totaux. . .	1,983,446	fr. 1,255,534	fr. 688,785	fr. 64,532	fr. 631,281

En somme, le Télégraphe reçoit en moins	fr.	566,749
En retranchant de cette somme l'excédent afférent aux télégrammes taxés (dépêches d'État et télégraphie privée)	fr.	145,183
on obtient le déficit du service des Télégraphes en 1879	fr.	421,566
On obtiendrait le même chiffre, en retranchant du total des dépenses imputées sur le budget spécial du Télégraphe	fr.	2,756,571
les recettes des télégrammes . . . . . fr. 2,302,272		
augmentées des recettes diverses 32,735		
Ensemble.	fr.	2,335,005
Reste, chiffre égal	fr.	421,566

Dans ses relations avec les chemins de l'Etat, le Télégraphe donne

525,338 francs de plus qu'il reçoit. Il ne s'ensuit pas nécessairement que l'association lui soit défavorable. Les moyens d'exploitation que les chemins lui fournissent et qui, d'après nos calculs, leur coûtent 590,785 francs, lui coûteraient beaucoup plus s'il devait se les procurer. De même, et à plus forte raison, les 1,116,123 francs que coûtent, au Télégraphe, les 1,763,210 télégrammes de service des chemins de fer, leur coûteraient bien plus, s'ils devaient créer, entretenir et desservir un réseau télégraphique suffisant pour faire circuler ce nombre considérable de correspondances.

On peut affirmer que ces deux services publics gagnent l'un et l'autre à être associés. Seulement, les chemins de fer de l'État y gagnent beaucoup plus, car ils interviennent dans la consommation totale à raison de 19,395,310 unités sur 59,302,494 ou 32 ¾ p. %, et ils ne contribuent à la dépense totale qu'à raison de 590,785 francs sur 3,412,623 francs ou 17 ¼ p. %.

On peut faire la même réflexion quant aux chemins de fer concédés. Les Sociétés concessionnaires ou leurs agents reçoivent des allocations réglées d'après le nombre des télégrammes transmis, reçus et portés à domicile. Nous avons supposé, pour simplifier, que ces allocations avaient la même valeur que les prestations en personnel, locaux, appareils, etc. Il y a de plus, au profit des concessionnaires, des transmissions opérées par les agents spéciaux du Télégraphe et qui ont coûté 105,943 francs. Mais, d'après toutes les probabilités, le Télégraphe dépenserait plus, s'il devait organiser, sur ces lignes, un réseau à part pour les correspondances du public.

CHAPITRE III.

MARINE.

DÉPENSE ET RECETTE.

CVIII. *Dépense.* — En 1878, la dépense de la Marine n'avait été que de fr. 3,303,439-36 ; en 1879, elle s'est élevée à fr. 3,403,957-80, soit à fr. 100,518-44 de plus.

Cet accroissement provient, notamment, d'améliorations apportées au matériel ou de satisfactions données à des besoins nouveaux.

CVIII. *Recette.* — La recette avait été en 1878 de fr. 3,256,389-64 ; elle ne s'est élevée qu'à fr. 3,253,463-22, en 1879. Les onze premiers mois avaient donné, relativement à 1878, un excédent de 106,000 francs ; l'interruption de la navigation sur l'Escaut, par suite d'un charriage de glaces exceptionnellement long, a transformé ce résultat en une diminution de fr. 2,926-42.

CVIII et CIX. *Paquebots-postes entre Ostende et Douvres.* — En 1879, le nombre des traversées entre Ostende et Douvres et inversement, a été de 1,478, et la durée *moyenne* de chacune d'elles, de 4 heures 29 minutes.

Les dépenses d'exploitation se sont élevées à fr. 1,259,088-79, soit à fr. 12,855-24 de plus qu'en 1878 (fr. 1,246,233-55).

La recette (fr. 744,780-04) a été moins élevée que pendant l'année précédente (fr. 797,932-43) ; l'écart est de fr. 53,152-39 (1).

En 1879, chaque traversée a, en moyenne, coûté fr. 851-88 et produit fr. 503-91 ; en 1878, le résultat avait été : coût, fr. 848-35 ; produit, fr. 543-18.

Par kilomètre d'Ostende à Douvres (115 kilomètres en ligne directe), c'est :

	Coût.	Produit.
En 1879 . . . . . fr.	7 40	4 38
En 1878	7 37	4 72

Le compte rendu précédent annonçait que l'on allait rendre plus confortables les installations de nos paquebots ; ces améliorations, auxquelles une somme de 27,000 francs a été consacrée, ont été réalisées, en 1879, à bord

(1) A ce moment, on constate que la situation s'améliore : pour les quatre premiers mois de 1880, le nombre des voyageurs est supérieur de 20 p. °/₀ à celui de la période correspondante de 1879.

de 6 steamers; elles étaient, au 31 décembre 1879, commencées à bord d'un septième.

Une allocation nouvelle a été portée au projet de budget de 1880, pour la nomination de stewardesses. On s'est, en cela, conformé à l'usage suivi par les lignes similaires.

Le Gouvernement, dans un projet de loi de crédits spéciaux pour travaux d'utilité publique, a sollicité des Chambres une allocation de 700,000 francs pour la construction d'une malle de nouveau type, avec coque, machines et chaudières en acier, et pourvue d'installations offrant tout le confort désirable pour les voyageurs. La Législature a voté cette dépense, et l'on s'est occupé, sans tarder, de la formation des plans et des spécifications se rapportant à cette construction.

Les tarifs des petits paquets de 5 kilogrammes et moins, ont été unifiés et réduits. Antérieurement, ils comportaient, pour le parcours d'Ostende à Douvres, une taxe de 50 centimes pour les colis de 2 kilogrammes et moins, et une taxe de 75 centimes pour ceux de 3 à 5 kilogrammes. A partir du 1er août 1879, le prix de transport a été fixé à la taxe uniforme de 40 centimes par colis de 5 kilogrammes et moins.

CIX. L'annexe CIX indique le mouvement et la recette.

CVIII. *Remorque sur la côte de Flandre.* — Ce service a coûté fr. 21,878-36, soit fr. 1,465-77 de plus qu'en 1878 (fr. 20,412-59); la recette s'est élevée de 10,897 francs à 12,395 francs.

CVIII. *Sauvetage.* — Le personnel a sauvé les équipages de trois bateaux de pêche échoués près de Nieuport et de Blankenberghe, et il a aidé à remettre à flot deux bateaux de pêche venus à la côte, à l'est du port de Blankenberghe.

Un cutter anglais, abandonné par son équipage, a été secouru et conduit à Ostende, par le personnel de Nieuport.

De nouveaux objets de matériel ont été commandés pour renforcer les moyens de sauvetage.

Hydrographie. — Ce service a, en 1879, publié les cartes suivantes, à l'échelle de $^1/_{5000^e}$:

Partie entre la Pipe-de-Tabac et le fort La Perle ;
— le fort La Perle et Lillo ;
— Tamise et le moulin de pierre de Mariakerke.

CVIII. *Ecoles de navigation.* — Les cours d'Anvers ont été suivis par 32 élèves ; en 1878, il y en avait eu 33.

L'école d'Ostende a compté 23 élèves ; en 1878, elle en avait 28.

Douze bourses d'études (fr. 400 par an) ont été allouées.

Cours de navigation à Nieuport (spécialement institué pour les pêcheurs). — Il a été suivi par 25 élèves, soit 4 de plus qu'en 1878.

Ecole des mousses. — Dans le compte rendu précédent, l'Administration constatait la nécessité d'augmenter les résultats utiles de cette institution.

En 1879, les Chambres ont alloué les fonds nécessaires pour la construction d'un navire, permettant de loger cinquante à soixante mousses, au lieu de vingt-cinq. Ce bâtiment répondra donc au but recherché, en même temps qu'il fera, comme garde-pêche, meilleure impression dans les ports étrangers.

CVIII. *Police maritime.* — La dépense totale (fr. 77,262-76) des divers commissariats a été, en 1879, supérieure de fr. 1,704-36, à celle faite en 1878 (fr. 75,558-40); la recette (fr. 96,337-36) a été inférieure de fr. 1,642-47 au produit de l'exercice précédent (fr. 97,979-83).

CVIII. *Phares et fanaux.* — La recette s'est élevée, en 1879, à fr. 623,359-54, soit fr. 38,914-25 de plus qu'en 1878 (fr. 584,445-29). Cette augmentation est la conséquence d'un tonnage général plus grand en 1879.

La dépense d'entretien a grandi de fr. 22,038-48. Cet accroissement résulte, notamment, de l'achat d'une réserve de chaînes de mouillage pour les bateaux-phares. Cette mesure de prévoyance s'est imposée, à la suite de la rupture, suivie de pertes, de semblables engins du feu-flottant « West-Hinder ».

Il n'a pas été introduit de modification dans l'éclairage; mais le Département s'est préoccupé de rendre d'un accès plus facile, la passe principale de l'embouchure de l'Escaut.

A cet effet, le point de mouillage du bateau-phare « Wielingen » devra être changé, et il conviendra d'établir un feu-flottant près du banc « Wandelaar », que les navires de grand tirant d'eau doivent éviter.

Ce point doit — conformément aux traités — être résolu de concert avec le Gouvernement des Pays-Bas; un crédit sera demandé pour l'acquisition de deux nouveaux bateaux-phares, dont un de réserve.

CVII. *Pilotage.* — Les entrées et les sorties, en 1879, se chiffrent, pour le port d'Anvers, par 8,253 bâtiments, soumis à l'obligation de prendre un pilote; ce mouvement est inférieur de 499 navires au mouvement de 1878 (8,752).

D'après la statistique tenue par la Douane, le tonnage général a été de 5,521,202 tonneaux, soit 113,269 tonneaux de plus qu'en 1878 (5,407,933).

CVIII. La recette du pilotage s'est élevée à fr. 1,730,857-63, de fr. 1,719,759-11 qu'elle avait été en 1878.

L'augmentation (fr. 11,098-52) du produit eût été plus considérable, si la navigation sur l'Escaut n'avait pas été interrompue, pendant toute une partie du mois de décembre.

Le commerce s'est, à juste titre, ému de cette interruption qui affectait de grands intérêts, et, sans perdre de temps, le Département a étudié les moyens de prévenir le retour d'un semblable état de choses. Pour l'hiver de 1880-1881, le balisage de l'Escaut sera, on l'espère, complété de telle sorte, que les navires en fer pourront, malgré la brume, continuer de monter et de descendre le fleuve, aussi longtemps que les glaçons ne constitueront point, par eux-mêmes, des dangers tels qu'ils puissent amener la perte de navires, et, comme corollaire, une obstruction des passes navigables.

La dépense d'exploitation du pilotage (fr. 1,699,881-09) a été supérieure de fr. 22,123-66, à celle de l'exercice antérieur (fr. 1,677,757-43), par suite de l'armement d'un bateau-pilote adjugé à la fin de 1878.

En résumé, le résultat de l'exercice 1879 se traduit par un excédent de recettes de fr. 30,976-54 sur le montant des dépenses.

CVIII. *Service entre Anvers et la Tête-de-Flandre.* — Les transports entre les deux rives de l'Escaut ont produit fr. 45,733-65, soit fr. 357-67 de plus qu'en 1878 (fr. 45,375-98); mais la dépense d'exploitation a augmenté de fr. 20,670-95, représentant le coût d'une nouvelle paire de chaudières et des travaux inhérents à ce renouvellement.

Lignes postales transatlantiques.

Les deux lignes postales d'Anvers sur le Brésil et les Etats de la Plata, et d'Anvers sur New-York et sur Philadelphie, ont, en 1879, transporté 191,830¾ tonneaux de marchandises et 10,964 passagers. Ce mouvement se décompose comme il suit :

A la sortie. . .	59,901¼ tonneaux.	9,308 passagers.
A l'entrée. . .	131,929½ —	1,656 —
Totaux. . .	191,830¾ tonneaux.	10,964 passagers.

Comparé à celui de 1878, le mouvement général de 1879 présente une augmentation de 45,709 tonneaux de marchandises, et de 4,631 passagers.

Des arrangements ont été conclus entre le chemin de fer de l'État et les concessionnaires des deux lignes, pour le transport des petits colis, à partir du 1er décembre 1879.

Aux termes des conventions, les bureaux des chemins de fer belges sont mis en relation directe avec les Postes de New-York, Philadelphie, Rio-de-Janeiro, Montevideo et Buenos-Ayres.

Les concessionnaires de nos lignes transatlantiques sont chargés des réexpéditions vers les principales localités de l'intérieur des États-Unis, reliées aux Postes précitées par des voies ferrées.

La taxe de mer, pour les colis de 5 kilogrammes et de moins, est de 5 francs; elle est portée à fr. 7-50, lorsqu'il y a déclaration de valeur n'excédant pas 200 francs.

Jusqu'ici, les colis de plus de 5 kilogrammes ou d'une valeur supérieure à 200 francs, ne sont pas admis au transport direct; mais les concessionnaires s'en chargent, à destination des ports précités, aux conditions suivantes :

Taxe uniforme de 25 francs, par colis de plus de 5 kilogrammes jusqu'à 45 kilogrammes, sans valeur déclarée.

Les colis à valeur déclarée de plus de 200 francs jusqu'à 10,000 francs, sont taxés au poids et soumis à une prime d'assurance de 1 p. %, avec minimum de 25 francs, non compris les risques de mer.

Outre les taxes de mer, ces colis sont soumis aux prix et conditions des tarifs de l'État et des Compagnies belges, ainsi que des chemins de fer en Amérique.

C'est là un premier pas fait dans la voie des transports directs entre les deux continents.

J'ai eu en vue ce double résultat: de réduire les prix de transport, et d'éviter l'ingérance d'intermédiaires autres que les concessionnaires des deux lignes et les administrations de chemins de fer.

Le 19 août 1879, une commission spéciale a été instituée à Anvers, pour l'examen des questions que soulève, du point de vue commercial et industriel, l'exploitation des services postaux transatlantiques. Cette commission est formée de cinq membres appartenant au commerce.

I.

SERVICE POSTAL D'ANVERS SUR LE BRÉSIL ET LES ÉTATS DE LA PLATA.

CX à CXII. En 1878, ce service avait transporté (entrées et sorties réunies) 80,456 tonneaux de marchandises, et 1,378 passagers ; en 1879, ces chiffres sont descendus à 78,512 tonneaux et à 437 passagers. Il convient d'ajouter que, par suite de l'interruption de la navigation dans l'Escaut, deux départs n'ont pu s'effectuer d'Anvers.

Le taux moyen du fret, tant pour les exportations que pour les importations, a été notablement inférieur à celui de 1878.

Les avantages pécuniaires dont les concessionnaires ont joui en 1878, se sont élevés à fr. 432,806-08, soit fr. 6,011-19 en moyenne par traversée.

Il n'a pas été possible d'établir le montant des taxes postales revenant aux concessionnaires pour l'exercice 1879, l'Administration ne connaissant pas encore les taxes de transit et de transport maritime dues par les offices étrangers. En prenant pour base le chiffre de l'année précédente, la somme des avantages pécuniaires acquis à la ligne, en 1879, serait de fr. 441,092-48 ou, en moyenne, fr. 6,394-09 par traversée.

CX. L'annexe CX résume le mouvement comparé des marchandises et des voyageurs, en 1878 et en 1879, et indique le taux moyen du fret.

CXI. L'annexe CXI récapitule les avantages pécuniaires dont les concessionnaires ont joui en 1878 et en 1879.

II.

SERVICE POSTAL D'ANVERS SUR NEW-YORK ET SUR PHILADELPHIE.

CXIII à CXV. Une progression marquée s'est accusée, en 1879, dans les opérations de ce double service. Le résultat général pour les exportations et les importations des deux lignes, se traduit par 113,318 tonneaux de marchandises contre 65,685 tonneaux en 1878. Il a été transporté 10,527 passagers contre 4,955 l'année précédente ; le mouvement a donc, pour ainsi dire, doublé en 1879. Mais aussi le nombre des traversées a été de 79 (il eût été de 82 sans la fermeture de l'Escaut), tandis qu'en 1878, il n'avait atteint que 50.

Un service de dizaine a été organisé entre Anvers et New-York et Philadelphie, dès le 1er avril 1879. Les concessionnaires ont établi d'initiative, ils en avaient la faculté, ces trois départs mensuels, qui devenaient obligatoires à partir du 1er juillet suivant et leur donnaient droit, à compter de cette dernière date, à la garantie d'un minimum postal de 375,000 francs par an (art. 10, § C- 2°, de la convention du 14 juillet 1877).

Au mois d'août suivant, ils proposèrent au Gouvernement d'augmenter le nombre des communications avec New-York, en vue d'attirer, par Anvers, les expéditions de l'Allemagne, de la Suisse et de la France vers le principal centre d'affaires de l'Amérique du Nord. Ces expéditions nous échappaient, en grande partie, au profit des ports concurrents, parce que les intervalles dans les départs d'Anvers pour New-York étaient trop longs (20 jours). Le commerce, à New-York, évitait de recevoir les marchandises *viâ* Philadelphie, à raison des retards inévitables que causent les formalités en douane, et des frais toujours si onéreux de l'entremise.

Les concessionnaires annonçaient l'intention d'établir un service hebdomadaire sur New-York, aussitôt que les circonstances le permettraient, mais sans pouvoir encore prendre d'engagement formel à cet égard.

Le Gouvernement accueillit avec empressement ces ouvertures, il insista vivement pour aboutir à l'organisation immédiate d'un service hebdomadaire sur New-York, en vue de revenir aux dispositions de l'article 6 de la convention du 1er juillet 1873, qui prévoyait l'organisation d'un service semblable, dès qu'il y aurait un aliment suffisant en passagers et en marchandises, le service sur Philadelphie pouvant alors être réduit à un voyage mensuel, soit d'une manière permanente, soit pendant une partie de l'année seulement.

Il a, toutefois, fallu tenir compte des engagements qui liaient encore les concessionnaires du côté de Philadelphie et les autoriser à organiser un service d'essai, en présence de l'impossibilité d'aboutir à une entente pour l'organisation immédiate d'un service hebdomadaire sur New-York. Ceux-ci établirent donc, sans aucune augmentation d'avantages à charge du Trésor : 1° un service de dizaine sur New-York en octobre, et un service de douzaine sur le même port, en novembre et en décembre ; — 2° des départs pour Philadelphie de vingt-quatre en vingt-quatre jours.

Il a été convenu qu'à partir du 1er avril 1880, moyennant la garantie d'un produit postal de 500,000 francs, prévue par la convention pour un service hebdomadaire, il y aura un départ pour New-York chaque semaine, à jour fixe, le départ de la dernière semaine de chaque mois se faisant sur Philadelphie.

On aura ainsi, par an, quarante voyages sur New-York et douze sur Philadelphie. Il a été entendu que des départs hebdomadaires sur New-York seront organisés, dès que les concessionnaires pourront le faire, et l'Administration s'est réservé d'apprécier, au bout d'un an ou deux, quel arrangement répondrait le mieux aux intérêts qu'elle a mission de sauvegarder. Elle a recherché d'obtenir surtout des départs à jours fixes et à intervalles égaux, pour satisfaire les convenances du commerce et les nécessités postales.

CXIII. L'annexe CXIII indique le mouvement des marchandises et des passagers par les deux lignes, en 1878 et en 1879, et le taux moyen du fret.

CXIV. A l'annexe CXIV sont renseignés les avantages pécuniaires acquis aux concessionnaires, en 1878 et en 1879.

1879/80

N° 181

Chemins de fer

cfr 35 mm film

1 plan(s)

ANNEXES.

exploités par des Compagnies. — Situation au 31 décembre 1879.

CHEMINS DE FER CONCÉDÉS.

Lignes construites par des Compagnies.

	LONGUEUR EFFECTIVE EXPLOITÉE au 31 décembre 1879 (1).				SUBDIVISION DE LA LONGUEUR TOTALE.			
	SUR LE TERRITOIRE		ENSEMBLE		PARTIES ÉTABLIES		PARTIES AFFECTÉES au service des	
	Belge.	Etranger.	Par ligne.	Par exploitation.	A simple voie	A double voie	Voyageurs et marchandises.	Marchandises seulement
	Mèt. courts	Mèt. courts	Mèt. courts	Mèt. courts	Mèt. courts	Mèt. courts	Mèt. courts	Mèt. courts
Anvers à Gand, par Saint-Nicolas et Lokeren	49,260	»	»	49,260	49,260	»	49,260	»
Chimay : Hastière à Anor (France)	59,119	6,159	»	65,278	65,278	»	65,278	»
Flandre occidentale : Bruges à Courtray	52,046	»	52,046		52,046	»	52,046	»
Flandre occidentale : Courtray à Poperinghe	43,511	»	43,511		43,511	»	43,511	»
Flandre occidentale : Poperinghe à Hazebrouck (France)	5,933	14,737	20,670	163,695	20,670	»	20,670	»
Flandre occidentale : Ingelmunster à Deynze, par Thielt	25,438	»	25,438		25,438	»	25,438	»
Flandre occidentale : Roulers à Ypres	22,030	»	22,030		22,030	»	22,030	»
Gand — Eecloo — Bruges	47,297	»	»	47,297	45,247	2,050	47,297	»
Gand à Terneuzen (Pays-Bas)	26,567	14,639	»	41,226	41,226	»	41,226	»
Grand-Central belge : Anvers à Gladbach (Prusse)	91,885	48,216	140,101		131,949	8,152	140,101	»
Grand-Central belge : Anvers à Rotterdam (Pays-Bas)	32,980	54,854	87,834		82,112	5,722	87,834	»
Grand-Central belge : Entre-Sambre-et-Meuse : Charleroi à Vireux (France)	61,829	2,407	64,236		42,125	22,111	64,236	»
Grand-Central belge : Entre-Sambre-et-Meuse : Embranchements de Couvin, de Florennes, de Laneffe, de Mortaimé et de Philippeville	43,342	»	43,342		41,746	1,596	41,139	2,203
Grand-Central belge : Est belge : Louvain à Givet (France)	116,401	1,885	118,286		105,634	12,652	118,286	»
Grand-Central belge : Est belge : Lodelinsart à Marcinelle, et embranchements industriels	14,470	»	14,470	711,149	10,148	4,322	4,322	10,148
Grand-Central belge : Landen à Hasselt	28,000	»	28,000		28,000	»	28,000	»
Grand-Central belge : Aerschot à Aix-la-Chapelle (Prusse)	63,182	40,448	103,630		97,805	5,825	103,630	»
Grand-Central belge : Nord de la Belgique : Anvers à Louvain	57,880	»	57,880		54,323	3,557	56,852	1,028
Grand-Central belge : Nord de la Belgique : Aerschot à Hérenthals	22,240	»	22,240		22,240	»	22,240	»
Grand-Central belge : Nord de la Belgique : Turnhout à Tilbourg (Pays-Bas)	9,656	21,474	31,130		31,130	»	31,130	»
Hasselt à Maeseyck	40,568	»	»	40,568	40,568	»	40,568	»
Liége à Maestricht (Pays-Bas)	18,183	10,899	»	29,082	»	29,082	29,082	»
Liégeois-Limbourgeois : Liége à Hasselt	52,555	»	52,555		52,555	»	49,416	3,139
Liégeois-Limbourgeois : Hasselt à Eindhoven (Pays-Bas)	42,388	17,571	59,959	136,741	59,959	»	59,959	»
Liégeois-Limbourgeois : Liége à Flémalle et embranchements	24,227	»	24,227		24,227	»	6,698	17,529
Lierre à Turnhout	37,674	»	»	37,674	37,592	82	37,674	»
Malines à Terneuzen (Pays-Bas)	43,000	23,350	»	67,250	67,250	»	67,250	»
Nord-Belge : Charleroy à Erquelinnes	27,107	100	27,207		538	26,669	27,207	»
Nord-Belge : Mons à Hautmont (France)	14,611	9,289	23,900		»	23,900	23,900	»
Nord-Belge : Namur à Liége	74,378	»	74,378	174,620	2,167	72,211	73,855	523
Nord-Belge : Namur à Givet (France)	45,744	3,400	49,144		43,509	5,635	49,144	»
Taviers à Embresin (chemin de fer d'intérêt local)	9,433	»	»	9,433	9,433	»	9,433	»
Termonde à Saint-Nicolas	20,356	»	»	20,356	18,590	1,766	20,356	»
Virton (section de Marbehan à Virton)	25,739	»	»	25,739	24,658	1,081	25,739	»
Totaux	1,349,928	269,449	1,619,377		1,392,964	226,413	1,584,807	34,570

Longueur totale des lignes exploitées par des Compagnies (sur le territoire belge seulement) . . . . . 1,349,928 mètres.

— — — — par l'Etat. (*Voir* ci-contre) 2,585,980

A ajouter, *pour mémoire*, la partie belge des lignes dans les Flandres restant à racheter par l'État (2) . . . . . 76,103 } 2,662,083 —

Total du réseau des chemins de fer en exploitation en Belgique, à la fin de 1879 . . . . . 4,012,011 —

(1) Y compris 10,220 mètres (section de Landen à Saint-Trond) construits par l'État belge.

(2) Ces lignes sont : Furnes à Dunkerque et Ostende à Armentières, dont le rachat, autorisé par l'art. 3 de la loi du 31 mai 1878, n'avait pas encore été opéré à la date du 31 décembre 1879. — L'exploitation de ces lignes, pendant l'exercice 1879, fait l'objet d'un compte rendu spécial. (*Voir* deuxième partie.)

N° II. — *Répartition des lignes en groupes et*

DÉSIGNATION DES GROUPES ET DES SECTIONS.	LONGUEURS DES VOIES — Doubles.	Simples.	Ensemble.	Modifications apportées pendant l'année aux longueurs des diverses sections. — En plus.	En moins.	*Observations.*	Mètres.
	Mèt. courts	Mèt. courts	Mèt. courts	Mèt. courts	Mèt. courts		
1er groupe.							
1re Sect. — Bruxelles (N.) à Malines. — Raccordement de Bruxelles (N.) à Bruxelles (Quartier-Léopold). — Lacken à Denderleeuw. — Termonde à Neckerspoel et à Asseche. — Londerzeel à Alost.	81,946.80	38,971.80	120,918.60	37,855.20	»	Au 31 décembre 1879, la longueur du 1er groupe est de Au 31 décembre 1878, elle était de Augmentation en 1879. Cette différence résulte : 1° De la mise en exploitation de lignes nouvelles, savoir : a) Londerzeel à Alost . . 20,646.10 b) Termonde à Asseche . . 17,209.10 c) Boom à Hoboken . . 9,927. » d) St-Trond à Tongres . 24,375.70 } 72,157.90 2° De la reprise d'une partie de voies au 8e groupe . . . . . 18,960.60 3° De la rectification de la longueur : a) Des voies du quai Napoléon et de l'Entrepôt à Anvers . . . . . 821. » b) de l'embranchement reliant la station de Louvain-Bassins à celle de Louvain. 201.70 c) de Tirlemont à Moll . . . 1,336. » } 2,358.70 Ensemble . . . . . 4° De la modification apportée au point de raccordement de l'embranchement vers Contich-Est, lors de l'établissement d'un appareil Saxby. Reste, chiffre égal. .	386,114.20 293,303. » 92,811.20 93,477.20 666. » 92,811.20
2e Sect. — Ans à Pepinster. — Chênée à Battice et à Verviers — Raccordement entre les stations de Liége. — Angleur à Murloie.	30,893.60	95,963.17	126,856.77	10,480.40	»		
3e Sect. — Pepinster à la Prusse. — Welkenraedt à Gemmenich et embranchement de la Vieille-Montagne. — Pepinster à Gouvy.	35,812.13	69,667.05	105,479.18	45.25	»		
2e groupe.							
1re Sect. — Tirlemont à Ans. — Landen à Ginev.	43,829.70	74,253.35	118,083.05	»	»	Au 31 décembre 1879, la longueur du 2e groupe est de Au 31 décembre 1878 elle était de Augmentation en 1879 résultant de la mise en exploitation de la section de Battice à Verviers.	350,419.00 339,893.35 10,525.65
3e Sect. — Gand à Schellebelle, à Grammont et à Courtrai. — Courbe de Ledeberg. — Chemin de fer de Ceinture, de Gand (Entrepôt) et du boulevard du Petit Dock . .	98,405.83	2,058.97	100,464.80	»	»		
3e groupe.							
1re Sect. — Gand à Schellebelle, à Grammont et à Courtrai. — Courbe de Ledeberg. — Chemin de fer de Ceinture, de Gand (Entrepôt) et du boulevard du Petit Dock . .	98,405.83	2,058.97	100,464.80	»	»	Au 31 décembre 1879, la longueur du 3e groupe est de Au 31 décembre 1878, elle était de Augmentation en 1879. . Cette différence résulte : 1° De la fusion des lignes du Nord de Gand. . . . . 56,366.50 2° De la mise en exploitation de la ligne de Termonde à Asseche (amorce). 394.50 Ensemble, chiffre égal .	329,506.10 272,745.10 56,761. » 56,761. »
2e Sect. — Courtrai à Alost et à Denderleeuw. — La Pinte à la bifurcation de Leuze.	»	118,223.60	118,223.60	»	»		
3e Sect. — Denderleeuw à Lokeren. — Alost à Termonde par Schellebelle. — Lokeren à Moerbeke. — Eecloo à St-Gilles-Waes.	52,361.40	58,456.30	110,817.70	56,761. »	»		
4e groupe.							
1re Sect. — Bifurcation de Renaix à la frontière française, et de Ramegnies-Chin à Mouscron. — Renaix à Courtrai	31,594.91	26,755.10	58,350.01	»	»	Au 31 décembre 1878, la longueur du 4e groupe était de Au 31 décembre 1879, elle est de Diminution en 1879. Cette différence résulte : 1° Des modifications aux voies pour l'exploitation de la nouvelle gare de Tournai, soit en moins. . . 1,075.90 2° D'une partie de la ligne de Rebecq à Tubize. . . . 323.22 3° D'une partie de la ligne de Maffles à Saint-Ghislain. 29.00 Soit en plus . . . . . 352.22 Reste, chiffre égal. .	294,814.99 294,091.31 723.68 723.68
2e Sect. — Ath à Tournay et à la frontière française par Blandain. — Leuze à Saint-Ghislain. — Tournay à Péruwelz et à Basècles.	66,203.35	50,247.55	116,450.90	»	1,075.90		
3e Sect. — Hal à Ath et à Jurbise. — Denderleeuw à Ath. — Braine à Grammont. .	118,938.18	352.22	119,290.40	352.22	»		
5e groupe.							
1re Sect. — Braine à Quiévrain. — Mons à Bonne-Espérance. — St-Ghislain à Erbisœul. — St-Ghislain à Maffles.	65,633.62	33,757.53	99,391.15	27,716.13	»	Au 31 décembre 1879, la longueur du 5e groupe est de Au 31 décembre 1878, elle était de Augmentation en 1879 Cette différence résulte : 1° De la mise en exploitation de la ligne de St-Ghislain à Maffles . . 18,472.95 2° de la fusion de la ligne de St-Ghislain à Erbisœul . . . . . 9,241.90 3° De modifications apportées aux voies, soit en plus. . . . . 9.01 Ensemble . . . . . 4° De rectifications de mesurage, soit en moins. . Reste, chiffre égal .	181,571.68 153,867.65 27,704.01 27,723.86 19.85 27,704.01
2e Sect. — Lignes du Flénu et de Saint-Ghislain	17,892.91	64,287.60	82,180.50	»	12.12		
A reporter . .	761,729.48	779,972.79	1,541,702.27	188,166.20	1,088.02		

en sections de service. — 31 décembre 1879.

DÉSIGNATION DES GROUPES ET DES SECTIONS.		LONGUEURS DES VOIES			Modifications apportées pendant l'année aux longueurs des diverses sections.		Observations.	
		Doubles.	Simples.	Ensemble.	En plus.	En moins.		
		Mèt. courts.	Mèt. courts.	Mèt. courts.	Mèt. courts	Mèt. courts		Mètres.
	Report	761,720.48	779,972.79	1,541,702.27	188,169.20	1,088.02		
6e groupe. — 1re Sec.	Bruxelles à Braine. — Tubize à Rebecq. — Bruxelles-Ceinture. — Bruxelles à Braine-l'Alleud. — Lembecq à Ecaussines par Ronquières. — Tubize à Braine-l'Alleud. . . .	57,783.47	14,156.03	71,939.50	»	15,939.66	Au 31 décembre 1878, la longueur du 6e groupe était de . . . . . Au 31 décembre 1879, elle est de . . . . . Diminution en 1879. . Cette différence résulte : 1° De la remise d'une partie de voie au 8e groupe. 2° De modifications de voies à Baulers, Luttre et Manage . . . . . 473.39 3° De la mise en exploitation : a) Du raccordement du chemin de fer de ceinture de Bruxelles avec la ligne de Bruxelles à Luttre. . . . 616.30 b) De la ligne de Quenast à Rebecq-Rognon . . . . . 5,814.40 c) De l'embranchement du Pendant à la station de Quenast. . . . . 442.55 d) De la section de Jumet-Brûlotte à la bifurcation de Noir-Dieu . . . . . 5,005.13 e) De la section de Jumet-Brûlotte à la gare privée de Masses-Diarbois . . . 3,362.10 f) De la ligne de Luttre à Trazegnies (amorce) . . . 205.76 Ensemble. . . . . Reste, chiffre égal.	283,995.40 211,426.12 72,569.28 88,488 82 15,446.24 15,919.54 72,569.28
	2e id. — Manage à Wavre. — Braine-l'Alleud à Luttre. — Braine-le-Comte à Manage	39,082.89	41,353.68	80,436.57	»	4,570.85		
	3e id. — Manage à Luttre. — Luttre à Couillet. — Luttre à Jumet — Châtelineau à Gilly. — Lambusart à Fleurus. — Gilly-Sart-Allet à Gilly-Ilates. — Jumet à Ransart — Jumet à Noir-Dieu. . . .	29,354.37	29,695.68	59,050.05	»	62,058.77		
7e groupe. — 1re Sec.	Manage à Mons et à Marie-mont. — Manage à Piéton. — Bascoup-Chapelle à Trazegnies. — La Louvière à Saint-Vaast. — Ecaussines à Baume. — Houdeng à Soignies	34,653.65	34,187.11	68,840.76	»	34.29	Au 31 décembre 1879, la longueur du 7e groupe est de . . . . . Au 31 décembre 1878, elle était de . . . . . Augmentation en 1879. . Cette différence résulte : 1° De la mise en exploitation de la ligne de Trazegnies à Luttre. . . . . 2° De modifications apportées aux voies. . . . . Reste, chiffre égal. . . .	208,432.19 202,765.69 5,666.50 5,712.79 46.29 5,666.50
	2e id. — Baume à Marchiennes. — Piéton à Buvrinnes-Mont. — Embranchements de Fontaine-l'Evêque, du Martinet n° 3, de Bayemont, etc. — Piéton à Roux — Courcelles à Gosselies. — Trazegnies à Courcelles-Fosses. — Embranchement de Courcelles-Nord; raccordement du puits Perrier; embranchement du Rivage de Sart-lez-Moulins; gare de Monceau; embranchements du Martinet n° 4, de Monceau-Usines et Rivage à Monceau. — Monceau-Fontaine à Forchies. — Trazegnies à Luttre	18,835.41	65,589.24	84,424.65	5,700.79	»		
	3e id. — Piéton à Leval. — Raccordement des charbonnages d'Anderlues. — Leval à la fosse Sainte-Barbe des charbonnages de Péronnes. — Berzée à Thuillies et à Beaumont. — Baume à Erquelinnes.	11,455.59	43,711.19	55,166.78	»	»		
8e groupe. — 1re Sec.	Bruxelles (Q.-L.) à Namur. — Gembloux à Ramillies	56,650 »	19,581.26	76,231.26	»	61,123.18	Au 31 décembre 1878, la longueur du 8e groupe était de. . . . . Au 31 décembre 1879, elle est de . . . . . Diminution en 1879. . . . . Cette différence résulte : 1° De la remise d'une partie de voies au 10e groupe. . . . . 172,020.72 2° De la remise d'une partie de voies au 1er groupe . . . . . 18,960.60 3° De la mise en exploitation de la ligne de Tamines à Mettet. . . . . 20,303.72 4° De la reprise d'une partie de voies au 6e groupe . . . . . 88,488.82 Reste, chiffre égal . . .	338,181.21 255,992.43 82,188.78 190,981,32 108,792.54 82,188.78
	2e id. — Namur à Ciney et à Jemeppes-sur-Sambre. — Gembloux à Jemeppe-sur-Sambre. — Namur à Landen.	44,709.80	56,104.02	100,813.82	»	17,569.53		
	3e id. — Jemeppe-sur-Sambre à Montigny-Couillet. — Tamines à Gembloux. — Fleurus à Nivelles. — Tamines à Mettet . . .	17,929.30	61,018.05	78,947.35	»	3,496.07		
9e Groupe. — 1re Sec.	Gand à Ostende — Bruges à Blankenberg et à Heyst.	65,590.32	25,346.40	90,936.72	22,853.50	»	Au 31 décembre 1879, la longueur du 9e groupe est de . . . . . Au 31 décembre 1878, elle était de. . . . . Augmentation en 1879 . . . . Cette différence résulte : 1° De la fusion des lignes ci-après : a) Bruges à Heyst. . . . . 21,276.05 b) Lichtervelde à Furnes. . . . . 33,662. » c) Dixmude à Nieuport. . . . . 15,534.14 d) Anseghem à Ingelmunster. . . 23,744.47 2° De la mise en exploitation des voies du quai de la Minque, à Ostende . . . . . Ensemble. . . . 3° De rectifications de mesurage . . . . . Reste, chiffre égal	163,877.33 68,083.22 95,798.11 94,216.66 1,591.85 95,808.51 14.40 95,794.11
	2e id. — Lichtervelde à Furnes. — Dixmude à Nieuport. — Anseghem à Ingelmunster.	»	72,940.61	72,940.61	72,940.61	»		
10e Groupe. — 1re Sec.	Ciney à Libramont et à Bastogne	73,933.30	40,652.40	114,585.70	114,585.70	»	Groupe créé en 1879. Sa longueur au 31 décembre 1879 est de. . . . . Les sections indiquées ci-contre appartenaient au 8e groupe, à concurrence de. . . . . La différence en plus de. . . résulte de la mise en exploitation de la ligne de Signeulx à Florenville.	204,549.63 172,020.72 32,528.91
	2e id. — Libramont à Arlon et à la Frontière. — Arlon à Athus et Athus à Florenville	37,057.90	52,906.03	89,963.93	89,963.93	»		
	Totaux. . .	1,248,765.48	1,337,214.49	2,585,979.97	494,210.73	155,880.37		
					+ 338,330.36			

N° III. — *Relevé, par groupes, des passages à niveau gardés et de ceux non gardés. — 1er janvier 1879.*

	DÉSIGNATION des GROUPES ET DES LIGNES.	NOMBRE DE PASSAGES A NIVEAU — GARDÉS — PENDANT 12 heures.	13 heures.	14 heures.	15 heures.	16 heures.	17 heures.	18 heures.	19 heures.	20 heures.	24 heures (nuit et jour).	Ensemble.	non gardés.	TOTAL.
1er GROUPE.	Bruxelles à Anvers, y compris les établissements maritimes du nord	»	6	5	»	»	»	»	»	»	63	74	23	97
	Bruxelles (Q.-L.) à Bruxelles (Allée-Verte)	»	»	»	2	»	»	»	»	»	12	14	»	14
	Bruxelles à Denderleeuw	»	3	»	»	»	»	»	31	»	4	38	9	47
	Courbes de Schaerbeek	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	»	1
	Termonde à Tirlemont	2	»	9	»	»	1	1	18	10	40	87	34	121
	Coutich à Lierre	»	»	»	»	»	13	»	»	»	»	13	12	25
	Vieux-Dieu à Anvers-Sud	»	»	»	»	»	»	23	»	»	»	23	9	32
	— à Boom	»	»	»	»	»	»	14	»	»	»	14	12	26
	Schaerbeek à Kessel-Loo	»	»	»	2	»	1	»	»	»	17	20	13	33
	Tirlemont à Moll	»	»	»	»	»	46	23	12	»	2	83	16	99
	Neerlinter à St-Trond	»	»	»	»	8	»	»	»	»	»	8	3	11
	Ensemble	2	9	14	4	8	61	61	61	16	139	375	131	506
2e GROUPE.	Tirlemont à la frontière de Prusse	10	»	»	»	2 (a)	»	»	»	»	47	59	14	73
	Landen à Cinay	»	»	»	9	14	4	9	2	»	»	38	106	144
	Plateaux de Herve	»	»	3	7	9	2	»	»	»	»	21	8	29
	Angleur à Marloie	»	1	13	»	»	16	7	6	»	1	44	35	79
	Welkenraedt à Gemmenich	4	»	»	»	»	»	»	»	»	12	16	»	16
	Pepinster à Gouvy	»	»	19	27	7	2	»	»	»	14	69	37	106
	Raccordement direct de Welkenraedt	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	»	1
	— de la Vieille-Montagne	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	2
	Ensemble	16	1	35	43	32	24	16	8	»	75	250	200	450
3e GROUPE.	Denderleeuw à Schellebelle	»	»	»	»	»	»	»	36	»	»	36	13	49
	Alost à Audegem	»	»	1	»	»	»	»	16	»	»	17	12	29
	Termonde à Schellebelle	»	»	2	»	»	»	»	20	»	»	22	1	23
	— à Lokeren	»	»	»	»	27	»	»	»	»	»	27	16	43
	Lokeren à Selzaete et Eeckoo	»	»	»	9	49	»	»	»	»	»	58	78	136
	Moerbeke à St-Gilles-Waes	»	»	»	»	17	»	»	»	»	»	17	21	38
	Denderleeuw à Courtrai	»	10 (b)	62	»	»	»	»	»	»	»	72	63	135
	Alost à Burst	»	»	16	»	»	»	»	»	»	»	16	7	23
	Leuze à La Pinte	3 (c)	»	8	16	34 (d)	7	»	»	»	»	68	49	117
	Ceinture de Gand	»	»	»	»	4	1	»	17	»	»	22	3	25
	Melle à Gand	»	»	»	»	»	»	»	»	»	10	10	3	13
	Schellebelle à Melle	»	»	»	»	»	»	»	»	11	»	11	1	12
	Grammont à Melle	»	»	»	6	»	»	»	»	»	36	42	20	62
	Gand à Courtrai	»	»	»	»	»	34	6	15	3	7	65	27	92
	Ensemble	3	10	89	31	131	42	6	104	14	53	483	314	797

(a) Dont un gardé du 1er novembre au 1er avril pendant 12 heures, et les 7 autres mois pendant 16 heures.
(b) Dont un gardé du 15 juillet au 15 novembre.
(c) Dont un gardé du 15 juillet au 1er novembre.
(d) Dont un gardé du 25 mai au 15 octobre.

DÉSIGNATION des GROUPES ET DES LIGNES.	NOMBRE DE PASSAGES A NIVEAU												
	GARDÉS											non gardés.	TOTAL.
	PENDANT										Ensemble.		
	12 heures.	13 heures.	14 heures.	15 heures.	16 heures.	17 heures	18 heures.	19 heures.	20 heures.	24 heures (nuit et jour.)			
4e GROUPE.													
Renaix à Courtrai	»	»	»	»	15	27	2	»	»	»	44	37	81
Courtrai à Mouscron et à la frontière française	»	»	»	»	»	»	1	»	»	23	24	5	29
Mouscron à la bifurcation de Ramegnies-Chin	1	»	»	»	» (a)	»	»	»	»	18	19	20	39
Ath à Tournai	7	»	»	»	1	»	»	»	»	39	47	27	74
Ramillies à Tournai	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	4	»	4
Tournai à Blandain	»	»	»	»	»	»	4	4	»	1	9	2	11
St-Ghislain à Leuze	5	3 (b)	1	8	1	11	»	»	»	»	29	6	35
Tournai à Péruwelz	»	1	»	»	»	22	7	»	»	1	31	21	52
Blaton à Ath	»	»	»	»	9	8	»	»	»	»	17	10	27
— à Bernissart	»	»	3	»	»	»	»	»	»	»	3	2	5
Péruwelz à la frontière française	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	2	»	2
Dendeleeuw à Ath	»	»	»	3	»	31	5	14	13	4	70	49	119
Hal à Ath	»	»	»	»	»	15	29	9	»	»	53	40	93
Jurbise à Ath	»	»	»	»	»	»	»	»	»	20	20	9	29
Braine-le-Comte à Gramment	»	»	»	»	»	»	»	»	»	30	30	26	56
Ensemble	13	4	4	13	26	114	48	27	13	140	402	254	656
5e GROUPE.													
Braine-le-Comte à Quiévrain	1	»	»	(c) 3	»	»	»	»	»	55	59	10	69
Mons à Bonne-Espérance	»	»	»	»	15	1	»	»	»	1	17	9	26
Cuesmes (Etat) à Quiévrain	»	»	»	»	8	12	3	»	»	4	27	6	33
Raccordement du puits n° 28 de Belle-et-Bonne	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1
Branche de Warquignies à la gare des Chevaliers	»	»	11	»	»	»	»	»	»	»	11	2	13
Branche de Warquignies au canal	»	2	»	»	»	»	»	»	»	6	8	1	9
— du Buisson	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	1	3
Frameries à St-Ghislain	»	»	»	»	6	2	»	»	»	»	8	1	9
— à Paturages	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	2	2	4
Branche vers Hornu et Wasmes nos 4 et 6	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	2	2	4
Flénu Central à la gare charbonnière de Jemappes	»	3	»	»	»	»	»	»	»	3	6	2	8
Rivage du canal de Mons à Condé et branche du Haut-Flénu	»	10	»	1	»	»	»	»	»	»	11	21	32
Branche du Rieu-du-Cœur à Quaregnon Central	»	6	»	»	»	»	»	»	»	»	6	7	13
Branche Ste-Marie-Joséphe	»	2	1	»	»	»	»	»	»	»	3	»	3
— des Produits	»	5	»	»	»	»	»	»	»	»	5	2	7
— des Chevalières	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1
Rivage de St-Ghislain	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	2
Ensemble	3	28	15	6	29	15	3	»	»	69	168	69	237

(a) Gardé du 1er juin au 1er novembre seulement.
(b) Gardé du 1er octobre au 31 mars seulement.
(c) Dont un gardé 12 heures par jour pendant la saison d'hiver.

DÉSIGNATION des GROUPES ET DES LIGNES.	NOMBRE DE PASSAGES A NIVEAU												
	GARDÉS											non gardés.	TOTAL.
	PENDANT										Ensemble.		
	12 heures.	13 heures.	14 heures.	15 heures.	16 heures.	17 heures.	18 heures.	19 heures.	20 heures.	24 heures (jour et nuit)			
6e GROUPE.													
Bruxelles-Midi à Braine-le-Comte	»	»	7	»	»	»	»	»	»	30	37	26	63
— — à Luttre	»	»	5	»	»	10	»	»	»	9	24	»	24
Bruxelles-Ceinture	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	2	»	2
Courbe du raccordement de la ligne de ceinture avec celle du Midi	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	»	1
Braine-le-Comte à Manage	1	»	»	1	»	»	»	»	»	19	21	12	33
Manage à Wavre	»	»	»	»	»	12	14	14	»	»	40	56	96
— à Luttre	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7	7	8	15
Nivelles à Fleurus	26	»	»	»	»	»	»	»	»	»	26	2	28
Luttre à Namur	3	1	1	»	»	»	»	»	»	37	42	10	52
— à Jumet-Brûlotte	»	»	»	»	»	»	12	»	»	»	12	3	15
Jemeppe à Gembloux	»	»	»	»	6	4	»	»	»	»	10	2	12
Châtelineau à Fleurus	»	»	»	»	»	9	»	»	»	»	9	9	18
Tamines à Gembloux	4 (a)	»	»	»	16	»	»	»	»	»	20	28	48
— à Lambusart	»	»	»	»	»	5	»	»	»	»	5	»	5
Noir-Dieu aux Haies de Gilly	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	2	3	5
Ensemble	34	3	13	1	22	40	26	14	»	105	258	159	417
7e GROUPE.													
Manage à Mons	1	1 (b)	»	1	1 (c)	»	»	»	»	25 (d)	29	19	48
— à Piéton	»	»	»	8	»	»	»	»	»	»	8	24	32
Bascoup-Chapelle à Trazegnies	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	1	3	4
Raccordement de Bellecourt	»	1 (e)	»	»	»	»	»	»	»	»	1	2	3
Ecaussines à Baume	»	»	»	»	»	»	10	»	»	»	10	10	20
Houdeng à Soignies	»	4	»	2	»	»	»	»	»	»	6	16	22
Baume à Haine-St-Pierre	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	2
La Louvière à Mariemont	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	3	6
Baume à Marchiennes	»	»	7	»	»	»	6	2	»	1	16	6	22
Piéton à Buvrinnes-Mont	»	3	»	»	»	9	»	»	»	»	12	7	19
— à Roux et Gosselies	2	7	»	3	3	»	»	»	»	»	15	7	22
Embranchement du charbonnage de Fontaine-l'Evêque, n° 1	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	1	5
Embranchement du puits Périer	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	2
Raccordement de Courcelles-Fosses	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	3	4
— de Courcelles-Nord	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	2	6
— du puits n° 5 au Nord de Charleroi	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	2
Embranchement de Bayemont	»	»	»	»	6	»	»	»	»	»	6	1	7
— de Marchiennes-Usines	»	»	3	»	»	»	»	»	»	»	3	»	3
— de la Providence	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1
— d'Amercœur	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	2	»	2
— de Monceau	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
A reporter	20	17	13	14	10	9	16	2	»	26	127	105	232

(a) Gardés du 1er juin au 30 novembre.
(b) Gardé du 1er octobre au 1er avril pendant 13 heures, et le reste de l'année pendant 15 heures.
(c) Gardé du 1er juin au 1er novembre pendant 16 heures, et le reste de l'année pendant 12 heures.
(d) Dont un gardé durant les mois de juin et septembre pendant 12 heures.
(e) Excepté les dimanches.

DÉSIGNATION des GROUPES ET DES LIGNES.	NOMBRE DE PASSAGES A NIVEAU												
	GARDES											non gardés.	TOTAL.
	PENDANT										Ensemble.		
	12 heures	13 heures	14 heures	15 heures	16 heures.	17 heures	18 heures.	19 heures.	20 heures.	24 heures (jour et nuit).			
Report.	20	17	13	14	10	9	16	2	»	26	127	105	232
7e GROUPE (*suite*). Usines à Sart-les-Moulins.	»	»	»	5	»	»	»	»	»	»	5	»	5
Embranchement de Monceau-Fontaine. . .	1	»	»	2	»	»	»	»	»	»	3	16	19
Embranchement de Sart-les-Moulins . . .	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	1	4
— du Martinet n° 3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1
Baume à Erquelinnes	»	»	8	»	3	»	»	20	»	»	31	7	38
Piéton à Leval.	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	1	5
Leval à Ste-Barbe	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	2	3
Fauroulx à Buvrinnes-Mont et embranchement.	»	»	»	»	»	»	10	»	»	»	10	2	12
Berzée à Thuillies et Beaumont.	»	»	»	»	24	»	3	»	»	»	27	4	31
Ensemble.	29	17	21	21	37	9	29	22	»	26	211	139	350
8e GROUPE (*b*). Bruxelles aux frontières grand'ducale et française	7	9	1	(a) 42	16	»	»	»	»	66	141	42	183
Landen à Gembloux	»	»	»	»	»	16	8	»	»	»	24	59	83
Namur à Tirlemont	»	»	»	»	»	»	48	»	»	1	49	51	100
Libramont à Bastogne	»	1	7	6	5	»	»	»	»	»	19	5	24
Athus à Signeulx	»	»	»	5	4	»	»	»	»	»	9	2	11
Ensemble.	7	10	8	53	25	16	56	»	»	67	242	159	401
9e GROUPE. Gand à Ostende	»	»	»	»	65	27	»	»	»	»	92	13	105
Bruges à Hoyat	»	12	5	4	6	»	»	»	»	»	27	49	76
Lichtervelde à Furnes	»	19	19	»	9	»	»	»	»	»	47	88	135
Ensemble.	»	31	24	4	80	27	»	»	»	»	166	150	316
Totaux.	107	113	223	176	390	348	245	236	43	674	2,555	1,575	4,130

(*a*) Dont 7 gardés plusieurs jours pendant la saison des récoltes (juillet, août et septembre).
(*b*) Les lignes de Ciney aux frontières, de Libramont à Bastogne et d'Athus à Signeulx, ressortissant au 8e groupe, à la date du 1er janvier 1879, font actuellement partie du 10e groupe, créé en 1879.

N° IV. — *Relevé des passages à niveau supprimés en* 1879. — *Dépense provoquée. — Économie réalisée.*

N° D'ORDRE.	COMMUNES.	NOMBRE DE passages à niveau supprimés.		MONTANT		
				de la dépense.	DE L'ÉCONOMIE	
		Gardés.	Non gardés.		annuelle.	capitalisée au denier 25.
1	Berzée	»	1	320 60	»	»
2	Beuzet	»	1	2,406 06	»	»
3	Bois d'Haine.	»	1	83 »	»	»
4	Chapelle-à-Wattines. . .	1	1	1,736 09	1,606 »	40,150 »
5	Chapelle-lez-Herlaimont .	»	3	3,058 16	»	»
6	Corroy-le-Château	»	1	650 »	»	»
7	Ernage	»	1	147 »	»	»
8	Erquelinnes	»	1	242 »	»	»
9	Haekendover	1	»	3,514 27	585 »	14,625 »
10	Heinsch.	»	1	»	»	»
11	Hellebecq.	»	1	198 61	»	»
12	Hody	»	1	245 38	»	»
13	Lanquesaint.	»	1	552 71	»	»
14	Maffles	»	1	»	»	»
15	Meslin-l'Évêque	»	2	937 56	»	»
16	Sart-Bernard..	»	1	261 17	»	»
		2	18			
	TOTAUX. . . .			14,352 61	2,191 »	54,775 »
		20				

N° V. — *Relevé des bifurcations armées d'appareils de sécurité système Saxby et Farmer, et de celles qui ne le sont pas. — 31 décembre 1879.*

A. Bifurcations armées.

Losange de Schaerbeek. { Bifurcation du Pré-Catelan : 1. — de la rue des Palais : 1. — de la rue Josaphat : 1. — du Maelbeek : 1. — du pont de la Senne, Laeken : 1.

Triangle de Pannenhuis à Laeken : 3 (bifurcations de la ceinture de Bruxelles et de la ligne de Bruxelles à Gand).

Bifurcation des lignes de Bruxelles à Louvain et de Bruxelles à Malines, à la sortie de la station de Schaerbeek.

Détournement de la ligne de l'Est, au nord de la station de Malines : 3 (bifurcations dites d'Hanswyck, de Neckerspoel et de Bautersem).

Triangle de Berchem.

Bifurcation de Mortsel (ligne vers Lierre).

Triangle de Vieux-Dieu, (bifurcation des lignes vers Anvers-Sud et vers Anvers-Est).

Triangle de Contich : 3 (bifurcations des lignes de Vieux-Dieu à Boom et de Contich-Est à Boom, avec jonction à Contich-Est).

Bifurcation, à Kessel-Loo, des lignes de Louvain vers Bruxelles et vers Malines.

Bifurcations, à Louvain, de la ligne vers Bruxelles et de celle d'Aerschot à Charleroy.

Bifurcations, à la sortie de la station de Tirlemont, des lignes vers Liége, vers Diest et vers Namur.

Bifurcation, à Neerlinter, des lignes vers Tongres et vers Moll.

Bifurcation, à Denderleeuw, des lignes vers Bruxelles et vers Grammont.

Bifurcations, à Termonde, des lignes vers Bruxelles, vers Puers et vers Malines.

Bifurcation, à Alost, des lignes vers Bruxelles et vers Londerzeel.

Bifurcations, à Hoboken, des lignes d'Anvers-Sud, vers Vieux-Dieu et vers Boom.

Bifurcation, à l'extrémité, vers Liége, de la station de Landen, des lignes vers Ciney et vers Liége.

Bifurcation, à Angleur, de la ligne de l'Ourthe.

Bifurcation, à Chênée, de la ligne des Plateaux de Herve.

Bifurcation de Gérard-Champ, à Verviers.

Bifurcation de la Chic-Chac, à Verviers.

Triangle de Welkenraedt (jonction de la ligne de Bleyberg avec celle de Bruxelles à Herbesthal).

Bifurcation du Pont-du-Strop, près de Gand (lignes vers Ostende et vers Courtrai).

Bifurcation de Ledeberg.

Bifurcation de la ceinture de Gand.

Bifurcation de Gentbrugge.

Bifurcation de Meirelbeke.

Bifurcation de Melle.

Bifurcation, près de Courtrai, des lignes vers Gand et vers Audenarde.

Bifurcation, à Burst, de la ligne vers Alost.

Bifurcation, à Schellebelle, des lignes vers Bruxelles et vers Malines.

Bifurcation, à Alost, des lignes de Bruxelles à Gand et d'Alost à Burst.

Bifurcation, à Tournai, des lignes vers Bruxelles et vers Péruwelz.

Bifurcation, à Courtrai, des lignes vers Gand et vers Renaix.

Bifurcation, à Courtrai, des lignes vers Mouscron et vers Bruges.

Bifurcation, à Ramegnies-Chin, des lignes vers Blandain et vers Mouscron.

Bifurcation, près de Péruwelz, des lignes vers Anzin et vers Tournai.

Bifurcation, à Blaton, de la ligne vers Bernissart.

Bifurcation, à Enghien, des lignes vers Hal et vers Braine-le-Comte.

Bifurcation, à Enghien, des lignes vers Ath et vers Grammont.

Bifurcation, à Ath, des lignes vers Bruxelles et vers Jurbise.

Bifurcation, à Nederboulaere, près de Grammont, des lignes vers Gand et vers Denderleeuw.

Bifurcation, à Overboulaere, près de Grammont, des lignes vers Ath et vers Enghien.

Bifurcation, près de Basècles, des lignes vers Péruwelz et vers Leuze (appareil Bemelmans).

Bifurcation, près de Soignies, des lignes vers Braine-le-Comte et vers Ecaussines.

Bifurcation, à Soignies, des lignes vers Braine-le-Comte et vers Houdeng.

Triangle de Jurbise.

Bifurcation, à Erbisœul, des lignes vers Mons et vers Saint-Ghislain.

Bifurcation des lignes de Mons vers Jemappes et vers Cuesmes-Trieu.

Bifurcation des lignes de Saint-Ghislain vers Mons et vers Frameries, et traversée du chemin de fer du Grand-Hornu.

Bifurcation, à Saint-Ghislain, des lignes vers Mons ou Frameries, et vers Jurbise ou Ath.

Bifurcation, à Quiévrain, des lignes vers Saint-Ghislain et vers Dour.

Bifurcations et courbes de raccordement aux abords de la station de Bruxelles-Midi.

Bifurcation, à Hal, des lignes vers Enghien et vers Lembecq.

Bifurcations, à Braine-le-Comte, des lignes vers Gand et vers Hennuyères, vers Mons et vers Ecaussines.

Courbe de raccordement, à Braine-le-Comte, entre les lignes vers Mons et vers Manage.

Bifurcation, à Luttre, des lignes vers Baulers et vers Manage.

Bifurcation, à Luttre, des lignes vers Gosselies-Ville et vers Courcelles-Nord.

Bifurcation, à Gosselies, des lignes vers Roux et vers Trazegnies.

Bifurcation, à Roux, des lignes vers Gosselies et vers Trazegnies.

Bifurcation, à l'entrée de la station de Marchiennes, des lignes vers Baume et vers Roux.

Bifurcations, à Baulers, des lignes vers Bruxelles et Wavre, vers Luttre et vers Nivelles-Nord.

Bifurcation, près de Nivelles-Est, des lignes vers Frasnes-lez-Gosselies et vers Obaix-Buzet.

Triangle de Lambusart.

Bifurcation, à Rebecq-Rognon, des lignes vers Tubize et vers Gand.

Bifurcation, à Jumet-Brûlotte, des lignes vers Marcinelle et vers Gilly.

Bifurcation, à Baume-sous-Haine-Saint-Pierre, des lignes de Baume à Marchiennes et d'Ecaussines à Erquelinnes.

Bifurcation, à La Louvière, des lignes vers Mons et vers Baume (raccordement vers Saint-Vaast).

Bifurcation, à Piéton, des lignes vers Buvrinnes-Mont et vers Fontaine-l'Evêque.

Bifurcation de l'embranchement de la fosse n° 3 du Martinet et de la ligne de Marchiennes à Baume.

Triangle de Monceau.

Bifurcation de l'embranchement de Bayemont et de la ligne de Marchiennes à Baume.

Bifurcation, à Mont-Sainte-Geneviève, des lignes de Lobbes à Piéton et de Lobbes à Faurœulx.

Bifurcation, à Trazegnies, de la ligne vers Luttre.

Bifurcation, à Lisserœulx, des lignes de Faurœulx à Lobbes et de Peissant à Lobbes.

Traversée de Sart-lez-Moulins, à la station de Monceau.

Bifurcations, à Gembloux, des lignes vers Jemeppe-sur-Sambre, vers Namur et vers Ramillies.

Bifurcations, à Autel, des lignes vers Luxembourg, vers Clemency et vers Longwy.

Bifurcations, à Athus, des lignes vers Longwy, vers la Meuse et vers Petange.

Bifurcation, à Jemeppe-sur-Sambre, des lignes vers Namur et vers Gembloux.

B. Bifurcations non armées.

Bifurcations, à Opwyck, des lignes de Termonde à Bruxelles et d'Alost à Londerzeel.

Bifurcation, à Anvers (Stuyvenberg), de la ligne vers la Hollande.

Bifurcation, à la sortie de la station de Denderleeuw, des lignes vers Audenarde et vers Gand.

Bifurcation de Londerzeel.

Bifurcation, à Boom, des lignes vers Anvers (Sud) et vers Vieux-Dieu.

Bifurcations, à Diest, des lignes de Tirlement à Moll et d'Aerschot à Hasselt.

Bifurcation, à Moll, des lignes d'Anvers à Gladbach et de Tirlement.

Bifurcations, à Saint-Trond, des lignes de Landen à Hasselt et de Tirlemont à Tongres.

Bifurcation, à Tongres, des lignes vers Hasselt et vers Saint-Trond.

Bifurcations, à Puers, des lignes de Malines à Terneuzen et de Boom à Termonde.

Bifurcation, à Liége (Guillemins), de la ligne de ceinture et de la ligne vers Namur.

Bifurcation, à Ans, de la ligne vers Tongres.

Bifurcation, à Pepinster, de la ligne vers Gouvy.

Bifurcation, à Verviers, de la ligne des Plateaux de Herve.

Bifurcation des Courbes d'Angleur.

Bifurcations, à Statte, des lignes de Landen à Ciney et de Namur à Liége.

Bifurcation, à Landen, des lignes vers Bruxelles et vers Gembloux.

Bifurcation, à La Pinte, des lignes vers Courtray et vers Leuze.

Bifurcations, à Sottegem, des lignes de Braine-le-Comte à Gand et de Denderleeuw à Audenarde.

Bifurcation, à Deynze, des lignes vers Thielt et vers Courtray.

Bifurcations, à Waereghem, des lignes de Gand à Courtray et d'Anseghem à Ingelmunster.

Bifurcation, à Audeghem, des lignes de Termonde à Gand et de Termonde à Alost.

Bifurcation, à Termonde, des lignes vers Lokeren et vers Malines.

Bifurcation, à Audenarde, les lignes vers Courtray et vers Renaix.

Bifurcation, près d'Audenarde, les lignes vers Gand et vers Bruxelles.

Bifurcation, à Anseghem, des lignes vers Courtray et vers Ingelmunster.

Bifurcation, près de Renaix, de la courbe de Courtray vers Leuze.

Bifurcation, à Maffles, des lignes vers Saint-Ghislain et vers Jurbise.

Bifurcation, à Bassilly, des lignes vers Ath et vers Lessines.

Bifurcation, à Lessines, des lignes vers Ath et vers Bassilly.

Bifurcation, à Antoing, des lignes vers Peruwelz et vers Saint-Amand.

Bifurcation, à Mouscron, des lignes vers Tournay et vers Lille.

Bifurcation, près d'Ath, des lignes vers Tournay et vers Blaton.

Bifurcation, à Blaton, des lignes vers Saint-Ghislain et vers Ath.

Bifurcations, à Leuze, des lignes de Saint-Ghislain à Gand et de Tournay à Ath.

Bifurcation, à Saint-Ghislain, de la traversée de la voie du rivage.

Bifurcation, près de Mons, des lignes vers Jurbise et vers Manage.

Bifurcation, à Jurbise, des lignes vers Lens et vers Soignies.

Bifurcations, à l'extrémité ouest de la station de Saint-Ghislain, des lignes vers Blaton, Quiévrain et Warquignies.

Bifurcation, près de Mons, des lignes vers Hautmont et vers Quiévrain.

Bifurcation, près de Cuesmes, des lignes vers Hyon-Ciply et vers Flénu-Central.

Bifurcations, à Warquignies, des lignes vers Wasmes et vers Monsville, d'une part, vers la gare des Chevalières, vers Dour et vers Saint-Ghislain, d'autre part.

Bifurcation des lignes de Warquignies vers Saint-Ghislain (Station) et vers Saint Ghislain (Rivage).

Bifurcation, à Tubize, des lignes vers Rebecq et vers Braine-le-Comte.

Bifurcations aux abords de la station de Manage.

Bifurcations, près de Marchiennes et de Charleroi, des courbes de la ligne de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Bifurcation du Trieu-Kaisin : Lignes de Chatelineau à Lodelinsart et de Chatelineau à Charleroi.

Bifurcations de Fleurus vers Wagnelée, vers Ottignies et vers Gembloux.

Bifurcations du triangle du Vieux-Campinaire.

Bifurcation, à Gilly-Sart-Allet, des lignes vers Jumet et vers Lambusart.

Bifurcation, à Luttre, des lignes vers Courcelles-Nord et vers Trazegnies.

Bifurcations du triangle de Gosselies-Ville.

Bifurcation, près de Marcinelle, de la ligne vers Jumet-Brûlotte.

Bifurcations, à Ransart, des lignes de Jumet à Gilly et de Charleroi à Louvain.

Bifurcation, à Hamines, de la ligne vers Hastière.

Bifurcation, à Houdeng, des lignes vers Soignies et vers Écaussines.

Bifurcation des lignes de Bascoup vers Manage et vers le bassin de Bellecourt.

Bifurcation, dite de Saint-Vaast, des lignes de Baume vers Houdeng et vers La Louvière.

Bifurcation de la traversée du charbonnage du Bois-du-Luc, à l'extrémité sud de la station de Houdeng.

Bifurcation, à Bascoup, des lignes vers Manage-Piéton et vers Trazegnies.

Bifurcation de l'embranchement du Bois-des-Vallées à la ligne de Piéton-Leval.

Bifurcation, à Piéton, de la ligne vers Manage.

Bifurcation, à Forchies, de la ligne vers Piéton et vers Monceau.

Bifurcation de la ligne de Forchies à Luttre et du raccordement de Trazegnies à la gare de Courcelles-Fosses.

Bifurcation des lignes de Courcelles-Centre à Roux, Gosselies-Courcelles et Gosselies-Ville.

Bifurcation, à Buvrinnes-Mont, des lignes vers Lobbes et Faurenlx.

Bifurcation, près de Fontaine-l'Evêque, du raccordement du charbonnage de ce nom.

Bifurcation, à Thuillies, des lignes vers Berzée et Beaumont.

Bifurcation, à Berzée, des lignes vers Thuillies et Charleroi.

Bifurcation de Peissant et de Faurœulx vers Lobbes.

Bifurcation, près de Merbes-Sainte-Marie, des lignes vers Buvrinnes et vers Lobbes.

Bifurcation, à Leval, des lignes de Leval-Sainte-Barbe et de Leval à Erquelinnes.

Bifurcation, à Gembloux, des lignes vers Fleurus et vers Ottignies.

Bifurcations, à Namur, des lignes vers Charleroi, Bruxelles (Quartier-Léopold), Ramillies, Liége, Arlon et Givet.

Bifurcation, à Marloie, de la ligne vers Liége.

Bifurcation, à Ciney, de la ligne vers Huy.

Bifurcation, à Libramont, de la ligne vers Bastogne.

Bifurcations, à Ramillies, des lignes de Namur à Tirlemont et de Tamines à Landen.

Bifurcations, à Virton-Saint-Mard, des lignes d'Athus à Givet et de Marbehan à Virton et Montmédy.

Bifurcation, à Marbehan, de la ligne vers Virton.

Bifurcation, à Bruges, des lignes vers Ostende et vers Blankenberghe.

Bifurcation, à Bruges, des lignes vers Eecloo et vers Gand.

Bifurcation, près de Dixmude, des lignes vers Furnes et vers Nieuport.

Bifurcation, près d'Ostende, des lignes vers Bruges et vers Armentières.

Bifurcations, à Cortemarck, des lignes de Lichtervelde à Furnes et de Thourout à Ypres.

Bifurcations, à Ingelmunster, des lignes de Bruges à Courtrai et d'Ingelmunster à Anseghem.

Bifurcation, près de Lichtervelde, des lignes de Bruges à Courtray et de Lichtervelde à Furnes.

N° VI. — *Raccordements industriels et gares privées.* — Modifications survenues en 1879.

N°s D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS RACCORDÉS.	DATES DES AUTORISATIONS RÉGLANT les conditions actuelles d'exploitation.	POINTS DE RACCORDEMENT.
	Chemins de fer exploités par l'État (1).		
	A. — RACCORDEMENTS INDUSTRIELS.		
	1. — INSTALLATIONS NOUVELLES.		
1	**Maertens.** — Chantier de créosotage.	14 juin 1878.	Gand (Petit Dock).
2	**Société anonyme générale pour l'éclairage par le gaz du bassin houiller de Mons.**	28 août 1878	Quaregnon-Wasmuël.
3	**Couvreux et Hersent.** — Chantier de construction.	8 avril 1879.	Anvers (Sud).
4	**Rouard-Carlier.** — Fours à chaux.	5 décembre 1878. . . .	Ciney.
5	**Société de Hamay.** — Carrières . .	19 novembre 1878 . . .	Esneux.
6	**Charbonnage de Louette.**	5 janvier 1878.	Fléron.
7	**Société d'Hornu et Wasmes.** — Magasins de charbons.	29 mai 1878.	Voie des rivages du canal de Mons à Condé.
8	**Victor et Oscar Pennart.** — Papeterie.	19 novembre 1878 . . .	Baulers.
9	**Robert et C^e** (2). — Usine à gaz. (Autorisation provisoire, accordée à MM. A. et T. Yannart, de se servir de ce raccordement.)	5 avril 1879.	Mons.
10	**Société anonyme des carrières réunies du village** (3). — Carrières.	4 août 1879.	Ecaussines.
11	**Quinet.** — Moulin à sulfate de baryte.	4 juin 1879.	Fleurus.
12	**Charbonnage d'Arsimont.**	27 février 1879.	Jemeppe-sur-Sambre.
13	**Stasse.** — Magasins.	11 décembre 1878. . . .	Bruxelles (Allée-Verte).
14	**John Pfeffer.** — Magasins de chiffons.	27 mars 1879.	Gand (Entrepôt).
15	**Stevenart-Hamburgin père et C^e.** — Dépôt de betteraves.	18 novembre 1879 . . .	Saint-Denis-Bovesse.
16	**Etienne.** — Scierie de marbre. . .	30 juin 1877.	Onoz-Spy.
17	**Martens.** — Magasins de charbon et de chaux.	30 septembre 1879 . . .	Looz.
18	**Société anonyme des charbonnages de Fontaine-l'Évêque.** — Puits n° 2.	23 septembre 1879 . . .	Anderlues.
19	**De Groote-De Roubers.** — Établissements divers.	14 mars 1879.	Gand (Petit Dock).

(1) Non compris les lignes de Furnes à Dunkerque et d'Ostende à Armentières, restant à racheter par l'État, à la date du 31 décembre 1879 (*Voir* 2e partie).

(2) Ci-devant Wery et C^e.

(3) Par l'intermédiaire du raccordement de MM. Druart et Huart.

N°s D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS RACCORDÉS.	DATES DES AUTORISATIONS RÉGLANT les conditions actuelles d'exploitation.	POINTS DE RACCORDEMENT.
	2. — SUPPRESSIONS.		
1	**Beatse et Cie.** — Fabrique de chicorée.	3 août 1872.	Renaix.
2	**A. Ponnette et Cie.** — Fabrique de sucre	28 juin 1875.	Renaix.
	B. — GARES PRIVÉES.		
	INSTALLATIONS NOUVELLES.		
1	**Baudart et Velge.** — Carrière. . .	6 mars 1879.	Entre Saintes et Enghien.
2	**Société charbonnière de Masses-Diarbois.**	18 août 1878.	Entre Jumet et Ransart.
3	**Snaps, Casse et Hottat.** — Travaux du palais de l'Exposition.	2 août 1879.	Entre Bruxelles (Nord) et Bruxelles (Quartier-Léopold).
	Chemins de fer exploités par des Compagnies.		
	1 — INSTALLATIONS NOUVELLES.		
	GRAND-CENTRAL BELGE		
	Lodelinsart à Jumet.		
1	**Dandoy.** — Chaufournier.	26 juillet 1879.	Jumet.
	NORD-BELGE.		
	a) *Mons à Hautmont.*		
2	**Masy, Descamps et Cie.** — Sucrerie.	28 août 1879.	Frameries.
	b) *Namur à Givet.*		
3	**Dapsens.** — Carrières.	10 avril 1879	Yvoir.
	2. — SUPPRESSION.		
	LIÈGE-MAESTRICHT.		
1	**Horion.** — Carrière.	10 septembre 1870	Souvré.

Annexe **VII.**

CARTE INDIQUANT LES PARTIES DU RÉSEAU DE L'ETAT POSÉES EN RAILS D'ACIER, CELLES POSÉES EN RAILS DE FER AINSI QUE LES LIGNES À SIMPLE ET À DOUBLE VOIE

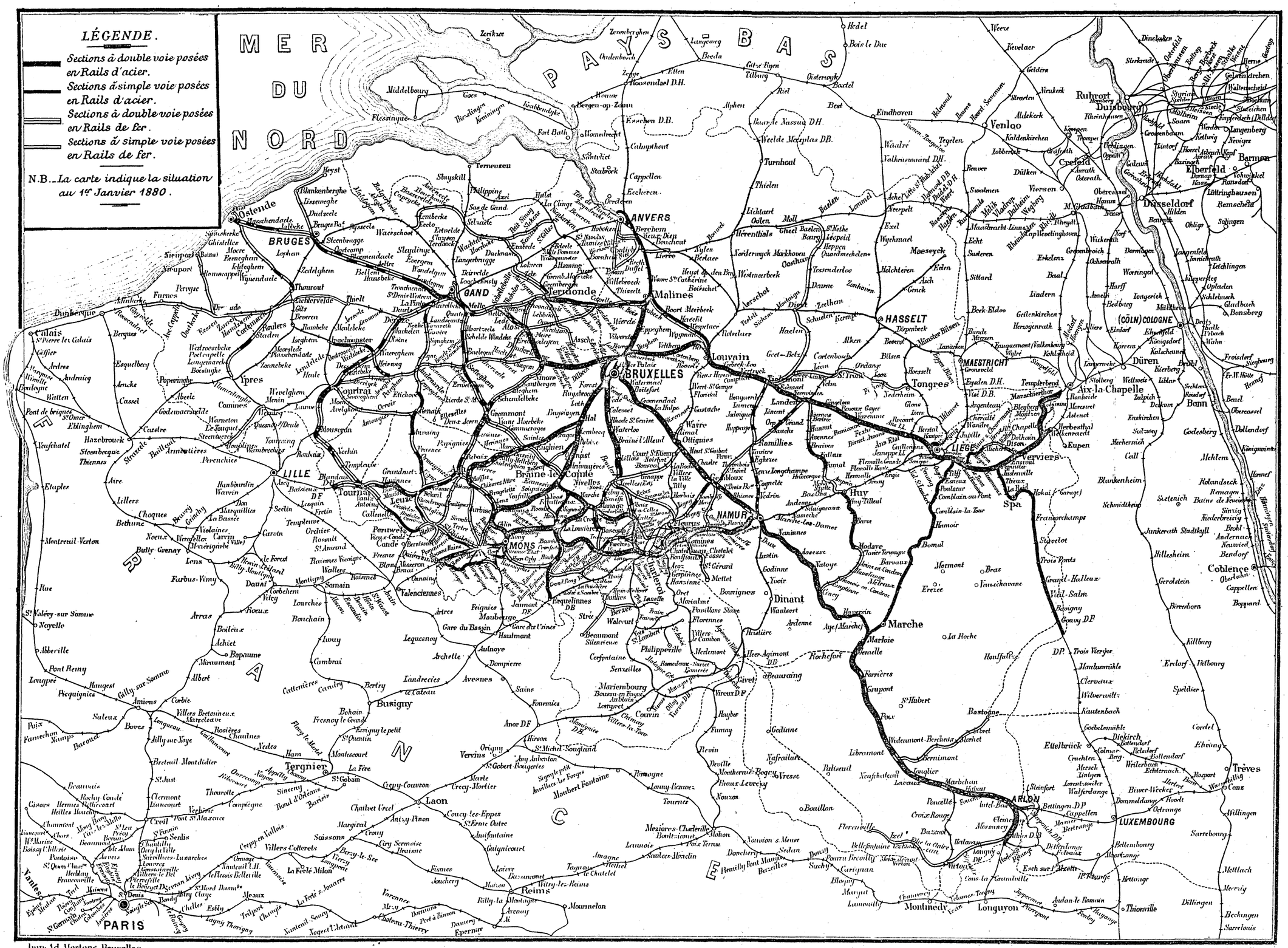
LÉGENDE.
Sections à double voie posées en Rails d'acier.
Sections à simple voie posées en Rails d'acier.
Sections à double voie posées en Rails de fer.
Sections à simple voie posées en Rails de fer.
N.B. La carte indique la situation au 1er Janvier 1880.
MER DU NORD
PAYS BAS
ANVERS
BRUXELLES
GAND
BRUGES
Ostende
Malines
Louvain
HASSELT
Tongres
MAESTRICHT
LIEGE
Verviers
Spa
Venloo
Ruhrort
Duisbourg
Crefeld
Elberfeld
Barmen
Düsseldorf
(CÖLN) COLOGNE
Aix-la-Chapelle
Düren
Bonn
Coblence
Trèves
Ettelbrück
ARLON
LUXEMBOURG
Namur
Huy
Dinant
Marche
Libramont
Bastogne
Virton
Montmedy
Longuyon
Thionville
Mons
Tournai
LILLE
Courtrai
Ypres
Dunkerque
Calais
Boulogne
Hazebrouck
Armentières
Roubaix
Valenciennes
Maubeuge
Hautmont
Quiévrain
Braine-le-Comte
Ath
Grammont
Alost
Termonde
Audenarde
Renaix
Mouscron
Comines
Menin
Wervicq
Warneton
Poperinghe
Furnes
Dixmude
Thourout
Roulers
Tielt
Courtrai
Lichtervelde
Zeebrugge
Heyst
Blankenberghe
Knocke
Middelbourg
Flessingue
Zierikzee
Goes
Bergen-op-Zoom
Breda
Gertruydenberg
Tilburg
Oisterwyck
Boxtel
Hedel
Boisle Duc
Eindhoven
Weert
Turnhout
Lierre
Malines
Louvain
Wavre
Nivelles
Genappe
Charleroi
Binche
Thuin
Chimay
Couvin
Givet
Fumay
Revin
Mezières-Charleville
Sedan
Montherme-Bogny
Vrigne
Hirson
Vervins
Laon
Soissons
Fismes
Reims
Epernay
Chateau-Thierry
Meaux
Lagny
Paris
St Denis
Versailles
Mantes
Evreux
Rouen
Abbeville
Amiens
Arras
Douai
Lens
Béthune
Calais
Boulogne
Etaples
Montreuil-Verton
St Valery-sur-Somme
Noyelle
Albert
Bapaume
Cambrai
Busigny
Tergnier
Ham
Montescourt
Roye
Chaulnes
Amiens
Corbie
Albert
Pont Remy
Longpré
Hangest
Gilly sur Somme
Picquigny
Poix
Formerie
Beauvais
Clermont
Liancourt
Compiègne
Creil
Pont St Maxence
Senlis
Chantilly
Orry la Ville
Survilliers-Luzarches
Crépy en Valois
Villers Cotterets

N° VIII. — *Emploi et situation des rails, des longrines, des billes et des traverses.* — 31 *décembre* 1879 (*a*).

			QUANTITÉS EMPLOYÉES, EN 1879, à la reconstruction et à l'établissement de voies nouvelles (*b*)	QUANTITÉS EMPLOYÉES, EN 1879, à l'entretien et au renouvellement (*c*)	EN SERVICE dans LES VOIES.	EN RÉSERVE pour REMPLOI. — (Vieux.)	Hors DE SERVICE, ôtées DES VOIES en 1879.	PROPORTION P % des rails et des billes mis hors de service par rapport aux rails et aux billes en service dans les voies (1)	Observations.
Rails :									
En fer.	Ondulés, de 17 à 22 kil.	Mèt. courants	»	»	3,099	38	1,215	P. % 39 21	(1) Les tantièmes renseignés dans cette colonne, n'ont rien d'absolu, attendu qu'ils s'appliquent à des rails et à des billes d'âges différents
	Paralleles, de 25 à 27 kil.	—	»	»	16,756	1,060	5,205	31 06	
	A deux bourrelets { inégaux, de 34 kil.	—	»	496	1,147,172	243,823	304,659	26 56	
	A deux bourrelets { symétriques, de 38 kil.	—	»	»	4,218	14,978	»	»	
	Vignoles, de 37 kil.	—	8,597	13,579	3,881,762	335,413	365,021	9.40	
	Divers, de différents poids	—	33	8,534	339,180	21,234	42,542	12.54	
	Ensemble.	—	8,630	22,609	5,392,487	621,546	718 642	13 33	
En acier.	Vignoles, de 33 kil.	—	24,439	626 660	4,329,449	20,071	523	0.01	
	Système Hilf, de 29 kil.	—	»	47,919	235,986	225	»	»	
	— de Serres et Battig, de 18.44 k.l.	—	»	1,999	1,971	»	28	1.42	
	Ensemble.	—	24,439	676,578	4,567,406	20 296	551	0.01	
	Totaux.	—	33,069	699,187	9,959,293	641,842	719,193	7.21	
Longrines :									
En fer.	pour voies Hilf	—	»	47,715	234,948	53	178	0.07	
	de Serres et Battig.		»	3 917	3,917	»	»	»	
	Totaux.	—	»	51,632	238 865	53	178	0.07	
	Totaux généraux.	—	33,069	750,819	10,198,158	641,895	719,371	7.05	
			783,888		11,559,424				
Billes :									
En bois	Chêne	Pièces	14,510	180,217	4,200,312	109,076	155,001	3.69	
	Sapin et autres essences	—	5,123	31,325	912,986	62,593	153,201	16 78	
	Totaux	—	19,633	211,542	5 113.298	171,669	308,202	6.03	
Traverses :									
En métal.	Fer de 2m 20	Pièces.	»	»	66	»	»	»	
	— lamine de 2m 40	—	»	72,674	72,674	»	»	»	
	— — de 2m,60, pour voies Hilf.	—	»	2,690	13,154	20	31	0.24	
	Fonte, de différents modèles	—	»	»	89	»	5	5 62	
	Totaux.	—	»	75,364	85,983	20	36	0.04	
	Totaux généraux	—	19,633	286,906	5,199.281	171,689	308,238	5.93	
			306,539		5,679,208				

(*a*) Non compris les lignes de Furnes à Dunkerque et d'Ostende à Armentières (parties belges restant à fusionner, au 31 décembre 1879, avec le réseau de l'Etat (*Voir* deuxième partie).
(*b*) Par *reconstruction*, on entend tous travaux de transformation de voies.
(*c*) Par *renouvellement*, on entend le remplacement des rails vieux par des rails neufs.

N° IX. — *Dépôts de rails, de longrines, de billes et de traverses. — Situation au 31 décembre 1879.*

		EN DÉPOT au 31 décembre 1878. — RAILS		ENTRÉE. RAILS délivrés aux chefs de section.	ENTRÉE. RAILS ôtés par suite de travaux de réfection et de modification de voies.	ENSEMBLE. — RAILS		SORTIE. RAILS EMPLOYÉS à la reconstruction et à l'établissement de voies nouvelles.		SORTIE. RAILS EMPLOYÉS à l'entretien et au renouvellement		SORTIE. RAILS mis hors de service.	SORTIE. ENSEMBLE. — RAILS		EN DÉPOT au 31 décembre 1879. — RAILS	
		NEUFS.	VIEUX.	(NEUFS).	(VIEUX).	NEUFS.	VIEUX.	NEUFS.	VIEUX.	NEUFS.	VIEUX.	(VIEUX).	NEUFS.	VIEUX.	NEUFS.	VIEUX.
Rails :																
En fer.	Ondulés, de 17 à 22 kil. Mèt. cts.	»	459	»	945	»	1,404	»	»	»	151	1,215	»	1,366	»	38
	Parallèles, de 25 à 27 kil. —	»	1,537	»	4,786	»	6,323	»	58	»	»	5,205	»	5,263	»	1,060
	A deux bourrelets inégaux, de 34 kil. —	545	(*) 292,964	»	369,066	545	662,030	»	9,825	496	98,722	304,659	496	413,207	49	248,823
	— symétriques, de 38 kil. —	»	(*) 15,791	»	387	»	16,178	»	1,170	»	30	»	»	1,200	»	14,978
	Vignoles, de 37 kil. —	41,975	322,814	4,288	617,453	46,263	940,267	8,597	31,964	13,579	207 868	365.021	22,176	604,852	24,087	335.413
	Divers, de différents poids —	9 413	26,437	»	70,549	9,413	96,986	33	2,974	8,534	30.235	42.542	8,567	75,751	847	21.234
	Ensemble. —	51.933	660.002	4,288	1,063,186	56.221	1,723,188	8,630	45 991	22,609	337,006	718,642	31.239	1,101,639	24,983	621,547
En acier.	Vignoles, de 37 et de 38 kil. —	145,344	12.981	895.796	43.404	1,041,139	56,385	24,439	3.767	626.660	32,024	523	651,099	36,314	390.041	20,071
	Hilf, de 29.37 kil. —	45,132	»	21.048	225	66,180	225	»	»	47,919	»	»	47,919	»	18,261	225
	De Serres et Battig, de 18.44 kil. —	»	»	1,999	28	1.999	28	»	»	1,999	»	28	1,999	28	»	»
	Ensemble. —	190,476	12.981	918,842	43,657	1,109,318	56,638	24,439	3,767	676,578	32,024	551	701.017	36,342	408.302	20,296
	Totaux. —	242,409	672,983	923,130	1,106,843	1,165,539	1,779,826	33.069	49.758	699,187	369 030	719,193	732,256	1,137,981	433,285	641,843
		915,392		2,029.973		2,945,365		1,151,044				719,193	1,870.237		1,075.128	

(*) *Chiffre rectifié.*

		EN DÉPOT au 31 décembre 1878.	ENTRÉE. Billes délivrées aux chefs de section.	Ensemble.	SORTIE. BILLES EMPLOYÉES à la reconstruction et à l'établissement de voies nouvelles.	SORTIE. BILLES EMPLOYÉES à l'entretien et au renouvellement.	SORTIE. BILLES EMPLOYÉES Ensemble.	EN DÉPOT au 31 décembre 1879.
Longrines :								
En fer laminé	pour voies Hilf. Mèt. cts.	46.341	14.135	60 476	»	47.715	47.715	12,761
	de Serres et Battig. —	»	3,917	3.917	»	3.917	3,917	»
	Totaux. —	46.341	18.052	64,393	»	51.632	51.632	12.761
Billes :								
En bois.	Chêne préparées (procédé Béthell) Pièces.	(*)61,455	182,303	243.758	14,265	179,180	193,445	50,313
	Chêne non préparées —	(*) 1,288	»	1.288	245	1,037	1,282	6
	Ensemble. —	62.743	182,303	245 046	14,510	180,217	194,727	50,319
	Sapin, préparées (procédé Béthell) —	20,140	33,366	53.506	5 123	31,325	36.448	17,058
	Totaux. —	82 883	215.669	298.552	19,633	211,542	231.175	67,377
Traverses :								
En fer laminé	de 2m.40 —	»	147.629	147,629	»	72.674	72.674	74.955
	de 2m.60, pour voies Hilf —	1,991	1,740	3.731	»	2.690	2.690	1.041
	Totaux. —	1.991	149.369	151.360	»	75.364	75.364	75.996

N° X. — *Produits de la cession, à prix d'argent ou par voie d'échange, des vieux fers retirés des voies.* — 31 *décembre* 1879.

N° X. — *Produits de la cession, à prix retirés des voies.* —

ANNÉES.	VIEUX FERS cédés à prix d'argent ou délivrés en paiement d'objets neufs. QUANTITÉS. FER — DATTU. — BOULONS, CHEVILLES et clavettes. Kilogr.	FER — LAMINÉ. — RAILS, BILLES MÉTALLIQUES, ÉCLISSES ET PLAQUES. Kilogr.	FONTE. — COUSSINETS, CROSSINGS, CLICHETTES D'ARRÊT, ETC. Kilogr.	FERS NEUFS ACQUIS PAR VOIE D'ACHAT QUAN — BOULONS D'ÉCLISSES, D'ENTRETOISES, ETC. Nombre.	Poids. Kilogr.	CHEVILLES ET CRAMPONS. Nombre.	CLAVETTES. Nombre.	CHEVILLES, CRAMPONS ET CLAVETTES RÉUNIS. Poids. Kilogr.	COUSSINETS, CROSSINGS, CLICHETTES D'ARRÊT, ETC. Nombre.	Poids. Kilogr.
1835 à 1877	7,795,391	252,976,801	66,874,564	4,104,561	2,065,054	5,896,427	622,989	1,931,127	2,226,002	26,450,775
1878	539,757	24,124,836	3,908,126	501,645	269,210	571,156	4,070	205,140	1,698	24,193
1879	945,264	43,247,290	3,754,321	415,974	210,625	»	2,379	110	1,749	47,827
Totaux. .	9,280,412	320,348,927	74,537,011	5,112,180	2,544,889	6,467,583	629,438	2,136,377	2,229,449	26,522,795

(1) Traverses.

(2) Rails.

(3) La décomposition de cette somme entre les différents exercices auxquels appartiennent les vieux fers réalisés, s'établit comme il suit :

d'argent ou par voie d'échange, des vieux fers

31 *décembre* 1879.

OU PAR VOIE D'ÉCHANGE, MAIS AVEC LE PRIX DES VIEUX FERS.

QUANTITÉS.								VALEURS.							
ÉCLISSES COMPLÈTES. (Paires).		LONGRINES MÉTALLIQUES, AVEC TRAVERSES ET ACCESSOIRES.		PLAQUES DE JOINT ou intermédiaires.		RAILS ET TRAVERSES MÉTALLIQUES.		BOULONS d'éclisses, d'entretoises, etc.	CHEVILLES, crampons et clavettes.	COUSSINETS, crossings, clichettes d'arrêt, etc.	ÉCLISSES complètes. (Paires).	LONGRINES métalliques, avec traverses et accessoires	PLAQUES de joint ou intermédiaires.	RAILS et traverses métalliques	TOTAL.
Nombre.	Poids. Kilogr	Nombre	Poids. Kilogr.	Nombre.	Poids. Kilogr.	Nombre.	Poids. Kilogr	Francs.	Francs	Francs.	Francs	Francs	Francs	Francs.	Francs.
124,462	1,331,141	»	»	284,452	513,506	808,932	173,161,245	710,573	725,968	4,001,766	274,853	»	94,669	30,981,091	36,788,920
80,171	732,336	8,391	2,720,250	119,953	217,500	38,484	11,570,119	69,978	41,604	4,022	109,356	405,117	30,086	1,550,396	2,201,559
39,040	437,250	(1) 66,038	2,957,000	68,478	157,500	(2) 113,373	26,075,818	46,305	179	4,462	49,191	407,508	15,507	3,758,047	(3) 4,284,199
243,673	2,500,727	74,429	5,677,250	472,883	888,506	960,789	210,807,182	826,856	767,751	4,010,250	424,400	812,625	143,262	36,289,534	43,274,678

1874, fr. 805,697. » — 1875, fr. 265,400. » — 1876, fr. 711,347. » — 1878, fr. 207,665. » — 1879, fr. 2,295,890. ».

N° XI. — Traction et transports. — *Effectif et parcours du matériel roulant de l'Etat en* 1879 (1).

Comparaison des années 1879 et 1878.

	NOMBRE						PARCOURS KILOMÉTRIQUE		
	PARTIEL en 1879	total, au 31 décembre 1879.	1878. Etat.	1878. (2) L. et V.	1878. Ensemble.	EFFECTIF moyen en 1879.	total en 1879. a) Sur le réseau de l'Etat. b) Sur les lignes étrangères.	par unité de l'effectif moyen en 1879.	par unité de l'effectif moyen en 1878.
Locomotives :									
A voyageurs (avec charge)	353	353	309	11	320	330	13,334,133	39,685	37,933
A marchandises (avec charge)	494	588	559	2	561	575	13,809,718	24,017	22,845
Pour fortes rampes (avec charge)	94								
De gare et de manœuvres (avec charge)	208	208	212	»	212	210	7,535,788	35,885	34,870
De toutes sortes (à vide)	»	»	»	»	»	»	1,112,016	992	974
Totaux	1,149	1,149	1,080	13	1,093	1,121	a) 35,791,655 b) 377,483	31,929 337	30,472 278
							36,169,138	32,266	30,750
Tenders	790	790	780	7	787	789	»	»	»
Voitures à vapeur	13	13	13	»	13	13	136,473	10,498	8,376
Véhicules pour trains de voyageurs :									
Voitures à voyageurs — de 1re classe	482	481	456	6	462	473	17,678,112	37,374	37,979
Voitures à voyageurs — pour malades	2								
Voitures à voyageurs — mixtes	147	147	127	8	135	141	5,152,595	36,543	39,200
Voitures à voyageurs — de 2e classe	492	492	442	9	451	471	16,976,256	36,043	36,719
Voitures à voyageurs — de 3e classe non munies de réservoir de queue pour le gaz	1,151	1,435	1,354	21	1,375	1,405	49,239,460	35,046	36,962
Voitures à voyageurs — de 3e classe munies de réservoir de queue pour le gaz	284								
Ensemble	2,558	2,558	2,379	44	2,423	2,490	89,046,423	35,762	37,244
Voitures diverses — Fourgons à bagages appareillés au gaz	196	440	393	20	413	426	22,170,038	52,042	52,112
Voitures diverses — Fourgons à bagages non appareillés au gaz	244								
Voitures diverses — Wagons fermés marqués *vitesse A* et *B* (3)	51	51	51	»	51	51	2,035,253	11,307	11,666
Voitures diverses — — — *vitesse*	425	425	425	»	425	425			
Voitures diverses — — funéraires	4	4	4	»	4	4			
Voitures diverses — Boxes pour chevaux (4)	106	106	94	»	94	100	746,090	7,461	7,142
Voitures diverses — Trucks pour équipages (4)	96	96	97	»	97	97	558,947	5,762	5,366
Voitures diverses — Bureaux ambulants des postes appareillés au gaz	14	50	51	»	51	50	1,513,307	30,866	31,377
Voitures diverses — Bureaux ambulants des postes non appareillés au gaz	36								
Voitures diverses — Voitures cellulaires	13	13	13	»	13	13	167,190	12,861	14,986
Totaux	3,443	3,443	3,207	64	3,271	3,356	a) 116,267,248 b) 4,263,270 (5)	34,645 1,270	35,666 1,466
							120,530,518	35,915	37,132
Véhicules pour trains de marchandises :									
Fourgons-freins	588	589	598	»	598	593	18,002,626	30,359	32,800
Wagons fermés	4,982								
— pour chevaux et bétail	27	5,042	4,672	38	4,710	4,876	55,151,281	14,311	11,356
— de secours pour les remises	33								
— à charbon (à haussettes)	18,674								
— pour le service spécial des charbonnages	525								
— à coke et à laine	1,883								
— spéciaux pour le transport des combustibles	44								
— à clapets	1								
— à tremies	54	22,840	22,418	106	22,524	22,682	144,465,427	6,369	6,293
— avec bâches à eau	4								
— à coke et à minerais	1,493								
— pour le transport du ballast	400								
— pour l'entretien de la route (grands)	62								
— plats, à 4 roues	2,418								
— pour le transport des plaques tournantes	6	2,479	2,180	22	2,202	2,339	12,158,163	5,198	4,731
— — des taques en fonte	3								
— de secours	52								
— plats, à 8 roues	544	544	496	»	496	522	2,916,949	5,588	6,107
— freins pour les plans inclinés	34	34	34	»	34	34	498,376	14,070	13,147
Totaux	31,527	31,527	30,398	166	30,564	31,046	a) 233,192,822 b) 65,893,043 (6)	7,511 2,122	7,476 2,080
							299,085,865	9,633	9,556
Voyageurs et marchandises : Ensemble	34,970	34,970	33,605	230	33,835	34,402	a) 349,460,070 (7) b) 70,156,313 (8)	10,155 2,039	10,121 2,024
							419,616,383	12,197	12,145
Véhicules pour services divers :									
Camions-tapissières	48	48	48	»	48	48			
Wagons pour le service des ateliers	5	5	3	5	8	7	(9)	»	»
Wagonnets pour l'entretien de la route	501	501	507	»	507	504			
TOTAUX GÉNÉRAUX	35,524	35,524	34,163	235	34,398	34,961	»	»	»

(1) Pour le parcours du matériel étranger sur le réseau de l'État, voir annexe XVII.
(2) Effectif de Bruges à Heyst, du Nord de Gand, de Lichtervelde à Furnes et de l'Ouest de la Belgique, déduction faite des véhicules démolis ayant appartenu aux deux premières lignes.
(3) Wagons à marchandises marqués *vitesse*, transformés en wagons pour bagages, à deux compartiments A et B.
(4) Y compris, comme effectif et parcours, les wagons de l'espèce qui ont circulé dans les trains de marchandises.
(5) 4,263,270 kil. parcourus par 48,354 véhicules à voyageurs, représentent 88 kil. par unité en 1879, contre 82 kil. en 1878.
(6) 65,893,043 — 682,579 — à marchandises, — 97 — — 97 —
(7) Y compris 6,195,254 véhicules-kilomètres en service.
(8) 70,156,313 kil. parcourus par 730,933 véhicules, représentent 96 kil. par unité en 1879, contre 96 kil. en 1878.
(9) Il n'est pas tenu attachement du parcours de ces véhicules.

N° XII. — Traction et transports. — *Situation du matériel roulant au 31 décembre 1879.*

Comparaison des années 1879 et 1878.

	SITUATION au 31 décembre 1878 (1).	ENTRÉE. — MATÉRIEL mis en service. (2)	ENTRÉE. — MATÉRIEL transformé.	TOTAL.	SORTIE. — MATÉRIEL démoli.	SORTIE. — MATÉRIEL transformé.	RESTANT au 31 décembre 1879.	EN CONSTRUCTION. Renouvellement.	EN CONSTRUCTION. Extension.	EN réparation
Locomotives :							Au 31 décembre 1879.			
A voyageurs — à 1 paire de roues motrices	23	1	»	24	1	»	23	»	»	5
A voyageurs — à 2 paires —	226	8	5	239	6	»	233	2	»	57
A voyageurs — à 3 — —	65	32	»	97	»	»	97	»	29	13
A marchandises — à 3 paires de roues motrices	461	31	»	493	1	»	491	1	21	87
A marchandises — à 4 paires de roues motrices — pour fortes rampes	80	»	»	80	1	»	79	1	»	21
A marchandises — à 4 paires de roues motrices — Engerth	44	»	»	44	»	»	44	»	»	7
A marchandises — à 6 paires de roues motrices Fairlie	1	»	»	1	»	»	1	»	»	»
De gare et de manœuvres	212	5	»	217	4	5	208	1	15	32
Totaux en 1879.	1,085	77	5	1,167	13	5	1,149	5	65	222
Totaux en 1878.	1,066	52	25	1,123	13	25	1,085	24	31	204
Différences pour 1879.	+ 19	+ 25	— 20	+ 44	»	— 20	+ 64	— 19	+ 34	+ 18
Tenders :										
Totaux en 1879.	782	32	»	814	24	»	790	»	24	69
Totaux en 1878.	781	12	»	793	11	»	782	»	20	57
Différences pour 1879.	+ 1	+ 20	»	+ 21	+ 13	»	+ 8	»	+ 4	+ 12
Voitures à vapeur :										
Totaux. en 1879.	13	»	»	13	»	»	13	»	1	2
Totaux. en 1878.	13	»	»	13	»	»	13	»	»	2
Différences pour 1879.	»	»	»	»	»	»	»	»	+ 1	»
Véhicules :										
Pour trains de voyageurs. — Voitures à voyageurs.	2,400	215	24	2,639	57	24	2,558	277	185	430
Pour trains de voyageurs. — — diverses	838	53	40	931	5	41	885	1	10	129
Pour trains de marchandises	30,469	1,505	140	32,114	447	140	31,527	»	1,003	1,173
— services divers	52	1	»	53	»	»	53	»	»	4
Wagonnets pour le service de la route.	507	29	»	536	35	»	501	»	»	»
Totaux en 1879.	34,266	1,803	204	36,273	544	205	35,524	278	1,198	1,736
Totaux en 1878.	32,879	1,588	111	34,578	708	111	33,759	569	791	1,617
Différences pour 1879.	+1,387	+ 215	+ 93	+1,695	—164	+ 94	+1,765	+291	+407	+ 119

(1) Y compris le matériel roulant provenant des lignes de Bruges à Heyst et du Nord de Gand (Eecloo à Lokeren, par Assenede et Selzaete, et Moerbeke à Saint-Gilles-Waes).

(2) Y compris le matériel roulant provenant des lignes de Lichtervelde à Furnes, de l'Ouest de la Belgique (Anseghem à Ingelmunster et Dixmude à Nieuport) et de Saint-Ghislain à Erbisœul.

N° XIII. — Traction et transports. — *Commandes de matériel roulant en* 1879.

Comparaison des années 1879 et 1878.

	NOMBRE imputé sur fonds		QUANTITÉ TOTALE de matériel, commandée		Différences pour 1879.
	de 1er établissement.	du budget.	en 1879.	en 1878.	
Locomotives :					
A voyageurs	38	2	40	22	+ 18
A marchandises	21	2	23	27	— 4
De gare et de manœuvres	15	1 (1)	16	5	+ 11
Ensemble.	74	5	79	54	+ 25
Tenders	31	»	31	13	+ 18
Voitures à vapeur	1	»	1	»	+ 1
Véhicules pour trains de voyageurs :					
Voitures à voyageurs — de 1re classe — à 2 caisses et à 2 coupés	10	19	29	44	— 15
Voitures à voyageurs — de 1re classe — à 3 —	39	19	58	»	+ 58
Voitures à voyageurs — mixtes	9	19	28	32	— 4
Voitures à voyageurs — de 2e classe, à 4 compartiments	13	38	51	76	— 25
Voitures à voyageurs — de 3e — , à 5 —	125	182	307	270	+ 37
Voitures diverses, Fourgons à bagages, à miroirs et à coupé	»	»	»	56	— 56
Voitures diverses, Boxes pour chevaux	»	2	2	20	— 18
Voitures diverses, Trucks pour équipages	10	»	10	4	+ 6
Ensemble.	206	279	485	502	— 17
Véhicules pour trains de marchandises :					
Wagons fermés de 10 tonnes, à 2 portes	»	»	»	320	— 320
— — — à 4 —	295	»	295	330	— 35
— — pour petit bétail	45	»	45	»	+ 45
— à charbon de 10 tonnes	425	»	425	275	+ 150
— à laine et à coke	50	»	50	200	— 150
— — et à coton	200	»	200	»	+ 200
— plats de 10 tonnes, à haussettes rabattantes	»	»	»	25	— 25
— — 10 — à 4 roues	115	»	115	245	— 130
— — 20 — à 8 —	95	»	95	50	+ 45
— pour le transport des plaques tournantes	2	»	2	»	+ 2
Ensemble.	1,227	»	1,227	1,445	— 218
Véhicules pour services divers :					
Wagonnets pour l'entretien de la route	60	10	70	44	+ 26

(1) Locomotive de manœuvres pour ateliers.

N° XIV. — Traction et transports. — *Situation de l'effectif du matériel roulant. — Renouvellements et extensions.*

Locomotives.

ANNÉES.	ENTRÉES. — PREMIER établissement — Extensions	ENTRÉES. — RENOUVELLEMENT — MATÉRIEL — neuf	ENTRÉES. — RENOUVELLEMENT — MATÉRIEL — transformé	ENTRÉES. — TOTAL	SORTIES — A RENOUVELER — MATÉRIEL — démoli	SORTIES — A RENOUVELER — MATÉRIEL — transformé	SORTIES — TOTAL	AUGMENTATION ou diminution du PARC	EFFECTIF au 31 DÉCEMBRE. — Existant	EFFECTIF au 31 DÉCEMBRE. — Devant exister d'après colonne 2	BALANCE de RENOUVELLEMENT — Avance.	BALANCE de RENOUVELLEMENT — Arriéré.
1835 à 1838	263	25	»	288	45	»	45	+ 243	243	263	»	20
1839	»	(1) 13	1	14	7	1	8	+ 6	249	263	»	14
1860	»	(1) 16	1	17	13	1	14	+ 3	252	263	»	11
1861	»	(1) 14	1	15	5	1	6	+ 9	261	263	»	2
1862	1	(1) 7	»	8	12	»	12	— 4	257	264	»	7
1863	11	(1) 13	4	28	9	4	13	+ 15	272	275	»	3
1864	4	(1) 14	8	26	17	8	25	+ 1	273	279	»	6
1865	25	26	14	65	18	14	32	+ 33	306	304	2	»
1866	11	21	4	36	15	4	19	+ 17	323	313	8	»
1867	43	31	8	82	13	8	21	+ 61	384	338	26	»
1868	»	9	2	11	15	2	17	— 6	378	358	20	»
1869	»	»	8	8	5	8	13	— 5	373	358	15	»
1870	»	(1) 1	6	7	3	6	9	— 2	371	358	13	»
1871	(2) 167	28	16	211	4	16	20	+ 191	562	525	37	»
1872	54	35	7	96	13	7	20	+ 76	638	579	59	»
1873	78	(2) 1	9	88	8	9	17	+ 68	706	654	52	»
1874	86	»	10	96	10	10	20	+ 76	782	740	42	»
1875	(3) 203	»	»	203	6	»	6	+ 197	979	945	36	»
1876	78	»	2	80	10	2	12	+ 68	1,047	1,021	26	»
1877	26	»	3	29	7	3	10	+ 19	1,066	1,047	19	»
1878	(3) 52	»	25	57	13	25	38	+ 19	1,085	1,079	6	»
1879	(4) 83	24	5	82	13	5	18	+ 64	1,149	1,152	17	»
	1,152	278	154	1,344	261	154	393					
		412										

(1) Dans ce chiffre sont comprises les locomotives construites à l'Arsenal de Malines, avec pièces principales fournies par l'industrie, savoir : 6 en 1859, 14 en 1860, 6 en 1861, 4 en 1862, 4 en 1863, 3 en 1864, et 1 en 1870.
(2) Dont 156 reprises à la Société générale d'exploitation.
(3) Provenant de la transformation d'un tender (Sturock).
(4) Dont 106 venant des lignes du Luxembourg, 50 acquises par l'État en 1874, pour assurer le service sur ce nouveau réseau, et 2 venant de la Compagnie de Husbaye-Londroz.
(5) Dont 9 reprises aux lignes des Flandres.
(6) — 8 — — — et 5 reprises au chemin de fer de Saint-Ghislain à Erbisœul.

Tenders.

ANNÉES.	ENTRÉES. — PREMIER établissement — Extensions	ENTRÉES. — RENOUVELLEMENT — MATÉRIEL — neuf	ENTRÉES. — RENOUVELLEMENT — MATÉRIEL — transformé	ENTRÉES. — TOTAL	SORTIES — A RENOUVELER — MATÉRIEL — démoli	SORTIES — A RENOUVELER — MATÉRIEL — transformé	SORTIES — TOTAL	AUGMENTATION ou diminution du PARC	EFFECTIF au 31 DÉCEMBRE. — Existant	EFFECTIF au 31 DÉCEMBRE. — Devant exister d'après colonne 2	BALANCE de RENOUVELLEMENT — Avance.	BALANCE de RENOUVELLEMENT — Arriéré.
1835 à 1838	235	25	»	276	26	»	26	+ 250	250	255	»	5
1839	»	(1) 3	»	3	9	»	9	— 6	244	253	»	9
1860	»	(1) 22	»	22	21	»	21	+ 1	245	253	»	8
1861	»	(1) 20	»	20	19	»	19	+ 1	246	253	»	7
1862	»	(1) 16	»	16	20	»	20	— 4	242	253	»	11
1863	»	(1) 10	»	10	13	»	13	— 3	239	253	»	14
1864	16	(2) 56	»	72	20	»	20	+ 52	271	269	2	»
1865	17	1	»	18	12	»	12	+ 6	277	286	»	9
1866	30	»	»	30	18	»	18	+ 12	289	316	»	27
1867	»	»	»		15	»	15	— 15	276	316	»	40
1868	»	15	»	15	15	»	15	»	276	316	»	40
1869	»	15	»	15	4	»	4	+ 11	287	316	»	29
1870	»	15	»	15	20	»	20	— 5	282	316	»	34
1871	(3) 112	10	»	122	15	»	15	+ 107	389	428	»	39
1872	59	15	»	74	22	»	22	+ 52	441	487	»	46
1873	79	»	»	79	20	(4) 1	21	+ 58	499	566	»	67
1874	40	(5) 1	»	41	21	»	21	+ 20	(6) 519	606	»	87
1875	(7) 121	50		171	21	»	21	+ 150	669	727	»	58
1876	72	(8) 41	»	113	13	»	13	+ 100	769	799	»	30
1877	28	»	»	28	16	»	16	+ 12	781	827	»	46
1878	(9) 12	»		12	11		11	+ 1	782	839	»	57
1879	(10) 52	»	»	52	24	»	24	— 8	790	871	»	81
	871	295	»	1,164	373	1	374					

(1) Ces tenders ont été construits à l'Arsenal de Malines, avec pièces principales fournies par l'industrie.
(2) Dont 16 ont été construits à l'Arsenal de Malines avec pièces principales fournies par l'industrie.
(3) Provenant de la Société générale d'exploitation.
(4) Tender Sturock transformé en locomotive de gare.
(5) Provenant de la transformation d'un wagon.
(6) Dont 5 cédés en 1874 au Luxembourg.
(7) Venant des lignes du Grand-Luxembourg.
(8) Dont 1 construit à l'Arsenal, en utilisant la caisse de l'ancien tender Sturock (*voir note* (4)).
(9) Dont 3 repris aux lignes des Flandres.
(10) — 5 — — —

Voitures à vapeur.

1876	2	»	»	(1) 2	»	»	»	+ 2	2	2	»	»
1877	»	»	»	»	»	»	»	»	2	2	»	»
1878	11	»	»	11	»	»	»	+ 11	13	13	»	»
1879	»	»	»	»	»	»	»	»	13	13	»	»
	13	»	»	13	»	»	»					

(1) Construites à l'Arsenal de Malines.

Véhicules pour trains de voyageurs.

ANNÉES.	ENTRÉES. PREMIER établissement. Extensions — Matériel neuf	Changement de classification.	RENOUVELLEMENT MATÉRIEL neuf.	transformé.	TOTAL.	SORTIES. PREMIER établissement — Changement de classification	A RENOUVELER MATÉRIEL démoli.	transformé	TOTAL	AUGMENTATION ou diminution du PARC	EFFECTIF au 31 DÉCEMBRE Existant	Devant exister d'après colonnes 2, 3 et 7	BALANCE de RENOUVELLEMENT Avance	Arriéré
1855 à 1858	940	»	»	»	»	»	»	»	»	»	(1) 1,143	940	203	»
1859	68	»	47	»	115	»	12	31	43	+ 72	1,215	1,008	207	»
1860	»	»	4	»	4	»	17	»	17	— 13	1,202	1,008	194	»
1861	»	»	22	»	22	»	105	(2) 39	144	— 122	1,080	1,008	72	»
1862	45	»	43	4	92	»	60	(3) 13	73	+ 19	1,099	1,055	46	»
1863	182	»	61	»	243	»	44	6	50	+ 193	1,292	1,233	57	»
1864	179	»	»	»	179	»	73	1	74	+ 105	1,397	1,414	»	17
1865	142	»	43	»	185	»	50	»	50	+ 135	1,532	1,536	»	4
1866	221	»	»	»	221	»	23	»	23	+ 198	1,730	1,777	»	27
1867	116	»	»	(4) 2	118	»	19	»	19	+ 99	1,849	1,893	»	44
1868	»	»	»	»	»	»	10	»	10	— 10	1,839	1,893	»	54
1869	»	»	1	»	1	»	10	»	10	— 9	1,830	1,893	»	63
1870	»	»	71	15	86	»	24	12	36	+ 50	1,880	1,895	»	15
1871	(5) 354	»	74	5	413	»	53	»	53	+ 360	2,240	2,227	13	»
1872	139	286	19	»	444	301	43	»	346	+ 98	2,338	2,351	»	13
1873	185	5	5	»	191	229	76	»	305	— 114	2,224	2,310	»	86
1874	»	32	181	»	213	(6) 1	79	(7) 2	82	+ 131	2,355	2,341	14	»
1875	(8) 291	129	(9) 100	»	(9) 520	»	72	(10) 5	77	+ 443	(9) 2,798	2,761	(9) 37	»
1876	65	»	123	»	186	»	84	»	84	+ 102	2,900	2,824	76	»
1877	37	1	48	»	106	»	65	»	65	+ 41	2,941	2,881	60	»
1878	(11) 187	»	157	20	364	»	47	20	67	+ 297	3,238	3,069	169	»
1879	(12) 237	»	31	64	332	(13) 1	62	64	127	+ 205	3,443	3,305	138	»
	5,386	451	1,028	110	4,035	552	1,010	193	1,755					
1er établisst.	5,837		1,138				1,205							
Montant des sorties	532		203 Excédent des entrées sur les sorties au 31 décemb. 1858											
Reste. . . .	3,305		Total. 1,341											

(1) Dont 6, provenant de la ligne de Mons à Manage, renseignés au compte rendu de 1859, bien qu'utilisés en 1857
(2) Dont 16 affectés au service du train royal
(3) Dont 1 affecté au service du train royal
(4) Provenant du train royal
(5) Dont 319 repris à la Société générale d'exploitation
(6) Une voiture déduite pour rectification.
(7) Transformés en bureaux
(8) Dont 7 repris à la Compagnie de Hesbaye Condroz, + 243 restant des 259 repris.
fin 1872, à la Compagnie du Luxembourg, + 39 autres acquis par l'Etat pour assurer le service des lignes du Luxembourg
(9) Non compris 3 voitures construites et livrés en 1875, sur les fonds de l'exercice 1876 et dont il a été tenu compte à la situation établie pour 1876
(10) Dont 3 transformés en bureaux
(11) — 44 repris aux lignes des Flandres
(12) — 33 — — — et 9 repris au chemin de fer de Saint-Ghislain à Erbisœul
(13) Affecté au service du train royal

Véhicules pour trains de marchandises.

1855 à 1858	7,336	»	»	»	»	»	»	»	»	»	(1) 6,963	7,336	»	373
1859	26	»	19	31	76	»	71	»	71	+ 5	6,968	7,362	»	394
1860	»	»	46	»	46	»	55	»	55	— 9	6,959	7,362	»	403
1861	»	»	329	23	352	»	123	(2) 6	129	+ 423	7,382	7,362	20	»
1862	777	»	61	12	850	»	197	4	201	+ 649	8,031	8,139	»	108
1863	487	»	2	6	493	»	279	»	279	+ 216	8,247	8,626	»	379
1864	626	»	62	1	689	»	525	»	525	+ 164	8,411	9,252	»	841
1865	891	»	327	»	1,218	»	422	»	422	+ 796	9,207	10,145	»	938
1866	1,050	»	650	»	1,680	»	432	»	432	+ 1,248	10,455	11,173	»	718
1867	135	»	4	»	139	»	687	»	687	— 548	9,907	11,308	»	1,401
1868	»	»	489	»	489	»	795	»	795	— 306	9,601	11,308	»	1,707
1869	»	»	1,001	»	1,001	»	450	»	450	+ 551	10,152	11,308	»	1,156
1870	476	»	1,210	12	1,698	»	538	15	553	+ 1,345	11,497	11,784	»	287
1871	(3) 9,261	»	396	»	9,657	»	257	3	242	+ 9,415	20,912	21,047	»	135
1872	(4) 1,625	301	659	»	2,565	286	254	»	540	+ 2,025	22,937	22,685	252	»
1873	431	229	1	»	681	5	539	(5) 2	542	+ 139	23,274	23,560	»	86
1874	23	»	6	»	29	32	210	»	244	— 215	23,059	23,331	»	272
1875	(6) 5,165	»	(7) 789	2	5,954	129	296	(5) 4	429	+ (7) 5,525	(7) 28,584	28,385	(7) 199	»
1876	1,139	»	(8) 613	1	1,753	»	601	»	601	+ 1,152	29,736	29,524	212	
1877	525	»	757	1	1,281	(9) 6	556	1	563	+ 718	30,454	30,041	413	»
1878	(10) 1,054	»	210	91	1,355	»	661	91	752	+ 585	31,037	31,075	»	38
1879	(11) 986	»	320	156	1,642	(12) 566 (13) 3	447	156	1,152	+ 490	31,527	31,492	35	»
	31,987	530	8,351	316	33,828	1,023	7,975	264	9,264					
1er établisst.	32,517		8,647				8,239							
Montant des sorties	1,025		Excédent des sorties sur les entrées au 31 décembre 1858				373							
Reste . . .	31,492		Total				8,612							

(1) Dont 697, provenant de la ligne de Mons à Manage, renseignés aux comptes rendus de 1859 et de 1860, bien qu'utilisés en 1857
(2) Affectés au service du train royal
(3) Dont 8,100 repris à la Société générale d'exploitation
(4) — 45 — — —
(5) Transformés en magasins
(6) Dont 41 repris à la Compagnie de Hesbaye Condroz, + 3 091 restant des 3,184 repris, fin 1872 à la Compagnie du Luxembourg, + 2,016 acquis par l'Etat pour assurer le service sur les lignes du Luxembourg, + 15 acquis par le même pour l'ancien réseau
(7) Non compris 481 wagons construits et livrés en 1875, sur les fonds de l'exercice 1875 et dont il a été tenu compte à la situation établie pour 1876
(8) Non compris 10 wagons construits et livrés en 1876, sur les fonds de l'exercice 1876 et dont il a été tenu compte à la situation établie pour 1877
(9) Dont 5 pour rectification du nombre de démolis
(10) — 95 repris aux lignes des Flandres
(11) — 96 — — — et 48 repris au chemin de fer de Saint-Ghislain à Erbisœul
(12) Comprenant 48 camions-tapissières, 5 wagons pour le service des ateliers et 513 wagonnets pour l'entretien de la route, reportés ci-dessous comme *véhicules pour services divers*
(13) Vieilles caisses portées par erreur comme wagons de secours fermés.

Véhicules pour services divers.

1879	»	566	»	»	566	»	12	»	»	— 12	554	554	»	»

N° XV. — Traction et transports. — *Crédits*

PREMIER

ANNÉES.	ACHAT ET REPRISE DE MATÉRIEL.				CRÉDITS ALLOUÉS.		SOMMES PAYÉES, PAR ANNÉES, de 1859 à 1879.			
			VÉHICULES					DÉTAIL DES DÉPENSES.		
	Locomotives.	Tenders.	à voyageurs	à marchandises et divers.	Dates des lois.	Montant.	Montant total.	Locomotives et accessoires.	Pièces de rechange.	Voitures, wagons et approvisionnements.
1859	»	»	68	20	—	»	437,772 68	115,909 »	»	320,948 50
1860	»	»	»	»	18 juillet 1860	1,000,000 »	41,854 12	»	»	22,099 04
1861	»	»	»	»	—	»	994,780 22	»	»	939,212 06
1862	1	»	45	777	10 mai 1862	5,579,000 »	1,969,611 15	45,100 »	»	1,848,039 86
1863	11	»	182	487	—	»	2,451,613 05	431,536 50	»	1,966,681 »
1864	4	16	179	626	14 septembre 1864 30 décembre 1864	4,000,000 » 1,000,000 »	1,540,115 41	288,690 45	»	1,189,487 81
1865	25	17	142	891	—	»	4,023,874 08	1,229,772 99	»	2,683,077 34
1866	11	30	221	1,030	15 février 1866 11 mai 1866	9,000,000 » 150,000 »	5,137,817 31	599,047 05	»	4,214,686 30
1867	43	»	116	135	—	»	4,453,917 57	2,791,463 54	3,614 35	1,585,001 32
1868	»	»	»	»	—	»	105,776 18	59,241 42	»	40,025 31
1869	»	»	»	»	—	»	22,214 70	»	»	2,000 »
1870	»	»	»	476	3 juin 1870, § 35	1,500,000 »	949,824 42	29,367 55	»	888,865 50
					24 février 1871, 1e	4,450,000 »	3,473,557 24	»	»	3,433,695 51
					24 juillet 1871	205,000 »	»	»	»	»
1871	167	112	334	9,261	23 février 1871	13,364,175 59	(1)13,364,175 59	7,432,269 34	»	19,229,069 »
					—	13,600,000 »	(5)13,600,000 »			
					3 juin 1870	35,095 58	(6) 35,095 58	»	»	»
1872	54	59	139	1,623	2 mars 1872, 1e	10,780,000 »	9,613,682 86	3,333,585 05	9,723 82	5,926,886 67
					id. 3e	1,300,000 »	»	»	»	»
					3 juin 1870	29,136 82	(6) 29,136 82	»	»	»
1873	75	79	185	451	16 août 1873, § 32	9,500,000 »	10,163,919 68	5,575,068 80	107,024 59	3,832,213 40
					23 février 1871	10,824 80	(1) 10,824 80	»	»	8,505 »
1874	86	40	»	23	—	»	3,242,458 35	2,451,741 83	42,330 »	265,625 54
					23 février 1871	51,862 50	(1) 51,862 50	»	»	»
1875	203	121	210	5,243	16 août 1873, § 34	17,336,956 01	17,336,956 01	6,265,936 01	»	11,070,000 »
					9 juill. 1875, §§ 24 et 25	12,709,000 »	225,153 81	79,530 »	»	113,060 »
							6,397,264 15	6,071,061 45	»	141,395 51
					16 août 1873, § 33	13,179,984 »	13,113,702 90	4,497,299 71	138,900 »	8,383,863 52
1876	78	72	63	1,139	27 mai 1876, §§ 23 et 25	8,443,410 99	7,579,069 53	4,830,033 42	»	2,555,206 07
1877	26	28	57	523	17 juillet 1877, § 19	6,700,000 »	5,932,805 47	1,407,542 11	633,761 67	3,207,081 93
1878 Etat.	23	9	143	942	5 juin 1878, § 16	5,000,000 »	4,750,741 76	1,131,204 »	33,688 59	3,560,925 82
1878 Flandres.	9	3	44	95	31 mai 1878	506,440 63	506,440 63	207,611 24	»	291,546 30
1879 Flandres.	13	5	33	96	id.	428,855 75	428,855 75	180,606 60	»	219,884 20
1879 St-Gh.-à-Erbisœul	5	»	9	48	4 août 1879	400,000 »	»	»	»	»
1879 Etat.	35	27	195	819	20 janvier 1879, § 2.	4,000,000 »	6,751,448 47	2,232,960 21	41,905 06	4,345,295 10
					1er juill. 1879, § 45	7,300,000 »				
Ensemble.	869	618	2,365	21,711	Ensemble.	151,550,742 67	138,776,352 88	51,289,142 27	1,010,976 08	82,245,347 61
										138,776,352 88
1835 à 1858	263	253	940	7,336	1835 à 1858.					36,060,218 35
Totaux	1,132	871	3,305	32,046	Totaux.					174,836,571 23

RENOUVEL

ANNÉES.	MATÉRIEL DÉMOLI.				SUR LES FONDS DU BUDGET.								SOMMES	
					MATÉRIEL RENOUVELÉ.					MATÉRIEL TRANSFORMÉ.				
			VÉHICULES					VÉHICULES			VÉHICULES		Budget.	Renouvellement
	Locomotives.	Tenders.	à voyageurs	à marchandises et divers	Locomotives.	Tenders.	Voitures à vapeur.	à voyageurs	à marchandises et divers.	Locomotives.	Tenders.	à voyageurs	à marchandises et divers.	DATES DES LOIS.
1859	7	9	12	71	13	3	»	47	19	1	»	»	31	974,400 »	»
1860	13	21	17	35	16	22	»	4	46	1	»	»	»	882,000 »	»
1861	5	19	105	123	14	20	»	22	529	1	»	»	23	882,000 »	»
1862	12	20	60	197	7	18	»	43	61	»	»	4	12	882,000 »	»
1863	9	13	44	279	13	10	»	61	2	4	»	»	6	882,000 »	26 avril 1864
1864	17	20	73	525	14	36	»	»	62	8	»	»	1	882,000 »	30 décembre 1864
1865	18	12	30	422	26	1	»	43	327	14	»	»	»	1,075,000 »	15 février 1866
1866	15	18	23	432	21	»	»	»	650	4	»	»	»	1,200,000 »	»
1867	13	13	19	687	31	»	»	»	4	8	»	2	»	1,530,000 »	»
1868	15	15	10	795	9	15	»	»	489	2	»	»	»	1,780,000 »	19 mars 1869
1869	5	4	10	450	»	15	»	1	1,001	8	»	»	»	2,330,000 »	»
1870	3	20	24	338	1	15	»	71	1,210	6	»	15	12	2,330,000 »	«
1871	4	15	53	237	28	10	»	74	396	16	»	5	»	2,997,900 »	»
1872	13	22	45	254	35	15	»	19	639	7	»	»	»	3,624,900 »	»
1873	8	20	76	339	1	»	»	3	1	9	»	»	»	2,871,240 »	»
1874	10	21	79	210	»	1	»	181	6	10	»	»	»	3,071,960 »	»
1875	6	21	72	296	»	50	»	(1) 100	(1) 789	»	»	»	2	2,600,000 »	»
1876	10	13	84	601	»	41	2	123	(3) 613	2	»	»	1	2,471,400 »	»
1877	7	16	65	556	»	»	»	48	757	3	»	»	1	2,471,400 »	»
1878	13	11	47	661	»	»	»	157	210	25	»	20	91	2,471,400 »	»
1979	13	24	62	447	24	»	»	31	520	5	»	64	136	2,560,000 »	»
Ensemble.	218	347	1,010	7,975	283	270	2	1,028	8,331	134	»	110	316	40,769,600 »	
1835 à 1858	45	26	»	»	25	23	»	»	»	»	»	»	»		
Totaux.	261	373	»	»	2'8	293	2	»	»	»	»	»	»		
Balance de renouvell.	+17	— 81	+ 138	+ 35	»	»	+ 2	»	»	»	»	»	»		

(1) Cette somme a été prélevée sur les amendes appliquées pour retards dans la livraison de matériel.
(2) Cette somme a été prélevée sur les articles « *Salaires et entretien* ». Les matières employées ont été prises sur les *approvisionnements acquis au moyen de prélève-*
(3) Non compris 3 voitures livrées et construites en 1876, sur les fonds de l'exercice 1876, et dont il a été tenu compte à la situation établie pour 1876.
(4) — 461 wagons — — — — — — — — — —
(5) — 10 — — — 1879, — 1877, — — — — pour 1877.

spéciaux et budgétaires affectés au matériel.

ÉTABLISSEMENT.

Objets divers, petit matériel, outillage	SOMMES payées depuis le 1er mai 1834 jusqu'au 31 décembre de l'année considérée	RÉPARTITION DU MATÉRIEL	Quantités.	SOMMES PAYÉES de 1859 à 1879 — Montant total.	SOMMES PAYÉES de 1859 à 1879 — Dépense moyenne par unité	Observations.
934 18	36,497,991 03	**Locomotives :**				(1) Non compris 2 locomotives démolies depuis la reprise des lignes du Luxembourg
19,755 08	36,539,845 15	Repris à la Compagnie des Bassins houillers	136	7,432,269 34	47,642 75	(2) Répartition approximative de la somme de francs 17,336,956 01 (voir p. 36 de la convention du 31 janvier 1873, n° 106 des documents législatifs)
55,565 16	37,551,625 37	Repris à la Compagnie de Hesbaye Condroz	2	79,530 »	39 765 »	(3) Les 618 tenders sont compris, pour la dépense, avec les 869 locomotives
61,937 15	43,493,964 98	Repris à la Compagnie du Luxembourg	(1) 106	(2) 6,266,956 01	59 122 23	(4) Valeur du matériel inventorié repris à la Compagnie des Bassins houillers et payé au comptant fr. 12,888,834 71 (titres de la dette à 4 1/2 p. °/o de 1871), déduction faite de la valeur du matériel télégraphique repris à la Compagnie des Bassins houillers, soit fr. 23,304-39 reportés au compte de l'Administration des télégraphes
111,023 75	47,519,839 06	Repris aux chemins de fer dans les Flandres	22	388,417 84	17,655 35	(5) Partie de matériel cédée par des Compagnies concessionnaires dont les lignes ont été reprises par la Compagnie des Bassins houillers, à payer par des annuités, y compris 800,000 francs pour le matériel de la Compagnie de Manage à Wavre
303,283 96	52,657,606 37	Repris au chemin de fer de St Ghislain à Erbisœul	5	(3)	(3)	(6) Petit matériel acheté sur l'avance de fr. 3,000,000 de la Compagnie des Bassins houillers
73,808 36	57 116,573 94	Acheté par l'Etat	578	38,133 245 16	65 974 47	( ) Non compris 14 voitures et 93 wagons démolis depuis la reprise des lignes du Luxembourg
5,909 45	57 247,360 12					(8) Non compris la valeur du matériel de St-Ghislain à Erbisœul à liquider en 1880
20,244 79	57,239,594 91					
31,591 37	58,189,419 33	Ensemble (3)	869	52,300 416 35	60,532 89	
39,861 73		**Véhicules :**				
»	88,662,247 74					
30?,837 25		Repris à la Compagnie des Bassins houillers	8,464	19,237,574 »	2,272 87	
35,095 58		Repris à la Compagnie de Hesbaye Condroz	48	113,060 »	2,355 42	
343,487 32		Repris à la Compagnie du Luxembourg	( ) 3,336	(2) 11,070,000 »	3 318 35	
»	93,305 067 42	Repris aux chemins de fer dans les Flandres	268	531,410 50	1 908 24	
29,136 82		Repris au chemin de fer de St Ghislain à Erbisœul	57	(3)	(3)	
649,612 89		Acheté par l'Etat	14,903	51,513 303 11	3,443 15	
2,319 80	108,479,811 90					
482,760 98		Ensemble	27,076	82,245,347 61	3,043 98	
51,862 50	111,774,132 75					
»						
32,563 81		Petit matériel, objets divers — Bassins houillers		357,019 35	»	
184,804 19	148,847,209 62	Hesbaye-Condroz		32,563 81	»	
93 639 67		Flandres		35,468 04	»	
193,780 04	156,426,279 15	St-Ghislain à Erbisœul		(3)	»	
724,419 76	162,399,084 62	Acheté par l'Etat		3,805,935 52	»	
84,925 35						
7,283 09	167,656,267 01					
28,184 95	(3)					
»	174,836,971 23					
131,288 10						
4,230,586 92		Ensemble		4 230,586 92	»	
		Total		138,776,352 88	»	

LEMENT.

ALLOUÉES — extraordinaire. MONTANT.	ALLOUÉES — Total.	MONTANT des COMMANDES imputées sur ces fonds (Matériel roulant)	DIFFÉRENCES entre les sommes allouées et le montant de l'imputation	DÉTAIL DES DIFFÉRENCES CI-CONTRE. — SOMMES appliquées à l'entretien	SOMMES prélevées sur l'entretien	Fonds RETOURNÉS au Trésor.	DÉPENSES de renouvellement effectuées à l'Arsenal et non comprises dans les sommes allouées à cet effet — Montant des dépenses	Matériel monté ou reconstruit.
»	974,400 »	589,967 »	+ 384,433 »	372,527 14	»	11,905 86		
»	882,000 »	658,434 86	+ 223 565 »	235,170 95	»	23,394 19		
»	882,000 »	730,171 40	+ 151 828 »	130 095 36	»	21 733 24		
»	882,000 »	1 000,884 42	— 118,884 42	»	118,884 42	»		
1,075,000 »	1,957,000 »	1 788,772 52	+ 168 227 48	137,499 73	»	30,731 75	2,341,000 (a) »	37 locomotives et 87 tenders
1,000,000 »	1,882,000 »	1,960 615 35	— 78 615 35	»	78,615 35	»		
1,000,000 »	2,075,000 »	2,086,110 »	—(1) 11,110 »	»	»	»		
»	1,200,000 »	981,014 50	+ 218,985 50	111 985 50	»	107,000 »		
»	1,530,000 »	1,701,422 46	— 171,422 46	»	171,422 46	»		
1,000,000 »	2,780,000 »	3 411,524 80	— 631,524 80	»	631,524 80	»		
»	2,330,000 »	2 362 678 19	— 32 678 19	»	32,678 19	»		
»	2,330,000 »	2,112,846 70	+ 217,153 30	»	»	217 153 30	74,564 01	1 locomotive
»	2,997,900 »	2,704,180 37	+ 293,719 63	184,719 63	»	109,000 »		
»	3,624,900 »	2 599,094 »	+1,025 806 »	942 806 »	»	83,000 »		
»	2,871,240 »	11,532 »	+2,859,708 »	2,859,708 »	»	»	14,495 12	1 tender Sturock transformé en locomotive de gare
»	3,071,950 »	1,528,227 »	+1,543,723 »	438,000 »	»	1,108,733 »	»	
»	2,600,000 »	2 134,051 »	+ 465 949 »	465 949 »	»	»	»	
»	2,471,400 »	2,191 018 90	+ 280,381 10	280,381 10	»	»	41,750 »	2 voitures à vapeur
»	2,471,400 »	2,062,685 »	+ 408,715 »	155,950 »	»	252,765 »	»	
»	2,471,400 »	2,249,635 96	+ 221 764 04	221,764 04	»	»	»	
»	2,560,000 »	2 243 158 80	+ 316 841 20	316,841 20	»	»	»	
4,075,000 »	44 844,600 »	37,073,025 23		6,850,393 65	1,033,175 22	1,965,416 34	(2) 2,471,809 13	(a) Ce chiffre comprend la valeur des pièces détachées qui ont été fournies par l'industrie, le montage seul ayant été exécuté par l'Arsenal
	Différence 7,771,574 77			Différence 5 817,265 43				
				7,782,684 77 — 11,110 » = 7,771,574 77				

ments sur les sommes allouées par les articles « *Entretien et renouvellement* »

N° XVI. — *Relevé, par kilomètre exploité, du*

Année

DÉSIGNATION DES EXPLOITATIONS.		LONGUEUR kilométrique effective exploitée au 31 décembre 1878	NOMBRE EFFECTIF DE				
			Locomotives.	VÉHICULES			
				POUR TRAINS DE		pour SERVICES divers.	Ensemble.
				voyageurs.	marchandises.		
Allemagne	Alsace-Lorraine, 1878-1879	1,294 (a)	446	973 (b)	10,866 (c)	322 (d)	12,161
	Berg-Marche	1,297 (a)	798	921 (b)	19,790	261 (e)	20,972
	Cologne-Minden	1,140	619	678 (b)	15,730	536 (e)	16,944
	Est prussien (État), 1878-1879	1,950 (a)	613	1,247 (b)	11,242	(1)	12,489 (f)
	Magdebourg-Halberstadt	1,110 (a)	384	700 (b)	8,674 (g)	100 (e)	9,474
	Rhénan	1,136 (a)	477	838 (h)	12,048	527 (i)	13,413 (f)
Autriche	Empereur Ferdinand du Nord	707 (a)	298	778 (j)	9,338	21 (k)	10,137
	État (Société d'exploitation)	1,792	575	1,267 (j)	12,134	53 (k)	13,454
	Impératrice Elisabeth	917 (l)	206	770 (m)	4,353	15 (k)	5,138
Belgique	État	2,248	1,080	3,207 (n)	30,398	558 (o)	34,163
	Grand Central	571 (p)	198	564 (q)	7,142	16	7,722
	Nord belge	175	151	275 (q)	3,127	5	3,407
France	Est	2,473 (r)	870	3,097 (s)	20,399	(1)	23,496
	Midi	2,222 (t)	498	2,114 (u)	16,848	594 (v)	19,556
	Nord	2,520 (w)	1,127	3,040 (x)	29,085	870 (y)	32,995
	Ouest	2,798 (z)	970	3,941 (aa)	15,570	286 (e)	19,797
	Paris à Orléans	4,381 (bb)	980	2,061 (cc)	19,977 (dd)	676 (ee)	22,714
Pays-Bas	État (Société d'exploitation)	1,006	206	678 (m)	3,465	(1)	4,143
Royaume-Uni (2)	Great Eastern	1,411	527	2,240	10,800	443	13,483
	Great Western	3,442	1,530	4,260	31,565	1,690	37,515
	London and North Western	2,697	2,257	5,195	40,541	3,940	49,676
	Midland	2,084	1,389	3,505	31,244	»	34,749
	North British	1,469	489	1,623	25,134	452	26,909
	North Eastern	2,338	1,364	2,589 (ff)	74,001 (gg)	»	76,590
Suède	État	1,720	252	654	6,600	(1)	7,254
Suisse	Suisse Occidentale	487 (hh)	96	388	1,829	(1)	2,217

(1) Le rapport de l'Administration ne renseigne pas l'effectif de cette catégorie de véhicules.

(2) Non compris le matériel à marchandises appartenant à des chemins de fer, est très-important.

matériel roulant des principales exploitations de l'Europe.

1878.

PAR KILOMÈTRE EXPLOITÉ.					*Observations.*
Locomotives.	VÉHICULES				
	POUR TRAINS DE		pour SERVICES divers.	Ensemble.	
	voyageurs.	marchandises.			
1					
0.345	0.752	8.397	0.249	9.398	(*a*) Non compris les sections données à bail; y compris celles prises à bail.
1					(*b*) Y compris les wagons à bagages.
0.615	0.740	15.259	0.201	16.170	(*c*) Id. Id. de secours et de travaux.
1					(*d*) Wagons pour piqueurs de route et draisines.
0.543	0.595	13.798	0.470	14.863	(*e*) Id. de service, de terrassements ou de travaux.
1					(*f*) Non compris les bureaux ambulants des Postes.
0.314	0.640	5.765	(1)	6.405	(*g*) Y compris les wagons pour chevaux et les wagons à bestiaux.
1					(*h*) Id. les fourgons à bagages, les wagons pour le transport des marchandises par exprès, des bières et des chevaux de luxe.
0.346	0.631	7.814	0.090	8.535	
1					(*i*) Wagons de service, y compris les wagons de secours, les wagonnets de tournée, les wagons-freins pour plans inclinés, les wagons-grues, les draisines, etc.
0.420	0.738	10.605	0.464	11.807	
1					(*j*) Y compris les fourgons à bagages, les boxes pour chevaux, les wagons-poste, etc.
0.422	1.100	13.208	0.030	14.338	(*k*) Wagons chasse-neige.
1					(*l*) Non compris les lignes à petit écartement et celles exploitées pour le compte d'autres administrations.
0.321	0.707	6.771	0.030	7.508	(*m*) Y compris les voitures-postes et les wagons à bagages.
1					(*n*) Id. les bureaux ambulants des postes, les voitures celluluires et funéraires, les boxes pour chevaux, les trucks à équipages, les fourgons à bagages et les wagons fermés marqués *vitesse*.
0.225	0.840	4.747	0.016	5.603	
1					(*o*) Camions-tapissières, wagons pour le service des ateliers et wagonnets pour l'entretien de la route.
0.480	1.426	13.822	0.248	15.496	(*p*) Y compris 22 kilomètres ouverts au service des marchandises seulement. — Non compris 37 kilomètres de la voie fluviale du Moerdyk à Rotterdam.
1					(*q*) Y compris les fourgons à bagages et les wagons pour chevaux.
0.347	0.988	12.508	0.028	13.524	(*r*) Non compris 366 kilomètres pour les lignes exploitées par la Compagnie de l'Est, aux lieu et place des concessionnaires. (Lignes d'intérêt local et lignes rattachées à l'ancien réseau par la convention du 31 décembre 1875).
1					(*s*) Y compris les fourgons à bagages, les trucks à équipages et les wagons-écuries.
0.863	1.571	17.869	0.029	19.469	(*t*) Y compris les lignes exploitées au *compte de premier établissement*.
1					(*u*) Y compris les wagons spéciaux (wagons à bagages, trucks à équipages, wagons-écuries, wagons-postes, wagons à lait, et wagons à bergeries).
0.352	1.252	8.249	(1)	9.501	(*v*) Wagons de service, wagons-citernes, wagons pour terrassements, pour transports de plaques tournantes et pour secours.
1					(*w*) Non compris 175 kilomètres pour les lignes Nord-Belges. — Y compris 837 kilomètres pour les lignes exploitées au *compte de construction*, les lignes d'*intérêt local* et les lignes *reprises* aux Compagnies de Lille à Valenciennes, de Lille à Béthune et du Nord-Est.
0.224	0.951	7.582	0.267	8.800	
1					(*x*) Y compris les wagons à bagages, les trucks à équipages, les wagons-écuries, les wagons à lait et les wagons-postes.
0.447	1.206	14.542	0.345	13.093	(*y*) Wagons de sable, wagons de secours et wagons-citernes.
1					(*z*) Y compris les lignes de la banlieue.
0.347	1.409	5.565	0.102	7.076	(*aa*) Id. les wagons divers.
1					(*bb*) Id. les sections exploitées partiellement.
0.224	0.470	4.560	0.454	5.484	(*cc*) Voitures à voyageurs proprement dites seules.
1					(*dd*) Y compris les fourgons à bagages et les autres véhicules circulant dans les trains de voyageurs.
0.205	0.675	3.444	(1)	4.118	(*ee*) Voitures à voyageurs et wagons à ballast affectés au service de la voie.
1					(*ff*) Y compris les voitures de poste.
0.374	1.588	7.654	0.314	9.556	(*gg*) Id. les wagons à bestiaux, les wagons-écuries et les fourgons à bagages.
1					(*hh*) Non compris la ligne du Simplon. — Y compris la section de Berne-Singine prise à bail par la Suisse occidentale.
0.445	1.238	9.170	0.491	10.899	
1					
0.837	1.926	15.032	1.461	18.449	
1					
0.667	1.682	14.992	•	16.674	
1					
0.333	1.405	17.440	0.403	18.318	
1					
0.583	1.407	31.651	•	32.758	
1					
0.446	0.380	3.837	(1)	4.217	
1					
0.497	0.797	3.755	(1)	4.552	

(XVII) [N° 181.]

N° XVII. — Traction et transports. — *Utilisation du matériel roulant et composition des trains de l'État en 1879.*

Comparaison des années 1879 et 1878.

Locomotives de l'État.

		DE VOYAGEURS. Express.	DE VOYAGEURS. Ordinaires et spéciaux.	Locomotives ayant remorqué des trains : ENSEMBLE.	Locomotives ayant remorqué des trains : DE MARCHANDISES. — Ordinaires et spéciaux.	Locomotives ayant remorqué des trains : TOTAL.	Locomotives sans remorque de trains : MANŒUVRES ET RÉSERVE.	Locomotives sans remorque de trains : CIRCULATION A VIDE.	Locomotives sans remorque de trains : TOTAL.	TOTAUX GÉNÉRAUX.	*Observations.*
Parcours kilométrique des locomotives de l'État (1)	Sur le réseau de l'État.	2,095,361	11,577,043	13,470,606	13,809,718	27,280,524	7,333,788	1,112,016	8,647,804	35,928,128	(1) Y compris le parcours des voitures à vapeur.
	Sur les lignes étrangères.	13,673	185,204	198,957	169,899	368,856	8,333	92	8,647	377,483	
	Totaux . . . . . En 1879.	2,107,234	11,762,309	13,669,563	13,979,617	27,649,180	7,344,343	1,112,108	8,656,451	36,305,611	
	Totaux . . . . . En 1878.	1,977,185 (A. R. 1,973,494 / L. f. F. 3,691)	10,215,112 (A. R. 10,026,102 / L. f. F. 189,010)	12,192,297 (A. R. 11,999,596 / L. f. F. 192,701)	13,085,564 (A. R. 12,796,182 / L. f. F. 289,179)	25,277,658 (A. R. 24,795,778 / L. f. F. 481,880)	7,085,887 (A. R. 7,003,722 / L. f. F. 82,165)	1,038,192 (A. R. 1,031,368 / L. f. F. 28,824	8,144,079 (A. R. 8,035,090 / L. f. F. 108,989)	33,421,737 (A. R. 32,830,868 / L. f. F. 590,869)	
	Différences pour 1879.	+ 130,049	+1,547,197	+1,477,246	+ 894,256	+2,371,502	+ 438,456	+ 55,916	+ 512,372	+2,855,874	
Répartition proportionnelle des locomotives-kilomètres .	En 1879.	5.80 p. %	31.85 p. %	37.65 p. %	38.30 p. %	76.13 p. %	20.79 p. %	3.06 p. %	23.85 p. %	100. »	
	En 1878.	5.91 — (A. R. 6.01 p. % / L. f. F. 0.62 —)	30.56 — (A. R. 30.54 p. % / L. f. F. 31.99 —)	36.47 — (A. R. 36.55 p. % / L. f. F. 32.61 —)	39.15 — (A. R. 38.98 p. % / L. f. F. 48.94 —)	75.62 — (A. R. 75.53 p. % / L. f. F. 81.55 —)	21.20 — (A. R. 21.33 p. % / L. f. F. 13.90 —)	3.18 — (A. R. 3.14 p. % / L. f. F. 4.55 —)	24.38 — (A. R. 24.47 p. % / L. f. F. 18.45 —)	100. » (A. R. 100. » / L. f. F. 100. »)	

Véhicules de transpoport. — Trains de l'État.

			Véhicules ayant circulé dans les trains de l'État (1). DE VOYAGEURS. Express.	DE VOYAGEURS. Ordinaires et spéciaux.	DE MARCHANDISES. — Ordinaires et spéciaux.	TOTAUX.	Composition moyenne des trains de l'État. DE VOYAGEURS. Express.	DE VOYAGEURS. Ordinaires et spéciaux.	DE VOYAGEURS. ENSEMBLE.	DE MARCHANDISES. — Ordinaires et spéciaux.	DE VOYAGEURS et DE MARCHANDISES.	*Observations.*
Parcours kilométrique des véhicules de transport.	Voitures à voyageurs. .	de l'État.	11,731,407	71,994,885	83,726,292	5,449,881	89,176,173	5.548	6.909	6.479	0.428	5.550	(1) Y compris le parcours des véhicules ayant circulé, dans les trains de l'État, sur certaines sections de lignes étrangères. — Pour le parcours effectué par les véhicules de l'État, sur les lignes et dans les trains étrangers, *voir* annexe XI.
		de l'étranger.	2,566,572	1,146,838	5,315,450	37,711	5,351,141	1.119	0.110	0.280	»	0.140	
	Fourgons à bagages et autres véhicules des trains à voyageurs.	de l'État chargés	3,848,762	20,256,044	24,104,806	18,945,967	43,050,773	1.819	1.944	1.923	1.490	1.705	(2) Trucks pour équipages seulement.
		de l'État vides (2).	»	1,587	1,587	136,038	137,425	»	»	»	0.011	0.005	(3) Y compris 5,816,617
		de l'étranger chargés	903,677	314,719	1,220,396	51,893	1,232,289	0.428	0.050	0.097	»	0.030	(4) — 2,570,071
		de l'étranger vides	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	(5) — 6,186,688
	Wagons à marchandises.	de l'État chargés	1,599,766	1,042,722	2,442,488	164,160,704	*166,603,192*	0.661	0.100	0.193	12.906	6.595	(6) — 7,528,920
		de l'État vides	»	59,323	59,323	49,954,606	49,994,151	»	0.004	0.005	3.928	1.980	(7) La répartition du travail des véhicules des lignes fusionnées des Flandres, en parcours avec charge et en parcours à vide, n'a pas été établie en 1878.
		de l'étranger chargés	722,149	328,027	1,050,176	42,047,909	43,098,085	0.341	0.031	0.084	3.303	1.706	
		de l'étranger vides	»	3,401	3,401	24,019,782	24,023,183	»	»	»	1.888	0.952	
	Wagons-traineaux pour plans inclinés de l'État.		31,068	35,064	84,152	414,244	498,376	0.015	0.005	0.007	0.035	0.019	
	Récapitulation : Voitures, fourgons et wagons.	de l'État chargés	17,011,005	95,546,715	110,557,718	188,970,796	299,528,514	8.512	8.957	8.803	14.854	11.830	Véhicules-kilomètres en service.
		de l'État vides	»	40,912	40,912	50,090,644	50,131,556	»	0.004	0.003	5.957	1.985	
		de l'État Ensemble. .	17,011,005	95,587,627	110,598,630	239,061,440	349,460,070	8.512	8,961	8.806	18.791	13.855	
		de l'étranger chargés	5,994,598	1,789,604	5,784,002	42,117,513	47,901,515	1.888	0.172	0.461	3.510	1.896	
		de l'étranger vides	»	5,401	3,401	24,019,782	24,023,183	»	»	»	1.888	0.951	
		de l'étranger Ensemble. .	5,994,598	1,795,005	5,787,405	66,137,295	71,924,698	1.888	0.172	0.461	5.198	2.847	
		de l'État et de l'étranger chargés	21,005,401	95,156,319	116,141,720	231,088,309	347,230,029(3)	9.928	9.129	9.264	18.164	15.747	
		de l'État et de l'étranger vides	»	44,315	44,315	74,110,426	74,154,759(4)	»	0.004	0.004	5.823	2.955	
		Totaux. . . . . En 1879.	21,005,401	95,180,652	116,186,053	305,198,735	421,384,768(5)	9.928	9.133	9.268	23.989	16.682	
		Totaux. . . . . En 1878.	20,791,609 (A. R. 20,743,865 / L. f. F. 47,744)	92,210,944 (A. R. 90,747,142 / L. f. F. 1,463,802)	115,002,553 (A. R. 111,491,007 / L. f. F. 1,511,546)	288,521,659 (A. R. 286,515,444 / L. f. F. 1,806,215)	401,524,212(6) (A. R. 398,006,451 / L. f. F. 3,517,761)	10.598 (A. R. 10.406 / L. f. F. 7,861)	9.759 (A. R. 9.778 / L. f. F. 7 843)	9.333 (A. R. 9.889 / L. f. F. 7.843)	24.588 (A. R. 25.008 / L. f. F. 6.702)	17.504 (A. R. 17.510 / L. f. F. 7.175)	
		Différences pour 1879	+ 213,792	+2,969,688	+3,183,480	+16,877,076	+20,060,556	— 0.670	— 0.606	— 0.587	— 0.599	— 0.622	
	Répartition proportionnelle des véhicules-kilomètres . .	En 1879.	4.98 p. %	22.59 p. %	27.57 p. %	72.43 p. %	100. »						
		En 1878.	5.18 — (A. R. 5.21 p. % / L. f. F. 1.43 —)	22.98 — (A. R. 22.80 p. % / L. f. F. 44.12 —)	28.16 — (A. R. 28.01 p. % / L. f. F. 45.55 —)	71.84 — (A. R. 71.99 p. % / L. f. F. 54.45 —)	100. » (A. R. 100. » / L. f. F. 100. »)						
	Rapport du parcours à vide. . .	au parcours avec charge En 1879.	»	0.05 p. %	0.04 p. %	52.07 p. %	21.36 p. %						
		au parcours avec charge En 1878.	»	(7) (A. R. 0.05 p. % / L. f. F. (7))	(7) (A. R. 0.04 p. % / L. f. F. (7))	(7) (A. R. 31.31 p. % / L. f. F. (7))	(7) (A. R. 20.74 p. % / L. f. F. (7))						
		au parcours total . . En 1879.	»	0.05 p. %	0.04 p. %	24.28 p. %	17.60 p. %						
		au parcours total . . En 1878.	»	(7) (A. R. 0.05 p. % / L. f. F. (7))	(7) (A. R. 0.04 p. % / L. f. F. (7))	(7) (A. R. 23.84 p. % / L. f. F. (7))	(7) (A. R. 17.18 p. % / L. f. F. (7))						
	Parcours kilométrique des trains de l'État.	Sur le réseau de l'État.	2,102,095	10,253,845	12,357,956	12,531,854	24,889,770						
		Sur les lignes étrangères.	13,675	185,204	198,957	169,899	368,856						
		Totaux. . . . . En 1879.	2,115,766	10,421,107	12,556,875	12,721,753	25,258,606						
		Totaux. . . . . En 1878.	1,997,184 (A. R. 1,993,493 / L. f. F. 3,691)	9,469,164 (A. R. 9,280,154 / L. f. F. 189,010)	11,466,548 (A. R. 11,273,647 / L. f. F. 192,701)	11,726,071 (A. R. 11,456,575 / L. f. F. 269,496)	23,192,419 (A. R. 22,730,222 / L. f. F. 462.197)						
		Différences pour 1879	+ 118,582	+ 951,943	+1,070,525	+ 995,662	+2,066,187						
	Répartition proportionnelle des trains-kilomètres. . . .	En 1879.	8.35 p. %	41.56 p. %	49.89 p. %	50.11 p. %	100. »						
		En 1878.	8.61 — (A. R. 8.77 p. % / L. f. F. 0.89 —)	40.83 — (A. R. 40.83 p. % / L. f. F. 40 89 —)	49.44 — (A. R. 49.60 p. % / L. f. F. 41.69 —)	50.56 — (A. R. 50.40 p. % / L. f. F. 58.31 —)	100. » (A. R. 100. » / L. f. F. 100. »)						

Parcours kilométrique du matériel étranger sur le réseau de l'État.

[Non compris les véhicules ayant circulé dans les trains de l'État (*a*)]

		Kilomètres. En 1879.		Kilomètres. En 1878.	
Locomotives		269,176		254,155	
Trains	de voyageurs	121,919	124,451	122,012	124,469
	de marchandises	2,532		2,457	
Véhicules dans les trains étrangers .	de voyageurs	1,011,295	1,102,811	1,040,493	1,145,752
	de marchandises	91,518		105,259	

(*a*) Le parcours de ces véhicules se trouve détaillé ci-contre.

N° XVIII. — Traction et transports. — *Utilisation du matériel à voyageurs et à marchandises, par voie-, par véhicule- et par train-kilomètre.*

Comparaison des années 1879 et 1878.

		ANNÉES.		Différences pour 1879.
		1879.	1878 (1).	
Voitures à voyageurs.				
Parcours des voitures	Kilomètres.	92,727,314	88,322,951	+ 4,404,363
Places-kilomètre : disponibles	Nombre.	3,640,983,812	3,500,233,583	+140,750,229
Places-kilomètre : occupées	—	819,261,940	794,571,680	+ 24,690,260
Places disponibles par voiture	Nombre moyen.	40.07	40.33	— 0.26
Voyageurs par voiture-kilomètre	—	8.84	9. »	— 0.46
Parcours *moyen* d'un voyageur	Kilomètres.	20.20	20.30	— 0.10
Rapport p. °/o des places occupées aux places disponibles : 1re classe		15.56	15.73	— 0.17
Rapport p. °/o des places occupées aux places disponibles : 2e classe		18.49	18.83	— 0.34
Rapport p. °/o des places occupées aux places disponibles : 3e classe		25.47	25.43	— 0.26
Rapport p. °/o des places occupées aux places disponibles : en général		22.50	22.70	— 0.20
Trains de voyageurs.				
Longueur *moyenne* des lignes parcourues par les trains de voyageurs	Kilomètres.	k. 2,330.786	k. 2,057.667	+ k. 273.119
Parcours des trains	—	42,536,873	41,273,647	+ 1,263,226
Voyageurs : embarqués	Nombre.	40,544,047	39,163,822	+ 1,350,225
Voyageurs : transportés à 1 kilomètre	—	819,261,940	794,571,680	+ 24,690,260
Voyageurs : par voie-kilomètre	—	351,496	386,152	— 34,656
Voyageurs : par train-kilomètre	—	65.35	70.48	— 5.13
Wagons à marchandises.				
Parcours des wagons : chargés	Kilomètres.	209,701,277	197,260,211	+ 12,441,066
Parcours des wagons : vides	—	74,047,314	68,241,777	+ 5,775,537
Rapport du parcours des wagons vides au parcours total	P. °/o.	26.09	25.70	+ 0.39
Tonnes-kilomètre : disponibles (capacité des wagons)	Nombre.	2,845,153,311	2,625,824,179	+189,329,132
Tonnes-kilomètre : transportées (2)	— (3)	1,206,096,745	1,098,773,102	+107,323,643
Capacité *moyenne* des wagons	Tonnes.	9.99	10. »	— 0.01
Charge *moyenne* par wagon-kilomètre chargé	Tonnes. (3)	5.75	5.56	+ 0.19
Parcours *moyen* d'une tonne	Kilomètres. (3)	69.64	70.51	— 0.87
Rapport entre le nombre de tonnes-kilomètre transportées et la capacité des wagons	P. °/o (3)	42.84	41.84	+ 1. »
Trains de marchandises.				
Longueur *moyenne* des lignes parcourues par les trains de marchandises	Kilomètres.	k. 2,477.092	k. 2,209.562	+ k. 267.530
Parcours des trains	—	42,721,733	41,456,575	+ 1,265,158
Tonnes (2) : chargées	Nombre.	47,318,382	45,991,976	+ 1,326,406
Tonnes (2) : transportées à 1 kilomètre	— (3)	1,206,096,745	1,098,773,102	+107,323,643
Tonnes (2) : par voie-kilomètre	— (3)	486,900	497,281	— 10,381
Tonnes (2) : par train-kilomètre	— (3)	94.81	95.91	— 1.10

(1) Les résultats de l'exercice 1878 se rapportent à l'ancien réseau seulement, les attachements nécessaires n'ayant pas été tenus pour les lignes des Flandres.

(2) Comprenant les articles de messageries (tarif 2) taxés au poids ; les grosses marchandises (tarif 3) ; et les chevaux et bestiaux transportés à petite vitesse.

(3) Résultat approximatif.

N° XIX. — Traction et transports. — *Consommations de combustibles et d'huiles de graissage par locomotive-train-kilomètre, locomotive-kilomètre, train-kilomètre et véhicule-kilomètre.*

Comparaison des années 1879 et 1878.

N° XIX. — Traction et transports. — *Consommation de combustibles et d'huile de graissage*

Comparaison des années

LOCOMO

Consommations.		Effectuées au service des	ALLUMAGE. Bois.	ALLUMAGE. Fagots.	ALLUMAGE. ENSEMBLE.	CHAUFFAGE. Charbons galletoux.	CHAUFFAGE. Charbons menus.	CHAUFFAGE. ENSEMBLE.
			Mètres cubes.	Nombre.		Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.
Quantités	En 1879.	voyageurs. .	8,355	75,936	»	46,866	431,465	448,331
		marchandises	14,297	129,979	»	46,092	230,775	276,867
		manœuvres .	5,222	47,460	»	7,796	29,970	37,766
		Ensemble.	27,874	253,375	»	70,754	392,210	462,964
	En 1878(2)	. . . . .	27,897	274,095	»	85,687	329,378	415,065
Différences pour 1879		. . . . .	— 23	— 20,720	»	— 14,933	+ 62,832	+ 47,899
			Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.
Valeurs.	En 1879.	voyageurs. .	45,474	11,625	57,099	136,280	747,379	883,659
		marchandises	77,814	19,898	97,712	372,390	1,311,958	1,684,348
		manœuvres .	28,421	7,266	35,687	62,989	170,379	233,368
		Ensemble.	151,709	38,789	190,498	571,659	2,229,716	2,801,375
	En 1878(2)	. . . . .	133,551	42,139	175,690	710,998	2,028,248	2,739,246
Différences pour 1879		. . . . .	+ 18,158	— 3,350	+ 14,808	— 139,339	+ 201,468	+ 62,129

MOYEN

LOCOMO

Consommations rapportées :			PARCOURS.	BOIS ET FAGOTS. — Valeurs.	CHARBONS DE TERRE. Quantités.	CHARBONS DE TERRE. Valeurs.
			Kilomètres.	Centimes.	Kilogs.	Centimes.
A la locomotive-kilomètre (1)	avec train	de voyageurs. .	13,669,543	0.0042	10.85	0.0646
		de marchandises	13,979,617	0.0069	19.81	0.1205
	effectuant des manœuvres .		8,656,451	0.0041	4.36	0.0270
	Totaux. .	En 1879 . .	36,305,611	0.0052	12.75	0.0772
		En 1878 (2) .	33,421,737	0.0053	12.42	0.0820
	Différences pour 1879. .		+ 2,883,874	—0.0001	+ 0.33	—0.0048
Au train-kilomètre (1). . . .	à voyageurs.		12,536,873	0.0045	11.83	0 0705
	à marchandises		12,721,733	0.0077	21.76	0.1324
	Totaux. .	En 1879 . .	25,258,606	0.0075	18.33	0.1109
		En 1878 (2) .	23,192,419	0.0076	17.90	0.1181
	Différences pour 1879. .		+ 2,066,187	—0.0001	+ 0.43	—0.0072
Au véhicule-kilomètre (3).		En 1879 . .	421,384,768	0.00045	1.0990	0.0066
		En 1878 (2) .	401,324,212	0.00043	1.0342	0.0068
	Différences pour 1879. .		+ 20,060,556	+0.00002	+ 0.0648	—0.0002

par locomotive-train-kilomètre, locomotive-kilomètre, train-kilomètre et véhicule-kilomètre.

1879 et 1878.

TIVES.				VOITURES.			
GRAISSAGE.			TOTAL.	GRAISSAGE.			*Observations.*
Huile.	Suif et graisse.	ENSEMBLE.		Huile.	Graisse. (1)	TOTAL.	
Kilogs.	Kilogs.	Kilogs.	Kilogs.	Kilogs.	Kilogs.	Kilogs.	
179,475	29,936	209,411	»				(1) La différence en moins par rapport à 1878, provient de ce que, pendant l'année 1879, l'huile a été substituée à la graisse ordinaire pour voitures.
261,189	43,563	304,752	»	238,147	649	238,796	
45,721	7,626	53,347	»				
486,385	81,125	567,510	»	238,147	649	238,796	
445,916	86,866	532,782	»	233,108	3,497	236,605	(2) Y compris les consommations des lignes fusionnées des Flandres.
+ 40,469	— 5,741	+ 34,728	»	+ 5,039	— 2,848	+ 2,191	
Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	
425,518	25,953	451,471	1,092,229				
482,665	37,767	220,432	2,002,492	159,075	426	159,501	
31,975	6,612	38,587	307,642				
340,158	70,332	410,490	3,402,363	159,075	426	159,501	
373,841	85,159	459,000	3,373,936	177,297	1,808	179,105	
— 33,683	— 14,827	— 48,510	+ 28,427	— 18,222	— 1,382	— 19,604	

NES.

TIVES.			VOITURES.		*Observations.*
HUILE ET SUIF.		VALEURS TOTALES.	HUILE ET GRAISSE.		
Quantités.	Valeurs.		Quantités.	Valeurs.	
Kilogs.	Centimes.	Centimes.	Kilogs.	Centimes.	
0.015	0.0111	0.0799			(1) Y compris le parcours sur certaines sections de lignes étrangères, et le parcours des voitures à vapeur.
0.022	0.0158	0.1432	0.0066	0.0044	
0.006	0.0045	0.0356			
0.015	0.0113	0.0937	0.0066	0.0044	(2) Y compris les parcours effectués sur les lignes fusionnées des Flandres et les consommations y relatives.
0.016	0.0137	0.1010	0.0070	0.0054	
—0.001	—0.0024	—0.0073	— 0.0004	— 0.0010	(3) Y compris les véhicules étrangers ayant circulé dans les trains de l'État.
0.0167	0.0121	0.0871	0.00949	0.00634	
0.0239	0.0173	0.1574			
0.0225	0.0163	0.1347	0.00949	0.00631	
0.0229	0.0198	0.1455	0.01020	0.00772	
—0.0004	—0.0035	—0.0108	— 0.00071	— 0.00141	
0.0013	0.0010	0.0081	0.00057	0.00038	
0.0013	0.0014	0.0084	0.00059	0.00045	
»	—0.0001	—0.0003	— 0.00002	— 0.00007	

N° XX. — *Relevé, par catégories, des ateliers. (Réparation et*

A. — Ateliers généraux

Locomotives et maté-

NOMENCLATURE.		VALEUR des IMMEUBLES.	VALEUR de L'OUTILLAGE.
Bruxelles-Quartier-Léopold. .	Division des locomotives. .	1,177,500 »	576,174 18
	— des voitures . . .		
Luttre		1,054,120 12	631,075 55
Malines	Division des locomotives. .	2,746,946 58	2,042,503 80
	— des voitures . . .		

entretien du matériel roulant.) — Travail effectué en 1879.

(grosses réparations).

riel de transport.

NOMBRE D'OUVRIERS EMPLOYÉS.	NOMBRE de JOURNÉES DE TRAVAIL au MATÉRIEL.	DÉPENSES. — *a.* Matières. *b.* Main-d'œuvre. *c.* Frais généraux.	NOMBRE DE RÉPARATIONS EFFECTUÉES.
405	107,245	*a.* 497,154 » *b.* 354,685 » *c.* 165,991 »	67 locomotives. . } Réparations moyennes comprises. 58 tenders. . . . } 1,906 wagons en grande réparation, comportant plus de deux jours de travail. 4,034 wagons en petite réparation, comportant deux journées de travail et au-dessous.
	Total . . fr.	1,015,850 »	
560	166,892	*a.* 570,859 19 *b.* 491,587 80 *c.* 357,089 58	84 locomotives. 56 tenders.
	Total . . fr.	1,419,516 57	
2,455	755,577	*a.* 5,536,956 20 *b.* 2,490,845 40 *c.* 1,860,057 45	95 locomotives. 37 tenders. 1,974 véhicules pour trains de voyageurs. 889 wagons à marchandises. 8,145 bâches.
	Total . . fr.	9,887,859 05	

B. — Ateliers

1° Réparations du matériel de

NOMENCLATURE.	VALEUR des IMMEUBLES.	VALEUR de L'OUTILLAGE.	RÉPARATIONS. NOMBRE MOYEN D'AGENTS pendant l'exercice. Personnel dirigeant, chefs d'ateliers, contre-maîtres, brigadiers.	Hommes de métier, forgerons, ajusteurs, etc	Manœuvres attachés à la réparation.	NOMBRE de journées employées aux réparations moyennes.	aux petites réparations.	DÉPENSES RÉSULTANT : des réparations moyennes.	des petites réparations.
A. — *Ateliers de station chargés d'un service de traction et*									
Premier									
Herbesthal . . .	105,150 »	27,454 25	»	2	1	»	692	»	a 6,676 25 b 9,114 66 c 523 22
Liége	220,000 »	231,615 76	5	62	12	7,012	6,455	a 992,540 01 b 62,884 17 c 8,656 85	a 125,048 60 b 51,960 90 c 8,259 56
Pepinster	50,190 »	60,511 25	1	6	3	415	865	a 24,166 62 b 6,880 71 c 1,102 71	a 26,109 69 b 13,950 81 c 2,100 14
Deuxième									
Anvers (Stuyvenberg . Est. . .)	294,819 59	181,260,50	4	26	5	5,504	3,485	a 20,685 » b 10,572 » c 2,485 »	a 21,628 » b 11,146 » c 2,537 »
Bruxelles (Nord) .	276,458 90	158,506 »	4	31	6	5,987	2,965	a 18,746 » b 19,159 » c 6,048 »	a 19,507 » b 9,482 » c 2,016 »
Troisième									
Braine-le-Comte .	163,500 61	148,666 42(1)	1	10	2	»	1,585	»	a 14,677 96 b 4,952 » c 2,960 »
Bruxelles (Midi) .	428,851 84	179,117 75	4	40	5	8,945	2,515	a 50,079 14 b 26,652 80 c 28,667 »	a 30,147 21 b 8,877 50 c 10,080 »

de station.

traction (locomotives et tenders).

TOTAL des DÉPENSES de RÉPARATIONS.	NOMBRE de locomotives réparées.		ENTRETIEN ET VISITE. NOMBRE moyen d'agents.		NOMBRE de JOURNÉES à la VISITE et à l'entretien.	DÉPENSES de VISITE et D'ENTRETIEN.	DÉPENSE GLOBALE.	NOMBRE MOYEN de locomotives en service chaque jour, y compris le levage.	DÉPENSE TOTALE par ATELIER.	*Observations.*
	Moyennes réparations.	Petites réparations.	Visiteurs et aides pour la visite journalière et manœuvres employés au service courant, non compris le nettoyage.							

affectés aux moyennes et aux petites réparations, et à la visite.

district.

16,116 15	»	17	8	1,675	*a* 6,129 75 *b* 13,210 65 *c* 993 21	22,333 59	15	38,449 72	Nota. Les dépenses sont subdivisées en : *a.* (Matériaux.) *b.* (Main-d'œuvre.) *c.* (Frais généraux.)
1,249,000 07	88	99	67	8,206	*a* 106,550 25 *b* 58,923 40 *c* 10,324 »	175,797 65	70	1,424,797 72	
74,310 65	8	20	17	2,382	*a* 20,890 57 *b* 25,519 01 *c* 2,200 67	48,610 25	25	122,920 90	

district.

68,839 »	26	70	30	11,987	*a* 27,435 » *b* 26,291 » *c* 7,188 »	60,934 »	40	129,773 »	
65,938 »	26	63	62	17,100	*a* 66,955 » *b* 38,293 » *c* 9,586 »	114,836 »	47	180,794 »	

district.

22,369 96	»	17	6	4,360	*a* 4,230 » *b* 16,560 » *c* 4,000 »	24,610 »	15	47,179 96	(1) Y compris l'outillage de l'atelier des voitures.
131,485 63	32	25	15	7,587	*a* 27,621 58 *b* 19,739 55 *c* 13,502 85	60,865 78	41	215,347 45	

NOMENCLATURE.	VALEUR des IMMEUBLES.	VALEUR de L'OUTILLAGE.	RÉPARATIONS. NOMBRE MOYEN D'AGENTS pendant l'exercice. Personnel dirigeant, chefs d'ateliers, contre-maîtres, brigadiers.	Hommes de métier, forgerons, ajusteurs, etc.	Manœuvres attachés à la réparation.	NOMBRE de journées employées aux réparations moyennes	aux petites réparations.	DÉPENSES RÉSULTANT : des réparations moyennes.	des petites réparations.
Troisième									
Charleroi	343,351 68	131,466 08	3	39	5	8,347	3,568	a 16,073 42 b 50,383 44 c 16,687 60	a 12,103 60 b 12,040 96 c 5,756 15
Montigny	249,935 58	57,523 16	1	13	2	»	596¼	»	a 5,432 70 b 2,264 80 c 1,176 80
Monceau.	138,437 03	79,514 80	1	26	5	6,583¼	3,594½	a 20,290 36 b 24,267 95 c 4,920 12	a 6,911 19 b 15,671 65 c 2,750 »
Quatrième									
Haine-Saint-Paul.	528,026 67	98,802 54	1	19	5	3,147	1,148	a 8,165 46 b 12,230 76 c 13,915 90	a 2,389 80 b 4,380 95 c 4,875 10
Mons	340,460 41	139,186 30	4	23	5	5,321	2,211	a 33,397 » b 20,691 » c 18,621 »	a 17,041 » b 8,067 » c 7,244 »
Quaregnon . .	94,000 »	64,250 76	2	13	3	2,391	1,247	a 10,958 62 b 10,099 10 c 14,334 66	a 2,268 97 b 3,098 35 c 2,973 43
Saint-Ghislain . .	98,750 »	46,933 75	2	8	2	1,459	838	a 3,432 82 b 3,187 15 c 3,636 34	a 2,219 37 b 2,859 60 c 3,685 78
Tournai.	286,200 »	124,791 52	3	17	4	7,073	4,158	a 24,973 08 b 20,270 20 c 10,853 23	a 26,973 » b 11,176 30 c 3,790 »
Cinquième									
Arlon	376,835 66	113,888 89	6	28	3	3,503	2,100	a 31,433 » b 18,313 » c 13,039 »	a 24,631 » b 11,286 » c 8,111 »

TOTAL des DÉPENSES de RÉPARATIONS.	NOMBRE de locomotives réparées.		ENTRETIEN ET VISITE.				NOMBRE MOYEN de locomotives en service chaque jour, y compris le levage.	DEPENSE TOTALE par ATELIER.	*Observations.*
	Moyennes réparations.	Petites réparations	NOMBRE moyen d'agents. Visiteurs et aides pour la visite journalière et manœuvres employés au service courant, non compris le nettoyage.	NOMBRE de JOURNÉES à la VISITE et à l'entretien.	DEPENSES de VISITE et D'ENTRETIEN.	DÉPENSE GLOBALE.			
district (*suite*).									
93,249 17	22	26	17	7,001	*a* 19,416 11 *b* 21,284 10 *c* 17,215 81	57,916 02	28	151,165 19	
8,894 30	»	4	15	8,206	*a* 5,897 22 *b* 24,619 25 *c* 7,456 79	38,973 26	25	44,867 56	
72,811 27	17	25	17	7,717½	*a* 14,787 92 *b* 20,900 85 *c* 5,339 50	41,048 27	43	113,859 54	
district.									
45,976 06	22	27	16	1,874	*a* 6,837 61 *b* 7,183 33 *c* 8,849 22	22,890 16	30	68,866 22	
127,061 »	25	94	39	11,024	*a* 9,724 » *b* 40,628 » *c* 36,564 »	86,916 »	64	213,977 »	
45,713 38	18	18	17	2,264	*a* 2,307 42 *b* 9,426 41 *c* 3,023 74	14,757 57	14	60,470 92	
25,021 06	9	22	28	3,564	*a* 8,989 33 *b* 12,654 90 *c* 13,717 95	35,512 38	20	60,533 44	
100,021 83	55	96	38	6,136	*a* 14,449 » *b* 12,598 » *c* 16,432 68	43,279 68	41	143,301 48	
district.									
107,055 »	5	24	12	4,800	*a* 16,541 » *b* 16,320 » *c* 11,424 »	44,285 »	38	151,338 »	

NOMENCLATURE.	VALEUR des IMMEUBLES.	VALEUR de L'OUTILLAGE.	RÉPARATIONS. NOMBRE MOYEN D'AGENTS pendant l'exercice. Personnel dirigeant, chefs d'ateliers, contre-maîtres, brigadiers.	Hommes de métier, forgerons, ajusteurs, etc.	Manœuvres attachés à la réparation.	NOMBRE de journées employées aux réparations moyennes	aux petites réparations.	DÉPENSES RÉSULTANT : des réparations moyennes	des petites réparations.
Cinquième									
Bruxelles (Quartier-Léopold)	593,560 »	47,368 90	3	13	»	»	158	»	*a* 572 » / *b* 527 » / *c* 493 »
Jemelle	166,397 78	263,927 21 (1)	8	78	7	15,675	526	*a* 60,984 » / *b* 60,530 » / *c* 23,845 »	*a* 9,115 » / *b* 1,574 » / *c* 876 »
Namur	504,754 84	163,945 59	5	51	6	7,174	1,027	*a* 25,557 » / *b* 26,961 » / *c* 18,872 »	*a* 5,552 » / *b* 3,986 » / *c* 2,790 »
Sixième									
Alost	26,525 75	28,257 »	1	1	»	»	97	»	*a* 1,078 40 / *b* 3,056 76 / *c* 1,522 57
Blankenberghe. .	24,061 40	8,550 »	1	1	1	»	245	»	*a* 750 50 / *b* 1,542 59 / *c* 950 50
Gand	85,475 94	228,219 75	9	58	8	2,548	2,038	*a* 57,750 15 / *b* 44,746 68 / *c* 8,389 03	*a* 59,775 48 / *b* 52,072 57 / *c* 9,040 40
Lichtervelde. . .	12,000 »	55,144 78	2	19	2	280	285	*a* 882 30 / *b* 2,317 70 / *c* 963 96	*a* 950 80 / *b* 1,889 45 / *c* 1,042 50

B. — *Remises d'allu*

Premier									
Ans.	85,000 »	133,290 65 (1)	»	»	»	»	»	»	»

TOTAL des DÉPENSES de RÉPARATIONS.	NOMBRE de locomotives réparées.		ENTRETIEN ET VISITE. NOMBRE moyen d'agents	NOMBRE de JOURNÉES à la VISITE et à l'entretien.	DÉPENSES de VISITE et D'ENTRETIEN.	DÉPENSE GLOBALE.	NOMBRE MOYEN de locomotives en service chaque jour, y compris le levage.	DEPENSE TOTALE par ATELIER.	*Observations.*
	Moyennes réparations	Petites réparations.	Visiteurs et agents pour la visite journalière et manœuvres employés au service courant, non compris le nettoyage.						
district (*suite*).									
1,592 »	»	2	16	6,400	*a* 12,606 » / *b* 21,760 » / *c* 15,232 »	49,598 »	56	80,990 »	
156,522 »	63	17	14	5,600	*a* 58,808 » / *b* 17,920 » / *c* 12,544 »	89,272 »	47	245,794 »	(1) Y compris l'outillage de l'atelier des voitures.
81,698 »	30	19	15	5,200	*a* 48,566 » / *b* 16,640 » / *c* 11,648 »	76,854 »	61	158,552 »	
district.									
5,657 73	»	6	12	5,100	*a* 3,988 94 / *b* 8,997 84 / *c* 2,322 46	15,309 24	15	20,946 97	
3,225 19	»	7	3	1,875	*a* 620 15 / *b* 3,590 70 / *c* 1,042 60	5,053 45	3	8,276 64	
231,724 29	22	77	44	37,770	*a* 110,441 75 / *b* 98,082 40 / *c* 14,144 78	222,658 93	72	454,365 22	
7,998 69	1	3	3	7,296	*a* 3,765 69 / *b* 6,891 20 / *c* 1,650 10	12,304 99	6	20,303 68	
mage et de visite.									
district.									
»	»	»	12	1,711	*a* 5,255 44 / *b* 15,680 71 / *c* 4,525 10	25,461 25	17	25,461 25	(1) Y compris l'outillage de l'atelier des voitures.

NOMENCLATURE.	VALEUR des IMMEUBLES.	VALEUR de L'OUTILLAGE.	RÉPARATIONS.						
			NOMBRE MOYEN D'AGENTS pendant l'exercice.			NOMBRE de journées employées		DÉPENSES RÉSULTANT :	
			Personnel dirigeant, chefs d'ateliers, contre-maîtres, brigadiers.	Hommes de métier, forgerons, ajusteurs, etc.	Manœuvres attachés à la réparation	aux réparations moyennes	aux petites réparations.	des réparations moyennes.	des petites réparations.
Premier									
Landen	59,050 »	4,200 »	»	»	»	»	»	»	»
Statte.	17,220 »	15,048 35	»	»	»	»	»	»	»
Verviers . . .	61,625 »	21,806 54	»	»	»	»	»	»	»
Deuxième									
Malines.	58,945 »	25,559 52	»	»	»	»	»	»	»
Tirlemont . . .	59,820 »	10,500 »	»	»	»	»	»	»	»
Troisième									
Berzée	62,884 18	8,627 55	»	»	»	»	»	»	»
Quatrième									
Ath.	15,000 »	18,250 »	»	»	»	»	»	»	»
Blaton	15,000 »	5,558 31	»	»	»	»	»	»	»
Courtrai.	25,000 »	5,180 »	»	»	»	»	»	»	»
Manage	11,100 »	4,859 44	»	»	»	»	»	»	»
Mouscron	17,500 »	7,980 »	»	»	»	»	»	»	»
Quiévrain	78,900 »	26,486 »	»	»	»	»	»	»	»

TOTAL des DÉPENSES de RÉPARATIONS.	NOMBRE de locomotives réparées.		ENTRETIEN ET VISITE. NOMBRE moyen d'agents		NOMBRE de JOURNÉES à la VISITE et à l'entretien.	DÉPENSES de VISITE et D'ENTRETIEN.		DÉPENSE GLOBALE.	NOMBRE MOYEN de locomotives en service chaque jour, y compris le levage.	DÉPENSE TOTALE par ATELIER.	*Observations.*
	Moyennes réparations.	Petites réparations	Visiteurs et aides pour la visite journalière et manœuvres employés au service courant, non compris le nettoyage.								
district (*suite*).											
»	»	»	5		560	*a*	990 81	4,555 89	7	4,555 89	
						b	3,229 30				
						c	535 88				
»	»	»	5		1,020	*a*	1,201 11	8,131 15	8	8,131 15	
						b	6,150 65				
						c	779 39				
»	»	»	9		1,232	*a*	4,460 28	16,363 39	11	16,363 39	
						b	10,272 47				
						c	1,630 64				
district.											
»	»	»	13		4,859	*a*	7,560 »	21,108 »	8	21,108 »	
						b	11,931 »				
						c	1,617 »				
»	»	»	16		8,358	*a*	2,885 »	17,878 »	9	17,878 »	
						b	13,590 »				
						c	1,603 »				
district.											
»	»	»	3		1,460	*a*	128 75	6,412 79	2	6,412 79	
						b	5,310 70				
						c	973 36				
district.											
»	»	»	2		185			15,590 16	9	15,590 16	
»	»	»	1		56						
»	»	»	1		565						
»	»	»	4		1,424						
»	»	»	2		550						
»	»	»	2		400						

2° Réparation du matériel de transport.

A. — *Ateliers de grandes et de petites réparations.*

NOMENCLATURE.	VALEUR des immeubles.	VALEUR du OUTILLAGE.	NOMBRE D'OUVRIERS.	NOMBRE de réparations effectuées.		DÉPENSES de réparations.	DÉPENSES pour l'entretien sur PLACE.	Dépense totale par ATELIER.
				Grandes réparations comptant plus de deux journées de travail.	Petites réparations comptant deux journées de travail et au-dessous.			
Angleur.	65,000 »	55,052 87	80	299	7,972	185,144 »	29,244 »	212,588 »
Ans.	375,000 »	*Voir* locomot.	208	1,479	6,566	367,885 »	35,596 »	405,449 »
Anvers (Dam) . .	800,000 »	238,429 18	503	2,545	1,118	390,787 »	62,266 »	453,033 »
Braine-le-Comte .	268,559 55	*Voir* locomot.	225	1,569	1,186	535,044 »	30,582 »	565,626 »
Jemelle.	417,195 18	*Voir* locomot.	156	1,559	560	380,155 »	34,609 »	414,742 »
Mons	652,895 85	126,859 20	242	3,609	11,876	532,975 »	28,955 »	561,930 »

B. — *Ateliers de levage, de petites réparations et d'entretien.*

C. — *Stations où s'effectue le petit entretien sur place seulement.*

NOMENCLATURE.	Nombre d'ouvriers.	NOMBRE de RÉPARATIONS EFFECTUEES.	DÉPENSES pour petites réparations et LEVAGE.	DÉPENSES pour ENTRETIEN sur PLACE.	STATIONS.	Nombre d'ouvriers.	STATIONS.	Nombre d'ouvriers.	STATIONS.	Nombre d'ouvriers.	STATIONS.	Nombre d'ouvriers.
Quiévrain	15				Ath	2	Chênée	3	Courcelles	1	Bascoup Chapelle	1
Warquignies	24				Tirlemont		Statte	2	Luttre	1	Ostende	1
Bruxelles (Midi)	47				Châtelineau	6	Herbesthal	18	Peruwelz	1	Jurbise	2
Tournai	41				Marchienne	7	Bruges	1	Flénu-Central	8	Ottignies	4
Gand (Heurtebeke compris)	82				Montigny	11	Courtrai	5	Jemappes	15	Gembloux	1
Alost	12				Bruxelles (Nord)	3	Blaesdam	1	Gand (Champ des man.)	1	Bastogne	1
Schaerbeek	49				Malines	4	Mouscron	3	Trois-Vierges	3	Marbehan	2
Anvers (Est)	27				Louvain	3	Saint-Ghislain	4	Spa	2	Athus	6
Verviers	28	78,817	947,218 »	620,400 »	Tamines	1	Dicst	1	Bleyberg	4	Luxembourg	4
Charleroi	40				Landen	2	Manage	2	Aix	2	Tongres	1
La Louvière	38				Couillet	1	Haine-Saint-Paul	9	Bruxelles (Ouest)	10	Anvers (Sud)	1
Erquelinnes	11				Liege	13	Fleurus	1	Gilly-Sart-Allet	1	Baume	1
Monceau	17				Angleur (station)	3	Picton	3	Berzee	1		
Pepinster	20											
Namur	60											
Arlon	43											
Bruxelles (Allée-Verte)	23											
Lichtervelde	10											

N° XXI. — *Magasins et dépôts.*

(Ce relevé ne comprend point

NOMENCLATURE.	VALEUR		
	des approvisionnements restant au 1er janvier.	des quantités entrées pendant l'année.	totale des quantités restantes et entrées pendant l'année.
Ans	83,570 52	883,700 39	967,070 91
Anvers (Dam)	173,110 14	723,867 59	896,977 73
Arsenal de Malines	1,977,909 44	21,060,573 57	23,038,483 01
Braine-le-Comte	95,277 25	2,921,396 89	3,016,674 12
Bruxelles-Nord. — Eclairage	21,959 30	99,941 02	121,900 32
— — Gravures	14,432 93	54,975 28	69,408 21
— — Traction	102,109 58	665,866 43	767,976 01
Bruxelles-Midi	46,228 89	677,383 71	723,612 60
Bruxelles-Quartier-Léopold	668,194 64	1,819,102 38	2,487,297 02
Charleroi	59,821 44	654,315 73	714,137 17
Gand	94,582 22	994,318 56	1,088,900 78
Jemelle	199,441 31	1,154,772 88	1,354,214 19
Liége	64,109 55	1,129,389 09	1,193,498 64
Luttre	(1)	874,311 73	874,311 73
Magasin Central de Malines. Approvisionnements, matériel, papiers et ustensiles de bureau.	830,997 22	3,289,368 38	4,120,365 60
Mons	161,095 15	1,981,319 53	2,142,414 68
Totaux	4,592,439 36	(2) 38,964,803 16	43,557,242 52

(a) L'annexe IX donne le mouvement, en quantités, des dépôts de rails, longrines, billes et traverses, pendant l'année 1879.

— *Mouvement en valeurs. — Année* 1879.

les matériaux de la voie) (*a*).

des quantités sorties pendant l'année.	des approvisionnements restant au 31 décembre.	DIFFÉRENCES POUR MODIFICATIONS AU TARIF. En plus. (à ajouter).	DIFFÉRENCES POUR MODIFICATIONS AU TARIF. En moins. (à déduire).	VALEUR CONVENTIONNELLE des MATIÈRES dont les COMPTABLES DES DÉPÔTS demeurent réliquataires.	*Observations.*
890,085 42	76,983 49	»	2,372 20	74,613 29	(1) Ouvert depuis le 1er septembre 1879.
753,055 12	145,922 61	»	7,181 83	136,740 78	(2) Ces indications d'entrées et de sorties, données au point de vue de l'importance des différents magasins et dépôts, ne correspondent pas à la dépense réelle en fait de matières. En effet, une même valeur en matériel ou en matières, trouve son inscription répétée dans les comptes, soit qu'elle passe d'un magasin principal dans un dépôt secondaire, soit qu'elle figure d'abord comme matière première, puis comme objet fabriqué ou parachevé. Il en est de même des matériaux et des métaux qui proviennent du travail des ateliers, et qui rentrent en magasin, en attendant qu'ils soient réutilisés. Enfin, les comptes des dépôts mentionnent le matériel, le mobilier et l'outillage, préalablement à leur mise en service et à leur inscription dans les inventaires.
21,144,471 99	1,894,011 02	»	57,107 64	1,836,903 38	
2,871,316 82	145,357 30	»	4,908 48	140,448 82	
98,648 51	23,251 81	»	»	23,251 81	
55,340 58	14,067 63	»	»	14,067 63	
662,996 95	104,979 06	»	3,490 29	101,488 77	
668,184 80	55,427 80	»	1,939 62	55,488 18	
1,957,798 58	529,498 44	»	28,765 82	500,732 62	
664,304 96	49,652 21	»	1,516 13	48,116 08	
948,290 98	140,609 60	»	5,818 83	134,790 75	
1,082,254 70	251,939 49	»	6,518 44	245,441 05	
1,083,007 15	110,491 49	»	5,257 45	105,234 04	
519,554 26	354,737 47	»	8,445 45	346,312 04	
3,288,963 39	831,402 01	»	31,121 43	800,280 36	
1,946,154 38	196,280 30	»	8,744 90	187,535 40	
(2) 38,634,608 79	4,922,655 73	»	175,188 53	4,749,445 20	

N° XXII. — *État général du mouvement et de la recette.* — *Année* 1879.

(XXII) [N° 181.]

NATURE DES TRANSPORTS.			TRAFIC GÉNÉRAL de l'exploitation par l'État (1).		LIGNES CONCÉDÉES EXPLOITÉES PAR L'ÉTAT. MOUVEMENTS. — PRÉLÈVEMENTS.										TOTAL des prélèvements.	RESTE au TRÉSOR. — Différences entre les col. 3 et 16.	A ajouter : Produits pendant 4 mois, (janvier à avril) de l'exploitation par le *Service provisoire des Flandres*, des lignes d'Anseghem à Ingelmunster et de Dixmude à Nieuport, fusionnées avec le réseau de l'État à partir du 1er mai 1879 :		ENSEMBLE.			PROPORTION pour cent RELATIVEMENT à la recette (col. 2 L.)		Observations.
					Tournai à Jurbise.		Hal à Ath et Tournai à la frontière française.		Braine-le-Comte à Gand.		Jonction belge-prussienne.		Plateaux de Herve.		Liégeois-Namurois. (Hesbaye-Condroz).				A la colonne 2.	Aux colonnes 3 et 17	Mouvement général.	Recette		de chaque tarif.	totale.	
			Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	(Col. 5, 7, 9, 11, 13 et 15).	(Col. 3 et 16).	Mouvement.	Recette.	(Col. 2 et 18).	générale. (Col. 3 et 19).	du trésor. (Col. 17 et 19).			
1			2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
				Fr. c.		Fr. c.		Fr. c.		Fr. c.		Fr. c.		Fr. c.		Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.		Fr. c.		Fr. c.	Fr. c.			
Voyageurs. — Trains express. — Billets simples.	1re classe	Nombre.	276,668	2,091,528 »	26,628	33,360 02	26,501	27,489 29	1,933	1,401 34	13,106	6,261 44	68	33 14	28	15 70	68,560 93	2,022,967 07	»	»	276,666	2,091,528 »	2,022,967 07	6 86	2 10	(1) Ces deux colonnes comprennent le mouvement général et la recette totale des lignes exploitées par l'Etat, y compris les chemins de fer de Tournai à Jurbise, de Hal à Ath et de Tournai à la frontière française, de Braine-le-Comte à Gand, de la Jonction belge-prussienne, des Plateaux de Herve, et du Liégeois-Namurois (Hesbaye-Condroz).
	2e	—	350,922	1,596,282 57	18,997	16,973 85	20,087	15,757 65	3,461	1,847 52	9,340	3,380 30	89	35 52	32	13 49	38,008 33	1,558,274 24	»	»	350,922	1,596,282 57	1,558,274 24	5 23	1 61	
	3e	—	533,506	1,031,976 83	23,963	13,669 44	27,596	13,938 64	10,616	3,725 77	15,662	3,759 38	23	6 08	5	1 12	35,100 43	996,876 40	»	»	533,506	1,031,976 83	996,876 40	3 38	1 04	
Billets d'aller et retour.	1re classe	—	(2) 229,732	792,301 39	11,146	12,018 21	11,756	9,679 98	1,294	733 73	3,558	1,364 97	12	5 68	14	6 18	23,808 15	768,493 24	»	»	229,732	792,301 39	768,493 24	2 60	0 80	
	2e	—	(2) 352,124	736,437 44	12,608	9,995 48	13,966	8,670 89	3,048	1,305 43	7,910	2,298 16	10	3 22	10	3 37	22,276 55	714,160 89	»	»	352,124	736,437 44	714,160 89	2 42	0 74	
	3e	—	(2) 786,140	950,589 26	19,678	10,080 59	23,542	9,661 81	13,114	3,675 77	39,292	7,483 30	8	1 27	612	135 17	31,038 11	919,551 15	»	»	786,140	950,589 26	919,551 15	3 12	0 96	
Trains ordinaires. — Billets simples.	1re classe	—	495,375	1,304,918 09	12,638	10,758 16	14,058	11,277 19	5,029	2,749 85	1,535	629 85	6,085	2,577 43	10,353	4,643 14	32,635 62	1,272,282 47	1,471	1,569 56	496,546	1,306,487 65	1,273,852 03	4 28	1 31	
	2e	—	1,636,652	2,269,449 18	39,517	22,775 31	36,776	22,151 12	24,650	10,370 25	7,693	1,927 68	30,445	9,692 62	31,500	10,126 »	77,043 93	2,192,406 20	3,870	2,729 69	1,640,522	2,272,178 87	2,195,135 89	7 45	2 29	
	3e	—	10,516,234	7,582,439 83	349,979	104,883 87	268,710	111,687 76	242,872	67,676 01	55,322	10,638 36	163,598	34,634 35	228,736	50,840 65	380,381 »	7,202,058 85	24,869	9,120 46	10,541,103	7,591,560 31	7,211,179 31	24 90	7 63	
Billets d'aller et retour.	1re classe	—	7,294	3,175 81	716	224 68	9,896	3,316 17	8,106	2,894 20	26,341 77	1,071,338 75	»	»	807,344	1,097,680 52	1,071,338 75	3 60	1 10							
	2e	—	(2) 2,666,396	2,606,526 44	40,696	20,897 49	43,846	21,407 05	44,622	14,992 52	5,008	1,172 13	36,656	9,325 27	32,966	9,558 23	77,352 69	1,929,173 75	»	»	2,666,396	2,606,526 44	1,929,173 75	6 58	2 02	
	3e	—	(2) 16,985,068	7,102,614 96	287,868	97,884 88	319,140	104,082 86	516,952	115,182 11	41,210	6,393 76	172,026	29,123 06	313,674	56,487 35	409,170 02	6,693,444 94	»	»	16,985,068	7,102,614 96	6,693,444 94	23 29	7 14	(4) On a compté le poids moyen à 7 kil. par colis.
Transports d'enfants et de militaires (réduction de 50 p. c.)		—	532,607	670,332 81	13,605	6,926 54	26,680	6,269 69	15,828	2,451 27	3,775	430 07	3,271	401 59	6,889	782 93	17,262 09	653,070 72	1,401	806 28	594,008	671,139 09	653,877 »	2 20	0 67	(5) On a compté le poids moyen à 20 kil. par expédition.
— militaires en corps.		—	104,828	160,593 61	10,353	2,974 48	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2,974 48	157,619 13	247	193 17	105,075	160,786 78	157,812 30	0 53	0 16	
— extraordinaires.	Coupons de sociétaires	—	(3) 206,583	221,318 55	3,930	1,144 42	»	»	4,492	1,062 79	»	»	»	»	»	»	2,207 21	219,111 34	»	»	206,583	221,318 55	219,111 34	0 73	0 22	(6) On a compté le poids moyen à 3 kil. par colis.
	— d'abonnements	—	(3) 3,968,672	815,629 75	»	»	»	»	98,976	4,982 12	81,736	474 40	86,514	1,280 19	86,434	2,332 82	14,013 98	801,615 77	»	»	3,968,672	815,629 75	801,615 77	2 68	0 82	
	Billets circulaires	—	(3) 5,196	45,533 39	4	2 42	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2 42	45,530 97	»	»	5,196	45,533 39	45,530 97	0 15	0 05	(7) On a compté le poids moyen à 260 kil. par expédition.
	Ensemble.	—	40,514,047	30,476,152 64	882,670	372,745 84	962,108	375,348 61	994,221	235,332 29	286,005	49,444 68	508,511	90,464 99	719,359	137,840 35	1,238,176 76	29,217,975 88	31,558	14,419 16	40,545,605	30,490,571 80	29,232,395 04	100 »	30 66	(8) Produit des transports effectués suivant conventions ou contrats.
Bagages. — Expéditions. — taxées au *minimum*		Nombre.	173,476	87,629 11	5,685	899 44	4,695	877 83	3,305	547 78	648	96 61	1,854	317 69	2,533	581 83	3,321 18	84,307 93	»	»	173,476	87,629 11	84,307 93	10 40	0 09	(9) Pour le détail des frais accessoires, voir note (1) de l'annexe XXXII.
— au poids		Quintaux.	165,357	746,063 65	8,352	6,448 77	7,174	8,886 96	2,431	2,371 52	2,779	1,250 06	644	358 27	1,488	1,002 20	20,317 75	725,745 90	124	163 57	165,481	746,227 22	725,909 47	89 60	0 75	
	Ensemble.	—	»	833,692 76	»	7,348 18	»	9,764 79	»	2,919 30	»	1,346 67	»	675 96	»	1,584 03	23,638 93	810,053 83	»	163 57	»	833,856 33	810,217 40	100 »	0 84	(10) Le détail des produits extraordinaires figure à l'annexe XLVIII.
Petites marchandises. (Grande vitesse.) — Expéditions par exprès. (Services intérieur et mixtes). — Colis avec timbres d'affranchissem^t.		Kil.	(3) 133,391	99,141 72	7,402	7 96 75	6,398	688 25	4,058	497 69	179	24 75	570	84 55	2,121	356 49	2,448 48	96,693 24	5,565	479 31	138,956	99,621 03	97,172 55	1 60	0 10	(11) Ce chiffre comprend une somme de fr. 23,568-50, se rapportant à des exercices antérieurs.
		—	(3) 175,021	130,352 70	9,752	1,128 24	8,342	811 92	5,233	661 37	309	44 76	960	134 37	3,052	513 45	3,294 11	127,058 59	»	»	175,021	130,352 70	127,058 59	2 09	0 13	(12) Ce chiffre comprend une somme de fr. 6,755-33, se rapportant à des exercices antérieurs.
De 6 à 10 — (— 262,848).		—	(4) 1,839,936	251,576 04	89,047	1,647 27	81,508	1,525 34	56,371	1,329 61	2,914	47 83	8,701	214 96	39,354	1,516 38	6,181 39	345,394 65	»	»	1,839,936	251,576 04	245,394 65	4 03	0 25	
Au-dessus de 10 kil. (— 61,981).		—	(2) 1,239,620	67,726 50	48,040	365 62	51,080	398 11	47,660	396 36	1,840	17 91	7,103	56 23	18,560	278 90	1,513 13	66,213 37	»	»	1,239,620	67,726 50	66,213 37	1 09	0 07	
Taxées au poids		—	6,427,743	366,559 43	327,092	1,569 80	218,426	1,316 37	199,089	1,209 24	6,690	27 48	40,860	201 71	148,469	1,877 82	6,292 42	360,318 01	18,430	207 51	6,446,173	366,727 94	360,525 52	5 88	0 37	
Tarif n° 1. — Petits paquets. (Services mixtes et internationaux.) — Jusqu'à 2 kil. inclus (nomb. 147,140).		—	(3) 147,140	53,603 »	2,747	73 23	3,380	138 44	356	70 52	14	» 79	49	3 63	21	1 48	288 27	53,314 73	»	»	147,140	53,603 »	53,314 73	0 86	0 05	
De 3 à 5 — (— 231,645).		—	(6) 694,935	100,039 64	12,477	229 01	13,662	336 44	513	13 37	216	7 31	753	24 96	570	14 19	616 31	99,423 33	»	»	694,935	100,039 64	99,423 33	1 60	0 10	
De 6 à 10 — (— 123,029).		—	(4) 861,203	96,759 18	34,552	453 52	33,617	548 55	742	15 24	126	3 12	301	7 07	238	4 58	1,032 09	95,727 09	»	»	861,203	96,759 18	95,727 09	1 55	0 10	
Taxés au poids		—	1,451,510	122,514 54	22,933	864 28	19,615	875 45	3,132	37 36	187	3 34	217	7 36	147	4 03	1,791 82	120,722 72	»	»	1,451,510	122,514 54	120,722 72	1 97	0 12	
Tarif n° 2. — Petits paquets et articles de messageries. (Services intérieur, mixtes et internationaux.) — Jusqu'à 5 kil. inclus (nomb. 458,359).		—	(6) 1,375,077	150,857 98	81,375	1,485 66	83,397	1,463 11	20,814	509 33	1,152	35 08	5,349	172 18	12,216	448 93	4,114 29	146,743 69	67,290	1,510 98	1,442,377	152,368 96	148,254 67	2 44	0 15	
Colis avec timbres d'affranchissem^t.		—	(6) 782,955	119,562 14	45,576	1,052 08	40,308	825 67	14,835	399 61	1,233	38 18	6,066	186 14	13,446	670 47	3,172 35	116,389 79	»	»	782,955	119,562 14	116,389 79	1 92	0 12	
De 6 à 10 — (— 773,588).		—	(4) 5,415,116	407,478 77	283,507	2,805 35	246,029	2,669 04	113,131	1,338 65	11,961	163 29	34,689	505 19	84,952	2,026 30	9,507 82	397,970 95	»	»	5,415,116	407,478 77	397,970 95	6 53	0 41	
Au-dessus de 10 kil. (— 1,236,076).		—	(2) 24,721,529	732,718 58	1,259,800	4,825 93	1,099,120	4,507 68	661,900	3,378 91	61,940	239 14	189,720	872 84	428,640	3,539 69	17,364 19	715,354 39	»	»	24,721,529	732,718 58	715,354 39	11 75	0 74	
Taxés au poids		—	203,517,304	3,532,777 78	10,363,119	25,193 34	9,112,889	32,518 47	5,243,886	19,947 58	3,506,849	7,884 41	1,558,953	4,175 23	2,849,515	10,564 11	100,283 14	3,432,494 64	612,260	3,209 08	204,129,564	3,535,986 86	3,435,703 72	56 69	3 56	
	Ensemble.	—	248,782,471	6,231,629 »	12,587,419	42,481 06	10,927,981	48,623 05	6,371,140	29,704 84	3,594,733	8,537 42	1,854,291	6,646 62	3,601,301	21,816 82	157,809 81	6,073,819 19	703,545	5,405 88	249,486,016	6,237,035 88	6,079,226 07	100 »	6 27	
Grosses marchandises. (Petite vitesse.) — Tarif n° 3. — Articles de roulage. — Expéditions taxées au *minimum*		Tonnes.	(7) 68,624	660,193 09	3,390	5,169 33	2,998	6,160 35	2,458	6,979 36	616	642 88	919	864 15	1,305	3,070 19	22,886 26	637,308 83	404	1,169 73	69,028	661,364 82	638,478 56	1 13	0 66	
— à la 1re classe		—	859,662	6,238,948 99	42,035	46,027 55	31,546	54,676 66	31,302	64,320 40	17,504	14,376 35	5,452	5,649 87	25,841	35,115 79	220,166 62	6,018,782 34	2,954	6,101 35	862,626	6,245,050 31	6,024,883 69	10 68	6 28	
— à la 2e		—	971,650	5,403,783 13	42,920	33,590 56	30,591	31,901 63	30,116	45,521 26	20,786	13,355 »	14,253	12,618 17	23,331	26,118 54	163,105 16	5,240,677 97	2,910	4,229 52	974,560	5,408,012 65	5,244,907 49	9 25	5 44	
— à la 3e		—	1,910,436	8,207,549 38	72,616	44,055 28	42,842	37,616 85	69,210	79,178 29	36,669	14,948 19	17,247	11,888 33	53,061	45,111 77	232,798 71	7,974,750 67	4,903	4,992 36	1,915,339	8,212,541 74	7,979,743 03	14 05	8 26	
— à la 4e		—	6,474,814	18,870,705 14	417,531	165,459 29	190,775	119,262 55	580,999	440,459 07	132,903	66,011 84	133,231	64,428 99	198,198	122,581 68	978,203 42	17,892,501 72	13,009	11,394 99	6,487,823	18,882,100 13	17,903,896 71	32 30	18 99	
— aux tarifs spéciaux		—	6,035,510	15,630,688 79	120,926	50,309 40	228,786	80,328 68	97,688	84,774 62	393,319	140,151 90	25,764	11,119 91	46,242	27,771 64	394,456 15	15,236,232 64	»	»	6,035,510	15,630,688 79	15,235,232 64	26 73	15 72	
— à prix réduits (8)		—	550,729	1,134,584 32	24,290	4,769 96	7,752	2,072 73	16,914	9,635 38	176	104 78	1,347	206 15	1,060	379 80	17,168 80	1,117,415 52	1,064	1,064 87	551,793	1,135,649 19	1,135,649 19	1 94	1 14	
— par abonnement		—	29,620	94,468 30	1,730	778 56	5	5 22	9,710	14,723 »	291	149 88	»	»	381	478 23	16,134 89	78,333 41	»	»	29,620	94,468 30	78,333 41	0 16	0 09	
Frais accessoires — Chargement, déchargement, camionnage, bulletins, provisions et avis d'arrivée (9)		—	»	2,197,171 26	»	12,956 85	»	7,251 83	»	12,126 15	»	2,035 04	»	4,606 40	»	41,744 20	80,720 47	2,216,450 79	»	1,378 11	»	2,158,549 37	2,117,828 99	3 76	2 21	
	Ensemble.	Tonnes.	16,901,015	58,438,694 37	725,438	363,116 78	538,291	339,276 50	838,397	757,717 53	601,354	251,775 86	198,213	111,381 97	349,419	302,371 84	2,125,610 48	56,312,453 89	25,254	30,330 93	16,926,299	58,468,423 30	56,342,784 82	100 »	58 79	
Finances. — Tarif n° 4. — Articles de valeur. — de 1,000 francs et au-dessous		Groups.	265,160	137,029 76	13,064	910 95	9,016	833 15	8,489	754 16	449	63 43	1,411	147 50	3,638	480 89	3,190 68	133,839 68	491	103 05	265,651	137,132 81	133,942 73	56 68	0 14	
— de plus de 1,000 francs		—	514,295	107,327 99	24,328	823 49	21,371	1,017 38	6,453	248 33	1,920	138 75	514	34 20	3,585	276 83	2,538 98	104,789 01	951	80 72	515,246	107,408 71	104,869 73	43 92	0 11	
	Ensemble.	—	779,455	244,357 75	37,392	1,734 44	30,387	1,850 53	14,942	1,002 49	2,369	202 18	1,925	181 70	7,223	757 72	5,729 06	238,628 69	1,442	183 77	780,897	244,541 52	238,812 46	100 »	0 25	
Équipages. — Tarif n° 5		Voitures.	469	21,364 41	25	228 08	26	290 35	2	22 60	6	34 77	4	27 07	10	90 32	693 19	20,671 22	»	»	469	21,364 41	20,671 22	100 »	0 02	
Chevaux et bestiaux. — Tarif n° 6. — Grande vitesse		Expédit.	3,586	110,282 48	346	1,651 93	274	2,197 93	96	597 24	64	248 98	2	7 77	32	215 99	4,919 84	105,362 64	2	24 40	3,588	110,306 88	105,387 04	11 07	0 11	
Petite vitesse — 1re catégorie		—	6,582	57,196 29	338	505 94	204	426 72	258	681 21	14	22 03	6	12 36	90	220 61	1,868 87	55,327 42	3	12 19	6,585	57,208 48	55,339 61	5 74	0 06	
— 2e		—	6,408	85,044 05	211	458 73	171	566 44	230	913 82	1	2 02	8	24 47	85	324 54	2,330 02	81,714 03	2	17 92	6,410	84,061 97	81,731 95	8 44	0 09	
— 3e		—	33,586	744,381 75	1,166	3,485 53	646	3,194 68	1,013	6,009 35	3,679	12,457 34	129	504 87	342	1,721 20	27,372 97	717,008 76	11	158 74	33,597	744,540 49	717,167 50	74 75	0 75	
	Ensemble.	—	50,162	995,904 55	2,061	6,142 13	1,295	6,385 77	1,607	8,201 62	3,758	12,730 37	145	549 47	549	2,482 34	35,491 70	959,412 85	18	213 25	50,180	996,117 80	959,626 10	100 »	1 01	
Produits extraordinaires (10).			»	2,146,665 93	»	2,108 57	»	5,141 84	»	2,175 86	»	»	»	»	»	2,818 21	12,244 48	2,134,421 45	»	281 61	»	2,146,947 54	2,134,703 06	100 »	2 16	
Totaux généraux des recettes.			»	99,387,861 41	»	795,905 08 (11)	»	786,681 44 (13)	»	1,657,076 53	»	321,071 95	»	209,927 78	»	469,761 63	3,620,424 41	95,767,437 »	»	50,999 17	»	99,438,860 58	95,818,436 17	100 »	100 »	
A ajouter, pour transports gratuits ou à prix réduits (*pour mémoire*). (*Voir* annexe XLIX).			»	3,434,110 57	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
TOTAUX.			»	102,821,971 98	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	

N° XXIII. — *Détail, par catégories de*

(SERVICES

Produits moyens. — Répartition proportionnelle de la recette entre les

CATÉGORIES DE TRANSPORTS.		QUANTITÉS TRANSPORTÉES EN 1879.	QUANTITÉS TRANSPORTÉES EN 1878.	DIFFÉRENCES POUR 1879 EN PLUS.	DIFFÉRENCES POUR 1879 EN MOINS.
Voyageurs	(Nombre)	40,545,605	40,099,387 {A. R. 39,163,822 / L. f. F. 935,565}	446,218	»
Bagages	taxés au *minimum*. . (Expéditions)	173,476	187,062 {A. R. 187,062 / L. f. F. » }	»	13,586
	— au poids . . . . . (Quintaux)	165,481	176,267 {A. R. 168,396 / L. f. F. 7,971}	»	10,786
	Ensemble	»	»	»	»
Petites marchandises :	Colis par exprès. . . (Kilogrammes)	9,839,706	8,852,757 {A. R. 8,768,530 / L. f. F. 84,227}	986,949	»
	Petits paquets . . . (—)	3,597,155	3,379,703 {A. R. 3,077,873 / L. f. F. 301,830}	217,452	»
	Articles de messageries (—)	236,049,155	232,579,212 {A. R. 225,529,753 / L. f. F. 7,049,459}	3,469,943	»
	Ensemble. (—)	249,486,016	244,811,672 {A. R. 237,376,156 / L. f. F. 7,435,516}	+ 4,674,344	
Grosses marchandises	taxées au *minimum*. . . . (Tonnes)	69,028	66,937 {A. R. 64,219 / L. f. F. 2,718}	2,091	»
	de 1re classe . . . . . (—)	862,626	820,098 {A. R. 801,131 / L. f. F. 18,967}	42,528	»
	de 2e — . . . . . (—)	974,560	873,799 {A. R. 850,796 / L. f. F. 23,003}	100,761	»
	de 3e — . . . . . (—)	1,915,339	1,691,911 {A. R. 1,660,649 / L. f. F. 31,262}	223,428	»
	de 4e — . . . . . (—)	6,487,823	6,028,672 {A. R. 5,916,786 / L. f. F. 111,886}	459,151	»
	par tarifs spéciaux. . . . (—)	6,035,510	5,607,724 {A. R. 5,607,724 / L. f. F. » }	427,786	»
	à prix réduits . . . . . (—)	551,793	628,349 {A. R. 619,713 / L. f. F. 8,636}	»	76,556
	par abonnements . . . . . (—)	29,620	60,498 {A. R. 60,498 / L. f. F. » }	»	30,878
	Ensemble. . . . (—)	16,926,299	15,777,988 {A. R. 15,581,516 / L. f. F. 196,472}	+ 1,148,311	
	Frais accessoires	»	»	»	»
	Totaux. . . . . (Tonnes)	16,926,299	15,777,988 {A. R. 15,581,516 / L. f. F. 196,472}	»	»
Finances	(Groups)	780,897	848,905 {A. R. 833,328 / L. f. F. 15,577}	»	68.008
Équipages	(Voitures)	469	513 {A. R. 503 / L. f. F. 10}	»	44
Chevaux et bestiaux.	(Expéditions)	50,178	50,648 {A. R. 50,040 / L. f. F. 608}	»	470
Ensemble		»	»	»	»
Produits extraordinaires		»	»	»	»
Totaux généraux . .	fr.	»	»	»	»

(a) Y compris les transports effectués, pendant les quatre premiers mois de 1879, par le *Service provisoire des Flandres*, sur les lignes de l'Ouest de la Belgique (Anseghem a Ingelmunster et Dixmude à Nieuport).

N. B. La longueur *moyenne* exploitée est de 2,477,092 mètres en 1879, et de 2,365,278 mètres en 1878 (y compris les lignes fusionnées des Flandres), soit 4.73 p. % d'augmentation pour 1879.

transports, du mouvement et de la recette (a).

RÉUNIS.)

différentes catégories de transports. — Comparaison des années 1879 et 1878.

MONTANT DES RECETTES		DIFFÉRENCES POUR 1879		PRODUITS MOYENS.		RÉPARTITION de 100 francs de recette.	
EN 1879.	EN 1878.	EN PLUS.	EN MOINS.	1879.	1878.	1879.	1878.
Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.
30,490,571 80	30,391,861 58 (A. R. 29,881,415 61 / L. f. F. 510,445 97)	98,710 22	»	0.752	0.758 (A. R. 0.763 / L. f. F. 0.546)	30.66	31.96 (A. R. 31.72 / L. f. F. 57.32)
87,629 44	93,979 30 (A. R. 93,979 30 / L. f. F. »)	»	6,350 49	0.505	0.502 (A. R. 0.502 / L. f. F. »)	0.09	0.40 (A. R. 0.10 / L. f. F. »)
746,227 22	746,441 58 (A. R. 736,844 91 / L. f. F. 9,596 67)	»	214 36	4.509	4.235 (A. R. 4.378 / L. f. F. 1.205)	0.75	0.78 (A. R. 0.78 / L. f. F. 1.06)
833,856 33	840,420 88 (A. R. 830,824 21 / L. f. F. 9,596 67)	— 6,564 55		»	»	0.84	0.88 (A. R. 0.68 / L. f. F. 1.06)
916,004 24	877,267 59 (A. R. 867,906 66 / L. f. F. 9,360 93)	38,736 62	»	0.093	0.099 (A. R. 0.099 / L. f. F. 0.111)	0.92	0.92 (A. R. 0.92 / L. f. F. 1.05)
372,916 36	380,510 28 (A. R. 374,436 81 / L. f. F. 6,073 47)	»	7,593 92	0.404	0.442 (A. R. 0.422 / L. f. F. 0.020)	0.37	0.40 (A. R. 0.40 / L. f. F. 0.68)
4,948,115 31	4,760,163 54 (A. R. 4,694,335 66 / L. f. F. 65,827 88)	187,951 77	»	0.020	0.020 (A. R. 0.021 / L. f. F. 0.009)	4.98	5.00 (A. R. 4.98 / L. f. F. 7.39)
6,237,035 88	6,017,941 41 (A. R. 5,936,679 13 / L. f. F. 81,262 28)	+ 219,094 47		0.025	0.025 (A. R. 0.025 / L. f. F. 0.011)	6.27	6.32 (A. R. 6.30 / L. f. F. 9.12)
661,364 82	628,590 74 (A. R. 620,662 55 / L. f. F. 7,928 19)	32,774 08	»	9.581	9.391 (A. R. 9.665 / L. f. F. 2.917)	0.66	0.63 (A. R. 0.66 / L. f. F. 0.89)
6,245,050 31	5,872,085 22 (A. R. 5,830,199 76 / L. f. F. 41,885 46)	372,965 09	»	7.239	7.460 (A. R. 7.277 / L. f. F. 2.208)	6.28	6.47 (A. R. 6.19 / L. f. F. 4.73)
5,408,012 65	4,451,638 30 (A. R. 4,410,129 27 / L. f. F. 41,518 03)	956,374 35	»	5.549	5.095 (A. R. 5.184 / L. f. F. 1.805)	5.44	4.68 (A. R. 4.68 / L. f. F. 4.66)
8,212,541 74	6,439,158 50 (A. R. 6,400,029 73 / L. f. F. 39,128 77)	1,773,383 24	»	4.287	3.806 (A. R. 3.854 / L. f. F. 1.251)	8.26	6.77 (A. R. 6.80 / L. f. F. 4.39)
18,882,100 13	17,421,114 52 (A. R. 17,306,666 86 / L. f. F. 114,447 66)	1,460,985 61	»	2.910	2.890 (A. R. 2.925 / L. f. F. 1.023)	18.99	18.33 (A. R. 18.36 / L. f. F. 12.85)
15,630,688 79	15,574,808 30 (A. R. 15,574,808 30 / L. f. F. »)	55,880 49	»	2.590	2.777 (A. R. 2.777 / L. f. F. »)	15.72	16.38 (A. R. 16.54 / L. f. F. »)
1,135,649 19	1,265,043 39 (A. R. 1,253,462 06 / L. f. F. 11,581 33)	»	129,394 20	2.058	2.013 (A. R. 2.022 / L. f. F. 1.341)	1.14	1.33 (A. R. 1.33 / L. f. F. 1.28)
94,468 30	188,772 13 (A. R. 188,772 13 / L. f. F. »)	»	94,303 83	3.490	3.420 (A. R. 3.120 / L. f. F. »)	0.09	0.20 (A. R. 0.20 / L. f. F. »)
56,269,875 93	51,841,211 10 (A. R. 51,584,721 66 / L. f. F. 256,489 44)	+ 4,428,664 83		3.324	3.285 (A. R. 3.311 / L. f. F. 1.305)	56.58	54.51 (A. R. 54.76 / L. f. F. 28.80)
2,198,549 37	2,144,024 86 (A. R. 2,129,119 12 / L. f. F. 14,905 74)	+ 54,524 51		0.430	0.436 (A. R. 0.136 / L. f. F. 0.076)	2.21	2.25 (A. R. 2.26 / L. f. F. 1.67)
58,468,425 30	53,985,235 96 (A. R. 53,713,840 78 / L. f. F. 271,395 18)	+ 4,483,189 34		3.454	3.422 (A. R. 3.447 / L. f. F. 1.331)	58.79	56.76 (A. R. 57.03 / L. f. F. 30.47)
244,541 52	264,445 06 (A. R. 262,022 40 / L. f. F. 2,422 66)	»	19,903 54	0.313	0.312 (A. R. 0.314 / L. f. F. 0.156)	0.25	0.28 (A. R. 0.28 / L. f. F. 0.27)
21,364 41	22,209 84 (A. R. 22,080 48 / L. f. F. 129 36)	»	845 43	45.553	43.294 (A. R. 43.898 / L. f. F. 12.936)	0.02	0.02 (A. R. 0.02 / L. f. F. 0.01)
996,117 80	973,872 68 (A. R. 968,223 19 / L. f. F. 5,649 49)	22,245 12	»	19.851	19.228 (A. R. 19.349 / L. f. F. 9.292)	1.01	1.03 (A. R. 1.03 / L. f. F. 0.67)
1,262,023 73	1,260,527 58 (A. R. 1,252,326 07 / L. f. F. 8,201 51)	+ 1,496 15		»	»	1.28	1.33 (A. R. 1.33 / L. f. F. 0.95)
2,146,947 54	2,600,435 06 (A. R. 2,590,829 34 / L. f. F. 9,605 72)	»	453,487 52	»	»	2.16	2.73 (A. R. 2.75 / L. f. F. 1.08)
99,438,860 58	95,096,422 47 (A. R. 94,205,915 14 / L. f. F. 890,507 33)	4,802,490 18	460,052 07	»	»	100. »	100. »
		+ 4,342,438 11					

N° XXIV. — *Détail, par services,*

Répartition proportionnelle entre les trois catégories de services.

NATURE DES TRANSPORTS.	SERVICE INTÉRIEUR.				SERVICES	
	MOUVEMENT.		RECETTE.		MOUVEMENT.	
	QUANTITÉS.	RAPPORT p. °/₀.	SOMMES.	RAPPORT p. °/₀.	QUANTITÉS.	RAPPORT p. °/₀.
Voyageurs.	37,986,841	93.76	25,672,652 57	84.24	1,236,395	3.05
Bagages (taxés au *minimum*. (Exp.).	104,088	60.00	53,151 54	60.65	18,525	10.68
Bagages — au poids (Quintaux).	101,458	61.36	379,336 21	50.85	14,457	8.73
Exprès et Petits paquets . (Kilogr.).	8,138,624	62.73	820,090 19	65.66	1,681,253	12.96
Articles de messageries. (Quintaux).	1,737,744	74.54	3,814,962 23	77.17	526,406	13.84
Grosses marchandises . . (Tonnes).	8,522,932	49.25	28,971,818 74	49.58	2,787,782	16.49
Finances . . . . . (Groups).	482,597	61.89	185,720 47	75.18	83,162	10.95
Équipages . . . . . (Voitures).	515	67.17	14,656 95	68.60	66	14.07
Chevaux et bestiaux . . (Expédit.).	58,339	76.43	758,979 24	74.20	5,924	11.81
Produits extraordinaires.	»	»	2,146,665 93	100. »	»	»
Totaux. 1879 . . .	»	»	62,796,014 07	65.18	»	»
Totaux. 1878 . . .	»	»	56,404,224 81	59.87	»	»
Différences pour 1879.			+ 6,391,789 26	+ 5.31		

(1) Non compris les transports peu importants, effectués, pendant les quatre premiers mois de 1879, par le *Service provisoire des Flandres*, sur les lignes de l'Ouest de la Belgique (Anseghem à Ingelmunster et Dixmude à Nieuport). — La recette de ces transports, dont le détail par services fait défaut, ne s'est élevée qu'à la somme de fr. 50,999-17.

(2) Les coupons d'aller et retour ont été comptés chacun pour deux voyages.

du mouvement et de la recette (1). — *Année* 1879.

— Comparaison des années 1879 et 1878.

MIXTES.		SERVICES INTERNATIONAUX ET DE TRANSIT.				SERVICES RÉUNIS.	
RECETTE.		MOUVEMENT.		RECETTE.			
SOMMES.	RAPPORT p. °/₀.	QUANTITÉS.	RAPPORT p. °/₀	SOMMES.	RAPPORT p. °/₀.	MOUVEMENT.	RECETTE.
1,238,797 71	4.06	1,290,811	3.19	3,364,722 56	11.70	(2) 40,514,047	30,476,132 64
9,250 37	10.56	30,865	29.52	25,227 20	28.79	173,476	87,629 11
45,694 58	6.12	49,462	29.91	321,052 86	43.03	165,357	746,063 63
95,483 24	7.41	3,153,622	24.31	372,660 32	28.93	12,970,499	1,288,253 75
550,446 29	11.14	273,970	11.62	577,986 75	11.69	2,358,120	4,943,595 23
8,792,372 92	15.04	5,790,331	54.26	20,673,902 71	35.38	16,901,043	58,458,094 37
25,334 84	9.53	211,896	27.18	37,302 44	13.27	779,455	244,357 75
2,354 51	10.93	88	18.76	4,372 93	20.47	469	21,364 41
94,076 87	9.45	5,899	11.76	162,848 44	16.35	50,162	995,904 55
(3)	»	»	»	(3)	»	»	2,146,663 93
10,851,791 33	10.92	»	»	25,740,036 01	25.90	»	99,387,861 41
13,168,216 84	13.98	»	»	24,633,473 49	26.15	»	94,205,915 14
— 2,316,425 51	— 3.06			+ 1,106,382 52	— 0.25		+ 5,181,946 27

(3) Les redevances payées par les Compagnies, à titre de quote-part dans les frais d'exploitation des gares communes, etc., etc., et qui, antérieurement à 1879, étaient versées aux produits extraordinaires, ont été, en 1879, *portées au budget pour ordre*.
Pour la comparaison des recettes mixtes et internationales, il y a donc lieu de tenir compte de ce que les chiffres de 1878 comprennent, respectivement, fr. 637,071 34 et fr 247,349-53 de produits extraordinaires.

N° XXV. — *Détail, par classes de voitures et par sortes de trains, du mouvement et de la recette des voyageurs.*

(SERVICES RÉUNIS.)

Parcours moyens. — Produits moyens.

Comparaison des années 1879 et 1878.

MOUVEMENT.	CLASSES.	NOMBRE DE VOYAGES en 1879.	NOMBRE DE VOYAGES en 1878.	DIFFÉRENCES pour 1879.	PARCOURS MOYENS en lieues par voyageur. 1879.	PARCOURS MOYENS en lieues par voyageur. 1878.
Catégories de voyageurs :						
a) A prix normaux. (Billets simples.) — Par trains express	1re	276,668	308,252 (A. R. 301,135 / L. f. f. 7,117)	— 31,584	16.80	(1) (A. R. 17.13 / L. f. f. (1))
	2e	350,922	354,780 (A. R. 346,589 / L. f. f. 8,191)	— 3,858	13.38	(1) (A. R. 13.40 / L. f. f. (1))
	3e	533,506	516,577 (A. R. 504,650 / L. f. f. 11,927)	+ 16,929	8.40	(1) (A. R. 8.22 / L. f. f. (1))
Par trains ordinaires	1re	496,546	480,840 (A. R. 469,739 / L. f. f. 11 101)	+ 15,706	7.32	(1) (A. R. 7.22 / L. f. f. (1))
	2e	1,640,522	1,596,105 (A. R. 1,559,255 / L. f. f. 36,850)	+ 44,417	5.44	(1) (A. R. 5.22 / L. f. f. (1))
	3e	10,541,103	10,566,736 (A. R. 10,322,777 / L. f. f. 243,959)	— 25,633	4.01	(1) (A. R. 3.94 / L. f. f. (1))
Ensemble	. .	13,839,267	13,823,290 (A. R. 13,504,145 / L. f. f. 319,145)	+ 15,977	4.92	(1) (A. R. 4.90 / L. f. f. (1))
b) Avec 20 % de réduction. (Billets d'aller et retour.) — Par trains express	1re	229,732	262,365 (A. R. 256,308 / L. f. f. 6,057)	— 32,633	9.58	(1) (A. R. 10.00 / L. f. f. (1))
	2e	352,124	385,809 (A. R. 376,902 / L. f. f. 8,907)	— 33,685	7.74	(1) (A. R. 8.51 / L. f. f. (1))
	3e	786,140	796,890 (A. R. 778,492 / L. f. f. 18,398)	— 10,750	6.72	(1) (A. R. 6.58 / L. f. f. (1))
Par trains ordinaires	1re	807,344	763,262 (A. R. 745,640 / L. f. f. 17 622)	+ 44,082	4.69	(1) (A. R. 4.76 / L. f. f. (1))
	2e	2,666,396	2,577,598 (A. R. 2,518,098 / L. f. f. 59,500)	+ 88,798	3.42	(1) (A. R. 3.47 / L. f. f. (1))
	3e	16,985,068	16,760,846 (A. R. 16,373,880 / L. f. f. 386,966)	+ 224,222	2.99	(1) (A. R. 3.02 / L. f. f. (1))
Ensemble	. .	21,826,804	21,546,770 (A. R. 21,049,310 / L. f. f. 497,460)	+ 280,034	3.38	(1) (A. R. 3.45 / L. f. f. (1))
c) Billets à prix réduits : (Enfants, militaires, sociétaires, etc.)	. .	4,879,534	4,729,327 (A. R. 4,610,367 / L. f. f. 118,960)	+ 150,207	4.51	(1) (A. R. 4.37 / L. f. f. (1))
Totaux	. .	40,545,605	40,099,387 (A. R. 39,163,822 / L. f. f. 935,565)	+ 446,218	4.04	(1) (A. R. 4.06 / L. f. f. (1))

RECETTE.	CLASSES.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	PRODUITS MOYENS par voyageur. Fr. c.	Fr. c.
Catégories de voyageurs :						
a) A prix normaux. (Billets simples.) — Par trains express	1re	2,091,528 »	2,360,419 48 (A. R. 2,320,775 98 / L. f. f. 39,643 50)	—268,891 48	7.596	7.657 (A. R. 7.707 / L. f. f. 5.570)
	2e	1,596,282 57	1,605,874 02 (A. R. 1,578,903 20 / L. f. f. 26,970 82)	— 9,591 45	4.549	4.526 (A. R. 4.556 / L. f. f. 3.293)
	3e	1,031,976 83	970,293 52 (A. R. 953,997 34 / L. f. f. 16,296 18)	+ 61,683 31	1.934	1.878 (A. R. 1.890 / L. f. f. 1.366)
Par trains ordinaires	1re	1,306,487 65	1,241,072 24 (A. R. 1,220,228 30 / L. f. f. 20,843 94)	+ 65,415 41	2.631	2.581 (A. R. 2.598 / L. f. f. 1.878)
	2e	2,272,178 87	2,236,081 49 (A. R. 2,198,526 27 / L. f. f. 37,555 22)	+ 36,097 38	1.385	1.401 (A. R. 1.410 / L. f. f. 1.019)
	3e	7,591,560 31	7,443,694 03 (A. R. 7,318,676 40 / L. f. f. 125,017 63)	+147,866 28	0.720	0.706 (A. R. 0.709 / L. f. f. 0.512)
Ensemble	. .	15,890,014 23	15,857,434 78 (A. R. 15,591,107 49 / L. f. f. 266,327 29)	+ 32,579 45	1.148	1.147 (A. R. 1.155 / L. f. f. 0.835)
b) Avec 20 % de réduction. (Billets d'aller et retour.) — Par trains express	1re	792,301 39	938,469 06 (A. R. 922,707 37 / L. f. f. 15,761 69)	—146,167 67	3.449	3.577 (A. R. 3.600 / L. f. f. 2.602)
	2e	736,437 44	880,463 11 (A. R. 865,675 94 / L. f. f. 14,787 47)	—144,025 67	2.094	2.232 (A. R. 2.297 / L. f. f. 1.660)
	3e	950,589 26	937,493 70 (A. R. 921,748 40 / L. f. f. 15,745 30)	+ 13,095 56	1.209	1.176 (A. R. 1.184 / L. f. f. 0.856)
Par trains ordinaires	1re	1,097,680 52	1,045,969 40 (A. R. 1,028,402 23 / L. f. f. 17,567 17)	+ 51,711 12	1.360	1.370 (A. R. 1.379 / L. f. f. 0.997)
	2e	2,006,526 44	1,954,278 46 (A. R. 1,921,456 15 / L. f. f. 32,822 31)	+ 52,247 98	0.748	0.758 (A. R. 0.763 / L. f. f. 0.522)
	3e	7,102,614 96	7,039,898 72 (A. R. 6,921,662 87 / L. f. f. 118,235 85)	+ 62,716 24	0.418	0.420 (A. R. 0.423 / L. f. f. 0.306)
Ensemble	. .	12,686,150 01	12,796,572 45 (A. R. 12,581,652 66 / L. f. f. 214,919 79)	—110,422 44	0.581	0.594 (A. R. 0.598 / L. f. f. 0.432)
c) Billets à prix réduits : (Enfants, militaires, sociétaires, etc.)	. .	1,914,407 56	1,737,854 35 (A. R. 1,708,655 46 / L. f. f. 29,198 89)	+176,553 21	0.392	0.367 (A. R. 0.370 / L. f. f. 0.245)
Totaux	. .	30,490,571 80	30,391,861 58 (A. R. 29,881,415 61 / L. f. f. 510,445 97)	+ 98,710 22	0.752	0.758 (A. R. 0.763 / L. f. f. 0.546)

(1) Le nombre d'unités de parcours sur les lignes fusionnées des Flandres n'ayant pas été établi pour 1878, il n'est pas possible de comparer les résultats de cette année, comprenant l'ancien réseau seulement, avec ceux de 1879 qui se rapportent à l'ensemble de ce réseau et des susdites lignes fusionnées.

N° XXVI. — *Détail, par services et par classes de voitures, du mouvement et de la recette des voyageurs. — Année* 1879 (a).

Voyageurs-lieue. — Parcours moyens. — Produits-moyens. — Répartition proportionnelle entre les différentes catégories de voyageurs.

(a) Non compris les transports, peu importants, effectués pendant les quatre premiers mois de 1879, par le *Service provisoire des Flandres*, sur les lignes de l'Ouest de la Belgique (Anseghem à Ingelmunster et Dixmude à Nieuport). — La recette de ces transports, dont le détail par services fait défaut, ne s'est élevée, pour les voyageurs, qu'à la somme de fr. 14,419-16.

CATÉGORIES DE VOYAGEURS.	CLASSES.	Mouvement.	Recette.	Voyageurs-lieue.	PARCOURS moyens par voyageur.	RECETTES moyennes par voyageur.	RECETTES moyennes par voyageur-lieue.	RÉPARTITION de 100 voyageurs.	RÉPARTITION de 100 fr. de recette.
SERVICE INTÉRIEUR.									
Voyageurs — à prix normaux (billets simples).	1re	518,061	1,704,446 53	4,333,402	8.36	3.290	0.393	4.31	14.44
	2e	1,608,499	2,600,986 97	9,038,064	5.62	1.618	0.268	13.35	22.04
	3e	9,917,988	7,495,332 13	40,560,087	4.09	0.756	0.185	82.34	63.52
Ensemble . . .		12,044,548	11,800,765 63	53,931,553	4.48	0.980	0.219	100. »	100. »
Voyageurs — avec 20 p. °/o de réduction (billets d'aller et retour, comptés pour deux voyages).	1re	980,188	1,735,109 01	5,514,764	5.63	1.770	0.315	4.64	14.35
	2e	2,869,596	2,548,097 75	11,036,506	3.15	0.888	0.231	13.56	21.08
	3e	17,305,104	7,805,283 36	54,310,794	3.14	0.451	0.143	81.80	64.57
Ensemble. . . .		21,154,888	12,088,490 12	70,862,064	3.32	0.571	0.171	100. »	100. »
Voyageurs — avec 50 p. °/o de réduction et autres prix réduits, y compris les trains spéciaux et de plaisir.	1re	167,659	264,011 65	1,300,671	7.74	1.578	0.203	3.50	14.80
	2e	289,139	247,706 70	1,844,355	6.38	0.857	0.134	6.04	13.90
	3e	4,330,607	1,271,058 47	17,958,429	4.15	0.294	0.078	90.46	71.30
Ensemble. . . .		4,787,405	1,783,376 82	21,103,455	4.41	0.373	0.085	100. »	100. »
Totaux. . . .	1re	1,665,908	3,703,567 19	11,148,837	6.09	2.223	0.332	4.38	14.43
	2e	4,767,234	5,396,791 42	21,918,925	4.59	1.132	0.246	12.54	21.02
	3e	31,553,699	16,572,273 96	112,829,310	3.57	0.525	0.147	83.08	64.55
Ensemble. . . .		37,986,841	25,672,632 57	145,897,072	3.84	0.676	0.176	100. »	100. »
SERVICES INTERNATIONAUX ET DE TRANSIT.									
Voyageurs — à prix normaux (billets simples.)	1re	187,562	1,506,190 71	3,448,614	18.39	8.030	0.437	19.23	47.70
	2e	213,726	1,012,205 96	3,148,056	14.73	4.736	0.322	21.92	32.05
	3e	573,894	639,584 75	3,423,108	5.98	1.114	0.187	58.85	20.25
Ensemble. . . .		975,182	3,157,981 42	10,019,778	10.27	3.238	0.315	100. »	100. »
Voyageurs — avec 20 p. °/o de réduction (billets d'aller et retour, comptés pour deux voyages.)	1re	33,260	113,780 41	333,789	10.04	3.421	0.341	11.46	33.10
	2e	74,722	127,996 61	513,578	6.87	1.713	0.249	25.74	37.23
	3e	182,232	102,003 41	675,179	3.71	0.560	0.151	62.80	29.67
Ensemble. . . .		290,214	343,779 43	1,522,546	5.25	1.185	0.226	100. »	100. »
Voyageurs — avec 50 p. °/o de réduction et autres prix réduits, y compris les trains spéciaux et de plaisir.	1re	4,949	30,492 60	95,687	19.33	6.161	0.319	19.47	48.43
	2e	5,019	18,170 08	83,176	16.57	3.620	0.218	19.75	28.86
	3e	15,447	14,298 83	156,858	10.15	0.926	0.091	60.78	22.71
Ensemble. . . .		25,415	62,961 51	335,721	13.21	2.477	0.188	100. »	100. »
Totaux. . . .	1re	225,771	1,650,463 72	3,878,090	17.18	7.399	0.426	17.49	46 30
	2e	293,467	1,158,371 65	3,744,810	12.76	3.947	0.309	22.74	32.46
	3e	771,573	755,886 99	4,255,145	5.51	0.979	0.178	59.77	21.24
Ensemble. . . .		1,290,811	3,564,722 36	11,878,045	9.20	2.762	0.300	100. »	100. »

(a) Non compris les transports effectués, pendant les quatre premiers mois de 1879, sur les lignes de l'Ouest de la Belgique (*voir* note

Mouvement.	Recette.	Voyageurs-lieue.	PARCOURS moyens par voyageur.	RECETTES moyennes par voyageur.	RECETTES moyennes par voyageur-lieue.	RÉPARTITION de 100 voyageurs.	RÉPARTITION de 100 fr. de recette.	*Observations.*
				SERVICES MIXTES.				
66,420	185,808 85	490,596	7.39	2.797	0.379	8.44	20.25	
165,349	252,538 82	914,197	5.53	1.527	0.277	20.94	27.51	
557,858	479,499 80	2,628,327	4.71	0.860	0.182	70.65	52.24	
789,627	917,847 47	4,033,120	5.11	1.162	0.228	100. »	100. »	
23,628	41,092 49	137,389	5.81	1.739	0.299	6.19	16.18	
74,202	66,870 52	298,037	4.02	0.901	0.225	19.44	26.34	
283,872	145,917 45	1,028,043	3.02	0.514	0.142	74.37	57.48	
381,702	253,880 46	1,463,469	3.83	0.663	0.173	100. »	100. »	
4,279	10,835 61	47,585	11.13	2.532	0.228	6.58	16.16	
9,734	15,617 46	89,739	9.22	1.604	0.174	14,96	23.28	
51,053	40,616 71	443,358	8.68	0.796	0.092	78.46	60.56	
65,066	67,069 78	580,682	8.92	1.031	0.116	100. »	100. »	
94,327	237.736 95	675,570	7.16	2.520	0.342	7.63	19.21	
249,285	335,026 80	1,301,973	5.22	1.344	0.257	20.16	27.04	
892,783	666,033 96	4,099,728	4.59	0.746	0.162	72.21	53.75	
1,236,395	1,238,797 71	6,077,271	4.92	1.002	0.204	100. »	100. »	
				SERVICES RÉUNIS (*a*).				
772,043	3,396,446 09	8,272,642	10.72	4.400	0.410	5.59	21.39	
1,987,574	3,865,731 75	13,100,347	6.59	1.945	0.295	14.39	24.35	
11,049,740	8,614,416 68	46,611,522	4.22	0.779	0.185	80.02	54.26	
13,809,357	15,876,594 52	67,984,451	4.92	1.150	0.234	100. »	100. »	
1,037,076	1,889,981 91	5,985,942	5.77	1.822	0.316	4.75	14.89	
3,018,520	2,742,963 88	11,848,121	3.92	0.909	0.232	13.83	21.62	
17,771,208	8,053,204 22	56,014,016	3.15	0.453	0.144	81.42	63.49	
21,826,804	12,686,150 01	73,848,079	3.38	0.581	0.172	100. »	100. »	
476,887	305,339 86	1,443,943	8.16	1.726	0.211	3.63	15.96	
303,892	281,494 24	2,017,270	6.64	0.726	0.169	6.23	14.71	
4,397,107	1,326,574 01	18,558,645	4.22	0.302	0.071	90.14	69.33	
4,877,886	1,913,408 11	22,049,858	4.51	0.392	0.087	100. »	100. »	
1,986,006	5,591,767 86	15,702,497	7.91	2.816	0.356	4.90	18.34	
5,309,986	6,890,189 87	26,965,708	5.08	1.298	0.256	13.11	22.62	
33,218,055	17,994,194 91	121,184,183	3.68	0.542	0.148	81.99	59.04	
40,514,047	30,476,152 64	163,852,388	4.04	0.752	0.186	100. »	100. »	

de la page précédente).

N° XXVII. — *Détail, par services (au départ et à l'arrivée), du mouve*

RÉCAPITULATION

(Services intérieur, mixtes,

VOYA

MOUVE

DÉSIGNATION DES SERVICES.		MUNIS DE COUPONS SIMPLES.								
		TRAINS EXPRESS.			TRAINS ORDINAIRES.			DIVERS.		
		1re CLASSE.	2e CLASSE.	3e CLASSE.	1re CLASSE.	2e CLASSE.	3e CLASSE.	Enfants.	Militaires.	Sociétaires.
DÉPART.	Intérieur	120,842	222,419	470,650	397,219	1,386,080	9,447,338	645,711		17,784
	État vers chemins de fer concédés.	6,563	5,391	8,932	27,665	78,896	270,496	18,671		1,516
	État vers chemins de fer internationaux	49,920	53,980	24,362	20,125	44,216	269,411	7,024		145
	Totaux	177,325	281,790	503,944	445,009	1,509,192	9,987,245	671,406		19,445
ARRIVÉE.	Chemins de fer concédés vers État	5,684	4,707	11,832	25,331	74,556	255,401	17,853		1,504
	— — vers concédés.	516	2	»	661	1,797	11,197	204		»
	— — vers internationaux.	2,884	1,758	»	1,778	2,818	8,222	486		»
	Internationaux vers État	42,746	41,605	17,060	21,077	45,671	246,497	6,777		»
	— vers chemins de fer concédés	2,848	1,671	»	1,486	2,553	7,632	432		»
	Transit	44,665	19,299	670	33	65	40	275		»
	Totaux	99,343	69,132	29,562	50,356	127,460	528,989	26,029		1,504
	Totaux généraux	276,668	350,922	533,506	495,375	1,636,652	10,516,234	592,607	104,828	20,949

RECET

DÉPART.	Intérieur	722,109 18	780,589 99	894,775 54	982,337 35	1,820,396 98	6,600,556 59	769,001 46	28,208 39
	État vers chemins de fer concédés	25,831 96	18,603 09	14,775 37	72,064 87	109,555 10	214,304 03	22,444 50	1,884 39
	État vers chemins de fer internationaux	398,366 86	311,401 20	57,543 07	82,322 71	106,779 05	264,518 49	9,074 49	318 09
	Totaux	1,146,308 »	1,110,594 28	967,093 98	1,136,724 93	2,036,731 13	7,079,379 11	800,520 45	30,410 87
ARRIVÉE.	Chemins de fer concédés vers État	18,501 50	9,106 85	14,668 95	66,328 62	112,471 16	225,860 95	18,880 49	2,071 90
	— — vers concédés	1,638 »	4 »	»	1,443 90	2,798 62	9,890 50	129 38	»
	— — vers internationaux	10,488 »	4,275 85	»	1,806 25	2,425 25	5,762 45	333 92	»
	Internationaux vers État	365,074 16	270,549 21	44,067 60	96,674 29	112,487 47	253,280 64	9,351 14	»
	— vers chemins de fer concédés	10,121 55	4,011 10	»	1,642 60	2,014 20	4,970 50	354 70	»
	Transit	539,396 79	197,741 28	6,146 30	297 50	521 35	295 70	1,356 34	»
	Totaux	945,220 »	485,688 29	64,882 85	168,193 16	232,718 05	503,060 74	30,405 97	2,071 90
	Totaux généraux	2,091,528 »	1,596,282 57	1,031,976 83	1,304,918 09	2,269,449 18	7,582,439 85	670,332 81	160,593 61	32,482 77

(1) Non compris les transports effectués, pendant les quatre premiers mois de 1879, sur les lignes de l'Ouest de la Belgique (Anseghem à Ingelmunster et Dixmude

(2) Chaque coupon d'aller et retour a été compté pour deux voyageurs.

(3) Dans ce total, on a compté le poids moyen des bagages taxés au *minimum*, à 25 kilogrammes par colis.

ment et de la recette des voyageurs et des bagages (1). — *Année* 1879.

GÉNÉRALE.

internationaux et de transit.)

GEURS										BAGAGES		
MUNIS DE COUPONS D'ALLER ET RETOUR (2).									TOTAL GÉNÉRAL.	TAXÉS		TOTAL.
TRAINS EXPRESS.			TRAINS ORDINAIRES.			DIVERS.				au MINIMUM. — Nombre de colis.	au POIDS. — Quintaux.	Poids en quintaux (3)
1re CLASSE.	2e CLASSE.	3e CLASSE.	1re CLASSE.	2e CLASSE.	3e CLASSE.	Abonnts.	BILLETS circulaires.	Sociétairs.				
MENT.												
210,026	320,480	732,732	770,162	2,549,116	16,572,372	3,963,470	»	160,440	37,986,841	104,088	101,458	127,480
1,014	1,486	5,764	10,888	35,202	135,438	108	1,310	9,776	619,116	9,918	7,403	9,883
7,556	10,746	22,472	4,924	12,662	55,010	»	832	6,406	589,791	48,336	17,070	29,154
218,596	332,712	760,968	785,974	2,596,980	16,762,820	3,963,578	2,142	176,622	39,195,748	162,342	125,931	166,517
1,170	1,920	3,950	10,556	35,594	138,720	5,094	16	9,012	602,902	8,529	6,928	9,060
»	»	»	»	»	»	»	»	»	14,377	78	106	126
»	»	»	»	»	»	»	»	»	17,946	»	713	713
9,644	16,868	21,222	10,814	33,822	83,528	»	3,038	»	600,459	662	19,609	19,775
»	»	»	»	»	»	»	»	»	16,622	»	828	828
322	624	»	»	»	»	»	»	»	65,993	1,865	11,242	11,708
11,136	19,412	25,172	21,370	69,415	222,248	5,094	3,054	9,012	1,318,299	11,134	39,426	42,210
229,732	352,124	786,140	807,344	2,666,396	16,985,068	3,968,672	5,196	185,634	40,514,047	173,476	165,357	208,727
TE.												
698,539 85	648,358 75	907,974 87	1,036,569 16	1,899,739 »	6,897,308 49	814,371 37	»	171,795 60	25,672,632 57	53,151 54	379,336 21	432,487 75
4,259 53	4,325 56	5,459 11	18,826 05	29,057 86	63,298 59	270 »	9,532 65	6,871 79	621,355 65	4,938 11	23,090 08	28,028 19
28,932 67	26,348 46	13,870 80	4,777 27	8,610 32	22,031 19	»	6,412 39	6,337 54	1,347,644 60	23,998 95	113,151 89	137,150 84
731,723 05	679,032 77	927,304 78	1,060,172 48	1,937,407 18	6,982,638 27	814,641 37	15,945 24	185,004 93	27,641,632 82	82,088 60	515,578 18	597,666 78
2,176 50	2,707 45	3,502 83	15,839 41	30,779 65	73,656 92	988 38	165 25	3,830 85	601,537 66	4,260 99	22,399 89	26,660 88
»	»	»	»	»	»	»	»	»	15,904 40	51 27	204 61	255 88
»	»	»	»	»	»	»	»	»	25,091 72	»	1,389 82	1,389 82
52,717 04	46,395 32	19,781 65	21,668 63	38,339 61	46,319 77	»	29,422 90	»	1,409,129 43	268 65	103,675 30	103,943 95
»	»	»	»	»	»	»	»	»	23,114 65	»	1,642 38	1,642 38
5,684 80	8,301 90	»	»	»	»	»	»	»	759,741 96	959 60	101,173 47	102,133 07
60,578 34	57,404 67	23,284 48	37,508 04	69,119 26	119,976 69	988 38	29,588 15	3,830 85	2,834,519 82	5,540 51	230,485 47	236,025 98
792,301 39	736,437 44	950,589 26	1,097,680 52	2,006,526 44	7,102,614 96	815,629 75	45,533 39	188,835 78	30,476,152 64	87,629 11	746,063 65	833,692 76

à Nieuport).—Les recettes de ces transports, dont le détail par services fait défaut, ne se sont élevées qu'à fr. 14,419-16, pour les voyageurs, et à fr. 163-57 pour les bagages.

N° XXVIII. — *Détail, par stations (au départ), du mouve*

(Services

Année

DÉSIGNATION DES STATIONS.		BILLETS SIMPLES.		
		PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS. — express et ordinaires.
		express.	ordinaires.	
Premier groupe.	Alost	6,548	78,305	5,322
	Anvers (Est)	107,595	153,575	40,122
	— (Sud)	1	23,088	600
	Assche	»	5,537	63
	Audegem	11	8,616	154
	Baesrode	96	9,663	223
	Berchem (Anvers)	»	11,980	4,027
	— (Sainte-Agathe)	6	16,015	152
	Bodeghem-Saint-Martin	3	4,865	76
	Boom	»	33,835	1,962
	Boortmeerbeek	»	8,561	241
	Bruxelles (Chaussée de Louvain)	160	4,650	117
	— (Josaphat)	1	2,145	11
	— (Nord)	236,767	558,817	75,951
	— (rue de la Loi)	522	4,843	99
	— (rue des Palais)	»	12,422	60
	— (rue Rogier)	426	10,915	294
	Buggenhout	128	11,008	486
	Capelle-au-Bois	282	12,889	347
	Contich	74	19,597	6,852
	— (Ouest)	»	10,597	160
	Corbeek-Loo	1	8,047	100
	Cortenbergh	17	20,691	515
	Cumptich	»	4,145	108
	Denderleeuw	138	26,640	528
	Dieghem	1	10,976	127
	Dilbeek	3	7,348	87
	A reporter. . . .	353,080	1,079,770	138,784

ment des voyageurs et des bagages.

réunis.)

1879.

VOYAGEURS.				BAGAGES		Observations.
BILLETS D'ALLER ET RETOUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	TAXÉS au MINIMUM. — Expéditions.	TAXÉS au POIDS. — Quintaux.	
PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS. — express et ordinaires.				
express.	ordinaires.					
9,993	80,830	16,777	497,775	1,480	670	
104,423	78,804	17,593	502,112	4,853	7,201	
	6,049	»	29,738	75	19	
»	5,790	278	11,668	37	6	
57	8,407	1,042	18,287	17	9	
195	6,763	242	17,182	25	19	
1	10,278	1,048	27,334	79	44	
3	5,571	150	21,897	38	2	
10	7,981	1,218	14,153	21	3	
»	32,639	4,890	73,326	540	400	
»	16,300	3,247	28,349	91	4	
363	2,824	»	8,114	11	10	
»	583	»	2,740	»	1	
170,638	360,305	58,317	1,460,795	12,797	16,919	
840	2,023	210	8,507	59	37	
»	6,044	107	18,603	45	9	
913	5,970	51	18,569	159	53	
229	17,776	1,456	31,083	57	25	
84	21,187	9,451	44,740	68	18	
	35,751	5,729	68,003	90	18	
»	26,039	12,119	48,915	83	15	
»	11,539	864	20,551	16	14	
2	35,220	10,218	66,663	138	39	
»	3,896	132	8,281	6	1	
580	50,781	23,549	102,516	54	17	
11	9,343	10,181	30,639	36	1	
4	8,349	400	16,191	19	4	
88,546	857,312	179,269	2,896,731	20,894	25,535	

DÉSIGNATION DES STATIONS.		BILLETS SIMPLES.		
		PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS.
		express.	ordinaires.	express et ordinaires.
	Report.	353,080	1,079,770	138,784
	Duffel.	»	14,103	423
	Eppeghem.	4	8,690	133
	Erembodegem	1	7,051	129
	Esschene-Lombeek	22	8,843	179
	Grembergen.	»	10,487	219
	Gysegem	33	7,780	160
	Haecht	»	8,158	111
	Haeren	4	15,840	164
	Hémixem	2	9,248	1,181
	Hérent	»	8,273	119
	Hoboken	1	10,205	169
	Hombeek	94	6,703	95
	Jette-Saint-Pierre	129	34,056	352
	Laeken	336	24,831	325
	Lebbeke	5	5,331	34
Premier groupe (*suite*) . .	Lede	1	12,791	220
	Lierre	»	33,172	8,113
	Lokeren (station et Waes).	12	39,055	1,042
	Londerzeel	164	11,568	347
	Looz	21	1,649	90
	Louvain (station)	23,869	133,676	23,825
	Malderen	216	7,173	205
	Malines.	39,716	115,579	32,757
	Merchtem.	26	5,256	58
	Moorsel.	»	1,944	12
	Niel	»	5,835	101
	Opwyck	2	5,227	73
	Ordange.	1	1,649	13
	Pirange.	8	995	20
	Quatrecht.	1	6,852	126
	Reeth.	»	7,987	121
	Saventhem	58	15,829	366
	A reporter.	117,812	1,668,906	213,369

VOYAGEURS.				BAGAGES		Observations.
BILLETS D'ALLER ET RETOUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	TAXÉS au MINIMUM. — Expéditions	TAXÉS au POIDS. — Quintaux.	
PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS. — express et ordinaires.				
express.	ordinaires.					
283,516	857,312	179,269	2,896,731	20,894	25,855	
1	22,409	26,166	63,102	107	38	
»	22,221	15,205	46,253	29	10	
12	5,803	5,574	18,570	44	10	
11	12,280	19,054	40,389	31	11	
»	8,939	»	19,645	35	6	
35	12,235	496	20,739	71	31	
»	21,801	2,902	33,272	31	8	
»	36,698	8,823	61,529	72	12	
»	10,537	2,559	26,527	32	15	
3	4,249	1,386	14,030	28	16	
»	6,245	120	16,740	14	3	
117	2,935	1,125	11,089	17	6	
125	29,397	1,858	65,917	124	29	
492	10,083	1,066	37,133	156	43	
4	3,171	1,010	9,555	13	3	
»	18,902	2,465	34,379	75	13	
9	29,063	2,324	72,981	575	442	
25	20,071	806	61,011	498	1,806	
373	13,780	586	26,818	58	30	
1	4,668	»	9,429	49	32	
12,442	104,618	20,009	318,439	2,140	2,387	
239	7,737	1,546	17,146	70	41	
55,737	102,504	27,965	374,258	3,302	2,077	
3	6,874	899	13,116	73	4	
»	1,443	»	3,399	3	1	
»	4,729	582	11,247	21	4	
»	4,369	446	9,817	25	5	
»	971	»	2,637	6	14	
»	516	»	1,539	4	1	
4	16,164	339	23,489	19	11	
»	10,643	358	19,142	21	2	
29	30,148	19,968	66,398	135	29	
358,178	1,443,535	344,606	4,446,406	28,772	32,695	

DÉSIGNATION DES STATIONS.		BILLETS SIMPLES.		
		PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS.
		express.	ordinaires.	express et ordinaires.
	Report.	417,812	1,668,906	213,369
Premier groupe (*suite*). .	Schaerbeek	4,303	38,161	1,442
	Schellebelle	3	6,835	193
	Schoonaerde.	1	8,621	156
	Termonde.	1,713	55,743	11,590
	Ternath.	2	20,604	658
	Tongres.	»	6,690	148
	Velthem.	7	5,582	148
	Vertryck	»	14,867	342
	Vieux-Dieu	»	38,455	2,252
	Vilvorde.	7,047	38,883	6,777
	Wavre-Sainte-Catherine	2	8,092	204
	Weerde.	»	6,384	86
	Wespelaer	»	10,326	234
	Wetteren	54	27,132	929
	Wichelen	2	6,432	100
	Wilryck.	»	11,910	393
	Wygmael	1	7,628	175
	Zele	15	23,134	605
	Totaux du premier groupe.	430,967	2,004,385	239,471
Deuxième groupe. . . .	Angleur.	»	2,654	25
	Ans.	3,164	27,031	710
	Avennes.	»	6,499	142
	Avernas-Bertrée.	»	3,131	55
	Avins-en-Condroz.	»	4,347	66
	Baelen s/ Nèthe	»	4,103	84
	Barse.	»	14,002	115
	Battice	»	14,372	264
	Beyne.	»	11,068	166
	Bierset-Awans.	»	24,433	422
	Bleyberg	2,202	11,402	834
	Bourg-Léopold.	11	10,719	28,094
	A reporter. . . .	5,377	133,761	30,977

VOYAGEURS.				BAGAGES		Observations.
BILLETS D'ALLER ET RETOUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	TAXÉS au MINIMUM. — Expéditions.	TAXÉS au POIDS. — Quintaux.	
PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS. — express et ordinaires.				
express.	ordinaires.					
358,178	1,443,535	344,606	4,446,406	28,772	32,695	
3,705	18,200	1,794	67,310	104	43	
»	9,962	367	17,360	21	6	
2	9,583	448	18,811	18	7	
1,335	41,896	6,037	118,314	328	106	
2	32,689	5,749	59,701	138	16	
»	2,336	3	9,177	106	101	
3	5,471	1,016	12,197	10	2	
»	32,634	1,752	49,595	55	17	
2	56,868	14,250	111,827	147	42	
11,975	83,095	53,741	200,488	172	145	
1	12,449	1,650	22,398	50	13	
»	16,189	10,017	32,676	15	9	
»	20,016	4,425	35,001	114	75	
88	48,765	2,537	79,505	297	137	
5	8,682	849	16,070	28	10	
»	6,339	970	19,612	21	11	
1	11,085	2,657	21,547	39	4	
7	25,052	168	49,281	168	34	
375,304	1,883,846	153,306	5,387,279	31,203	33,803	
»	877	»	3,556	5	»	
1,293	17,223	14,790	64,211	131	51	
»	8,019	210	14,870	59	30	
»	2,337	30	5,553	17	6	
»	5,832	31	10,276	29	16	
»	2,684	395	7,266	6	5	
»	15,745	624	30,186	52	21	
1	8,037	6	22,680	92	50	
2	4,324	328	15,888	33	6	
»	35,197	3,774	64,126	72	13	
6,903	5,732	168	27,241	114	56	
10	6,011	133	15,008	120	111	
8,209	112,348	20,189	311,161	730	395	

DÉSIGNATION DES STATIONS.		BILLETS SIMPLES.		
		PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS.
		express.	ordinaires.	express et ordinaires.
	Report.	5,377	133,761	30,977
Deuxième groupe (*suite*).	Bovigny.	»	4,844	103
	Braives-Latinne	1	8,303	181
	Chaineux	»	3,975	87
	Chaudfontaine.	1	17,185	319
	Chênée	5	90,934	1,190
	Clavier-Terwagne	18	8,872	181
	Cognelée	3	6,030	83
	Deurne-lez-Diest.	»	2,460	26
	Diest.	2	25,136	9,780
	Dison.	»	17,889	252
	Dolhain	6,166	30,392	1,760
	Eghezée.	36	12,543	222
	Emptinne	»	4,667	65
	Ensival	»	22,712	375
	Esemael.	1	8,767	198
	Fallais	»	8,691	172
	Fexhe-le-haut-Clocher	»	32,055	446
	Fléron	1	20,241	285
	Francorchamps	836	11,465	204
	Fumal	»	7,660	96
	Geet-Betz	17	6,182	145
	Gembloux.	1	49,874	838
	Gingelom	54	10,991	218
	Gouvy	35	9,313	228
	Grand-Halleux.	2	7,672	112
	Haelen	24	7,047	187
	Hamois-en-Condroz	3	7,131	74
	Hannut	»	19,935	531
	Haut-Pré	4,699	77,540	5,545
	Havelange.	»	14,126	262
	Henri-Chapelle.	1,304	7,179	209
	Heppen.	1	4,694	144
	A reporter.	18,584	700,236	55,495

VOYAGEURS.				BAGAGES		Observations.
BILLETS D'ALLER ET RETOUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	TAXÉS au MINIMUM. — Expéditions.	TAXÉS au POIDS. — Quintaux.	
PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS. — express et ordinaires.				
express.	ordinaires.					
8,209	112,348	20,489	311,161	730	395	
»	3,012	»	7,959	26	6	
»	12,217	»	20,702	64	30	
»	1,921	215	6,198	7	»	
3	15,119	1,037	33,664	192	78	
43	79,142	6,116	177,430	602	138	
»	9,900	144	19,115	80	57	
»	6,585	743	13,444	21	8	
1	2,988	»	5,475	11	»	
3	9,187	311	14,419	193	166	
»	7,145	12	25,298	101	38	
5,081	33,025	7,104	83,531	370	111	
3	12,390	918	26,112	155	15	
»	3,072	»	7,801	18	13	
»	20,699	1,273	15,059	182	61	
»	10,829	828	20,623	39	10	
»	7,617	57	16,537	57	17	
»	30,200	1,626	61,327	106	15	
»	12,115	32	32,971	117	30	
57	1,396	52	17,010	219	133	
»	7,505	35	15,296	33	11	
9	6,211	»	12,561	58	20	
1	31,652	3,170	88,539	709	108	
1	8,167	1,652	21,086	97	17	
»	1,131	16	11,026	126	230	
»	5,261	718	13,765	17	20	
2	6,505	»	13,765	51	23	
»	6,807	78	11,093	66	25	
»	13,125	111	31,002	210	180	
871	21,375	3,202	116,205	165	159	
»	11,151	166	26,005	131	115	
1,823	5,956	»	16,168	78	21	
»	3,698	21	8,561	31	12	
16,119	532,151	50,129	1,373,217	5,131	2,652	

DÉSIGNATION DES STATIONS.		BILLETS SIMPLES.		
		PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS, — express et ordinaires.
		express.	ordinaires.	
	Report	18,584	700,236	55,495
Deuxième groupe (*suite*).	Herbesthal	3,564	28,713	2,781
	Herve	31	30,621	446
	Hockay	»	3,401	2
	Hougaerde.	237	10,572	173
	Huccorgne.	»	11,974	129
	Huppaye	6	4,851	91
	Huy-Tilleul	1	32,212	501
	Jauche	»	11,563	272
	Jodoigne	392	27,491	1,004
	Juslenville	162	7,223	77
	Landen.	1	42,763	1,463
	La Reid.	224	6,722	92
	Léau	18	10,774	198
	Le Trooz-Aval.	1	27,894	444
	Leuze-Longchamps	2	14,850	370
	Liége-Guillemins.	50,235	266,416	27,078
	— (Longdoz)	14	78,013	1,029
	— (Palais)	558	83,108	1,570
	— (Vivegnis)	30	8,921	275
	Lincent.	»	8,254	123
	Lumay	»	3,927	52
	Micheroux.	3	17,760	213
	Modave.	»	11,082	139
	Moha.	»	12,061	177
	Moll	»	6,669	3,335
	Montzen-Moresnet.	2,044	10,470	249
	Neerlinter.	17	8,951	158
	Neerwinden	»	4,144	90
	Nessonvaux	»	27,103	432
	Oostham-Quaedmechelen	»	4,314	57
	Orp-le-Grand.	»	7,760	155
	Pepinster.	12,059	69,050	4,044
	A reporter.	88,213	1,599,926	102,764

VOYAGEURS.				BAGAGES		Observations.
BILLETS D'ALLER ET RETOUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	TAXÉS au MINIMUM. — Expéditions.	TAXÉS au POIDS. — Quintaux.	
PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS. — express et ordinaires.				
express.	ordinaires.					
16,119	532,654	50,129	1,373,217	5,431	2,652	
2,148	41,020	3,028	51,254	561	329	
1	24,338	1,341	56,798	449	237	
»	3,877	»	7,300	30	9	
3	10,171	430	21,586	129	44	
»	17,014	1,380	30,497	47	15	
»	5,960	1,603	12,510	16	4	
»	9,734	1,052	13,500	357	119	
»	7,034	44	18,913	107	73	
1	21,456	169	50,516	513	519	
336	5,902	5,802	19,502	14	5	
2	19,200	1,053	65,082	378	224	
255	5,461	862	13,616	80	7	
4	10,100	860	21,984	94	39	
1	38,702	3,238	70,280	288	67	
»	26,735	853	42,810	93	37	
14,927	101,108	9,082	171,876	6,872	5,547	
»	40,829	6,624	126,539	1,046	1,117	
178	26,821	3,100	115,635	1,500	920	
16	2,687	2,804	14,733	95	51	
»	8,775	190	17,342	73	40	
»	3,545	58	7,582	15	10	
1	14,236	215	32,458	58	19	
»	15,220	972	27,113	159	75	
»	8,530	138	21,206	28	6	
»	3,118	918	14,070	67	10	
3,103	1,383	526	21,075	105	12	
1	11,101	»	20,531	18	9	
»	8,183	»	12,117	27	5	
1	32,561	1,851	61,951	195	19	
»	6,685	635	11,691	26	9	
»	1,719	217	12,881	28	12	
7,679	66,212	11,197	173,271	777	375	
45,076	1,111,127	117,633	3,065,039	19,706	13,006	

DÉSIGNATION DES STATIONS.		BILLETS SIMPLES.		
		PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS.
		express	ordinaires.	express et ordinaires.
	Report.	88,213	1,599,926	102,764
Deuxième groupe (*suite*).	Perwez.	»	21,902	448
	Ramillies	»	17,069	272
	Remicourt.	»	28,520	350
	Rosoux-Goyer.	»	8,144	153
	Saint-Trond	72	24,564	1,480
	Spa.	8,834	40,854	2,907
	Statte.	»	45,303	1,305
	Stavelot.	89	17,602	293
	Taviers	49	9,287	179
	Tessenderloo.	»	6,341	181
	Theux	608	19,547	283
	Thorembais-Saint-Trond	»	7,331	101
	Tirlemont.	10,080	96,868	9,532
	Trois-Ponts.	»	9,936	139
	Vaux-sous-Chèvremont.	9	16,947	271
	Vedrin	»	9,805	137
	Verviers.	45,164	154,044	15,405
	Vielsalm	74	15,398	327
	Waremme.	»	39,529	885
	Welkenraedt.	2,592	9,649	352
	Totaux du deuxième groupe. . . .	155,781	2,198,563	137,824
Troisième groupe. . . .	Aeltre	6	13,946	602
	Anseghem.	19	16,184	378
	Anvaing.	1	12,529	273
	Audenarde	188	19,881	3.537
	Assenede	18	10,010	445
	Baeleghem	4	7,191	129
	Bassevelde	3	7,115	129
	Bellem	16	6,655	207
	Bloemendael.	2	16,363	574
	Bouchaute.	19	6,756	102
	A reporter.	276	146,630	6,136

VOYAGEURS.				BAGAGES		Observations.
BILLETS D'ALLER ET RETOUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	TAXÉS au MINIMUM. — Expéditions	TAXÉS au POIDS. — Quintaux.	
PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS. — express et ordinaires.				
express.	ordinaires.					
45,076	1,111,427	117,633	3,065,039	19,706	13,006	
4	14,295	221	36,870	214	127	
»	17,279	80	34,700	78	29	
»	19,430	2,819	51,119	84	17	
»	6,936	715	15,948	73	21	
32	7,898	445	34,491	305	369	
2,337	29,733	2,664	87,386	1,707	2,345	
»	9,749	84	56,441	338	60	
7	8,101	201	26,296	317	256	
1	9,699	»	19,215	135	101	
»	8,981	288	15,791	51	38	
858	20,726	11,381	53,103	274	99	
»	6,045	»	13,177	29	7	
2,200	56,959	13,110	189,079	1,087	1,081	
»	6,689	651	17,115	38	32	
1	15,253	1,173	33,951	319	8	
»	11,876	89	21,907	17	1	
37,835	125,187	17,286	391,918	1,315	3,007	
1	6,790	215	22,805	198	231	
»	27,315	1,897	69,656	519	251	
1,363	8,157	336	22,119	121	25	
89,715	1,531,558	171,918	1,285,359	29,988	21,120	
11	18,512	11	33,181	79	19	
1	17,353	55	33,993	98	39	
»	18,353	101	31,560	98	18	
87	33,191	1,031	88,218	629	186	
10	8,177	186	18,516	25	5	
3	11,201	81	18,615	11	3	
11	6,195	98	13,851	35	3	
9	12,829	13	19,759	32	18	
3	32,089	608	19,639	38	39	
7	1,861	16	11,791	11	11	
151	163,367	2,596	319,156	1,139	701	

DÉSIGNATION DES STATIONS.		BILLETS SIMPLES.		
		PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS.
		express.	ordinaires.	express et ordinaires.
	Report	276	146,630	6,136
Troisième groupe (*suite*).	Boucle-Saint-Denis-Nederswalm	9	8,848	215
	Bruges	21,430	100,504	14,245
	Burst.	8	8,736	192
	Caprycke	53	9,007	129
	Deerlyk.	1	7,580	99
	Desselghem	»	9,039	140
	Deurle	21	6,446	78
	Deynze.	1,255	27,551	1,743
	Eecke-Nazareth	2	7,284	127
	Eecloo	»	10,670	93
	Eename.	1	5,043	116
	Erpe-Meire	2	7,555	92
	Etwetegem	3	4,565	78
	Etichove	»	5,010	112
	Eyne	1	7,308	113
	Exaerde.	»	9,066	94
	Frasnes-lez-Buissenal	72	18,006	365
	Gand (station)	65,030	316.966	37,389
	— (Champ des Manœuvres)	59	2,853	77
	— (Muid)	15	2,097	32
	— (Rabot).	55	4,274	57
	Gavre-Asper.	3	11;031	236
	Gendbrugge.	31	4,807	69
	Grand-Metz	24	6,060	76
	Haeltert.	21	6,884	174
	Harlebeke.	2	24,571	322
	Hansbeke	1	5,655	99
	Herzele.	17	9,594	382
	Jabbeke.	7	9,647	170
	Landegem.	28	15,219	418
	Landscauter	1	5,030	67
	La Pinte	»	4.600	69
	A reporter	38,411	828,103	63,804

VOYAGEURS.				BAGAGES		Observations.
BILLETS D'ALLER ET RETOUR.			TOTAL GÉNÉRAL	TAXÉS au MINIMUM. — Expéditions	TAXÉS au POIDS. — Quintaux.	
PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS. — express et ordinaires.				
express.	ordinaires.					
151	163,367	2,596	319,156	1,139	701	
7	21,299	692	31,070	219	44	
13,084	80,897	14,194	241,354	1,658	2,257	
8	11,329	289	20,562	22	9	
9	4,954	93	14,225	11	13	
»	16,907	»	21,587	23	9	
4	14,196	»	23,379	25	10	
8	16,198	1,042	23,763	48	29	
563	34,743	3,744	69,569	205	113	
1	10,049	228	17,691	30	8	
»	3,497	300	11,260	»	»	
12	3,167	31	8,370	17	7	
»	8,683	»	16,332	2	2	
7	6,659	»	11,312	15	10	
»	6,759	»	11,881	9	9	
7	6,921	26	14,409	39	7	
»	7,708	650	17,518	27	7	
14	17,202	723	36,382	228	98	
11,409	163,374	16,553	610,724	5,317	5,664	
58	469	»	3,516	3	7	
3	427	»	2,574	»	»	
31	773	657	5,844	1	4	
4	17,324	479	28,777	68	40	
108	723	»	5,738	8	3	
»	5,873	142	12,175	28	4	
50	6,595	11,307	25,031	11	6	
1	17,935	338	43,169	89	28	
1	14,517	337	20,610	29	»	
1	12,340	84	22,418	40	23	
23	20,829	554	31,230	20	5	
8	22,788	1,585	40,046	66	41	
2	18,112	512	23,724	90	2	
4	8,551	657	13,884	22	2	
55,578	744,868	54,513	1,835,277	9,542	9,129	

DÉSIGNATION DES STATIONS.		BILLETS SIMPLES.		
		PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS.
		express.	ordinaires.	express et ordinaires.
	Report.	88,411	828,103	63,804
	Lembeke	»	3,790	33
	Leupeghem	»	9,069	172
	Lierde-Sainte-Marie	11	13,472	318
	Machelen	3	5,563	92
	Meirelbeke	152	10,998	258
	Melle	25	22,672	523
	Moerbeke	2	22,665	338
	Moortzeele.	20	5,027	109
	Olsene	3	11,635	317
	Oostcamp	2	10,097	211
	Ostende.	24,821	50,650	8,392
	— (Quai).	2,188	130	100
	Peteghem	1	6,913	128
Troisième groupe (*suite*).	Plasschendaele.	2	11,817	231
	Renaix	181	43,337	1,176
	Rooborst	»	6,063	138
	Saint-Denis-Westrem	23	8,901	113
	Saint-Gilles (Waes).	»	9,088	108
	Scheldewindeke	21	9,465	234
	Selzaete.	»	11,275	187
	Sottegem	1,513	40,488	1,087
	Stekene-Kemseke	»	16,258	216
	Synghem	»	11,181	216
	Tronchiennes	36	14,405	206
	Vichte	»	6,932	182
	Wachtebeke.	7	12,124	251
	Waereghem	21	34,397	740
	Totaux du troisième groupe. . . .	117,443	1,236,215	79,880
	Acren.	8	7,200	163
Quatrième groupe . . .	Amougies	1	7,489	153
	Antoing.	30	34,867	490
	A reporter.	39	49,556	806

VOYAGEURS.				BAGAGES		Observations.
BILLETS D'ALLER ET RETOUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	TAXÉS au MINIMUM. — Expéditions	TAXÉS au POIDS. — Quintaux.	
PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS. — express et ordinaires.				
express.	ordinaires.					
55,578	744,868	54,513	1,835,277	9,542	9,129	
»	2,345	3	6,171	12	5	
2	9,611	438	19,292	31	13	
20	25,040	645	39,206	75	49	
10	6,480	»	12,148	19	2	
11	10,385	404	22,238	40	30	
17	52,416	2,863	78,516	109	64	
»	12,611	543	36,139	161	44	
14	8,253	120	13,513	154	2	
1	15,222	»	27,178	56	21	
1	16,036	1,410	27,757	43	41	
7,967	42,251	1,531	135,612	978	3,697	
52	»	»	2,170	75	535	
2	6,636	5	13,685	27	14	
8	19,858	1,933	33,819	26	15	
192	40,637	3,527	89,050	1,126	449	
»	7,729	245	14,175	40	9	
8	21,081	2,160	32,586	64	13	
»	2,888	350	12,134	33	8	
10	23,591	899	34,250	138	16	
»	5,125	8	16,895	94	22	
1,118	12,519	1,081	87,809	117	204	
»	7,293	17	23,814	28	14	
3	20,812	109	32,621	38	13	
7	7,388	290	22,332	15	14	
6	19,595	»	26,715	77	7	
8	9,041	96	21,527	85	18	
11	23,674	819	59,692	176	54	
65,106	1,203,685	74,642	2,776,971	13,679	14,505	
4	10,731	156	18,562	72	22	
8	11,883	»	19,534	36	10	
16	53,151	1,577	90,131	103	220	
28	75,765	2,033	128,227	511	252	

DÉSIGNATION DES STATIONS.		BILLETS SIMPLES.		
		PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS.
		express.	ordinaires.	express et ordinaires.
	Report.	39	49,556	806
Quatrième groupe (*suite*).	Ath.	2,982	92,529	5,004
	Avelghem	»	14,477	258
	Bary-Maulde	1	14,731	174
	Basècles (Carrières)	»	6,666	112
	— (Station)	22	7,843	154
	Bassilly.	40	7,684	221
	Belœil	42	15,337	296
	Bernissart.	»	4,988	76
	Blandain	1,399	19,621	579
	Blaton	»	32,859	493
	Boussu-Haine	»	253	2
	Brages-Bellinghen	»	4,473	103
	Brugelette.	63	17,159	204
	Callenelle.	7	22,466	402
	Courtrai	10,882	167,953	9,957
	Enghien.	2,976	37,155	2,370
	Gammerages.	»	6,394	143
	Ghislenghien	8	8,638	180
	Grammont	1,994	57,176	2,004
	Grandglise	4	4,575	132
	Harchies	»	9,287	144
	Haviunes	14	15,619	119
	Hérinnes	»	9,309	131
	Idegem	30	5,995	115
	Isières-Lanquesaint	8	6,088	67
	La Deuze	1	14,930	154
	La Hamaide.	»	286	»
	Lauwe	11	16,393	294
	Lens	»	16,871	124
	Lessines.	25	29,872	944
	Leuze.	2,028	64,953	838
	Ligne.	24	21,156	175
	A reporter.	22,600	800,342	26,772

VOYAGEURS.				BAGAGES		Observations
BILLETS D'ALLER ET RETOUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	TAXÉS au MINIMUM. — Expéditions.	TAXÉS au POIDS. — Quintaux.	
PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS. — express et ordinaires.				
express.	ordinaires.					
28	76,765	2,033	128,227	511	252	
1,754	48,464	6,746	157,479	1,746	832	
»	14,708	»	29,443	124	131	
»	3,889	20	18,815	86	14	
»	8,605	1,240	16,623	41	13	
24	7,436	594	16,073	52	32	
16	9,325	430	17,716	89	33	
5	15,148	1,355	32,183	153	111	
»	1,776	12	6,852	22	10	
481	12,422	2,131	36,633	378	353	
»	31,120	7,159	71,631	251	86	
»	93	»	348	»	»	
1	7,113	900	12,590	33	12	
22	19,593	»	37,041	220	101	
3	23,843	1,502	48,223	171	72	
1,823	74,041	1,510	272,166	1,668	1,235	
1,830	33,138	7,914	85,683	1,003	439	
»	7,381	108	14,026	19	7	
1	10,111	130	19,721	112	29	
1,090	57,567	10,755	130,586	712	130	
1	1,227	816	9,755	73	15	
»	8,881	1,245	19,560	91	100	
3	13,938	»	29,693	56	23	
1	12,882	117	22,710	59	11	
12	11,692	881	18,728	28	7	
8	6,927	212	13,310	16	1	
15	22,153	971	35,227	13	11	
»	383	»	669	3	»	
11	22,126	»	38,832	18	2	
»	12,313	»	29,308	191	61	
31	17,097	1,186	79,155	188	276	
1,551	36,076	1,351	106,803	1,261	615	
6	10,916	»	32,307	105	86	
11,720	671,785	51,957	1,588,176	9,856	5,109	

DÉSIGNATION DES STATIONS.		BILLETS SIMPLES.		
		PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS. — express et ordinaires.
		express.	ordinaires.	
	Report.	22,600	800,342	26,772
Quatrième groupe (*suite*).	Maffles	»	7,816	44
	Marcq	»	1,634	42
	Mévergnies-Attre.	1	11,267	105
	Moen-Heestert.	5	11,848	186
	Mouscron.	4,846	80,130	4,807
	Néchin	824	31,893	577
	Ninove	167	27,270	806
	Okegem.	18	4,774	144
	Ollignies	»	»	»
	Ormeignies	8	5,134	48
	Orroir	»	11,843	276
	Papignies.	»	3,981	65
	Péruwelz.	64	66,873	1,479
	Rebaix	»	5,714	106
	Rebecq-Rognon	»	13,044	196
	Saintes	13	8,118	205
	Santbergen	12	6,789	184
	Schendelbeke	»	2,907	80
	Silly-Hellebecq	11	5,297	140
	Stambruges.	»	10,894	139
	Sweveghem.	7	16,223	159
	Templeuve	33	13,476	183
	Tournay	10,092	234,571	12,403
	Vaulx.	»	4,895	69
	Viane-Moerbeke	»	7,381	110
	Ville-Pommerœul	1	14,873	296
	Totaux du quatrième groupe. . . .	38,732	1,408,984	49,691
Cinquième groupe. . . .	Baudour.	1	3,935	42
	Boussu	11	22,100	502
	Chièvres	»	1,648	8
	Cuesmes (État).	3	11,905	230
	A reporter.	48	39,588	782

VOYAGEURS.				BAGAGES		Observations.
BILLETS D'ALLER ET RETOUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	TAXÉS au MINIMUM. — Expéditions	TAXÉS au POIDS. — Quintaux	
PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS. — express et ordinaires				
express.	ordinaires.					
11,720	671,785	54,957	1,588,176	9,856	5,409	
1	2,568	»	10,429	28	14	
»	1,519	135	3,327	8	2	
6	7,856	»	19,235	86	64	
7	21,155	426	33,627	72	10	
846	72,051	2,612	165,292	1,387	916	
49	31,962	527	65,832	189	80	
124	32,203	1,536	62,106	406	274	
2	4,810	8,406	18,154	27	6	
»	»	»	»	»	»	
7	6,382	331	11,910	20	23	
»	11,001	207	23,327	76	35	
4	5,827	1,075	10,962	19	3	
10	36,585	5,159	110,170	1,167	562	
1	8,533	1,733	16,087	44	11	
»	18,511	1,088	32,839	58	20	
21	18,651	1,713	28,721	19	30	
8	11,159	1,925	20,077	22	5	
»	2,643	716	6,316	2	»	
39	10,758	132	16,107	60	36	
»	9,827	755	21,615	68	25	
16	21,869	110	38,381	34	9	
30	18,303	2,563	34,588	18	13	
6,190	81,107	3,063	317,726	3,914	2,886	
»	1,368	389	9,691	19	6	
»	6,371	332	11,191	15	6	
13	18,530	3,585	37,328	866	83	
19,121	1,136,331	93,115	2,716,510	18,570	10,557	
»	5,112	2,112	11,532	21	15	
17	35,317	9,876	67,886	379	116	
»	1,296	18	3,000	9	5	
3	5,739	1,080	18,960	69	15	
50	17,191	13,116	101,378	178	181	

DÉSIGNATION DES STATIONS.		BILLETS SIMPLES.		
		PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS.
		express	ordinaires.	express et ordinaires
	Report.	48	39,588	782
Cinquième groupe (*suite*).	Dour	36	21,574	621
	Elouges.	214	10,075	249
	Estinnes-Haulchin	»	14,065	214
	Flénu (Produits)	9	23,322	279
	Frameries	»	8,877	114
	Ghlin.	7	14,152	176
	Harmignies	19	11,536	157
	Hyon-Ciply	»	8,671	135
	Jemappes	105	41,123	775
	Jurbise	9	24,273	431
	Masnuy-Saint-Pierre	»	4,684	82
	Mons	8,255	272,725	21,023
	Mons-Ville	»	4,380	46
	Neufvilles	28	13,229	296
	Pâturages	7	17,070	537
	Quaregnon	19	26,456	517
	Quiévrain	1,849	17,878	1,089
	Saint-Ghislain.	684	30,932	1,147
	Soignies.	360	13,868	1,116
	Sirault	»	792	8
	Thulin	19	9,201	232
	Tertre-lez-Baudour.	»	507	2
	Vaudignies-Neufmaisons	»	1,302	10
	Warquignies.	2	7,770	70
	Wasmes.	9	20,144	577
	Totaux du cinquième groupe. . . .	11,706	765,194	30,625
Sixième groupe.	Auvelais	39	23,494	291
	Baulers	1	8,417	177
	Bousval	»	9,117	119
	Braine-l'Alleud	1	34,965	438
	Braine-le-Comte	4,060	56,579	2,538
	A reporter.	4,104	135,572	3,563

VOYAGEURS.				BAGAGES		Observations.
BILLETS D'ALLER ET RETOUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	TAXÉS au MINIMUM. — Expéditions.	TAXÉS au POIDS. — Quintaux	
PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS. — express et ordinaires.				
express.	ordinaires.					
50	47,491	13,416	101,378	478	181	
24	32,415	4,404	59,074	263	108	
10	16,055	1,923	28,492	127	41	
»	18,958	3,395	36,632	127	33	
11	31,102	2,952	57,675	66	17	
»	2,798	656	12,445	86	41	
»	14,636	6,929	32,900	62	12	
1	16,296	1,585	29,594	103	30	
»	4,010	205	13.021	40	22	
111	71,232	10,183	123,531	430	140	
1	28,279	17,781	70,774	114	51	
»	6,074	3,466	14,306	17	7	
2,525	150,571	15,945	171,044	5,294	3,246	
»	2,867	390	7,683	13	3	
1	18,029	5,705	37,288	128	94	
7	27,334	6,101	51,056	192	48	
20	55,817	5,162	88,021	236	50	
180	36,040	6,191	93,527	941	634	
101	61,345	9,910	157,389	1,010	181	
103	45,101	9,655	100,503	750	367	
»	887	112	2,129	6	»	
»	23,007	1,121	36,883	105	21	
»	158	»	967	1	»	
»	1,697	»	3,009	15	7	
»	5,235	320	13,397	25	1	
1	36,272	5,216	62,216	221	66	
3,716	757,309	136,390	1,701,967	10,856	5,701	
83	23,791	21,812	72,510	150	53	
»	3,911	1,227	13,763	19	26	
12	8,971	1,971	20,196	91	21	
»	32,301	21,110	91,818	218	80	
1,712	62,991	18,232	116,115	703	2,720	
1,807	132,001	67,385	311,132	1,211	2,903	

DÉSIGNATION DES STATIONS.		BILLETS SIMPLES.		
		PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS. — express et ordinaires.
		express.	ordinaires.	
	Report.	4,101	135,572	3,563
Sixième groupe. (*suite*) .	Bruxelles (Midi)	77,705	448,442	21,247
	— (Ouest).	58	1,666	26
	Buysingen.	»	9,781	166
	Calevoet	1	28,264	317
	Charleroi	36,831	258,430	20,550
	Châtelineau	13,944	127,735	5,974
	Couillet-Montigny	5,956	41,440	1,661
	Court Saint-Étienne	»	11,051	171
	Cureghem.	151	3,289	18
	Écaussines	516	24,137	636
	Familleureux	»	6,485	153
	Farciennes	»	23,150	295
	Feluy-Arquennes.	»	18,722	320
	Flawinne	»	14,825	148
	Fleurus	108	43,862	468
	Floreffe	»	24,436	503
	Forest	»	15,061	183
	Forest-Stalle.	»	14,580	167
	Franière.	»	8,191	128
	Frasnes-lez-Gosselies.	»	11,922	138
	Genappe	2	24,975	525
	Gilly-Sart-Allet	37	30,710	835
	Godarville.	»	6,472	140
	Gosselies-Courcelles	4,569	36,052	1,762
	Gosselies-Ville	40	26,167	611
	Gouy-lez-Piéton.	»	10,091	147
	Hal.	42	79,441	1,374
	Hennuyères	2	13,815	266
	Jemeppe-sur-Sambre.	6	14,913	138
	Jumet-Brûlotte.	7	21,425	511
	Koekelberg	126	3,939	39
	Lambusart	55	4,575	22
	A reporter. . . .	144,254	1,543,586	63,201

VOYAGEURS.				BAGAGES		Observations.
BILLETS D'ALLER ET RETOUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	TAXÉS au MINIMUM. — Expéditions.	TAXÉS au POIDS. — Quintaux.	
PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS. — express et ordinaires.				
express.	ordinaires.					
1,807	132,004	67,385	344,432	1,244	2,903	
28,131	268,097	22,998	866,590	13,247	8,245	
129	907	297	3,083	14	12	
»	18,585	31,233	62,765	98	16	
»	54,228	10,746	93,556	119	63	
12,523	131,316	22,674	482,224	3,968	2,642	
11,397	94,461	21,894	275,402	1,523	710	
3,928	29,561	11,194	93,740	235	74	
»	12,946	2,757	26,925	92	43	
257	1,823	354	5,892	10	10	
517	37,177	5,002	67,985	199	81	
»	7,853	3,870	18,061	54	14	
»	26,564	13,468	63,477	167	53	
5	33,801	2,845	55,663	161	73	
»	20,776	13,792	49,541	37	7	
60	18,318	6,127	69,243	346	227	
»	23,132	7,472	55,543	267	99	
»	20,131	122	35,796	68	8	
1	13,944	965	29,657	46	3	
»	13,549	25,021	46,889	21	15	
»	11,752	1,145	24,957	73	51	
3	24,308	5,799	55,612	314	154	
6	20,978	3,769	56,335	240	64	
»	8,917	11,241	26,740	25	6	
3,686	41,089	17,722	104,880	595	290	
29	27,194	4,922	58,963	116	333	
»	12,012	9,202	31,452	69	38	
16	60,586	31,069	172,528	676	308	
»	24,093	8,699	46,875	70	25	
5	10,719	15,724	41,505	39	8	
3	18,225	1,291	41,462	193	113	
109	2,099	1,790	8,102	34	14	
45	1,991	906	7,594	9	4	
62,657	1,223,136	386,635	3,423,469	24,665	16,706	

DÉSIGNATION DES STATIONS.		BILLETS SIMPLES.		
		PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS.
		express.	ordinaires.	express et ordinaires.
	Report.	144,254	1,543,586	63,201
	Le Campinaire.	»	8,277	173
	Lembecq	1	6,024	106
	Ligny-Sud.	156	6,002	80
	Lillois	»	10,276	151
	Limal.	3	6,102	72
	Loth	»	12,573	192
	Luttre	616	34,664	510
	Manage.	1,865	52,204	1,207
	Marche-lez-Ecaussinnes	»	7,644	113
	Marchiennes.	11,252	97,365	4,863
	Mazy	32	7,389	129
	Moustier	»	23,251	296
	Namur	11,908	239,616	17,306
	Nivelles (Est)	1,059	34,951	1,346
	— (Nord).	3	10,254	710
Sixième groupe (*suite*). .	Obaix-Buzet.	4	12,071	203
	Onoz-Spy.	58	6,698	157
	Ottignies	7	35,146	1,586
	Pont-à-Celles	»	10,355	266
	Quenast.	»	738	3
	Ransart.	»	»	»
	Rèves.	»	1,526	17
	Rebecq-Village.	»	863	3
	Rhode-Saint-Genèse	»	12,309	160
	Roux.	5,500	50,970	1,937
	Ruysbroeck	2	25,221	278
	Seneffe	»	18,955	215
	Sombreffe.	108	17,788	220
	Tamines.	7,077	19,266	1,815
	Tubize	11	21,801	616
	Uccle.	2	12,722	117
	Viesville	6	6,068	90
	A reporter.	183,924	2,115,662	98,698

VOYAGEURS.				BAGAGES		Observations.
BILLETS D'ALLER ET RETOUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	TAXÉS au MINIMUM. — Expéditions.	TAXÉS au POIDS. — Quintaux.	
PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS. — express et ordinaires.				
express.	ordinaires.					
62,657	1,223,136	386,635	3,423,469	24,665	16,706	
»	7,435	4,205	20,090	40	21	
4	6,629	4,688	17,449	53	13	
178	4,182	1,692	12,290	34	7	
»	14,745	1,515	26,717	60	28	
»	8,573	20,738	35,488	29	5	
»	30,711	8,955	52,431	224	15	
578	28,245	50,882	115,495	82	39	
1,440	39,843	20,046	116,602	367	167	
»	9,530	2,045	19,329	58	18	
8,228	83,138	16,289	221,135	1,096	294	
»	5,329	»	12,879	73	13	
»	23,138	31,573	78,258	110	43	
1,143	81,073	7,864	359,410	4,723	3,884	
1,591	32,555	17,483	88,985	563	308	
2	26,660	15,822	83,451	570	357	
1	12,701	27,134	52,114	62	13	
»	4,698	6	11,617	43	22	
13	32,081	9,280	78,113	286	97	
»	15,447	39,556	65,624	63	15	
»	696	78	1,515	»	»	
»	»	»	»	»	»	
1	5,236	684	10,494	23	16	
»	1,330	204	2,400	4	3	
»	32,690	30,964	76,123	58	23	
10,681	69,102	15,596	153,786	375	125	
»	57,829	5,649	88,979	93	16	
»	19,408	5,255	43,833	207	58	
503	17,210	726	36,555	155	49	
2,860	37,705	26,239	124,962	286	97	
2	45,809	17,335	85,577	164	71	
1	8,619	370	21,861	56	12	
6	4,517	10,867	21,544	32	14	
89,886	1,990,000	780,405	5,558,575	34,654	22,549	

DÉSIGNATION DES STATIONS.		BILLETS SIMPLES.		
		PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS.
		express.	ordinaires.	express et ordinaires.
	Report.	183,924	2,415,662	98,698
Sixième groupe (*suite*). .	Vieux-Campinaire	»	2,528	4
	Wagnelée-Saint-Amand.	2	5,672	75
	Waterloo	1	33,561	341
	Wavre	3	38,836	1,498
	Totaux du sixième groupe. . . .	183,930	2,496,259	100,616
Septième groupe	Anderlues.	24	10,772	233
	Bascoup-Chapelle.	39	9,506	223
	Baume	5	33,631	731
	Beaumont.	»	15,174	315
	Berzée	»	15,464	397
	Binche	126	65,698	1,126
	Bois-du-Luc	»	9,751	161
	Bonne-Espérance	»	12,966	487
	Bracquegnies	6	18,430	429
	Buvrinnes-Mont.	1	5,724	81
	Carnières-Nord	35	10,738	250
	Courcelles.	83	9,121	143
	Cronfestu	11	13,858	263
	Erquelinnes.	»	27,044	431
	Fontaine-l'Évêque.	120	33,684	706
	Forchies-la-Marche	8	8,301	127
	Grand-Reng.	»	4,291	90
	Havré-Ville	»	16,266	225
	Houdeng-Gœgnies	83	25,538	480
	La Croyère	»	»	»
	La Louvière.	563	51,710	988
	Mariemont-Saint-Arthur	3	9,260	288
	Merbes-Sainte-Marie	»	5,376	57
	Mignault	7	5,747	31
	Morlanwelz	180	23,881	521
	Naast.	»	6,350	73
	A reporter.	1,294	453,281	8,906

VOYAGEURS.				BAGAGES		Observations.
BILLETS D'ALLER ET RETOUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	TAXÉS au MINIMUM. — Expéditions.	TAXÉS au POIDS. — Quintaux	
PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS. — express et ordinaires.				
express.	ordinaires.					
89,886	1,990,000	780,405	5,558,575	34,654	22,549	
3	845	139	3,519	8	4	
»	6,442	872	13,063	34	8	
»	27,741	25,355	86,969	86	18	
»	30,689	9,283	80,309	584	276	
89,889	2,055,687	816,054	5,742,435	35,366	22,855	
22	8,875	2,213	22,139	85	30	
2	10,251	2,981	23,002	121	25	
3	40,344	4,737	84,451	381	149	
»	5,759	16	21,264	287	101	
»	5,503	»	21,364	298	131	
14	67,446	24,053	158,463	1,540	679	
»	11,001	1,553	22,466	109	18	
»	9,431	1,691	24,575	108	35	
2	28,603	3,367	50,837	277	61	
»	3,855	539	10,200	49	4	
29	17,452	8,283	36,787	80	13	
368	7,734	2,269	19,718	84	45	
2	18,314	2,983	35,431	75	7	
4	9,424	565	37,468	364	259	
52	43,878	10,896	89,336	455	220	
7	8,020	462	16,925	82	7	
»	4,603	12	8,996	67	26	
»	24,757	18,785	60,033	112	46	
5	22,703	5,014	53,823	231	112	
»	»	3,084	3,084	»	»	
191	46,877	7,222	107,551	722	260	
5	13,730	1,795	28,081	133	68	
»	5,475	636	11,544	16	16	
»	6,675	558	13,068	44	23	
87	32,697	12,583	69,949	512	189	
»	6,358	179	12,960	20	4	
793	459,765	116,476	1,040,515	6,252	2,528	

DÉSIGNATION DES STATIONS.		BILLETS SIMPLES.		
		PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS. — express et ordinaires.
		express.	ordinaires.	
	Report.	1,294	453,281	8,906
Septième groupe (*suite*) .	Nimy.	5	13,939	268
	Obourg.	7	16,025	243
	Peissant.	»	6,520	199
	Piéton	28	15,916	260
	Rœulx	12	11,904	205
	Strée.	»	7,595	111
	Thuillies	»	8,875	125
	Trazegnies	186	13,601	233
	Totaux du septième groupe. . . .	1,532	547,659	10,550
Huitième groupe	Angleur (localité).	36	29,105	421
	Arlon.	1,077	64,403	4,297
	Assesse.	»	15,848	360
	Athus.	»	17,216	349
	Autel-Bas.	»	8,088	136
	Aye.	»	5,271	97
	Barvaux.	»	11,720	310
	Bastogne	»	17,351	563
	Bernimont.	»	2,057	28
	Boitsfort	76	38,343	912
	Bomal	»	12,385	324
	Bruxelles (Quartier-Léopold).	7,446	257,794	13,634
	Chastres	»	14,251	344
	Ciney	50	48,835	892
	Comblain-au-Pont	18	21,223	351
	Comblain-la-Tour	9	13,636	169
	Esneux.	29	25,212	513
	Forrières	»	8,711	136
	Fouches.	14	3,174	61
	Florenville	»	4,749	144
	Fosses	230	7,436	133
	Groenendael.	4	21,820	440
	A reporter.	8,989	648,628	24,644

VOYAGEURS.				BAGAGES		Observations.
BILLETS D'ALLER ET RETOUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	TAXÉS au MINIMUM. — Expéditions.	TAXÉS au POIDS. — Quintaux.	
PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS. — express et ordinaires.				
express.	ordinaires.					
793	459,765	116,476	1,040,515	6,252	2,528	
1	11,282	6,043	34,538	118	35	
»	19,406	17,981	53,662	52	22.	
»	6,568	1,176	14,463	45	10	
3	13,631	1,248	31,086	72	16	
2	9,792	20,888	42,803	116	70	
»	7,298	»	15,004	85	4.	
»	5,174	»	11,174	69	»	
924	12,177	3,098	30,222	167	76	
1,723	545,093	166,910	1,273,467	6,976	2,761	
2	16,092	606	46,262	78	38	
137	15,378	852	86,144	1,301	1,374.	
»	15,166	111	31,815	187	116.	
»	9,513	168	27,546	278	113	
»	5,285	615	11,151	101.	37	
»	1,611	855	7,837	36	27	
»	6,071	12	18,113	111	125.	
»	5,008	311	23,233	150	362	
»	1,251	»	3,336	8	1	
59	93,159	22,581	155,130	139	37	
»	6,791	79	19,579	108	55.	
1,397	161,011	12,312	159,597	3,126	1,203.	
»	16,211	929	31,735	107	15	
»	16,621	1,368	67,769	191	193	
»	15,038	201	36,831	171	89	
1	7,621	180	21,916	133	86	
1	23,718	2,960	52,163	198	109	
»	3,766	»	12,613	36	22	
2	2,166	»	5,717	22	11	
»	1,103	»	6,296	78	80	
18	3,223	103	11,113	53	37	
11	71,902	17,307	111,181	127	21	
1,628	501,311	62,513	1,250,716	7,612	7,511	

DÉSIGNATION DES STATIONS.		BILLETS SIMPLES.		
		PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS.
		express.	ordinaires.	express et ordinaires.
	Report.	8,989	648,628	24,614
Huitième groupe (*suite*).	Grupont.	»	14,602	353
	Habay	»	10,094	342
	Halanzy.	»	7,401	161
	Hamoir	13	18,478	343
	Haversin	»	9,523	162
	Izel.	»	1,757	59
	Jemelle.	200	30,661	1,022
	La Hulpe	3	36,273	580
	Lavaux.	»	3,468	77
	Libramont.	6	13,067	993
	Longlier.	89	18,282	783
	Marbehan.	»	17,395	854
	Marche	2	27,670	629
	Marloie.	»	16,065	443
	Melreux	1	17,653	514
	Meix-Devant-Virton.	»	4,878	64
	Messancy	»	9,817	188
	Mettet	»	3,270	85
	Mont-Saint-Guibert.	»	13,949	296
	Morhet	»	3,512	104
	Naninnes.	»	12,320	158
	Natoye	»	9,484	152
	Poix	27	19,059	1,001
	Pouleur	13	14,870	171
	Rhisnes.	»	10,198	182
	Rixensart.	4	16,258	190
	Saint-Denis-Bovesse	»	13,929	333
	Saint-Gérard	»	2,198	27
	Sibret.	»	4,718	77
	Signeulx	3	7,961	124
	Sterpenich	128	3,542	520
	Tiff	25	20,428	324
	A reporter.	9,503	1,055,075	35,922

VOYAGEURS.				BAGAGES		Observations.
BILLETS D'ALLER ET RETOUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	TAXÉS au MINIMUM. — Expéditions.	TAXÉS au POIDS. — Quintaux.	
PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS. — express et ordinaires.				
express.	ordinaires.					
4,628	501,344	62,513	1,250,716	7,642	7,514	
»	3,258	1,008	16,224	131	164	
»	8,210	996	19,639	125	130	
»	3,596	270	11,428	49	18	
2	10,561	2,490	31,887	184	179	
»	8,638	111	18,434	100	48	
»	1,137	13	2,966	14	15	
7	9,833	169	11,892	262	378	
»	28,834	30,979	96,669	236	140	
»	1,604	»	5,149	20	15	
»	3,569	1	17,636	96	222	
»	1,838	81	24,073	267	117	
»	7,958	»	26,207	179	295	
»	12,750	5,730	16,781	381	119	
»	5,317	1,304	23,129	94	118	
»	13,144	240	31,549	191	221	
»	3,018	150	8,140	53	172	
»	9.972	1,201	21,178	108	41	
»	2,886	»	6,241	30	26	
»	14,676	2,053	30,954	148	85	
»	1,034	»	7,650	7	31	
»	10,134	933	23,545	65	26	
»	8,564	1,932	19,832	67	29	
3	3,336	30	23,456	195	120	
5	12,519	1,371	25,919	75	38	
»	19,687	2,353	32,120	93	67	
5	9,885	30,996	57,338	30	22	
»	23,596	1,602	39,160	123	58	
»	1,664	»	3,889	19	11	
»	5,802	»	10,597	26	16	
»	1,861	31	12,986	51	19	
15	1,979	318	6,502	20	55	
»	19,156	1,828	11,761	113	37	
1,665	780,393	153,716	2,039,271	11,221	11,173	

DÉSIGNATION DES STATIONS.		BILLETS SIMPLES.		
		PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS.
		express	ordinaires.	express et ordinaires.
	Report.	9,503	1,035,075	35,922
Huitième groupe (*suite*) .	Virton-Saint-Mard	2	9,460	120
	Watermael Berg	12	15,232	294
	Wideumont-Bercheux.	»	2,919	59
	Totaux du huitième groupe. . . .	9,517	1,082,706	36,395
Neuvième groupe. . . .	Blankenberghe.	10,628	31,074	2,473
	Bruges (Bassin).	266	15,827	484
	Cortemarck	»	10,579	159
	Dixmude	103	37,847	522
	Esschen.	»	13,767	215
	Furnes	»	20,066	539
	Handzaeme	»	7,683	86
	Heyst-sur-Mer.	2,041	13,008	580
	Ingelmunster	»	3,202	36
	Lichterveide.	»	10,152	195
	Lisseweghe	260	4,204	96
	Nieuport	153	12,453	178
	Oostkerke.	»	10,829	161
	Oostroosebeke	»	6,566	132
	Pervyse.	»	3,800	41
	Zarren	»	427	2
	Totaux du neuvième groupe. . . .	13,451	201,484	5,899

VOYAGEURS.				BAGAGES		Observations.
BILLETS D'ALLER ET RETOUR.			TOTAL GÉNÉRAL	TAXÉS au MINIMUM. — Expéditions	TAXÉS au POIDS. — Quintaux.	
PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS. — express et ordinaires.				
express.	ordinaires.					
4,665	780,393	153,716	2,039,274'	11,224	11,473	
3	5,300	150	15,035	150	95	
12	20,200	539	36,309	71	10	
»	1,847	»	4,825	13	10	
4,680	807,740	154,405	2,095,443	11,458	11,588	
4,180	33,542	2,213	84,440	835	1,900	
281	35,516	803	53,177	73	13	
»	5,103	249	16,090	51	14	
13	13,560	34	52,079	482	283	
»	7,210	52	21,244	42	12	
»	5,944	151	26,700	354	239	
»	3,630	»	11,399	31	6	
1,890	12,371	159	30,049	185	331	
»	1,048	195	4,481	14	5	
»	4,280	215	14.842	32	17	
168	6,553	»	11.281	9	2	
19	7,310	»	20,113	170	188	
»	8,692	»	19,682	26	11	
»	2,732	»	9,430	34	11	
»	3,655	»	7,496	30	6	
»	189	»	918	»	»	
6,551	151,635	4,101	383.121	2,368	3,038	

DÉSIGNATION DES STATIONS.	BILLETS SIMPLES.		
	PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS.
	express.	ordinaires.	express et ordinaires.
RÉCAPITU			
Premier groupe	430,967	2,004,385	239,471
Deuxième —	155,781	2,198,563	137,824
Troisième —	117,443	1,236,215	79,880
Quatrième —	38,732	1,408,984	49,591
Cinquième —	11,706	765,191	30,625
Sixième —	183,930	2,196,239	100,616
Septième —	1,532	547,659	10,550
Huitième —	9,517	1,082,706	36,395
Neuvième —	13,454	201,484	5,899
Mouvement. . . . . au départ des stations de l'État	963,059	11,944,446	690,851
Mouvement. . . . . arrivée et transit des Compagnies	198,037	706,815	27,533
Totaux généraux	1,161,096	12,648,261	718,384

(1) Aller.
(2) Retour.

VOYAGEURS.				BAGAGES		Observations.
BILLETS D'ALLER ET RETOUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	TAXÉS au MINIMUM. — Expéditions.	TAXÉS au POIDS. — Quintaux.	
PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS. — express et ordinaires.				
express.	ordinaires.					
LATION.						
375,304	1,883,846	453,306	5,387,279	31,203	33,803	
89,745	1,531,558	171,918	4,285,359	29,988	24,120	
65,106	1,203,685	74,642	2,776,971	13,679	14,505	
19,424	1,136,334	93,445	2,746,510	18,570	10,557	
3,746	757,309	136,390	1,704,967	10,856	5,704	
89,889	2,055,687	816,054	5,742,435	35,366	22,855	
1,723	545,093	166,910	1,273,467	6,976	2,761	
4,680	807,740	154,405	2,095,443	11,458	11,588	
6,551	151,635	4,101	383,121	2,368	3,038	
656,138	10,072,887	2,071,471	26,395,552	160,464	125,931	
27,860	156,517	8,580	1,125,342	13,012	39,426	
(1) 683,998	(1) 10,229,404	(1) 2,079,751	40,514,047	173,476	165,357	
(2) 683,998	(2) 10,229,404	(2) 2,079,751				

N° XXIX. — *Transports d'ouvriers par abonnement. — Relevé, par distances*

PARCOURS.	Prix d'abonnement par 6 jours ou 12 voyages — a. Ouvriers en général. b. Agrées et ouvriers de l'Administration.	RÉDUCTION sur le prix des billets D'ALLER ET RETOUR.	ANNÉES.	MOUVEMENT. CARTES.	MOUVEMENT. VOYAGES. (1)	MOUVEMENT. Nombre moyen d'ouvriers voyageant par jour. (2)	RECETTE. SOMME payée.	RECETTE. Différences par rapport au prix des billets d'aller et retour.	PROGRESSION annuelle. NOMBRE de cartes.	PROGRESSION annuelle. P. %
A 1 lieue.	a. 1 20	53 p. % sur 1 80	1870	(3) 5,546	40,152	67	4,015	2,008	»	»
			1871	6,549	76,188	127	7,619	3,809	(3)5,005	89
			1872	14,482	175,784	290	17,578	8,689	8,135	128
			1873	18,996	227,952	380	22,795	11,397	4,514	31
			1874	32,469	389,628	649	38,398	19,299	13,473	71
			1875	38,705	464,460	774	46,402	23,201	6,236	19
			1876	46,066	552,792	921	55,279	27,640	7,361	19
	b. » 60	67 — —	1877	a. 42,389	508,668	848	50,867	25,433	763	2
				b. 4,442	53,304	89	2,665	5,330		
			1878	a. 45,514	545,768	906	54,577	27,188	13,555	29
				b. 15,072	180,864	301	9,043	18,077		
			1879	a. 51,077	612,924	1,022	61,292	30,646	7,426	12
				b. 16,735	200,820	335	10,041	20,082		
A 2 lieues.	a. 1 60	52 p. % sur 3 50	1870	(3) 5,579	66,948	112	8,926	9,485	»	»
			1871	14,257	170,844	285	22,779	24,205	(3)8,658	156
			1872	29,550	351,960	587	46,928	49,861	15,095	106
			1873	29,066	348,792	581	46,506	49,412	— 264	—1
			1874	49,521	594,252	990	79,234	84,185	20,455	70
			1875	67,353	810,396	1,351	108,055	114,806	18,012	56
			1876	65,559	786,708	1,311	104,894	111,480	—1,974	—3
	b. » 80	76 — —	1877	a. 59,429	715,148	1,189	95,087	101,029	—1,565	—2
				b. 4,775	57,300	95	5,820	11,958		
			1878	a. 56,755	681,060	1,136	90,808	96,484	8,954	14
				b. 16,385	196,596	328	15,106	40,958		
			1879	a. 60,240	722,882	1,205	96,384	102,409	5,877	8
				b. 18,775	225,296	375	15,020	46,956		
A 3 lieues.	a 1 80	67 p. % sur 5 40	1870	(3) 5,071	36,852	61	5,528	11,035	»	»
			1871	7,129	85,548	143	12,852	25,665	(3)4,038	132
			1872	14,375	172,500	288	25,875	51,751	7,246	101
			1873	18,988	227,856	380	34,178	68,337	4,613	32
			1874	24,755	296,796	495	44,519	80,059	5,748	30
			1875	40,305	483,636	806	72,545	145,091	13,370	65
			1876	39,973	479,676	799	71,951	145,902	—550	—1
	b » 90	83 — —	1877	a. 37,324	447,888	746	67,185	134,366	689	2
				b. 5,558	40,056	67	5,004	15,021		
			1878	a. 29,276	351,312	584	52,697	105,395	444	1
				b. 11,850	141,960	239	10,647	53,255		
			1879	a. 25,605	307,260	512	46,089	92,178	—1,889	—3
				b. 13,612	163,340	272	12,251	61,252		
A 4 lieues.	a. 1 90	71 p. % sur 6 60	1870	(3) 1,431	17,412	29	2,737	6,820	»	»
			1871	3,457	41,244	69	6,550	16,151	(3)1,986	137
			1872	8,276	99,312	165	15,724	38,898	4,859	141
			1873	19,860	238,320	397	37,754	92,242	11,384	140
			1874	14,534	174,408	291	27,615	68,509	—3,526	—27
			1875	26,469	317,628	529	50,291	124,404	11,955	82
			1876	29,195	350,340	584	55,471	137,216	2,726	10
	b. » 95	85 — —	1877	a. 27,859	334,068	557	52,894	130,845	1,089	4
				b. 2,415	28,980	48	2,294	13,645		
			1878	a. 25,580	307,052	512	48,615	120,235	2,459	8
				b. 7,107	85,284	142	6,752	40,154		
			1879	a. 23,147	277,764	463	43,979	108,791	—2,318	—7
				b. 7,228	86,736	145	6,867	40,838		

(1) Douze voyages par carte.

(2) En comptant, par ouvrier, deux voyages pendant trois cents jours par an.

(3) L'année 1870 peut être laissée en dehors des appréciations, attendu que l'Etat n'exploite les lignes des Bassins-Houillers que depuis le 1er janvier 1871, et qu'en outre l'introduction du tarif d'abonnement n'a eu lieu que le 15 février 1870.

et par années, depuis l'origine de la tarification (15 février 1870).

PARCOURS.	Prix d'abonnement par 6 jours ou 12 voyages. a. Ouvriers en général. b. Agréés et ouvriers de l'Administration.	RÉDUCTION sur le prix des billets D'ALLER ET RETOUR.	ANNÉES.	MOUVEMENT. CARTES.	MOUVEMENT. VOYAGES. (1)	MOUVEMENT. Nombre moyen d'ouvriers voyageant par jour. (2)	RECETTE. SOMME payée.	RECETTE. Différences par rapport au prix des billets d'aller et retour.	PROGRESSION annuelle. NOMBRE de cartes.	PROGRESSION annuelle. p. °/°
A 5 lieues.	a. 2 »	77 p. °/° sur 8 70	1870	(3) 776	9,312	16	1,552	5,199	»	»
			1871	1,820	21,840	36	3,640	12,194	(3)1,044	135
			1872	4,782	57,384	93	9,564	52,089	2,962	163
			1873	10,879	130,548	218	21,768	72,889	6,097	127
			1874	12,185	146,220	244	24,370	81,642	1,306	12
			1875	20,665	247,980	413	41,330	138,423	8,480	70
			1876	25,077	300,924	501	50,154	168,015	4,412	21
			1877	a. 22,286	267,432	446	44,572	149,316	—1,368	—5
				b. 1,423	17,076	28	1,423	10,937		
	b. 1 »	89 — —	1878	a. 15,165	181,980	303	30,330	101,606	—4,151	—17
				b. 4,395	52,716	88	4,395	33,826		
			1879	a. 15,780	168,360	276	27,560	92,326	—1,226	—6
				b. 4,332	54,624	91	4,332	35,030		
A 6 lieues.	2 10	80 p. °/° sur 10 50	1876	5,146	61,752	103	10,807	43,226	»	»
			1877	7,017	84,204	140	14,736	58,945	1,871	36
			1878	9,798	117,576	196	20,576	82,305	2,781	40
			1879	9,196	110,352	184	19,312	77,246	—302	—5
A 7 lieues.	2 20	82 p. °/° sur 12 »	1876	778	9,336	16	1,712	7,624	»	»
			1877	2,222	26,664	44	4,888	21,776	1,444	186
			1878	2,770	33,240	55	6,094	27,146	548	25
			1879	2,534	30,408	51	5,775	24,855	—236	—9
A 8 lieues.	2 30	83 p. °/° sur 13 80	1876	646	7,752	13	1,486	7,429	»	»
			1877	1,054	12,408	21	2,378	11,891	388	60
			1878	1,027	12,324	21	2,362	11,811	—7	—1
			1879	1,474	17,688	29	3,390	16,951	447	44
A 9 lieues.	2 40	84 p. °/° sur 15 30	1876	126	1,512	3	302	1,625	»	»
			1877	449	5,388	9	1,078	5,792	323	256
			1878	604	7,248	12	1,450	7,791	155	53
			1879	1,051	12,372	20	2,474	13,299	427	71
A 10 lieues.	2 50	86 p. °/° sur 17 40	1876	193	2,320	4	483	2,875	»	»
			1877	550	3,860	7	825	4,917	157	71
			1878	472	5,664	9	1,180	7,035	142	45
			1879	766	9,192	15	1,915	11,413	294	62
RÉCAPITULATION (1 à 10 lieues) . . .			1870	(3) 14,223	170,676	285	22,778	54,567	»	»
			1871	52,972	595,664	660	53,401	82,022	(3)18,749	132
			1872	71,245	854,940	1,423	115,470	181,288	58,273	116
			1873	97,789	1,173,468	1,956	162,971	294,297	26,544	37
			1874	135,442	1,601,304	2,669	214,536	333,474	38,653	36
			1875	193,675	2,324,100	3,873	318,621	543,927	60,253	45
			1876	212,759	2,555,112	4,255	352,539	631,002	19,084	10
			1877	216,712	2,600,544	4,334	347,714	701,197	3,953	2
			1878	241,832	2,898,624	4,832	332,428	773,260	24,840	11
			1879	249,782	2,997,018	4,995	336,701	774,260	8,300	3
						Ensemble. . . . . fr.	2,296,959	4,371,294		
Pour un même mouvement, la recette, aux prix des billets d'aller et retour, eût été de . fr.							6,668,253			

N° XXX. — *Trains de plaisir mis en marche en 1879. — Parcours effectués. — Voyageurs transportés. — Produits réalisés.*

Comparaison des années 1879 et 1878.

TRAJETS EFFECTUÉS.		DATES.	Parcours kilométrique des TRAINS sur le réseau de l'État.	NOMBRE DE		PRODUIT (Part de l'État)			
POINTS DE DÉPART.	POINTS DE DESTINATION.			voitures remorquées.	voyageurs transportés.	TOTAL des trains.	MOYEN par train kilomètre.	MOYEN par voiture.	MOYEN par voyageur.
		1879.	Kilom.			Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.
Amsterdam	Bruxelles (Nord)	22 et 25 sep.	87.4	14	434	813 50	9 33	58 25	1 88
Anvers (Est)	Ostende-Blankenberghe	20 juillet.	322.»	14	430	1,888 30	5 86	134 88	4 39
	Ostende-Blankenberghe-Heyst	28 septemb.	339.4	5	33	93 10	» 28	19 02	2 88
Anvers (Est) et Assche-Termonde	Ostende-Blankenberghe-Heyst	3 août.	374.8	14	445	1,741 80	4 65	124 41	3 91
Anvers et Bruxelles	Dolhain	20 juillet.	341.8	11	294	1,592 50	4 66	144 77	5 42
		15 août.	341.8	7	166	863 95	2 53	123 42	5 20
		31 août	341.8	5	73	367 55	1 08	73 51	5 04
	Herbesthal	21 septemb.	355.»	4	31	173 30	» 49	43 33	5 59
	Flessingue	10 août.	40.8	9	250	205 04	5 03	22 78	» 82
		24 août.	40.8	9	250	204 84	5 02	22 76	» 82
		7 septemb.	40.8	9	250	199 10	4 88	22 12	» 80
Bruxelles (Nord)	Ostende	29 juin.	248.»	21	704	3,225 20	13 01	153 44	4 58
	Ostende-Blankenberghe	13 juillet.	277.2	7	131	587 50	2 12	83 93	4 49
	Ostende-Blankenberghe-Heyst	27 juillet.	294.6	10	283	1,280 70	4 35	128 07	4 53
		10 août.	294.6	12	391	1,764 90	5 99	147 08	4 51
		24 août.	294.6	17	538	2,465 20	8 37	145 01	4 58
		31 août.	294.6	9	199	908 50	3 08	100 94	4 57
		21 septemb.	294.6	6	83	396 50	1 35	66 08	4 78
	Rotterdam	16 août.	43.7	16	576	921 60	21 09	57 60	1 60
	Spa	13 juillet.	262.6	5	68	309 10	1 18	61 82	4 55
	Dinant	17 août.	110.4	5	119	239 10	2 17	47 82	2 01
Bruxelles (Quartier-Léopold)	Jemelle	14 septemb.	224.8	6	117	544 05	2 42	90 68	4 65
	Nancy	2 août.	426.8	6	71	481 30	1 13	80 22	6 78
Charleroi	Ostende-Blankenberghe-Heyst	17 août.	410.»	8	157	1,017 »	2 48	127 13	6 48
Erquelinnes	Ostende-Blankenberghe-Heyst	17 août.	370.»	8	152	945 80	2 56	118 23	6 22
Leuze	Ostende	7 septemb.	250.2	11	320	1,254 10	5 01	114 09	3 92
Lokeren	Ostende	27 juillet.	128.»	15	529	793 95	6 20	52 93	1 50
Quiévrain	Ostende-Blankenberghe-Heyst	17 août.	391.4	9	239	1,331 10	3 40	147 90	5 57
Saint-Gilles (Waes)	Ostende	27 juillet.	138.6	25	977	2,439 20	17 60	97 93	2 50
Saint-Gilles (Waes) et Zele	Blankenberghe	31 août.	154.2	9	252	462 45	3 »	51 38	1 84
Totaux	en 1879	—	K. 7,535.3	306	8,562	29,514 23	3 92	96 45	3 45
	en 1878	—	K. 1,555.9	117	2,871	7,463 37	4 80	63 79	2 60
Différences pour 1879		—	K +5,979.4	+ 189	+5,691	+22,050 86	— » 88	+32 66	+ » 85
Moyennes par train	en 1879 (30 trains)	—	K. 251.2	V. 10.2	285	983 81	—	—	—
	en 1878 (18 trains)	—	K. 86.4	V. 6.5	159	414 63	—	—	—
Différences en plus pour 1879 (12 trains)		—	K. 164.8	V. 3.7	126	569 18	—	—	—

Annexe XXXI.

CARTE RENSEIGNANT LE SERVICE DE NUIT POUR LE TRANSPORT DES MARCHANDISES SUR LE RÉSEAU DE L'ETAT.

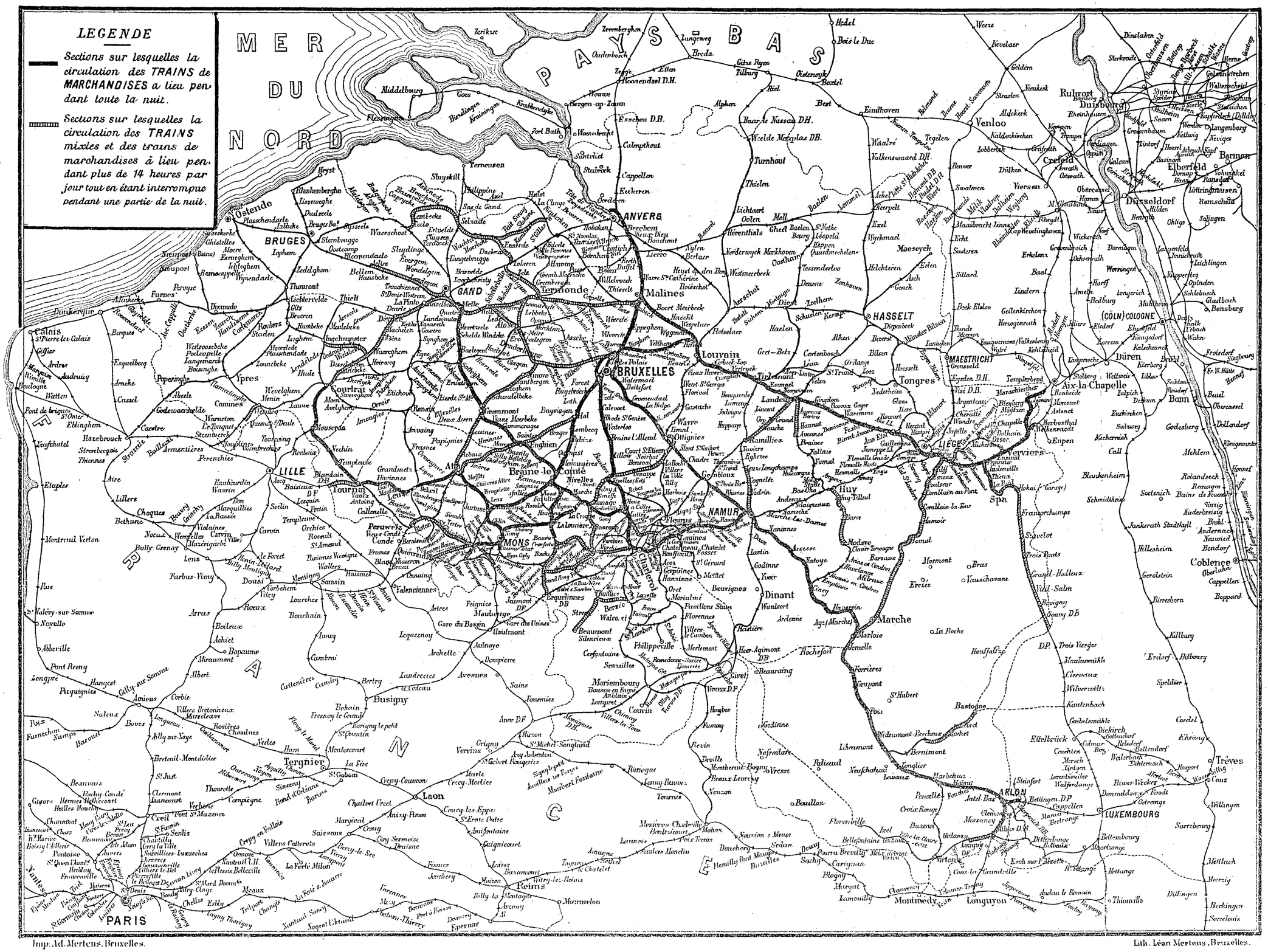
LEGENDE
Sections sur lesquelles la circulation des TRAINS de MARCHANDISES a lieu pendant toute la nuit.
Sections sur lesquelles la circulation des TRAINS mixtes et des trains de marchandises à lieu pendant plus de 14 heures par jour tout en étant interrompue pendant une partie de la nuit.
MER DU NORD
PAYS BAS
ANVERS
BRUXELLES
GAND
Termonde
Malines
Louvain
Tirlemont
Tongres
HASSELT
MAESTRICHT
Venloo
Rulrort
Duisburg
Crefeld
Elberfeld
Barmen
Düsseldorf
(CÖLN) COLOGNE
Aix-la-Chapelle
Düren
Bonn
Coblence
Trèves
LUXEMBOURG
ARLON
LIEGE
Verviers
Spa
Eupen
Malmedy
Turnhout
Thielen
Eecken
Cappellen
Calmpthout
Esschen D.B.
Baarle Nassau DH.
Weelde Meyplas DB.
Eindhoven
Valkenswaard DH.
Weert
Roermond
Sittard
Maseyck
Hasselt
Beverst
Tongres
Visé D.H.
Argenteau
Herstal
Jupille
Chaudfontaine
Chênée
Ougrée
Angleur
Tilleur
Flémalle Haute
Flémalle Grande
Jemeppe
Seraing
Huy
Statte
Tilleul
Namur
Andenne
Marche-les-Dames
Jambes
Floreffe
Profondeville
Dinant
Waulsort
Anseremme
Houyoux
Yvoir
Godinne
Bouvignes
Marche
Marloie
La Roche
Hotton
Rochefort
Jemelle
Forrières
Ciney
Beauraing
Gedinne
Revin
Fumay
Givet
Mariembourg
Couvin
Philippeville
Florennes
Walcourt
Beaumont
Chimay
Momignies
Anor D.F.
Hirson
Vervins
Origny
Marle
Laon
Chauny
Tergnier
Busigny
Somain
Douai
Lens
Valenciennes
Aulnoye
Maubeuge
Feignies
Jeumont
Quiévrain
Quaregnon
Frameries
Pâturages
Wasmes
Dour
Boussu
Hornu
Wasmuel
Quaregnon
Jurbise
Ath
Leuze
Tournai
Blandain
Templeuve
Orchies
Roubaix
Tourcoing
Wattrelos
Mouscron
Comines
Warneton
Armentières
Hazebrouck
Bailleul
Steenwerck
Merville
Estaires
Lillers
Aire
Etaples
Montreuil Verton
Hesdin
Abbeville
Pont Remy
Longpré
Hangest
Picquigny
Amiens
Albert
Bapaume
Achiet
Boiteaux
Arras
Roeux
Bouchain
Lourches
Denain
Abscon
Escaudain
Somain
Wallers
Hasnon
Thun
Saint
Lewarde
Douai
Montigny
Corbehem
Vitry
Lens
Billy Montigny
Le Forest
Marles
Carvin
Violaines
La Bassée
Don
Marquillies
Seclin
Lesquin
Fretin
Templeuve
Orchies
Roeulx
St Amand
Raismes
Wallers
Vieux Condé
Peruwelz
Condé
Fresnes
Blanc Misseron
Quiévrain
Baisieux
Templeuve
Lille
Baisieux
Ascq
Wavrin
Haubourdin
Don
Seclin
Lesquin
Fretin
Templeuve
Orchies
Roeulx
St Amand
Raismes
Wallers
Haulchin
Thun
Saint
Lewarde
Douai
Montigny
Corbehem
Vitry
Lens
Billy Montigny
Le Forest
Marles
Carvin
Violaines
La Bassée
Don
Marquillies

N° XXXII. — *Détail, par tarifs, du mouvement et de la recette des bagages, marchandises, finances, équipages, chevaux et bestiaux. — Année* 1879.

Produits moyens.

(XXXII)

[N° 181.]

N° XXXII. — *Détail, par tarifs, du mouvement et de la recette des bagages, marchandises, finances, équipages, chevaux et bestiaux. —* Année 1879 (*).

Produits moyens.

		Poids conventionnel par expédition.	SERVICE INTÉRIEUR. MOUVEMENT. Embarquement. Nombre d'expéditions.	SERVICE INTÉRIEUR. MOUVEMENT. Embarquement. Nombre de tonnes.	SERVICE INTÉRIEUR. RECETTE. Totale.	SERVICE INTÉRIEUR. RECETTE. Moyenne par expédition.	SERVICE INTÉRIEUR. RECETTE. Moyenne par tonne embarquée.	SERVICES MIXTES. MOUVEMENT. Embarquement. Nombre d'expéditions.	SERVICES MIXTES. MOUVEMENT. Embarquement. Nombre de tonnes.	SERVICES MIXTES. RECETTE. Totale.	SERVICES MIXTES. RECETTE. Moyenne par expédition.	SERVICES MIXTES. RECETTE. Moyenne par tonne embarquée.	SERVICES INTERNATIONAUX ET DE TRANSIT. MOUVEMENT. Embarquement. Nombre d'expéditions.	SERVICES INTERNATIONAUX ET DE TRANSIT. MOUVEMENT. Embarquement. Nombre de tonnes.	SERVICES INTERNATIONAUX ET DE TRANSIT. RECETTE. Totale.	SERVICES INTERNATIONAUX ET DE TRANSIT. RECETTE. Moyenne par expédition.	SERVICES INTERNATIONAUX ET DE TRANSIT. RECETTE. Moyenne par tonne embarquée.
		Kilogr.		T.	Fr.	Fr.	Fr.		T.	Fr.	Fr.	Fr.		T.	Fr.	Fr.	Fr.
Bagages.	Taxés au *minimum*	25	104,088	2,602.200	55,151 54	0.50	20.45	18,525	465.125	9,250 57	0.50	19.98	50,863	1,271.575	23,227 20	0.50	19.85
	— poids	»	»	10,143.820	379,556 21	»	37.59	»	1,445.670	45,694 58	»	31.64	»	4,946.210	321,052 86	»	64.91
Petites marchandises. (Grande vitesse.)	Expéditions par exprès. (Services intérieur et mixtes.) Jusqu'à 5 kilogramm. inclus	1	235,552	235.552	207,178 50	0.811	810.771	52,880	52.880	22,516 12	0.421	422.012	»	»	»	»	»
	De 6 à 10 —	7	224,848	1,575.936	251,274 25	1.028	146.961	38,000	266.000	20,301 79	0.556	76.323	»	»	»	»	»
	Au-dessus de 10 kilogrammes	20	53,153	1,103.060	63,310 70	1.147	57.396	6,828	136.560	4,415 80	0.647	32.337	»	»	»	»	»
	Taxés au poids	»	»	5,203.096	518,526 94	»	61.180	»	1,224.647	48,193 49	»	39.353	»	»	»	»	»
	Tarif n° 1. Petits paquets. (Services mixtes et internationaux.) Jusqu'à 2 kilogramm. inclus	1	»	»	»	»	»	545	0.545	144 59	0.417	417.391	146,795	146.795	55,438 61	0.564	564.173
	De 3 à 5 —	3	»	»	»	»	»	51	0.093	18 82	0.615	204.301	231,614	694.842	100,021 12	0.432	143.955
	De 6 à 10 —	7	»	»	»	»	»	104	0.728	93 13	0.894	127.747	122,925	860.475	96,666 03	0.786	112.340
	Taxés au poids	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,431.310	122,514 54	»	84.405
	Tarif n° 2. Petits paquets et articles de messageries. (Services intérieur, mixtes et internationaux.) Jusqu'à 5 kilogramm. inclus	3	620,605	1,861.809	245,904 15	0.396	132.071	98,728	296.184	24,315 61	0.248	82.766	15	0.039	2 36	0.154	51.282
	De 6 à 10 —	7	627,520	4,391.240	545,301 95	0.550	78.406	105,882	727.174	52,930 56	0.317	43.285	42,586	296.702	29,246 46	0.690	98.505
	Au-dessus de 10 kilogrammes	20	1,071,429	21,428.580	671,765 45	0.626	31.349	164,647	3,292.940	60,955 13	0.370	18.511	»	»	»	»	»
	Taxés au poids	»	»	148,092.809	2,551,992 68	»	17.232	»	28,524.247	452,047 19	»	15.254	»	27,100.248	548,737 91	»	20.248
	Totaux	...	2,854,885	185,910.062	4,635,052 42	0.618	25.205	468,443	54,521.798	645,929 55	0.460	18.820	543,755	30,550.611	950,647 05	1.254	31.117
Grosses marchandises. (Petite vitesse.)	Tarif n° 3. Articles de roulage. Expéditions taxées au *minimum*	200	186,544	48,501.000	509,869 69	2.786	10.512	51,275	15,332.000	126,967 05	2.476	9.525	26,119	6,791.000	25,358 57	0.894	3.458
	— à la 1re classe	»	»	590,515.000	4,266,789 56	»	7.228	»	155,727.000	967,122 71	»	6.210	»	115,620.000	1,005,056 89	»	8.846
	— à la 2e —	»	»	581,055.000	3,149,709 05	»	5.421	»	197,957.000	881,489 13	»	4.455	»	192,658.000	1,372,384 95	»	7.124
	— à la 3e —	»	»	1,149,055.000	4,384,654 49	»	3.729	»	423,050.000	1,589,507 50	»	3.285	»	538,333.000	2,455,587 30	»	7.192
	— à la 4e —	»	»	3,879,099.000	10,728,350 64	»	2.766	»	1,671,815.000	4,462,697 22	»	2.669	»	925,900.000	5,679,477 28	»	5.985
	— aux tarifs spéciaux	»	»	1,359,076.000	3,241,043 53	»	2.106	»	285,955.000	685,106 06	»	2.389	»	4,210,499.000	11,706,557 20	»	2.780
	— à prix réduits	»	»	510,515.000	1,086,928 56	»	2.090	»	59,986.000	47,227 99	»	1.181	»	250.000	427 77	»	1.861
	— par abonnement	»	»	25,520.000	81,785 50	»	3.250	»	»	»	»	»	»	4,500.000	12,685 00	»	2.957
	Frais accessoires : chargement, déchargement, camionnage, bulletins, provisions, avis d'arrivée et assurance (1)	»	»	»	1,522,508 12	»	»	»	»	234,235 28	»	»	»	»	440,407 86	»	»
	Totaux	...	186,544	8,522,952.000	28,971,818 74	2.786	3.481	51,275	2,787,782.000	8,792,572 92	2.476	3.155	26,119	5,790,551.000	20,675,902 71	0.894	3.570
Finances.	Tarif n° 4. Articles de valeur. Groups de 1,000 fr. et au-dessous	»	210,985	»	118,497 40	0.561	»	42,314	»	15,442 64	0.365	»	11,865	»	3,089 72	0.260	»
	— de plus de 1,000 francs	»	271,414	»	65,223 07	0.236	»	42,848	»	7,892 20	0.184	»	200,033	»	54,212 72	0.171	»
	Totaux	...	482,397	»	183,720 47	0.401	»	85,162	»	23,334 84	0.274	»	211,896	»	57,302 44	0.176	»
Équipages.	Tarif n° 5	Tonnes. 1	515	515.000	14,656 95	46.550	46.550	66	66.000	2,334 51	35.379	35.379	88	88.000	4,372 95	49.695	49.695
Chevaux et bestiaux.	Tarif n° 6. Grande vitesse	3	2,275	6,819.000	74,304 40	32.690	10.897	552	1,656.000	13,063 77	23.667	7.889	761	2,283.000	22,914 51	30.110	10.037
	Petite vitesse. 1re catégorie.	1½	6,095	9,139.500	53,761 80	8.825	5.882	477	715.500	3,266 11	6.847	4.565	12	18.000	108 38	12.000	9.333
	2e —	3	5,662	16,986.000	76,265 65	13.470	4.490	741	2,223.000	7,763 80	10.478	3.493	5	15.000	14 60	3.000	1.000
	3e —	5	13,686	68,430.000	267,915 50	19.576	3.944	2,421	12,105.000	55,019 48	14.465	2.895	655	3,265.000	12,270 50	18.792	3.758
	3e (2) —	6	10,625	63,750.000	266,755 89	25.104	4.184	1,755	10,398.000	54,963 71	20.175	5.363	4,468	26,808.000	127,480 65	28.528	47.555
	Totaux	...	38,339	165,124.500	738,979 24	19.275	4.475	5,924	27,097.500	94,076 87	15.881	3.473	5,899	32,589.000	162,848 44	27.606	5.028

SERVICES RÉUNIS. MOUVEMENT. Embarquement. Nombre d'expéditions.	SERVICES RÉUNIS. MOUVEMENT. Embarquement. Nombre de tonnes.	SERVICES RÉUNIS. RECETTE. Totale.	SERVICES RÉUNIS. RECETTE. Moyenne par expédition.	SERVICES RÉUNIS. RECETTE. Moyenne par tonne embarquée.	*Observations.*
	T.	Fr.	Fr.	Fr.	
173,476	4,336.900	87,629 11	0.50	20.21	(1) Les frais accessoires comprennent :
»	16,535.700	746,065 65	»	45.12	Bulletins ou enregistrement . . . fr. 407,293 61
					Prise à domicile 92,056 25
308,412	308.412	229,494 42	0.744	744.115	Remise à domicile 419,423 62
262,848	1,839.936	251,576 04	0.957	136.758	Chargement et déchargement 858,161 78
61,981	1,239.620	67,726 50	1.093	54.635	Provision 61,669 94
»	6,427.745	366,520 43	»	57.021	Avis d'arrivée 140,418 19
147,140	147.140	53,603 00	0.364	364.295	Assurance 116,817 99
231,645	694,935	100,059 64	0.431	143.956	Imprévus, résultant d'erreurs (Sur-taxes non remboursées) 11,993 10
125,029	861.205	96,759 18	0.786	112.353	Frais de raccordement 4,151 64
»	1,431.310	122,514 54	»	84.405	Total . . fr. 2,197,171 26
719,344	2,138.052	270,420 12	0.376	125.308	
775,388	5,415.116	407,478 77	0.537	75.248	(2) Ces transports, dont les prix sont augmentés de 25 p. %, ont eu lieu, à la demande des expéditeurs, dans des wagons cavaliers de grand modèle, ou dans des wagons à bestiaux à deux planchers.
1,236,076	24,721.520	732,718 38	0.595	29.635	
»	203,517.304	3,552,777 78	»	17.459	
5,864,065	248,782.471	6,231,629 00	0.372	25.050	
265,958	68,624.000	660,195 09	2.501	9.620	
»	839,662.000	6,238,948 96	»	7.257	
»	971,650.000	5,405,785 13	»	5.561	
»	1,910,456.000	8,207,549 58	»	4.296	
»	6,474,814.000	18,870,705 14	»	2.914	
»	6,055,510.000	15,650,688 79	»	2.590	
»	330,729.000	1,154,584 52	»	2.060	
»	29,620.000	94,468 50	»	3.189	
»	»	(1)2,197,171 26	»	»	
265,958	16,901,045.000	58,438,094 57	2.501	3.462	
265,160	»	137,029 76	0.517	»	
514,295	»	107,527 99	0.209	»	
779,455	»	244,557 75	0.315	»	
469	469.000	21,564 41	45.552	45.552	
5,586	10,758.000	110,282 48	20.754	10.251	
6,582	9,875.000	57,196 29	8.689	5.795	
6,408	19,224.000	84,044 05	13.115	4.371	
16,760	83,800.000	515,205 48	18.807	5.761	
16,826	100,936.000	429,178 25	25.507	4.252	
50,162	224,611.000	995,904 55	19.852	4.434	

(a) Non compris les transports, peu importants, effectués, pendant les quatre premiers mois de 1879, par le *Service provisoire des Flandres*, sur les lignes de l'Ouest de la Belgique(Anseghem à Ingelmunster et Dixmude à Nieuport). — Les recettes de ces transports, dont le détail par services fait défaut, ne se sont élevées qu'à fr. 163-57, pour les bagages ; à fr. 5,406-88, pour les petites marchandises; à fr. 30,550-95, pour les grosses marchandises ; à fr. 185-77, pour les finances, et à fr. 213-25, pour les chevaux et bestiaux.

N° XXXIII. — *Transports de marchandises, finances, équipages, chevaux et bestiaux* (a), au départ ou en destination *des stations de l'Etat ou des lignes concédées, mais avec emprunt du réseau de l'Etat, et* en transit *par la Belgique.* — *Année* 1879.

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE (b).

(Par services et par trafics.)

MOUVEMENT.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES TRAFICS.	TARIF N° 1. EXPRÈS. COLIS De 5 kilog. et moins.	TARIF N° 1. EXPRÈS. COLIS De 6 à 10 kil.	TARIF N° 1. EXPRÈS. COLIS De 11 kilogr. et plus.	TARIF N° 1. EXPRÈS. POIDS taxé.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. COLIS De 2 kilogr. et moins.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. COLIS De 3 à 5 kil.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. COLIS De 6 à 10 kil.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. POIDS taxé.	TARIF N° 2. PETITS PAQUETS ET ARTICLES DE MESSAGERIES. COLIS De 5 kilogr. et moins.	TARIF N° 2. COLIS De 6 à 10 kilog.	TARIF N° 2. COLIS De 11 kilogr. et plus.	TARIF N° 2. POIDS taxé.	TARIF N° 3. GROSSES MARCHANDISES. EXPÉDITIONS taxées au minimum.	TARIF N° 3. EXPÉDITIONS TAXÉES AU POIDS. 1re CLASSE.	2e CLASSE.	3e CLASSE.	4e CLASSE.	5e CLASSE.	Tarifs SPÉCIAUX.	Prix RÉDUITS.	Abonnement.	TOTAL. — Tonnes.	TARIF N° 4. FINANCES. GROOMS de 1,000 FRANCS ET AU-DESSOUS.	GROOMS AU-DESSUS DE 1,000 FRANCS.	TARIF n° 5. ÉQUIPAGES. Nombre de voitures.	TARIF N° 6. CHEVAUX ET BESTIAUX. GRANDE VITESSE. Nombre de wagons. Ordinaires.	NOUVEAU modèle.	PETITE VITESSE. Nombre d'expéditions. 1re catégorie.	2e catégorie.	3e catégorie.	5e catégorie. — Wagons, nouveau modèle.	TOTAL des expéditions.
Par services.																																		
DÉPART. Service intérieur	255,532	224,848	55,153	5,203,096	»	»	»	»	620,603	627,320	1,071,429	148,093,809	186,544	590,315	581,055	1,449,053	3,879,099	»	1,539,076	510,513	25,320	8,274,431	210,983	271,414	315	2,273	»	6,093	5,662	13,686	10,625	38,339
DÉPART. Services mixtes	32,552	25,451	3,730	723,360	416	3	30	»	63,608	65,556	94,223	15,568,612	26,563	80,657	409,366	216,689	890,665	»	483,063	39,986	»	1,820,426	21,635	22,479	34	307	»	247	293	844	471	2,162
DÉPART. — internationaux	»	»	»	»	21,906	14,876	4,976	5,841	»	20,091	»	9,613,456	10,241	47,602	122,507	220,917	461,151	»	2,641,698	230	4,300	3,498,405	4,454	73,381	33	464	»	»	»	499	1,425	2,388
DÉPART. — postaux	»	»	»	»	10,905	50,531	11,509	203,784	43	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	243	2,703	»	»	»	»	»	»	»	»
DÉPART. Totaux	288,084	249,999	58,883	5,926,456	32,927	65,410	16,515	209,625	684,224	712,967	1,165,652	173,274,577	223,348	718,574	812,928	1,586,659	5,230,915	»	4,363,837	550,729	29,620	13,293,262	234,015	369,677	382	3,044	»	6,340	5,955	15,029	12,521	42,889
ARRIVÉE. Services mixtes	20,328	12,849	3,098	501,287	229	28	74	»	35,120	38,326	70,424	12,755,635	24,712	75,070	88,574	206,361	784,150	»	402,872	»	»	1,254,024	20,679	20,569	32	245	»	230	448	1,577	1,262	3,762
ARRIVÉE. — internationaux	»	»	»	»	26,447	19,228	9,144	810	»	22,279	»	11,181,536	15,878	49,506	57,904	108,275	394,991	»	899,254	»	»	1,509,930	66	44,248	51	297	»	12	5	154	2,113	2,581
ARRIVÉE. — postaux	»	»	»	»	12,950	82,644	19,936	321,482	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	240	2,464	»	»	»	»	»	»	»	»
ARRIVÉE. Totaux	20,328	12,849	3,098	501,287	39,326	101,900	29,120	322,292	35,120	60,605	70,424	23,937,171	40,590	124,576	146,478	314,636	1,176,161	»	1,002,126	»	»	2,763,954	20,985	67,381	83	542	»	242	453	1,731	3,375	6 343
TRANSIT par la BELGIQUE. International	»	»	»	»	28	39	37	»	»	16	»	6,305,556	»	16,512	12,247	9,141	67,758	»	669,547	»	»	775,205	23	275	»	»	»	»	»	»	930	930
TRANSIT par la BELGIQUE. — postal	»	»	»	»	74,859	61,296	77,357	919,593	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	10,137	76,962	»	»	»	»	»	»	»	»
TRANSIT par la BELGIQUE. Totaux	»	»	»	»	74,887	61,335	77,394	919,593	»	16	»	6,305,556	»	16,512	12,247	9,141	67,758	»	669,547	»	»	775,205	10,160	77,237	»	»	»	»	»	»	930	930
Totaux généraux	308,412	262,848	61,981	6,427,743	147,140	231,645	123,029	1,451,510	719,344	773,588	1,236,076	203,517,304	263,938	859,662	971,650	1,910,436	6,474,814	»	6,035,510	550,729	29,620	16,832,421	265,160	514,295	469	3,586	»	6,582	6,408	16,760	16,826	50,462
Par trafics.																																		
TRAFIC à l'intérieur. Service intérieur	255,532	224,848	55,153	5,203,096	»	»	»	»	620,603	627,320	1,071,429	148,093,809	186,544	590,315	581,055	1,449,053	3,879,099	»	1,539,076	510,513	25,320	8,274,431	210,983	271,414	315	2,273	»	6,093	5,662	13,686	10,625	38,339
TRAFIC à l'intérieur. Services mixtes — Départ	32,552	25,451	3,730	723,360	416	3	30	»	63,608	65,556	94,223	15,568,612	26,563	80,657	409,366	216,689	890,665	»	483,063	39,986	»	1,820,426	21,635	22,479	34	307	»	247	293	844	471	2,162
TRAFIC à l'intérieur. Services mixtes — Arrivée	20,328	12,849	3,098	501,287	229	28	74	»	35,120	38,326	70,424	12,755,635	24,712	75,070	88,574	206,361	784,150	»	402,872	»	»	1,254,024	20,679	20,669	32	245	»	230	448	1,577	1,262	3,762
TRAFIC à l'intérieur. Totaux	308,412	262,848	61,981	6,427,743	345	31	104	»	719,331	731,202	1,236,076	176,417,056	237,819	746,042	778,992	1,872,103	5,550,914	»	1,825,011	550,499	25,320	11,048,881	253,297	314,262	381	2,825	»	6,570	6,403	16,107	12,358	44,263
EXPORTATION. Services internationaux. — Départ.	»	»	»	»	21,906	14,876	4,976	5,841	»	20,091	»	9,613,456	10,241	47,602	122,507	220,917	461,151	»	2,641,698	230	4,300	3,498,405	4,454	73,381	33	464	»	»	»	499	1,425	2,388
EXPORTATION. — postaux —	»	»	»	»	10,905	50,531	11,509	203,784	43	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	243	2,703	»	»	»	»	»	»	»	»
EXPORTATION. Totaux	»	»	»	»	32,811	65,407	16,485	209,625	43	20,091	»	9,613,456	10,241	47,602	122,507	220,917	461,151	»	2,641,698	230	4,300	3,498,405	4,397	76,084	33	464	»	»	»	499	1,425	2,388
IMPORTATION. Services internationaux. — Arrivée	»	»	»	»	26,447	19,228	9,141	810	»	22,279	»	11,181,536	15,878	49,506	57,904	108,275	394,991	»	899,254	»	»	1,509,930	66	44,248	51	297	»	12	5	154	2,113	2,581
IMPORTATION. — postaux —	»	»	»	»	12,950	82,644	19,935	321,482	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	240	2,464	»	»	»	»	»	»	»	»
IMPORTATION. Totaux	»	»	»	»	39,097	101,872	29,046	322,292	»	22,279	»	11,181,536	15,878	46,506	57,904	108,275	394,991	»	899,254	»	»	1,509,930	306	46,712	51	297	»	12	5	154	2,113	2,581
TRANSIT PAR LA BELGIQUE.	»	»	»	»	74,887	61,335	77,394	919,593	»	16	»	6,305,556	»	16,512	12,247	9,141	67,758	»	669,547	»	»	775,205	10,160	77,237	4	»	»	»	»	»	930	930
Totaux généraux	308,412	262,848	61,981	6,427,743	147,140	231,645	123,029	1,451,510	719,344	773,588	1,236,076	203,517,304	263,938	859,662	971,650	1,910,436	6,474,814	»	6,035,510	550,729	29,620	16,832,421	265,160	514,295	469	3,586	»	6,582	6,408	16,760	16,826	50,462

(a) Non compris les transports peu importants, effectués, pendant les quatre premiers mois de 1879, par le *Service provisoire* marchandises ; à fr. 183-77, pour les finances, et à fr. 213-25 pour les chevaux et bestiaux.

(b) *Voir* détails aux annexes XXXV, XXXVII, XXXIX et XLI.

des Flandres, sur les lignes de l'Ouest de la Belgique (Anseghem à Ingelmunster et Dixmude à Nieuport). — Les recettes de ces transports, dont le détail par services fait défaut, ne se sont élevées qu'à fr. 5,406-88 pour les petites marchandises; à fr. 50,530-93, pour les grosses

N° XXXIV. — *Transports de marchandises, finances, équipages, chevaux et bestiaux* (*), au départ ou en destination *des stations de l'État ou des lignes concédées, mais avec emprunt du réseau de l'État, et* en transit *par la Belgique. — Année* 1879.

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE (*).

(Par services et par trafics.)

RECETTE (part du réseau exploité par l'État).

DÉSIGNATION des SERVICES ET DES TRAFICS.	TARIF N° 1. EXPRÈS. COLIS: De 5 kilogr. et moins.	De 6 à 10 kil.	De 11 kilogr. et plus.	Poids taxé.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. COLIS: De 2 kilogr. et moins.	De 3 à 5 kil.	De 6 à 10 kil.	Poids taxé.	TARIF N° 2. PETITS PAQUETS ET ARTICLES DE MESSAGERIES. COLIS: De 5 kilogr. et moins.	De 6 à 10 kil.	De 11 kilogr. et plus.	Poids taxé.	TARIF N° 3. GROSSES MARCHANDISES. Expéditions taxées au minimum.	EXPÉDITIONS TAXÉES AU POIDS. 1re classe.	2e classe.	3e classe.	4e classe.	5e classe.	TARIFS SPÉCIAUX.	PRIX RÉDUITS.	Abonnement.	TARIF N° 4. FINANCES. GROUPS de 1,000 fr. et au-dessous.	GROUPS au-dessus de 1,000 francs.	FRAIS ACCESSOIRES. Bulletin.	Prise à domicile.	Remise à domicile.	Camionnage.	Chargement et déchargement.	Provision.	Taxe de raccordement.	Location de hâches.	Avis d'arrivée.	Assurance.
Par services.																																	
Départ. — Service intérieur	207,178 30	231,374 25	63,310 70	318,326 94	»	»	»	»	245,904 15	345,301 95	671,763 45	2,551,992 68	569,809 69	4,266,789 36	3,149,709 05	4,384,654 49	10,728,530 64	»	3,241,015 53	1,086,928 56	81,783 30	118,497 40	65,223 07	244,675 25	74,948 07	266,650 71	43,960 72	665,726 02	44,369 44	»	»	102,673 27	73,201 64
Départ. — Services mixtes	12,409 13	12,074 29	1,904 39	23,172 69	56 80	1 26	29 »	»	12,805 33	17,074 73	27,284 16	231,082 96	68,455 93	522,970 78	511,915 43	747,392 68	2,480,723 26	»	493,807 12	47,227 99	»	6,689 01	3,878 67	48,436 67	8,842 59	5,053 65	10,616 91	51,806 72	4,274 19	3,639 66	»	4,336 27	5,023 35
Départ. — internationaux	»	»	»	»	8,022 99	6,105 52	2,597 22	588 29	»	16,102 80	»	200,072 53	9,573 25	446,309 53	882,729 89	1,794,957 82	1,778,356 58	»	6,182,604 04	427 77	12,685 »	123 95	15,732 27	114,181 09	8,244 63	» 13	30,568 85	56,471 41	11,243 93	129 75	»	»	8,305 31
Départ. — postaux	»	»	»	»	4,487 28	20,333 81	11,293 50	17,044 92	2 36	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	79 50	627 45	» 60	21 05	93 99	»	»	1,140 94	»	»	»	7,393 40
Départ. — Totaux	219,587 43	243,448 54	65,215 09	341,499 63	12,566 99	26,460 59	13,919 72	17,633 21	258,711 84	378,479 48	699,047 61	2,983,148 19	587,838 87	5,236,069 67	4,544,354 37	6,927,004 99	14,987,610 48	»	9,917,456 69	1,134,584 32	94,468 30	125,389 86	85,461 46	407,293 61	92,036 25	271,798 48	85,176 48	777,094 15	61,028 50	3,769 41	»	107,009 54	93,923 70
Arrivée. — Services mixtes	9,906 99	8,227 50	2,511 41	25,020 80	87 59	17 26	64 13	»	11,708 28	15,855 63	33,670 97	200,964 23	58,511 10	444,151 93	369,573 70	642,114 82	1,981,973 96	»	189,298 94	»	»	8,753 63	4,013 53	»	»	28,761 98	8 66	38,746 98	8 25	382 23	»	15,347 46	3,664 06
Arrivée. — internationaux	»	»	»	»	5,915 18	6,745 25	3,975 81	81 93	»	13,140 96	»	218,275 56	13,785 12	420,182 81	403,276 78	591,646 21	1,654,083 38	»	3,725,563 13	»	»	31 56	6,149 36	»	»	104,391 56	»	42,410 65	»	»	»	18,061 19	7,175 27
Arrivée. — postaux	»	»	»	»	5,717 96	33,474 83	19,695 98	23,080 61	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	47 14	517 97	»	»	12,263 10	»	»	197 67	»	»	»	7,534 93
Arrivée. — Totaux	9,906 99	8,227 50	2,511 41	25,020 80	11,720 73	40,237 34	23,735 92	24,062 59	11,708 28	28,996 59	33,670 97	419,239 79	72,296 22	864,334 74	772,850 48	1,233,761 03	3,636,057 34	»	3,914,862 07	»	»	8,832 33	10,680 86	»	»	145,416 64	8 66	81,157 63	205 92	382 23	»	33,408 65	10,874 26
Transit par la Belgique. — international	»	»	»	»	3 56	6 22	6 59	»	»	2 70	»	130,389 80	»	138,544 55	86,578 28	46,783 36	247,037 32	»	1,758,370 03	»	»	9 07	54 55	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,127 67
Transit par la Belgique. — postal	»	»	»	»	29,311 73	33,335 49	59,096 95	80,818 74	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2,798 50	11,131 12	»	»	2,208 59	»	»	435 52	»	»	»	3,392 36
Transit par la Belgique. — Totaux	»	»	»	»	29,315 29	33,341 71	59,103 54	80,818 74	»	2 70	»	130,389 80	»	138,544 55	86,578 28	46,783 36	247,037 32	»	1,758,370 03	»	»	2,807 57	11,185 67	»	»	2,208 59	»	»	435 52	»	»	»	4,520 03
Totaux généraux	229,494 42	252,576 04	67,726 50	366,520 43	53,603 »	100,039 64	96,759 18	122,514 54	270,420 12	407,478 77	732,718 58	3,532,777 78	660,135 09	6,238,948 96	5,403,783 13	8,207,549 38	18,870,705 14	»	15,630,688 79	1,134,584 32	94,468 30	137,029 76	107,327 99	407,293 61	92,036 25	419,423 62	85,185 14	858,168 78	61,669 94	4,151 64	»	140,418 19	110,817 99
Par trafics.																																	
Trafic à l'intérieur. — Service intérieur	207,178 30	231,374 25	63,310 70	318,326 94	»	»	»	»	245,904 15	345,301 95	671,763 45	2,551,992 68	569,809 69	4,266,789 36	3,149,709 05	4,384,654 49	10,728,530 64	»	3,241,045 53	1,086,928 56	81,783 30	118,497 40	65,223 07	244,675 25	74,948 07	266,650 71	43,960 72	665,726 02	44,369 44	»	»	102,673 27	73,201 64
Trafic à l'intérieur. — Services mixtes. Départ.	12,409 13	12,074 29	1,904 39	23,172 69	56 80	1 26	29 »	»	12,805 33	17,074 73	27,284 16	231,082 96	68,455 93	522,970 78	511,915 43	747,392 68	2,480,723 26	»	493,807 12	47,227 99	»	6,689 01	3,878 67	48,436 67	8,842 59	5,053 65	10,616 91	51,806 72	4,274 19	3,639 66	»	4,336 27	5,023 35
Trafic à l'intérieur. — Services mixtes. Arrivée	9,906 99	8,227 50	2,511 41	25,020 80	87 59	17 26	64 13	»	11,708 28	15,855 63	33,670 97	200,964 23	58,511 10	444,151 93	369,573 70	642,114 82	1,981,973 96	»	189,298 94	»	»	8,753 63	4,013 53	»	»	28,761 98	8 66	38,746 98	8 25	382 23	»	15,347 46	3,664 06
Trafic à l'intérieur. — Totaux	229,494 42	251,576 04	67,726 50	366,520 43	144 39	18 52	93 13	»	270,417 76	378,232 31	732,718 58	2,984,039 87	636,836 72	5,233,912 07	4,031,198 18	5,774,161 99	15,191,227 86	»	3,924,151 59	1,134,156 55	81,783 30	135,940 04	73,115 27	293,111 92	83,790 57	300,466 34	54,616 29	759,279 72	48,651 88	4,021 89	»	122,337 »	81,889 05
Exportation. — Services internationaux. — Départ.	»	»	»	»	8,022 99	6,105 52	2,597 22	588 29	»	16,102 80	»	200,072 53	9,573 25	446,309 53	882,729 89	1,794,957 82	1,778,356 58	»	6,182,604 04	427 77	12,685 »	123 95	15,732 27	114,181 09	8,244 63	» 13	30,568 85	56,471 41	11,243 93	129 75	»	»	8,305 31
Exportation. — postaux — Départ.	»	»	»	»	4,487 28	20,333 81	11,293 50	17,044 92	2 36	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	79 50	627 45	» 60	21 05	93 99	»	»	1,140 94	»	»	»	7,393 40
Exportation. — Totaux	»	»	»	»	12,510 18	26,439 33	13,890 72	17,633 21	2 36	16,102 80	»	200,072 53	9,573 25	446,309 53	882,729 89	1,794,957 82	1,778,356 58	»	6,182,604 04	427 77	12,685 »	203 45	16,359 72	114,181 09	8,265 68	94 12	30,568 85	56,471 41	12,384 87	129 75	»	»	15,698 71
Importation. — Services internationaux. — Arrivée	»	»	»	»	5,915 18	6,745 25	3,975 81	81 93	»	13,140 96	»	218,275 56	13,785 12	420,182 81	403,276 78	591,646 21	1,654,083 38	»	3,725,563 13	»	»	31 56	6,149 36	»	»	104,391 56	»	42,410 65	»	»	»	18,061 19	7,175 27
Importation. — postaux — Arrivée	»	»	»	»	5,717 96	33,474 83	19,695 98	23,080 61	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	47 14	517 97	»	»	12,263 10	»	»	197 67	»	»	»	7,534 93
Importation. — Totaux	»	»	»	»	11,633 14	40,220 08	23,671 79	24,062 59	»	13,140 96	»	218,275 56	13,785 12	420,182 81	403,276 78	591,646 21	1,654,083 38	»	3,725,563 13	»	»	78 70	6,667 33	»	»	116,654 66	»	42,410 65	197 67	»	»	18,061 19	14,710 20
Transit par la Belgique	»	»	»	»	29,315 29	33,341 71	59,103 54	80,818 74	»	2 70	»	130,389 80	»	138,544 55	86,578 28	46,783 36	247,037 32	»	1,798,370 03	»	»	2,807 57	11,185 67	»	»	2,208 59	»	»	435 52	»	»	»	4,520 03
Totaux généraux	229,494 42	251,576 04	67,726 50	366,520 43	53,603 »	100,039 64	96,759 18	122,514 54	270,420 12	407,478 77	732,718 58	3,532,777 78	660,135 09	6,238,948 96	5,403,783 13	8,207,549 38	18,870,705 14	»	15,630,688 79	1,134,584 32	94,468 30	137,029 76	107,327 99	407,293 61	92,036 25	419,423 62	85,185 14	858,168,161 78	61,669 94	4,151 64	»	140,418 19	110,817 99

DÉSIGNATION des SERVICES ET DES TRAFICS.	Impôts résultant d'erreurs de taxes.	TOTAL GÉNÉRAL des marchandises et finances.	TARIF N° 5. ÉQUIPAGES. PRIX de transport.	Bulletins.	TOTAL.	TARIF N° 6. CHEVAUX ET BESTIAUX. GRANDE VITESSE. Par wagons. ordinaires.	nouveau modèle.	PETITE VITESSE. Par expédition. 1re catégorie.	2e catégorie.	3e catégorie.	3e catégorie. — Wagons ordinaires.	Wagons nouveau modèle.	Bulletins.	TOTAL.
Par services.														
Départ. — Service intérieur	6,303 »	33,790,591 63	14,593 05	63 90	14,656 95	74,304 40	»	53,761 80	76,265 65	267,913 50	260,849 79	5,884 10	738,979 24	
Départ. — Services mixtes	2,275 74	5,368,291 27	1,098 76	6 86	1,105 56	7,644 48	»	1,887 54	3,158 92	14,612 23	11,301 19	353 40	38,957 76	
Départ. — internationaux	3,362 66	11,589,497 14	1,976 13	5 20	1,981 33	15,192 66	»	»	»	8,594 85	35,942 92	265 15	59,995 58	
Départ. — postaux	51 70	62,590 50	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Départ. — Totaux	11,993 10	50,810,970 54	17,667 94	75 90	17,743 84	97,141 54	»	55,649 34	79,424 57	291,120 58	308,093 90	6,502 65	837,932 58	
Arrivée. — Services mixtes	»	4,093,346 02	1,228 95	»	1,228 95	5,419 29	»	1,378 57	4,604 88	20,407 25	23,309 12	»	55,119 11	
Arrivée. — internationaux	»	7,234,891 73	2,231 54	»	2,231 54	7,721 65	»	168 38	14 60	3,675 65	69,442 13	»	81,022 41	
Arrivée. — postaux	»	103,430 22	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Arrivée. — Totaux	»	11,431,667 97	3,460 49	»	3,460 49	13,140 94	»	1,546 95	4,619 48	24,082 90	92,751 25	»	136,141 52	
Transit par la Belgique. — international	»	2,448,913 70	160 08	»	160 08	»	»	»	»	»	21,830 45	»	21,830 45	
Transit par la Belgique. — postal	»	222,528 91	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Transit par la Belgique. — Totaux	»	2,671,442 61	160 08	»	160 08	»	»	»	»	»	21,830 45	»	21,830 45	
Totaux généraux	11,993 10	64,914,081 12	21,288 51	75 90	21,364 41	110,282 48	»	57,196 29	84,044 05	316,203 48	422,675 60	6,502 65	995,904 55	
Par trafics.														
Trafic à l'intérieur. — Service intérieur	6,303 »	33,790,591 63	14,593 05	63 90	14,656 95	74,304 40	»	53,761 80	76,265 65	267,913 50	260,849 79	5,884 10	738,979 24	
Trafic à l'intérieur. — Services mixtes. Départ.	2,275 74	5,368,291 27	1,098 76	6 86	1,105 56	7,644 48	»	1,887 54	3,158 92	14,612 23	11,301 19	353 40	38,957 76	
Trafic à l'intérieur. — Services mixtes. Arrivée	»	4,093,346 02	1,228 95	»	1,228 95	5,419 29	»	1,378 57	4,604 88	20,407 25	23,309 12	»	55,119 11	
Trafic à l'intérieur. — Totaux	8,578 74	43,252,228 92	16,920 76	70 70	16,991 46	87,368 17	»	57,027 91	84,029 45	302,932 98	295,460 10	6,237 50	833,056 11	
Exportation. — Services internationaux. — Départ.	3,382 66	11,589,497 14	1,976 13	5 20	1,981 33	15,192 66	»	»	»	8,594 85	35,942 92	265 15	59,995 58	
Exportation. — postaux — Départ.	51 70	62,590 50	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Exportation. — Totaux	3,434 36	11,652,087 64	1,976 13	5 20	1,981 33	15,192 66	»	»	»	8,594 85	35,942 92	265 15	59,995 58	
Importation. — Services internationaux. — Arrivée	»	7,234,891 73	2,231 54	»	2,231 54	7,721 65	»	168 38	14 60	3,675 65	69,442 13	»	81,022 41	
Importation. — postaux — Arrivée	»	103,430 22	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Importation. — Totaux	»	7,338,321 95	2,231 54	»	2,231 54	7,721 65	»	168 38	14 60	3,675 65	69,442 13	»	81,022 41	
Transit par la Belgique	»	2,671,442 61	160 08	»	160 08	»	»	»	»	»	21,830 45	»	21,830 45	
Totaux généraux	11,993 10	64,914,081 12	21,288 51	75 90	21,364 41	110,282 48	»	57,196 29	84,044 05	316,203 48	422,675 60	6,502 65	995,904 55	

(*a*) Non compris les transports effectués, pendant les quatre premiers mois de 1879, sur les lignes de l'Ouest de la Belgique. [*Voir* note (*a*) de l'annexe XXXIII.]
(*b*) *Voir* détails aux annexes XXXVI, XXXVIII, XL et XLII.

N° XXXV. — *Transports de marchandises, finances, équipages, chevaux et bestiaux* (a), au départ *des stations de l'État ou* au départ *des lignes concédées, mais avec emprunt du réseau de l'État.* — *Année* 1879.

DÉTAIL PAR PAYS ET PAR RÉSEAUX DESTINATAIRES.

(Services intérieur, mixtes et internationaux).

MOUVEMENT.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES RÉSEAUX DESTINATAIRES.	TARIF N° 1. EXPRÈS. COLIS De 5 kilogr. et moins.	TARIF N° 1. EXPRÈS. COLIS De 6 à 10 kil.	TARIF N° 1. EXPRÈS. COLIS De 11 kilogr. et plus.	TARIF N° 1. EXPRÈS. POIDS taxé.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. COLIS De 2 kilogr. et moins.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. COLIS De 3 à 5 kil.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. COLIS De 6 à 10 kil.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. POIDS taxé.	TARIF N° 2. PETITS PAQUETS ET ARTICLES DE MESSAGERIES. COLIS De 5 kilogr. et moins.	TARIF N° 2. COLIS De 6 à 10 kilogr.	TARIF N° 2. COLIS De 11 kilogr. et plus.	TARIF N° 2. POIDS taxé.	TARIF N° 3. GROSSES MARCHANDISES. EXPÉDITIONS traitées aux minimums.	EXPÉDITIONS TAXÉES AU POIDS. 1re CLASSE.	2e CLASSE.	3e CLASSE.	4e CLASSE.	5e CLASSE.	Tarifs SPÉCIAUX.	Prix RÉDUITS.	Abonnement.	TOTAL. — Tonnes.	TARIF N° 4. FINANCES. GROOMS de 1,000 FRANCS ET AU-DESSUS.	GROOMS AU DESSUS DE 1,000 FRANCS.	TARIF N° 5. ÉQUIPAGES. Nombre de voitures.	TARIF N° 6. CHEVAUX ET BESTIAUX. GRANDE VITESSE. Nombre de wagons Ordinaires.	GRANDE VITESSE. Nombre de wagons NOUVEAU modèle.	PETITE VITESSE. Nombre d'expéditions. 1re catégorie.	2e catégorie.	3e catégorie.	3e catégorie. — Wagons nouveau modèle.	TOTAL des expéditions.
																														Wagons ordinaires.				
Service intérieur. — Service intérieur	105,514	224,848	55,153	5,203,096	»	»	»	»	182,165	515,140	889,188	127,043,961	185,170	587,109	581,055	1,149,053	3,879,099	»	1,539,076	510,513	25,320	8,271,225	180,119	151,378	315	2,273	»	6,093	5,662	13,686	10,625	38,339
Convention Van Gend	»	»	»	»	»	»	»	»	219,339	112,180	182,241	21,048,848	4,374	3,206	»	»	»	»	»	»	»	3,206	30,864	120,036	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Colis avec timbres d'affranchissement	150,018	»	»	»	»	»	»	»	219,099	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Totaux	255,532	224,848	55,153	5,203,096	»	»	»	»	620,603	627,320	1,071,429	148,092,809	186,544	590,315	581,055	1,149,053	3,879,099	»	1,539,076	510,513	25,320	8,274,431	210,983	271,414	315	2,273	»	6,093	5,662	13,686	10,625	38,339
Services mixtes. — Anvers à Gand	89	191	28	6,060	»	»	»	»	316	829	1,233	129,840	221	451	284	497	6,555	»	»	»	»	7,484	248	48	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Chimay	267	778	46	49,080	»	»	»	»	649	1,846	1,378	342,806	602	1,655	1,490	1,720	5,755	»	485	»	»	10,805	681	213	3	6	»	2	2	»	10	20
Flandre occidentale	1,800	3,818	625	126,900	2	»	»	»	3,955	10,581	14,157	2,688,350	5,819	17,142	18,151	30,257	179,181	20	»	»	»	244,751	2,306	1,973	5	41	»	26	63	116	38	284
Gand à Bruges, par Eecloo	161	323	54	10,370	»	»	»	»	772	2,195	3,248	416,070	613	1,702	1,936	7,827	24,863	»	»	190	»	36,518	486	902	»	»	»	6	25	28	4	63
Gand à Terneuzen	59	128	83	4,660	»	»	»	»	135	436	1,242	153,600	167	956	1,124	1,819	7,560	»	3,619	180	»	15,258	376	»	»	6	»	»	3	23	19	51
Grand Central Belge	»	»	»	»	86	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4,619	»	»	4,619	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Liégeois-Limbourgeois	3,928	1,355	315	41,100	»	»	»	»	8,320	4,943	8,633	1,329,600	1,682	4,327	4,059	9,170	35,961	»	620	»	»	54,437	1,958	504	4	3	»	4	3	17	16	43
Liége à Maestricht	237	309	72	6,130	»	»	»	»	500	801	1,278	357,110	308	1,732	2,214	3,147	7,275	5,385	910	»	»	20,663	286	235	1	»	»	»	3	10	1	14
Lierre à Turnhout	1,625	833	161	28,550	»	»	»	»	4,069	2,568	5,372	959,670	1,469	4,736	720	2,109	5,287	»	»	»	»	13,852	556	435	»	2	»	8	1	2	»	13
Malines à Terneuzen	1,027	1,725	376	31,550	»	»	»	»	2,545	5,203	7,284	970,445	1,350	2,618	3,295	6,813	48,163	»	529	»	»	61,448	754	1,105	2	2	»	»	2	3	»	7
Marbehan à Virton	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,686	»	20	»	»	1,706	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Mons à Quévy	103	222	40	4,240	»	»	»	»	255	794	1,117	155,240	371	1,322	904	7,863	5,272	»	2,723	120	»	18,504	668	212	»	18	»	2	3	3	1	27
Nord Belge	2,933	7,286	877	190,230	»	»	»	»	5,783	17,637	25,085	4,291,431	7,605	24,212	14,870	77,601	256,922	»	128,893	6,069	»	538,567	6,623	8,908	12	100	»	143	121	291	228	883
Service provisoire des Flandres	1,098	2,031	119	19,818	28	3	30	»	2,062	4,172	4,779	561,550	961	2,130	5,276	9,214	54,121	600	2,218	»	»	73,889	783	2,855	2	13	»	8	7	22	12	62
Termonde à Saint-Nicolas	319	418	118	8,200	»	»	»	»	1,023	1,742	3,258	300,990	550	921	708	1,504	16,100	»	»	»	»	19,233	321	119	»	»	»	3	»	29	1	33
Saint-Ghislain à Erbisœul	371	689	86	14,912	»	»	»	»	584	1,030	1,879	220,130	541	1,152	1,146	3,262	3,694	»	7,082	5,798	»	23,134	249	219	»	»	»	8	15	35	8	66
Etat pour Etat	2,710	5,015	730	178,560	»	»	»	»	3,988	10,774	14,310	2,691,180	4,301	15,301	22,192	53,586	226,265	»	31,615	27,329	»	376,588	5,310	4,121	5	116	»	37	15	265	133	596
Colis avec timbres d'affranchissement	15,816	»	»	»	»	»	»	»	28,652	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Totaux	32,552	25,151	3,730	723,360	116	3	30	»	63,608	65,556	94,223	15,568,612	26,563	80,657	109,366	216,689	884,660	6,005	183,063	39,986	»	1,520,426	21,635	22,179	34	307	»	247	293	814	471	2,162
Services postaux. — Agence continentale et anglaise	»	»	»	»	3,482	2,177	2,123	87,316	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	127	1,480	»	»	»	»	»	»	»	»
Empire Germanique	»	»	»	»	5,814	47,349	8,701	96,079	43	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	458	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Grand-duché de Luxembourg	»	»	»	»	835	594	307	2,556	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	90	945	»	»	»	»	»	»	»	»	»
South-Eastern Railway	»	»	»	»	777	411	378	17,835	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	26	120	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Totaux	»	»	»	»	10,905	50,531	11,509	203,784	43	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	213	2,703	»	»	»	»	»	»	»	»	»

(a) Non compris les transports effectués, pendant les quatre premiers mois de 1879, sur les lignes de l'Ouest de la Belgique. [*Voir* la note (a) de l'annexe XXXIII].

DÉSIGNATION DES PAYS ET DES RÉSEAUX DESTINATAIRES.		TARIF N° 1. EXPRÈS. COLIS De 5 kilogr. et moins.	De 6 à 10 kil.	De 11 kilogr. et plus.	POIDS taxé.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. COLIS De 2 kilogr. et moins.	De 3 à 5 kil.	De 6 à 10 kil.	POIDS taxé.	TARIF N° 2. PETITS PAQUETS ET ARTICLES DE MESSAGERIES. COLIS De 5 kilogr. et moins.	De 6 à 10 kilog.	De 11 kilogr. et plus.	POIDS taxé.	TARIF N° 3. GROSSES MARCHANDISES. EXPÉDITIONS taxées au minimum.	EXPÉDITIONS TAXÉES AU POIDS. 1re classe.	2e classe.	3e classe.	4e classe.	5e classe.	Tarifs spéciaux.	Prix réduits.	Abonnement.	TOTAL. — Tonnes.	TARIF N° 4. FINANCES. GROOMS de 1,000 francs et au-dessous.	GROOMS au-dessus de 1,000 francs.	TARIF n° 5. ÉQUIPAGES. Nombre de voitures.	TARIF N° 6. CHEVAUX ET BESTIAUX. GRANDE VITESSE. Nombre de wagons. Ordinaires.	NOUVEAU modèle.	PETITE VITESSE. Nombre d'expéditions. 1re catégorie.	2e catégorie.	3e catégorie.	3e catégorie. — Wagons nouveau modèle.	TOTAL des expéditions.
																													Wagons ordinaires.				
Services internationaux.	Allemagne. Alsace-Lorraine	»	»	»	»	»	»	»	30	»	56	»	328,895	250	4,298	17,646	69,730	9,019	30,373	69,278	»	»	200,314	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Berg-Marche	»	»	»	»	»	»	»	»	»	806	»	740,960	804	6,593	7,945	7,914	48,451	12,837	9,463	»	»	62,603	»	34	3	38	»	»	»	69	419	526
	Cologne-Minden	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	38,890	»	81	74	119	420	532	40	»	»	936	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Etat de Bade	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	»	35,090	9	251	1,596	4,286	1,760	35	3,526	»	»	11,454	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Etat de Wurtemberg	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	19,160	3	257	644	479	1,772	42	988	»	»	4,182	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Palatinat	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	4,950	5	173	1,691	1,559	593	»	478	»	»	7,494	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Rhénan	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,217	»	1,569,670	1,462	7,285	22,803	21,285	41,216	31,729	15,152	»	»	139,470	6	»	11	88	»	»	»	42	59	159
	Sarrebruck	»	»	»	»	»	»	»	»	»	25	»	28,750	58	1,745	6,899	21,750	3,498	281	116	»	»	34,259	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Ensemble	»	»	»	»	»	»	»	30	»	2,109	»	2,936,365	2,591	20,653	59,268	130,122	76,129	75,829	98,711	»	»	460,742	6	34	14	126	»	»	»	81	478	685
	Angleterre. Anglo-Belge (Harwich)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	92,060	»	690	491	579	41	16	26	»	»	1,543	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— (Liverpool)	»	»	»	»	11	3	5	708	»	17	»	27	»	681	362	46	»	38	154	»	»	1,281	»	25	»	»	»	»	»	»	»	»
	Ensemble	»	»	»	»	11	3	5	708	»	17	»	92,087	»	1,371	853	625	41	54	180	»	»	2,824	2	25	»	»	»	»	»	»	»	»
	France. Anzin	»	»	»	»	126	83	209	550	»	314	»	54,040	347	475	632	2,977	6,277	9,254	1,180	»	»	20,495	»	127	1	»	»	»	»	»	»	»
	Est	»	»	»	»	502	478	65	39	»	56	»	38,490	55	750	3,552	19,226	3,066	2,640	498,044	»	»	527,278	65	64	»	»	»	»	»	»	»	»
	Nord	»	»	»	»	20,700	11,599	4,193	3,884	»	15,377	»	6,085,504	5,308	19,099	38,378	31,266	175,015	96,121	1,908,334	230	4,300	2,272,753	1,001	73,028	18	336	»	»	»	418	947	1,701
	Ensemble	»	»	»	»	21,328	12,160	4,467	4,473	»	15,777	»	6,177,734	5,710	20,024	42,562	53,469	184,358	108,015	2,407,558	230	4,300	2,820,516	1,066	73,219	19	336	»	»	»	418	947	1,701
	Hollande. Brabant septentrional	»	»	»	»	»	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Central Néerlandais	»	»	»	»	5	6	3	»	»	15	»	1,070	1	79	112	24	»	»	548	»	»	763	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Etat Néerlandais	»	»	»	»	371	2,238	321	550	»	700	»	109,380	260	1,619	1,238	829	512	60	7,379	»	»	11,687	76	64	»	2	»	»	»	»	»	2
	Hollandais (Achel)	»	»	»	»	79	52	73	110	»	299	»	12,570	77	177	120	319	30	»	687	»	»	1,363	3	8	»	»	»	»	»	»	»	»
	— (Anvers)	»	»	»	»	»	307	»	»	»	»	»	9,910	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	»	»	»	»	»	»	»	»
	Rhénan-Néerlandais	»	»	»	»	»	37	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Ensemble	»	»	»	»	455	2,641	397	630	»	1,015	»	162,930	338	1,875	1,520	1,202	542	60	8,614	»	»	13,813	79	75	»	2	»	»	»	»	»	2
	G.-duché de Luxembourg. Guillaume-Luxembourg	»	»	»	»	112	72	107	»	»	1,123	»	123,410	806	3,057	5,156	20,800	5,611	6,790	38,337	»	»	79,751	»	28	»	»	»	»	»	»	»	»
	Prince-Henri	»	»	»	»	»	»	»	»	»	50	»	7,620	15	66	160	1,158	155	»	87,409	»	»	88,948	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Ensemble	»	»	»	»	112	72	107	»	»	1,173	»	131,030	821	3,123	5,316	21,958	5,766	6,790	125,746	»	»	168,699	»	28	»	»	»	»	»	»	»	»
	Suisse. Jura-Berne	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	13,010	781	556	13,288	13,544	3,557	40	889	»	»	31,854	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Totaux	»	»	»	»	21,906	14,876	4,976	5,841	»	20,091	»	9,613,456	10,241	47,602	122,507	220,917	270,393	190,758	2,644,698	230	4,300	3,498,405	1,154	73,381	33	464	»	»	»	499	1,425	2,388

(XXXVI *suite*)

[N° 181.]

DÉSIGNATION DES PAYS ET DES RÉSEAUX DESTINATAIRES.		TARIF N° 1. EXPRÈS. COLIS: De 5 kilogr. et moins.	TARIF N° 1. EXPRÈS. COLIS: De 6 à 10 kil.	TARIF N° 1. EXPRÈS. COLIS: De 11 kilogr. et plus.	TARIF N° 1. EXPRÈS. Poids taxé.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. COLIS: De 2 kilogr. et moins.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. COLIS: De 3 à 5 kil.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. COLIS: De 6 à 10 kil.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. Poids taxé.	TARIF N° 2. PETITS PAQUETS ET ARTICLES DE MESSAGERIES. COLIS: De 5 kilogr. et moins.	TARIF N° 2. COLIS: De 6 à 10 kil.	TARIF N° 2. COLIS: De 11 kilogr. et plus.	TARIF N° 2. Poids taxé.	TARIF N° 3. GROSSES MARCHANDISES. Expéditions taxées au minimum.	EXPÉDITIONS TAXÉES AU POIDS. 1re classe.	2e classe.	3e classe.	4e classe.	5e classe.	TARIFS SPÉCIAUX.	PRIX RÉDUITS.	Abonnement.	TARIF N° 4. FINANCES. GROUPE de 1,000 fr. et au-dessous.	GROUPE au-dessus de 1,000 francs.	FRAIS ACCESSOIRES. Bulletin.	Prise à domicile.	Remise à domicile.	Comptage.	Chargement et déchargement.	Provision.	Taxe de recouvrement.	Location de bâches.	Avis d'arrivée.	Assurance.	TOTAL GÉNÉRAL des marchandises et finances.	TARIF N° 5. ÉQUIPAGES. PRIX de transport.	Bulletins.	TOTAL.	TARIF N° 6. CHEVAUX ET BESTIAUX. GRANDE VITESSE. Par wagons: ordinaires.	nouveau modèle.	PETITE VITESSE. Par expédition. Wagons ordinaires.: 1re catégorie.	2e catégorie.	5e catégorie.	5e catégorie. — Wagons nouveau modèle.	Bulletins.	TOTAL.
Services internationaux.	Allemagne. — Alsace-Lorraine	»	»	»	»	»	»	»	2 89	»	25 98	»	23,990 57	161 02	59,933 08	180,244 30	645,701 85	59,236 99	211,585 73	234,482 34	»	»	»	»	9,987 20	154 95	»	11,210 »	1,814 90	2,443 70	»	»	»	3,416 32	229 31	1,485,651 04	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— Berg-Marche	»	»	»	»	»	»	»	»	»	570 03	»	19,010 39	1,724 86	80,461 43	47,255 51	44,476 21	93,119 58	36,879 92	28,293 39	»	»	»	»	8,061 87	1,778 05	»	547 30	5,678 94	2,024 24	»	»	»	2,342 29	323 70	372,552 71	253 »	» 60	253 60	1,583 08	»	»	»	1,425 17	16,791 95	63 73	19,866 93
	— Cologne-Minden	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	811 85	»	896 14	470 26	670 51	333 81	986 98	14 70	»	»	»	»	491 20	23 40	»	»	101 80	51 »	»	»	»	1 12	9 50	4,868 27	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— État de Bade	»	»	»	»	»	»	»	»	»	» 40	»	1,272 51	14 79	3,330 50	16,150 02	39,791 63	12,497 54	297 30	32,482 05	»	»	»	»	289 60	34 55	»	671 85	325 60	205 60	»	»	»	32 41	92 77	107,489 12	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— Wurtemberg	»	»	»	»	»	»	»	»	»	» 30	»	654 66	1 95	3,409 57	6,164 38	3,697 99	11,635 53	211 03	7,679 67	»	»	»	»	121 10	12 95	»	143 15	205 90	146 »	»	»	»	24 29	17 71	34,126 20	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— Palatinat	»	»	»	»	»	»	»	»	»	» 39	»	187 06	3 25	2,109 33	14,204 54	37,907 32	56 64	»	4,154 40	»	»	»	»	376 60	6 90	»	553 25	197 90	83 20	»	»	»	5 98	272 30	60,005 69	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— Rhénan	»	»	»	»	»	»	»	»	»	566 20	»	43,534 17	1,443 34	65,963 50	126,161 77	123,617 41	201,155 56	86,152 38	59,067 27	»	»	1 20	»	19,114 85	1,624 15	»	732 15	13,135 55	3,685 93	»	»	»	1,888 11	551 98	739,416 82	816 60	1 40	818 »	3,070 99	»	»	»	23 71	1,926 62	19 »	5,040 32
	— Sarrebrück	»	»	»	»	»	»	»	»	»	11 33	»	1,039 08	41 92	21,943 07	69,158 49	200,408 44	21,957 24	2,184 79	777 34	»	»	»	»	1,571 42	40 90	»	2,353 30	1,273 »	149 80	»	»	»	124 89	333 23	323,388 24	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Ensemble. . .	»	»	»	»	»	»	»	2 89	»	1,174 54	»	90,560 29	3,391 13	238,049 92	459,809 27	1,096,271 36	390,879 52	339,298 15	407,931 16	»	»	1 20	2 »	40,016 84	3,675 85	»	16,231 »	22,737 59	8,789 47	»	»	»	7,865 41	1,859 59	3,127,498 09	1,069 60	2 »	1,071 60	4,654 07	»	»	»	1,448 88	18,721 57	82 75	24,907 27
	Angleterre. — Anglo-Belge (Harwich)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,676 34	»	5,466 62	1,771 35	3,158 81	481 04	103 73	165 74	»	»	2 »	»	390 60	235 60	»	24 90	434 20	44 75	»	»	»	310 22	3 95	14,239 85	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— (Liverpool)	»	»	»	»	7 33	» 95	2 73	48 48	»	5 14	»	8 64	»	7,049 58	3,746 01	530 63	»	365 02	1,531 51	»	»	»	5 75	45 93	2 70	»	12 64	2,508 57	15 25	»	»	»	2 80	5 84	15,893 47	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Ensemble. . .	»	»	»	»	7 33	» 95	2 73	48 48	»	5 14	»	1,684 98	»	12,516 20	5,517 36	3,689 44	481 04	468 75	1,697 25	»	»	2 »	5 75	436 50	238 30	»	37 54	2,942 77	60 »	»	»	»	313 02	9 79	30,133 32	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	France. — Anzin	»	»	»	»	62 99	64 01	198 25	2 77	»	338 61	»	913 15	366 80	1,220 66	3,117 95	11,259 43	22,053 11	21,442 87	3,116 25	»	»	»	34 15	662 85	22 50	»	104 10	376 40	10 25	9 »	»	»	»	31 15	65,497 33	9 »	» 20	9 20	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— Est	»	»	»	»	177 27	229 86	30 69	21 09	»	30 35	»	1,493 87	34 04	9,867 19	33,158 22	187,890 64	15,981 32	10,326 38	1,894,732 50	»	»	37 56	12 20	4,584 10	56 »	»	2,037 15	223 90	121 70	6 »	»	»	5 68	52 27	2,161,110 89	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— Nord	»	»	»	»	7,634 04	4,967 13	2,111 93	511 03	»	13,634 79	»	96,440 90	4,832 64	138,977 59	217,055 09	192,447 65	638,780 92	250,109 89	3,238,697 03	427 77	12,685 »	70 55	15,659 78	61,761 45	4,105 23	» 13	7,334 15	26,933 62	1,284 55	114 »	»	»	38 25	1,031 53	4,937,686 66	897 53	3 »	900 53	10,467 49	»	»	»	7,145 97	17,221 35	181 90	35,016 71
	Ensemble. . .	»	»	»	»	7,891 30	5,261 03	2,340 79	534 89	»	14,003 78	»	98,847 92	5,234 38	150,065 44	253,331 27	391,597 72	676,815 35	281,879 14	5,136,545 78	427 77	12,685 »	108 11	15,706 13	67,008 40	4,183 75	» 13	9,495 40	27,533 92	1,416 50	129 »	»	»	43 93	1,115 05	7,164,294 88	906 53	3 20	909 73	10,467 49	»	»	»	7,145 97	17,221 35	181 90	35,016 71
	Hollande. — Brabant septentrional	»	»	»	»	»	» 37	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	» 17	» 54	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— Central neerlandais	»	»	»	»	» 75	1 90	1 20	»	»	4 38	»	7 47	» 38	107 60	232 88	35 19	»	»	506 86	»	»	»	»	9 60	»	»	16 85	142 65	1 »	»	»	»	» 17	» 48	1,069 36	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— État neerlandais	»	»	»	»	55 57	677 13	119 06	1 58	»	237 52	»	833 91	284 32	2,782 50	2,315 05	1,338 04	783 67	75 29	8,113 35	»	»	11 64	7 49	604 10	22 23	»	93 06	1,401 03	34 98	»	»	»	61 88	51 93	19,895 73	»	»	»	71 10	»	»	»	»	»	» 50	71 60
	— Hollandais (Achel)	»	»	»	»	10 94	15 68	29 14	» 45	»	74 14	»	267 37	91 20	409 06	314 66	840 72	20 63	»	798 99	»	»	» 50	» 98	113 30	2 70	»	»	330 37	8 75	»	»	»	7 75	8 23	3,365 50	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— (Anvers)	»	»	»	»	»	82 10	»	»	»	»	»	157 60	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3 »	»	»	»	»	2 13	»	»	»	5 09	» 91	259 83	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Rhénan neerlandais	»	»	»	»	»	12 45	»	»	»	» 16	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	» 80	»	»	» 51	»	13 92	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Ensemble. . .	»	»	»	»	67 26	789 63	149 40	2 03	»	316 20	»	1,256 35	375 90	3,299 16	2,862 59	2,213 95	803 70	75 29	9,419 20	»	»	12 14	11 3	727 »	24 93	»	109 91	1,893 05	47 66	»	»	»	75 40	61 74	24,595 88	»	»	»	71 10	»	»	»	»	»	» 50	71 60
	Grand-duché de Luxembourg. — Guillaume-Luxembourg	»	»	»	»	54 01	53 91	104 30	»	»	582 34	»	7,020 50	525 81	35,014 32	43,310 79	178,043 39	24,632 83	40,060 50	173,691 52	»	»	»	7 »	4,725 95	83 60	»	2,623 40	949 68	813 10	»	»	»	»	303 56	512,572 51	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— Prince-Henri	»	»	»	»	»	»	»	»	»	20 80	»	234 58	9 82	847 72	1,318 38	10,594 18	693 80	»	446,796 71	»	»	» 50	»	888 90	2 40	»	112 20	2 65	19 30	»	»	»	» 65	13 10	461,555 69	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Ensemble. . .	»	»	»	»	54 01	53 91	104 30	»	»	603 14	»	7,255 08	535 63	35,862 04	44,629 17	188,637 57	25,326 63	40,060 50	620,488 23	»	»	» 50	7 »	5,614 85	88 »	»	2,735 60	952 33	832 40	»	»	»	» 65	316 66	974,128 20	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Suisse. — Jura-Berne	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	527 93	36 21	6,516 77	116,580 23	112,547 78	23,188 20	80 31	6,532 42	»	»	»	»	377 50	33 80	»	1,959 40	409 75	97 90	» 75	»	»	6 90	8 92	268,904 77	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Totaux. . .	»	»	»	»	8,022 90	6,105 52	2,597 22	588 29	»	16,102 80	»	200,072 55	9,573 25	446,309 53	882,729 89	1,794,957 82	1,117,494 44	660,862 14	6,182,604 04	427 77	12,685 »	123 95	15,732 25	114,181 09	8,244 63	» 13	30,568 85	56,471 41	11,213 93	129 75	»	»	8,305 31	3,362 66	11,589,497 14	1,976 13	5 20	1,981 33	15,192 66	»	»	»	8,594 85	35,942 92	265 15	59,995 58

N° XXXVI. — *Transports de marchandises, finances, équipages, chevaux et bestiaux* (a), au départ *des stations de l'État ou* au départ *des lignes concédées, mais avec emprunt du réseau de l'État.* — *Année* 1879.

DÉTAIL PAR PAYS ET PAR RÉSEAUX DESTINATAIRES.

(Services intérieur, mixtes et internationaux.)

RECETTE (part du réseau exploité par l'État).

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES RÉSEAUX DESTINATAIRES.		TARIF N° 1. EXPRÈS. COLIS De 5 kilogr. et moins.	De 6 à 10 kil.	De 11 kilogr. et plus.	Poids taxé.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. COLIS De 2 kilogr. et moins.	De 3 à 5 kil.	De 6 à 10 kil.	Poids taxé.	TARIF N° 2. PETITS PAQUETS ET ARTICLES DE MESSAGERIES. COLIS De 5 kilogr. et moins.	De 6 à 10 kil.	De 11 kilogr. et plus.	Poids taxé.	TARIF N° 3. GROSSES MARCHANDISES. Expéditions taxées au minimum.	EXPÉDITIONS TAXÉES AU POIDS. 1re classe.	2e classe.	3e classe.	4e classe.	5e classe.	TARIFS SPÉCIAUX.	PRIX RÉDUITS.	Abonnement.	TARIF N° 4. FINANCES. GROUPS de 1,000 fr. et au-dessus.	GROUPS au-dessus de 1,000 francs.	FRAIS ACCESSOIRES. Bulletin.	Prise à domicile.	Remise à domicile.	Compiage.	Chargement et déchargement.	Provision.	Taxe de raccordement.	Location de bâches.	Avis d'arrivée.	Assurance.	Impréves résultant d'erreurs de taxes.	TOTAL GÉNÉRAL des marchandises et finances.	TARIF N° 5. ÉQUIPAGES. PRIX de transport.	Bulletins.	TOTAL.	TARIF N° 6. CHEVAUX ET BESTIAUX. GRANDE VITESSE Par wagon ordinaire.	nouveau modèle.	PETITE VITESSE. Par expédition. Wagons ordinaires. 1re catégorie.	2e catégorie.	3e catégorie.	3e catégorie. Wagons nouveau modèle.	Bulletins.	TOTAL.
Service intérieur.	Service intérieur	87,163 90	231,274 23	63,310 70	318,326 94	»	»	»	»	92,415 80	315,507 10	618,481 »	2,366,205 69	505,898 05	4,246,034 59	3,149,709 03	4,384,634 49	10,728,530 64	»	3,241,045 53	1,086,928 56	81,783 30	110,947 55	49,358 05	244,671 05	74,947 77	266,650 71	43,957 97	662,949 21	42,190 24	»	»	102,660 17	71,030 57	5,666 78	33,192,299 06	14,593 05	63 90	14,656 95	74,304 40	»	53,761 80	76,265 65	267,913 50	269,849 79	5,884 10	738,979 24
	Convention Van Gend	»	»	»	»	»	»	»	»	43,038 85	29,794 85	53,282 45	185,787 59	3,971 64	29,754 77	»	»	»	»	»	»	»	7,549 85	15,865 02	4 20	» 30	»	2 75	2,776 81	4 70	»	»	13 10	614 17	636 22	364,997 27	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Colis avec timbres d'affranchissement	120,014 40	»	»	»	»	»	»	»	109,549 50	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2,174 50	»	»	»	1,556 90	»	233,295 30	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Totaux. . .	207,178 30	231,274 23	63,310 70	318,326 94	»	»	»	»	245,004 15	345,301 95	671,763 45	2,551,992 68	509,869 69	4,275,789 36	3,149,709 03	4,384,634 49	10,728,530 64	»	3,241,045 53	1,086,928 56	81,783 30	118,497 40	65,223 07	244,671 25	74,948 07	266,650 71	43,960 72	665,726 02	44,369 44	»	»	102,673 27	73,201 64	6,303 »	33,790,591 63	14,593 05	63 90	14,656 95	74,304 40	»	53,761 80	76,265 65	267,913 50	269,849 79	5,884 10	738,979 24
Services mixtes.	Anvers à Gand	21 21	63 32	12 41	117 40	»	»	»	»	51 72	157 36	253 10	1,335 04	396 70	770 52	729 86	1,219 81	24,739 20	»	»	»	»	59 70	6 66	238 »	32 65	»	34 95	119 18	10 05	5 80	»	»	33 29	32 55	30,440 48	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Chimay	77 49	230 78	3 68	481 23	»	»	»	»	105 50	295 44	275 12	4,996 03	1,776 91	12,410 12	4,966 11	5,778 78	7,421 70	»	187 31	»	»	139 43	26 32	637 40	269 95	»	135 75	903 82	31 90	25 60	»	»	94 20	26 09	41,335 97	110 64	» 60	111 24	154 13	»	8 22	18 75	»	125 35	3 80	310 25
	Flandre occidentale	475 53	1,345 56	226 61	2,062 98	» 90	»	»	»	558 57	1,971 70	2,998 53	37,612 58	14,160 56	111,104 83	76,701 96	96,302 23	619,486 86	90 20	»	»	»	498 87	302 94	8,422 37	1,121 60	»	2,248 57	9,189 50	328 15	117 38	»	»	784 06	466 57	988,609 70	206 10	1 »	207 10	1,028 75	»	219 53	606 46	1,463 59	671 07	50 40	4,039 71
	Gand à Bruges, par Eecloo	51 59	119 87	22 50	245 68	»	»	»	»	139 32	426 73	731 99	5,906 52	1,478 36	9,531 21	8,259 74	23,020 56	81,006 93	»	»	779 »	»	119 70	113 80	1,135 25	91 65	»	314 05	811 50	137 17	34 05	»	»	105 04	46 13	135,628 74	»	»	»	»	»	59 72	175 65	398 58	102 94	10 80	747 69
	Gand à Terneuzen	17 24	42 19	29 18	60 75	»	»	»	»	23 97	82 76	218 38	1,141 75	227 85	3,417 08	4,037 14	4,375 94	25,203 45	»	9,010 98	199 72	»	79 70	»	410 25	6 05	»	102 52	541 09	224 17	10 25	»	»	38 58	16 71	49,544 70	»	»	»	34 »	»	»	17 55	128 74	185 10	10 20	375 59
	Grand Central belge	»	»	»	»	42 35	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	134 04	»	»	»	»	81 90	»	»	»	»	»	»	»	»	» 10	258 39	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Liégeois-Limbourgeois	1,275 44	512 13	134 63	973 13	»	»	»	»	1,588 14	971 59	1,097 88	23,005 68	5,060 40	29,311 43	15,890 77	27,892 07	48,084 16	»	488 97	»	»	413 19	70 62	2,571 »	891 30	»	253 10	2,709 55	219 35	78 20	»	»	284 72	273 11	164,981 56	109 38	» 80	110 18	63 81	»	46 15	21 47	359 69	492 65	8 20	991 97
	Liége à Maestricht	59 55	88 88	21 84	126 73	»	»	»	»	76 36	128 02	232 51	6,110 91	661 94	9,893 57	7,983 98	10,066 19	18,729 81	11,634 74	728 »	»	»	49 23	22 23	3,238 87	235 »	»	499 05	1,257 64	331 20	30 60	»	»	72 95	48 57	72,258 37	11 40	» 20	11 60	»	»	»	34 14	182 79	20 85	2 20	239 98
	Lierre à Turnhout	540 92	321 85	57 50	566 84	»	»	»	»	741 99	513 52	1,235 29	11,554 80	3,478 77	28,914 43	2,982 77	9,891 46	20,550 63	»	»	»	»	170 99	61 44	1,176 20	788 01	»	140 »	2,417 61	61 65	10 80	»	»	178 93	74 34	86,460 69	»	»	»	43 32	»	58 36	19 26	43 35	»	2 40	166 69
	Malines à Terneuzen	314 43	617 24	153 11	564 43	»	»	»	»	393 48	1,032 27	1,468 27	9,704 32	2,634 36	12,218 30	11,208 69	22,459 37	150,543 93	»	3,102 25	»	»	172 68	163 87	1,649 40	371 95	»	336 76	1,310 13	98 35	41 50	»	»	188 47	77 45	220,824 41	30 »	» 40	30 40	70 60	»	»	21 47	27 26	»	1 40	120 73
	Marbehan à Virton	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7,024 99	»	77 99	»	»	»	»	21 60	»	»	»	»	»	2 »	»	» 75	» 60	7,127 75	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Mons à Quévy	31 41	79 57	13 60	101 52	»	»	»	»	41 51	150 92	235 40	2,157 13	1,023 02	9,637 76	4,590 78	19,525 75	10,117 89	»	528 21	70 98	»	137 01	24 32	551 30	124 30	»	76 13	826 54	59 25	66 45	»	»	44 60	61 »	50,336 26	»	»	»	275 75	»	15 62	20 25	55 20	21 75	4 80	393 17
	Nord-Belge	959 66	2,779 83	351 01	4,669 58	»	»	»	»	1,054 10	3,490 55	5,629 17	59,710 99	19,690 48	154,438 42	105,018 63	236,723 90	524,297 95	»	359,887 42	4,593 30	»	1,406 76	1,332 84	15,207 08	3,146 64	»	4,112 36	14,580 37	1,185 00	2,993 83	»	»	1,263 68	596 88	1,629,100 52	299 73	2 40	302 13	2,146 62	»	981 33	1,360 82	5,297 94	5,988 49	150 60	15,835 20
	Service provisoire des Flandres	392 71	793 77	50 51	495 34	13 46	1 26	29 »	»	402 52	837 46	1,335 78	7,445 91	1,999 39	15,161 06	28,430 17	40,296 26	177,314,79	3,604 88	9,276 71	»	»	243 11	409 93	2,422 15	168 60	»	632 55	1,595 83	203 75	12 40	»	»	173 52	124 93	294,267 77	131 97	» 40	132 37	144 55	»	82 44	156 11	296 05	195 68	12 40	827 23
	Termonde à Saint-Nicolas	96 81	146 93	46 92	136 73	»	»	»	»	159 37	338 83	681 34	3,115 74	957 88	4,300 11	2,262 10	5,963 57	55,318 58	»	»	»	»	75 39	21 23	630 70	143 10	»	58 80	571 60	40 75	9 85	»	»	42 25	41 80	75,160 44	»	»	»	13 50	»	528 91	11 25	6 60	560 26
	Saint-Ghislain à Erbisœul	113 20	236 47	34 48	1,442 16	»	»	»	»	90 78	220 67	391 45	3,002 96	1,431 72	10,910 46	11,687 63	12,286 38	7,287 61	»	3,818 72	2,039 30	»	55 35	27 60	604 10	173 30	»	131 80	872 03	112 70	8 65	»	»	112 38	25 80	57,127 12	»	»	»	65 27	139 55	541 14	166 11	10 20	922 27
	État pour État	2,011 »	4,655 90	747 01	11,127 75	»	»	»	»	1,861 11	6,456 91	9,519 95	54,281 56	13,477 59	110,621 48	127,166 40	231,590 41	687,235 14	»	106,566 61	39,555 69	»	3,067 90	1,231 87	9,479 10	1,245 65	5,053 65	1,539 52	17,100 29	935 20	282 30	»	4,336 27	1,465 96	353 11	1,452,932 23	199 54	1 »	200 54	3,683 75	»	337 40	567 44	5,442 08	3,319 95	79 40	13,430 02
	Colis avec timbres d'affranchissement	5,911 03	»	»	»	»	»	»	»	5,477 98	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	12 75	»	»	»	295 46	»	»	»	138 95	»	11,866 17	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Totaux. . .	12,469 13	12,074 29	1,904 39	23,172 69	56 89	1 26	29 »	»	12,805 31	17,074 73	27,284 16	231,082 96	68,455 93	522,970 78	511,915 43	747,392 68	2,465,393 41	15,329 82	493,807 12	47,227 99	»	6,089 01	3,878 67	48,436 67	8,812 50	5,053 65	10,646 91	54,806 72	4,274 19	3,639 66	»	4,336 27	5,023 35	2,275 74	5,368,291 27	1,098 76	6 80	1,105 56	7,644 48	»	1,887 54	3,158 92	14,612 23	11,301 19	353 40	38,957 76
Services postaux.	Agence continentale et anglaise	»	»	»	»	1,720 54	1,346 80	2,075 40	6,273 95	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	31 75	342 60	»	9 »	»	»	»	210 62	»	»	»	549 81	40 80	12,601 27	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Empire Germanique	»	»	»	»	1,977 19	18,316 17	8,577 46	9,375 38	2 36	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	15 80	»	8 50	92 77	»	»	815 63	»	»	»	6,750 74	3 90	45,936 30	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Grand duché de Luxembourg	»	»	»	»	418 50	447 05	304 »	236 90	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	41 »	235 »	»	» 60	1 22	»	»	63 05	»	»	»	» 05	»	1,769 47	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	South-Eastern Railway	»	»	»	»	371 05	213 79	336 64	1,138 60	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6 75	34 05	» 60	2 55	»	»	»	49 63	»	»	»	92 80	7 »	2,283 46	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Totaux. . .	»	»	»	»	4,487 28	20,353 81	11,293 50	17,044 83	2 36	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	79 50	627 45	» 60	21 05	93 99	»	»	1,140 94	»	»	»	7,393 49	51 70	62,590 50	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

(a) Non compris les transports effectués, pendant les quatre premiers mois de 1879, sur les lignes de l'Ouest de la Belgique. [*Voir* note (a) de l'annexe XXXIII.]

N° XXXVII. — *Transports de marchandises, finances, équipages, chevaux et bestiaux* (a), en destination *des stations de l'Etat ou* en destination *des lignes concédées, mais avec emprunt du réseau de l'Etat.* — *Année* 1879.

DÉTAIL PAR PAYS ET PAR RÉSEAUX EXPÉDITEURS.

(Services mixtes et internationaux).

MOUVEMENT.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES RÉSEAUX EXPÉDITEURS.	TARIF N° 1. EXPRÉS. COLIS De 5 kilogr. et moins.	TARIF N° 1. EXPRÉS. COLIS De 6 à 10 kil.	TARIF N° 1. EXPRÉS. COLIS De 11 kilogr. et plus.	TARIF N° 1. EXPRÉS. POIDS taxé.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. COLIS De 2 kilogr. et moins.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. COLIS De 3 à 5 kil.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. COLIS De 6 à 10 kil.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. POIDS taxé.	TARIF N° 2. PETITS PAQUETS ET ARTICLES DE MESSAGERIES. COLIS De 5 kilogr. et moins.	TARIF N° 2. COLIS De 6 à 10 kilogr.	TARIF N° 2. COLIS De 11 kilogr. et plus.	TARIF N° 2. POIDS taxé.	TARIF N° 3. GROSSES MARCHANDISES. EXPÉDITIONS taxées au minimum.	EXPÉDITIONS TAXÉES AU POIDS. 1re CLASSE.	2e CLASSE.	3e CLASSE.	4e CLASSE.	5e CLASSE.	Tarifs SPÉCIAUX.	Prix RÉDUITS.	Abonnement.	TOTAL. — Tonnes.	TARIF N° 4. FINANCES. GROUPE de 1,000 francs et au-dessous.	GROUPE au dessus de 1,000 francs	TARIF n° 5. ÉQUIPAGES. Nombre de voitures.	TARIF N° 6. CHEVAUX ET BESTIAUX. GRANDE VITESSE. Nombre de wagons Ordinaires.	NOUVEAU modèle.	PETITE VITESSE. Nombre d'expéditions. Wagons ordinaires. 1re catégorie.	2e catégorie.	3e catégorie.	3e catégorie. — Wagons nouveau modèle.	TOTAL des expéditions.
SERVICES MIXTES. Anvers à Gand	117	290	62	11,310	»	»	»	»	306	926	1,962	231,130	394	372	97	15	10	»	»	»	»	494	182	115	»	»	»	»	»	»	»	»
Chimay	201	378	6	14,550	»	»	»	»	316	652	806	319,610	551	598	345	4,906	10,879	«	30	»	»	16,758	703	277	3	4	»	1	2	8	2	17
Flandre occidentale	2,337	3,628	1,023	112,280	5	8	8	»	3,201	7,855	14,522	2,139,430	4,075	10,157	7,351	9,480	2,978	»	»	»	»	29,966	3,709	7,466	7	64	»	61	92	205	153	575
Gand à Bruges, par Eecloo	185	448	178	22,520	»	»	»	»	521	2,090	4,257	419,660	913	3,421	1,542	1,853	1,365	»	»	»	»	8,181	470	1,781	»	1	»	8	6	153	1	169
Gand à Terneuzen	170	616	186	8,490	»	»	»	»	267	626	1,129	132,840	244	1,354	3,430	3,598	9,448	»	321	»	»	18,151	160	27	1	2	»	»	1	4	»	7
Grand Central Belge	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6,546	»	»	6,546	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1
Liégeois-Limbourgeois	1,419	564	106	30,196	»	»	»	»	3,230	1,779	3,745	771,130	1,869	5,691	8,700	23,295	121,044	»	378	»	»	159,111	2,390	267	»	14	»	13	5	439	235	706
Liége à Maestricht	239	222	70	11,280	»	»	»	»	254	497	789	137,440	652	1,839	3,619	4,067	40,193	295	27	»	»	50,040	309	307	1	»	»	1	106	13	28	148
Lierre à Turnhout	903	467	143	41,210	»	»	»	»	1,568	1,170	4,033	866,700	743	1,504	963	3,461	1,908	»	»	»	»	7,836	1,184	97	1	3	»	33	49	352	518	955
Malines à Terneuzen	772	863	»	56,290	»	»	»	»	1,103	3,259	5,075	839,660	1,073	4,339	8,468	7,522	36,851	»	846	»	»	58,026	1,463	2,729	2	4	»	10	40	19	4	77
Marbehan à Virton	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Mons à Quévy	96	184	47	3,050	»	»	»	»	141	376	902	97,020	147	708	596	12,757	36,190	»	10,492	»	»	60,743	634	219	1	19	»	9	3	25	51	107
Nord Belge	3,393	3,724	832	146,391	»	»	»	»	8,493	15,564	23,869	5,073,165	11,656	39,273	46,761	118,521	491,786	»	81,254	»	»	777,595	6,835	5,252	13	114	»	76	128	282	247	847
Saint-Ghislain à Erbisœul	281	209	56	5,650	»	»	»	»	391	426	891	102,150	169	1,197	494	4,685	6,562	«	1,454	»	»	14,392	615	429	»	»	»	7	3	1	»	11
Service provisoire des Flandres	718	1,024	293	22,680	224	20	66	»	1,180	1,750	4,625	942,610	1,456	2,804	5,083	7,978	17,878	3,606	1,524	»	»	38,873	1,690	1,562	3	20	»	1	4	61	10	96
Termonde à Saint-Nicolas	340	232	96	15,390	»	»	»	»	915	1,356	3,819	683,090	770	1,810	1,122	4,223	157	»	»	»	»	7,312	335	150	»	»	»	10	9	14	13	46
Colis avec timbres d'affranchissement	9,157	»	»	»	»	»	»	»	13,234	»	»	»	«	»	»	»	»	«	«	«	«	»	«	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Totaux	20,328	12,849	3,098	501,287	229	28	74	»	35,120	38,326	70,424	12,755,635	24,712	75,070	88,571	206,361	777,249	3,901	102,872	»	»	1,254,024	20,679	20,669	32	245	»	230	448	1,577	1,262	3,762
SERVICES POSTAUX. Agence continentale et Anglaise	»	»	»	»	5,098	4,320	4,199	126,964	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	32	697	»	»	»	»	»	»	»	»
Empire Germanique	»	»	»	»	5,792	77,152	14,705	160,538	»	»	»	»	«	«	»	»	»	»	»	»	»	»	17	270	»	»	»	»	»	»	»	»
Grand-duché de Luxembourg	»	»	»	»	1,070	556	288	3,549	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	47	927	»	»	»	»	»	»	»	»
South-Eastern Railway	»	»	»	»	990	616	743	30,431	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	144	570	»	»	»	»	»	»	»	»
Totaux	»	»	»	»	12,950	82,644	19,935	321,482	»	»	»	»	»	»	»	»	»	«	»	»	»	»	240	2,464	»	»	»	»	»	»	»	»

(a) Non compris les transports effectués, pendant les quatre premiers mois de 1879, sur les lignes de l'Ouest de la Belgique. [*Voir* note (a) de l'annexe XXXIII.

DÉSIGNATION DES PAYS ET DES RÉSEAUX EXPÉDITEURS.		TARIF N° 1. EXPRÈS. COLIS De 5 kilogr. et moins.	De 6 à 10 kil.	De 11 kilogr. et plus.	POIDS taxé.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. COLIS De 2 kilogr. et moins.	De 3 à 5 kil.	De 6 à 10 kil.	POIDS taxé.	TARIF N° 2. PETITS PAQUETS ET ARTICLES DE MESSAGERIES. COLIS De 5 kilogr. et moins.	De 6 à 10 kilog.	De 11 kilogr. et plus.	POIDS taxé.	TARIF N° 3. GROSSES MARCHANDISES. EXPÉDITIONS taxées au minimum.	EXPÉDITIONS TAXÉES AU POIDS. 1re CLASSE.	2e CLASSE.	3e CLASSE.	4e CLASSE.	5e CLASSE.	Tarifs SPÉCIAUX.	Prix RÉDUITS.	Abonnement.	TOTAL. — Tonnes.	TARIF N° 4. FINANCES. GROUPES de 1,000 FRANCS ET AU-DESSUS.	GROUPES AU-DESSUS DE 1,000 FRANCS.	TARIF n° 5. ÉQUIPAGES. Nombre de voitures.	TARIF N° 6. CHEVAUX ET BESTIAUX. GRANDE VITESSE. Nombre de wagons ordinaires.	NOUVEAU modèle.	PETITE VITESSE. Nombre d'expéditions. 1re catégorie.	2e catégorie.	3e catégorie.	3e catégorie. — Wagons nouveau modèle.	TOTAL des expéditions.
Services Internationaux.	Allemagne. — Alsace-Lorraine	»	»	»	»	»	»	»	810	»	29	»	247,765	544	2,999	4,379	12,908	40,261	»	10,358	»	»	70,905	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— Berg-Marche	»	»	»	»	»	»	»	»	»	45	»	682,745	721	3,962	5,357	2,194	19,808	27,208	95,504	»	»	154,033	»	»	2	16	»	»	»	76	1,894	1,986
	— Cologne-Minden	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	20,800	»	104	158	290	508	291	12,510	»	»	13,861	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— État de Bade	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	59,420	10	942	309	1,481	120	»	1,311	»	»	4,163	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— État de Wurtemberg	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	19,770	»	193	59	190	110	»	»	»	»	552	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— Palatinat	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	27,230	9	161	299	3,428	372	»	50	»	»	4,310	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— Rhénan	»	»	»	»	»	»	»	»	»	192	»	1,708,189	2,316	8,261	12,772	12,294	47,608	66,578	140,374	»	»	287,887	»	»	6	39	»	»	»	21	160	220
	— Sarrebruck	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	42,170	275	845	720	3,579	4,735	»	213	»	»	10,092	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— Ensemble	»	»	»	»	»	»	»	810	»	266	»	2,808,089	3,875	17,467	24,053	36,364	113,522	94,077	260,320	»	»	545,803	»	»	8	55	»	»	»	97	2,054	2,206
	Angleterre. — Anglo-Belge (via-Harwich)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	25,690	»	2,512	1,017	86	41	»	19	»	»	3,675	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— (via-Liverpool)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	19	43	»	»	»	»	»	»	62	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— Ensemble	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	25,690	»	2,531	1,060	86	41	»	19	»	»	3,737	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	France. — Anzin	»	»	»	»	340	29	»	»	»	147	»	87,520	354	146	457	184	4,768	568	6,100	»	»	12,223	»	154	1	»	»	»	»	1	1	
	— Est	»	»	»	»	456	388	59	»	»	84	»	21,160	284	529	1,301	6,359	4,112	»	690	»	»	12,991	58	62	»	»	»	»	»	»	»	»
	— Nord	»	»	»	»	25,218	18,609	8,974	»	»	20,708	»	7,124,511	9,762	25,858	25,249	19,175	69,575	8,418	27,354	»	»	175,629	»	43,861	42	237	»	12	5	32	58	344
	— Ensemble	»	»	»	»	26,014	19,026	9,033	»	»	20,939	»	7,233,191	10,400	26,533	27,007	25,718	78,455	8,986	34,144	»	»	200,843	58	44,077	43	237	»	12	5	32	59	345
	Italie. — Haute Italie	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4,739	»	»	4,739	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Hollande. — Central Néerlandais	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— État Néerlandais	»	»	»	»	111	53	65	»	»	264	»	622,081	269	246	475	2,867	3,059	»	750	»	»	7,397	8	43	»	5	»	»	»	25	»	»
	— Hollandais (Achel)	»	»	»	»	7	19	2	»	»	52	»	20,810	50	125	233	1,060	50	»	»	»	»	1,468	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— (Anvers)	»	»	»	»	»	117	»	»	»	»	»	38,670	»	11	»	»	»	»	»	»	»	11	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— Brabant septent. (Ills.)	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— Ensemble	»	»	»	»	120	190	67	»	»	316	»	681,561	319	382	708	3,927	3,109	»	750	»	»	8,876	8	43	»	5	»	»	»	25	»	30
	Grand-duché de Luxembourg. — Guillaume-Luxembourg	»	»	»	»	13	12	11	»	»	724	»	398,110	1,245	1,975	3,163	5,213	12,826	»	216,608	»	»	239,785	»	128	»	»	»	»	»	»	»	»
	— Prince-Henri	»	»	»	»	»	»	»	»	»	34	»	14,620	39	21	56	36,866	83,604	»	382,634	»	»	503,181	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— Ensemble	»	»	»	»	13	12	11	»	»	758	»	412,730	1,284	1,996	3,219	42,079	96,430	»	599,242	»	»	742,966	»	128	»	»	»	»	»	»	»	»
	Suisse. — Jura-Berne	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	20,275	»	597	1,857	101	311	60	40	»	»	2,966	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Totaux	»	»	»	»	26,147	19,228	9,111	810	»	22,279	»	11,181,536	15,878	49,506	57,904	108,275	291,868	103,123	899,254	»	»	1,509,930	66	44,248	51	297	»	12	5	154	2,113	2,581

N° XXXVIII. — *Transports de marchandises, finances, équipages, chevaux et bestiaux* (a), en destination *des stations de l'État ou* en destination *des lignes concédées, mais avec emprunt du réseau de l'État.* — *Année* 1879.

DÉTAIL PAR PAYS ET PAR RÉSEAUX EXPÉDITEURS.

(Services mixtes et internationaux.)

RECETTE (part du réseau exploité par l'État).

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES RÉSEAUX EXPÉDITEURS.	TARIF N° 1. EXPRÈS. COLIS De 5 kilogr. et moins.	De 6 à 10 kil.	De 11 kilogr. et plus.	Poids taxé.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. COLIS De 2 kilogr. et moins.	De 3 à 5 kil.	De 6 à 10 kil.	Poids taxé.	TARIF N° 2. PETITS PAQUETS ET ARTICLES DE MESSAGERIES. COLIS De 5 kilogr. et moins.	De 6 à 10 kil.	De 11 kilogr. et plus.	Poids taxé.
Services mixtes. Anvers à Gand	52 57	164 97	34 55	483 06	»	»	»	»	91 58	323 37	788 92	2,968 62
Chimay	96 44	257 84	5 31	743 07	»	»	»	»	111 93	286 72	383 85	5,732 92
Flandre occidentale	1,178 01	2,372 31	702 72	5,979 59	3 81	3 62	7 68	»	1,582 »	4,206 82	1,617 23	16,252 78
Gand à Bruges, par Eecloo	92 40	267 87	121 67	1,055 28	»	»	»	»	1,139 98	3,334 16	7,241 32	36,366 94
Gand à Terneuzen	72 28	356 78	111 93	316 61	»	»	»	»	178 64	841 17	2,028 97	6,195 16
Grand central belge	»	»	»	»	»	»	»	»	77 46	219 87	482 80	1,192 93
Liégeois-Limbourgeois	742 10	375 70	72 06	1,667 86	»	»	»	»	»	»	»	»
Liége à Maestricht	94 41	114 65	43 10	586 42	»	»	»	»	1,125 22	837 34	1,810 09	14,361 54
Lierre à Turnhout	462 23	310 01	113 60	2,113 81	»	»	»	»	90 99	202 37	364 62	2,215 35
Malines à Terneuzen	367 60	608 65	347 61	2,514 13	»	»	»	»	565 89	522 68	2,042 53	13,801 28
Marbehan à Virton	»	»	»	»	»	»	»	»	345 35	1,299 99	2,409 69	10,893 26
Mons à Quévy	52 18	123 17	35 73	167 61	»	»	»	»	»	»	»	»
Nord belge	1,724 65	2,422 51	596 83	7,347 24	»	»	»	»	41 17	150 98	434 24	1,595 05
Saint-Ghislain à Erbisœul	133 13	131 15	44 50	280 93	»	»	»	»	2,656 03	6,561 99	11,623 38	79,701 97
Service provisoire des Flandres	274 99	576 97	144 07	1,038 47	83 78	13 64	56 45	»	132 84	166 92	415 85	1,559 06
Termonde à Saint-Nicolas	163 73	144 89	74 68	726 70	»	»	»	»	306 67	610 27	1,808 44	13,075 70
Colis avec timbres d'affranchissement	4,397 27	»	»	»	»	»	»	»	309 87	497 89	1,836 27	11,304 44
									4,534 66	»	»	»
Totaux	9,906 99	8,227 50	2,511 41	25,029 80	87 59	17 26	64 13	»	11,708 28	15,855 63	33,670 97	200,964 23
Services postaux. Agence continentale et anglaise	»	»	»	»	2,629 45	2,787 66	4,303 51	9,433 44	»	»	»	»
Empire Germanique	»	»	»	»	2,066 33	29,886 29	14,355 63	11,908 84	»	»	»	»
Grand duché de Luxembourg	»	»	»	»	532 55	415 13	287 »	351 84	»	»	»	»
South Eastern Railway	»	»	»	»	489 63	385 75	739 84	2,286 52	»	»	»	»
Totaux	»	»	»	»	5,717 96	33,474 83	19,695 98	23,980 64	»	»	»	»

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES RÉSEAUX EXPÉDITEURS.	TARIF N° 3. GROSSES MARCHANDISES. Expéditions taxées au minimum.	EXPÉDITIONS TAXÉES AU POIDS. 1re classe.	2e classe.	3e classe.	4e classe.	5e classe.	TARIFS SPÉCIAUX.	PRIX RÉDUITS.	Abonnement.	TARIF N° 4. FINANCES. GROUPS de 1,000 fr. et au-dessous.	GROUPS au-dessus de 1,000 francs.	FRAIS ACCESSOIRES. Bulletin.	Prise à domicile.	Remise à domicile.	Comptage.	Chargement et déchargement.	Provision.	Taxe de raccordement.	Location de bâches.	Avis d'arrivée.	Assurance.	Impr. résultant d'erreurs de taxes.	TOTAL GÉNÉRAL des marchandises et finances.
Services mixtes. Anvers à Gand	695 25	1,396 91	142 72	22 16	8 80	»	»	»	»	65 24	22 92	»	»	228 45	»	253 90	»	»	»	61 20	15 90	»	7,826 09
Chimay	1,582 »	4,206 82	1,617 23	16,252 78	29,262 83	»	66 62	»	»	276 36	50 42	»	»	251 80	»	369 35	»	»	»	250 90	12 12	»	61,817 31
Flandre occidentale	10,779 36	67,852 37	25,199 64	25,580 58	6,209 52	»	»	»	»	1,550 23	1,628 48	»	»	4,825 87	»	5,763 97	»	»	»	1,318 65	824 »	»	209,922 81
Gand à Bruges, par Eecloo	178 64	841 17	2,028 97	6,195 16	1,856 44	16,917 20	4,205 14	6,187 16	3,196 78	»	»	»	»	595 05	»	1,748 63	»	»	»	295 10	55 90	»	46,373 73
Gand à Terneuzen	77 46	219 87	482 80	1,192 93	253 25	2,384 54	9,805 20	13,897 13	14,798 14	»	279 73	»	»	4 70	»	509 36	»	»	»	206 50	14 03	»	45,048 10
Grand central belge	»	»	»	»	»	»	»	»	«	»	784 31	»	»	« 45	»	»	»	»	»	60 »	»	»	844 76
Liégeois-Limbourgeois	742 10	375 70	72 06	1,667 86	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	60 »	»	»	844 76
Liége à Maestricht	94 41	114 65	43 10	586 42	»	»	»	»	1,125 22	837 34	1,810 09	14,361 54	4,627 02	30,498 79	25,828 49	52,985 47	290,930 40	»	249 93	»	»	1,024 36	47 21	»	»	1,488 39	»	2,777 85	»	360 55	»	2,008 20	247 99	»	434,266 56
Lierre à Turnhout	462 23	310 01	113 60	2,113 81	90 99	202 37	364 62	2,215 35	487 68	14,714 40	16,718 42	11,420 80	92,971 38	299 97	235 20	»	»	»	120 22	38 10	»	1,625 19	»	951 10	»	8 »	»	611 60	69 56	»	143,983 53
Malines à Terneuzen	367 60	608 65	347 61	2,514 13	565 89	522 68	2,042 53	13,801 28	1,605 51	7,046 18	3,916 13	12,888 94	6,033 51	»	»	»	»	»	506 09	15 15	»	2,303 45	»	788 40	»	»	»	183 90	220 56	»	55,439 93
Marbehan à Virton	»	»	»	»	345 35	1,299 99	2,409 69	10,893 26	2,014 37	20,359 97	28,791 51	24,128 18	78,082 53	»	1,935 97	»	»	»	579 15	505 70	»	2,066 85	2 46	1,922 26	»	13 68	»	524 30	338 68	»	180,051 89
Mons à Quévy	52 18	123 17	35 73	167 61	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Nord belge	1,724 65	2,422 51	596 83	7,347 24	»	»	»	»	41 17	150 98	434 24	1,595 05	377 86	4,317 89	2,118 58	21,733 57	79,957 62	»	9,625 19	»	»	241 35	37 62	»	»	104 10	6 20	360 15	»	»	»	489 70	8 70	»	121,978 67
Saint-Ghislain à Erbisœul	133 13	131 15	44 50	280 93	2,656 03	6,561 99	11,623 38	79,701 97	29,474 61	239,772 04	225,800 38	408,230 56	1,303,829 98	»	169,955 67	»	»	»	3,109 41	1,028 14	»	»	13,072 31	»	19,971 86	»	»	»	8,454 85	1,573 31	»	2,535,907 63
Service provisoire des Flandres	274 99	576 97	144 07	1,038 47	132 84	166 92	415 85	1,559 06	306 02	8,814 26	2,341 10	13,005 05	18,576 57	»	4,742 13	»	»	»	246 01	73 09	»	489 50	»	553 »	»	»	»	181 95	49 43	»	52,302 51
Termonde à Saint-Nicolas	163 73	144 89	74 68	726 70	306 67	610 27	1,808 44	13,075 70	1,911 10	15,545 50	19,698 52	21,477 76	51,904 64	5,457 62	1,424 19	»	»	»	625 60	166 60	»	723 87	»	1,734 95	»	»	»	461 51	97 36	»	139,218 67
Colis avec timbres d'affranchissement	4,397 27	»	»	»	309 87	497 89	1,836 27	11,304 44	2,280 63	11,325 06	3,399 64	14,304 68	453 67	»	»	»	»	»	153 21	59 50	»	982 »	»	1,037 20	»	»	»	239 10	98 74	»	49,383 90
					4,534 66	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	8 25	»	»	»	37 75	»	8,977 93
Totaux	29,474 61	239,772 04	225,800 38	408,230 56	1,303,829 98	»	169,955 67	»	»	3,109 41	1,028 14	»	»	13,072 31	»	19,971 86	»	»	»	8,454 85	1,573 31	»	2,535,907 63
	58,511 10	441,151 93	359,573 70	642,114 82	1,976,216 37	5,737 59	189,298 94	»	»	8,753 63	4,013 53	»	»	28,761 98	8 66	38,745 98	8 25	382 23	»	15,347 46	3,664 06	»	4,093,346 02
Services postaux. Agence continentale et anglaise	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7 50	177 »	»	»	»	»	»	184 27	»	»	»	767 78	»	20,290 61
Empire Germanique	»	»	»	»	»	»	»	»	»	9 05	65 27	»	»	12,263 10	»	»	1 70	»	»	»	6,559 22	»	77,125 43
Grand duché de Luxembourg	»	»	»	»	»	»	»	»	»	23150	251 50	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,871 52
South Eastern Railway	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7 09	14 29	»	»	»	»	»	11 70	»	»	»	207 93	»	4,142 66
										47 14	517 97	»	»	12,263 10	»	»	197 67	»	»	»	7,334 93	»	103,430 22

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES RÉSEAUX EXPÉDITEURS.	TARIF N° 5. ÉQUIPAGES. PRIX de transport.	Bulletins.	TOTAL.	TARIF N° 6. CHEVAUX ET BESTIAUX. GRANDE VITESSE. Par wagons ordinaires.	Par wagons nouveau modèle.	PETITE VITESSE. Par expédition. Wagons ordinaires. 1re catégorie.	2e catégorie.	3e catégorie.	3e catégorie. Wagons nouveau modèle.	Bulletins.	TOTAL.
Services mixtes. Anvers à Gand	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Chimay	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Flandre occidentale	138 50	»	138 50	95 76	»	7 07	19 41	115 33	36 »	»	273 57
Gand à Bruges, par Eecloo	340 35	»	340 35	1,551 44	»	349 83	540 40	1,590 90	1,215 70	»	5,248 27
Gand à Terneuzen	»	»	»	7 »	»	49 45	41 85	2,835 87	9 75	»	2,943 92
Grand central belge	5 »	»	5 »	21 40	»	»	4 70	43 33	»	»	69 43
Liégeois-Limbourgeois	»	»	»	»	»	»	»	8 40	»	»	8 40
Liége à Maestricht	»	»	»	632 79	»	84 54	89 69	6,075 01	7,986 55	»	14,868 58
Lierre à Turnhout	19 35	»	19 35	»	»	1 72	1,792 56	203 89	295 68	»	2,293 85
Malines à Terneuzen	26 70	»	26 70	89 40	»	199 03	489 24	4,422 98	8,404 70	»	13,595 35
Marbehan à Virton	48 »	»	48 »	150 64	»	28 80	235 95	272 90	7 80	»	696 09
Mons à Quévy	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Nord belge	66 15	»	66 15	313 80	»	35 75	18 90	424 20	967 95	»	1,760 60
Saint-Ghislain à Erbisœul	443 67	»	443 67	2,262 53	»	494 94	1,214 86	3,487 29	3,947 08	»	11,406 70
Service provisoire des Flandres	»	»	»	»	»	61 80	30 15	15 »	»	»	106 95
Termonde à Saint-Nicolas	141 23	»	141 23	294 53	»	5 10	29 85	613 50	200 40	»	1,143 38
Colis avec timbres d'affranchissement	»	»	»	»	»	70 54	97 32	298 65	237 51	»	704 02
Totaux	1,228 95	»	1,228 95	5,419 29	»	1,378 57	4,604 88	20,407 25	23,309 12	»	55,119 11
Services postaux. Agence continentale et anglaise	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Empire Germanique	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Grand duché de Luxembourg	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
South Eastern Railway	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Totaux	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

(a) Non compris les transports effectués, pendant les quatre premiers mois de 1879, sur les lignes de l'Ouest de la Belgique (*voir* note (a) de l'annexe XXXIII).

N° XXXVIII. — *Transports de marchandises, finances, équipages, chevaux et bestiaux* (a), en destination *des stations de l'État ou* en destination *des lignes concédées, mais avec emprunt du réseau de l'État.* — *Année* 1879.

DÉTAIL PAR PAYS ET PAR RÉSEAUX EXPÉDITEURS.

(Services mixtes et internationaux.)

RECETTE (part du réseau exploité par l'État).

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES RÉSEAUX EXPÉDITEURS.	TARIF N° 1. EXPRÈS. COLIS De 5 kilogr. et moins.	De 6 à 10 kil.	De 11 kilogr. et plus.	Poids taxé.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. COLIS De 2 kilogr. et moins.	De 3 à 5 kil.	De 6 à 10 kil.	Poids taxé.	TARIF N° 2. PETITS PAQUETS ET ARTICLES DE MESSAGERIES. COLIS De 5 kilogr. et moins.	De 6 à 10 kil.	De 11 kilogr. et plus.	Poids taxé.
Services mixtes. Anvers à Gand	52 57	164 97	34 55	483 06	»	»	»	»	91 58	323 37	788 92	2,968 62
Chimay	96 44	257 84	5 31	743 07	»	»	»	»	111 93	286 72	383 85	5,732 92
Flandre occidentale	1,178 01	2,372 31	702 72	5,979 59	3 81	3 62	7 68	»	1,582 »	4,206 82	1,617 23	16,252 78
Gand à Bruges, par Eecloo	92 40	267 87	121 67	1,055 28	»	»	»	»	1,139 98	3,334 16	7,241 32	36,366 94
Gand à Terneuzen	72 28	356 78	111 93	316 61	»	»	»	»	178 64	841 17	2,028 97	6,195 16
Grand central belge	»	»	»	»	»	»	»	»	77 46	219 87	482 80	1,192 93
Liégeois-Limbourgeois	742 10	375 70	72 06	1,667 86	»	»	»	»	»	»	»	»
Liége à Maestricht	94 41	114 65	43 10	586 42	»	»	»	»	1,125 22	837 34	1,810 09	14,361 54
Lierre à Turnhout	462 23	310 01	113 60	2,113 81	»	»	»	»	90 99	202 37	364 62	2,215 35
Malines à Terneuzen	367 60	608 65	347 61	2,514 13	»	»	»	»	565 89	522 68	2,042 53	13,801 28
Marbehan à Virton	»	»	»	»	»	»	»	»	345 35	1,299 99	2,409 69	10,893 26
Mons à Quévy	52 18	123 17	35 73	167 61	»	»	»	»	»	»	»	»
Nord belge	1,724 65	2,422 51	596 83	7,347 24	»	»	»	»	41 17	150 98	434 24	1,595 05
Saint-Ghislain à Erbisœul	133 13	131 15	44 50	280 93	»	»	»	»	2,656 03	6,561 99	11,623 38	79,701 97
Service provisoire des Flandres	274 99	576 97	144 07	1,038 47	83 78	13 64	56 45	»	132 84	166 92	415 85	1,559 06
Termonde à Saint-Nicolas	163 73	144 89	74 68	726 70	»	»	»	»	306 67	610 27	1,808 44	13,075 70
Colis avec timbres d'affranchissement	4,397 27	»	»	»	»	»	»	»	309 87	497 89	1,836 27	11,304 44
									4,534 66	»	»	»
Totaux	9,906 99	8,227 50	2,511 41	25,029 80	87 59	17 26	64 13	»	11,708 28	15,855 63	33,670 97	200,964 23
Services postaux. Agence continentale et anglaise	»	»	»	»	2,629 45	2,787 66	4,303 51	9,433 44	»	»	»	»
Empire Germanique	»	»	»	»	2,066 33	29,886 29	14,355 63	11,908 84	»	»	»	»
Grand duché de Luxembourg	»	»	»	»	532 55	415 13	287 »	351 84	»	»	»	»
South Eastern Railway	»	»	»	»	489 63	385 75	739 84	2,286 52	»	»	»	»
Totaux	»	»	»	»	5,717 96	33,474 83	19,695 98	23,980 64	»	»	»	»

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES RÉSEAUX EXPÉDITEURS.	TARIF N° 3. GROSSES MARCHANDISES. Expéditions taxées au minimum.	EXPÉDITIONS TAXÉES AU POIDS. 1re classe.	2e classe.	3e classe.	4e classe.	5e classe.	TARIFS SPÉCIAUX.	PRIX RÉDUITS.	Abonnement.	TARIF N° 4. FINANCES. GROUPS de 1,000 fr. et au-dessous.	GROUPS au-dessus de 1,000 francs.	FRAIS ACCESSOIRES. Bulletin.	Prise à domicile.	Remise à domicile.	Comptage.	Chargement et déchargement.	Provision.	Taxe de raccordement.	Location de bâches.	Avis d'arrivée.	Assurance.	Impr. résultant d'erreurs de taxes.	TOTAL GÉNÉRAL des marchandises et finances.
Services mixtes. Anvers à Gand	695 25	1,396 91	142 72	22 16	8 80	»	»	»	»	65 24	22 92	»	»	228 45	»	253 90	»	»	»	61 20	15 90	»	7,826 09
Chimay	1,582 »	4,206 82	1,617 23	16,252 78	29,262 83	»	66 62	»	»	276 36	50 42	»	»	251 80	»	369 35	»	»	»	250 90	12 12	»	61,817 31
Flandre occidentale	10,779 36	67,852 37	25,199 64	25,580 58	6,209 52	»	»	»	»	1,550 23	1,628 48	»	»	4,825 87	»	5,763 97	»	»	»	1,318 65	824 »	»	209,922 81
Gand à Bruges, par Eecloo	178 64	841 17	2,028 97	6,195 16	1,856 44	16,917 20	4,205 14	6,187 16	3,196 78	»	»	»	»	595 05	»	1,748 63	»	»	»	295 10	55 90	»	46,373 73
Gand à Terneuzen	77 46	219 87	482 80	1,192 93	253 25	2,384 54	9,805 20	13,897 13	14,798 14	»	279 73	»	»	4 70	»	509 36	»	»	»	206 50	14 03	»	45,048 10
Grand central belge	»	»	»	»	»	»	»	»	«	»	784 31	»	»	« 45	»	»	»	»	»	60 »	»	»	844 76
Liégeois-Limbourgeois	742 10	375 70	72 06	1,667 86	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	60 »	»	»	844 76
Liége à Maestricht	94 41	114 65	43 10	586 42	»	»	»	»	1,125 22	837 34	1,810 09	14,361 54	4,627 02	30,498 79	25,828 49	52,985 47	290,930 40	»	249 93	»	»	1,024 36	47 21	»	»	1,488 39	»	2,777 85	»	360 55	»	2,008 20	247 99	»	434,266 56
Lierre à Turnhout	462 23	310 01	113 60	2,113 81	90 99	202 37	364 62	2,215 35	487 68	14,714 40	16,718 42	11,420 80	92,971 38	299 97	235 20	»	»	»	120 22	38 10	»	1,625 19	»	951 10	»	8 »	»	611 60	69 56	»	143,983 53
Malines à Terneuzen	367 60	608 65	347 61	2,514 13	565 89	522 68	2,042 53	13,801 28	1,605 51	7,046 18	3,916 13	12,888 94	6,033 51	»	»	»	»	»	506 09	15 15	»	2,303 45	»	788 40	»	»	»	183 90	220 56	»	55,439 93
Marbehan à Virton	»	»	»	»	345 35	1,299 99	2,409 69	10,893 26	2,014 37	20,359 97	28,791 51	24,128 18	78,082 53	»	1,935 97	»	»	»	579 15	505 70	»	2,066 85	2 46	1,922 26	»	13 68	»	524 30	338 68	»	180,051 89
Mons à Quévy	52 18	123 17	35 73	167 61	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Nord belge	1,724 65	2,422 51	596 83	7,347 24	»	»	»	»	41 17	150 98	434 24	1,595 05	377 86	4,317 89	2,118 58	21,733 57	79,957 62	»	9,625 19	»	»	241 35	37 62	»	»	104 10	6 20	360 15	»	»	»	489 70	8 70	»	121,978 67
Saint-Ghislain à Erbisœul	133 13	131 15	44 50	280 93	2,656 03	6,561 99	11,623 38	79,701 97	29,474 61	239,772 04	225,800 38	408,230 56	1,303,829 98	»	169,955 67	»	»	»	3,109 41	1,028 14	»	»	13,072 31	»	19,971 86	»	»	»	8,454 85	1,573 31	»	2,535,907 63
Service provisoire des Flandres	274 99	576 97	144 07	1,038 47	132 84	166 92	415 85	1,559 06	306 02	8,814 26	2,341 10	13,005 05	18,576 57	»	4,742 13	»	»	»	246 01	73 09	»	489 50	»	553 »	»	»	»	181 95	49 43	»	52,302 51
Termonde à Saint-Nicolas	163 73	144 89	74 68	726 70	306 67	610 27	1,808 44	13,075 70	1,911 10	15,545 50	19,698 52	21,477 76	51,904 64	5,457 62	1,424 19	»	»	»	625 60	166 60	»	723 87	»	1,734 95	»	»	»	461 51	97 36	»	139,218 67
Colis avec timbres d'affranchissement	4,397 27	»	»	»	309 87	497 89	1,836 27	11,304 44	2,280 63	11,325 06	3,399 64	14,304 68	453 67	»	»	»	»	»	153 21	59 50	»	982 »	»	1,037 20	»	»	»	239 10	98 74	»	49,383 90
					4,534 66	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	8 25	»	»	»	37 75	»	8,977 93
Totaux	29,474 61	239,772 04	225,800 38	408,230 56	1,303,829 98	»	169,955 67	»	»	3,109 41	1,028 14	»	»	13,072 31	»	19,971 86	»	»	»	8,454 85	1,573 31	»	2,535,907 63
	58,511 10	441,151 93	359,573 70	642,114 82	1,976,216 37	5,737 59	189,298 94	»	»	8,753 63	4,013 53	»	»	28,761 98	8 66	38,745 98	8 25	382 23	»	15,347 46	3,664 06	»	4,093,346 02
Services postaux. Agence continentale et anglaise	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7 50	177 »	»	»	»	»	»	184 27	»	»	»	767 78	»	20,290 61
Empire Germanique	»	»	»	»	»	»	»	»	»	9 05	65 27	»	»	12,263 10	»	»	1 70	»	»	»	6,559 22	»	77,125 43
Grand duché de Luxembourg	»	»	»	»	»	»	»	»	»	23150	251 50	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,871 52
South Eastern Railway	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7 09	14 29	»	»	»	»	»	11 70	»	»	»	207 93	»	4,142 66
										47 14	517 97	»	»	12,263 10	»	»	197 67	»	»	»	7,334 93	»	103,430 22

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES RÉSEAUX EXPÉDITEURS.	TARIF N° 5. ÉQUIPAGES. PRIX de transport.	Bulletins.	TOTAL.	TARIF N° 6. CHEVAUX ET BESTIAUX. GRANDE VITESSE. Par wagons ordinaires.	Par wagons nouveau modèle.	PETITE VITESSE. Par expédition. Wagons ordinaires. 1re catégorie.	2e catégorie.	3e catégorie.	3e catégorie. Wagons nouveau modèle.	Bulletins.	TOTAL.
Services mixtes. Anvers à Gand	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Chimay	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Flandre occidentale	138 50	»	138 50	95 76	»	7 07	19 41	115 33	36 »	»	273 57
Gand à Bruges, par Eecloo	340 35	»	340 35	1,551 44	»	349 83	540 40	1,590 90	1,215 70	»	5,248 27
Gand à Terneuzen	»	»	»	7 »	»	49 45	41 85	2,835 87	9 75	»	2,943 92
Grand central belge	5 »	»	5 »	21 40	»	»	4 70	43 33	»	»	69 43
Liégeois-Limbourgeois	»	»	»	»	»	»	»	8 40	»	»	8 40
Liége à Maestricht	»	»	»	632 79	»	84 54	89 69	6,075 01	7,986 55	»	14,868 58
Lierre à Turnhout	19 35	»	19 35	»	»	1 72	1,792 56	203 89	295 68	»	2,293 85
Malines à Terneuzen	26 70	»	26 70	89 40	»	199 03	489 24	4,422 98	8,404 70	»	13,595 35
Marbehan à Virton	48 »	»	48 »	150 64	»	28 80	235 95	272 90	7 80	»	696 09
Mons à Quévy	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Nord belge	66 15	»	66 15	313 80	»	35 75	18 90	424 20	967 95	»	1,760 60
Saint-Ghislain à Erbisœul	443 67	»	443 67	2,262 53	»	494 94	1,214 86	3,487 29	3,947 08	»	11,406 70
Service provisoire des Flandres	»	»	»	»	»	61 80	30 15	15 »	»	»	106 95
Termonde à Saint-Nicolas	141 23	»	141 23	294 53	»	5 10	29 85	613 50	200 40	»	1,143 38
Colis avec timbres d'affranchissement	»	»	»	»	»	70 54	97 32	298 65	237 51	»	704 02
Totaux	1,228 95	»	1,228 95	5,419 29	»	1,378 57	4,604 88	20,407 25	23,309 12	»	55,119 11
Services postaux. Agence continentale et anglaise	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Empire Germanique	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Grand duché de Luxembourg	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
South Eastern Railway	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Totaux	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

(a) Non compris les transports effectués, pendant les quatre premiers mois de 1879, sur les lignes de l'Ouest de la Belgique (*voir* note (a) de l'annexe XXXIII).

DÉSIGNATION DES PAYS ET DES RÉSEAUX EXPÉDITEURS.		TARIF N° 1. EXPRÈS. COLIS De 5 kilogr. et moins.	TARIF N° 1. EXPRÈS. COLIS De 6 à 10 kil.	TARIF N° 1. EXPRÈS. COLIS De 11 kilogr. et plus.	TARIF N° 1. EXPRÈS. Poids taxé.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. COLIS De 2 kilogr. et moins.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. COLIS De 3 à 5 kil.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. COLIS De 6 à 10 kil.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. Poids taxé.	TARIF N° 2. PETITS PAQUETS ET ARTICLES DE MESSAGERIES. COLIS De 5 kilogr. et moins.	TARIF N° 2. PETITS PAQUETS ET ARTICLES DE MESSAGERIES. COLIS De 6 à 10 kil.	TARIF N° 2. PETITS PAQUETS ET ARTICLES DE MESSAGERIES. COLIS De 11 kilogr. et plus.	TARIF N° 2. PETITS PAQUETS ET ARTICLES DE MESSAGERIES. Poids taxé.	TARIF N° 3. GROSSES MARCHANDISES. Expéditions taxées au minimum.	TARIF N° 3. GROSSES MARCHANDISES. EXPÉDITIONS TAXÉES AU POIDS. 1re classe.	2e classe.	3e classe.	4e classe.	5e classe.	TARIFS SPÉCIAUX.	PRIX RÉDUITS.	Abonnement.	TARIF N° 4. FINANCES. GROUPS de 1,000 fr. et au-dessous.	GROUPS au-dessus de 1,000 francs.	FRAIS ACCESSOIRES. Bulletin.	Prise à domicile.	Remise à domicile.	Camionage.	Chargement et déchargement.	Provision.	Taxe de raccordement.	Location de sacs.	Avis d'arrivée.	Assurance.	Imprévus résultant d'erreurs de taxes.	TOTAL GÉNÉRAL des marchandises et finances.	TARIF N° 5. ÉQUIPAGES. PRIX de transport.	Bulletins.	TOTAL.	TARIF N° 6. CHEVAUX ET BESTIAUX. GRANDE VITESSE. Par wagons ordinaires.	GRANDE VITESSE. Par wagons nouveau modèle.	PETITE VITESSE. Par expéditions. Wagons ordinaires. 1re catégorie.	PETITE VITESSE. Par expéditions. Wagons ordinaires. 2e catégorie.	PETITE VITESSE. Par expéditions. Wagons ordinaires. 3e catégorie.	PETITE VITESSE. Par expéditions. Wagons couverts modèle. 5e catégorie.	Bulletins.	TOTAL.
Services internationaux.	Allemagne. Alsace-Lorraine	»	»	»	»	»	»	»	81 95	»	17 13	»	10,685 39	242 38	39,107 03	44,565 90	96,315 91	220,755 07	479 63	58,963 93	»	»	»	»	»	»	1,278 31	»	»	»	»	»	876 23	11 33	»	473,380 19	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Berg-Marche	»	»	»	»	»	»	»	»	»	22 20	»	18,411 85	762 83	40,749 24	37,866 25	13,368 35	100,381 01	97,266 »	309,146 01	»	»	»	»	»	»	13,699 »	»	4,348 53	»	»	»	1,900 10	3,276 80	»	641,108 17	119 88	»	119 88	434 98	»	»	»	1,954 55	65,356 20	»	67,745 67
	Cologne-Minden	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	449 57	»	921 66	1,198 43	1,697 86	2,347 11	619 09	48,456 65	»	»	»	»	»	»	1,236 23	»	27 75	»	»	»	36 50	»	»	57,020 85	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	État de Bade	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2,007 89	11 65	3,118 09	2,895 40	12,165 05	789 72	» 70	12,216 »	»	»	»	»	»	»	299 28	»	19 85	»	»	»	47 64	1 13	»	33,562 80	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	État de Wurtemberg	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	716 39	+ 3 32	2,203 79	661 54	1,541 75	705 30	— 47 25	— 85 55	»	»	»	»	»	»	111 76	»	»	»	»	»	19 90	25 95	»	5,856 90	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Palatinat	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	934 37	6 »	2,376 05	3,101 »	27,144 72	2,078 39	— 28 25	228 40	»	»	»	»	»	»	283 14	»	»	»	»	»	29 65	23 99	»	36,177 46	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Rhénan	»	»	»	»	»	»	»	»	»	98 59	»	40,328 62	2,252 37	64,977 10	82,861 89	68,073 61	269,338 22	184,776 54	473,673 49	»	»	»	»	»	»	23,709 04	»	8,811 05	»	»	»	3,469 75	3,304 47	»	1,224,725 65	532 87	»	532 87	1,383 19	»	»	»	910 80	2,501 10	»	4,795 09
	Sarrebruck	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,575 50	184 96	10,876 08	6,352 35	24,007 57	27,198 98	— 12 10	1,675 11	»	»	»	»	»	»	915 25	»	10 81	»	»	»	216 30	55 89	»	73,056 70	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Ensemble	»	»	»	»	»	»	»	81 95	»	137 92	»	75,109 58	3,462 91	164,329 04	179,502 67	244,314 82	623,593 80	283,084 36	904,274 04	»	»	»	»	»	»	41,493 01	»	13,208 99	»	»	»	6,596 07	5,699 36	»	2,544,888 72	652 75	»	652 75	1,818 11	»	»	»	2,865 35	67,857 30	»	72,540 76
	Angleterre. Anglo-Belge (viâ Harwich)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	391 11	»	18,750 55	8,191 18	564 92	265 45	»	102 40	»	»	»	»	»	»	3,612 68	»	1,892 26	»	»	»	261 81	497 70	»	34,560 06	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— (viâ Liverpool)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	86 45	225 28	»	»	»	2 »	»	»	»	»	»	»	4 55	»	32 75	»	»	»	1 20	»	»	352 23	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Ensemble	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	391 11	»	18,837 »	8,416 46	564 92	265 45	»	104 40	»	»	»	»	»	»	3,617 23	»	1,925 01	»	»	»	263 01	497 70	»	34,912 29	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	France. Ancin	»	»	»	»	169 30	21 64	»	»	»	145 04	»	1,691 84	363 89	1,089 79	1,912 45	1,177 »	19,911 55	1,240 59	10,861 »	»	»	»	»	»	»	397 »	»	273 89	»	»	»	187 »	»	»	39,489 30	9 »	»	9 »	»	»	»	»	12 05	»	12 05
	Est	»	»	»	»	136 44	173 54	29 18	»	»	41 65	»	742 50	184 »	7,570 23	11,733 51	52,296 02	17,132 40	»	3,207 40	»	»	28 30	20 50	»	»	36 70	»	64 45	»	»	»	68 60	»	»	93,465 42	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Nord	»	»	»	»	5,557 68	6,484 11	3,903 13	»	»	12,238 47	»	117,501 89	8,509 06	195,548 87	158,818 65	88,809 67	269,277 93	29,280 92	129,951 92	»	»	»	6,054 89	»	»	56,719 60	»	26,202 10	»	»	»	7,484 25	859 70	»	1,105,202 84	1,569 79	»	1,569 79	5,832 29	»	168 38	14 60	599 80	1,572 78	»	8,187 85
	Ensemble	»	»	»	»	5,863 42	6,679 29	3,932 31	»	»	12,425 16	»	119,936 23	9,056 85	204,208 89	172,464 61	142,282 69	306,321 88	21,521 51	135,020 32	»	»	28 30	6,113 89	»	»	57,153 30	»	26,540 35	»	»	»	7,739 85	859 70	»	1,238,148 56	1,578 79	»	1,578 79	5,832 29	»	168 38	14 60	599 80	1,584 83	»	8,199 90
	Italie. Haute-Italie	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	39,758 88	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	39,758 88	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Hollande. Central Néerlandais	»	»	»	»	»	» 70	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	» 70	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	État Néerlandais	»	»	»	»	42 43	21 08	31 82	»	»	156 35	»	8,987 10	361 09	1,390 71	1,367 97	5,101 99	4,164 47	»	13,504 08	»	»	3 26	3 97	»	»	936 »	»	535 37	»	»	»	101 74	67 45	»	36,776 88	»	»	»	71 25	»	»	»	210 50	»	»	281 75
	Hollandais (Achet)	»	»	»	»	2 48	5 69	1 20	»	»	30 22	»	208 49	76 56	601 61	1,127 99	2,967 38	100 05	»	»	»	»	»	»	»	93 10	»	101 60	»	»	»	12 70	7 18	»	5,338 25	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— (Anvers)	»	»	»	»	»	29 58	»	»	»	»	»	630 24	»	173 51	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	836 01	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Brabant septentrional (Aile)	»	»	»	»	» 50	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	» 50	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Ensemble	»	»	»	»	45 41	57 05	33 02	»	»	186 57	»	9,825 83	437 65	2,165 83	2,495 96	8,069 37	4,264 52	»	13,504 08	»	»	3 26	3 97	»	»	1,031 10	»	636 97	»	»	»	114 44	77 31	»	42,932 34	»	»	»	71 25	»	»	»	210 50	»	»	281 75
	Grand-duché de Luxembourg. Guillaume-Luxembourg	»	»	»	»	6 35	8 91	10 48	»	»	381 09	»	12,040 37	803 46	22,625 68	21,690 41	27,540 84	53,254 77	— 259 46	985,402 35	»	»	»	31 50	»	»	1,052 85	»	99 33	»	»	»	931 32	41 »	»	1,131,571 25	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Prince-Henri	»	»	»	»	»	»	»	»	»	10 22	»	159 62	24 24	333 42	372 53	167,974 29	332,952 45	»	1,647,188 49	»	»	»	»	»	»	14 07	»	»	»	»	»	2,416 50	»	»	2,171,445 83	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Ensemble	»	»	»	»	6 35	8 91	10 48	»	»	391 31	»	12,199 99	827 70	22,959 10	21,972 94	195,515 13	412,207 22	— 259 46	2,632,590 84	»	»	»	31 50	»	»	1,066 92	»	99 33	»	»	»	3,347 82	41 »	»	3,303,017 08	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Suisse. Jura-Berne	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	812 82	»	7,682 95	18,424 14	899 28	2,482 60	601 50	310 57	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	31,213 86	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Totaux. . . . fr.	»	»	»	»	5,915 18	6,745 25	3,975 81	81 95	»	13,140 96	»	218,375 56	13,785 12	420,182 81	403,276 78	591,646 21	1,349,135 47	304,947 91	7,725,563 13	»	»	31 56	6,149 36	»	»	104,391 56	»	42,410 65	»	»	»	18,061 19	7,175 27	»	7,234,891 73	2,231 54	»	2,231 54	7,721 65	»	168 38	14 60	3,075 65	69,442 13	»	81,022 41

N° XXXIX. — *Transports de marchandises, finances, équipages, chevaux et bestiaux* (a), en transit *par la Belgique*. — *Année* 1879.

DÉTAIL PAR RÉSEAUX DE PROVENANCE OU DE DESTINATION.

MOUVEMENT.

DÉSIGNATION DES RÉSEAUX DE PROVENANCE OU DE DESTINATION.		TARIF N° 1. EXPRÈS. COLIS De 5 kilogr. et moins.	TARIF N° 1. EXPRÈS. COLIS De 6 à 10 kil.	TARIF N° 1. EXPRÈS. COLIS De 11 kilogr. et plus.	TARIF N° 1. EXPRÈS. POIDS taxé.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. COLIS De 2 kilogr. et moins.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. COLIS De 3 à 5 kil.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. COLIS De 6 à 10 kil.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. POIDS taxé.	TARIF N° 2. PETITS PAQUETS ET ARTICLES DE MESSAGERIES. COLIS De 5 kilogr. et moins.	TARIF N° 2. COLIS De 6 à 10 kilogr.	TARIF N° 2. COLIS De 11 kilogr. et plus.	TARIF N° 2. POIDS taxé.	TARIF N° 3. GROSSES MARCHANDISES. EXPÉDITIONS taxées au minimum.	TARIF N° 3. EXPÉDITIONS TAXÉES AU POIDS. 1re CLASSE.	2e CLASSE.	3e CLASSE.	4e CLASSE.	5e CLASSE.	Tarifs SPÉCIAUX.	Prix RÉDUITS.	Abonnement.	TOTAL. — Tonnes.	TARIF N° 4. FINANCES. GROUPES de 1,000 FRANCS ET AU-DESSUS.	GROUPES AU DESSUS DE 1,000 FRANCS.	TARIF N° 5. ÉQUIPAGES. Nombre de voitures.	TARIF N° 6. CHEVAUX ET BESTIAUX. GRANDE VITESSE. Nombre de wagons Ordinaires.	GRANDE VITESSE. Nombre de wagons NOUVEAU modèle.	PETITE VITESSE. Nombre d'expéditions. 1re catégorie.	2e catégorie.	3e catégorie.	3e catégorie. Wagons nouveau modèle.	TOTAL des expéditions.
Allemagne et au delà vers France.	Berg-Marche.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	595,610	»	1,985	1,201	406	5,385	3,930	43,735	»	»	56,642	»	»	»	»	»	»	»	»	883	883
	Au-delà du Berg-Marche.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	437,790	»	654	506	525	1,211	1,012	6,865	»	»	10,773	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Cologne-Minden.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	29,080	»	102	59	173	224	»	130	»	»	688	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Rhénan.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	654,960	»	2,485	1,080	1,663	24,152	6,822	75,462	»	»	111,664	»	»	»	»	»	»	»	»	47	47
	Au-delà du Rhénan.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	408,866	»	962	965	1,479	5,458	5,898	14,336	»	»	29,098	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Sarrebruck vers Est français.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	540	810	»	880	»	»	2,230	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Totaux.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2,116,306	»	6,188	3,811	4,786	37,240	17,662	141,408	»	»	211,095	»	»	»	»	»	»	»	»	930	930
Allemagne et au delà vers Angleterre.	Alsace-Lorraine.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	92	143	»	»	»	»	»	»	235	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Badois.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	9,050	»	23	26	»	»	»	»	»	»	49	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Wurtemberg.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	10,340	»	185	10	»	»	»	»	»	»	195	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Berg-Marche.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4,550	»	18	33	»	6	»	»	»	»	57	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Au-delà du Berg-Marche vers Cork steam ship.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	850	»	8	»	»	»	»	»	»	»	8	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Rhénan vers Great-Eastern.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	20,500	»	286	148	»	»	»	17	»	»	451	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— Cork steam ship.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	300	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Au-delà du Rhénan vers Great-Eastern.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	69,780	»	247	839	976	475	»	7	»	»	2,544	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Totaux.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	115,370	»	860	1,199	976	481	»	24	»	»	3,540	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Allemagne vers Grand-Duché de Luxembourg.	Berg-Marche vers Guillaume-Luxembourg.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	75,555	»	»	75,555	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Berg-Marche vers Prince-Henri.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6,200	»	»	6,200	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Au-delà du Berg-Marche vers Prince-Henri.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,540	»	»	1,540	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Rhénan vers Guillaume-Luxemb.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	83,210	»	»	83,210	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— Prince-Henri.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,450	»	»	1,450	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Cologne-Minden vers Guillaume-Luxembourg.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	310	»	»	311	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Totaux.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	168,265	»	»	168,266	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Allemagne vers Hollande.	Alsace-Lorraine vers Etat Néerlandais.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	9,490	»	216	281	549	190	»	10	»	»	1,246	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

(a) Non compris les transports effectués, pendant les quatre premiers mois de 1879, sur les lignes de l'Ouest de la Belgique. [*Voir* note (a) de l'annexe XXXIII.]

DÉSIGNATION DES RÉSEAUX DE PROVENANCE OU DE DESTINATION.		TARIF N° 1. EXPRÈS. COLIS De 5 kilogr. et moins.	TARIF N° 1. EXPRÈS. COLIS De 6 à 10 kil.	TARIF N° 1. EXPRÈS. COLIS De 11 kilogr. et plus.	TARIF N° 1. EXPRÈS. POIDS taxé.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. COLIS De 2 kilogr. et moins.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. COLIS De 3 à 5 kil.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. COLIS De 6 à 10 kil.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. POIDS taxé.	TARIF N° 2. PETITS PAQUETS ET ARTICLES DE MESSAGERIES. COLIS De 5 kilogr. et moins.	TARIF N° 2. COLIS De 6 à 10 kilog.	TARIF N° 2. COLIS De 11 kilogr. et plus.	TARIF N° 2. POIDS taxé.	TARIF N° 3. GROSSES MARCHANDISES. EXPÉDITIONS taxées au mètre cube.	TARIF N° 3. EXPÉDITIONS TAXÉES AU POIDS. 1re CLASSE.	2e CLASSE.	3e CLASSE.	4e CLASSE.	5e CLASSE.	Tarifs SPÉCIAUX.	Prix RÉDUITS.	Abonnement.	TOTAL. — Tonnes.	TARIF N° 4. FINANCES. GROOMS de 1,000 francs et au-dessous.	GROOMS au-dessus de 1,000 francs.	TARIF n° 5. ÉQUIPAGES. Nombre de voitures.	TARIF N° 6. CHEVAUX ET BESTIAUX. GRANDE VITESSE. Nombre de wagons ordinaires.	GRANDE VITESSE. Nombre de wagons NOUVEAU modèle.	PETITE VITESSE. Nombre d'expéditions. 1re catégorie.	2e catégorie.	3e catégorie.	3e catégorie. — Wagons couverts modèle.	TOTAL des expéditions.
Allemagne vers Allemagne.	Alsace-Lorraine vers Berg-Marche	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	15,510	»	»	15,510	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Alsace-Lorraine vers Cologne-Minden	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	170	»	»	170	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Alsace-Lorraine vers Rhénan	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	19,270	»	»	19,270	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Cologne-Minden. vers Alsace-Lorraine.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	680	»	»	680	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Berg-Marche. vers Alsace-Lorraine.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	29,510	»	»	29,510	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Rhénan vers Alsace-Lorraine.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	24,455	»	»	24,455	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Totaux.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	89,595	»	»	89,595	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Angleterre vers Allemagne et au delà.	Great Eastern vers Alsace - Lorraine et au delà.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	16	»	»	»	»	»	»	»	16	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Great Eastern vers Badois	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,230	»	46	»	»	»	»	»	»	»	46	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Great Eastern vers Berg-Marche	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7,550	»	152	93	»	»	»	»	»	»	245	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Great Eastern vers Rhénan	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	9,770	»	900	»	»	»	»	»	»	»	900	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Great Eastern vers Au delà du Rhénan	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	13,450	»	230	57	»	»	»	488	»	»	775	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Great Eastern vers Wurtemberg	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	760	»	19	»	»	»	»	»	»	»	19	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Totaux.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	32,760	»	1,363	150	»	»	»	488	»	»	2,001	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
France vers Allemagne et au delà.	Nord-Français vers Berg-Marche.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	779,230	»	2,630	2,426	1,062	1,959	852	623	»	»	9,552	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Nord-Français vers Au delà du Berg-Marche.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	110	»	12	1	»	»	»	15	»	»	28	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Nord-Français vers Cologne-Minden	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	149,960	»	326	221	122	138	70	12	»	»	889	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Nord-Français vers Rhénan	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,777,885	»	4,264	3,833	855	4,703	3,269	5,086	»	»	22,010	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Nord-Français vers Au delà du Rhénan	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7,010	»	15	1	»	»	»	21	»	»	37	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Anzin vers Berg-Marche	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	10	»	»	»	10	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Totaux.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2,714,195	»	7,247	6,482	2,039	6,810	4,191	5,757	»	»	32,526	»	»	4	»	»	»	»	»	»	»
France vers Hollande.	Nord-Français vers État Néerlandais.	»	»	»	»	27	39	34	»	»	»	»	3,780	»	31	9	»	106	»	57	»	»	203	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Nord-Français vers Hollandais.	»	»	»	»	»	»	3	»	»	»	»	22,680	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	273	»	»	»	»	»	»	»	»
	Totaux.	»	»	»	»	27	39	37	»	»	»	»	25,460	»	31	9	»	106	»	57	»	»	203	»	273	»	»	»	»	»	»	»	»
Italie vers Angleterre.	Haute-Italie vers le Great-Eastern	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3,687	»	»	3,687	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Hollande vers Allemagne	État Néerlandais. vers Alsace-Lorraine.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	14,870	»	290	244	561	440	»	1,826	»	»	3,361	6	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Hollande vià Aachel vers Alsace-Lorraine.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	555	»	2	13	100	»	»	»	»	»	115	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Totaux.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	15,425	»	292	257	661	440	»	1,826	»	»	3,476	6	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

DÉSIGNATION DES RÉSEAUX DE PROVENANCE OU DE DESTINATION.			TARIF N° 1. EXPRÈS. COLIS De 5 kilogr. et moins.	De 6 à 10 kil.	De 11 kilogr. et plus.	POIDS taxé.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. COLIS De 2 kilogr. et moins.	De 3 à 5 kil.	De 6 à 10 kil.	POIDS taxé.	TARIF N° 2. PETITS PAQUETS ET ARTICLES DE MESSAGERIES. COLIS De 5 kilogr. et moins.	De 6 à 10 kilogr.	De 11 kilogr. et plus.	POIDS taxé.	TARIF N° 3. GROSSES MARCHANDISES. EXPÉDITIONS taxées au mètre cube.	EXPÉDITIONS TAXÉES AU POIDS. 1re classe.	2e classe.	3e classe.	4e classe.	5e classe.	Tarifs spéciaux.	Prix réduits.	Abonnement.	TOTAL. — Tonnes.	TARIF N° 4. FINANCES. GROUPS de 1,000 francs et au-dessous.	GROUPS au dessus de 1,000 francs	TARIF n° 5. ÉQUIPAGES. Nombre de voitures.	TARIF N° 6. CHEVAUX ET BESTIAUX. GRANDE VITESSE Nombre de wagons Ordinaires.	NOUVEAU modèle.	PETITE VITESSE. Nombre d'expéditions. 1re catégorie.	2e catégorie.	3e catégorie.	3e catégorie. — Wagons nouveau modèle.	TOTAL des expéditions.
Hollande vers France.	État Néerlandais..	vers Nord-Français.	»	»	»	»	1	»	»	»	»	15	»	1,130,910	»	12	12	»	271	»	»	»	»	295	17	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Hollandais via Anvers		»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	142,560	»	134	20	»	»	»	»	»	»	154	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Totaux.		»	»	»	»	1	»	»	»	»	16	»	1,273,470	»	146	32	»	271	»	»	»	»	449	17	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Grand-Duché de Luxembourg vers Allemagne.	Guillaume-Luxembourg vers	Berg-Marche.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	63,171	»	»	63,171	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
		Cologne-Minden.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	520	»	»	520	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
		Rhénan.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	29,970	»	»	29,970	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Prince-Henri vers	Berg-Marche.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4,400	»	»	4,400	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
		Rhénan.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7,100	»	»	7,100	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Totaux.		»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	105,161	»	»	105,161	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Grand-Duché de Luxembourg vers France	Prince-Henri vers	Anzin.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	46,264	»	»	46,264	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
		Est-Français.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	62,100	»	»	62,100	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
		Nord-Français.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	44,905	»	»	44,905	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Totaux.		»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	153,269	»	»	153,269	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Grand-Duché de Luxembourg vers Hollande.	Guillaume-Luxemb. vers État Néerlands.		»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2,080	»	169	25	130	367	»	»	»	»	691	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Services internationaux postaux. Angleterre vers Allemagne.	Agence continentale vers	Alsace-Lorraine.	»	»	»	»	»	»	»	10,259	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
		Empire Germanique	»	»	»	»	21,259	18,395	15,338	361,146	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	445	1,893	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	South Eastern Railway vers Empire Germ		»	»	»	»	3,185	1,934	1,726	46,967	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Totaux.		»	»	»	»	24,444	20,329	17,064	418,372	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	445	1,893	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Allemagne vers Angleterre.	Empire Germanique.	vers agence continentale	»	»	»	»	26,601	17,292	12,539	280,636	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3,292	17,891	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Alsace-Lorraine.		»	»	»	»	»	»	»	6,400	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Totaux.		»	»	»	»	26,601	17,292	12,539	287,036	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3,292	17,891	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Allemagne vers France.	Empire Germanique vers Nord français.		»	»	»	»	13,156	8,059	5,871	49,529	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6,400	12,175	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
France vers Allemagne.	Nord français vers Empire Germanique.		»	»	»	»	10,653	18,616	41,883	164,656	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	45,003	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

N° XL. — *Transports de marchandises, finances, équipages, chevaux et bestiaux* (a), en transit *par la Belgique*. — *Année* 1879.

DÉTAIL PAR RÉSEAUX DE PROVENANCE OU DE DESTINATION.

RECETTE (part du réseau exploité par l'État).

DÉSIGNATION DES RÉSEAUX DE PROVENANCE OU DE DESTINATION.		TARIF N° 1. EXPRÈS. COLIS De 5 kilogr. et moins.	De 6 à 10 kil.	De 11 kilogr. et plus.	Poids taxé.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. COLIS De 2 kilogr. et moins.	De 3 à 5 kil.	De 6 à 10 kil.	Poids taxé.	TARIF N° 2. PETITS PAQUETS ET ARTICLES DE MESSAGERIES. COLIS De 5 kilogr. et moins.	De 6 à 10 kil.	De 11 kilogr. et plus.	Poids taxé.	TARIF N° 3. GROSSES MARCHANDISES. Expéditions taxées au minimum.	EXPÉDITIONS TAXÉES AU POIDS. 1re classe.	2e classe.	3e classe.	4e classe.	5e classe.	TARIFS SPÉCIAUX.	PRIX RÉDUITS.	Abonnement.	TARIF N° 4. FINANCES. GROUPS de 1,000 fr. et au-dessous.	GROUPS au-dessus de 1,000 francs.	FRAIS ACCESSOIRES. Bulletin.	Prise à domicile.	Remise à domicile.	Camionnage.	Chargement et déchargement.	Provision.	Taxe de raccordement.	Location de bâches.	Avis d'arrivée.	Assurance.
Allemagne et au delà vers France.	Berg-Marche	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	11,698 33	»	17,000 47	9,468 52	2,067 52	17,928 25	12,690 84	97,942 23	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Au delà du Berg-Marche	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7,486 02	»	6,384 50	4,094 35	3,297 32	6,707 74	5,425 34	46,473 91	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1 25
	Cologne-Minden	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	268 47	»	647 68	176 18	282 95	754 25	»	181 15	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Rhénan	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	11,239 77	»	12,971 01	7,832 81	6,686 92	84,997 61	19,201 94	121,698 19	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	» 93
	Au delà du Rhénan	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7,627 31	»	8,782 94	7,106 85	9,837 96	24,081 93	24,551 61	44,308 93	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	24 74
	Sarrebruck vers Est-français	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	853 20	1,279 80	»	1,390 40	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Totaux	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	38,319 92	»	45,786 60	28,678 71	23,025 87	135,749 58	61,869 76	311,394 88	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	26 92
Allemagne et au delà vers Angleterre.	Alsace-Lorraine	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,171 86	1,852 18	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	324 »
	Badois	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	370 28	»	281 20	263 92	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	39 89
	Wurtemberg	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	422 53	»	2,180 27	95 10	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	46 34
	Berg-Marche	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	184 92	»	126 61	292 77	»	52 80	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7 89
	Au delà du Berg-Marche vers Cork Steam Ship	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	29 47	»	90 03	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2 06
	Rhénan vers Great-Eastern	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	643 58	»	2,620 16	1,421 71	»	»	»	133 90	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	30 »
	— Cork Steam Ship	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	11 77	»	7 52	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	» 77
	Au delà du Rhénan vers Great-Eastern	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2,594 23	»	3,205 90	7,634 12	7,870 77	3,517 23	»	152 25	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	53 87
	Totaux	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4,256 78	»	9,683 55	11,553 80	7,870 77	3,570 03	»	286 15	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	504 82
Allemagne vers Grand-Duché de Luxembourg.	Berg-Marche vers Guillaume-Luxembourg	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	220,710 54	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— Prince-Henri	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	34,504 44	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Au delà du Berg-Marche vers Prince-Henri	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	8,568 »	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Rhénan vers Guillaume-Luxembourg	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	208,464 29	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— Prince-Henri	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7,822 42	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Cologne-Minden vers Guillaume-Luxembourg	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2 61	»	»	»	828 09	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Totaux	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2 61	»	»	»	480,897 78	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Allemagne vers Hollande.	Alsace-Lorraine vers État Néerlandais	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	176 42	»	1,761 45	1,604 22	2,128 12	598 82	»	17 44	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	92 02
Allemagne vers Allemagne.	Alsace-Lorraine vers Berg-Marche	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	45,065 57	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Alsace-Lorraine vers Cologne-Minden	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	433 97	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Alsace-Lorraine vers Rhénan	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	48,659 08	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Cologne Minden vers Alsace-Lorraine	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,777 03	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Berg-Marche vers Alsace-Lorraine	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	89,438 25	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Rhénan vers Alsace-Lorraine	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	61,059 84	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Totaux	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	246,433 74	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

Impérieux résultant d'erreurs de taxes.	TOTAL GÉNÉRAL des marchandises et finances.	TARIF N° 5. ÉQUIPAGES. PRIX de transport.	Bulletins.	TOTAL.	TARIF N° 6. CHEVAUX ET BESTIAUX. GRANDE VITESSE. Par wagons ordinaires.	nouveau modèle.	PETITE VITESSE. Par expéditions. 1re catégorie.	2e catégorie.	3e catégorie.	5e catégorie. — Wagons neufs modèle.	Wagons ordinaires.	Bulletins.	TOTAL.
»	168,796 20	»	»	»	»	»	»	»	»	20,819 74	»	20,819 74	
»	79,870 43	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	2,310 68	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	264,029 18	»	»	»	»	»	»	»	»	1,010 71	»	1,010 71	
»	126,321 35	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	3,523 40	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	644,852 21	»	»	»	»	»	»	»	»	21,830 45	»	21,830 45	
»	3,348 04	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	935 29	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	2,744 24	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	664 99	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	121 56	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	4,849 35	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	20 06	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	25,028 37	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	37,731 90	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	220,710 54	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	34,504 44	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	8,568 »	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	208,464 29	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	7,822 42	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	830 70	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	480,900 39	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	6,378 49	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	45,065 57	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	433 97	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	48,659 08	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	1,777 03	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	89,438 25	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	61,059 84	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	246,433 74	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	

(a) Non compris les transports effectués, pendant les quatre premiers mois de 1879, sur les lignes de l'Ouest de la Belgique. [*Voir* note (a, de l'annexe XXXIII.]

DÉSIGNATION DES RÉSEAUX DE PROVENANCE OU DE DESTINATION.			TARIF N° 1. EXPRÉS. COLIS De 5 kilogr. et moins.	De 6 à 10 kil.	De 11 kilogr. et plus.	Poids taxé.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. COLIS De 2 kilogr. et moins.	De 3 à 5 kil.	De 6 à 10 kil.	Poids taxé.	TARIF N° 2. PETITS PAQUETS ET ARTICLES DE MESSAGERIES. COLIS De 5 kilogr. et moins.	De 6 à 10 kil.	De 11 kilogr. et plus.	Poids taxé.	TARIF N° 3. GROSSES MARCHANDISES. Expéditions taxées au minimum.	EXPÉDITIONS TAXÉES AU POIDS. 1re classe.	2e classe.	3e classe.	4e classe.	5e classe.	TARIFS SPÉCIAUX.	PRIX RÉDUITS.	Abonnement.	TARIF N° 4. FINANCES. GROUPS de 1,000 fr. et au-dessous.	GROUPS au-dessus de 1,000 francs.	FRAIS ACCESSOIRES. Bulletin.	Prise à domicile.	Remise à domicile.	Camionnage.	Chargement et déchargement.	Provision.	Taxe de raccordement.	Location de taches.	Avis d'arrivée.	Assurance.	Impr. résultant d'erreurs de taxes.	TOTAL GÉNÉRAL des marchandises et finances.	TARIF N° 5. ÉQUIPAGES. PRIX de transport.	Bulletins.	TOTAL.	TARIF N° 6. CHEVAUX ET BESTIAUX. GRANDE VITESSE. Par wagons ordinaires.	nouveau modèle.	PETITE VITESSE. Par expéditions 1re catégorie.	2e catégorie.	3e catégorie.	3e catégorie. Wagons ordinaires.	Wagons nouveau modèle.	Bulletins.	TOTAL.
Angleterre vers Allemagne et au delà.	Great-Eastern vers	Alsace-Lorraine et au delà	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	406 40	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	102 »	»	508 40	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
		Badois	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	45 90	»	431 75	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	19 72	»	497 37	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
		Berg-Marche	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	232 07	»	1,098 51	634 31	»	»	»	»	»	»	»	»	»	15 23	»	2,000 12	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
		Rhénan	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	280 37	»	6,028 24	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	27 63	»	6,336 24	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
		Au delà du Rhénan	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	495 17	»	1,450 65	393 39	»	»	»	»	3,462 75	»	»	»	»	»	»	7 »	»	5,838 96	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
		Wurtemberg	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	29 46	»	777 93	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	15 22	»	822 61	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Totaux		»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,102 97	»	10,223 48	1,027 70	»	»	»	»	3,462 75	»	»	»	»	»	»	188 80	»	16,003 70	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
France vers Allemagne et au delà.	Nord français vers	Berg-Marche	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	18,644 36	»	23,833 23	14,420 48	5,044 79	8,445 43	2,068 01	1,704 89	»	»	»	»	»	»	»	111 05	»	74,263 15	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
		Au delà du Berg-Marche	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4 83	»	156 52	3 47	»	»	»	191 22	»	»	»	»	»	»	»	23 75	»	379 79	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
		Cologne-Minden	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,373 77	»	1,905 88	1,354 80	544 83	446 96	264 06	27 04	»	»	»	»	»	»	»	4 90	»	5,922 24	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
		Rhénan	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	35,721 69	»	37,927 90	25,595 13	4,408 92	14,015 80	16,018 40	25,193 77	»	»	»	»	»	»	»	84 96	»	158,966 57	160 08	»	160 08	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
		Au delà du Rhénan	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	342 37	»	144 51	8 50	»	»	»	207 66	»	»	»	»	»	»	»	39 85	»	742 89	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Ausin vers Berg-Marche		»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	58 42	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	58 42	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Totaux		»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	56,087 02	»	63,098 04	41,382 38	9,998 54	22,907 61	18,350 47	27,324 49	»	»	»	»	»	»	»	254 51	»	240,333 06	160 08	»	160 08	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Franco vers Hollande.	Nord français vers	État Néerlandais	»	»	»	»	3 43	6 22	5 20	»	»	»	»	42 01	»	117 »	19 62	»	128 26	»	121 05	»	»	»	»	54 15	»	»	»	9 43	»	452 22	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
		Hollandais	»	»	»	»	»	»	1 30	»	»	»	»	481 04	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	» 50	»	537 08	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Totaux		»	»	»	»	3 43	6 22	6 50	»	»	»	»	523 05	»	117 »	19 62	»	128 26	»	121 05	»	»	»	»	54 15	»	»	»	9 93	»	989 30	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Italie vers Angleterre.	Haute Italie vers le Great-Eastern		»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	27,750 »	»	»	»	»	»	»	»	»	»	27,750 »	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Hollande vers Allemagne.	État Néerlandais	vers Alsace-Lorraine	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	271 68	»	2,279 56	1,344 68	2,931 64	2,172 58	»	10,499 75	»	»	» 68	»	»	»	»	16 66	»	19,717 23	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Hollandais via Achel		»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	11 09	»	12 18	59 45	321 42	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6 91	»	411 05	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Totaux		»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	282 77	»	2,291 74	1,404 13	3,253 06	2,172 58	»	10,499 75	»	»	» 68	»	»	»	»	23 57	»	20,128 28	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Hollande vers France.	État Néerlandais	vers Nord français	»	»	»	»	» 13	»	»	»	»	2 24	»	26,343 88	»	46 48	38 83	»	601 10	»	»	»	»	»	8 39	»	»	»	»	»	19 10	»	27,063 15	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Hollandais via Anvers		»	»	»	»	»	»	»	»	»	» 46	»	3,253 76	»	3,234 53	519 40	»	»	»	»	»	»	»	» 40	»	»	»	»	»	»	»	7,010 55	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Totaux		»	»	»	»	» 13	»	»	»	»	2 70	»	29,602 64	»	3,281 01	558 23	»	601 10	»	»	»	»	»	8 39	» 40	»	»	»	»	19 10	»	34,073 70	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Grand-Duché de Luxembourg vers Allemagne.	Guillaume-Luxembourg vers	Berg-Marche	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	18,895 04	»	»	»	»	»	»	»	»	»	18,895 04	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
		Cologne-Minden	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,347 41	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,347 41	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
		Rhénan	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	76,363 33	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	76,363 33	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
		Prince-Henri vers Berg-Marche	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	24,845 37	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	24,845 37	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
		Rhénan	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	37,481 »	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	37,481 »	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Totaux		»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	158,932 15	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	158,932 15	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Grand-Duché de Luxembourg vers France.	Prince-Henri vers	Ausin	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	234,541 40	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	234,541 40	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
		Est français	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	42,233 30	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	42,233 30	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
		Nord français	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	204,475 15	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	204,475 15	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Totaux		»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	531,249 85	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	531,249 85	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

(XL *suite*)

[N° 181.]

DÉSIGNATION DES RÉSEAUX DE PROVENANCE OU DE DESTINATION.			TARIF N° 1. EXPRÈS. COLIS De 5 kilogr. et moins.	TARIF N° 1. EXPRÈS. COLIS De 6 à 10 kil.	TARIF N° 1. EXPRÈS. COLIS De 11 kilogr. et plus.	TARIF N° 1. EXPRÈS. Poids taxé.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. COLIS De 2 kilogr. et moins.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. COLIS De 3 à 5 kil.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. COLIS De 6 à 10 kil.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. Poids taxé.	TARIF N° 2. PETITS PAQUETS ET ARTICLES DE MESSAGERIES. COLIS De 5 kilogr. et moins.	TARIF N° 2. PETITS PAQUETS ET ARTICLES DE MESSAGERIES. COLIS De 6 à 10 kil.	TARIF N° 2. PETITS PAQUETS ET ARTICLES DE MESSAGERIES. COLIS De 11 kilogr. et plus.	TARIF N° 2. PETITS PAQUETS ET ARTICLES DE MESSAGERIES. Poids taxé.	TARIF N° 3. GROSSES MARCHANDISES. Expéditions taxées au minimum.	TARIF N° 3. GROSSES MARCHANDISES. EXPÉDITIONS TAXÉES AU POIDS. 1re classe.	2e classe.	3e classe.	4e classe.	5e classe.	TARIFS SPÉCIAUX.	PRIX RÉDUITS.	Abonnement.	TARIF N° 4. FINANCES. GROUPS de 1,000 fr. et au-dessous.	GROUPS au-dessus de 1,000 francs.	FRAIS ACCESSOIRES. Bulletin.	Prise à domicile.	Remise à domicile.	Camionage.	Chargement et déchargement.	Provision.	Taxe de raccordement.	Location de ballots.	Avis d'arrivée.	Assurance.	Imprévus résultant d'erreurs de taxes.	TOTAL GÉNÉRAL des marchandises et finances.	TARIF N° 5. ÉQUIPAGES. PRIX de transport.	Bulletins.	TOTAL.	TARIF N° 6. CHEVAUX ET BESTIAUX. GRANDE VITESSE. Par wagons ordinaires.	GRANDE VITESSE. Par wagons nouveau modèle.	PETITE VITESSE. Par expéditions. 1re catégorie.	2e catégorie.	3e catégorie.	4e catégorie. Wagons ordinaires.	4e catégorie. Wagons nouveau modèle.	Bulletins.	TOTAL.
Grand-Duché de Luxembourg	Luxembourg vers Hollande.	Guillaume-Luxembourg vers État Néerlandais.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	38 23	»	1,441 68	140 88	507 »	1,029 11	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Services Internationaux postaux.	Angleterre vers Allemagne.	Agence continentale vers Alsace-Lorraine	»	»	»	»	»	»	»	1,106 36	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	143 50	»	1,261 99	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
		Agence continentale vers Empire Germanique.	»	»	»	»	9,727 90	11,152 95	15,477 50	33,370 16	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	168 »	401 75	»	»	»	»	»	337 12	»	»	1,352 06	»	73,887 84	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
		South Eastern Railway vers Empire Germanique.	»	»	»	»	1,477 35	1,229 35	1,738 »	4,691 »	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	26 77	»	»	»	»	9,143 47	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
		Totaux.	»	»	»	»	11,205 25	12,373 30	17,205 90	41,067 52	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	168 »	401 75	»	»	»	»	»	376 02	»	»	1,495 56	»	84,293 30	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Allemagne vers Angleterre.	Empire Germanique, vers Agence continentale	»	»	»	»	12,528 55	11,163 75	12,711 35	28,168 05	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,483 45	4,612 30	»	»	»	»	»	59 50	»	»	1,424 80	»	73,153 75	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
		Alsace-Lorraine vers Agence continentale	»	»	»	»	»	»	»	646 73	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	472 »	»	1,118 73	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
		Totaux.	»	»	»	»	12,528 55	11,163 75	12,711 35	28,814 78	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,483 45	4,612 30	»	»	»	»	»	59 50	»	»	1,896 80	»	73,272 48	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Allemagne vers France.	Empire Germanique vers Nord français	»	»	»	»	3,271 24	3,138 76	2,040 41	2,062 03	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,145 05	1,344 82	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	13,602 34	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	France vers Allemagne.	Nord français vers Empire Germanique	»	»	»	»	2,306 69	6,659 68	26,539 26	8,874 41	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4,772 25	»	»	2,208 50	»	»	»	»	»	»	»	51,360 79	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

N° XLI. — *Transports de marchandises, finances, équipages, chevaux et bestiaux,* (a) en transit *par la Belgique. — Année* 1879.

(XLI) [N° 181.]

DÉTAIL PAR PAYS DE PROVENANCE OU DE DESTINATION.

MOUVEMENT.

DÉSIGNATION DES PAYS DE PROVENANCE OU DE DESTINATION.			TARIF N° 1. EXPRÈS. COLIS De 5 kilogr. et moins.	TARIF N° 1. EXPRÈS. COLIS De 6 à 10 kil.	TARIF N° 1. EXPRÈS. COLIS De 11 kilogr. et plus.	TARIF N° 1. EXPRÈS. POIDS taxé.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. COLIS De 2 kilogr. et moins.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. COLIS De 3 à 5 kil.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. COLIS De 6 à 10 kil.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. POIDS taxé.
Services internationaux.	Allemagne, vers	Allemagne	»	»	»	»	»	»	»	»
		Angleterre	»	»	»	»	»	»	»	»
		France	»	»	»	»	»	»	»	»
		Hollande	»	»	»	»	»	»	»	»
		G.-duché de Luxembourg	»	»	»	»	»	»	»	»
		Ensemble	»	»	»	»	»	»	»	»
	Angleterre, vers	Allemagne	»	»	»	»	»	»	»	»
		G.-duché de Luxembourg	»	»	»	»	»	»	»	»
		Ensemble	»	»	»	»	»	»	»	»
	France, vers	Allemagne	»	»	»	»	»	»	»	»
		Hollande	»	»	»	»	27	39	37	»
		G.-duché de Luxembourg	»	»	»	»	»	»	»	»
		Ensemble	»	»	»	»	27	39	37	»
	Hollande, vers	Allemagne	»	»	»	»	»	»	»	»
		France	»	»	»	»	1	»	»	»
		Ensemble	»	»	»	»	1	»	»	»
	Grand-duché de Luxembourg, vers	Allemagne	»	»	»	»	»	»	»	»
		France	»	»	»	»	»	»	»	»
		Hollande	»	»	»	»	»	»	»	»
		Ensemble	»	»	»	»	»	»	»	»
	Italie, vers	Angleterre	»	»	»	»	»	»	»	»
		Totaux	»	»	»	»	28	39	37	»
Services postaux.	Allemagne, vers	Angleterre	»	»	»	»	26,601	17,292	12,539	287,036
		France	»	»	»	»	13,156	8,059	5,871	49,529
		Ensemble	»	»	»	»	39,757	25,351	18,410	336,565
	Angleterre, vers	Allemagne	»	»	»	»	24,414	20,329	17,064	418,472
	France, vers	Allemagne	»	»	»	»	10,658	18,616	41,883	164,656
		Totaux	»	»	»	»	74,859	64,296	77,357	919,593
		Totaux généraux	»	»	»	»	74,887	64,335	77,394	919,593

(a) Non compris les transports effectués, pendant les quatre premiers mois de 1879, sur les lignes de l'Ouest de la Belgique.

DÉSIGNATION DES PAYS DE PROVENANCE OU DE DESTINATION.			TARIF N° 2. PETITS PAQUETS ET ARTICLES DE MESSAGERIES. COLIS De 5 kilogr. et moins.	COLIS De 6 à 10 kilogr.	COLIS De 11 kilogr. et plus.	POIDS taxé.	TARIF N° 3. GROSSES MARCHANDISES. EXPÉDITIONS exemptes ou taxées au poids.	EXPÉDITIONS TAXÉES AU POIDS. 1re CLASSE.	2e CLASSE.	3e CLASSE.	4e CLASSE.	5e CLASSE.	Tarifs SPÉCIAUX.	Prix RÉDUITS.	Abonnement.	TOTAL. — Tonnes.	TARIF N° 4. FINANCES. GROUPE A 1,000 FRANCS ET AU-DESSOUS.	GROUPE AU DESSUS DE 1,000 FRANCS	TARIF n° 5. ÉQUIPAGES. Nombre de voitures.	TARIF N° 6. CHEVAUX ET BESTIAUX. GRANDE VITESSE Nombre de wagons Ordinaires.	GRANDE VITESSE Nombre de wagons NOUVEAU modèle.	PETITE VITESSE. Nombre d'expéditions 1re catégorie.	PETITE VITESSE. 2e catégorie.	PETITE VITESSE. 3e catégorie. Wagons ordinaires.	PETITE VITESSE. 3e catégorie. Wagons neufs modèle.	TOTAL des expéditions.
Services internationaux.	Allemagne, vers	Allemagne	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	89,595		»	89,595	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
		Angleterre	»	»	»	115,370	»	860	1,199	976	481	»	24	»	»	3,540	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
		France	»	»	»	2,116,306	»	6,188	3,811	4,786	37,240	17,662	141,408	»	»	211,095	»	»	»	»	»	»	»	930	930	
		Hollande	»	»	»	9,490	»	216	281	549	190	»	10	»	»	1,246	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
		G.-duché de Luxembourg	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	168,265	»	»	168,266	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
		Ensemble	»	»	»	2,241,166	»	7,264	5,292	6,311	37,911	17,662	309,302	»	»	473,742	»	»	»	»	»	»	»	930	930	
	Angleterre, vers	Allemagne	»	»	»	32,760	»	1,363	150	»	»	»	488	»	»	2,001	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
		G.-duché de Luxembourg	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
		Ensemble	»	»	»	32,760	»	1,363	150	»	»	»	488	»	»	2,001	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	France, vers	Allemagne	»	»	»	2,714,195	»	7,247	6,482	2,039	6,810	4,191	5,757	»	»	32,526	»	»	4	»	»	»	»	»	»	
		Hollande	»	»	»	26,460	»	31	9	»	106	»	57	»	»	203	»	273	»	»	»	»	»	»	»	
		G.-duché de Luxembourg	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
		Ensemble	»	»	»	2,740,655	»	7,278	6,491	2,039	6,916	4,191	5,814	»	»	32,729	»	273	4	»	»	»	»	»	»	
	Hollande, vers	Allemagne	»	»	»	15,425	»	292	257	661	440	»	1,826	»	»	3,476	6	»	»	»	»	»	»	»	»	
		France	»	16	»	1,273,470	»	146	32	»	274	»	»	»	»	449	17	2	»	»	»	»	»	»	»	
		Ensemble	»	16	»	1,288,895	»	438	289	661	714	»	1,826	»	»	3,925	23	2	»	»	»	»	»	»	»	
	Grand-duché de Luxembourg, vers	Allemagne	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	105,161	»	»	105,161	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
		France	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	153,269	»	»	153,269	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
		Hollande	»	»	»	2,080	»	169	25	130	367	»	»	»	»	691	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
		Ensemble	»	»	»	2,080	»	169	25	130	367	»	258,430	»	»	259,121	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	Italie, vers	Angleterre	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3,687	»	»	3,687	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
		Totaux	»	16	»	6,305,556	»	16,512	12,247	9,141	45,905	21,853	669,547	»	»	775,205	23	275	4	»	»	»	»	930	930	
Services postaux.	Allemagne, vers	Angleterre	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3,292	17,891	»	»	»	»	»	»	»	
		France	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6,400	12,175	»	»	»	»	»	»	»	
		Ensemble	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	9,692	30,060	»	»	»	»	»	»	»	
	Angleterre, vers	Allemagne	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	445	1,893	»	»	»	»	»	»	»	
	France, vers	Allemagne	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	45,003	»	»	»	»	»	»	»	
		Totaux	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	10,137	76,962	»	»	»	»	»	»	»	
		Totaux généraux	»	16	»	6,305,556	»	16,512	12,247	9,141	45,905	21,853	669,547	»	»	775,205	10,160	77,237	4	»	»	»	»	930	930	

[*Voir* la note (a) de l'annexe XXXIII.]

N° XLII. — *Transports de marchandises, finances, équipages, chevaux et bestiaux* (a), en transit *par la Belgique.* — *Année* 1879.

DÉTAIL PAR PAYS DE PROVENANCE OU DE DESTINATION.

RECETTE (part du réseau exploité par l'État).

DÉSIGNATION DES PAYS DE PROVENANCE OU DE DESTINATION.		TARIF N° 1. EXPRÈS. COLIS De 5 kilogr. et moins.	TARIF N° 1. EXPRÈS. COLIS De 6 à 10 kil.	TARIF N° 1. EXPRÈS. COLIS De 11 kilogr. et plus.	TARIF N° 1. EXPRÈS. Poids taxé.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. COLIS De 2 kilogr. et moins.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. COLIS De 3 à 5 kil.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. COLIS De 6 à 10 kil.	TARIF N° 1. PETITS PAQUETS. Poids taxé.	TARIF N° 2. PETITS PAQUETS ET ARTICLES DE MESSAGERIES. COLIS De 5 kilogr. et moins.	TARIF N° 2. COLIS De 6 à 10 kil.	TARIF N° 2. COLIS De 11 kilogr. et plus.	TARIF N° 2. Poids taxé.	TARIF N° 3. GROSSES MARCHANDISES. Expéditions taxées au minimum.	EXPÉDITIONS TAXÉES AU POIDS. 1re classe.	2e classe.	3e classe.	4e classe.	5e classe.	TARIFS SPÉCIAUX.	PRIX RÉDUITS.	Abonnement.	TARIF N° 4. FINANCES. GROUPS de 1,000 fr. et au-dessous.	GROUPS au-dessus de 1,000 francs.	FRAIS ACCESSOIRES. Bulletin.	Prise à domicile.	Remise à domicile.	Camionnage.	Chargement et déchargement.	Provision.	Taxe de recouvrement.	Location de bâches.	Avis d'arrivée.	Assurance.	Impévus résultant d'erreurs de taxes.	TOTAL GÉNÉRAL des marchandises et finances.	TARIF N° 5. ÉQUIPAGES. PRIX de transport.	Bulletins.	TOTAL.	TARIF N° 6. CHEVAUX ET BESTIAUX. GRANDE VITESSE. Par wagons ordinaires.	GRANDE VITESSE. Par wagons nouveau modèle.	PETITE VITESSE. Par expéditions. Wagons ordinaires. 1re catégorie.	2e catégorie.	3e catégorie.	5e catégorie. Wagons nouveau modèle.	Bulletins.	TOTAL.
Services internationaux.	Allemagne, vers Allemagne	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4,256 78	»	9,083 55	11,539 80	7,870 77	3,570 03	»	286 15	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	504 82	»	37,731 90	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Angleterre	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	38,319 92	»	45,786 60	28,678 71	23,025 87	135,749 58	61,869 76	311,394 88	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	26 92	»	644,852 24	»	»	»	»	»	»	21,830 45	»	21,830 45
	France	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	176 42	»	1,761 45	1,604 22	2,128 12	598 82	»	17 44	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	92 02	»	6,378 49	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Hollande	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2 61	»	»	»	480,897 78	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	480,900 39	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Grand-Duché de Luxembourg	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Ensemble	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	42,753 12	»	57,231 60	41,845 34	33,024 76	139,918 43	61,869 76	1,039,029 99	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	623 76	»	1,416,296 76	»	»	»	»	»	»	21,830 45	»	21,830 45
	Angleterre, vers Allemagne	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,102 97	»	10,223 48	1,027 70	»	»	»	3,462 75	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	186 80	»	16,003 70	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Grand-Duché de Luxembourg	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Ensemble	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,102 97	»	10,223 48	1,027 70	»	»	»	3,462 75	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	186 80	»	16,003 70	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	France, vers Allemagne	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	56,087 02	»	63,958 04	41,382 38	9,598 54	22,967 61	18,350 47	27,324 49	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	264 51	»	240,333 06	160 08	»	160 08	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Hollande	»	»	»	»	3 43	6 22	6 59	»	»	»	»	523 05	»	117 »	19 62	»	128 26	»	121 05	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	9 93	»	989 30	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Grand-Duché de Luxembourg	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Ensemble	»	»	»	»	3 43	6 22	6 59	»	»	»	»	56,610 07	»	64,075 04	41,402 »	9,598 54	23,095 87	18,350 47	27,445 54	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	274 44	»	241,322 36	160 08	»	160 08	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Hollande, vers Allemagne	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	282 77	»	2,291 74	1,604 13	3,253 06	2,172 58	»	10,499 75	»	»	» 68	»	»	»	»	»	»	»	»	»	23 57	»	20,128 28	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	France	»	»	»	»	» 13	»	»	»	»	2 70	»	29,602 64	»	3,281 01	558 23	»	601 10	»	»	»	»	8 39	» 40	»	»	»	»	»	»	»	»	19 10	»	34,073 70	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Ensemble	»	»	»	»	» 13	»	»	»	»	2 70	»	29,885 41	»	5,572 75	2,162 36	3,253 06	2,773 68	»	10,499 75	»	»	9 07	» 40	»	»	»	»	»	»	»	»	42 67	»	54,201 98	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Grand-Duché de Luxembourg, vers Allemagne	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	155,932 15	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	158,932 15	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	France	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	531,249 85	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	531,249 85	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Hollande	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	38 23	»	1,441 68	140 88	507 »	1,029 11	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3,156 90	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Ensemble	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	38 23	»	1,441 68	140 88	507 »	1,029 11	»	690,182 »	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	693,338 90		»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Italie, vers Angleterre	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	27,750 »	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	27,750 »	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Totaux	»	»	»	»	3 56	6 22	6 59	»	»	2 70	»	130,389 80	»	138,544 55	86,578 28	46,783 36	166,817 09	80,220 23	1,798,370 03	»	»	9 07	54 55	»	»	»	»	»	»	»	»	1,127 67	»	2,418,913 70	160 08	»	160 08	»	»	»	21,830 45	»	21,830 45	»	»
Services postaux.	Allemagne, vers Angleterre	»	»	»	»	12,528 55	11,163 75	12,711 35	28,814 78	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,485 45	4,612 30	»	»	»	»	»	59 50	»	»	»	1,896 80	»	73,272 48	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	France	»	»	»	»	3,271 24	3,138 76	2,640 44	2,063 03	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,145 05	1,344 82	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	13,602 34	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Ensemble	»	»	»	»	15,799 79	14,302 51	15,351 79	30,876 81	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2,630 50	5,957 12	»	»	»	»	»	59 50	»	»	»	1,896 80	»	86,874 82	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Angleterre, vers Allemagne	»	»	»	»	11,205 25	12,373 30	17,205 90	41,067 52	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	163 »	401 75	»	»	»	»	»	376 02	»	»	»	1,495 56	»	84,293 30	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	France, vers Allemagne	»	»	»	»	2,306 69	6,659 68	26,539 26	8,874 41	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4,772 23	»	»	2,208 50	»	»	»	»	»	»	»	51,360 79	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Totaux	»	»	»	»	29,311 73	33,335 49	59,096 95	80,818 74	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2,798 50	11,131 12	»	»	2,208 50	»	»	435 52	»	»	»	3,392 36	»	222,528 91	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Totaux généraux. . . Fr.	»	»	»	»	29,315 29	33,341 71	59,103 54	80,818 74	»	2 70	»	130,389 80	»	138,544 55	86,578 28	46,783 36	166,817 09	80,220 23	1,798,370 03	»	»	2,807 57	11,185 67	»	»	2,208 50	»	»	435 52	»	»	»	4,520 03	»	2,671,442 61	160 08	»	160 08	»	»	»	21,830 45	»	21,830 45	»	»

(a) Non compris les transports effectués pendant les quatre premiers mois de 1879, sur les lignes de l'Ouest de la Belgique. (*Voir* note (a) de l'annexe XXXIII.)

DISTANCES parcourues sur les lignes de l'État.	ACIER.	BETTERAVES.	BOIS BRUTS.	BOUTEILLES VIDES.	BRIQUES.	CÉRÉALES.	CHAUX.	COKE.	COTON BRUT.	CUIRS et PEAUX.	ENGRAIS FINS pour amendement des terres, à l'exception du guano.	FERS LAMINÉS et FERS BATTUS.	FONTE BRUTE.	GRAISSES.	GUANO.	HUILE de PÉTROLE.	HOUILLE.	LAINE.	LIN, CHANVRE ET ÉTOUPES.	MINERAIS de FER.	MINERAIS DE PLOMB ET DE ZINC.	PAVÉS.	PIERRES BRUTES et BOUCHARDÉES.	PIERRES TAILLÉES.	POMMES de TERRE.	RAILS et ACCESSOIRES.	SOUDE.
Lieues.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.
Report. . .	8,141.6	»	403,497.4	3,755.9	83,305.4	482,771.5	337,069.4	257,364.9	15,959.5	8,589.8	76,101.1	202,595.5	191,537.8	6,755.»	22,559.8	17,745.1	6,920,815.8	43,680.5	52,805.»	392,964.3	59,771.1	470,677.»	151,066.8	122,769.8	117,328.4	72,863.9	25,150 »
53	»	»	2,328.4	15.9	1,267.7	2,285.9	1,098.»	178,015.9	5,710.»	10.5	175.5	1,116.»	6,385.8	15.»	»	141.3	23,208.8	»	30.5	24,955.»	1,540.8	576.5	60.8	144.»	265.8	805.4	25.»
54	525.4	»	1,546.9	28.4	5.»	4,446.5	545.5	445.1	227.6	971.7	215.»	7,256.1	1,515.4	654.6	55 »	915.8	52,275.»	877.8	22.5	7,965.5	495.6	1,912.5	52.4	7.5	454.3	1,382.5	20.1
55	»	»	1,914.5	16.4	50.1	1,555.5	75.»	555.6	1,255.5	»	204.9	1,262.1	4,259.8	7.»	5.»	»	9,197.5	206.7	72.»	28,400.»	3,525.5	7,479.7	141.8	214.7	1,212.6	87.»	55.2
56	»	»	2,729.8	»	408.6	1,516.5	1,055.5	750.»	»	654.5	81.9	1,154.8	8,845.4	»	»	5.6	55,125.»	»	»	105,575.»	»	2,102.8	278.5	22.9	511.2	169.6	57.1
57	8.5	»	1,254.2	»	10.»	1,425.»	120.9	550.2	»	»	295.6	1,518.2	16,105.5	»	5.1	10.»	6,905.»	»	20.9	140,175.»	25,864.»	610.6	41.5	68.»	555.2	248.4	»
58	»	10.7	1,618.»	»	221.9	978.»	50.»	8,085.»	187.8	140.1	1,108.6	1,802.8	9,208.4	»	5.1	»	5,885.9	714.4	941.4	68,550.6	15.9	675.4	72.»	191.6	5,075.»	9.5	51.6
59	»	»	872.5	»	»	1,192.9	188.7	14,781.»	»	78.5	64.6	877.»	54,780.»	51.5	»	80.»	6,776.5	58.5	5,698.5	73,727.»	50.»	481.7	1,600.»	67.5	589.2	40.»	871.»
60	»	»	2,024.9	15.2	20.»	771.»	10.»	5,550.»	»	7.»	185.7	90.6	10,100.»	»	»	»	2,520.»	67.2	58.9	»	»	501.2	55.»	49.5	652.5	5.6	5.»
61	»	»	2,228.9	»	20.»	5,599.6	10.»	24,514.»	59.7	866.5	120.»	557.5	4,590.»	8.5	125 1	695.9	10,460.»	169.9	250.7	190.»	»	935.1	538.5	279.9	422 6	20.4	50.»
62	»	»	561.»	»	»	2,764.9	2,850.»	116,595.7	»	55.7	222.5	671.1	76,072.8	5.8	»	»	650.»	586.6	568.7	150.9	»	120.»	1,425.5	116.7	1,064.»	27.»	448.2
63	5.8	»	1,480.5	5.4	»	877.8	»	59,008.5	»	10.»	100.4	11.2	16,145.8	6.1	10.»	»	2,650.»	46.5	51.2	7,580.»	»	477.5	60.»	5.5	775.6	8.9	10.»
64	»	»	1,020.5	»	41.1	1,550.2	40.»	114,758.5	»	12.»	46.5	79.8	10,690.»	8.»	»	76.2	7,949.»	256.9	»	»	»	»	40.5	50.»	807.1	»	569.7
65	»	»	416.2	»	»	1,218.5	10.»	580.»	»	57.»	511.8	5.1	400.»	»	11.»	71.6	546.»	119.9	275.5	65,105.2	»	21.»	221.»	91.9	1,519.4	10.5	45.»
66	»	»	580.4	»	60.»	255.6	»	10,229.»	»	20.»	181.7	2,055.6	15,590.»	»	»	»	1,698.»	»	68.9	26,570.»	»	1,208.2	5.7	14.7	155.7	»	»
67	»	»	51.2	5.5	70.»	789.2	»	41,932.»	15.7	»	1,647.1	521.6	5,790.»	»	15.»	»	110.1	5.1	379.»	»	2,821.6	211.4	492.5	»	866.8	»	140.5
68	»	»	2,015.5	»	225.»	936.6	»	16,118.»	»	5.2	5.»	5.»	5,585.»	7.4	58.2	94.5	2,560.»	694.5	»	»	»	550.»	»	»	172.4	»	»
69	»	»	776.8	7.2	528.»	521.5	70.8	12,621.1	27.5	25.6	597.5	»	7,820.»	6.2	»	»	1,155.4	10.5	61.5	20.»	1,016.5	»	25.1	59.4	104.5	»	90.7
70	174.»	»	2,225.9	10.»	1,040.2	55,552.2	»	29,785.»	10,521.4	767.9	70.»	51,178.8	4,060.9	4,047.5	465.5	16,724.5	14,820.5	2,561.1	»	»	»	»	568.6	81.2	800.1	5,207.4	255.»
71	»	»	557.1	»	»	8,205.2	39.9	»	»	5.»	»	101.6	262.9	152.7	50.»	40.»	50.»	169.5	»	»	»	»	»	60.»	195.8	»	»
72	50.»	»	272.5	»	210.»	15,551.2	»	70.6	5,450.4	25.2	548.4	998.»	467.7	1,540.»	60.»	1,150.»	160.»	5,188.8	155.6	»	»	»	28.»	10.»	689.1	27.6	821.6
73	»	»	56.9	»	965.6	120.»	»	»	»	»	15.2	»	»	»	»	»	50.»	»	»	»	»	»	»	»	67.5	»	»
74	»	»	148.9	»	»	55.1	»	»	75.»	»	62.»	»	565.5	»	»	»	»	556.5	»	51,600.»	»	»	»	»	182.9	»	»
75	»	»	10.»	»	»	25.1	»	»	»	»	50.7	15.5	»	»	»	»	»	»	47.5	»	»	»	50.2	»	75.»	15.5	»
76	»	»	»	»	»	10.1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	10.2	7.5	72.»	»	»
77	»	»	9.8	»	»	50.1	»	»	»	»	59.7	»	50.»	»	»	»	80.»	»	»	»	»	»	10.1	»	41.2	»	5.8
78	»	»	»	»	»	70.4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6.»	»	»	»	»	»	206.5	»	»
79	»	»	596.4	»	»	»	»	»	»	»	50.»	»	»	»	»	»	50.»	49.2	»	»	»	»	70.»	»	198.5	»	»
80	»	»	74.8	»	»	80.»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	5.»	»	425.5	»	»
82	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	565.6	»	»
83	»	»	»	»	»	10.»	»	»	»	72.2	»	»	»	»	»	»	74.»	»	»	»	»	»	»	»	255.2	»	»
84	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	5.6	»	»
85	»	»	»	»	110.»	10.2	»	67.»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3,552.1	157.7	»	»	»	»	»	140.»	»	»
86	»	»	»	»	80.»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	524.5	»	»
67	»	»	797.7	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	120.»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
68	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	65.»	»	»
72	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	47.»	»	»
Totaux.	8,685.1	172,206.4	431,047.6	3,857.9	88,493.6	588,915 9	563,052.5	840,132.9	55,270.1	12,144.2	82,279.4	343,651.7	446,254.5	12,982.3	23,164.8	57,822.5	7,085,396.1	56,821.6	41,487.2	989,522.5	72,901.»	488,320.4	136,516.7	124,291.7	132,022.2	81,129.2	28,627.5

SUCRE.	SULFATES.	TERRES.	TUILES ET PANNES EN TERRE CUITE.	VERRES A VITRE en CAISSES.	VERRERIES.	ZINC.	TOTAL.
Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.
68,506.6	22,101.9	155,389.8	18,901.9	24,805.2	12,935.5	37,896.»	11,105,859.»
171.5	»	100.»	5.5	7.»	409.»	45.2	231,114.5
16.6	42.»	10.»	1,871.9	60.1	164.7	411.1	67,149.8
5.1	10.»	599.9	41.9	62.7	»	»	62,049.5
5.8	40.»	20.5	10.4	17.1	21.»	15.2	158,990.5
50.2	120.9	165.5	10.»	47.4	»	5.2	195,346.4
215.9	25.5	145.»	19.7	204.8	5.»	228.5	102,421.5
5.8	10.»	10.»	5.»	121.8	8.»	65.»	162,909.2
9.9	»	»	»	»	»	25.4	20,482.4
60.1	5.»	450.5	»	11.6	»	»	50,799.6
»	5.»	240.»	»	»	»	»	204,575.9
»	»	»	»	»	»	50.5	69,554.6
20.»	595.»	»	»	»	56.5	»	158,227.7
165.1	50.»	40.»	»	»	»	70.»	68,945.5
71.5	»	150.»	»	16.5	»	»	56,649.5
»	108.»	1,510.»	50.»	12.4	»	1,250.4	28,774.9
»	»	»	»	»	»	»	26,812.5
»	258.»	70.6	20.»	»	»	2,518.2	28,147.2
5.»	»	1,185.»	14.5	41.6	1,125.5	»	182,664.9
»	»	250.»	»	»	»	»	9,859.5
192.9	»	555.1	»	»	»	»	29,528.5
»	»	45.»	»	»	»	»	1,280.»
»	»	»	»	»	»	»	52,805.5
159.9	»	20.»	»	»	»	»	427.2
»	»	»	»	»	»	»	99.6
»	185.8	10.»	»	»	»	»	502.5
»	»	»	»	»	»	»	282.7
»	»	»	»	»	»	»	795.9
»	»	»	»	»	»	»	585.5
»	»	»	»	»	»	»	565.6
»	»	»	»	»	»	»	411.4
»	»	»	»	»	»	»	5.6
»	»	»	»	»	»	»	5,817.»
»	»	»	»	»	»	»	404.5
»	»	»	»	»	»	»	917.7
»	»	»	»	»	»	»	65.»
»	»	»	»	»	»	»	47.»
69,619.9	23,316.9	158,686.5	20,550.6	25,408.2	14,560.8	42,556.5	13,079,416.5

N° XLIII. — *Relevé, par distances, du tonnage des principales marchandises transportées. — Année* 1879 (a).

DISTANCES PARCOURUES sur les lignes de l'Etat.	ACIER.	BETTERAVES.	BOIS BRUT.	BOUTEILLES VIDES.	BRIQUES.	CÉRÉALES.	CHAUX.	COKE.	COTON BRUT.	CUIRS et PEAUX.	ENGRAIS FINS pour amendement des terres, à l'exception du guano.	FERS LAMINÉS et FERS BATTUS.	FONTE BRUTE.	GRAISSES.	GUANO.	HUILE de PÉTROLE.	HOUILLE.	LAINE.	LIN, CHANVRE ET ÉTOUPES.	MINERAIS de FER.	MINERAIS DE PLOMB ET DE ZINC.	PAVÉS.	PIERRES BRUTES et BOUCHARDÉES.	PIERRES TAILLÉES.	POMMES de TERRE.	RAILS et ACCESSOIRES.	SOUDE.	SUCRE.	SULFATES.	TERRES.	TUILES ET PANNES EN TERRE CUITE.	VERRES A VITRE en CAISSES.	VERRERIES.	ZINC.	TOTAL.
Lieues.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.
1	518.4	24,481.7	55,485.1	125.1	10,586.6	34,245.6	14,491.8	52,963.4	252.2	155.8	5,262.2	18,751.9	18,087.»	216.2	1,603.1	53 »	1,179,991.7	236.7	606.1	122,556.»	359.2	78,857.1	9,218.4	1,849.5	4,876.2	2,655.8	559.5	5,119.»	1,522.2	12,526.2	618.9	209.1	162.5	1,421.6	1,615,505.»
2	84.5	40,008.1	27,244.5	554.1	14,709.9	23,085.2	25,701.9	24,448.1	11.»	184.4	12,039.6	7,054.4	8,327 7	5.8	1,286.2	18.»	804,925.6	2,059.1	1,256.4	1,562.2	1,715.9	9,488.7	11,172.2	5,493.5	6,590.»	1,645.9	512.5	1,585.1	687.6	21,185.4	1,848.1	80.»	19.1	1,593.4	1,035,627.5
3	10.»	34,519.5	24,055.5	69.7	9,259.9	43,200.»	45,668.1	7,708.9	85.»	185.1	5,824.2	10,823.5	8,624.5	17.6	1,178.1	75.»	477,260.6	1,791.6	295.9	1,945.»	450.»	26,573.2	10,710.9	5,669.1	9,086.9	4,109.9	425.6	1,269.7	3,969.9	12,037.1	2,475.9	205.9	11.5	57.2	745,621.5
4	5.»	16,759.4	17,172.»	196.6	5,850.2	30,517.3	22,260.4	7,154.4	59.5	102.2	3,610.9	9,189.8	5,055.2	55.9	2,979.5	30.5	265,980.9	2,425.5	898.8	1,687.5	100.»	58,534.9	10,270.5	5,677.8	5,975.5	1,589.6	601.5	2,146.8	1,071.7	13,459.»	2,086.1	88.»	14.9	99.5	471,440.9
5	108.4	16,121.4	18,905.4	145.9	5,845.8	34,046.9	30,015.5	36,221.5	218.5	122.6	5,357.9	11,424.6	2,812.9	49.6	524.5	818.4	330,705.6	2,590.8	1,508.9	7,129.8	891.»	20,924.5	11,280.4	6,168.5	6,262.»	571.»	525.8	4,795.4	2,867.5	12,252.7	1,642.7	51.9	70.6	100.1	571,656.»
6	189.2	16,085.5	25,805.4	154.1	4,261.2	26,982.7	20,897.1	7,164.1	871.6	225.6	5,471.7	10,658.»	8,514.9	255.2	802.1	15.»	508,789.5	125.8	782.4	14,707.5	6,849.5	23,740.4	6,250.8	5,547.9	5,792.8	1,415.7	911.5	1,254.1	508.»	10,562.4	1,125.8	145.2	122.7	805.7	715,762.1
7	614.4	5,997.7	16,525.5	21.4	3,227.8	20,515.»	29,942.»	10,957.»	70.7	265.2	3,415.»	9,299.8	5,275.5	2,567.1	460.»	»	457,258.5	157.5	5,791.5	59,585.6	5,498.»	20,069.8	12,075.5	22,861.8	6,777.2	2,498.1	5,132.4	1,953.9	1,221.5	19,506.4	747.5	109.7	64.2	8,871.5	700,705.9
8	10.»	5,597.7	18,167.2	150.4	1,662.2	18,427.1	10,884.7	2,051.2	6,788.2	117.4	8,015.6	4,155.5	4,540.5	58.8	584.5	12.»	120,115.7	161.4	1,122.5	15,041.5	540.»	17,418.4	3,451.8	4,126.5	4,801.5	756.4	707.1	1,350.7	1,469.2	2,757.7	1,040.5	245.6	»	1,865.4	257,669.7
9	»	5,704.»	19,497.»	247.5	5,005.3	13,484.4	21,621.2	5,555.9	270.6	59.9	2,022.9	10,019.5	2,809.1	85.8	1,625.»	58.2	222,890.9	144.»	5,566.1	5,929.5	668.9	25,965.9	8,210.5	16,569.5	5,772.5	579.»	572.6	2,353.6	1,571.8	11,148.9	870.»	155.1	97.5	2,440.8	597,151.»
10	180.2	2,885.7	17,809.6	85.4	5,786.5	18,577.4	33,224.6	2,044.1	168.6	361.2	2,706.5	5,524.6	4,971.»	145.5	405.7	1,045.5	592,610.6	649.»	794.8	2,245.1	28.1	48,151.7	1,907.4	1,420.2	5,565.6	1,275.1	909.4	2,448.2	805.5	5,084.»	288.5	194.9	54.6	5.5	555,911.5
11	2,058.5	2,949.9	9,042.6	275.8	2,566.4	13,851.6	8,617.»	5,018.9	106.1	57.5	1,519 9	7,150.8	2,467.5	125.9	716.9	1,027.9	280,864.6	98.8	651.5	668.»	40.5	14,065.5	5,118.6	5,767.2	5,718.5	1,476.8	445.5	2,579.4	238.2	1,957.5	298.5	827.2	157.8	46.2	569,931.1
12	194.6	11.1	13,710.2	42.5	5,155.»	15,504.4	10,808.»	1,018.4	1,115.5	109.9	2,975.7	10,109.1	1,296.1	571.7	415.2	176.8	151,405.6	785.8	2,102.4	750.»	40.8	58,551.»	5,607.5	4,688.5	2,055.5	1,517.2	965.6	3,011.8	2,520.»	2,455.2	618.5	310.9	405.4	245.6	274,582.9
13	251.8	591.1	14,457.»	66.8	824.7	7,451.»	10,527.5	1,962.4	215.5	237.»	1,465.4	4,842.7	651.2	51.»	601.4	56.4	174,657.7	100.1	1,031.9	799.5	»	14,998.5	917.8	1,503.8	2,452.9	369.»	808.9	2,439.2	85.»	1,525.6	605.9	85.1	201.1	16.7	246,603.6
14	116.6	107.7	11,588.7	45.6	519.8	15,086.7	10,456.»	5,848.8	1,052.4	574.7	5,405.6	8,105.8	5,435.2	184.5	958.9	546.9	205,088.9	488.1	898.4	2,755.»	1,944.5	9,255.4	4,557.7	7,488.7	4,856.8	1,217.5	797.»	5,861.1	885.8	6,412.8	577.5	116.5	144.4	1,812.1	314,481.5
15	109.6	141.1	6,825.1	28.7	590,2	6,652.2	5,618.4	3,727.6	869.4	175.9	1,085.8	4,705 5	559.»	56.8	226.4	105.2	182,655.8	64.7	940.8	1,575.7	45.»	12,042.7	678.9	1,949.9	3,162.4	525.1	614.6	4,078.5	185.7	1,852.8	179.»	88.1	115.4	180.5	240,118.1
	4,290.8	171,545.4	275,864.6	1,965.6	69,611.5	321,205.5	297,694.»	191,402.5	12,112.6	2,950.4	59,990.9	131,551.1	77,565.1	4,225.2	14,142.5	3,798.4	5,733,196.»	11,658.9	24,008.»	218,515.5	18,969.2	598,535.5	99,406.7	90,585.6	71,632.»	22,171.9	15,889.1	40,258.5	19,425.»	154,465.7	14,818.6	2,887.»	1,601.5	19,541.4	8,552,736.1
16	15.»	154.5	8,655.7	91.»	416.4	10,044.5	6,287.9	4,908.2	96.2	165.5	1,565.»	4,599.2	1,850.9	22.2	434.4	750.6	114,555.4	68.8	515.»	5.»	62.»	4,547.1	2,545.8	7,102.2	4,684.2	1,557.8	383.7	3,404.9	157.2	899.6	164.6	208.6	162.7	75.6	180,269.2
17	5.2	15.»	15,257.7	81.5	1,142.8	10,657.5	5,675.5	66,557.5	29.2	288.5	1,442.7	9,506.1	8,959.2	126.5	1,261.9	194.9	81,096.1	95.5	218.5	56,421.1	150.»	17,171.5	2,159.6	2,029.2	1,719.4	1,165.2	461.9	1,687.2	56.2	2,145.6	170.9	524.2	31.5	294.5	266,154.2
18	»	66.6	6,781.7	407.8	867.6	10,507.1	4,051.1	3,557.4	129.6	100.7	1,047.8	2,114.9	277.7	15.4	545.6	129.5	77,840.5	1,017.4	582.2	5.»	45.7	6,658.»	6,179.8	10,561.4	3,197.8	1,215.6	186.6	5,996.4	118.7	2,170.7	86.7	261.1	44.6	70.»	144,394.5
19	10.»	75.8	12,996.1	11.5	2,054.7	8,146.5	4,576.7	6,360.2	117.6	55.»	788.1	9,839.2	14,588.2	114.5	554.8	106.4	88,970.5	578.5	1,768.7	8,157.1	55.»	9,450.2	5,595.7	1,506.9	4,081.1	2,607.7	694.1	2,910.5	259.2	840.2	240.2	1,511.4	147.5	»	187,295.2
20	976.9	15.»	8,069.2	194.»	521.5	12,620.8	4,759.4	2,468.7	156.1	68.1	1,555.1	25,580.1	17,555.5	59.2	1,155.5	545.6	189,505.1	98.4	400.5	2,174.5	15.»	2,716.4	468.»	1,088.»	1,270.1	10,849.9	852.2	1,758.9	242 »	5,629.5	555.9	6,811.5	1,598.5	5,075.9	502,505.8
21	157.7	50.9	13,425.6	175.9	1,584.4	17,727.6	5,026.4	775.1	15.1	115.5	421.5	42,899.»	8,551.4	522.6	518.8	991.6	107,501.2	90.6	479.5	1,077.5	2,900.»	2,404.6	890.5	1,584.»	2,005.5	4,240.6	940.9	1,284.1	165.7	864.8	1,912.4	9,548.8	2,570.2	553.9	252,789.5
22	»	51.9	7,288.9	54.8	1,605.5	7,551.»	5,188.1	600.»	21.»	27.»	1,450.4	18,184.5	750.8	27.»	557.6	567.8	115,228.6	52.5	551.7	20.»	180.»	2,528.7	5,744.5	691.7	1,709.4	551.7	794.6	767.8	268.6	672.9	198.9	2,785.5	1,757.9	82.5	175,655.4
23	36.5	»	12,562.5	27.9	254.5	28,925.2	4,051.2	598.7	36.»	241.5	577.1	8,062.5	10,025.2	195.6	1,455.4	1,455.7	109,524.6	5,654.8	928.2	812.9	2,845.3	1,820.»	1,971.2	986.7	1,821.9	968.1	1,029.9	5,815.5	578.5	1,150.6	80.5	5.5	89.6	2,525.9	204,466.»
24	1,552.9	»	9,551.5	94.9	1,173.2	8,580.»	1,353.5	2,550.»	15.»	45.7	2,642.4	25,505.9	27,215.»	60.4	274.2	752.»	120,789.9	6.5	211.5	6,145.»	7,025.»	3,525.»	451.5	1,915.2	1,856.6	26,562.2	482.»	606.5	253.7	590.9	237.5	400.9	2,042.8	2,698.8	234,655.1
25	»	»	6,808.4	11.9	295.»	16,781.8	2,820.4	1,854.7	177.9	504.4	665.5	5,951.1	10,765.6	7.4	181.7	271.6	52,829.2	5,828.1	1,619.»	237.»	4,161.2	2,980.4	1,588.1	1,256.»	6,996.2	575.4	2,097.1	1,870.4	156.5	485.7	79.1	40.9	1,952.4	7,267.5	118,415.2
26	»	»	5,659.4	55.5	159.4	5,152.8	4,085.5	2,275.5	15.»	65.5	578.9	504.8	124.9	5.4	1,589.9	262.9	54,401.»	601.7	126.6	»	50.4	1,257.6	605.1	506.1	1,277.1	19.5	379.8	551.»	100.4	951.9	21.»	52.5	»	342.7	61,257.2
27	»	254.6	4,209.4	»	55.5	4,225.2	3,405.8	71.1	21.5	225.5	1,407.1	597.4	460.9	27.5	46.1	591.9	20,959.»	729.8	561.6	20.»	»	400.8	2,471.4	1,755.5	551.9	5.5	111.5	896.4	120.5	451.5	19.1	5.»	»	»	45,991.8
28	59.8	»	3,700.6	196.»	247.8	3,541.7	4,195.4	190.»	176.7	56.2	1,155.5	1,225.»	80.»	5.»	149.4	50.7	40,825.6	625.2	584.7	»	85.»	1,586.9	984.6	617.6	2,757.5	125.5	111.»	1,674.1	217.»	1,471.9	65.»	10.5	50.5	104.»	66,458.2
29	»	10.»	6,468.6	45.9	452.»	4,560.7	1,457.»	200.»	55.2	287.4	445.7	425.8	6,058.6	11.9	61.5	415.4	19,956.»	7,966.1	217.1	100,540.»	40.»	6,389.9	2,604.5	470.9	5,432.»	55.5	854.7	5.4	75 5	594.9	20.»	59.5	11.»	59.4	164,071.5
30	355.5	»	5,847.»	551.7	157.»	1,548.4	461.»	425.»	51.5	61.»	547.7	2,266.7	816.4	»	10.»	»	11,111.5	4,756.5	285.6	450.»	»	7,440.4	972.6	160.7	782.1	125.»	696.5	121.8	175.7	187.8	16.»	52.5	67.7	30.9	58,229.8
31	»	»	3,657.5	14.6	2,786.5	2,077.2	1,450.4	6,010.5	41.7	98.»	257.2	150.5	925.»	»	»	28.5	9,676.»	2,587.5	548.9	11,990.7	150.»	591.»	289.2	460.6	901.4	52.9	85.6	1,410.»	10.»	70.»	14.9	7.»	41.5	262.5	46,034.9
32	961.7	»	2,755.4	»	20.5	9,144.2	574.5	6,970.»	715.8	3,092.5	166.9	8,454.1	5,251.6	1,551.6	65.1	7,295.6	15,551.8	1,504.5	200.5	6,865.»	5,039.5	1,655.»	580.6	517.7	5,294.2	64.7	1,099.»	1,509.6	5.7	567.8	5.»	75.4	864.2	952.9	84,745.6
A reporter.	8,141.6	172,195.7	405,497.4	3,755.9	85,505.4	482,771.5	557,069.4	257,564.9	13,959.5	8,585.8	76,101.1	292,935.5	191,557.8	6,755.»	22,559.8	17,745.1	6,920,815.8	43,680.5	32,865.»	592,964.3	59,771.1	470,677.»	131,066.8	122,769.8	117,528.4	72,865.9	25,150.»	68,506.6	22,101.9	185,589.8	18,501.9	24,805.2	12,593.5	57,896.»	11,105,859.»

(a) Non compris les transports dirigés par les bureaux du Berg-Marche et du Great-Eastern-Railway, en empruntant le réseau de l'État, vers les différentes Compagnies de chemins de fer concédés et étrangers.

XLIV. — *Relevé, par natures, des principales marchandises*

Les quantités sont exprimées

NATURE DES MARCHANDISES.	Acren.	Aelire.	Alost.	Amougies.	Anderlues.	Angleur.	Ans (État).
Acier	»	»	»	»	»	»	»
Betteraves	956.9	»	»	305.5	»	5.0	342.7
Bois bruts	597.1	388.1	25.6	257.0	127.0	76.6	618.7
Bouteilles vides	»	»	»	»	»	»	»
Briques	10.0	»	5.0	»	160.0	»	»
Céréales	37.6	40.1	244.1	30.0	1,104.9	431.3	1,091.9
Chaux	»	»	390.0	»	»	10.0	»
Coke	»	»	20.0	5.0	»	»	»
Coton brut	»	»	»	»	»	»	»
Cuirs et peaux	»	»	20.0	»	»	»	»
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	»	»	»	»	20.2	5.0	7.5
Fers laminés et fers battus	»	6.2	»	»	»	3,280.4	30.0
Fonte brute	»	5.4	15.6	»	»	5.4	»
Graisses	»	»	»	»	»	»	»
Guano	»	10.1	5.0	»	»	»	»
Huile de pétrole	»	»	»	»	»	»	»
Houille	»	»	974.6	»	»	670.0	37,481.5
Laine	»	101.8	»	»	»	»	»
Lin, chanvre et étoupes	»	»	»	»	»	»	»
Minerais de fer	»	»	»	»	»	640.0	»
Minerais de plomb et de zinc	»	»	»	»	»	338.8	»
Pavés	»	»	»	»	»	»	»
Pierres brutes et bouchardées	»	»	30.5	»	10.0	»	»
Pierres taillées	»	»	84.4	»	»	»	»
Pommes de terre	81.5	58.9	338.3	5 0	»	»	46.0
Rails et accessoires	»	6.0	»	»	10.2	403.8	»
Soude	»	»	5.1	»	»	»	»
Sucre	»	»	»	156.5	411.3	»	50 5
Sulfates	»	»	»	»	»	158.4	»
Terres	»	7.4	22.0	»	»	111.4	»
Tuiles et pannes en terre cuite	»	10.0	»	»	»	»	6.8
Verres à vitres en caisses	»	»	»	»	»	»	»
Verreries	»	»	10.1	»	»	»	»
Zinc	»	»	»	»	»	»	»
Tonnage total des expéditions	1,703.1	634.0	2,190.8	759.0	1,843.6	6,135.1	39,675.6

expédiées par chacun des bureaux de l'État. — Année 1879.

en tonnes de 1,000 kilogrammes.

Anseghem.	Antoing.	Anvaing.	Anvers (Bassins).	Anvers (Sud).	Arlon.	Assenede.	Assesse.	Ath.	Athus.
»	»	»	197.5	»	»	»	»	»	»
»	891.7	1,273.0	»	»	»	490.1	9.0	2,011.0	»
34.0	»	129.4	40,365.5	35.6	129.5	83.5	869.7	43.8	484.2
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	2,798.3	5.0	1,030.2	»	»	»	»
215.1	149.5	261.2	236,768.0	5,004.7	1,506.9	35.8	776.5	8,553.4	355.7
»	562.6	»	166.3	»	35.5	»	»	»	»
»	55.0	»	50.0	41.0	»	»	»	»	90 0
»	»	»	14,806.3	»	»	»	»	»	»
»	»	»	6,968.6	»	36.0	»	»	31.1	»
»	67.8	»	1,621.9	335.1	174.8	»	»	31.4	»
»	»	»	1,202.7	365.7	»	»	»	15.0	»
»	»	»	68,265.6	»	5.0	»	»	»	57,192.2
»	»	»	7,613.0	»	»	»	»	»	5.0
5.0	»	»	8,725.6	159.0	»	»	»	»	»
»	»	»	36,928.6	»	»	»	»	»	»
»	»	»	987.9	10.0	20.0	20.0	»	30.0	70.0
»	»	»	31,824.0	»	»	»	»	56.3	»
»	»	184.8	3,843.0	»	»	48.5	10.6	1,173.8	»
»	»	»	8,698.8	60.0	»	»	»	»	80,418.0
»	»	»	29,720.5	»	»	»	20.0	»	»
»	»	»	666.0	110.6	37.5	»	382.6	»	30.0
»	3,560 5	»	888.1	5.5	»	»	10.0	15.0	185.0
»	1,435.1	»	39.0	»	»	»	»	»	15.0
21.0	»	20.7	287.7	17.7	835.3	»	5.2	48.8	40.0
30.0	»	»	165.5	10.0	»	»	»	»	140.0
20.1	»	»	4,819.8	»	»	»	»	»	»
»	35.2	»	1,733.1	»	»	»	»	428,9	»
»	»	»	525.1	»	»	»	»	»	»
»	»	»	2,060.0	10.0	8,415.2	»	324.2	»	10.0
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
325.2	6,757.4	1,869.1	512,736.4	6,169.9	12,225.9	677.9	2,407.8	12.438.5	139,035.1

NATURE DES MARCHANDISES.	Audegem.	Audenarde.	Autel-Bas.	Auvelais.	Ave-Capelle.	Avelghem.	Avennes.
Acier	16.6	»	»	»	»	»	»
Betteraves	»	58.1	79.7	»	6.5	»	23.0
Bois bruts	»	276.9	»	11.0	»	»	113.2
Bouteilles vides	»	»	»	»	»	»	5.0
Briques	»	»	15.0	20.0	80.2	»	6.6
Céréales	»	775.2	31.0	120.0	32.5	10.1	100.9
Chaux	»	»	»	46.2	»	5.0	»
Coke	»	»	»	»	»	20.0	»
Coton brut	»	5.4	»	»	»	»	»
Cuirs et peaux	»	»	»	»	»	»	»
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	»	566.7	»	5.0	»	»	16.7
Fers laminés et fers battus	»	25.5	»	»	»	»	»
Fonte brute	»	»	»	»	»	»	»
Graisses	»	14.7	»	»	»	»	»
Guano	»	»	»	»	»	»	»
Huile de pétrole	»	35.0	»	»	»	»	»
Houille	»	171.5	20.0	67,342.4	50.0	»	20.0
Laine	»	»	»	»	»	8.4	»
Lin, chanvre et étoupes	»	24.5	28.0	»	150.9	»	»
Minerais de fer	»	»	»	»	»	»	»
Minerais de plomb et de zinc	»	»	»	»	»	»	»
Pavés	»	»	111.4	»	»	»	»
Pierres brutes et bouchardées	»	5.0	48.3	»	»	»	»
Pierres taillées	»	»	»	»	»	»	»
Pommes de terre	261.4	444.9	20.5	15.7	»	99.1	127.7
Rails et accessoires	»	»	»	»	»	»	»
Soude	»	»	»	»	»	»	»
Sucre	»	»	»	»	»	30.2	514.2
Sulfates	»	»	»	429.9	»	»	»
Terres	»	»	»	10.5	»	»	»
Tuiles et pannes en terre cuite	»	»	»	»	»	»	»
Verres à vitres en caisses	»	»	»	»	»	»	»
Verreries	»	»	»	»	»	»	»
Zinc	»	»	»	»	»	»	»
Tonnage total des expéditions	278.0	2,403.4	353.9	68,000.7	320.1	172.8	927.3

Avernas-Bertrée.	Avins-en-Condroz.	Aye.	Baelegem.	Baelen-lez-Gheel.	Baesrode.	Barry-Maulde.	Barse.	Barvaux.	Bascoup-Chapelle.
»	»	»	»	»	»	»	»	»	5.0
»	»	»	8.0	»	»	965.9	»	»	1,773.9
5.1	197.8	2,370.8	66.8	29.3	69.8	»	»	677.0	95.3
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	9.6
95.3	220.5	77.2	193.0	»	40.7	21.5	60.1	351.0	84.5
»	»	149.7	»	»	»	4,235.8	»	643.0	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
42.0	»	»	»	»	500.5	»	»	»	6.0
»	»	»	»	»	»	»	»	»	20.3
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	15.0	»	10.0	»	»	»	672,475.7
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	96.0	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	5,494.9	»	»
»	»	»	»	»	»	»	4,504.3	»	»
»	»	»	5.0	»	»	»	2,806.2	»	»
»	»	»	»	»	»	15.3	»	»	»
125.8	»	»	57.6	»	130.1	5.0	»	»	38.3
»	»	»	»	»	»	»	»	»	6.8
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
501.6	»	»	»	»	»	177.8	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	20.0	»	»	»	847.5	»	»
»	5.0	»	»	»	»	»	2,569.0	»	5.0
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
769.8	423.3	2,597.7	461.4	29.3	751.1	5,421.3	16,282.0	1,671.0	674,520.4

NATURE DES MARCHANDISES.	Basècles (carrières).	Basècles (station).	Bassevelde.	Bas-Silly.	Bastogne.	Battice.	Baudour.
Acier	»	»	»	»	»	»	»
Betteraves	»	»	88.4	528.6	»	»	352.8
Bois bruts	»	47.7	250.5	49.3	2,475.2	»	44.9
Bouteilles vides	»	»	»	»	»	»	»
Briques	»	»	»	»	»	»	3,221.8
Céréales	»	86.5	10.3	437.4	2,204.8	5.0	25.0
Chaux	17,886.9	3,095.6	»	»	»	»	»
Coke	»	»	5.0	»	»	»	»
Coton brut	»	»	»	»	»	»	»
Cuirs et peaux	»	»	»	»	»	»	»
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	»	»	»	»	»	»	»
Fers laminés et fers battus	»	»	»	»	26.9	»	»
Fonte brute	»	»	»	»	»	»	»
Graisses	»	»	»	»	»	»	»
Guano	»	»	»	»	»	»	»
Huile de pétrole	»	»	»	»	»	»	»
Houille	»	120.0	»	»	»	4,150.0	10.0
Laine	»	»	»	»	»	»	»
Lin, chanvre et étoupes	»	5.2	35.0	26.3	227.3	»	»
Minerais de fer	»	»	»	»	»	»	»
Minerais de plomb et de zinc	»	»	»	»	»	»	»
Pavés	»	»	»	»	»	»	20.0
Pierres brutes et bouchardées	864.1	140.5	»	»	»	»	»
Pierres taillées	4,409.5	1,424.6	»	»	»	»	»
Pommes de terre	»	»	15.7	»	254.5	»	»
Rails et accessoires	»	»	»	10.1	»	»	186.6
Soude	»	»	»	»	»	»	»
Sucre	»	338.7	»	»	»	»	»
Sulfates	»	»	»	»	»	»	»
Terres	»	»	»	»	»	»	50.5
Tuiles et pannes en terre cuite	»	»	»	»	»	»	7.3
Verres à vitres en caisses	»	»	»	»	»	»	»
Verreries	»	»	»	»	»	»	»
Zinc	»	»	»	»	»	»	»
Tonnage total des expéditions	23,160.5	5,258.8	404.9	1,051.7	5,188.7	4,155.0	3,918.9

Baulers.	Baume (centre).	Beaumont.	Beloeil.	Berchem-Ste-Agathe.	Bernimont.	Bernissart.	Berzée.	Beyne.	Bierset-Awans.
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
690.2	1,025.1	304.0	44.3	»	»	»	1,233.2	»	647.9
12.2	232.3	306.7	1,026.2	»	281.2	»	14.1	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	596.3	»	180.8	»	»	»	75.2	420.0	»
70.5	176.2	222.6	323.1	»	40.3	64.2	1,605.8	»	501.7
»	»	»	»	»	»	»	75.5	»	»
»	36,873.0	»	»	»	»	1,265.0	355.0	»	»
»	4,385.0	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	17.0	»	»
5.0	»	5.0	»	»	»	»	960.1	»	»
»	5,092.3	»	»	»	»	»	»	»	»
»	410.5	»	»	»	»	»	»	»	»
»	5.0	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
10.0	94,167.5	»	»	6.0	»	9,421.0	19,668.0	10,240.0	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	19.8	»	»	»	15.0	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	10.0	»	»
»	10.0	»	»	»	»	»	328.2	»	»
»	»	40.7	»	»	»	»	98.4	»	»
»	20.0	»	»	»	»	»	31.9	»	30.1
»	112.8	»	»	160.1	»	»	1,113.4	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	261.3	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	10.3	»	348.6	»	»	»	90.3	»	»
»	»	»	»	»	»	»	80.0	»	»
»	2,597.7	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
787.9	145,714.0	879.0	2,204.1	166.1	321.5	10,750.2	25,771.1	10,660.0	1,179.7

NATURE DES MARCHANDISES.	Binche.	Binche (Ressaix).	Blandain.	Blankenberghe.	Blaton.	Bleyberg.	Bloemendael.
Acier	»	»	»	»	»	»	»
Betteraves	2,202.8	300.5	»	»	»	»	»
Bois bruts	325.2	89.8	»	»	20.0	»	1,493.6
Bouteilles vides	»	»	5.0	»	»	»	»
Briques	»	»	1,978.3	947.2	»	»	»
Céréales	2,816.1	»	103.3	»	157.8	»	22.5
Chaux	398.4	»	»	»	731.3	3,087.5	6.0
Coke	»	»	»	»	»	»	»
Coton brut	»	»	»	»	»	»	6.2
Cuirs et peaux	»	»	»	»	»	»	»
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	22.8	»	»	»	5.0	»	»
Fers laminés et fers battus	»	»	»	»	»	»	»
Fonte brute	»	»	»	»	»	»	»
Graisses	»	»	»	»	»	»	»
Guano	»	»	»	»	»	»	»
Huile de pétrole	»	»	»	»	»	»	»
Houille	»	69,679.5	»	60.0	»	»	»
Laine	»	»	»	»	»	»	»
Lin, chanvre et étoupes	»	»	10.5	»	»	»	»
Minerais de fer	»	»	»	»	»	»	»
Minerais de plomb et de zinc	»	»	»	»	»	2,286.5	»
Pavés	35.0	»	»	»	59.3	»	»
Pierres brutes et bouchardées	»	»	»	»	10.6	»	»
Pierres taillées	»	»	43.0	»	11.9	»	»
Pommes de terre	116.3	»	»	»	»	»	440.7
Rails et accessoires		»	»	»	»	»	»
Soude	»	»	»	»	»	»	»
Sucre	3,864.5	»	668.7	»	379.9	»	»
Sulfates	»	»	10.0	»	»	90.4	»
Terres	25.0	»	»	»	2,459.3	»	419.5
Tuiles et pannes en terre cuite	»	»	»	»	»	»	»
Verres à vitres en caisses	1,404.3	»	»	»	»	»	»
Verreries	»	»	»	»	»	»	»
Zinc	»	»	»	»	»	936.3	»
Tonnage total des expéditions	11,210.4	70,069.8	2,818.8	1,007.2	3,835.1	6,400.7	2,388.5

Bodeghem-St-Martin.	Bois-du-Luc.	Boitsfort.	Bomal.	Bonne-Espérance.	Boom.	Boortmeerbeek.	Borgerhout.	Bouchaute.	Boucle-St-Denis-Xederwalm.
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	4,129.9	»	»	»	955.6	»
5.0	»	30.3	3,656.9	»	48.5	82.3	365.9	106.9	»
»	»	»	»	»	»	»	8.4	»	»
69.0	40.0	»	»	»	9,679.8	»	»	»	»
35.0	»	5.0	174.8	136.7	»	246.9	270.7	126.1	»
»	»	»	26 0	»	156.8	»	»	»	»
»	6,560.0	»	»	»	10.0	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	12.8	»	»
»	»	»	»	»	»	»	112.0	»	»
»	»	»	»	»	19.8	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	5.0	»	»	»	»
11.0	62,880.5	5.0	»	»	10 0	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	24.1	»	»
»	»	»	»	»	»	5.0	»	166.1	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
10.0	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	5.0	»	28.4	»	»	»	»	»	»
»	»	5 0	»	»	8.5	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	1,184.2	17 0	6.5	198 4
»	»	»	»	»	411 4	»	6.0	»	»
»	»	»	»	»	»	»	40.0	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	2,845.4	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
130.0	69,485.5	45.3	3 886.1	4 266 6	13,195.2	1,518.4	856.9	1,361 2	198 4

NATURE DES MARCHANDISES.	Bourg-Léopold.	Boussu.	Bousval.	Bovigny.	Bracquegnies.	Brages-Bellinghen.	Braine-l'Alleud.
Acier	»	»	»	»	»	»	»
Betteraves	»	122.6	533.9	»	45.8	651.0	1.855.7
Bois bruts	2,800.5	191.2	1,523.4	1,594.1	25.0	270.3	1,245.5
Bouteilles vides	»	»	»	»	»	»	»
Briques	»	1,675.0	»	»	1,462.0	»	20.0
Céréales	5 0	1,725.1	47.2	17.2	47.3	5 0	161.8
Chaux	6.9	»	»	»	»	»	10.3
Coke	»	»	»	»	107,441.3	»	»
Coton brut	»	»	»	»	»	»	»
Cuirs et peaux	»	»	»	»	»	»	»
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	»	223.1	»	»	30 2	»	119.4
Fers laminés et fers battus	11.9	99.0	28.4	»	26.9	»	»
Fonte brute	»	16.7	15.0	»	154.5	»	»
Graisses	»	»	»	»	»	»	5.1
Guano	»	»	»	»	»	»	»
Huile de pétrole	»	»	»	»	»	»	»
Houille	18.4	»	»	»	123,200.0	»	20.0
Laine	»	»	»	»	»	»	»
Lin, chanvre et étoupes	»	»	»	»	»	94.7	»
Minerais de fer	»	»	»	»	10.0	»	»
Minerais de plomb et de zinc	»	»	»	»	»	»	»
Pavés	»	»	»	»	»	»	1,336.7
Pierres brutes et bouchardées	»	»	»	»	»	»	»
Pierres taillées	»	»	»	»	»	»	»
Pommes de terre	»	»	»	»	»	»	»
Rails et accessoires	»	»	»	»	289.2	»	»
Soude	»	»	»	»	»	»	»
Sucre	»	683.8	»	»	450.6	»	»
Sulfates	»	»	»	»	»	»	»
Terres	»	10.5	60.0	»	105 1	»	11.3
Tuiles et pannes en terre cuite	»	»	»	»	»	»	»
Verres à vitres en caisses	»	10.0	»	»	»	»	»
Verreries	»	59 8	»	»	»	»	»
Zinc	»	27.5	»	»	»	»	»
Tonnage total des expéditions	2,842.7	4,814.3	2,207.9	1,611.3	233,287.9	1,021.0	4.785.8

Braine-le-Comte.	Braives-Latinne.	Brugelette.	Bruges (Bassins).	Bruges (station).	Bruxelles (Allée-Verte).	Bruxelles (Entrepôt).	Bruxelles (Midi).	Bruxelles (Ouest).	Bruxelles (Quartier-Léopold).
»	»	»	»	»	»	5.0	»	»	»
620.3	74.0	531.6	»	»	6.5	»	»	»	»
1,777.2	208.4	45.4	1,513.3	28.6	2,497.5	142 4	560.4	140.1	305.7
»	»	»	»	»	5.0	258.0	55.6	»	»
149.1	»	»	545.3	»	1,628.4	»	10.0	139.8	86.7
734.9	613.3	2,779.2	4,688.2	932.0	9,701.3	328.3	1 061.0	369.6	234 0
»	»	»	»	10.0	20.0	»	70.1	»	170.0
22.5	»	»	»	30.0	1,061.0	»	»	655.0	»
»	»	»	10.0	»	»	120.5	»	»	15.0
10.0	»	10.6	15.9	5.0	268.0	»	10.0	»	»
246.7	»	31.7	365 7	242.0	3,102.1	»	1,082.8	489.5	310 2
1,729.1	5.0	»	10.0	»	932.8	452.3	10.0	20.0	11.9
9.0	»	»	25.4	25.0	30.9	74.4	40.2	»	5.2
46.4	»	»	»	»	52.2	»	287 6	»	»
»	»	»	894.9	55.6	»	»	16.2	»	»
»	»	»	»	»	18 9	»	60.0	»	»
5.0	185.0	»	1,145.0	79.5	1,418 7	1,969 3	260.0	260.1	140.0
5.0	»	»	21.2	148.5	108 8	307 5	27.9	»	»
8.2	»	64 2	»	598.9	106.1	25.8	»	»	»
12.1	»	»	28.7	»	20.0	»	»	»	»
52.4	»	»	»	»	»	»	»	»	10.0
»	»	»	»	»	30.0	»	50.6	10 »	»
»	»	»	1,838.8	46.9	310.4	50.9	107.8	119 8	243.3
»	69.2	»	»	10.5	110.0	»	13 2	»	82.9
99.0	457 8	8.7	70.8	135.3	959 3	»	257.1	»	251 4
342.2	35.3	»	7.8	82.7	103.0	»	»	»	37.0
10.0	»	»	5.0	30.2	414.2	»	360.3	67.7	»
»	730.6	1,353.7	127.6	190 6	273 1	373.7	11 2	45.4	»
»	»	»	»	10.1	291.6	»	50.9	10 6	»
337.6	»	»	»	»	3.302.4	1,358.1	»	15 0	5 0
»	»	14.2	140.7	6.7	1,810.0	»	25 0	»	5.0
»	»	»	»	»	117.4	»	»	»	»
»	»	»	»	»	12.5	106.5	»	»	10.0
20.1	»	»	»	»	32 2	»	28.4	»	»
6,206.8	2,378.6	4,839.3	11,454 3	2,668.1	28,744 6	5,572.7	4,456.3	2,373 1	1,923.3

NATURE DES MARCHANDISES.	Bruxelles (rue Rogier).	Buggenhout.	Burst.	Buvrinnes-Mont.	Buysingen.	Calamine.	Calevoet.
Acier	»	»	»	»	»	»	»
Betteraves	»	5 3	6.3	1,176.4	»	»	75.8
Bois bruts	1,047.5	407.3	104 6	1,423.4	179 9	»	260.8
Bouteilles vides	»	»	8.4	»	61.1	»	»
Briques	10.0	26.8	»	10 0	»	40.0	»
Céréales	5.0	107 2	»	46.9	»	»	23.6
Chaux	20.0	»	»	5 0	5.1	932.0	»
Coke	»	»	»	»	»	»	10.0
Coton brut	»	»	»	»	10.0	»	12.5
Cuirs et peaux	»	»	»	»	»	»	»
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	»	20 0	»	»	20 0	»	»
Fers laminés et fers battus	22.0	10.7	»	»	»	»	»
Fonte brute	»	»	»	5 0	»	»	»
Graisses	»	»	»	»	»	»	»
Guano	»	»	»	»	»	»	»
Huile de pétrole	»	»	»	»	»	»	»
Houille	465.0	30 0	10.0	»	10 0	»	»
Laine	»	»	»	»	»	»	»
Lin, chanvre et étoupes	»	40.0	»	»	»	»	»
Minerais de fer	»	»	»	»	»	»	»
Minerais de plomb et de zinc	»	»	»	»	»	13,333.5	»
Pavés	27.0	»	»	80.0	»	10.0	»
Pierres brutes et bouchardées	»	»	»	»	»	35.0	»
Pierres taillées	»	»	»	8.0	»	20.0	»
Pommes de terre	5.0	99.2	96.9	»	»	»	»
Rails et accessoires	33 0	»	»	57.0	»	»	»
Soude	»	»	»	»	»	»	»
Sucre	»	»	»	»	»	»	»
Sulfates	»	»	»	»	»	»	»
Terres	»	»	»	»	»	30 0	»
Tuiles et pannes en terre cuite	»	»	»	»	»	»	»
Verres à vitres en caisses	»	»	»	»	»	»	»
Verreries	»	»	»	»	»	»	»
Zinc	»	»	»	»	»	1,579.9	»
Tonnage total des expéditions	1,634.5	746.5	226.2	2,811.7	286 1	15,980.4	382.7

Callenelle.	Capelle-au-Bois.	Caprycke.	Chaineux.	Charleroi.	Chastre.	Chatelineau.	Chaudfontaine.	Chênée.	Ciney.
»	»	»	»	5 4	»	5 0	32.9	»	»
»	»	15.0	»	479 1	»	324.5	»	»	»
»	»	105 2	88.5	5,669 2	431.8	3,029.5	249.1	363 8	1,215.3
»	»	»	»	»	»	222 4	»	36 5	»
»	70 0	»	41.1	2 028.7	»	1,577.4	40.0	700.0	166 0
62.8	179 0	36.6	»	4,436.1	1,405.3	2,080.2	50 1	1,236.6	1,353.9
»	»	»	»	35 0	»	419.4	13,185 9	75.0	3,830.0
»	»	»	»	12,087.0	»	1,911.2	»	»	»
»	»	»	»	»	»	75 6	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	6.7
50.7	»	»	9.6	1.53	17.0	111.8	10 0	159 9	100 0
»	»	»	5 0	589.0	»	27,303.5	»	»	»
»	»	»	»	8,222.1	30 0	16,690.6	»	»	253 8
»	»	»	»	»	»	»	»	»	52.3
»	»	10.0	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	10 0	»	42,976 1	»	298,721 0	»	21,299.3	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	202.7	26.2	»	»	14 5	»	»	»	»
»	»	»	»	36 6	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	45 7	»	»
20.4	»	»	»	20.0	11,451.0	1,037 0	835 7	60 0	90.0
»	»	»	53.1	»	»	1,543.2	»	»	481 6
»	»	»	»	5 0	12 0	395.8	»	»	11.5
»	439.5	36 9	»	957.3	10 0	218.6	»	140 7	»
»	»	»	»	278.4	»	944.6	»	15.0	»
»	»	»	»	»	»	193 2	»	»	»
398.6	»	»	»	50.5	579.4	»	»	»	»
»	»	»	»	160 5	»	25.0	»	»	»
»	»	»	»	»	»	3,504.5	5.6	»	115 0
63.9	»	»	»	»	»	852 4	»	5.0	104 2
»	»	»	»	663.5	»	256 5	»	129 1	»
»	»	»	»	147.5	»	5 0	»	760.2	»
»	»	»	»	»	»	17.4	674.3	8,311.7	»
596.4	891.2	236.9	197 3	78,862.3	13,951.0	361,465.3	15,129 3	33,292.8	7,780.3

NATURE DES MARCHANDISES.	Clavier-Terwagne.	Cognelée.	Comblain-au-Pont.	Comblain-La-Tour.	Conlich.	Conlich (Ouest).	Corbeek-Loo.
Acier	»	169.6	»	»	»	»	»
Betteraves	»	426.1	»	»	»	»	»
Bois bruts	2,115.9	292.5	3,453.4	»	14.0	29.0	147.6
Bouteilles vides	»	»	»	»	»	»	»
Briques	»	15.1	»	»	»	»	»
Céréales	400.6	162.8	»	»	25 4	73.5	»
Chaux	»	»	10.0	»	35 0	»	10.0
Coke	»	»	»	»	»	»	»
Coton brut	»	»	»	»	»	»	»
Cuirs et peaux	»	»	»	»	»	»	»
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	»	»	»	»	»	»	»
Fers laminés et fers battus	»	»	»	»	»	»	»
Fonte brute	»	»	»	»	»	»	»
Graisses	»	»	»	»	»	»	»
Guano	»	»	»	»	355.9	»	»
Huile de pétrole	»	»	»	»	»	»	»
Houille	»	»	»	»	40.0	»	30.0
Laine	»	»	»	»	»	»	»
Lin, chanvre et étoupes	»	33 3	»	»	»	»	»
Minerais de fer	»	»	»	»	»	»	»
Minerais de plomb et de zinc	»	»	»	»	»	»	»
Pavés	731 4	346.1	26,576 3	4,504.8	5.0	»	10.0
Pierres brutes et bouchardées	143.6	11.5	2,085.9	2,698 0	38.9	»	»
Pierres taillées	223 2	65.1	2,492.8	»	»	»	»
Pommes de terre	»	22.1	»	»	176.9	10.0	376.2
Rails et accessoires	»	»	»	»	»	»	»
Soude	»	»	»	»	10.3	»	»
Sucre	»	»	»	»	»	»	»
Sulfates	»	»	»	»	»	»	»
Terres	9 6	10.0	53 5	»	»	»	»
Tuiles et pannes en terre cuite	»	»	»	»	»	»	»
Verres à vitres en caisses	»	»	»	»	»	»	»
Verreries	»	»	»	»	»	»	»
Zinc	»	»	»	»	»	»	»
Tonnage total des expéditions	3,624.3	1,554 2	34,671.9	7,202 8	701.4	112.5	573.2

Cortemarck.	Cortenbergh.	Couillet-Montigny.	Courcelles.	Courcelles-Nord.	Courtrai.	Court-Saint-Étienne.	Cronfestu.	Cuesmes-Trieu.	Deerlyk.
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	97.5	»	»	513.0	910.1	440.3	190.0
27.0	523.5	117.2	166.5	58.1	480.2	4,387.0	8.0	15.0	»
»	»	»	»	»	»	»	»	7.3	»
»	»	»	»	»	»	5.0	»	496.8	»
12.5	193.0	30.0	27.5	5.0	5,644.0	269.0	»	292.1	»
»	5.0	»	»	15.0	10.0	»	65.0	»	»
»	»	»	497.5	30.0	20.0	»	»	»	20.0
»	»	»	»	»	»	239.0	»	»	»
»	»	»	»	»	5 0	»	»	»	»
»	»	»	»	»	370 3	21.0	»	290 0	»
»	»	33,796.9	»	»	34.5	107.0	»	»	»
»	»	1,667.0	»	»	»	35.0	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	1,091.8	»	»	»	»
»	»	»	10.0	»	»	»	»	»	»
»	»	95,354 4	»	»	»	1,014.0	66 443.5	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
38.8	»	»	»	»	4,535.0	15.0	»	»	»
»	»	»	»	»	15 8	»	»	»	»
»	»	»	»	»	43 5	»	»	»	»
»	38.4	»	»	81.2	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	6.4	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	7.6	»
70.1	1,248.9	»	5.0	»	340.4	641.0	»	»	»
»	»	602.9	»	»	»	»	»	»	»
»	»	5,976.0	»	»	62 4	»	»	»	»
»	»	»	»	»	5.1	»	»	»	»
»	»	»	»	»	122.7	»	»	»	»
»	»	»	10.0	»	30.0	209.0	»	10.0	»
»	»	»	»	»	»	315 0	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	10 0	»	»	»	»
143 4	2,007 8	137,544.4	814.0	189.3	12,827.1	7,770.0	67,426.6	1,559.1	210.0

NATURE DES MARCHANDISES.	Denderleeuw.	Desselghem.	Deurne-lez-Diest.	Deynze.	Dieghem.	Diest.	Dilbeek.
Acier	»	»	»	»	»	»	»
Betteraves	»	42.0	»	8.8	»	»	116.0
Bois bruts	154.6	»	593.0	»	»	14.0	»
Bouteilles vides	»	»	»	»	»	»	»
Briques	»	»	»	»	»	»	»
Céréales	5.3	5.0	»	4,427.8	»	1,470.4	70.6
Chaux	»	»	»	20.9	»	50.0	»
Coke	10.0	»	»	»	»	»	»
Coton brut	»	»	»	»	»	»	»
Cuirs et peaux	»	»	»	»	10.0	»	»
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	10 0	»	»	»	»	110.0	»
Fers laminés et fers battus	»	»	»	»	»	»	»
Fonte brute	»	»	»	»	»	»	»
Graisses	»	»	»	»	»	»	»
Guano	»	»	»	10.3	»	»	»
Huile de pétrole	»	»	»	»	»	»	»
Houille	40.0	»	»	10.0	»	90.0	20.0
Laine	»	»	»	»	»	»	»
Lin, chanvre et étoupes	5.0	15 5	»	264.4	»	»	»
Minerais de fer	»	»	»	»	»	»	»
Minerais de plomb et de zinc	»	»	»	»	»	»	»
Pavés	»	»	»	5.0	»	145.5	»
Pierres brutes et bouchardées	»	»	»	»	»	5.0	»
Pierres taillées	»	»	»	868.0	»	6.5	»
Pommes de terre	335.5	76.7	»	»	»	348.8	»
Rails et accessoires	»	»	»	»	»	»	»
Soude	»	»	»	»	»	»	»
Sucre	»	»	»	»	»	»	»
Sulfates	»	»	»	»	»	»	»
Terres	»	»	»	»	»	»	»
Tuiles et pannes en terre cuite	»	»	»	»	»	21.0	»
Verres à vitres en caisses	»	»	»	»	»	»	»
Verreries	»	»	»	»	»	»	»
Zinc	»	»	»	9.1	»	»	»
Tonnage total des expéditions	560.4	139.2	593.0	5.621 3	10.0	2,261.2	206.6

Dixmude.	Docherie.	Dofhain.	Dour.	Duffel.	Ecaussines.	Eecke-Nazareth.	Eeclo.	Eenaeme.	Eghezée.
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
28.0	»	»	32.4	»	322 7	»	»	19 2	513.8
71.2	2,780.5	1,570.0	47 8	49.0	»	»	»	»	83.7
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
5 0	»	5.0	»	2,012.7	»	»	»	»	»
444.3	5.0	20.0	149.7	12.0	253.0	5 0	43 2	»	1,356.0
96 0	»	»	»	»	17,065.0	»	10.0	»	»
60.0	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	6 0	»	»	»	»	»	»
175.3	»	160.0	16.0	34.5	»	»	5.0	»	5.0
25.0	321.7	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
7.6	»	»	»	»	»	»	»	»	»
10.0	»	»	»	218.5	»	10.1	15.2	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
440.0	249,101.0	30.2	»	115.0	43.2	10.0	10.0	»	10.0
»	»	»	»	»	»	»	»	»	5.0
13 8	»	»	»	»	»	»	»	»	58.0
»	»	184.2	»	»	»	»	»	»	»
»	»	533.3	»	»	»	»	»	»	»
40.0	»	174.6	»	»	12,454.4	»	»	»	»
10.0	235.0	46.6	»	»	13,712 3	»	»	»	»
»	»	6.8	8.0	»	40,663 9	»	»	»	»
5.0	»	39 8	»	61.4	19.0	322.8	5.0	»	123.4
»	»	120.5	»	»	5.0	»	»	»	»
»	»	5.0	»	85 8	»	»	»	»	»
»	»	»	335.5	»	»	»	»	»	»
»	72.7	»	»	»	»	»	»	»	»
»	574.5	2,669.8	»	15.0	»	»	10.0	»	»
15.0	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
1,446.2	253,090.4	5,565.8	595 4	2,603.9	84,538.5	347.0	98.4	19.2	2,154.9

NATURE DES MARCHANDISES.	Elouges.	Emplinne.	Enghien.	Ensival.	Eppegnem.	Erembodegem.	Erpe-Mere.
Acier	»	»	»	»	»	»	»
Betteraves	398 1	»	1,134.3	»	46.0	10.0	»
Bois bruts	»	1,566 6	1,144.2	157.5	»	48.6	76.7
Bouteilles vides	»	»	»	»	»	»	»
Briques	»	10.0	»	30.1	»	»	»
Céréales	30.3	82.9	1,466.7	418.6	»	5.0	»
Chaux	»	»	15.8	»	»	15 0	»
Coke	»	»	»	»	»	10.0	»
Coton brut	»	»	»	»	»	»	»
Cuirs et peaux	»	»	39.5	»	»	»	»
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	»	»	174.3	»	»	»	»
Fers lammés et fers battus	»	»	396.2	»	»	»	»
Fonte brute	»	»	»	»	»	»	»
Graisses	»	»	»	»	»	»	»
Guano	»	»	»	»	»	»	»
Huile de pétrole	»	»	»	»	»	»	»
Houille	30.027 »	»	73.2	45.1	»	56.0	»
Laine	»	»	»	15.0	»	»	»
Lin, chanvre et étoupes	»	»	132.0	»	»	»	»
Minerais de fer	»	109.5	»	»	»	»	»
Minerais de plomb et de zinc	»	»	»	»	»	»	»
Pavés	»	40 0	»	25 0	»	»	»
Pierres brutes et bouchardées	»	5 0	»	»	»	»	»
Pierres taillées	»	209 0	»	»	»	»	»
Pommes de terre	»	»	40.3	25.2	847.1	20.4	»
Rails et accessoires	»	»	»	»	»	»	»
Soude	»	»	»	»	»	»	»
Sucre	153.1	»	996.8	»	»	26.0	»
Sulfates	»	»	»	»	»	»	»
Terres	»	576.4	»	45.1	»	»	»
Tuiles et pannes en terre cuite	»	24.4	60.0	»	»	»	»
Verres à vitres en caisses	»	»	»	»	»	»	»
Verreries	»	»	9.2	»	»	»	»
Zinc	»	»	»	»	»	»	»
Tonnage total des expéditions	30,608.4	2 623 8	5 682.5	761.6	893 1	191.0	76.7

Erquelinnes.	Erwetegem.	Esemael.	Esneux.	Esschene-Lombeek.	Essen.	Estinnes-Haulchin.	Etichove.	Exaerde.	Eyne.
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
534.8	»	173.3	»	»	»	4,964.6	»	»	»
6,874.8	132.0	52.7	633.0	»	9.0	55.1	26.0	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
747.3	8.0	1,187.9	17.5	»	45.0	1.448.7	25.0	»	»
5.0	»	»	»	»	10.0	»	»	»	»
»	»	»	»	»	20.0	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
10.0	»	»	»	»	»	»	»	»	»
91.3	»	»	»	»	30.0	»	»	»	»
50.5	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	5.0	»	»	»	»
»	5.0	»	»	»	10.0	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
1,095.1	»	»	»	»	125.0	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
78.5	»	»	»	»	7.0	346.0	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
337.2	»	»	5,834.4	»	»	510.0	»	»	»
71.2	»	»	»	»	»	»	»	»	»
174.8	»	»	»	»	»	»	»	»	»
72.4	»	777.4	»	75.2	5.0	»	248 5	164.7	67.8
»	»	»	»	»	5.0	»	»	»	»
»	»	151.5	»	»	»	»	»	»	»
145.2	»	486.8	»	»	»	813.4	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
501.3	10.0	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	10.0	»	»	»	»
10,789.4	155.0	2,829.6	6,484.9	75.2	281.0	8,137.8	299.5	164.7	67.8

NATURE DES MARCHANDISES.	Fallais.	Familleureux.	Farciennes.	Feluy-Arquennes.	Fexhe.	Flawinne.	Flénu (central).
Acier	»	»	»	»	»	»	»
Betteraves	1,170.9	658.9	»	»	650 0	»	24.0
Bois bruts	»	18.5	109.9	13.0	28.2	1,123.2	856.8
Bouteilles vides	»	»	»	»	»	»	»
Briques	»	6.0	»	»	»	»	305.9
Céréales	130.7	41.1	698.7	369.6	808.8	54.0	6.0
Chaux	»	»	»	3,914.7	»	»	10.0
Coke	»	»	»	»	»	»	26,367.0
Coton brut	»	»	»	»	»	»	»
Cuirs et peaux	»	»	»	»	»	»	»
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	»	»	»	37.0	»	»	20.0
Fers laminés et fers battus	»	»	»	»	»	»	14.1
Fonte brute	»	»	»	»	»	»	5.0
Graisses	»	»	»	»	»	»	»
Guano	»	»	»	»	»	»	»
Huile de pétrole	»	»	»	»	»	»	»
Houille	»	»	67,962.3	»	»	71.6	747.246.8
Laine	»	»	»	»	9.6	»	»
Lin, chanvre et étoupes	»	»	»	»	35.9	»	»
Minerais de fer	»	»	»	»	»	»	»
Minerais de plomb et de zinc	»	»	»	»	»	»	»
Pavés	»	»	»	2,072.2	»	»	»
Pierres brutes et bouchardées	»	»	»	7,855.0	»	»	»
Pierres taillées	»	»	»	11,214.7	»	»	»
Pommes de terre	292.6	155.8	10.0	»	523.9	»	»
Rails et accessoires	40.9	»	»	»	»	»	»
Soude	»	5.2	»	»	»	»	»
Sucre	»	»	»	»	296.4	»	»
Sulfates	»	»	»	»	»	»	»
Terres	»	212.9	»	»	»	»	25.0
Tuiles et pannes en terre cuite	»	»	»	»	»	»	»
Verres à vitres en caisses	»	58.8	»	»	»	»	»
Verreries	»	80.9	»	»	»	»	»
Zinc	»	»	»	»	»	»	»
Tonnage total des expéditions	1,635.1	1,238.1	68,780.9	25,476.2	2,352.8	1,248.8	774,880.6

Fléron.	Fleurus.	Floreffe.	Fontaine-l'Evêque.	Forchies-la-Marche.	Forest.	Forest (Stalle).	Forrières.	Fosses.	Fouches.
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	2,897.0	180.5	19.5	517.0	»	»	»	21.6	»
7.4	1,569.0	163.0	18.0	32.8	»	»	869.9	»	6.0
»	199.6	»	»	»	»	»	»	»	»
»	47.4	579.2	»	20.0	»	»	»	»	»
10.1	3,324.1	412.0	277.8	6.0	158.1	1,265.6	35.0	243.5	226.7
»	150.0	240.0	70.0	»	10.0	»	3,196.4	16.2	»
»	21.3	»	»	»	9.096.0	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	5.1	»	»	»	»	»	»	»
»	595.9	»	»	»	»	20.4	»	»	»
»	»	»	15.4	»	»	»	»	»	»
»	73.0	139.4	5.0	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
86,425.5	41,292.2	»	87,489.0	136.0	60.0	»	»	»	»
»	5.0	»	»	»	»	»	»	»	»
»	69.3	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	10.0	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	175.9	899.4	»	»	»	»	264.7	7.0	»
»	2,311.4	11.0	61.0	»	»	»	65.9	»	»
»	102.3	55.9	»	»	»	»	1,131.6	6.3	»
»	5.2	»	21.5	19.1	»	»	35.0	»	429.7
»	34.7	»	»	5.0	»	»	»	66.3	»
»	»	12.0	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	2,594.9	5.0	»	»	»	»	»	»	»
»	2,967.8	70.4	»	15.0	»	»	»	»	»
»	121.7	»	35.8	»	»	»	»	»	»
»	33.4	215.3	»	»	»	»	»	»	»
»	»	520.6	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	140.0	»	»
36,443.0	58,591.1	3,518.8	88,013.0	750.9	9,324.1	1,286.0	5.738.5	360.9	662.4

NATURE DES MARCHANDISES.	Frameries.	Francorchamps.	Franière.	Franes-lez-Buissenal.	Franes-lez-Gosselies.	Fumal.	Furnes.
Acier	»	»	»	»	»	»	»
Betteraves	549.0	»	292.9	642.4	714.5	120.8	»
Bois bruts	122.2	681.6	43.6	663.8	67.0	28.8	114.4
Bouteilles vides	5.0	»	»	»	»	»	»
Briques	»	»	»	»	162.0	»	16.9
Céréales	55.9	55.0	163.1	573.2	171.9	10.6	2,785.2
Chaux	130.0	»	»	»	»	»	»
Coke	1,010.0	15.5	»	»	»	»	»
Coton brut	»	»	»	»	»	»	»
Cuirs et peaux	»	10.3	»	»	»	»	»
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	6.5	331.8	»	10.5	»	»	353.5
Fers laminés et fers battus	15.4	»	»	»	»	»	»
Fonte brute	»	»	»	»	»	»	»
Graisses	»	»	»	»	»	»	»
Guano	20.0	»	»	»	»	»	75.0
Huile de pétrole	»	»	»	»	»	»	»
Houille	745.0	235.0	»	11.0	»	»	»
Laine	»	»	»	»	»	»	»
Lin, chanvre et étoupes	»	»	46.7	29.9	113.5	»	156.0
Minerais de fer	»	»	»	»	»	»	»
Minerais de plomb et de zinc	»	»	»	»	»	»	»
Pavés	»	»	»	»	»	»	»
Pierres brutes et bouchardées	»	»	»	»	»	»	»
Pierres taillées	»	»	»	»	»	40.9	»
Pommes de terre	6.5	60.7	22.7	50.6	»	20.3	»
Rails et accessoires	»	»	»	»	»	34.3	»
Soude	»	»	»	»	»	»	»
Sucre	550.5	5.0	»	219.9	»	»	»
Sulfates	»	»	»	»	»	»	»
Terres	180.0	20.0	»	»	»	»	»
Tuiles et pannes en terre cuite	45.0	»	»	33.5	6.5	»	»
Verres à vitres en caisses	»	»	»	»	»	»	»
Verreries	»	»	»	»	»	»	»
Zinc	»	5.0	»	»	»	»	»
Tonnage total des expéditions	3,441.0	1,419.9	569.3	2,234.8	1,235.4	255.7	3,501.0

Gammerage.	Gand (champ des manœuvres).	Gand (Entrepôt, Docks ou bassin).	Gand (Rabot).	Gand (Station).	Geet-Betz.	Gembloux.	Genappe.	Gendbrugge.	Ghislenghien.
»	»	»	»	»	»	5.0	»	8.3	»
160.6	»	»	»	17.7	30.9	481.5	17 8	»	731.6
10.1	10,314.5	7,900.5	1.570.9	88.5	979.2	316 3	484.0	35.7	84.0
»	»	»	»	10.0	»	»	»	»	»
»	»	»	61.1	137.9	»	»	»	7 5	»
5.1	5,549.7	3,690.2	»	4,080.2	25.1	1,967.8	1,041.4	334.0	73.0
»	»	218.3	»	65.0	»	»	10.0	»	»
»	»	1,553.3	»	280.0	»	»	»	»	»
»	88.9	6,148.2	107.4	468.5	»	»	»	»	»
»	»	119.5	»	85.8	»	»	10.0	»	»
»	1,157.1	3,342.3	5,351.1	1,335.9	»	452 1	10 6	»	»
»	»	801.1	»	20.1	»	»	138.0	»	»
»	5.0	1,013.7	»	23.2	»	»	»	»	»
»	»	10.0	»	53.9	»	»	»	»	»
»	3,703 3	514.7	»	5.1	»	»	»	»	»
»	»	121.4	»	5.0	»	»	»	»	»
10.0	192.0	1,332.8	20 0	115.0	»	»	»	10.0	»
»	»	4,658.1	»	155.5	»	»	»	»	»
135.1	38.3	1,569.6	102.5	1,375.5	»	262.6	34.4	32.2	»
»	»	»	»	108.0	»	»	»	»	»
»	»	»	»	15 9	»	»	»	»	»
»	10.0	»	»	5 0	»	»	1,661 9	»	»
»	»	»	»	62.0	»	»	10.0	»	»
»	187.7	»	»	74 0	»	»	»	79.1	»
»	80.8	309.5	10.0	727 8	52.9	20.0	20.5	»	20.0
»	»	»	»	5 0	»	»	»	»	»
»	26.9	38.8	»	16.0	»	»	»	10.0	»
»	»	327.5	155.9	102.5	»	2,497.2	971.9	»	»
»	»	»	»	20.8	»	»	»	»	»
»	10.7	»	»	15.9	»	324.2	»	36.9	»
»	»	»	»	»	»	»	»	35.7	93.5
»	10.0	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	53.3	»	5 0	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
320.9	21,374.9	33,722.8	7,378.9	9,530.7	1,088.1	6,326.7	4,410 5	589 4	1,002.1

NATURE DES MARCHANDISES.	Ghlin.	Gilly-Sart-Allet.	Gingelom.	Godarville.	Gosselies.	Gosselies (Courcelles).	Gouvy.
Acier	»	»	»	»	»	»	105.0
Betteraves	»	»	2,462.9	239 5	159 0	35.0	»
Bois bruts	16.0	»	149.8	90.7	71.7	94.7	2,019.2
Bouteilles vides	»	»	»	»	»	»	»
Briques	»	»	»	»	»	»	35.0
Céréales	10.0	»	597.7	99.7	525.0	766.2	450.9
Chaux	»	»	»	»	122.6	»	»
Coke	»	»	»	»	»	»	20.0
Coton brut	»	»	»	»	»	»	»
Cuirs et peaux	»	»	»	»	»	»	»
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	»	»	47.8	»	5.2	»	30.0
Fers lamnés et fers battus	»	»	»	»	86.8	»	85.0
Fonte brute	»	»	»	»	»	»	30.0
Graisses	»	»	»	»	»	»	»
Guano	»	»	»	»	»	»	»
Huile de pétrole	»	»	»	»	»	»	»
Houille	20.0	141,809.0	»	»	100.7	145,887.0	10 0
Laine	»	»	»	»	»	»	»
Lin, chanvre et étoupes	»	»	»	»	»	»	»
Minerais de fer	»	»	»	»	»	»	»
Minerais de plomb et de zinc	»	»	»	»	»	»	»
Pavés	»	»	10.5	28 7	10.0	»	10.2
Pierres brutes et bouchardées	»	»	»	»	»	»	390.2
Pierres taillées	»	»	»	»	»	»	10.0
Pommes de terre	»	»	842.7	7.0	20.7	»	39.1
Rails et accessoires		»	»	»	470.5	»	5.0
Soude	»	»	21 2	»	»	»	»
Sucre	»	»	641.1	»	»	»	15.0
Sulfates	»	»	»	»	»	»	»
Terres	»	»	»	»	»	»	30.0
Tuiles et pannes en terre cuite	»	»	»	»	22.3	»	»
Verres à vitres en caisses	»	»	»	»	»	1,993.7	»
Verreries	»	»	»	»	»	780.5	»
Zinc	»	»	»	»	»	»	»
Tonnage total des expéditions	46.0	141,809.0	4,773 7	465 6	1,594.5	149,557.1	3,284.6

Gouy-lez-Piéton.	Grammont.	Grandglise.	Grand-Halleux.	Grand-Reng.	Groenendael.	Grupont.	Gyseghem.	Habay.	Haecht.
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
402.0	286.3	59.5	»	3,699.0	»	»	»	»	»
57.3	240.8	»	1 999.0	»	3,052.5	4,283.2	»	1,895.4	100.7
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	6.6	»	6.0	»	»	»	»	590.0	»
229 9	761.1	»	56.1	27.0	49.7	31.7	»	20.0	767.2
»	»	»	»	»	»	35.0	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	5.4	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	50.0	»	»	»	»	»	20.0	10.0	10.0
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
10.0	236.0	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	61.2	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	5.0	»	»	»	»	»	»	»	»
»	23.5	30 5	»	»	»	»	»	»	»
»	92.6	»	»	»	»	65.5	5.0	»	»
5.0	128 2	»	5.9	»	»	111.2	5 0	35.5	1.024.9
»	»	»	»	»	»	7.1	»	»	»
»	5.0	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	5.7	»
»	20.0	»	»	»	»	»	»	161.8	»
»	25.1	»	»	»	»	»	»	»	»
»	5.0	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
704 2	1,890.6	90.0	2.067.0	3,726 0	3,163.4	4,533.7	30.0	2,718.4	1,902.8

NATURE DES MARCHANDISES.	Haelen.	Haeltert.	Haeren.	Haine-St-Paul.	Haine-St-Pierre.	Hal.	Halanzy.
Acier	»	»	»	»	»	»	»
Betteraves	»	»	71.4	»	»	23.0	»
Bois bruts	187.0	243.9	10.4	11.0	»	149.3	»
Bouteilles vides	»	»	»	»	»	»	»
Briques	130.0	»	»	»	43.6	31.0	»
Céréales	20.0	»	»	»	»	3,859.8	10.0
Chaux	»	»	»	»	»	»	»
Coke	»	»	»	125,529.6	1,249.1	»	»
Coton brut	»	»	»	»	»	»	»
Cuirs et peaux	»	»	»	»	»	»	»
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	»	»	696.8	»	»	5.0	»
Fers laminés et fers battus	»	»	»	»	1,969.9	1,760.1	»
Fonte brute	»	»	»	»	»	20 0	»
Graisses	»	»	82.3	»	»	»	»
Guano	5.0	»	»	»	»	»	»
Huile de pétrole	»	»	»	»	»	»	»
Houille	10.0	10.0	20.0	67,626.3	21,192.0	50.0	40.0
Laine	»	»	»	»	»	»	»
Lin, chanvre et étoupes	»	»	»	»	»	»	»
Minerais de fer	»	»	»	»	»	»	8,433.5
Minerais de plomb et de zinc	»	»	»	»	»	»	»
Pavés	10 0	»	»	»	»	»	»
Pierres brutes et bouchardées	»	»	19.1	»	»	»	»
Pierres taillées	»	»	»	»	»	»	»
Pommes de terre	393.7	323.4	»	»	»	5.0	»
Rails et accessoires	»	»	»	»	»	»	»
Soude	»	»	50.1	»	»	»	»
Sucre	»	»	»	»	»	642.7	»
Sulfates	»	»	5.0	»	10.0	»	»
Terres	»	»	10 0	»	»	603.3	»
Tuiles et pannes en terre cuite	20.0	»	»	»	»	497.0	»
Verres à vitres en caisses	»	»	»	»	798.6	»	»
Verreries	»	»	»	»	»	»	»
Zinc	»	»	»	»	»	»	»
Tonnage total des expéditions	775.7	577 3	965.1	193,166.9	25,263.2	7,646.2	8,483.5

Hamoir.	Hamois-en-Condroz.	Handzaeme.	Hannut.	Haerlebeke.	Harmignies.	Haut-Pré.	Havelange.	Haversin.	Havinnes.
»	»	»	»	»	»	60.0	»	»	»
»	»	»	153.9	»	1,206.4	»	»	»	1,227.2
4,840.8	471.4	6.0	85.3	»	»	59.4	3,851.9	4,040.0	222.5
»	»	»	10.0	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	196.4	20.5	»	»
179.9	403.7	167.5	1,485.4	4,491.8	184.2	418.9	395.7	557.3	36.5
»	125.8	6.0	»	»	1,076.0	18.5	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	20.2	»	22.9	52.6	»	»	6 5
»	»	»	50 4	»	»	57.6	»	»	»
»	»	»	»	»	»	20.1	»	»	»
»	»	»	»	»	»	6 0	»	»	»
»	»	»	»	15.4	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	25.0	»	»	83,250.1	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	5.0	21.8	438.5	»	»	»	»	75.2
»	»	»	»	»	»	»	»	775.1	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
3,047.2	253.4	»	»	»	»	10.0	285.3	»	»
4,044.7	456.2	»	»	»	»	107.3	797.7	»	»
2,293.2	34.3	»	»	»	»	323.3	392.9	»	»
25.0	»	94.2	2,688.6	15.0	»	15.0	5.0	10.0	»
»	»	»	»	7.9	67.6	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	11.9	»	»	»
»	»	»	736.8	»	720.3	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	10.0	396.0	»	»
»	»	»	8.0	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
14 430.8	1,744.8	278.7	5,285.4	4,968.6	3,277.4	84,680.1	6,145.0	5,382 4	1,577.9

NATURE DES MARCHANDISES.	Havré-Ville.	Hemixem.	Hennuyères.	Henri-Chapelle.	Heppen.	Hérent.	Hérinnes.
Acier	»	»	»	»	»	»	»
Betteraves	627.7	»	127.8	»	»	»	265.7
Bois bruts	865 6	»	502.3	»	1,157 3	12.0	153.6
Bouteilles vides	»	21.0	»	»	»	»	»
Briques	»	70.0	18 0	»	»	»	»
Céréales	211.7	»	30.2	»	»	30 4	21.4
Chaux	»	»	5.0	»	»	»	»
Coke	»	»	»	»	5.0	»	»
Coton brut	»	»	»	»	»	»	»
Cuirs et peaux	»	»	»	»	»	»	»
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	»	»	10 1	»	»	»	»
Fers laminés et fers battus	»	»	»	»	»	»	»
Fonte brute	»	»	»	»	»	»	»
Graisses	»	»	»	»	»	»	»
Guano	»	»	»	»	»	»	»
Huile de pétrole	»	»	»	»	»	»	»
Houille	5.0	»	»	»	»	20.0	10 0
Laine	»	»	»	»	»	»	»
Lin, chanvre et étoupes	»	»	12.9	»	»	»	198.0
Minerais de fer	»	»	»	»	»	»	»
Minerais de plomb et de zinc	»	»	»	»	»	»	»
Pavés	40 4	»	»	»	»	»	»
Pierres brutes et bouchardées	25.5	»	»	»	»	»	10.0
Pierres taillées	»	»	»	»	»	»	»
Pommes de terre	»	»	»	»	19.2	722.6	»
Rails et accessoires	»	»	»	»	»	»	»
Soude	»	»	»	»	»	»	»
Sucre	396.4	»	»	»	»	»	»
Sulfates	»	»	»	»	»	»	»
Terres	»	»	»	2,150.0	»	»	»
Tuiles et pannes en terre cuite	»	»	495.7	»	»	»	»
Verres à vitres en caisses	»	»	»	»	»	»	»
Verreries	»	»	»	»	»	»	»
Zinc	»	»	»	»	»	»	»
Tonnage total des expéditions	2,172.3	91.0	1,202.0	2,150.0	1,181 5	785.0	658.7

Herve.	Herzele.	Heyst.	Hoboken.	Houdeng-Goegnies.	Kougaerde.	Huccorgne.	Huppaye.	Huy-Tilleul.	Hyon-Ciply.
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	31 7	»	»	1,031.3	»	»	5,567.7	5.0	1,062.0
31.7	70.1	»	»	»	137.9	36.4	45.1	46 0	69.0
»	»	»	»	»	»	»	»	35.0	»
»	»	»	»	»	8.8	»	»	210.5	»
2,776.9	8 0	»	45 0	10.0	630.1	185.8	372.5	45 1	193.0
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	6 050 0	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
22 5	»	»	»	»	5.0	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	112.4	2,680.5
»	»	»	»	703.9	»	»	»	904.4	5.6
»	»	»	»	»	»	»	»	17.8	5.0
»	»	»	»	»	18.5	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	50 0	59,614.0	25.0	5.0	»	30.0	15.0
»	»	»	»	»	»	»	»	10.0	»
»	»	28.9	»	»	»	»	82.0	7.7	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	1,391.8	72.1	4,852.9	2,143.8	51 4
»	»	10.0	»	»	»	1,240.0	»	»	10.3
8.8	»	6 0	»	»	»	424.1	»	15.0	»
»	195.0	»	»	10 8	476.4	196.3	235 8	27.0	»
17.7	»	»	»	»	»	»	»	»	880.4
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	1,017 5	»	»	»	1,059.2
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	39.2	»	»	»	»	10.0
65.7	»	»	»	»	»	»	273.9	»	»
»	»	»	»	1,298.9	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
2,923.3	304.8	44 9	95.0	68 758 1	3,711.0	2,159.7	11,429.9	3,609.7	6,041 4

NATURE DES MARCHANDISES.	Idegem.	Ingelmunster.	Isières-Lanquesaint.	Izel.	Jabbeke.	Jauche.	Jemappes.
Acier	»	»	»	»	»	»	»
Betteraves	»	»	1,005.0	»	»	2,708.3	»
Bois bruts	12.0	8.5	»	187.9	5.0	12.5	»
Bouteilles vides	»	»	»	»	»	»	»
Briques	»	»	»	»	»	»	»
Céréales	39.0	5.0	»	117.6	257.6	427.1	1,242.3
Chaux	»	»	»	»	»	»	1,133.4
Coke	»	»	»	»	»	»	160.6
Coton brut	»	»	»	»	»	»	20.0
Cuirs et peaux	»	»	»	»	»	»	»
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	5.0	»	»	»	»	»	»
Fers laminés et fers battus	»	»	»	»	»	»	9,173.7
Fonte brute	»	»	»	»	»	»	673.5
Graisses	»	»	»	»	»	»	»
Guano	»	»	»	»	»	»	»
Huile de pétrole	»	»	»	»	»	»	»
Houille	»	»	»	»	»	»	16,739.8
Laine	»	»	»	»	»	»	»
Lin, chanvre et étoupes	»	»	»	»	5.0	»	»
Minerais de fer	»	»	»	»	»	»	»
Minerais de plomb et de zinc	»	»	»	»	»	»	»
Pavés	»	»	»	»	»	»	»
Pierres brutes et bouchardées	10.0	»	»	715.0	»	»	»
Pierres taillées	»	»	»	»	»	»	»
Pommes de terre	21.0	»	»	7.2	»	»	»
Rails et accessoires	»	»	»	»	»	»	»
Soude	»	»	»	»	»	»	»
Sucre	»	»	»	»	»	»	»
Sulfates	»	»	»	»	»	»	»
Terres	»	»	»	90.0	»	»	»
Tuiles et pannes en terre cuite	»	»	»	20.0	»	293.0	»
Verres à vitres en caisses	»	»	»	»	»	»	1,780.0
Verreries	»	»	»	»	»	»	»
Zinc	»	»	»	»	»	»	»
Tonnage total des expéditions	87.0	13.5	1,005.0	1,137.7	267.6	3,440 9	30,323 3

Jemappes (Flénu).	Jemelle (Rochefort).	Jemeppe-sur-Sambre.	Jette.	Jodoigne.	Jumet-Brûlotte.	Jurbise.	Juslenville.	La Croyère.	Ladeuze.
»	»	»	»	»	»	»	»	5.0	»
20 0	»	290.0	»	4,218.6	»	108.3	»	90.6	370.5
10 0	1,334.4	»	13 7	881.7	»	80.4	14.8	12 9	310.7
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
1,990.0	254 4	»	»	19 8	»	15 0	»	»	20.0
»	33.0	9.0	21.0	1,287.4	»	1,317.9	35 8	34 6	113.7
»	2,973.6	»	»	»	»	»	255 4	»	»
4 280.0	»	»	515.0	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	13.0	»	»	»	48.8	»
»	»	»	»	»	15 0	»	»	15,521.6	»
»	»	»	»	10.0	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
550,236.0	»	16,355.0	6.2	10.0	13,130 0	»	45.6	»	»
»	»	»	»	»	»	»	16.6	»	»
»	»	»	»	229.8	»	»	»	»	175.1
»	»	»	»	»	»	»	»	302.1	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	121.5	»	85.0	215.1	»	»	»	»	»
»	401.5	»	»	253 6	»	»	»	»	»
»	552.1	»	»	2,518 4	»	»	»	»	»
»	»	20 0	7.0	638.6	»	»	»	5.0	»
30.0	»	»	105 7	»	18.0	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	210.2	»	473 2	»	»	221 7
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	40 0	»	10 0	»	20.0	»	20.0	»
»	»	»	»	»	»	»	»	30.9	»
»	»	»	»	»	681.9	»	»	»	»
»	»	165.5	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
556,566.0	5,670.5	16,830.5	753 6	10,516.2	13,844.9	2,014.8	368 2	16,071.5	1,211.7

NATURE DES MARCHANDISES.	La Hulpe	La Louvière.	Lambusart.	Landegem.	Landen.	La Paix.	La Pinte.
Acier	»	»	»	»	»	»	»
Betteraves	76.7	2,009.1	843.3	10 0	»	906.9	»
Bois bruts	739.6	573 5	76.0	»	1,169.1	64 2	»
Bouteilles vides	»	511.4	»	»	»	»	»
Briques	»	175.7	»	»	»	8.0	»
Céréales	201.8	3,539.1	19.3	80.0	2,153.3	»	21.5
Chaux	»	»	»	»	»	»	»
Coke	»	40,490.0	»	»	»	16,471.0	»
Coton brut	»	»	»	»	»	»	»
Cuirs et peaux	»	»	»	»	»	»	»
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	»	»	120.0	41.7	»	»	»
Fers laminés et fers battus	»	10,544.8	11.4	»	10.0	»	»
Fonte brute	»	766 1	37.0	»	»	»	»
Graisses	»	»	5.6	»	»	»	»
Guano	»	»	»	848.2	»	»	»
Huile de pétrole	»	»	»	»	»	»	»
Houille	15.0	39,054.1	70,414.3	»	»	61,807.0	5.0
Laine	»	»	»	»	»	»	»
Lin, chanvre et étoupes	»	»	»	»	»	»	»
Minerais de fer	10.0	»	»	»	»	»	»
Minerais de plomb et de zinc	»	»	»	»	»	»	»
Pavés	»	»	»	»	»	»	»
Pierres brutes et bouchardées	»	»	»	»	»	»	»
Pierres taillées	»	»	»	»	»	»	»
Pommes de terre	32.6	106.3	»	»	951.4	»	26.8
Rails et accessoires	»	4,445.0	255.2	»	»	»	»
Soude	»	»	»	»	»	»	»
Sucre	»	»	849.8	»	981.2	»	»
Sulfates	»	»	»	»	»	»	»
Terres	»	166.7	»	5.0	»	»	»
Tuiles et pannes en terre cuite	»	407.1	»	»	»	»	»
Verres à vitres en caisses	»	3,306.6	»	»	»	»	»
Verreries	»	»	»	»	»	»	»
Zinc	»	»	»	»	»	»	»
Tonnage total des expéditions	1,075.7	106,095.5	72,631.9	984.9	5,265 0	79,257.1	53 3

La Reid.	Lauwe.	Lavaux.	Léau.	Lebbeke.	Le Campinaire.	Lede.	Lembecq.	Lembeke.	Lens.
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	26.3	»	284.8	»	»	11.0	»	»	302.4
480.9	»	1,806.9	768.3	»	146.9	132.1	1,136.6	»	651.8
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	20.0	»	»
»	»	40.0	476.6	39.6	20.0	»	225.5	»	930.8
»	»	»	»	»	»	»	»	»	37.8
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	5.0	»	»	47.1	»	»	10.8	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	6.2
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	10.6	20.0	146,768.5	40.0	10 0	10.0	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	18.7
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	915.1	»	132.0
»	»	»	»	»	»	»	»	»	223.0
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	36.7	»	»	»	»	508.5	»	10.6	»
»	»	»	»	»	»	»	39.7	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	447.4
»	»	»	»	»	»	»	5.3	»	»
30.0	»	»	»	»	»	»	»	496 8	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
510.9	68.0	1.846.9	1,540 3	106.7	146.935.4	691.6	2,363.0	517.4	2,750.1

NATURE DES MARCHANDISES.	Lessines.	Le Trooz-Aval.	Leupeghem.	Leuze.	Leuze-Longchamps.	Leval.	Libramont.
Acier	»	»	»	»	»	»	»
Betteraves	2,667.2	»	304.4	2,316.0	2,286.1	1,813.1	»
Bois bruts	486.2	895.2	302.0	180.1	88.3	28.2	1,582.4
Bouteilles vides	»	»	»	»	»	»	»
Briques	171.9	»	8.0	»	»	230.0	»
Céréales	541.1	41.3	5.0	1,328.3	977.0	10.0	93.1
Chaux	»	683.1	»	»	»	»	»
Coke	»	»	»	»	»	»	»
Coton brut	»	»	»	17.1	»	»	»
Cuirs et peaux	»	»	»	»	»	»	»
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	55.0	91 2	43.2	5.4	»	»	»
Fers laminés et fers battus	»	20.2	»	»	»	»	»
Fonte brute	»	»	»	9.7	»	»	»
Graisses	»	»	»	»	»	»	»
Guano	»	»	»	5.0	»	»	»
Huile de pétrole	»	»	»	»	»	»	»
Houille	20.0	165,047.3	»	85.0	»	48,947.2	»
Laine	»	»	»	»	»	»	»
Lin, chanvre et étoupes	157.1	»	»	521.1	51.2	17.9	»
Minerais de fer	31.9	»	»	»	»	»	»
Minerais de plomb et de zinc	»	»	»	»	»	»	»
Pavés	90,315.4	3,321.1	»	10.0	»	7.0	»
Pierres brutes et bouchardées	»	307.5	»	20.8	»	»	»
Pierres taillées	»	373.7	»	12.7	»	»	»
Pommes de terre	122.9	»	61.2	15.7	9.1	»	»
Rails et accessoires	»	»	»	»	»	»	»
Soude	»	»	»	»	»	»	»
Sucre	»	»	5.4	418.4	»	»	»
Sulfates	»	»	»	»	»	»	»
Terres	60.0	791.2	»	»	»	300.0	»
Tuiles et pannes en terre cuite	»	»	»	10.0	»	»	»
Verres à vitres en caisses	»	»	»	»	»	»	»
Verreries	»	»	»	»	»	»	»
Zinc	»	284.3	»	»	»	»	»
Tonnage total des expéditions	94,628.7	171,856.1	729.2	4,955.3	3,411.7	51,353.4	1,675.5

Lichtervelde.	Liége (Guillemins).	Liége (Meuse).	Liége (Vivegnis).	Lierde-Ste-Marie.	Lierre.	Ligne.	Ligny (Sud).	Lillois.	Limal.
»	15.8	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	29.5	»	1,640.3	2,719.0	1,591.9	»
67.7	2,063.3	25.0	337.7	302.2	644.2	216.3	»	290.0	298.0
»	5.0	»	»	»	»	»	»	»	»
20.0	1,837.3	»	»	»	33.5	»	80.0	»	»
691.2	8,044.2	5,663.3	2,749.6	390.0	523.5	161.6	89.6	280.0	»
10.0	10.0	»	»	»	741.5	»	»	»	»
5.0	81.0	»	175.0	»	»	»	»	»	»
30.8	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	42.0	»	»	»	»	»	»	»	»
115.0	1,160.8	»	60.0	10.7	223.2	50.3	»	5.0	269.0
»	737.5	»	5.0	»	20.0	»	»	»	»
»	285.7	»	»	»	45.9	»	»	»	»
»	»	»	»	5.8	»	»	»	»	»
5.0	14.9	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
25.0	50,988.0	55.0	70,996.0	»	630.0	20.0	»	15.0	»
»	»	»	»	5.0	10.0	»	»	»	»
»	61.6	»	524.5	10.0	42.5	156.3	10.6	60 9	»
»	30.4	»	»	»	»	»	2,728.5	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	5.0	»	»	20.0	»	»	»
»	35.0	»	»	»	35.5	»	»	»	»
»	165.9	»	»	»	»	»	87.5	»	»
195.8	110.1	»	12.7	220.4	948.1	39.8	»	»	»
»	88.0	»	42.6	»	10.1	»	»	»	»
»	52.9	»	»	»	5.0	»	»	»	»
»	»	»	»	»	8.5	348.1	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	25.0	»	»
»	29.3	»	6.2	»	5.0	»	40.6	»	»
»	64.1	10.0	40.2	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	26.8	»	»	»	»
»	5.0	»	»	»	71.4	»	»	»	»
»	224.3	»	»	»	»	»	»	»	»
1,165.5	66,152.1	5,753.3	74,954.5	973.6	4,024.7	2,652.7	5.780.8	2,242.8	567.0

NATURE DES MARCHANDISES.	Lincent.	Lisseweghe.	Lokeren.	Londerzeel.	Longlier.	Looz.	Loth.
Acier	»	»	»	»	»	»	»
Betteraves	28.6	»	»	25.6	»	1,416.0	»
Bois bruts	»	»	314.0	74.1	2,627.3	150.0	»
Bouteilles vides	»	»	»	»	»	»	»
Briques	»	»	»	»	»	»	»
Céréales	191.6	»	1,036.0	122.8	106 4	40.0	»
Chaux	»	»	»	»	»	»	»
Coke	»	»	10.0	»	»	»	»
Coton brut	»	»	»	»	»	»	»
Cuirs et peaux	»	»	»	»	»	»	»
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	»	»	1,507.0	»	»	»	»
Fers laminés et fers battus	»	»	»	»	»	»	»
Fonte brute	»	»	»	»	»	»	»
Graisses	»	»	»	»	»	»	»
Guano	»	5.2	55.0	»	»	»	»
Huile de pétrole	»	»	»	»	»	»	»
Houille	»	30.0	40.0	10.0	»	»	»
Laine	»	»	»	»	»	»	111.0
Lin, chanvre et étoupes	»	5.5	270.0	»	»	»	»
Minerais de fer	»	»	»	»	»	»	»
Minerais de plomb et de zinc	»	»	»	»	»	»	»
Pavés	»	»	»	»	»	»	»
Pierres brutes et bouchardées	5.6	»	»	»	»	»	»
Pierres taillées	»	»	»	»	»	»	»
Pommes de terre	262.2	»	357.0	42.5	24.0	»	»
Rails et accessoires	»	»	»	»	»	18.6	»
Soude	»	5.0	»	»	»	»	»
Sucre	285.2	»	»	»	»	»	»
Sulfates	»	»	»	»	»	»	»
Terres	»	»	»	»	»	70.0	»
Tuiles et pannes en terre cuite	»	»	»	»	»	»	»
Verres à vitres en caisses	»	»	»	»	»	»	»
Verreries	»	»	»	»	»	»	»
Zinc	»	»	»	»	»	»	»
Tonnage total des expéditions	773 2	45.7	3,589.0	275.0	2,757.7	1,694.6	111.0

Louvain (Bassin).	Louvain (Station).	Lumay.	Luttre.	Machelen.	Maffles.	Malderen.	Malines.	Manage.	Marbehan.
»	»	»	»	»	»	»	30.5	»	»
»	1,106.0	»	125.2	»	1.740.2	»	6.1	314.3	10.8
11,724.9	3,645.1	»	5.0	»	»	93.3	327.0	18.8	10,296.5
»	96.0	»	»	»	»	»	»	»	»
559.1	21.0	»	82.0	»	»	»	25.8	»	»
6,828.2	6,601.8	411.3	349 5	»	10.5	545.1	1,552.4	67.2	441.5
10.5	2,439.1	»	322.4	»	6,210.6	»	90.3	»	40.9
»	»	»	»	»	»	»	5.0	»	»
»	»	»	»	»	»	»	13.4	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
135.2	30.0	»	»	11.2	120.1	»	435.9	»	»
93.9	24.0	»	»	»	»	»	235.5	»	»
21.0	»	»	»	»	»	»	10.0	10.0	»
»	»	»	»	»	»	»	37.3	»	»
85.0	»	»	»	»	»	»	181.4	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
20.0	2,969.0	»	13.9	»	»	»	40.0	»	»
10.3	36.5	»	»	»	»	»	10.0	»	»
»	36.0	»	»	»	6.9	»	445.9	»	»
»	1,931.9	»	»	»	»	»	»	»	»
23.1	10.0	»	»	»	»	»	»	»	»
65.0	400.0	326.0	660.0	»	468.2	»	30.0	»	»
»	98.9	623.9	»	57.6	223.2	»	86.2	»	250.9
»	61.3	175.7	10.0	»	6,945.2	»	54 2	»	60.5
346.2	2,177.8	»	106.5	126.0	11.4	10.0	5,240 0	»	480.2
»	»	»	60.0	»	»	»	142 1	»	5.6
60.1	65.0	»	»	»	»	»	»	»	»
211.6	10.0	»	225.0	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	6.7	»	»
470.0	»	»	»	»	»	»	»	»	»
2,179.9	»	»	»	»	262.2	»	»	13.6	»
»	»	»	»	»	»	»	»	57.4	»
»	»	»	»	»	»	»	»	89.1	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
22,799.0	21,759.4	1,536.9	1,959.5	194.8	15,098.5	648.4	9,005.7	570.4	11,586.9

NATURE DES MARCHANDISES.	Marche-lez-Ecaussines.	Marche (Luxembourg)	Marchienne.	Marchienne (Monceau).	Marchienne (Usines).	Marcinelle.	Mariemont.
Acier	»	»	»	»	»	10.0	»
Betteraves	596.8	»	204.9	31.8	»	»	43.3
Bois bruts	179.7	6,294.4	36,932.3	89.6	537.7	2,603.0	1,022.1
Bouteilles vides	»	»	9.4	»	»	880.1	»
Briques	»	99.1	176.8	3,299.6	»	»	»
Céréales	48.7	667.1	3,181.5	»	172.0	270.6	»
Chaux	»	6,764.9	5,804.2	»	»	15.0	20.9
Coke	»	»	1,500.5	»	722.5	3,385.0	»
Coton brut	»	»	15.0	616.3	»	»	»
Cuirs et peaux	»	»	»	»	»	23.7	»
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	49.7	10.6	»	»	421.5	247.1	10.0
Fers laminés et fers battus	6.0	»	26,227.7	21,643.0	24,900.8	14,155.9	1,502.6
Fonte brute	»	»	11,638.9	391.1	»	10,055.0	»
Graisses	»	»	»	»	»	»	»
Guano	»	»	»	»	»	»	»
Huile de pétrole	»	»	»	»	»	8.6	»
Houille	»	21.0	39,922.5	4,618.2	25.0	88,898.0	60.0
Laine	»	»	»	»	»	»	»
Lin, chanvre et étoupes	»	»	17.1	»	»	»	»
Minerais de fer	»	»	»	»	34.0	»	»
Minerais de plomb et de zinc	»	»	»	»	»	»	»
Pavés	»	»	1,260.5	167.7	»	10.5	»
Pierres brutes et bouchardées	»	»	1,382.5	17.5	»	404.4	»
Pierres taillées	»	»	40.0	»	9.0	371.4	»
Pommes de terre	»	13.3	687.0	17.7	»	223.2	»
Rails et accessoires	»	»	2,571.3	8,485.8	102.8	189.1	»
Soude	»	»	»	»	»	48.7	»
Sucre	1,554.7	»	1,352.4	»	»	»	»
Sulfates	»	»	»	»	15.0	2,260.6	»
Terres	»	»	5,458.0	25.3	»	15,427.7	1,640.0
Tuiles et pannes en terre cuite	»	»	36.0	72.7	205.1	»	»
Verres à vitres en caisses	»	»	»	7.0	2,904.8	3,186.7	»
Verreries	»	»	»	»	»	»	»
Zinc	»	»	73.3	42.0	»	5.0	»
Tonnage total des expéditions	2,435.6	13,870.4	138,491 8	42,525.3	30,050.2	142,679.3	4,298.9

Marloie.	Masnuy-St-Pierre.	Mazy.	Meirelbeke.	Meix-devant-Virton.	Melle.	Melreux.	Merbes-Ste-Marie.	Merchtem.	Messancy.
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	238.7	2,137.7	»	»	»	»	1,244.1	»	»
2,550.8	100.2	18.8	»	529.4	»	2,415.9	125.5	10.8	43.9
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
261.2	10.0	»	»	»	6.0	»	20.0	»	»
315.0	162.0	316.1	»	»	80.0	271.7	153.8	40.0	91.4
20.5	»	126.2	10.0	»	»	35.5	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	10.0	66.0	»	»	»
39.3	»	»	»	»	10.0	5.0	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	10.0	»	20.0	»	10.0	7.3	»	10.0	20.0
19.2	»	»	»	»	»	34.3	»	»	»
»	»	»	5.0	»	80.0	85.0	»	21.7	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
700.6	»	1,354.7	»	»	»	50.0	»	»	»
»	»	4,436.2	»	52.5	10.0	»	»	»	»
12.0	»	1,545.4	»	»	»	»	»	»	»
10.2	»	5.0	»	260.8	136.0	431.6	»	6.2	27.0
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	285.4	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	10.0	»	5.0	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
3,928.8	806.3	9,940.1	45.0	842.7	347.0	3,402.3	1,543.4	88.7	182.3

NATURE DES MARCHANDISES.	Mettet.	Mévergnies.	Micheroux.	Mignault.	Modave.	Moen-Heestert.	Moerbeke.
Acier	»	»	»	»	»	»	»
Betteraves	»	1,075.7	»	1,168.8	»	244.0	»
Bois bruts	20.0	24.1	»	14.7	2,866.8	17.7	94.8
Bouteilles vides	»	»	»	»	»	»	»
Briques	»	»	»	»	»	»	»
Céréales	72.5	54.9	20.1	29.0	257.5	36.2	66.3
Chaux	»	787.1	»	»	»	»	»
Coke	»	»	»	»	»	»	»
Coton brut	»	»	»	»	»	»	»
Cuirs et peaux	»	»	»	»	»	»	»
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	22.2	»	»	»	»	15 0	»
Fers laminés et fers battus	»	»	»	»	»	»	»
Fonte brute	»	»	»	»	»	»	»
Graisses	»	»	»	»	»	»	»
Guano	»	»	»	»	»	»	10.0
Huile de pétrole	»	»	»	»	»	»	»
Houille	»	»	45,983.5	»	»	»	86.6
Laine	»	»	»	»	»	»	»
Lin, chanvre et étoupes	25.8	56.4	»	»	»	40.4	5.0
Minerais de fer	15.0	»	»	»	»	»	»
Minerais de plomb et de zinc	»	»	»	»	»	»	»
Pavés	»	16,032.2	»	»	9,196.8	»	»
Pierres brutes et bouchardées	»	»	»	»	2,566.5	»	12.1
Pierres taillées	26.4	»	»	»	1,087.5	»	5.0
Pommes de terre	»	»	»	»	»	53.7	225.6
Rails et accessoires	»	28.2	»	»	»	»	»
Soude	»	»	»	»	»	»	»
Sucre	»	383.7	»	»	»	»	»
Sulfates	»	»	»	»	»	»	»
Terres	63.6	102.7	»	»	4,942.1	»	26.6
Tuiles et pannes en terre cuite	»	»	»	»	»	»	»
Verres à vitres en caisses	»	»	»	»	»	»	»
Verreries	»	»	»	»	»	»	»
Zinc	»	»	»	»	»	»	»
Tonnage total des expéditions	245.5	18,545.0	46,003.6	1,212.5	20,917.2	407 0	532.0

Moha.	Moll.	Monceau.	Mons (Bassin).	Mons (Station).	Monsville.	Mont-St-Guibert.	Montzen-Moresnet.	Moortzeele.	Morhet.
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	100.0	6.7	6.6	320.4	1,008.5	»	»	»
8.1	115.7	68.5	384.5	335.1	16.3	359.6	5.7	»	218.6
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	669.2	»	»	41.6	»	»	»	»
»	156.3	»	7,978.1	2,809.6	20.1	522.9	»	»	313.1
22,394.2	11.8	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	773.1	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	90.0	»	»	»	»	»
»	»	»	»	55.0	5.0	»	»	»	»
»	»	»	»	»	81.9	»	»	»	»
»	»	»	»	10.0	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	10.0	183,514.7	5,974.8	»	90.0	»	30.0	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
41.4	»	»	»	»	»	»	»	11.0	94.8
»	»	»	»	10.0	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	80.0	»	»
»	»	»	»	»	5.0	»	2,040.0	»	»
17,301.2	»	»	1,413.9	15.9	»	»	433.0	»	»
1,568.1	»	»	11.8	»	»	»	»	»	»
25.4	11 0	»	199.8	968.0	»	43.3	»	5.0	14.1
»	»	»	»	»	10.0	»	»	»	»
»	»	»	»	6 0	»	»	»	»	»
»	»	»	158.4	181.8	»	»	»	»	»
»	»	105.0	»	5.0	»	»	»	»	»
»	»	10.0	209.0	10.6	»	28 859.7	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	1,283.0	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	18.2	»	»	»	»	»
41,338 4	304.8	185,750.4	16.337.0	5,294 9	590.3	30,794.0	2,588.7	16.0	640.6

NATURE DES MARCHANDISES.	Morlanwelz.	Mouscron.	Moustier.	Naast.	Namur (Meuse).	Namur (Station).	Naninne.
Acier	»	»	»	»	»	»	»
Betteraves	»	20.0	140.0	864.1	»	1,099.2	»
Bois bruts	»	87.8	197.5	»	59.0	671.8	149.9
Bouteilles vides	»	»	»	»	»	»	111.7
Briques	»	»	»	»	»	543.3	549.8
Céréales	132.7	194.6	22.4	282.2	101.4	6,138.8	518.2
Chaux	»	»	»	»	»	22,960.6	»
Coke	1,062.0	»	»	»	»	»	»
Coton brut	»	»	»	»	»	»	»
Cuirs et peaux	»	»	»	»	»	162.1	»
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	»	18,411.3	47.0	»	»	211.1	»
Fers laminés et fers battus	35.3	»	»	»	»	74.1	»
Fonte brute	324.5	»	»	»	»	28.6	»
Graisses	»	6.3	»	»	»	»	»
Guano	»	»	»	»	»	17.2	»
Huile de pétrole	»	»	»	»	»	»	»
Houille	»	295.0	35,896.0	»	»	97.8	»
Laine	»	142.3	»	»	»	41 0	»
Lin, chanvre et étoupes	»	53.5	»	19.7	»	5.0	»
Minerais de fer	20.5	»	»	»	»	25.0	»
Minerais de plomb et de zinc	»	»	10:0	»	»	842.3	»
Pavés	»	11.6	1,150.0	»	2,060.2	3,117.0	147.4
Pierres brutes et bouchardées	»	»	»	»	»	25.0	18.4
Pierres taillées	»	»	»	»	»	90.9	87.8
Pommes de terre	»	116.0	»	»	»	384.7	»
Rails et accessoires	1,803.8	»	54 0	»	»	363.2	»
Soude	»	26.0	880.1	»	»	»	»
Sucre	»	5.1	421.4	»	»	»	40.0
Sulfates	»	»	3,589.5	»	»	5.0	»
Terres	47.0	33.4	»	10.0	»	335.5	8,212.2
Tuiles et pannes en terre cuite	»	»	»	5.0	»	85.0	»
Verres à vitres en caisses	»	»	»	»	»	»	»
Verreries	»	»	»	»	»	594.0	»
Zinc	»	»	»	»	»	31.2	»
Tonnage total des expéditions	3,425.8	19,402.9	42,407.9	1,181.0	2,220.6	37,949.4	9,835.4

Natoye.	Néchin.	Neerlinter.	Neerwinden.	Nessonvaux.	Neufvilles.	Niel.	Nimy.	Ninove.	Nieuport (Ville).
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	30.0	262.5	1,615.0	»	606.8	»	85.9	59.9	»
»	»	558.4	31.9	»	378.5	»	305.7	46.8	243.6
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	10.0	»	»	42.0	80.0	278.2	»	2,180.0
635.0	777.2	75.9	58.0	821.2	938.4	»	2,031.5	1,173.6	47.2
»	»	»	»	»	»	»	»	»	55.0
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	64.4	»	»	5.0	»	»	»	»	14.5
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	5.0	35.5
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	20.0	6.2	»	10.0	»	»	10 0	»
»	92.7	»	»	84.8	10.0	»	»	»	»
»	»	»	»	»	82.1	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	48.0	»	»	»	»	»
1,465.0	»	»	»	592.6	»	»	65.5	»	»
510.0	»	»	»	»	»	»	5.0	»	»
1,069.0	»	6.3	»	»	»	»	»	16.5	17.4
»	5.0	5.0	152.3	»	12.0	»	»	232.0	12.0
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	65.5	»	»	»	»	»	279.5	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	162.3	»	»	»	1,464.8	»	»
»	»	49.2	»	»	»	10 0	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
3,679.0	1,034.8	987.3	2,025.7	1,551.6	2,079.8	90.0	4,516.1	1,543.8	2,605.2

NATURE DES MARCHANDISES.	Nivelles (Est).	Nivelles (Nord).	Obaix-Buzet.	Obourg.	Olsene.	Onoz-Spy.	Oostcamp.
Acier	»	»	»	»	»	»	»
Betteraves	1,379.2	344.5	1,901.9	89.0	»	2,600.6	»
Bois bruts	592.8	236.3	374.7	192.9	16.0	375.2	157.0
Bouteilles vides	»	»	»	»	»	»	»
Briques	»	»	51.6	»	»	38.9	»
Céréales	2,502.8	1,300.1	289.6	369.2	40.0	839.1	5.6
Chaux	»	5.0	»	50.0	»	5,829.9	»
Coke	»	40.0	»	»	»	»	»
Coton brut	»	»	»	67.9	»	»	»
Cuirs et peaux	»	»	»	»	»	»	»
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	»	»	»	163.6	»	5.0	»
Fers laminés et fers battus	5.4	10.1	»	»	»	»	»
Fonte brute	25.0	»	»	»	»	»	»
Graisses	»	»	»	»	»	»	»
Guano	»	»	»	»	»	»	»
Huile de pétrole	»	»	»	»	»	»	»
Houille	»	»	»	»	»	»	»
Laine	»	5.3	»	»	»	»	»
Lin, chanvre et étoupes	5.4	5.7	10.8	»	»	205.1	»
Minerais de fer	»	»	»	»	»	»	»
Minerais de plomb et de zinc	»	»	»	»	»	20.2	»
Pavés	»	70.2	»	842.7	»	2,719.1	»
Pierres brutes et bouchardées	»	»	»	109.2	»	1,408.8	»
Pierres taillées	»	»	»	»	»	246.4	»
Pommes de terre	»	68.4	»	»	163.1	»	»
Rails et accessoires	»	»	»	»	»	»	»
Soude	»	»	»	»	»	»	»
Sucre	»	»	»	320.5	»	»	»
Sulfates	»	»	»	»	»	»	»
Terres	100.9	»	77.8	»	»	103.7	»
Tuiles et pannes en terre cuite	»	»	»	»	»	»	»
Verres à vitres en caisses	»	»	»	»	»	»	»
Verreries	»	»	»	»	»	»	»
Zinc	»	»	»	»	»	»	»
Tonnage total des expéditions	4,611.5	2,085.6	2,706.4	2,205 0	219 1	14,392.0	162.6

Oostham-Quaed-Mechelen.	Oostkerke.	Oost-Roosebeke.	Opwyck.	Ordange.	Orp-le-Grand.	Orroir.	Ostende.	Ottignies.	Papignies.
»	»	»	»	»	»	»	26.5	»	»
»	23.9	»	11.0	»	»	30.0	»	934.3	1,045.4
999.3	»	»	78.0	93.2	62.1	»	5,195.1	63.6	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	190.0	»	»
»	62.2	20.0	11.0	»	271.2	47.1	1,092.6	66.1	»
»	»	»	100.0	»	235.3	»	»	10.0	»
»	»	»	»	»	»	»	1,172.7	»	»
»	»	»	»	»	»	»	691.3	5.0	»
»	»	»	»	»	5.0	»	152.1	»	»
»	»	»	»	»	140.6	»	36.2	6.7	»
»	»	»	»	»	»	»	272.3	»	»
»	»	»	14.4	»	5.0	»	523.1	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	1,629.5	»	»
»	»	»	»	»	»	»	74.0	»	»
»	10.0	»	»	»	»	»	14,199.3	30.0	»
»	»	»	»	»	»	»	6,469.3	»	»
»	61.3	»	10.0	»	»	»	25.8	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	297.8	»	»	»	»	»	»
»	»	»	47.1	»	5.1	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	23 9	»	93.1	573.8	»	59.5	26.2	40.5
»	»	»	300.2	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	5.2	»	»
»	»	»	»	99.9	587.9	34.4	28.9	»	»
»	»	»	»	»	»	»	40.6	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	212.6	»
»	»	»	14.8	»	11.0	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	5.9	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
999.3	157.4	43.9	884.3	286.2	1,897.0	111.5	31,884.0	1,360.4	1,085.9

NATURE DES MARCHANDISES.	Paturages.	Peissant.	Pepinster.	Peruwelz.	Pervyse.	Perwez.	Peteghem-lez-Audenaerde.
Acier	»	»	»	»	»	»	»
Betteraves	194.0	2,878.0	»	»	»	1,644.2	»
Bois bruts	34.8	»	68.6	529.6	»	792.6	»
Bouteilles vides	»	»	»	»	»	»	»
Briques	»	»	»	96.8	»	20.2	»
Céréales	866.2	146.0	5.0	65.9	110.0	2,060.7	»
Chaux	»	»	200.4	489.5	»	»	»
Coke	»	»	»	101.0	»	»	»
Coton brut	»	»	»	»	»	»	
Cuirs et peaux	»	»	»	45 2	»	»	»
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano	18.0	»	243.5	463.1	»	»	»
Fers laminés et fers battus	»	»	»	»	»	»	»
Fonte brute	»	»	5.4	»	»	»	»
Graisses	10.0	»	»	»	»	»	»
Guano	»	»	»	»	»	»	»
Huile de pétrole	»	»	»	»	»	»	»
Houille	418.9	»	75.0	20.0	»	45.8	»
Laine	»	»	200.3	14.1	»	»	»
Lin, chanvre et étoupes	»	»	»	»	»	499.3	»
Minerais de fer	»	»	120.0	50.0	»	»	»
Minerais de plomb et de zinc	»	»	50.0	»	»	»	»
Pavés	»	»	»	»	»	»	»
Pierres brutes et bouchardees	»	»	»	106.0	»	»	»
Pierres taillées	»	»	30.0	66.4	»	»	»
Pommes de terre	5.0	10.0	92.8	»	»	389.6	387.5
Rails et accessoires	»	158.0	»	»	»	»	»
Soude	»	»	10.6	»	»	»	»
Sucre	»	»	»	312.7	»	»	»
Sulfates	»	»	»	»	»	»	»
Terres	»	»	10.0	20.5	»	»	»
Tuiles et pannes en terre cuite	»	»	»	»	»	»	»
Verres à vitres en caisses	»	»	»	»	»	»	»
Verreries	»	»	»	»	»	»	»
Zinc	»	»	»	»	»	»	»
Tonnage total des expéditions	1,046.9	3,192.0	1,210.6	2,380.8	110.0	5,452.4	387.5

Piéton.	Pirange.	Plasschendaele.	Poix (St-Hubert).	Pont-à-Celles.	Poulseur.	Quaregnon-Wasmuël.	Quatrecht.	Quenast.	Quiévrain.
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	753.5	»	»	568.4	»	512.0	16.5	»	194.1
585.0	»	»	4,454.1	347.3	1,113.5	25.6	»	14.0	796.5
»	»	»	»	»	»	»	»	»	5.2
»	»	10.9	»	50.9	»	101.0	»	»	»
81.0	»	337.9	156.7	168.6	15.0	25.2	»	»	661.4
»	»	»	»	»	»	5.0	»	»	5.0
23,517.0	»	»	»	»	»	368.7	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	10.9	»	»
»	»	»	»	»	»	»	318.1	»	18.7
»	»	»	»	»	»	49.0	95.1	»	461.6
»	»	»	»	»	»	15.4	»	»	5.0
»	»	»	»	»	»	5.0	»	»	57.4
»	»	»	»	»	»	»	»	»	61.2
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
314,991.0	»	30.0	»	5.0	»	96.8	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	69.7
»	»	»	»	18.6	»	»	31.0	»	»
»	»	»	»	»	30.0	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	10,172.0	20.5	»	12,575.2	»
»	»	»	10.5	»	1,527.0	»	»	»	450.9
»	»	35.4	»	20.0	1,290.0	5.0	»	»	»
12.0	6.2	9.8	»	18.1	16.0	5.0	»	»	681.8
»	»	»	»	297.2	»	»	»	14.8	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	705.7
»	»	61.8	»	»	»	»	»	»	782.6
»	»	»	»	»	»	»	»	»	43.6
»	»	»	»	763.6	»	»	10.0	»	90.9
»	»	»	»	5.0	»	»	»	»	34.7
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	13.9
»	»	»	»	»	»	»	»	»	43.5
339,186.0	759.7	485.8	4,621.3	2,462.7	14,163.5	1,233.7	481.6	12,604.0	5,180.4

NATURE DES MARCHANDISES.	Ramillies.	Rebaix.	Rebecq-Rognon.	Reeth.	Remicourt.	Renaix.	Rèves.
Acier	»	»	»	»	»	»	»
Betteraves	2,730.8	704.6	239.9	»	100.0	884.4	431.1
Bois bruts	282.8	»	105.0	»	22.0	354.3	34.5
Bouteilles vides	»	»	»	»	»	»	»
Briques	»	46.7	10.7	»	»	10.0	»
Céréales	639.1	10.2	55.7	»	1,499.8	705.0	126.1
Chaux	»	»	»	»	»	»	»
Coke	»	»	»	»	»	5.0	»
Coton brut	»	»	»	»	»	11.0	»
Cuirs et peaux	»	»	»	»	»	10.0	»
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	»	»	»	»	30.2	31.5	»
Fers laminés et fers battus	»	»	»	»	»	»	»
Fonte brute	»	»	»	»	»	8.2	»
Graisses	»	»	»	»	»	»	»
Guano	»	10.7	»	»	»	»	»
Huile de pétrole	»	»	»	»	»	»	»
Houille	»	15.0	40.0	»	»	»	»
Laine	»	»	»	»	»	»	19.1
Lin, chanvre et étoupes	»	»	5.0	»	»	30.8	98.4
Minerais de fer	»	»	»	»	»	»	»
Minerais de plomb et de zinc	»	»	»	»	»	»	»
Pavés	»	»	46.0	»	»	»	»
Pierres brutes et bouchardées	63.0	»	»	»	1,552.0	»	»
Pierres taillées	»	»	»	»	»	»	»
Pommes de terre	199.9	5.0	»	76.4	729.8	145.1	5.0
Rails et accessoires	»	»	17.8	»	»	»	»
Soude	»	»	»	»	»	»	»
Sucre	»	211.7	»	»	760.8	»	»
Sulfates	»	»	»	»	»	»	»
Terres	»	»	5.0	»	»	»	»
Tuiles et pannes en terre cuite	»	»	305.7	»	»	»	»
Verres à vitres en caisses	»	»	»	»	»	»	»
Verreries	»	»	»	»	»	»	»
Zinc	»	»	»	»	»	»	»
Tonnage total des expéditions	3,915.6	1,003.9	830.8	76.4	4,694.6	2,195.3	714.2

Rhisne.	Rhode-St-Genèse.	Rixensart.	Rœulx.	Roodorst.	Rosoux-Goyer.	Roux.	Ruysbroeck.	Saintes.	St-Denis-Bovesse.
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
2,833.0	176.3	342 0	1,221.6	»	13.6	»	146.7	21.8	5,622.0
»	92.5	224.5	63.1	35.4	1,092.9	»	»	37.0	120.0
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	21.0	»	9.8	»	»	»	»
275.0	»	30.5	956.0	»	1,636.3	20.5	68.9	51.7	1,439.5
26,859.0	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	10.0	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	20.0	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	6.1	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	10.0	»	64,955.0	100.0	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»		»	»	»	79.0	»	73.8
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
170.0	»	»	»	»	»	»	»	534.5	925 0
745.0	»	»	10.2	»	105.0	»	»	747.4	64.0
»	»	»	»	»	»	»	»	»	161.8
»	»	80.9	»	149.5	1,498.7	10.0	»	»	26.0
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	109.1	»	395.1	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	2,715.7	»	»
45.0	»	»	60.0	63.3	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	3,119.7	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
30,927.0	268.8	677.9	2,461.0	258.2	4,751.4	68,115.2	3.116.4	1,392.4	8,432.1

NATURE DES MARCHANDISES.	St-Denis-Westrem.	St-Gérard.	St-Ghislain (Charbonnages).	St-Ghislain (Rivages).	St-Ghislain (Station).	St-Trond.	Santhergen.
Acier	»	»	»	»	»	»	»
Betteraves	»	»	241.9	»	431.4	260.0	135.0
Bois bruts	»	»	559.9	641.6	»	1,955.4	51.0
Bouteilles vides	»	»	»	»	»	»	»
Briques	5.0	»	28.0	2,716 1	9,660.9	8.0	»
Céréales	»	103.8	44.1	599.5	2,577.1	698.1	»
Chaux	»	»	»	»	»	20.0	»
Coke	»	»	110,931.1	3,485.0	7,176.7	»	»
Coton brut	»	»	»	»	»	»	»
Cuirs et peaux	»	»	»	»	»	»	»
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	»	»	22 1	7.9	»	19.1	»
Fers laminés et fers battus	»	»	»	»	»	»	»
Fonte brute	»	»	»	»	»	10.0	»
Graisses	»	»	»	37.6	»	»	»
Guano	»	»	10.9	»	»	»	»
Huile de pétrole	»	»	»	»	»	»	»
Houille	»	»	450,459.7	4,196.5	24,826.2	15.0	10.0
Laine	»	»	»	»	»	»	»
Lin, chanvre et étoupes	»	21.1	»	»	»	89.1	»
Minerais de fer	»	»	7.3	»	»	»	»
Minerais de plomb et de zinc	»	»	»	»	»	»	»
Pavés	»	»	15.0	39.2	»	»	»
Pierres brutes et bouchardées	»	»	»	»	»	»	»
Pierres taillées	»	»	»	»	»	23.5	»
Pommes de terre	100.2	»	5.0	157.5	1,743.0	2,544.3	»
Rails et accessoires	»	24.3	»	»	»	205.6	»
Soude	»	»	»	»	»	»	»
Sucre	»	»	»	»	22.0	908.4	»
Sulfates	»	»	7.6	»	»	»	»
Terres	»	»	»	95.0	3,836.3	50.0	»
Tuiles et pannes en terre cuite	»	»	»	»	144.0	5.0	»
Verres à vitres en caisses	»	»	»	»	»	»	»
Verreries	»	»	»	»	»	»	»
Zinc	»	»	»	»	»	»	»
Tonnage total des expéditions	105 2	149.2	562,332.6	11,975.9	50,417.6	6,811.5	196.0

Schaerbeek.	Scheldewindeke.	Schellebelle.	Schendelbeke.	Schoonaerde.	Selzaete.	Seneffe.	Sibret.	Signeulx.	Silly-Hellebecq.
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	17.0	»	17.8	»	»	24 2
11.8	»	»	21.0	»	12.5	256.4	180 0	10.8	187.1
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	65 0	»	»	»	»
51.0	»	»	»	45.0	486.1	742.1	52.1	»	241.0
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
16,205.0	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
160 0	»	5 0	»	»	100.6	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	12.2	»	4,596.0	»
»	»	»	»	»	»	»	»	151.3	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
5.0	»	»	»	»	144.7	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
42.0	»	20.0	»	»	»	»	»	»	66.9
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	28 0	»	»	5.0	»	»	»	»	»
10.0	»	»	»	»	»	»	»	»	»
5.0	»	»	»	»	»	»	»	»	»
10.0	»	»	»	»	»	»	»	»	»
31.0	»	»	»	»	»	»	»	»	»
25.3	»	»	»	»	»	»	»	»	»
5.6	117.3	360.3	5.0	12.2	140.1	»	»	»	7.1
»	»	»	»	»	»	259.6	»	2,069.9	»
6.0	»	»	»	»	»	5.4	»	»	»
»	»	»	»	»	70 3	»	»	»	498.8
1,108.8	»	»	»	»	»	»	»	»	»
10.0	»	»	»	»	36.5	»	»	»	»
»	»	»	»	»	20.0	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
17,686.5	145.3	385.3	26 0	79.2	1,075.8	1,293.5	232.1	6,828.0	1,025.1

NATURE DES MARCHANDISES.	Sirault.	Soignies.	Sombreffe.	Sottegem.	Spa.	Stambruges.	Stalle.
Acier	»	»	»	»	»	»	»
Betteraves	374.0	»	61.9	»	»	160.2	»
Bois bruts	5.0	74.5	10.0	361.6	1,146.7	75.6	43.6
Bouteilles vides	»	»	»	»	»	»	»
Briques	»	»	»	37.3	»	»	217.4
Céréales	83.7	1,746.6	1,244.0	405.5	554.7	15.0	1,571.8
Chaux	»	17,506.0	7,453.1	»	»	»	297.5
Coke	»	»	»	»	»	»	»
Coton brut	»	»	»	»	»	»	»
Cuirs et peaux	»	»	»	»	»	»	»
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	»	»	»	»	»	»	1,343.8
Fers laminés et fers battus	»	»	»	21.1	»	»	»
Fonte brute	»	»	»	»	»	»	»
Graisses	»	»	»	»	»	»	»
Guano	»	»	»	5.0	»	»	»
Huile de pétrole	»	»	»	»	»	»	»
Houille	10.0	»	»	»	10.0	»	76.0
Laine	»	»	»	»	»	»	»
Lin, chanvre et étoupes	»	»	91.5	7.0	»	14.2	33.3
Minerais de fer	»	»	»	»	»	»	»
Minerais de plomb et de zinc	»	»	»	»	»	»	»
Pavés	»	2,445.8	497.0	»	»	»	»
Pierres brutes et bouchardées	»	5,563.0	52.7	»	»	80.2	»
Pierres taillées	»	27,278.5	251.1	»	»	»	»
Pommes de terre	»	5.0	94.3	78.5	»	»	47.5
Rails et accessoires	»	»	»	»	»	»	»
Soude	»	»	»	»	»	»	»
Sucre	»	416.9	783.2	»	»	»	2,445.7
Sulfates	»	»	»	»	»	»	»
Terres	»	»	»	»	»	10.0	»
Tuiles et pannes en terre cuite	»	»	»	»	»	319.5	52.4
Verres à vitres en caisses	»	»	»	»	»	»	»
Verreries	»	»	»	»	»	»	»
Zinc	»	»	»	»	»	»	»
Tonnage total des expéditions	472.7	55,036.3	10,538 8	916.0	1,711.4	674.7	6,129.0

Stavelot.	Stekene.	Sterpenich.	Strée-lez-Beaumont.	Sweveghem.	Synghem.	Tamines	Taviers.	Templeuve.	Termonde.
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	80.0	6.0	9.8	»	415.6	516.1	37.7	»
1,594.8	88.2	4,058.2	»	8.3	82.6	525.3	133.7	»	53.6
»	»	10.0	»	»	»	35.0	»	»	»
459.4	1,279.1	25.0	»	»	»	»	»	»	10.0
20.5	35.4	206.1	250.4	24.9	49.9	683.5	1,106 2	210.2	228.3
»	5.0	45.5	»	»	»	25.0	»	»	105.0
»	»	»	»	»	»	»	»	»	33.4
»	»	»	»	»	»	»	»	»	129.1
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	16.0	10.0	»	238.5	5.0	»	»	»	681.5
»	»	120.0	»	»	»	»	»	»	»
»	»	480.0	15.9	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	5.0	»	»	»	»	75.5
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	117,032.3	30.0	10.0	260 0
»	»	»	5.0	»	»	»	8.5	»	»
»	15.0	35.1	67.8	»	»	»	»	6.5	74.6
»	10.1	1,500.0	»	»	»	90.0	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	20.0	»	»
»	»	265.0	»	»	»	»	»	»	6 0
»	»	410.8	»	5.8	»	»	»	»	11 0
»	»	60.0	»	»	»	»	»	»	»
35.2	118.3	680.6	7.0	32.7	207.2	8.7	31.8	57.3	55.6
»	»	30.2	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	2,195.8	420.9	»	»	1,480.7	204.5	»
»	»	»	»	»	»	4,550.3	»	»	»
»	100.0	2,063.7	»	»	»	»	»	»	10 0
»	471.1	»	»	»	»	»	»	»	20.0
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	1,067.7	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
2,109.9	2,138.2	10,080 2	2,547 9	741.4	344.7	124,433.4	3,327.0	526.2	1,754.4

NATURE DES MARCHANDISES.	Ternath.	Tertre-lez-Baudour.	Tessenderloo.	Theux.	Thorembais-St-Trond.	Thuillies.	Thulin.
Acier	»	»	»	»	»	»	»
Betteraves	»	66·8	»	»	139.2	»	1,374.9
Bois bruts	58.6	16.0	1,357.9	507.9	559.5	»	»
Bouteilles vides	»	»	»	18 3	»	»	»
Briques	»	1,102.0	»	30.4	»	»	»
Céréales	141.4	»	14.4	108.5	614.5	27.5	20.0
Chaux	10.0	»	»	485.8	»	»	»
Coke	»	»	»	»	»	»	»
Coton brut	»	»	»	»	»	»	»
Cuirs et peaux	»	»	»	»	»	»	»
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	»	»	»	»	13.2	52.7	»
Fers laminés et fers battus	»	»	»	»	»	»	»
Fonte brute	»	»	»	»	5.0	»	»
Graisses	»	»	»	»	»	»	»
Guano	»	»	»	»	»	»	»
Huile de pétrole	»	»	»	»	»	»	»
Houille	30.0	»	»	»	»	»	10.0
Laine	»	»	»	»	»	»	»
Lin, chanvre et étoupes	»	»	»	»	»	19.5	»
Minerais de fer	»	»	»	6,619.8	»	»	»
Minerais de plomb et de zinc	»	»	»	397.0	»	»	»
Pavés	»	»	»	»	»	»	»
Pierres brutes et bouchardées	»	»	»	160.6	»	»	»
Pierres taillées	»	»	»	»	»	»	»
Pommes de terre	5.0	»	32.8	25.0	»	»	»
Rails et accessoires	»	41.5	»	»	»	20.0	»
Soude	»	»	»	31.8	»	»	»
Sucre	»	»	»	»	»	1,374.1	»
Sulfates	»	»	»	»	»	»	»
Terres	»	»	»	305.6	»	»	»
Tuiles et pannes en terre cuite	»	»	»	»	»	»	»
Verres à vitres en caisses	»	»	»	»	»	»	»
Verreries	»	»	»	»	»	»	»
Zinc	»	»	»	»	»	»	»
Tonnage total des expéditions	245 0	1,226.3	1,405.1	8,690.7	1,331.4	1,493.8	1,404.9

Tilff.	Tirlemont.	Tongres.	Tournai.	Trazegnies.	Trois-Ponts.	Tronchiennes.	Tubize.	Uccle.	Vaudignies-Neufmaisons.
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	66.0	825.7	18.6	1,419.6	»	18.6	101.6	»	324.2
366.6	650.5	160.0	213.7	6 0	1,239.2	»	706.1	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
5.0	6.2	40.0	»	»	»	»	394.3	»	»
15.2	1,668.8	85.0	1,295.8	40.9	10.0	»	677.9	»	10.1
20.0	5.0	»	38,526.1	»	»	»	15.0	»	»
»	58.0	»	20.0	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	5.2	»	»	»	»	»	»
»	123.4	»	414.2	»	»	»	»	»	»
1,527.1	»	»	»	»	»	»	15,209.6	»	»
»	10.0	»	8.5	»	»	»	»	»	»
»	»	»	108.9	»	»	»	»	»	»
»	»	»	10.0	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	80.0	120.0	40.0	114,900.0	»	»	140.1	10.0	»
»	»	»	30.5	»	»	»	»	»	»
»	»	»	252.1	»	»	11.4	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	4,250.5	201.5	286.5	»	»	»	206,903.3	»	»
10.0	»	»	3,350.7	»	»	»	15.3	»	»
»	»	»	650.7	»	»	»	24.6	8.7	»
»	497.9	7.0	101.9	»	»	»	15.4	»	»
»	»	10.0	»	»	»	»	311.4	»	»
»	»	»	245.8	»	»	230.6	»	»	»
»	923.7	»	1,125.4	»	»	»	»	»	»
»	»	»	21.4	»	»	»	»	»	»
110.0	»	»	61.9	»	»	»	40.0	»	»
10.0	»	5.0	5.0	»	»	»	287.2	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
4,098.7	»	»	»	»	»	»	»	»	»
6,162.6	8,340.0	1,454.2	46,792.9	116,366.5	1,249.2	260.6	224,841.8	18.7	334.3

NATURE DES MARCHANDISES.	Vaulx.	Védrin.	Velthem.	Vertryck.	Verviers (Est).	Verviers (Station).	Viane-Moerbeke.
Acier	»	»	»	»	»	»	»
Betteraves	632.0	267.7	»	929.0	»	»	51.5
Bois bruts	»	105.1	110.7	546.8	102.5	665.4	»
Bouteilles vides	»	»	»	»	»	77.0	»
Briques	49.4	»	»	»	»	277.4	»
Céréales	15.2	43.7	»	»	27.9	1,415.5	»
Chaux	76,685.6	»	»	»	»	20.4	»
Coke	»	»	»	»	»	1,050.2	»
Coton brut	»	»	»	»	»	»	»
Cuirs et peaux	»	»	»	»	10.0	359.2	»
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	5.2	»	»	»	47.7	3,377.8	»
Fers laminés et fers battus	»	»	»	»	»	128.1	»
Fonte brute	»	»	»	»	»	»	»
Graisses	»	»	»	»	»	»	»
Guano	»	»	»	»	»	»	»
Huile de pétrole	»	»	»	»	»	»	»
Houille	10.0	»	»	10.0	15.0	210.0	»
Laine	»	»	»	»	2,015.7	4,002.1	»
Lin, chanvre et étoupes	»	»	»	»	»	»	»
Minerais de fer	»	13,390.0	»	»	»	432.7	»
Minerais de plomb et de zinc	»	»	»	»	»	203.1	»
Pavés	941.7	»	»	»	6.4	16.2	»
Pierres brutes et bouchardées	12,405.0	»	»	»	»	51.0	»
Pierres taillées	2,752.0	»	»	»	27.3	5.0	»
Pommes de terre	»	»	1,604.9	958.0	5.0	494.0	»
Rails et accessoires	»	»	»	»	»	7.7	»
Soude	»	3,180.0	»	»	263.6	166.4	»
Sucre	»	125.0	»	»	26.2	»	»
Sulfates	»	»	»	»	»	15.0	»
Terres	»	1,627.3	»	»	20.2	294.3	»
Tuiles et pannes en terre cuite	»	»	»	»	40.6	27.8	»
Verres à vitres en caisses	»	»	»	»	»	»	»
Verreries	»	»	»	»	»	»	»
Zinc	»	»	»	»	»	»	»
Tonnage total des expéditions	93,496.1	18,738.8	1,715.6	2,443 8	2,608.1	13,296.3	51.5

Vichte.	Vielsalm.	Viesville.	Vieux-Dieu.	Ville-Pommerœul.	Vilvorde.	Virton-St-Mard.	Wachtebeke	Waereghem.	Wagnelée-St-Amand.
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	193.1	»	»	20.0	»	»
31.0	5,218 3	11.7	10.8	145.6	38.0	32.0	174 0	25.1	5.0
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	41 5	1,163 8	»	»	»	»	»
»	118.0	»	11.5	185.6	480.9	11.0	182.0	248.7	555.5
»	»	2,200.7	10.0	»	20.0	»	»	»	»
10 0	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	5.0	5.8	»
»	»	»	»	15.0	40.6	»	»	126.3	»
»	»	»	»	»	36 2	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	63.6	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	10 0	»	»	10.0	»	20.0	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	5.8	»	»	»	1,424.4	25.8
»	»	»	»	»	5.7	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	24.1	»	5.0	»	20.0	»	»	»	»
»	20 2	»	»	»	»	»	57.0	»	»
5 7	»	»	732.2	6.2	7.0	226.2	282.0	307.7	10.0
»	»	»	79.6	»	»	18 0	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	176 4	»	»	»	»	53.0
»	»	»	»	»	242.5	»	»	»	»
»	10.0	»	»	236.4	»	»	37.0	980 0	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
46 7	5,390.6	2,212.4	900.6	2,127.9	890 9	297 2	757.0	3,201 6	649.3

NATURE DES MARCHANDISES.	Waremme.	Wasmes.	Waterloo.	Wavre.	Wavre-Ste-Catherine.	Weerde.	Welkenraedt.
Acier	»	»	»	»	»	»	»
Betteraves	1,115.7	101.5	586.0	»	»	»	»
Bois bruts	392.9	»	1,421.5	1,052.3	»	10.4	7,674.4
Bouteilles vides	»	»	»	44.5	»	»	»
Briques	»	»	»	»	316.0	»	289.6
Céréales	4,997.3	692.8	105.1	791.6	125.3	621.2	84.9
Chaux	»	»	5.0	»	5.0	»	»
Coke	»	»	»	»	»	»	60.0
Coton brut	»	»	»	»	»	»	»
Cuirs et peaux	»	»	»	»	»	»	»
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	10.1	»	»	323.9	»	»	»
Fers laminés et fers battus	»	»	»	»	»	»	»
Fonte brute	»	»	»	»	»	»	550.4
Graisses	»	»	»	»	»	»	»
Guano	»	»	»	»	»	»	»
Huile de pétrole	»	»	»	»	»	»	»
Houille	49.3	19,346.0	»	»	10.0	15.0	40.0
Laine	»	»	»	»	»	»	»
Lin, chanvre et étoupes	»	»	16.0	»	137.6	»	63.9
Minerais de fer	»	»	»	»	»	»	7,330.4
Minerais de plomb et de zinc	»	»	»	»	»	»	2,142.3
Pavés	»	»	219.5	»	»	30.2	»
Pierres brutes et bouchardées	»	»	»	»	»	»	375.9
Pierres taillées	»	»	»	»	»	»	»
Pommes de terre	4,076.3	»	»	981.0	65.5	1,286.9	38,885.4
Rails et accessoires	»	»	»	»	»	»	»
Soude	»	»	»	»	»	»	»
Sucre	1,825.7	»	»	73.1	»	»	»
Sulfates	»	»	»	»	»	»	»
Terres	»	»	»	57.7	»	»	811.1
Tuiles et pannes en terre cuite	»	»	»	»	»	»	»
Verres à vitres en caisses	»	»	»	»	»	»	»
Verreries	»	»	»	»	»	»	»
Zinc	»	»	»	»	»	»	»
Tonnage total des expéditions	12,467.3	20,140.3	2,356.1	3,324.1	659.4	1,963.7	58,308.3

Wespelaer.	Wetteren.	Wichelen.	Wildeumont-Bercheux.	Willryck	Wygmael.	Zarren.	Zele.	*Observations.*
»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	
57.5	304.3	»	625.7	»	8.5	»	128.5	
»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	
59.5	69.5	»	113.2	»	5,345.1	»	417.2	
»	»	10.0	»	5.0	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	10.0	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	
»	20.0	»	»	»	5.0	55.0	108.8	
»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	
7.6	61.9	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	
5.0	60.0	20.0	»	»	10.0	30 0	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	189.9	»	»	»	911.7	
»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	
367.3	475.5	»	»	281.5	»	»	69.7	
»	»	»	»	»	»	»	»	
»	5 6	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	
496.9	996.8	30.0	928.8	286.5	5,368.6	95.0	1,638.9	

N° XLV. — *Relevé,* par natures, *des principales marchandises expédiées par chacune des exploitations en relation de service mixte ou international.* — *Année* 1879.

Les quantités sont exprimées en tonnes de 1,000 kilogrammes.

NATURE DES MARCHANDISES.	SERVICES MIXTES.							SERVICES INTERNATIONAUX.															
	Anvers à Gand.	Chimay.	Flandre occidentale.	Gand à Bruges (par Eeckelo).	Gand-Terneuzen.	Liége-Hasselt.	Liégeois-Limbourgeois.	Lierre à Turnhout.	Malines à Terneuzen.	Mons-Quiévy.	Nord-Belge.	St-Ghislain-Erbisœul.	Syndical.	Termonde-St-Nicolas.	Virton.	Allemagne et Russie. (1)	Alsace-Lorraine.	Anvers.	Austro-Hongrois.	Baden et Wurtemberg.	Bavière.	Berg-Marche (1).	Ceinture-Méridionale.	Est-Français.	Hollandais.	Italie.	Jura-Berne.	Nord-Français.	Prince-Henri.	Rhénans.	Sarrebruck et Palatinat.
Acier	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	5,690.0	»	»	»	»	20.0	»	»	»	»	5.1	1,135.9	»	»	»	»	»	26 2	»	1,104.8	»
Betteraves	»	»	174.2	»	2,292.1	»	124.0	»	8,869.1	1,066.5	1,091.0	»	106.3	»	»	»	»	»	»	»	»	5.0	»	»	»	»	»	2,474.9	»	»	»
Bois bruts	»	4,499.3	1,181.5	212.5	1,163.0	5,180.5	13,598.0	2,170.8	1,689.2	10,420.5	15,169.2	709.0	235.9	30.9	»	3,182.1	7,523.3	167.4	41.0	43.1	723.3	1,709.2	759.0	1,656.6	122.3	»	273.5	1,194.1	335.1	12,220.5	374 6
Bouteilles vides	»	»	»	»	»	61.6	85.0	»	#	»	94.9	»	6.6	»	»	41.5	»	5.7	»	»	»	433.7	»	»	»	»	»	88.4	»	263.6	»
Briques	»	25.0	»	»	»	»	25.5	51.6	475.8	»	12,420.0	3,604.2	30.0	10.0	»	»	299.0	»	»	»	»	23.3	»	60.3	»	»	»	82.5	»	1,510 2	70.0
Céréales	44.8	101.6	3,527.7	645.2	1,782.5	2,618.1	10,765.1	149.6	2,150.3	207.1	11,772.7	183.6	1,243.1	246.9	153.0	432.5	3,096.3	954.6	933.0	»	55.0	2,721.7	920.5	519.0	19.2	»	160.0	20,111.7	45.0	10,537.2	85.0
Chaux	»	7,553.8	16.0	»	»	80.0	180.0	»	97.5	»	25,319.3	15.0	20.0	10.0	»	»	851.4	»	»	»	»	»	»	85.0	»	»	»	41.2	»	70.0	»
Coke	»	»	65.0	5.0	»	59.3	52.1	34.5	»	3,391.0	23,249.6	66.0	31.0	»	»	7,620.0	20.0	»	»	»	»	14,105.6	»	»	»	»	»	37.1	»	7,095.9	»
Coton brut	»	»	29.6	»	30.4	»	78.4	110.0	»	»	5,840.0	»	10.0	»	»	32.8	78.8	»	»	»	»	10.7	»	»	77.1	»	»	846.0	»	»	»
Cuirs et peaux	»	»	40.5	»	5.0	»	100.7	»	»	41.8	584.9	»	11.0	»	»	174.1	82.0	13.1	»	35.0	»	55.0	»	15.7	71.4	»	»	1,168.3	»	760.6	6.6
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	10.0	»	808.8	249.0	200 8	5.1	25.0	104.5	264.0	»	4,086.7	»	540.0	40.0	»	4,855.5	407.7	148.2	»	»	35.9	231.1	6.5	10.7	37.6	»	»	5,122.6	»	2,060.7	152.6
Fers laminés et fers battus	»	26.6	66.0	»	»	64.2	184.5	10.5	936.0	32.2	51,868 8	5.5	60.0	21 2	»	5,454.3	29,818.5	»	»	»	5.0	8,182.6	»	»	»	»	496 6	3,913 1	1,024.4	7,181.4	1,586 5
Fonte brute	»	20.0	40.0	»	10.0	»	19.1	»	14,561.8	»	12,039.5	»	»	»	»	2,305.0	152,196.4	»	»	20.0	»	2,241.7	»	2,315.6	»	»	»	1,616.0	68,540.0	9,476.9	»
Graisses	»	»	10.9	»	»	»	»	»	»	»	31.5	»	7.6	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	20.0	10.2	»	»	4,189.8	»	165 0	»
Guano	5.8	»	2,297.9	519.1	46.6	»	»	10.0	5.0	»	14.4	»	720.0	5.0	»	»	»	91.5	»	»	»	»	»	»	»	»	»	246.0	»	10.0	»
Huile de pétrole	»	»	28.0	6.7	»	»	60.0	»	»	140.0	180.2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	10.0	»	»	»	»	»	91.1	»	40.0	»
Houille	»	»	»	»	1,185.0	35,526.0	123,896.2	»	1,135.0	38,698.2	331,377.1	1,887.5	1,396.0	20.0	»	3,610.0	100.1	6,675.0	»	»	21.0	58,213.8	»	55.0	»	»	»	306.3	»	196,962.0	4,230.0
Laine	»	»	632.0	»	»	5.0	74.5	»	»	»	578.5	»	5.5	7.3	»	122.0	117.3	»	5.0	32.9	99.9	419.5	1,075.0	5.0	»	»	169.3	1,492.9	»	890.0	75.0
Lin, chanvre et étoupes	12.5	»	866.9	20.0	325.1	4	474.4	»	358.3	21.8	1,554.1	»	95.7	89.1	»	6,150.9	67.3	»	»	»	386.2	466.8	»	»	»	»	»	3,948.3	»	578.6	»
Minerais de fer	»	»	»	»	»	»	5,080.0	»	8,100.0	»	53,336.4	»	»	»	»	55 9	204,660.5	»	»	»	»	2,210.0	»	690.0	»	»	»	381.0	579,282.6	1,369.3	»
Minerais de plomb et de zinc	»	»	»	»	»	»	10.0	»	»	»	7,098.5	»	»	»	»	»	90.5	»	»	»	»	5.0	»	»	»	»	»	56.4	»	9,879.6	10.0
Pavés	»	5.0	»	10 0	151.5	121.0	15.0	»	16.3	6.7	13,984.4	51.0	»	»	»	»	1,373.8	»	»	30.0	»	5.0	»	»	»	»	»	1,061.5	210.0	»	35.0
Pierres brutes et bouchardées	»	40.6	15.6	»	20.0	»	122.1	10.2	30.0	»	15,795.1	15.0	»	»	»	10.5	5,352 8	6.4	»	»	»	100.0	»	245.4	32.6	»	»	1,350.1	165.0	1,036.5	65.0
Pierres taillées	»	»	15.0	»	»	10.0	10.0	48.0	11.2	»	2,811.9	5.5	»	»	»	60.0	645.5	»	»	»	119.4	»	»	150.5	»	»	20.0	302.7	»	404.0	»
Pommes de terre	»	»	1,281.8	82.5	63.4	879.1	408.4	631.0	654.9	20.0	1,039.1	87.2	195.3	146.6	10.2	581.9	1,856.1	32.6	»	435.0	10.1	962.4	17.9	2,098.5	»	19.4	»	8,440.2	58.9	2,116 4	1,398.9
Rails et accessoires	»	»	16.2	»	»	»	327.1	5.0	286.5	»	31,639.5	»	43.2	»	»	5.2	4,576.0	»	»	»	»	7,396.7	9.1	»	»	»	»	355.9	10.0	5,454.3	897.2
Soude	»	»	1,192.1	5.0	»	»	»	»	10.3	10.0	254 2	»	605.8	15.0	»	535.5	1,430.2	59.8	»	»	»	86.6	»	10.0	»	»	»	5,536.0	»	379.8	»
Sucre	»	»	93.3	20.0	305.3	»	»	»	7.2	54.6	2,557.9	166.5	5.0	»	»	195.8	368.0	138.9	1,322.3	»	863.7	198.1	»	151.1	10.0	»	»	3,573.0	»	3,171.5	»
Sulfates	»	»	»	5.0	»	»	»	»	17.0	16.1	729.8	»	»	»	»	290.4	130.0	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,709.4	10.5	1,046 8	»
Terres	»	255.4	837 4	547.1	49.0	»	1,571.1	231.0	15.0	5.0	23,439.1	114.8	35.0	»	»	30.5	590.0	»	»	10.0	»	3,742.0	5.0	31.0	90.0	»	»	1,403.3	»	7,442.1	40.0
Tuiles et pannes en terre cuite	»	»	139.2	»	32.7	26.9	313.1	11.0	195.0	»	454.2	»	33.5	»	»	»	180.0	»	»	»	»	75.0	1,269.5	»	322.8	»	»	976.6	»	135.9	10.0
Verres à vitres en caisses	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	202.2	»	»	»	»	»	41.6	»	»	»	16.1	5.0	»	»	»	»	»	199.7	»	214.6	60.0
Verreries	»	5.0	»	»	»	»	»	»	»	»	4,702.4	»	»	»	»	31.0	645.7	51.0	15.0	»	10.5	59.0	»	»	»	»	»	1,319.7	»	782.9	886.6
Zinc	»	»	5.0	»	»	15.9	»	»	»	»	15.226.9	»	»	»	»	15.0	»	»	»	»	»	55.7	»	»	»	»	»	114.3	»	10,501.3	»
Tonnage total des expéditions	73.1	12,532.3	13,350.6	2,327.1	7,602.4	44,652.7	157,599.3	3,577.7	39,885.4	54,131.5	886,234.0	6,910.8	5,136.5	642.0	163.2	35,832.4	416,598.8	8,344.2	2,316.3	606.0	2,351.2	104,866.1	4,062.5	8,119.4	792.2	19.4	1,119.4	76,976.3	649,681.5	294,880.4	9,983.0

(1) Non compris les transports dirigés vers les différentes compagnies de chemins de fer concédés et étrangers, en transit par le réseau de l'État.

N° XLVI. — *Relevé, par distances, du tonnage et du nombre de tonnes-lieue des grosses marchandises* (tarif n° 3) *transportées. — Année* 1879.

DISTANCES en LIEUES.	QUANTITÉS TRANSPORTÉES.	QUANTITÉS RAMENÉES à une lieue de parcours.	DISTANCES en LIEUES.	QUANTITÉS TRANSPORTÉES.	QUANTITÉS RAMENÉES à une lieue de parcours.	Observations.
	(Tonnes.)	(Tonnes-lieue.)		(Tonnes.)	(Tonnes-lieue.)	
1	2,111,999.0	2,111,999.0	Report.	14,830,770.8	153,581,321.4	
2	1,440,880.7	2,881,761.4	36	208,990.3	7,523,650.8	
3	1,005,722.2	3,017,166.6	37	253,546.4	9,381,216.8	
4	576,440.9	2,305,763.6	38	152,421.5	5,792,017.0	
5	686,656.0	3,433,280.0	39	217,909.2	8,498,458.8	
6	960,762.1	5,764,572.6	40	25,482.4	1,019,296.0	
7	942,482.3	6,597,376.1	41	60,799.6	2,472,783.6	
8	317,669.7	2,541,357.6	42	259,375.9	10,893,787.8	
9	507,131.0	4,564,179.0	43	99,334.6	4,271,387.8	
10	665,911.5	6,659,115.0	44	183,227.7	8,062,018.8	
11	459,931.1	5,059,242.1	45	98,945.5	4,452,547.5	
12	338,582.9	4,062,994.8	46	66,649.5	3,065,877.0	
13	306,605.6	3,985,872.8	47	33,774.9	1,587,420.3	
14	384,481.5	5,382,741.0	48	31,812.3	1,526,990.4	
15	300,118.1	4,501,771.5	49	33,147.2	1,624,212.8	
16	230,269.2	3,684,307.2	50	232,664.9	11,633,245.9	
17	331,134.2	5,629,281.4	51	9,859.5	502,834.5	
18	189,394.5	3,409,101.0	52	34,528.5	1,795,482.0	
19	237,255.2	4,507,848.8	53	1,280.0	67,840.0	
20	372,303.8	7,446,076.0	54	57,805.5	3,121,497.0	
21	297,789.3	6,253,575.3	55	427.2	23,496.0	
22	225,633.4	4,963,934.8	56	99.6	5,577.6	
23	273,466.0	6,289,718.0	57	502.5	28,642.5	
24	309,653.1	7,431,674.4	58	282.7	16,396.6	
25	158,415.2	3,960,380.0	59	793.9	46,840.1	
26	86,257.2	2,242,687.2	60	583.3	34,998.0	
27	63,991.8	1,727,778.6	62	363.6	22,543.2	
28	96,438.2	2,700,269.6	63	411.4	25,918.2	
29	214,071.5	6,208,073 5	64	5.6	358.4	
30	53,229.8	1,596,894.0	65	3,817.0	24,810.5	
31	66,034.9	2,047,081.9	66	404.3	26,683.8	
32	119,745.6	3,831,859.2	67	917.7	61,485.9	
33	316,414.3	10,431,771.9	68	63.0	4,284.0	
34	97,149.5	3,303,083.0	72	47.0	3,384.0	
35	87,049.5	3,046,732.5				
			Totaux.	16,901,045.0	241,219,305.0	
A reporter.	14,830,770.8	153,581,321.4				

N° XLVII. — *Tonnage des grosses marchandises transportées. Réseau de l'État. — Année* 1879. — *Carte figurative.*

Cette carte sera distribuée ultérieurement.

N° XLVIII. — *Produits extraordinaires et produits indirects.*

Comparaison des années 1879 et 1878.

PRODUITS EXTRAORDINAIRES.

NATURE.	MONTANT en 1879.	MONTANT en 1878.	DIFFÉRENCES pour 1879.
Amendes pour double supplément de taxe	3,705 81	4,899 99	— 1,194 18
Boni sur le décompte du matériel	488,801 22	551,953 34	— 63,152 12
Cartes de circulation	2,760 »	2,430 »	+ 330 »
Conventions diverses	19,914 93	25,989 27	— 6,074 34
Déclaration en douane	144,082 61	138,581 46	+ 5,501 15
Dépôt de bagages	42,353 43	47,791 42	— 5,437 99
Droit d'affichage	43,000 83	40,268 37	+ 2,732 46
Frais de chômage de matériel	147,481 38	128,551 45	+ 18,929 93
— de déchargement, grue, engins, etc.	27,466 34	31,060 27	— 3,593 93
— d'entretien, de traction et de chômage sur les embranchements	417,336 77	366,786 97	+ 50,549 80
Frais de magasinage, dépôt et amendes	60,782 29	42,313 63	+ 18,468 66
Location des buffets-restaurants	147,738 25	140,401 69	+ 7,336 56
— de locomotives, tenders et matériel de transport	269,822 11	326,618 14	— 56,796 03
Location et chômage de tapissières	1,782 »	2,032 10	— 250 10
Recettes diverses	(1) 13,313 18	(2) 37,380 08	— 24,066 90
Surtaxes non remboursées	9,002 56	5,487 71	+ 3,514 85
Redevances : Quote-part des sociétés particulières dans les dépenses d'exploitation	256,759 43	696,631 85	— 398,392 51
Usage foncier, machines de manœuvre, etc.	41,479 91		
— des quais, voies, terrains, etc.	9,364 49	11,257 32	— 1,892 83
Totaux. . . .fr.	(1) 2,146,947 54	(3) 2,600,435 06	— 453,487 52

PRODUITS INDIRECTS.

NATURE.	MONTANT en 1879.	MONTANT en 1878.	DIFFÉRENCES pour 1879.
Argent non réclamé	1,556 90	1,547 47	+ 9 43
Location de bâtiments	16,418 81	18,165 76	— 1,746 95
— d'herbages, d'oseraies, etc.	21,372 50	21,778 43	— 405 93
— de terrains réservés	28,310 04	31,903 78	— 3,593 74
— de vidanges	2,492 »	2,464 20	— 272 20
Vente d'arbres, de plantations et d'herbages	7,284 01	5,460 35	+ 1,823 66
— de mobilier et de matériel hors d'usage	16,386 »	5,807 »	+ 10,579 »
— d'objets non réclamés	12,314 30	11,334 80	+ 979 50
Ensemble. . .fr.	105,834 56	98,461 79	+ 7,372 77
Vente de terrains	100,189 16	224,559 67	— 124,370 51
Totaux. . . .fr.	206,023 72	323,021 46	— 116,997 74

(1) Y compris fr. 281-61 pour produits extraordinaires des lignes de l'Ouest de la Belgique, pendant les quatre premiers mois de 1879.

(2) A. R. 27,774-56 / L. f. F. 9,605-72 } fr. 37,380-08.

(3) A. R. 2,590,829-34 / L. f. F. 9,605-72 } fr. 2,600,435-06.

N° XLIX. — *Transports effectués gratuitement ou avec réduction sur les prix normaux des tarifs. — Année* 1879.

Comparaison des années 1879 et 1878.

N° XLIX. — *Transports effectués gratuitement ou avec*

Comparaison des

DÉSIGNATION DES TRANSPORTS.	UNITÉS.	QUANTITÉS.	SOMMES DUES AUX PRIX DES TARIFS.
Transports effectués pour la Poste. { Dépêches.	Nombre.	1,960,198	1,176,118 80
Bureaux ambulants	Voiture-lieue.	256,411	584,616 50
— d'objets pour le chemin de fer	Kilogramme.	522,429,679	1,449,550 66
— du mobilier des agents du chemin de fer changeant de résidence	Id.	254,300	1,856 36
— de douaniers.	Nombre.	13,798	27,449 45
— de détenus et de leurs gardiens.	Id.	21,850	164,672 70
Transports militaires en débet. Armée et Gendarmerie. (Département de la Guerre.) { Hommes	Id.	(1) 138,976	420,787 22
Bagages taxés comme marchandises.	Kilogramme.	179,570	5,551 50
Chevaux	Expédition.	438	13,669 50
Transports généraux.	Kilogramme.	4,500,250	67,227 96
Transports d'objets des autres départements ministériels.	Id.	602,240	1,978 80
— de charbon pour les maisons de détention; d'avoine et de fourrages pour l'armée; de grain et de farine pour la boulangerie militaire et les maisons de détention de Bruxelles et de Vilvorde.	Id.	16,137,890	106,880 32
— de bétail pour les boucheries militaires	Expédition.	258	4,633 80
— pour expositions. . . { Animaux.	Id.	125	2,325 50
Objets divers	Kilogramme.	56,010	1,298 50
Ensemble des transports pour compte d'administrations publiques . . . . . { En 1879. .			3,828,625 37
En 1878. .			3,111,262 82
Différences en plus pour 1879 . . . . . fr.			717,360 55
Transport du mobilier du personnel des postes, télégraphes, marine et ponts et chaussées, changeant de résidence.	Kilogramme.	60,660	685 60
Transports militaires soldés par les intéressés. { Hommes	Nombre.	173,351	541,066 50
Bagages	Kilogramme.	106,733	4,249 50
Chevaux	Expédition.	158	5,172 48
Mobilier	Kilogramme.	1,745,250	16,506 70
Transports d'émigrants	Nombre.	5,698	36,403 10
— de bagages d'émigrants	Kilogramme.	110,245	12,977 42
— de sociétaires (2)	Nombre.	206,583	442,637 10
— de chevaux de course.	Expédition.	564	13,628 40
— divers	Kilogramme.	34,303,540	105,856 56
Ensemble des transports pour compte de particuliers . . . . . { En 1879. .			1,176,961 16
En 1878. .			978,543 84
Différences en plus pour 1879 . . . . . fr.			198,417 32
Totaux pour { 1879 . . .			5,005,584 53
1878 . . .			4,089,806 66
Différences en plus pour 1879 . . . . . fr.			915,777 87

réduction sur les prix normaux des tarifs. — Année 1879.

années 1879 et 1878.

SOMMES PAYÉES.	MONTANT de LA RÉDUCTION ACCORDÉE.	QUOTITÉ DE LA REMISE.	DISPOSITIONS LÉGALES EN VERTU DESQUELLES LE GOUVERNEMENT A ACCORDÉ LES RÉDUCTIONS.	*Observations.*
»	1,176,118 80	Gratuité.	Service de l'Administration.	(1) Dont 104,828 mi taires voyageant en cor et 34,148 voyageant is lément.
»	384,616 50	Id.	Id.	
»	1,449,336 66	Id.	Id.	
»	1,886 36	Id.	Loi du 12 avril 1835 (art. 1er).	
»	27,449 45	Id.	Id 1851 (art. 7).	(2) Cette gratuité limitée à 100 kilog. bagages pour les adult et à 50 kilog. pour l enfants. Les quanti excédant ces poids sc taxés aux prix norma du service intérieur.
82,336 35	82,336 35	Remise de 50 p. °/o	Id. id. (art. 9).	
210,393 61	210,393 61	Id.	Id. id. (id.).	
2,765 65	2,765 65	Id.	Id. id. (id.).	
6,834 65	6,834 65	Id.	Id. id. (id.).	
33,613 98	33,613 98	Id.	Id. 1835 (art. 1er).	(3) Cette rubrique co prend les électeurs, l gardes civiques, les me bres des divers congr les personnes autorisé à suivre des cours sp ciaux, les artistes de thé tre, de cirque, etc., etc.
989 40	989 40	Id.	Id. id. (id.).	
53,440 26	53,440 26	Id.	Id. id. (id.).	
2,326 90	2,326 90	Id.	Id. id. (id.).	
1,162 75	1,162 75	Id.	Id. id. (id.).	
»	»	Gratuité.	Id. id. (id.).	
649 25	649 25	Remise de 50 p. °/o	Id. id. (id.).	
»	»	Gratuité.	Id. id. (id.).	
394,512 80	3,454,110 57			
383,106 15	2,728,186 69			
11,406 67	705,933 88			
341 80	341 80	Remise de 50 p. °/o	Id. id. (id.).	
270,533 25	270,533 25	Id.	Id. 1851 (art. 9).	
2,124 65	2,124 65	Id.	Id. id. (id.).	
2,586 24	2,586 24	Id.	Id. id. (id.).	
8,153 35	8,153 35	Id.	Id. id. (id.).	
18,201 35	18,201 35	Id	Id. id. (art. 10).	
»	12,977 42	Gratuité (2).	Id. id. (id.).	
221,318 35	221,318 35	Remise de 50 p. °/o	Id. id. (id.)	
6,814 20	6,814 20	Id.	Id. id. (id.).	
51,918 28	51,918 28	Id.	Id. 1835 (art. 1er).	
581,991 87	594,969 29			
484.076 74	494,467 10			
97,915 13	100,502 19			
976,504 67	4,029,079 86			
867,182 87	3,222,623 79			
109,321 80	806,456 07			

N° L. — *Recette, dépense et bénéfice de l'exploitation en* 1879.

Par voie- et par train-kilomètre.

Comparaison des années 1879 et 1878.

RECETTE BRUTE.

CATÉGORIES DE TRANSPORTS.	PAR VOIE-KILOMÈTRE parcourue par les trains		PAR TRAIN-KILOMÈTRE	
	de voyageurs.	de marchandises.	de voyageurs.	de marchandises.
Voyageurs	13,084.67	»	2.43207	»
Bagages	357.76	»	0.06651	»
Petites marchandises. Tarif 1.	553. »	»	0.10284	»
Petites marchandises. — 2.	250. »	1,762.34	0.04648	0.34315
Grosses marchandises, y compris les frais accessoires	»	23,603.66	»	4.59595
Finances	404.92	»	0.01951	»
Équipages	9.47	(1)	0.00170	(1)
Chevaux et bestiaux	47.33	357.60	0.00880	0.06963
Totaux pour 1879.	14,403.85	25,723.57	2.67788	5.00873
Totaux pour 1878.	15,131.12 {A. R. 15,981.20 / L.f.F. 3,897.99}	24,946.34 {A. R. 26,580.42 / L.f.F. 1,759.11}	2.92081 {A. R. 2.91689 / L.f.F. 3.14951}	5.03195 {A. R. 5.12641 / L.f.F. 1 01642}
Différences pour 1879.	— 727.27	+ 777.23	— 0.24293	— 0.02322

DÉPENSE (2).

SERVICES.	PAR VOIE-KILOMÈTRE.	PAR TRAIN-KILOMÈTRE.
Administration centrale	399.13	0.03944
Services en général et régie	727.05	0.07130
Voies et travaux	5,823.80	0.57444
Traction et matériel	9,930.48	0.97388
Transports	6,720.29	0.65905
Totaux pour 1879.	23,600.75	2.31451

RÉSUMÉ COMPARATIF DES RECETTES, DES DÉPENSES ET DES BÉNÉFICES.

ANNÉES.	PAR VOIE-KILOMÈTRE.			PAR TRAIN-KILOMÈTRE.		
	Recette (3).	Dépense (2).	Bénéfice.	Recette (3).	Dépense (2).	Bénéfice.
1879.	40,143 39	23,600.75	16,542.64	3.93683	2.31451	1.62232
1878.	40,205.18 {A.R. 42,635.56 / L.f F. 5,718.79}	24.189.95 {A.R. 25,498,53 / L.f.F. 5,621.55}	16,015,23 {A.R. 17,137.03 / L.f.F. 97,24}	4.10032 {A.R. 4.14452 / L.f.F.1.92668}	2.46701 {A.R. 2.47866 / L.f.F.1.89392}	1.63331 {A.R. 1.66586 / L.f.F.0.03276}
Différences pour 1879.	— 61.79	— 589.20	+ 527.41	—0.16349	—0.15250	—0.01099

		En 1879.	En 1878.
Longueur *moyenne* parcourue par les trains	de voyageurs et de marchandises	2,330,786m	2,213,383m {A. R. 2,057,667m / L.f.F. 155,716m}
	de marchandises seulement	146,306m	151,895m {A. R. 151,895m / L.f.F. » }
	Ensemble	2,477,092m	2,365,278m {A. R. 2,209,562m / L.f.F. 155,716m}

(1) Assimilés aux grosses marchandises et compris dans les chiffres relatifs à ces marchandises.
(2) Non compris les dépenses d'amélioration et de parachèvement prélevées sur le budget.
(3) Y compris les produits extraordinaires, mais non compris les produits indirects.

N° LI. — *Tableau comparatif du produit brut de l'exploitation; du mouvement et de la recette des voyageurs et des marchandises; des produits moyens par voie-kilomètre, par voyageur, par voyageur-kilomètre, par tonne et par tonne-kilomètre, sur les principales exploitations de l'Europe.*

Années 1877 et 1878.

DÉSIGNATION DES EXPLOITATIONS.		ANNÉES.	LONGUEUR kilométrique moyenne EXPLOITÉE.	PRODUIT BRUT DE L'EXPLOITATION. TOTAL.	PRODUIT BRUT DE L'EXPLOITATION. MOYEN par kilomètre.	VOYA MOUVEMENT (Nombre.) A toute distance.	VOYA MOUVEMENT (Nombre.) A un kilomètre.
Allemagne.	Alsace-Lorraine.	1er avril-31 mars. 1877-1878	1,163	44,079,761	37,902	9,581,591	245,261,697
		1878-1879	1,291	45,465,570	35,217	9,798,126	257,773,532
	Berg-Marche.	1877	1,291	75,418,888	58,419	14,889,265	338,115,073
		1878	1,297	76,330,181	58,851	14,165,144	337,505,765
	Cologne-Minden.	1877	1,077	60,013,696	55,723	6,873,834	233,688,353
		1878	1,108	63,261,191	57,095	6,615,922	232,455,173
	Est-Prussien (Etat)	1er avril-31 mars. 1877-1878	1,528	49,823,506	32,607	4,856,661	327,961,174
		1878-1879	1,773	47,659,331	26,881	5,215,560	345,707,524
	Magdebourg-Halberstadt. . .	1877	1,103	42,605,383	38,627	6,219,497	244,788,918
		1878	1,107	42,977,119	38,823	6,247.584	249,331,604
	Rhénan.	1877	1,067	52,020,985	48,754	11,072,168	255,235,436
		1878	1,122	53,012,974	47,249	10,881,034	253,409,237
Autriche.	Empereur-Ferdinand du Nord.	1877	686	63,263,945	92,220	2,185,581	145,022,912
		1878	707	61,659,383	87,213	2,261,346	159,814,583
	Etat (Société d'exploitation).	1877	1,791	87,014,220	48,584	4,092,291	240,978,755
		1878	1,792	81,594,779	45,473	4,096.186	249,972,638
	Impératrice-Elisabeth. . . .	1877	917	36,595,793	39,908	3,264,588	128,870,028
		1878	917	37,157,940	40,521	3,307,333	132,601,710
Belgique.	Etat.	1877	2,145	90,309,705	42,107	37,421,320	766,190,250
		1878 (a)	2,210	94,205,915	42,636	39,163,822	794,571,680
	Grand-Central	1877	570	14,986,537	26,292	5,132,074	99,956,835
		1878	571	14,735,622	25,807	4,979,051	95,210,918
	Nord-Belge.	1877	175	11,408,559	65,190	2,825,355	(b)
		1878	175	12,315,858	70,376	2,942,695	(b)
France.	Est.	1877	2,274	95,323,457 (c)	41,919	21,959,081	597,692,150
		1878	2,378	103,598,819 (c)	43,566	23,196,086	727,825,845
	Midi.	1877	2,106	67,778,675 (c)	32,184	10,460,489	426,487,424
		1878	2,209	71,458,990 (c)	32,349	11,300,469	457,689,224
	Nord.	1877	1,663	122,401,059 (c)	73,603	19,609,410	637,862,981
		1878	1,663	133,956,122 (c)	80,551	20,719,478	784,120,457
	Ouest.	1877	2,570	103,404,013 (c)	49,235	33,937,180	873,334,315
		1878	2,670	115,540,150 (c)	43,273	40,537,862	1,088,685,213
	Paris-Lyon-Méditerranée . .	1877	4,795	269,837,234 (c)	56,275	26,003,010	1,273,445,556
		1878	5,075	282,077,549 (c)	55,582	27,638,610	1,466,361,630
	Paris-Orléans.	1877	4,264	144,833,842 (c)	33,967	15,057,014	775,431,562
		1878	4,327	155,398,192 (c)	35,914	15,995,564	934,588,660
Pays-Bas.	Etat (Société d'exploitation) .	1877	1,004	16,183,607	16,119	4,055,050	149,919,272
		1878	1,006	16,770,277	16,670	4,136,632	151,737,806
Royaume-Uni.	Great-Eastern.	1877	1,390	66,576,750	47,897	41.153,631	(b)
		1878	1,411	68,372,350	48,457	44,402,878	(b)
	Great-Western	1877	3,426	173,511,800	50,646	42,645,442	(b)
		1778	3,442	171,737,475	49,895	42,998,809	(b)
	London et North-Western. .	1877	2,673	232,474,525	86,971	47,688,193	(b)
		1878	2,697	231,230,850	85,737	47,492,593	(b)
	Midland	1877	2,048	156,895,525	76,609	27,807,294	(b)
		1878	2,084	158,928,350	76,261	27,686,061	(b)
	North-British.	1877	1,422	55,272,725	38,870	14,585,132	(b)
		1878	1,469	55,866,275	38,030	15,016,528	(b)
	North-Eastern	1877	2,328	154,977,325	66,571	28,787,640	(b)
		1878	2,338	146,587,075	62,698	28,287,654	(b)
Suède.	Etat.	1877	1,596	22,721,415	14,236	3,284,618	146,806,208
		1878	1,645	20,413,377	12,409	3,177,526	139,213,871
Suisse.	Occidentale	1877	485	12,096,798	24,941	3,478,946	92,858,336
		1878	487	11,337,092	23,267	3,244,738	72,453,885

(a) Non compris les lignes dans les Flandres.
(b) Ce renseignement fait défaut.
(c) Non compris les impôts sur les transports.
(d) Y compris les impôts sur les transports.

VOYAGEURS.			MARCHANDISES.					Observations.
RECETTE			MOUVEMENT (Tonnes.)		RECETTE			
TOTALE.	MOYENNE par voyageur transporté.	MOYENNE par voyageur kilomètre.	A toute distance.	A un kilomètre.	TOTALE.	MOYENNE par tonne transportée.	MOYENNE par tonne-kilomètre.	
10,538,575	1.10	0.0431	5,631,029	519,601,711	27,328,030	4.85	0.0526	
11,278,369	1.15	0.0438	5,582,047	553,869,088	27,772,084	4.96	0.0501	
14,706,390	0.99	0.0435	13,437,261	1,068,449,680	50,733,871	3.78	0.0475	
14,648,886	1.03	0.0434	14 478,146	961,562,704	51,506,341	3.56	0.0536	
12,177,695	1.77	0.0521	9,511,044	804,905,628	38,091,830	4. »	0.0473	
12,247,859	1.85	0.0526	10.349.837	907,408 794	41,195,905	3.91	0.0454	Grosses marchandises en général (non compris les chevaux, les bestiaux, etc.)
15,386,241	3.17	0.0469	2,385,178	392,417,196	25,164,403	10.55	0.0641	
16,667,234	3.20	0.0482	2,330,845	379,164,243	22.351,108	9.59	0.0590	
11,762,730	1.89	0.0481	4,608,285	370,694,398	25,534.364	5.54	0.0689	
12,048,183	1.93	0.0483	4,832,021	375,175,420	24,836,896	5.14	0.0662	
14,029,350	1.27	0.0550	7,031,557	597,071,532	30,563,889	4.35	0.0512	
14,222,164	1.31	0.0561	7,864,833	637,772,680	31,618,183	4.02	0.0496	
9,256,746	4.24	0.0638	4,385,124	658,822,678	50,047,815	11.41	0.0760	
9,072,714	4.01	0.0568	4,407,218	671,889,217	48,830,968	11.08	0.0727	
15,541,707	3.80	0.0645	6,130,598	821,505,568	67,999,062	11.09	0.0828	Idem.
15,335,241	3.74	0.0614	6,069,488	767,326,590	61,700,505	10.17	0.0804	
9,371,605	2.87	0.0720	2,054,453	325,787,348	25,062,745	12.20	0.0761	
9,073,993	2.74	0.0684	2,324,651	363,122,321	25,630,902	11.03	0.0706	
29,159,970	0.78	0.0380	14,259,900	1,006,972,260	50,261,882	3.52	0.0499	
29,881,416	0.76	0.0376	15,517,297	(b)	53,093, 178	3.42	(b)	Grosses marchandises *taxées au poids* (non compris les chevaux, les bestiaux, etc.)
4,200,217	0.82	0.0420	4,503,295	(b)	9,612,894	2.14	(b)	
4,099,731	0.82	0.0431	4,214,007	(b)	9,549.730	2.26	(b)	
2,575,359	0.91	(b)	5,328,312	(b)	7,432,470	1.40	(b)	Grosses marchandises en général (non compris les chevaux, les bestiaux, etc.)
3,063,028	1.04	(b)	5,702,420	(b)	7,613,591	1.34	(b)	
35,050,737 (d)	1.60	0.0586	7,803,410	941,257,267	54,899,247 (c)	7.04	0.0581	
42,802,799 (d)	1.85	0.0588	8,106,924	951.340,757	55,454,912 (c)	6.84	0.0583	
25,871,139 (d)	2.47	0.0607	6,240,671	556,459,384	42,261,787 (c)	6.77	0.0759	
27,811,431 (d)	2.46	0.0608	6,659,391	599,341,736	44,165,841 (c)	6.63	0.0748	
35,855,522 (c)	1.82	0.0562	12,274,201	1,266,560,630	71,459,950 (c)	5.82	0.0564	
43,767,690 (c)	2.11	0.0572	12,783,924	1,314,489,299	74,806,069 (c)	5.85	0.0556	Marchandises à petite vitesse (non compris les bestiaux et les voitures).
43,435,407 (c)	1.28	0.0497	5,688,712	777,983,872	45.980,194 (c)	8.08	0.0591	
52,346,820 (c)	1.29	0.0481	6,027,952	841,308,861	48,898,215 (c)	8.11	0.0581	
70,298,000 (c)	2.70	0.0552	19,791,237	3,270,378,707	171,533,391 (c)	8.68	0.0559	
81,482,473 (c)	2.95	0.0556	19,087,720	3,034.264,315	171,620,035 (c)	8.59	0.0566	
40,412,276 (c)	2.68	0.0521	7,267,216	1,375,055,638	85,445,924 (c)	10.35	0.0621	
47,834,681 (c)	2.99	0.0512	7,255,054	1,415,093,711	38,407,053 (c)	12.19	0.0625	
8,573,842	2.11	0.0572	1,432,243	93,302,437	6,588,694	4.60	0.0706	Petites et grosses marchandises (non compris les chevaux, les bestiaux, etc.)
8,385,311	2.03	0.0553	1,556,442	102,672,279	6,716,816	4.32	0.0656	
31,278,900	0.76	(b)	4,732,017	(b)	29,654,075	6.27	(b)	
32,733,126	0.74	(b)	4,918,267	(b)	29,749,125	6.05	(b)	
68,058,725	1.60	(b)	19,454,691	(b)	91,646,550	4.71	(b)	
67,810,600	1.58	(b)	19,087,786	(b)	90,029,375	4.72	(b)	
78,934,225	1.66	(b)	30,128,210	(b)	133,069,225	4.42	(b)	
78,459,400	1.65	(b)	28,949,289	(b)	130,901,350	4.53	(b)	Marchandises générales et minerais (non compris les animaux, etc.)
43,285,600	1.56	(b)	19,985,659	(b)	104.051,500	5.21	(b)	
43,150,575	1.56	(b)	20,568,741	(b)	105,748,550	5.14	(b)	
18,976,025	1.30	(b)	9,890,901	(b)	32,457,325	3.28	(b)	
19,464,200	1.30	(b)	9,621,066	(b)	32,180,275	3.35	(b)	
36,898,825	1.28	(b)	34,017,997	(b)	109,760,275	3.23	(b)	
35,887,050	1.27	(b)	31,991,697	(b)	102,026,950	3.19	(b)	
8,455,537	2.57	0.0576	1,749.140	204,714,338	13,301,239	7.60	0.0650	Marchandises et bestiaux (non compris les équipages et les chevaux).
7,900,589	2.49	0.0568	1,545,753	173,792,009	11,606,359	7.51	0.0668	
5,319,734	1.53	0.0573	772.010	57,549,283	5,747,899	7.45	0.0990	Marchandises à grande et à petite vitesse (non compris les chevaux et les bestiaux).
5,030,039	1.55	0.0694	747.033	81,504,628	5,387,514	7.20	0.0876	

N° LII. — *Tableau comparatif, par voie-kilomètre, des dépenses d'exploi*

DÉSIGNATION DES ADMINISTRATIONS.		SERVICES.	1870.	1871.	1872.
Allemagne (1).	Alsace-Lorraine.	Longueur *moyenne* exploitée en kilomètres	(2)	(2)	819
		Administration générale. fr.	(2)	(2)	2,031
		Service de la voie	(2)	(2)	10,193
		Service des transports	(2)	(2)	18,844
		Ensemble. fr.	(2)	(2)	31,068
	Berg-Marche	Longueur *moyenne* exploitée en kilomètres	823	863	932
		Administration générale. fr.	2,073	2,310	2,676
		Service de la voie	7,720	9,073	10,644
		Service des transports	15,421	17,111	21,497
		Ensemble. fr.	25,214	28,494	34,817
	Rhénan	Longueur *moyenne* exploitée en kilomètres	644	791	842
		Administration générale. fr.	754	891	1,088
		Service de la voie	4,447	5,406	5,804
		Service des transports	10,535	12,136	15,179
		Ensemble. fr.	15,736	18,433	22,071
Belgique.	État (3)	Longueur *moyenne* exploitée en kilomètres	869	1,422	1,470
		Administration centrale (services en général et régie). fr.	1,348	995	1,184
		Voies et travaux	7,693	6,707	7,809
		Traction et matériel	12,510	10,837	12,976
		Transports	8,122	6,571	7,213
		Ensemble. fr.	29,673	25,110	29,182
	Grand-Central.	Longueur *moyenne* exploitée en kilomètres	570	570	570
		Administration centrale. fr.	869	909	912
		Voies et Bâtiments.	2,629	2,864	3,282
		Traction et entretien du matériel.	4,995	5,200	5,587
		Service des transports	2,746	2,994	3,157
		Ensemble. fr.	11,239	11,967	12,938
France.	Est	Longueur *moyenne* exploitée en kilomètres (4)	3,100	2,378	2,306
		Administration centrale. fr.	1,357	1,578	1,903
		Surveillance et entretien de la voie	2,173	2,380	2,968
		Matériel et traction	5,127	6,199	8,581
		Exploitation.	5,867	6,869	8,735
		Ensemble. fr.	14,524	17,026	22,187
	Nord	Longueur *moyenne* exploitée en kilomètres	1,571	1,605	1,626
		Administration centrale. fr.	1,481	1,822	2,460
		Voies et bâtiments.	5,391	5,237	7,117
		Traction et entretien du matériel.	9,220	9,637	12,911
		Exploitation.	9,078	9,779	11,887
		Ensemble. fr.	25,170	26,475	34,375
Hollande.	État. (Société d'exploitation) (5).	Longueur *moyenne* exploitée en kilomètres	903	933	968
		Frais généraux. fr.	612	644	617
		Voies et travaux	1,214	1,281	1,357
		Traction et matériel	1,779	1,580	1,733
		Service commercial et service du mouvement	1,636	2,213	2,262
		Ensemble. fr.	5,240	5,718	5,969

tation sur différents réseaux ferrés de l'Europe. — Années 1870 à 1879.

ANNÉES							Observations
1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878	1879.	
1,017	1,036	1,031	1,057	1,163	1,291	(2)	(1) Pour les réseaux allemands, le service de la traction et du matériel est confondu avec celui de l'Exploitation, sous la rubrique « Service des Transports ».
1,882	1,708	1,676	1,646	1,451	1,336	(2)	
12,483	11,017	10,700	11,089	10,145	9,705	(2)	
19,561	19,224	16 097	14,912	12,514	11,595	(2)	(2) Ce renseignement fait défaut
33,928	31,949	28,473	27,647	24,110	22,636	(2)	
1,026	1 128	1 172	1,230	1,291	1,297	(2)	(3) Les dépenses d'exploitation du réseau de l'Etat belge, comprennent les sommes payées sur fonds des budgets, pour travaux de parachèvement et d'amélioration. — Les frais de l'administration centrale n'ayant été compris dans les dépenses d'exploitation qu'à partir de 1878, ont dû être établis, pour les années précédentes, proportionnellement aux chiffres de l'exercice 1879, c'est-à-dire en prenant pour base 1 70 p °/o de la dépense totale
3,157	3,438	3,185	3,324	3,331	3,464	(2)	
12,414	10,251	9,720	9,588	8,087	7,334	(2)	
26,651	24,467	20,173	18,722	17,104	16,385	(2)	
42,222	38,176	33,078	31,634	28,522	27,183	(2)	
866	893	1,015	1,050	1,067	1,122	(2)	(4) La diminution de la longueur du réseau de l'Est français, de 1871 à 1873, résulte de la cession, à la suite de la guerre de 1870, des lignes situées sur le territoire de l'Allemagne et du Grand-Duché de Luxembourg.
1,429	1,382	1,309	1,279	1,201	1 204	(2)	
6,882	5,793	5,276	5,701	5,249	4,745	(2)	
18,415	17,609	15,640	14,902	13,207	12,192	(2)	
26,726	24 784	22,295	21,885	19,657	18,141	(2)	
1,565	1,619	1,966	2,053	2,145	2,365	2 477	(5) Non compris les dépenses sur fonds de réserve et de renouvellement.
1,322	1,251	1,117	1,073	1,006	947	1,126	
9,245	9,121	7,765	7,189	6,664	6,205	6,003	
15,259	13,465	13,686	12,403	11,065	10,104	9 930	
8,399	8,068	8 066	7,868	7,590	7,027	6,722	
34,225	31,905	30,634	28,533	26,325	24,283	23,783	
570	570	570	5 0	570	571	571	
820	852	955	1,170	1,109	1,008	911	
3,668	3,650	3,510	3,561	3,593	3,731	3 399	
7,144	7,247	6,640	6,111	5,935	5,728	5 230	
3,626	3,721	3,836	3,711	3,694	3,556	3,319	
15,258	15,170	14,941	14,553	14,331	14,013	13,359	
2,206	2,241	2,248	2,256	2,274	2,378	2 485	
2,325	2,107	2,138	2,136	2,163	2,150	2,318	
3,105	2,850	2,692	2 784	3,037	2,790	2,471	
9,917	9,334	9,114	9 012	8,823	8,834	8,322	
8,698	8,384	8,493	8,638	8,957	8,952	8 762	
24,045	22,675	22,437	22,590	23,020	22,726	21,903	
1,661	1 661	1,661	1,662	1,663	1,663	1,663	
2,050	2,034	2,041	2,017	2 211	2,341	2,278	
7,129	7,196	8,496	8,284	8,104	8,512	7,961	
14,760	15,032	14 753	13,387	12,591	13,944	13,366	
11,727	11,764	12,108	12,423	12,392	12,892	12,996	
36,266	36,026	37,398	36,171	35,301	37,689	36,601	
989	990	991	998	1,004	1,006	1 016	
407	436	455	437	464	507	516	
1,806	2,074	1,669	1,251	1,410	1,614	1,741	
2,085	2,290	2 191	2,182	2,334	2,280	2,472	
2,493	2,651	2,775	3,115	3,458	3 676	3,903	
6,731	7,451	7,070	6,995	7 666	8,077	8,632	

N° LIII. — *Livrets de marchandises et livrets spéciaux revisés et publiés en 1879.*

Livrets de marchandises.

A. — *Trafic Belge-Sud-Ouest-Allemand.*

1er mars. Tarif direct pour le transport des marchandises à grande et à petite vitesse, entre les stations belges, d'une part, celles des chemins de fer de l'Alsace-Lorraine, du grand-duché de Luxembourg, du Sarrebruck, du Palatinat, de l'État de Bade, du Wurtemberg et du Nassau, d'autre part.

Ce tarif, établi d'après le système de réforme allemand, comprenait à cette date :

1° Fascicule I. — Conditions réglementaires, manière de calculer les taxes, et classification des marchandises;

2° Fascicule II. — Taxes pour le trafic de transit entre les ports de mer belges et Bâle (Suisse);

3° Fascicule III[a]. — Taxes pour le trafic de transit entre les ports de mer belges et les stations des chemins de fer de l'Alsace-Lorraine et du grand-duché de Luxembourg (Bâle excepté);

4° Fascicule III[b]. — Taxes pour le trafic local entre toutes les stations belges et les gares des chemins de fer de l'Alsace-Lorraine et du grand-duché de Luxembourg;

5° Fascicule IV[a]. — Taxes pour le trafic de transit entre les ports de mer belges et les gares du chemin de fer de Sarrebruck;

6° Fascicule IV[b]. — Taxes pour le trafic local entre toutes les stations belges et les gares du chemin de fer de Sarrebruck;

7° Fascicule V[a]. — Taxes pour le trafic de transit entre les ports de mer belges et les stations du chemin de fer du Palatinat;

8° Fascicule VI[a]. — Taxes pour le trafic de transit entre les ports de mer belges et les stations du chemin de fer de l'État de Bade;

9° Fascicule VII[a]. — Taxes pour le trafic de transit entre les ports de mer belges et les stations du chemin de fer de l'État de Wurtemberg.

1er août. Tarif direct pour le trafic local entre la Belgique et les stations du chemin de fer du Palatinat (fascicule V[b]).

15 — Tarif direct pour le trafic local entre la Belgique et les stations du chemin de fer de l'État de Bade (fascicule VI[b]).

1er septembre. Tarif direct pour le trafic local entre la Belgique et les stations du chemin de fer de l'État de Wurtemberg (fascicule VII[b]).

1er novembre. Tarifs directs pour le trafic local et le transit entre la Belgique et le Nassau (fascicules VIII[a] et VIII[b]).

B. — *Trafic belge mixte.*

1er mars. Tarif direct pour le transport des marchandises (trafic local et trafic de transit) entre les ports de mer belges et les stations de Bâle (gare centrale), Berne et Lucerne, du chemin de fer Jura-Berne.

25 mai. Tarif direct belge-suisse, *viâ* Athus-Dille, pour le transport des marchandises (trafic local et trafic de transit) entre toutes les stations belges, d'une part, et, d'autre part, celles du chemin de fer Jura-Berne-Lucerne, comprises entre Dille et Bâle, Berne et Bienne.

C. — *Trafic Hollando-Sud-Ouest-Allemand,* viâ *Ans-Gouvy.*

1er mars. Tarif direct pour le transport des marchandises entre les ports de mer hollandais et Bâle (Suisse).

— Tarif direct pour le transport des marchandises entre la Hollande et toutes les stations de l'Alsace-Lorraine, autres que Bâle.

D. — *Trafic Franco-Belge-Est.*

1er juin. Tarif direct avec l'Est français.

E. — *Trafic Belge-Prince-Henri.*

1er octobre. Tarif direct pour le transport des marchandises (trafic local et trafic de transit) entre les stations belges, d'une part, et les stations des chemins de fer Prince-Henri, d'autre part.

Livrets spéciaux.

Mars. Brochure indiquant les prix et les conditions de transport des produits métallurgiques, entre les stations métallurgiques belges, d'une part, et, d'autre part, les ports de mer belges et toutes les stations allemandes, anglaises, austro-hongroises, françaises, hollandaises et russes, repris dans nos tarifs internationaux.

Mai. Premier supplément au recueil, publié en novembre 1878, des prix et conditions de transport en vigueur, pour le trafic direct des marchandises, entre Anvers, d'une part; le Centre, le Nord, le Nord-Est et le Nord-Ouest de l'Allemagne, d'autre part.

— Premier supplément au recueil, publié en décembre 1878, des prix et conditions de transport en vigueur, pour le trafic direct des marchandises, entre Anvers, d'une part; l'Autriche-Hongrie, la Bavière et l'Italie, d'autre part.

Juin. Recueil des prix et conditions de transport pour les équi-

pages, chevaux, animaux et marchandises entre Gand, d'une part; la majeure partie de l'Allemagne et la Russie, d'autre part.

Juin. Recueil des prix et conditions de transport pour le trafic des marchandises entre Gand, d'une part; l'Autriche-Hongrie, la Bavière, l'Italie, la Roumanie et la Russie méridionale, d'autre part.

Juillet. Recueil des prix et conditions de transport applicables aux articles de l'industrie verviétoise, entre Chênée, Dolhain, Ensival, Juslenville, le Trooz-Aval, Liége, Nessonvaux, Pepinster, Theux et Verviers, d'une part, et, d'autre part, certaines stations de la Belgique, les ports de mer belges et les principales localités de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Autriche-Hongrie, de la France, de la Hollande, de l'Italie, de la Roumanie, de la Russie et de la Suisse.

— Recueil des prix et conditions de transport des œufs, beurre, fruits, gibier, légumes, jambons et volaille, au départ de certaines stations des provinces de Luxembourg et de Namur, vers Londres, Anvers, Bruxelles, Gand, Liége, Namur et Ostende (1).

Août. Recueil des prix et conditions de transport des œufs, beurre, fruits, gibier, légumes, jambons et volaille, au départ de certaines stations des provinces de Liége et de Namur, vers Londres, Anvers, Bruxelles, Gand, Liége, Louvain, Namur et Ostende.

Septembre. Recueil des prix et conditions réglant le transport des chevaux et bestiaux, entre les marchés belges, et entre ces marchés et les principales villes allemandes, françaises et hollandaises.

— Recueil des prix et conditions de transport des marchandises de la grande vitesse et des charges incomplètes de la petite vitesse, entre les 80 principales stations belges et les villes de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Autriche-Hongrie, de la France, de la Hollande, de la Russie et de la Suisse.

Décembre. Supplément au recueil des produits métallurgiques du 1[er] mars 1879.

---

(1) Ce recueil a été traduit en anglais, pour être distribué chez les marchands de Londres.

N° LIV. — *Relevé, par natures et par causes, des accidents survenus à des trains, avec indication des dommages causés aux personnes. — Réseau de l'État.* — 1879.

N° LIV. — *Relevé, par natures et par causes, des*

Numéro d'ordre.	DÉSIGNATION DES ACCIDENTS. — NATURE.	NOMBRE DE CAS			Accidents ayant causé des dommages aux personnes.	DOMMAGES CAUSÉS AUX							
						VOYAGEURS				AGENTS DE L'ADMINISTRATION.			
		intéressant des trains de voyageurs ou des trains mixtes.	intéressant exclusivement des trains de marchandises, des machines à vide, etc.	Total.		Tués.	Blessés.	Contusionnés.	Total.	Tués.	Blessés.	Contusionnés.	Total.
1	Collisions aux stations	36	61	97	10	»	5	11	16	»	6	9	15
2	Collisions aux bifurcations	4	1	5	2	»	7	1	8	2	»	1	3
3	Rencontres de trains se suivant sur la même voie, en dehors de la zone protégée par les signaux fixes des stations ou des bifurcations	1	7	8	1	»	»	»	»	»	1	1	2
4	Rencontres de trains marchant en sens opposé en dehors de la même zone	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
5	Collisions entre des parties d'un même train, par suite de ruptures d'attelages	»	7	7	»	»	»	»	»	»	»	»	»
6	Collisions, en pleine voie, avec des wagonnets du service de la route ou des wagons échappés d'une station	2	3	5	»	»	»	»	»	»	»	»	»
7	Déraillements dans une station où le train a fait ou doit faire arrêt	29	47	76	4	»	2	»	2	1	1	2	7
8	Déraillements en pleine voie, ou dans une station où le train ne doit pas faire arrêt	27	45	72	6	1	6	5	15	2	9	2	13
	Totaux pour 1879	99	171	270	23	1	20	17	41	5	20	15	40
	Chiffres correspondants de 1878					»	2	7	9	»	6	14	20
	Différences pour 1879					+1	+18	+10	+32	+5	+14	+1	+20

N° LV. — *Relevé, par mois, des accidents survenus à des trains, avec indication des dommages causés aux personnes.— Réseau de l'État.*—1879.

DÉSIGNATION des MOIS.	NOMBRE des accidents survenus A DES TRAINS			ACCIDENTS AYANT CAUSÉ des dommages aux personnes.	DOMMAGES CAUSÉS AUX PERSONNES.											
					Voyageurs				Agents de l'Administration				Victimes en général			
	de voyageurs.	de marchandises.	Total.		tués	blessés.	contusionnés.	Total.	tués.	blessés.	contu-sionnés.	Total.	tuées.	bles-sées.	contusionnées.	Total.
Janvier . . .	11	14	25	4	3	1	6	10	1	7	3	11	4	8	9	21
Février . . .	4	10	14	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Mars	5	12	17	2	»	»	»	»	»	1	1	2	»	1	1	2
Avril . . .	8	5	13	2	1	»	»	1	2	3	1	6	3	3	1	7
Mai.	1	5	6	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Juin	3	9	12	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Juillet . . .	6	11	17	3	»	2	»	2	»	2	2	4	»	4	2	6
Août	7	13	20	5	»	5	»	5	»	3	2	5	»	8	2	10
Septembre. .	4	9	13	2	»	»	1	1	»	»	1	1	»	»	2	2
Octobre. . .	14	25	39	1	»	7	»	7	2	»	»	2	2	7	»	9
Novembre. .	9	24	33	2	»	»	»	»	»	1	1	2	»	1	1	2
Décembre. .	27	34	61	6	»	5	10	15	»	3	4	7	»	8	14	22
Totaux. .	99	174	270	23	4	20	17	41	5	20	15	40	9	40	32	81

accidents survenus à des trains, avec indication des dommages causés aux personnes. –

PERSONNES.				DÉSIGNATION DES CI												
VICTIMES EN GÉNÉRAL.				MATÉRIEL ROULANT.						VOIE.						
Tuées.	Blessées.	Contusionnées.	Total.	Attelages rompus ou défaits.	Ruptures d'essieux.	Avaries au mécanisme des freins.	Ruptures de bandages; décalages de roues ou de bandages; bris de roues	Mauvaise répartition de la charge sur les essieux de la locomotive.	Autres défectuosités ou avaries du matériel roulant.	Rails cassés.	Autres défectuosités ou avaries de la voie, des ouvrages d'art, etc.	Fausse position ou manœuvre intempestive d'aiguilles placées dans la voie parcourue par le train ou donnant accès à cette voie.	Trains n'ayant pas été arrêtés au signal à distance, et franchissant le disque d'arrêt ou sémaphore.	Autres fautes commises dans la manœuvre des signaux.	Obstacles créés à l'insu du signaleur et alors que les signaux étaient ouverts ou l'ordre de départ donné au train.	Signaux d'arrêt correctement donnés, mais non respectés par le train.
»	41	20	31	»	»	»	»	»	»	»	»	32	2	12	8	5
2	7	2	11	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	1	»	1
»	1	1	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	7	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
1	6	2	9	»	4	2	2	»	4	»	1	40	»	»	»	1
6	15	7	28	»	21	5	12	2	4	3	6	3	»	»	»	4
9	40	32	81	7	25	7	14	2	8	3	7	75	5	13	8	8
»	8	21	29													
+9	+32	+11	+52													

– *Réseau de l'État.* — 1879.

CAUSES.										ACCIDENTS qui auraient été évités par	
EXÉCUTION DU SERVICE.											
Cas douteux où la position des signaux n'a pu être établie avec certitude.	Machines manœuvrant dans les gares, se mettant en mouvement sans ordre régulier, ne respectant pas des signaux d'arrêt, ou n'arrêtant pas aussitôt l'ordre reçu.	Collisions avec des véhicules placés trop près d'un croisement ou mis en mouvement sur une voie convergente par l'action du vent, de la pesanteur, des trépidations ou de manœuvres faites du côté opposé.	Trains entrant en gare avec trop de vitesse, ou dépassant pour tout autre motif leur point de stationnement habituel.	Composition irrégulière du train, au point de vue du nombre et de la répartition des freins desservis.	Vitesse trop grande eu égard aux machines, à la voie ou à d'autres circonstances.	Chute de marchandises transportées.	Autres négligences, imprudences ou erreurs des agents.	Neiges.	Causes diverses et indéterminées.	l'emploi d'appareils d'enclanchement, de verrous et de lattes de calage ou par une meilleure disposition des signaux et des appareils d'enclanchement.	le mode d'exploitation connu sous le nom de « Block-System » ou par l'emploi de dispositions plus parfaites pour la réalisation du block-system.
2	7	17	8	1	»	»	12	»	»	26	6
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	8	»	»	»	8
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	5	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	5	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	2	1	19	30	»
»	»	»	»	»	2	4	4	1	9	3	»
2	7	17	8	1	2	4	33	2	28	59	16

N° LVI. — *Tableau comparatif, par années, du nombre des voyageurs victimes d'accidents de trains, mis en regard du nombre des voyageurs transportés et des kilomètres parcourus par les trains de voyageurs. — Réseau de l'État. — Années* 1870 *à* 1879.

N° LVI. — *Tableau comparatif, par années, du nombre des voyageurs victimes kilomètres parcourus par les trains de voyageurs.*

ANNÉES.	NOMBRE DE VOYAGEURS,				NOMBRE DES voyageurs transportés	NOMBRE DES PAR RAPPORT AU NOMBRE DES	
	Tués.	Blessés.	Contusionnés	Total.		Un tué par	Un blessé par
1870	»	»	»	»	14,134,556	»	»
1871	1	4	3	8	18,282,037	18,282,037	4,570,509
1872	»	6	»	6	23,197,623	»	3,866,270
1873	6	11	9	26	26,408,855	4,401,476	2,400,805
1874	»	6	37	43	32,444,820	»	5,407,470
1875	»	2	7	9	34,961,012	»	17,480,506
1876	1	8	18	27	56,913,707	56,913,707	4,614,215
1877	»	1	13	14	57,421,220	»	57,421,220
1878 (2)	»	2	7	9	59,163,822	»	19,581,911
1879	4	20	17	41	40,545,605	10,136,401	2,027,280
Résultats de l'ensemble des dix années.	12	60	111	183	303,473,057	25,289,421	5,057,884

(1) Y compris le parcours effectué par les trains étrangers, sur le réseau exploité par l'État.

(2) Non compris les lignes dans les Flandres, rachetées et exploitées par l'État, en exécution de la loi du 31 mai 1878.

d'accidents de trains, mis en regard du nombre des voyageurs transportés et des — Réseau de l'État. — Années 1870 *à* 1879.

VICTIMES VOYAGEURS TRANSPORTÉS.		NOMBRE DE trains-kilomètres-voyageurs. (1)	NOMBRE DES VICTIMES PAR RAPPORT AU NOMBRE DE TRAINS-KILOMÈTRES-VOYAGEURS.			
Un contusionné par	Une victime par		Un tué par	Un blessé par	Un contusionné par	Une victime par
»	»	5,177,104	»	»	»	»
6,094,012	2,285,255	7,015,228	7,015,228	1,753,807	2,338,409	876,904
»	3,866,270	7,432,960	»	1,238,827	»	1,238,827
2,954,317	1,015,725	8,135,427	1,355,904	759,384	903,956	512,901
876,887	754,531	8,490,760	»	1,415,126	229,480	197,459
4,994,450	3,884,557	9,801,970	»	4,900,985	1,400,281	1,089,107
2,030,761	1,367,174	10,146,467	10,146,467	1,268,308	563,695	575,795
2,878,555	2,672,994	10,742,037	»	10,742,037	826,510	767,288
5,594,831	4,551,535	11,395,659	»	5,697,829	1,627,951	1,266,184
2,385,035	988,917	12,658,792	5,164,698	652,959	744,654	508,751
2,755,991	1,658,522	90,996,404	7,585,055	1,516,607	819,787	497,248

N° LVII. — *Relevé récapitulatif, par causes d'accidents et par catégories de victimes, des accidents survenus aux personnes.* — *Réseau de l'État.* — 1879.

DÉSIGNATION des CAUSES D'ACCIDENTS ET DES CATÉGORIES DE VICTIMES.	NOMBRE DE VICTIMES			
	tuées.	blessées.	contusionnées.	Total.
1° *Par suite d'accidents survenus à des trains :*				
Voyageurs.	4	20	17	41
Agents de l'Administration.	5	20	15	40
Ensemble.	9	40	32	81
2° *Dans d'autres circonstances :*				
Voyageurs (1).	8	11	6	25
Agents de l'Administration (2).	80	98	50	228
Agents des entrepreneurs de l'Administration (2).	5	10	1	16
Agents d'autres administrations de Chemins de fer, en service sur le réseau de l'Etat. . .	2	2	1	5
Agents de la Douane, de la Poste et du Télégraphe, en service sur les Chemins de fer de l'Etat.	4	2	»	6
Personnes étrangères à l'Administration, autres que voyageurs (3).	50	11	5	66
Ensemble.	149	134	63	346
Totaux pour 1879. .	158	174	95	427
Chiffres correspondants de 1878. .	124	120	87	331
Différences en plus pour 1879. .	34	54	8	96

(1) *Voir* détail à l'annexe LVIII.
(2) — — — LIX.
(3) — — — LX.

N° LVIII. — *Détail des accidents survenus à des voyageurs, sans qu'il y ait eu accident à un train. — Réseau de l'Etat.* — 1879.

NATURE DES ACCIDENTS.	NOMBRE DE VICTIMES			
	tuées.	blessées.	contusionnées.	Total.
A. — *Accidents se rattachant à la mise en mouvement ou à l'emploi de véhicules de chemins de fer.*				
1° Voyageurs montant sur un train ou en descendant aux stations	2	4	1	7
2° Voyageurs atteints par un train ou par des véhicules de chemins de fer, en circulant dans les stations.	1	2	»	3
3° Voyageurs tombant ou sautant d'un train en marche, en pleine voie	5	4	1	10
4° Voyageurs atteints par la fermeture des portières	»	»	4	4
Ensemble.	8	10	6	24
B. — *Accidents indépendants de l'usage des véhicules de chemins de fer.*				
Voyageurs trébuchant ou tombant, en circulant dans l'intérieur des stations	»	1	»	1
Totaux pour 1879. .	8	11	6	25
Chiffres correspondants de 1878. .	2	3	5	10
Différences en plus en 1879. .	6	8	1	15

N° LIX. — *Détail des accidents survenus à des agents de l'Administration ou à des entrepreneurs de l'Administration, sans qu'il y ait eu accident à un train. — Réseau de l'État. — 1879.*

NATURE DES ACCIDENTS.	NOMBRE DE VICTIMES.								
	Agents de l'Administration				Agents des entrepreneurs de l'Administration.				Total général.
	tués.	blessés.	contusionnés.	Total.	tués.	blessés.	contusionnés.	Total.	
A. — *Accidents survenus, pendant leur service, aux agents employés à la surveillance de la route, ainsi qu'aux travaux à effectuer aux voies, bâtiments et dépendances de la ligne.*									
1° Agents atteints par des véhicules en mouvement, en circulant ou en se tenant dans les voies ou près des voies, pour les travaux à effectuer aux voies, bâtiments et dépendances	14	8	1	20	2	1	»	3	23
2° Agents atteints par des véhicules en mouvement, en faisant le service de garde-barrière	11	7	1	19	»	»	»	»	19
3° Agents atteints par des véhicules en mouvement, en faisant le service de garde-route	6	»	1	7	»	»	»	»	7
4° Accidents divers occasionnés ou aggravés par le mouvement de véhicules de chemins de fer. . .	1	3	»	4	»	»	»	»	4
5° Accidents indépendants de toute mise en mouvement de véhicules de chemins de fer.	»	1	2	3	1	8	»	9	12
Totaux (*Littéra* A). . . .	29	19	5	53	3	9	»	12	65
B. — *Accidents survenus, pendant leur service, à des gardes chargés du contrôle des coupons en cours de route.*									
1° Gardes tombés du train, en passant d'une voiture à l'autre.	2	1	8	11	»	»	»	»	11
2° Gardes tombés du train en marche, en ouvrant ou en refermant une portière, en sortant d'une voiture ou d'un fourgon, ou en y entrant	»	2	2	4	»	»	»	»	4
3° Gardes tombés ou blessés, en se heurtant à des obstacles fixes.	»	2	2	4	»	»	»	»	4
4° Gardes tombés ou blessés, en se heurtant à d'autres trains ou véhicules de chemins de fer. .	»	»	»	»	»	»	»	»	»
5° Gardes tombés dans d'autres circonstances, en circulant le long des voitures	2	5	2	9	»	»	»	»	9
6° Gardes tombés en descendant du train ou en y montant aux stations.	1	»	2	3	»	»	»	»	3
Totaux (*Littéra* B). . . .	5	10	16	31	»	»	»	»	31

NATURE DES ACCIDENTS.	NOMBRE DE VICTIMES.								
	Agents de l'Administration				Agents des entrepreneurs de l'Administration				Total
	tués.	blessés.	contusionnés.	Total.	tués.	blessés.	contusionnés.	Total.	général.
C. — *Accidents survenus à d'autres agents, pendant leur service sur des trains.*									
1° Agents tombés d'un train en marche.	3	2	5	10	»	»	»	»	10
2° Agents blessés en se heurtant à des obstacles fixes.	»	3	»	3	»	»	»	»	3
3° Agents blessés en se heurtant à d'autres trains ou véhicules de chemins de fer	»	»	1	1	»	»	»	»	1
4° Agents tombés en descendant du train ou en y montant aux stations	1	1	4	6	»	»	»	»	6
5° Agents blessés dans d'autres circonstances . . .	»	5	»	5	»	»	»	»	5
Totaux (*Littéra* C). . . .	4	11	10	25	»	»	»	»	25
D. — *Accidents autres que ceux repris aux littéras précédents, survenus, pendant leur service, à des agents occupés dans les stations.*									
1° En accrochant ou en décrochant des véhicules. .	11	10	2	23	»	»	»	»	23
2° En se trouvant sur des véhicules en mouvement et en se heurtant ainsi à d'autres véhicules placés sur une voie adjacente, ou à des obstacles fixes.	2	5	»	7	»	»	»	»	7
3° En passant au-dessus de buttoirs ou en se tenant sur ceux-ci pendant les manœuvres	»	1	2	3	»	»	»	»	3
4° En descendant ou en tombant de véhicules en mouvement ou en y montant	4	6	»	10	»	»	»	»	10
5° En passant ou en se trouvant entre des véhicules, et étant pris entre les buttoirs en dehors des opérations d'accrochage ou de décrochage. . . .	5	2	»	7	»	»	»	»	7
6° Accidents survenus dans d'autres circonstances, et qui ont été occasionnés ou aggravés par le déplacement de véhicules de chemins de fer. . .	10	16	6	32	1	1	»	2	34
7° Accidents indépendants de toute mise en mouvement de véhicules de chemins de fer, et survenus dans les opérations de chargement, de déchargement ou de transbordement des marchandises. .	2	5	5	12	»	»	1	1	13
8° Accidents indépendants de toute mise en mouvement de véhicules de chemins de fer, et survenus dans d'autres circonstances.	»	8	4	12	»	»	»	»	12
otaux (*Littéra* D). . . .	34	53	19	106	1	1	1	3	109

NATURE DES ACCIDENTS.	NOMBRE DE VICTIMES.								
	Agents de l'Administration.				Agents des entrepreneurs de l'Administration				Total général.
	tués.	blessés.	contusionnés.	Total.	tués.	blessés.	contusionnés.	Total.	
E. — *Accidents survenus à des agents en dehors de leurs fonctions.*									
1° En descendant ou en tombant de véhicules en mouvement, ou en y montant	3	2	»	5	»	»	»	»	5
2° Agents atteints par des véhicules en mouvement, en circulant sans nécessité dans les voies, pour se rendre à leur travail, retourner chez eux ou pour tout autre motif.	3	3	»	6	1	»	»	1	7
3° Accidents divers.	2	»	»	2	»	»	»	»	2
Totaux (*Littéra* E). . . .	8	5	»	13	1	»	»	1	14
RÉCAPITULATION.									
A. — Accidents survenus, pendant leur service, aux agents employés à la surveillance de la route, ainsi qu'aux travaux a effectuer aux voies, bâtiments et dépendances de la ligne.	29	19	5	53	3	9	»	12	65
B. — Accidents survenus, pendant leur service, à des gardes chargés du contrôle des coupons en cours de route.	5	10	16	31	»	»	»	»	31
C. — Accidents survenus à d'autres agents, pendant leur service sur des trains	4	11	10	25	»	»	»	»	25
D. — Accidents autres que ceux repris aux littéras ci-dessus, survenus, pendant leur service, à des agents occupés dans les stations.	34	53	19	106	1	1	1	3	109
E. — Accidents survenus à des agents en dehors de leurs fonctions	8	5	»	13	1	»	»	1	14
TOTAUX GÉNÉRAUX. . . .	80	98	50	228	5	10	1	16	244
Chiffres modifiés, en y comprenant, comme précédemment, les agents des Postes et des Télégraphes.	84	99	50	233	5	10	1	16	249
Chiffres correspondants de 1878. .	57	79	53	189	»	»	»	»	189
Différences pour 1879. .	+27	+20	— 3	+ 44	+5	+10	+1	+16	+ 60

N° LX. — *Détail des accidents survenus à des personnes étrangères à l'administration, autres que voyageurs. — Réseau de l'État. — 1879.*

NATURE DES ACCIDENTS.	NOMBRE DE VICTIMES			
	tuées.	blessées.	contusionnées.	Total.
A. — *Personnes atteintes par des trains ou par des véhicules de chemins de fer en mouvement.*				
1° En traversant le railway à des passages à niveau gardés	4	»	»	4
2° En traversant le railway à des passages à niveau non gardés	8	3	1	12
3° En circulant dans des rues, places ou quais, où existent des voies de chemins de fer . .	3	»	»	3
4° En circulant dans les stations	1	1	»	2
5° En circulant le long de la voie	10	2	»	12
6° Suicide. — Folie	18	»	»	18
7° Dans les opérations de chargement ou de déchargement, ou en aidant aux manœuvres.	3	»	1	4
Ensemble. . .	47	6	2	55
B. — *Accidents indépendants de toute mise en mouvement de véhicules de chemins de fer.*				
1° Atteintes dans les opérations de chargement ou de déchargement	2	2	2	6
2° Circonstances diverses	1	3	1	5
Ensemble. . . .	3	5	3	11
Totaux pour 1879. . .	50	11	5	66
Chiffres modifiés, en y comprenant, comme précédemment, les agents d'autres administrations de chemins de fer et des douanes	52	14	6	72
Chiffres correspondants de 1878	65	30	8	103
Différences en moins pour 1879. .	13	16	2	31

N° LXI. — *Conséquences pécuniaires des accidents. — Dépenses résultant des pertes et avaries.*

Années 1875 à 1879.

ANNÉES.	LONGUEUR kilométrique moyenne EXPLOITÉE.	PARCOURS DES TRAINS. (Y compris le parcours des trains étrangers) à voyageurs.	à marchandises.	Ensemble.	MOUVEMENT DES TRANSPORTS. Voyageurs.	Petites marchandises. TAXÉES au MINIMUM.	TAXÉES au POIDS.	Grosses marchandises.
1	2	Kilomètres. 3	Kilomètres. 4	Kilomètres. 5	Nombre. 6	Colis. 7	Tonnes. 8	Tonnes. 9
1875	1,967	9,801,970	11,183,345	20,985,315	34,961,012	3,481,423	201,396	14,150,443
1876	2,053	10,146,467	11,417,706	21,564,173	36,898,376	3,442,463	199,994	14,340,878
1877	2,145	10,742,037	11,413,093	22,155,130	37,421,220	3,510,618	197,685	14,324,700
1878	2,210	11,395,659	11,459,032	22,854,691	39,163,822	3,656,353	203,603	15,581,516
(16) 1879	2,477	12,638,792	12,724,265	25,383,057	40,545,605	3,892,058	212,027	16,926,299

(1) Montant des quartiers payés d'une rente de 2,500 francs, prenant cours le 1er février 1875 et se rapportant à un accident survenu pendant cet exercice.

(2) Montant des quartiers payés d'une rente de 400 francs, prenant cours le 5 octobre 1875 et se rapportant à un accident survenu pendant cet exercice.

(3) Y compris 545 francs imputables sur 1879, mais concernant des accidents survenus en 1876.

(4) — fr. 4,476-66 — — — — — 1876.

(5) — fr. 102-95 — — — des faits — 1876.

(6) — fr. 1,296-93 — — — des accidents — 1877.

(7) Montant des quartiers payés d'une rente de 2,000 francs, prenant cours le 1er octobre 1877 et se rapportant à un accident survenu pendant cet exercice.

(8) Y compris 750 francs imputables sur 1879, mais concernant des accidents survenus en 1877.

(9) Montant des quartiers payés d'une rente de 370 francs, prenant cours le 1er août 1877 et se rapportant à un accident survenu pendant cet exercice.

(10) Y compris fr. 1,274-63 imputables sur 1879, mais concernant des accidents survenus en 1877.

(11) — fr. 3,047-01 — — — des faits — 1877.

(12) — fr. 20,745-61 montant des avaries survenues à 221 véhicules étrangers.

(13) — fr. 927-50 imputables sur 1879, mais concernant des accidents survenus en 1878.

(14) — fr. 382-62 — — — — 1878.

(15) — fr. 4,452-29 — — — des faits — 1878.

(16) Y compris les lignes fusionnées du réseau des Flandres.

(17) Y compris fr. 18,852-83, montant des avaries survenues à 168 véhicules étrangers.

ANNÉES.	DÉPENSES pour avaries au matériel roulant. (a) MATÉRIEL à VOYAGEURS.	MATÉRIEL à MARCHANDISES.	Ensemble.	DÉPENSES se rapportant aux voyageurs ou à leur famille. Indemnités.	Rentes viagères.	aux agents de l'Administration ou à leur famille. Indemnités.	Rentes viagères.	aux personnes étrangères à l'Administration, autres que des voyageurs. Indemnités.	Rentes viagères.	aux propriétaires de marchandises détruites, perdues ou avariées, par suite : d'accidents.	d'autres causes.	Ensemble. (b)	SE RAPPORTANT au personnel de l'Administration (Continuation de salaires.) (c) (d)	CONSÉQUENCES pécuniaires des ACCIDENTS, PERTES ET AVARIES. — Totaux. (Col. 12, 21 et 22.)
	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
1875	51,997 56	494,957 26	246,954 82	7,911 05	(1) 10,000 »	58,082 44	(2) 1,283 84	77,179 60	»	110,666 36	530,673 28	795,796 57	62,323 62	1,105,075 01
1876	54,491 82	326,447 57	380,939 39	67,755 16	»	(3) 48,691 18	»	(4) 64,712 75	»	7,245 62	459,884 62	648,286 33	65,949 89	1,065,175 61
1877	60,157 »	368,610 »	428,767 »	5,410 15	(7) 4,000 »	(8) 7,614 94	(9) 740 »	(10) 7,726 89	»	31,365 50	(11) 477,783 85	234,641 33	64,172 77	727,581 10
1878	30,981 64	(13) 231,329 47	262,310 81	4,650 34	»	(12) 4,443 37	»	(14) 2,420 72	»	16,116 94	(15) 423,937 85	451,569 19	60,103 74	573,983 74
1879	83,721 79	(17) 247,647 23	331,369 02	6,265 25	»	13,330 42	»	3,743 45	»	20,258 14	442,654 13	486,251 09	62,616 08	580,236 19

(a) Les chiffres des colonnes comprises sous cette rubrique sont approximatifs ; ils indiquent les évaluations des dégâts au matériel, évaluations faites par les fonctionnaires chargés de procéder aux enquêtes après chaque accident.

(b) Indépendamment de ces sommes, il y aurait lieu de tenir compte des indemnités et rentes faisant l'objet de réclamations ou de procès actuellement en litige.

Ces indemnités et rentes sont les suivantes :

ANNÉES.	INDEMNITÉS RÉCLAMÉES PAR DES voyageurs ou leur famille. Principal.	Rente viagère.	agents de l'Administration ou leur famille. Principal.	Rente viagère.	personnes étrangères à l'Administration, autres que des voyageurs. Principal.	Rente viagère.	propriétaires de marchandises détruites, perdues ou avariées, par suite ; d'accidents.	d'autres causes.	ENSEMBLE. Principal.	Rentes.
1875	»	»	30,000	»	30,000	»	2,315	3,672 76	65,987 76	»
1876	24,000	600	151,000	»	99,090	»	7,500	3,681 45	276,181 45	600
1877	»	»	195,000	2,000	173,000	»	1,929	655 »	370,575 »	2,000
1878	195,000	»	103,500	»	»	»	»	7,466 94	305,966 94	»
1879	270,700	»	216,000	1,900	115,000	»	1,400	76,545 36	709,645 36	1,900

(c) Il n'est pas possible de fournir les mêmes renseignements en ce qui concerne le personnel nommé, aucun attachement n'étant tenu à ce point de vue. Les sommes portées dans cette colonne s'appliquent à tous les accidents survenus au personnel ouvrier, non seulement du chef de la circulation des trains, mais encore dans les stations, ateliers, etc.

(d) A ces sommes il y aurait lieu d'ajouter une part des dépenses supportées par la caisse de retraite et de secours des ouvriers, lesquelles dépenses se sont élevées comme il suit, du chef seul des accidents de toutes natures et sans distinction des exercices pendant lesquels ces accidents se sont produits :

ANNÉES.	SECOURS temporaires et annuels, FRAIS de traitement, etc.	PENSIONS.	Ensemble.
1875	79,175 62	73,276 41	152,452 03
1876	81,246 58	76,340 40	157,586 98
1877	83,325 18	79,484 69	162,809 79
1878	84,240 90	81,480 »	165,720 90
1879	112,726 81	83,164 94	195,791 75

N° LXII. — *Contraventions de police constatées. — Réseau de l'État.*

Comparaison des années 1879 et 1878.

N° D'ORDRE.	CONTRAVENTIONS. NATURE.	Nombre en 1879.	Nombre en 1878.	Différences pour 1879.	LOIS OU ARRÊTÉS ROYAUX AUXQUELS il a été contrevenu.
1	Circulation *illégale sur les voies ferrées et dans* les stations : de personnes isolées, de personnes à cheval ou en voiture, de chevaux et bestiaux abandonnés ou errant avec ou sans attelage.	300	294	+ 6	Arrêté royal du 5 mai 1835.
2	*Entraves apportées à la circulation des trains*, par le fait d'avoir franchi une barrière et traversé le chemin de fer, avec un attelage, à l'approche d'un train, ou obstrué, de toute autre manière, le passage sur la voie ferrée (abattage d'arbres, etc.).	56	18	+ 38	Arrêté royal du 5 mai 1835, combiné avec celui du 16 janvier 1836.
3	Abandon, dans les stations ou dans les dépendances du railway, de véhicules chargés ou à vide, pouvant gêner la circulation ou intercepter les manœuvres des trains.	46	47	— 1	Arrêtés royaux du 5 mai 1835 et du 23 juillet 1878.
4	Plantations d'arbres dans la zone asservie du chemin de fer, sans l'autorisation du Gouvernement.	11	8	+ 3	
5	Bâtisses, constructions, dépôts de pierres, excavations diverses dans la zone asservie et sans autorisation; établissement de dépôts de matières combustibles (toitures en chaume, etc.) dans la zone prohibée.	35	44	— 9	Loi du 15 avril 1843.
6	Voyageurs dépourvus de coupons ou munis de coupons irréguliers (périmés, falsifiés ou insuffisants).	321	416	— 95	
7	Voyageurs descendus des trains en cours de route, montés dans des trains ou descendus de ceux-ci, avant l'arrêt ou du côté opposé au bâtiment de la station de départ ou d'arrivée.	61	58	+ 3	
8	Voyageurs ayant pris place dans des compartiments réservés aux dames, ou dans des voitures (wagons à bagages, etc.) dont l'accès est interdit au public.	10	21	— 11	Arrêté royal du 10 vrier 1857.
9	Voyageurs qui ont fumé dans les voitures de 1re et de 2e classe non réservées à cet usage, ou qui ont ouvert, malgré les protestations des autres voyageurs, des glaces de portière du côté d'où venait le vent.	7	5	+ 2	
10	Fausses déclarations en ce qui concerne l'espèce ou la quantité d'objets divers (matières nuisibles et dangéreuses) contenues dans des colis ou paquets remis au transport.	8	3	+ 5	Arrêté royal du 19 mai 1843, complété par celui du 26 janvier 1847.
11	Fausses déclarations relativement au poids des marchandises diverses, tant en vrac qu'en paquets ou colis, expédiées par chemin de fer.	28	158	—130	Arrêté royal du 31 août 1868.
	Totaux. . . .	885	1,072	—189	

ACTIF.

N° LXIII. — *Bilan.* — 31 *décembre* 1879.

PASSIF.

	VALEUR, CALCULÉE AU COMPTANT, DU CHEMIN DE FER ET DE SES DÉPENDANCES.		
	Capitaux effectifs (1).	Annuités de rachat capitalisées. (2)	TOTAUX (3).
A. Voie, bâtiments et dépendances des stations.			
Lignes construites directement par l'Etat.	304,616,999 80		
Lignes construites à forfait pour compte de l'Etat	71,660,800 »	»	376,277,799 80
Lignes rachetées par l'Etat.	108,948,922 63	306,198,631 10	415,144,553 73
Parachèvement des lignes rachetées et des lignes exploitées par l'Etat.	28,006,672 13	»	28,006,672 13
B. Matériel de traction et de transport.			
Matériel affecté au service du réseau entier des chemins de fer exploités par l'Etat.	161,236,571 23	13,600,000 »	174,836,571 23
Fr.	674,466,965 79	319,798,631 10	994,265,596 89

(1) *Voir* annexes LXIX et LXX.
(2) — annexe LXIX.

	CHARGES DU CHEMIN DE FER.		
	Capitaux effectifs.	Annuités de rachat capitalisées.	TOTAUX.
Dette du chemin de fer envers des tiers.			
Trésor public : ses avances.	606,974,641 24	»	921,307,693 23
Diverses Compagnies de chemins de fer .	»	314,333,051 99	
Dette du chemin de fer envers lui-même.			
Avances du Trésor amorties (1)	24,055,179 96	»	68,671,354 85
Avances du Trésor remboursées (2) . . .	39,370,775 76	»	
Annuités amorties (1)	»	5,265,579 11	
Subsides des villes de Bruxelles, Gand, etc.	391,181 88	»	391,181 88
Non-valeurs (3).			
Vente d'immeubles	2,333,293 96	»	5,693,186 95
Section de Landen à Saint-Trond. . . .	1,361,892 99	»	
Fr.	674,466,965 79	319,798,631 10	994,265,596 89

(1) *Voir* annexe LXVII.
(2) — — LXVIII.
(3) — — LXX, note (1).

N° LXIV. — *Compte spécial de l'exploitation. — Année* 1879.

EXPLOITATION PROPREMENT DITE.

DOIT.				AVOIR.			
Dépenses d'exploitation proprement dites . . . . . fr.	58,461,220 86	(1) 58,910,312 09		Produit brut de l'exploitation. — Voyageurs . . . . . fr.	50,490,571 80		
Dépenses pour travaux de parachèvement et d'amélioration . . . . . fr.	449,091 23			Bagages	855,856 55		
Redevances variables payées à des Compagnies dont les lignes sont exploitées par l'Etat . . . . . fr.	3,620,424 41	(2) 4,120,424 41	63,030,736 50	Petites marchandises	6,257,053 88		
Redevance fixe pour l'exploitation de la ligne de Spa à la frontière grand-ducale . . . . . fr.	500,000 »			Grosses marchandises	58,468,425 50		
				Finances	244,541 52		99,458,860 38
				Équipages	21,364 41		
				Chevaux et bestiaux	996,117 80		
				Produits extraordinaires	2,146,947 54		
Produit net de l'exploitation . . . . . fr.			38,599,795 59	Produits indirects. — Location de terrains, de bâtiments, etc.; vente d'objets divers, etc. . . . . fr.		(1) 1,927,220 46	
				Régularisations d'opérations de comptabilité des années antérieures . . .		264,451 05	
fr.			101,630,532 09	fr.			101,630,532 09

Charges des capitaux consacrés au premier établissement.

Intérêts sur avances du Trésor . . . . . fr.	24,468,392 99	37,266,224 08	Produit net de l'exploitation . . . . . fr.		38,599,795 59
Id. sur annuités . . . . . »	12,797,831 09		Insuffisance ou excédent des dépenses		1,386,604 40
Amortissement d'avances du Trésor . . . . . »	1,685,000 »	2,720,175 91			
Id. d'annuités . . . . . »	1,035,175 91				
fr.		39,986,399 99	fr.		39,986,399 99

(1) *Voir* annexe LXXII.
(2) — — LXXV.

(1) Pour les détails, voir annexe XLVIII et note (2) de l'annexe LXV.

N° LXV. — *Produits constatés de l'exploitation, par années, depuis l'origine jusqu'au 31 décembre 1879.*

ANNÉES.	Longueur moyenne EXPLOITÉE.	PRODUITS DE L'EXPLOITATION. PRODUITS directs.	PRODUITS indirects. (1)	RÉGULARISATIONS d'opérations de comptabilité des années antérieures.	TOTAL.
1835	13	268,997 50	365 »	»	269,362 50
1836	36	825,132 85	461 16	»	825,594 01
1837	91	1,416,982 94	892 24	»	1,417,875 18
1838	203	3,097,833 40	434 26	»	3,008,267 66
1839	273	4,249,825 04	33,061 82	»	4,282,886 86
1840	325	5,335,167 05	20,779 33	»	5,355,946 38
1841	341	6,226,333 66	55,475 43	»	6,281,809 09
1842	399	7,458,774 29	43,088 20	»	7,501,862 49
1843	485	8,994,439 33	34,382 54	»	9,028,821 87
1844	560	11,226,310 87	21,149 88	»	11,247,460 75
1845	560	12,401,750 22	19,099 99	»	12,420,850 21
1846	560	13,572,573 03	26,998 19	»	13,599,571 22
1847	570	14,696,735 62	79,652 48	»	14,776,388 10
1848	595	12,227,775 61	74,950 68	»	12,302,726 29
1849	625	13,241,431 78	49,081 84	»	13,290,513 62
1850	625	15,059,346 48	48,344 64	»	15,107,691 12
1851	625	16,288,464 87	50,097 41	»	16,338,562 28
1852	625	17,337,238 69	68,765 56	»	17,406,004 25
1853	631	19,678,228 90	69,947 91	»	19,748,176 81
1854	637	22,667,739 23	80,487 79	»	22,748,227 02
1855	652	24,510,116 74	113,721 28	»	24,623,838 02
1856	713	24,578,540 38	126,370 09	»	24,704,910 47
1857	745	25,507,617 32	91,287 42	»	25,598,904 74
1858	746	27,277,926 01	202,750 17	»	27,380,676 18
1859	746	28,080,999,70	96,798 57	»	28,177,798 27
1860	747	29,601,994 38	83,598 45	6,515 18	29,692,108 01
1861	749	33,651,264 63	82,104 34	»	33,733,368 97
1862	749	32,548,265 76	113,379 42	164,334 05	32,825,979 23
1863	749	33,886,435 59	109,885 21	»	33,996,320 80
1864	749	36,081,002 58	227,843 72	9,889 76	36,318,736 06
1865	749	38,318,780 18	106,200,99	180,303 44	38,605,284 61
1866	790	38,188,974 36	115,257 42	191,625 13	38,495,856 91
1867	863	40,001,392 95	165,761 42	»	40,167,154 37
1868	863	41,852,330 98	134,664 91	182,986 99	42,169,982 88
1869	863	43,387,254 90	120,821 62	152,531 43	43,660,607 95
1870	869	45,306,479 22	72,002 11	»	45,378,481 33
1871	1,423	66,906,259 29	63,979 66	»	66,970,238 95
1872	1,470	69,664,268 46	170,772 08	»	69,835,060 54
1873	1,875	85,822,196 70	156,541 79	»	85,978,738 49
1874	1,929	87,160,707 76	125,446 04	»	87,286,153 80
1875	1,966	89,124,045 81	171,333 58	»	89,295,379 39
1876	2,053	90,519,022 84	110,225 59	523,782 89	91,153,031 32
1877	2,145	90,309,704 84	1,336,615 56	»	91,646,320 40
1878 A. R.	2,210	94,205,915 14	1,207,502 27	87,251 24	95,500,668 65
1878 L. f. F.	155	890,507 33	»	»	890,507 33
1879	2,477	99,438,860 58	(2) 1,927,220 46	264,451 05	101,630,532 09
Totaux. . . . fr.		1,523,692,865 79	7,909,600 52	1,763,671 16	1,532,786,137 47

(1) Non compris les aliénations d'immeubles dont le montant a été déduit des capitaux de premier établissement.

(2) Y compris la quote-part d'annuité de fr. 985,813-76, due à l'État, en vertu de l'article 37 de la convention du 1er juin 1877, (*voir* annexe LIII, page 316, du compte-rendu de 1878), et une somme de fr. 835,572-14, pour intérêts bonifiés par diverses Sociétés et entrepreneurs, sur les obligations de la Dette publique qui leur ont été délivrées à titre d'avance, conformément aux dispositions ci-après : article XXV de la convention-loi du 31 janvier-15 mars 1873 ; — article 6 de la convention-loi du 14 novembre-19 décembre 1876 ; — article 38 de la convention-loi des 1er-26 juin 1877 ; et article 18 de la convention du 9 juin 1878, conclue en vertu de la loi du 3 juin 1878.

N° LXVI. — *Dépenses et charges de l'exploitation, par années, depuis l'origine jusqu'au 31 décembre 1879.*

ANNÉES.	Longueur moyenne exploitée.	CHARGES DE L'EXPLOITATION.				
		DÉPENSES d'exploitation proprement dites.	Parachèvement et améliorations.	Redevances variables et redevance fixe attribuées aux lignes exploitées.	Régularisations d'opérations de comptabilité des années antérieures.	TOTAL.
1833	13	168,847 44	»	»	»	168,847 44
1836	36	431,135 67	»	»	»	431,135 67
1837	91	1,189,863 34	»	»	»	1,189,863 34
1838	203	2,747,937 »	»	»	»	2,747,937 »
1839	273	3,079,481 05	»	»	»	3,079,481 05
1840	325	3,077,964 08	»	»	»	3,077,964 08
1841	341	4,537,635 75	»	»	»	4,537,635 75
1842	399	4,726,510 79	»	»	»	4,726,510 79
1843	485	5,497,452 99	»	»	»	5,497,452 99
1844	560	5,615,385 63	»	»	»	5,615,385 63
1845	560	6,339,465 34	»	»	»	6,339,465 34
1846	560	7,234,614 84	83,328 »	»	»	7,317,942 84
1847	570	8,872,528 87	435,008 50	46,368 32	»	9,353,905 69
1848	595	8,541,020 48	254,334 »	149,890 58	»	8,945,245 06
1849	625	8,119,648 05	179,352 »	305,510 87	»	8,604,510 92
1850	625	9,032,884 18	149,634 »	388,155 61	»	9,570,673 79
1851	625	8,613,805 98	236,917 20	402,976 40	»	9,253,729 58
1852	625	8,456,528 41	239,596 »	424,031 15	»	9,120,155 56
1853	631	9,401,439 02	230,029 80	607,760 64	»	10,239,229 46
1854	637	10,958,586 83	260,480 »	899,853 64	»	12,118,920 47
1855	652	12,601,859 13	330,097 50	1,201,437 75	»	14,133,394 38
1856	713	14,295,586 10	311,921 »	1,424,423 90	29,736 82	16,062,667 82
1857	745	13,278,396 98	563,564 60	1,509,080 71	317,116 39	15,688,158 68
1858	746	14,289,018 68	409,445 »	1,683,006 08	341,930 82	16,723,400 58
1859	746	14,088,227 31	424,057 »	1,767,652 77	263,508 26	16,543,445 34
1860	747	14,192,184 78	179,095 »	1,800,374 68	»	16,171,654 46
1861	749	14,561,266 42	225,730 »	1,990,516 15	612,579 16	17,420,091 73
1862	749	14,898,474 29	283,393 58	2,000,941 10	»	17,182,808 97
1863	749	16,711,533 91	156,319 55	2,147,171 22	26,687 49	19,041,712 17
1864	749	17,839,777 22	88,065 90	2,357,471 18	»	20,285,314 30
1865	749	19,577,554 08	69,406 35	2,480,408 31	»	22,127,368 77
1866	790	21,878,863 29	190,839 69	3,080,420 11	»	25,150,123 09
1867	863	24,292,747 58	107,169 »	3,372,306 88	256,692 21	28,029,115 67
1868	863	24,754,567 66	72,393 70	3,671,291 68	»	28,498,256 04
1869	863	24,092,433 25	263,830 »	3,516,511 56	»	27,872,774 81
1870	869	25,051,171 52	302,905 »	3,473,132 97	286,538 99	29,113,748 48
1871	1,422	34,811,581 62	296,945 »	8,947,657 76	144,062 43	44,200,276 81
1872	1,470	41,763,028 54	416,772 92	10,135,342 14	195,708 44	52,510,852 04
1873	1,875	61,860,771 28	346,816 »	11,433,325 51	811,991 88	74,452,907 67
1874	1,929	59,938,021 58	374,387 27	11,460,398 64	4,904 65	71,777,712 14
1875	1,966	58,987,022 94	234,158 30	11,740,308 29	259,557 45	71,221,046 98
1876	2,053	57,378,379 36	222,444 08	10,534,785 75	»	68,135,609 19
1877	2,145	55,319,535 29	203,855 24	3,761,685 10	346,059 47	59,631,135 10
1878 A. R.	2,210	56,340,586 16	215,413 36	3,964,483 63	»	60,520,483 15
1878 L. F.	155	875,365 88	»	»	»	875,365 88
1879	2,477	58,461,220 86	449,091 23	4,120,424 41	»	63,030,736 50
Totaux . . . fr.		888,782,911 45	8,827,028 77	116,799,185 52	3,927,077 46	1,018,336,153 20

N° LXVII. — *Charges des capitaux dus au Trésor et à des Compagnies concessionnaires, par années, depuis l'origine jusqu'au 31 décembre 1879.*

ANNÉES.	Longueur moyenne exploitée.	CHARGES DES CAPITAUX.						TOTAL GÉNÉRAL.
		AVANCES DU TRÉSOR.			ANNUITÉS DE RACHAT.			
		Intérêts (1).	Amortissement.	TOTAL.	Intérêts.	Amortissement.	TOTAL.	
1835	13	194,231 32	5,749 06	199,980 38	»	»	»	199,980 38
1836	36	413,531 59	12,575 15	426,106 74	»	»	»	426,106 74
1837	91	1,377,731 58	40,830 19	1,418,561 77	»	»	»	1,418,561 77
1838	203	2,537,108 46	74,950 75	2,612,059 21	»	»	»	2,612,059 21
1839	273	3,108,781 47	93,136 79	3,201,918 26	»	»	»	3,201,918 26
1840	325	3,351,757 97	103,162 27	3,454,920 24	»	»	»	3,454,920 24
1841	341	4,442,401 56	137,283 04	4,579,684 60	»	»	»	4,579,684 60
1842	399	5,366,861 93	168,187 03	5,535,049 84	»	»	»	5,535,049 84
1843	485	5,976,092 27	190,884 33	6,166,976 60	»	»	»	6,166,976 60
1844	560	6,265,078 89	207,163 10	6,472,241 99	»	»	»	6,472,241 99
1845	560	6,451,408 »	221,263 11	6,672,671 11	»	»	»	6,672,671 11
1846	560	6,698,905 97	237,681 57	6,935,687 54	»	»	»	6,935,687 54
1847	570	6,888,757 17	251,843 83	7,140,601 »	»	»	»	7,140,601 »
1848	595	7,140,634 »	265,773 26	7,406,407 26	»	»	»	7,406,407 26
1849	625	7,327,366 44	279,862 »	7,607,228 44	»	»	»	7,607,228 44
1850	625	7,406,381 98	292,243 44	7,698,625 42	»	»	»	7,698,625 42
1851	625	7,403,512 13	304,393 99	7,707,906 12	»	»	»	7,707,906 12
1852	625	7,377,655 80	317,837 94	7,695,493 74	»	»	»	7,695,493 74
1853	641	7,311,824 21	332,128 97	7,643,953 18	»	»	»	7,643,953 18
1854	637	7,312,635 40	349,961 80	7,662,597 20	»	»	»	7,662,597 20
1855	652	7,370,978 29	370,038 68	7,741,016 97	»	»	»	7,741,016 97
1856	713	7,386,186 86	387,184 19	7,773,371 05	»	»	»	7,773,371 05
1857	745	7,474,412 76	407,842 52	7,882,255 28	661,643 34	10,686 66	672,330 »	8,554,585 28
1858	746	7,490,443 80	427,895 09	7,918,339 89	661,102 33	11,227 67	672,330 »	8,590,669 89
1859	746	7,371,704 41	445,926 36	7,817,630 77	660,533 93	11,796 07	672,330 »	8,489,960 77
1860	747	7,245,735 53	466,419 84	7,712,155 37	659,936 75	12,393 25	672,330 »	8,384,485 37
1861	749	7,111,221 35	490,801 74	7,602,023 09	659,309 33	13,020 67	672,330 »	8,274,353 09
1862	749	7,064,317 52	517,721 44	7,582,038 96	658,650 17	13,679 83	672,330 »	8,254,368 96
1863	749	7,063,174 26	546,051 36	7,609,225 62	657,957 62	14,372 38	672,330 »	8,281,555 62
1864	749	6,986,829 80	574,187 62	7,561,017 42	657,230 02	15,099 98	672,330 »	8,233,347 42
1865	749	7,059,728 18	603,046 69	7,667,774 87	656,465 59	15,864 41	672,330 »	8,340,104 87
1866	790	7,488,796 46	649,931 71	8,138,728 17	655,662 45	16,667 55	672,330 »	8,811,058 17
1867	863	7,743,902 46	685,868 01	8,429,770 47	654,818 65	17,511 35	672,330 »	9,102,100 47
1868	863	7,780,162 62	718,372 92	8,498,535 54	653,932 15	18,397 85	672,330 »	9,170,865 54
1869	863	7,750,335 98	752,950 10	8,503,286 08	653,060 76	19,329 24	672,330 »	9,175,616 08
1870	869	7,891,098 81	794,066 90	8,685,165 71	652,022 21	20,307 79	672,330 »	9,357,495 71
1871	1,422	8,531,642 48	857,831 39	9,389,473 87	1,199,160 45	49,169 55	1,248,330 »	10,637,803 87
1872	1,470	9,732,247 10	932,474 52	10,664,721 62	1,286,104 46	51,475 54	1,337,580 »	12,002,301 62
1873	1,875	13,607,205 94	1,074,659 22	14,681,865 16	5,241,107 41	426,567 59	5,667,675 »	20,349,540 16
1874	1,929	14,744,508 75	1,143,832 44	15,688,341 19	5,223,650 36	444,184 64	5,667,835 »	21,356,176 19
1875	1,966	16,444,678 19	1,233,870 60	17,678,548 79	5,205,331 17	462,708 83	5,668,040 »	23,346,588 79
1876	2,053	17,414,714 63	1,308,834 59	18,713,549 22	6,622,254 04	634,662 62	7,256,916 66	25,970,465 88
1877	2,145	21,433,249 58	1,475,975 99	22,909,225 57	13,671,460 25	956,418 09	14,627,878 34	37,537,103 91
1878 (A.R.)	2,210	22,896,218 93	1,576,582 54	24,472,801 47	12,854,924 26	994,861 64	13,849,785 90	38,322,587 37
1878 (L.f.P.)	155	550,714 53	15,900 »	566,614 53	»	»	»	566,614 53
1879	2,477	24,468,392 99	1,685,000 »	26,153,392 99	12,797,831 09	1,035,175 91	13,833,007 »	39,986,399 99
Totaux. . . fr.		372,454,360 35	24,035,179 96	396,489,540 31	73,304,088 79	5,265,579 11	78,569,667 90	475,059,298 21

(1) A dater de l'année 1879, les intérêts sont portés en compte au Chemin de fer, à partir du 15 du mois pendant lequel les capitaux ont été ordonnancés par le Trésor. Pour les années antérieures, ce mode de calcul n'a pu être appliqué, à défaut d'éléments suffisants : les intérêts ont, en conséquence, été calculés pour l'année entière sur les avances restant dues à la fin de l'année.

N° LXVIII. — *Compte général de l'exploitation, par années, depuis l'origine jusqu'au 31 décembre 1879.*

ANNÉES.	Longueur moyenne exploitée.	EXPLOITATION PROPREMENT DITE. PRODUITS constatés.	DÉPENSES.	PRODUIT NET de l'exploitation.	CHARGES des capitaux dus au Trésor et à des Compagnies concessionnaires.	SOLDE ANNUEL. EXCÉDENT. (Boni).	INSUFFISANCE (Mali).
1835	13	269,362 50	168,847 44	100,515 06	199,980 38	»	99,465 32
1836	36	825,594 01	431,135 67	394,458 34	426,106 74	»	31,648 40
1837	91	1,417,875 18	1,189,863 34	228,011 84	1,418,561 77	»	1,190,549 93
1838	203	3,098,267 66	2,747,937 »	350,330 66	2,612,059 21	»	2,261,728 55
1839	273	4,282,886 86	3,079,481 05	1,203,405 81	3,201,918 26	»	1,998,512 45
1840	325	5,355,916 38	3,077,961 08	2,277,982 30	3,454,020 24	»	1,176,937 94
1841	341	6,281,809 09	4,537,635 75	1,744,173 34	4,579,684 60	»	2,835,511 26
1842	399	7,501,862 49	4,726,510 79	2,775,351 70	5,535,049 84	»	2 759,698 14
1843	485	9,028,821 87	5,497,452 99	3,531,368 88	6,167,976 60	»	2,635,607 72
1844	560	11,247,460 75	5,615,385 61	5,632,075 12	6,472,241 99	»	840,166 87
1845	560	12,420,850 21	6,339,465 31	6,081,384 87	6,672,671 11	»	591,286 24
1846	560	13,599,571 22	7,317,942 81	6,281,628 38	6,935,687 54	»	654,059 16
1847	570	14,776,388 10	9,353,905 69	5 422,482 41	7,140,601 »	»	1,718,118 59
1848	595	12,302,726 29	8,945,245 06	3,357,481 23	7,406,407 26	»	4,048,926 03
1849	625	13,290,513 62	8,604,510 92	4,686,002 70	7,607,228 44	»	2,921,225 74
1850	625	15,107,691 12	9,570,673 79	5,537,017 33	7,698,625 42	»	2,161,608 09
1851	625	16,338,562 28	9,253,729 58	7,084,832 70	7,707,906 12	»	623,073 42
1852	625	17,406,004 25	9,120,155 56	8,285,848 69	7,695,493 71	590,354 95	»
1853	631	19,748,176 81	10,239,229 46	9,508,947 35	7.643,953 18	1,864,994 17	»
1854	637	22,718,227 02	12,118,920 47	10,629,306 55	7,662,597 20	2,966,709 35	»
1855	652	24,623,838 02	14,133,394 38	10,490,443 64	7,741,016 97	2,749,426 67	»
1856	713	24,704,910 47	16,062,667 82	8,642,242 65	7,773,371 05	868,871 60	»
1857	745	25,598,904 74	15,688,158 68	9,910,746 06	8,554,585 28	1,356,160 78	»
1858	746	27,380,676 18	16,723,400 58	10,657,275 60	8,590,669 89	2,066,605 71	»
1859	746	28,177,798 27	16,543,445 34	11,634,352 93	8,489,960 77	3,144,392 16	»
1860	747	29,692,108 01	16,171,654 46	13,520,453 55	8,384,485 37	5,135,968 18	»
1861	749	33,733,368 97	17,420,091 73	16,313,277 24	8,274,353 09	8,038,924 15	»
1862	749	32,825,979 23	17,182,808 97	15,643,170 26	8,254,368 96	7,388,801 30	»
1863	749	33,996,320 80	19,041,712 17	14,954,608 63	8,281,555 62	6,673,053 01	»
1864	749	36,318,736 06	20,285,314 30	16,033,421 76	8,233,347 42	7,800,074 34	»
1865	749	38,605,284 61	22,127,368 77	16,477,915 84	8,340,104 87	8,137,810 97	»
1866	790	38,495,836 91	25,150,123 09	13,345,733 82	8,811,058 17	4,534,675 65	»
1867	863	40,167,154 37	28,029,115 67	12,138,038 70	9,102,100 47	3,035,938 23	»
1868	863	42,169,082 88	28,498,256 04	13,671,726 84	9,170,865 54	4 500,861 30	»
1869	863	43,660,697 95	27,872,774 81	15,787,833 14	9,175,616 08	6,612,217 06	»
1870	869	45,378,481 33	29,113,748 48	16,264,732 85	9,357,495 71	6,907,237 14	»
1871	1,422	66,970,238 95	44,200,276 81	22,769,962 14	10,637,803 87	12,132,158 27	»
1872	1,470	69,835,060 54	52,510,852 04	17,324,208 50	12,002,301 62	5,321,906 88	»
1873	1,879	85,978,738 49	74,452,907 67	11,525,830 82	20,349,540 16	»	8,823,709 34
1874	1,929	87,286,153 80	71,777,712 14	15,508,441 66	21,356,176 19	»	5,847,734 53
1875	1,966	89,295,379 39	71,221,046 98	18,074,332 41	23,346,588 79	»	5,272,256 38
1876	2,053	91,153,931 32	68,135,609 19	23,018,322 13	25,970,865 88	»	2,962,143 75
1877	2,145	91,646,320 40	59,631,135 10	32,015,185 30	37,537,103 91	»	5,521,918 61
1878 (A. R.)	2,210	98,500,668 65	60,520,483 15	34,980,185 50	38,322,587 37	»	3,342,401 87
1878 (E. F.-V.)	155	890,507 33	875,365 88	15.141 45	566,614 53	»	551,473 38
1879	2,477	101,630,532 09	63,030,736 50	38,599,795 59	39,986,399 99	»	1,386,604 40
						101,827,141 87	62,456,366 11
Totaux. . fr.		1,532,766,137 47	1,018,336,152 20	514,429,984 27	475,059,298 21	Boni : 39,370,775 76 (1)	

(1) Sur la somme de fr. 39,370,775-76, il reste à recouvrer fr. 2,155,009-65, représentant les reliquats de décomptes avec certaines Compagnies de chemins de fer. Jusqu'à présent, il n'a pas été fait état, dans le compte du Chemin de fer, des sommes irrécouvrables que le Trésor a dû porter en surséance indéfinie, parce que ces faits sont purement accidentels et n'affectent point d'une manière appréciable la productivité même du chemin de fer.

N° LXIX. — *Dépenses de premier établissement, depuis le 1er mai 1834 jusqu'au 31 décembre 1879.*

N° LXIX. — *Dépenses de premier établissement, depuis*

	CAPITAUX effectifs.	Annuités de rachat capitalisées.	TOTAUX.
***A.* — Voie, bâtiments et dépendances des stations.**			
1° Lignes construites directement par l'Etat.			
A. — Voie et dépenses générales :			
Emprises de terrains, indemnités de récoltes, frais d'acquisition, etc.. . . . . fr.	47,378,603 55		
Frais de justice	926,214 85		
Terrassements, ouvrages d'art, pose du railway, y compris les ouvrages et les fournitures effectués en régie	93,693,851 90		
Fournitures spéciales de billes	11,648,713 58		
— de rails et accessoires	50,874,115 86		
Plantations	447,393 53		
Dépenses d'inauguration et dépenses diverses	277,101 04		
Dépenses générales : études de projets, mobilier, dépenses imprévues, etc.	(1) 6,954,547 25		
Fr.	212,197,541 56		
B. — Bâtiments et dépendances des stations	92,419,458 24		
(a) Fr.	304,616,999 80	—	
2° Lignes construites à forfait pour compte de l'Etat.			
Lignes dans le Luxembourg (Conv. 26 octobre 1872 et 31 janvier 1873. — Lois 15 mars 1875 et 26 mai 1876.)	22,481,200 »		
Chemin de fer de Tirlemont à la ligne d'Anvers vers Gladbach, et de Tongres à Neerlinter (Conv.-loi 15 novembre et 19 décembre 1876).	13,781,900 »		376,277,799 80
Chemins de fer concédés à la Compagnie des Bassins-Houillers et repris par l'Etat (Conv.-loi 25 avril — 3 juin 1870, et 1er — 26 juin 1877.)	34,804,000 »		
Chemin de fer de Battice à Aubel (Conv.-loi 9 et 10 juin 1878) . . .	625,700 »		
(b) Fr.	71,660,800 »		
3° Lignes rachetées par l'Etat.			
Mons à Manage . . . . . fr.	»	13,235,505 51	
Pepinster à Spa.	6,727,000 »	55,031 08	
Dendre-et-Waes	52,550,000 »	153,069 51	
Grand-Luxembourg.	54,981,619 01	92,726,525 »	
Bassins-Houillers du Hainaut.	»	(2) 200,028,500 »	415,144,555 73
Lignes dans les Flandres	12,302,303 62	»	
Saint-Ghislain à Erbisœul.	2,385,000 »	»	
(c) Fr.	108,945,922 63	306,198,631 10	
A reporter . . . fr.	485,225,722 43	306,198,631 10	791,422,355 53

(1) Y compris les dépenses générales peu importantes se rapportant aux lignes concédées.

(2) — un capital de fr. 5,819,700, amortissable au moyen des quotes-parts versées au Trésor, par application de l'art. 37 de la convention du 1er juin 1877.

le 1er mai 1834 jusqu'au 31 décembre 1879.

	CAPITAUX effectifs.	Annuités de rachat capitalisées.	TOTAUX.
Report . . fr.	485,223,722 43	306,198,631 10	791,422,353 53
4° Parachèvement des lignes rachetées et des lignes exploitées par l'Etat.			
A. — Voie et dépenses générales :			
Emprises de terrains, indemnités de récoltes, frais d'acquisition, etc. . . . . fr.	246,978 86	»	
Frais de justice	7,181 65	»	
Terrassements, ouvrages d'art, pose du railway, y compris les ouvrages et les fournitures effectués en régie	6.100,717 32	»	
Fournitures spéciales de billes	2,851,443 45	»	
— de rails et accessoires	12,281,205 04	»	
Plantations	206,564 50	»	
			28,006,672 15
Fr.	21,694,090 80	»	
B. — Bâtiments et dépendances des stations.	6,312,581 35	»	
(d) Fr.	28,006,672 15	»	
Ensemble (a, b, c et d) Fr.	513,230,394 56	»	
***B.* — Matériel de traction et de transport.**			
Matériel affecté au service du réseau entier des Chemins de fer exploités par l'Etat.			
Locomotives et accessoires	60,234,925 65	3,734,032 39	63,988,936 04
Pièces de rechange	1,414,915 04	»	1,414,915 04
Voitures et wagons, matières et main-d'œuvre de construction y relatives.	96,030,663 90	9,660,838 89	105,691,502 79
Grues, cries, cabestans, pompes, tours, outils, bascules, etc. . . .	3,304,296 93	205,128 72	3,509,425 65
Dépenses diverses.	231,771 71	»	231,771 71
(e) Fr.	161,236,571 23	(1) 13,000,000 »	174,836,571 23
Totaux (a, b, c, d et e) . . Fr.	674,466,965 79	319,798,631 10	994,265,396 89

Dépenses de premier établissement par kilomètre.

	Années.	Longueur en mètres.	Dépenses totales.	Dépenses moyennes par kilomètre.	Différences pour 1879.
Construction :	—	(2) —	(3) —	—	—
Route, bâtiments et dépendances des stations .	1879	990,545	556,408,899 80	559,811 64	— 33,822 48
	1878	821,419	525,092,157 78	593,334 12	
Exploitation :			(4)		
Matériel de traction et de transport	1879	2,467,854	174,836,571 23	70,843 59	— 217 99
	1878	2,368,278	168,085,122 76	71,063 58	

(1) Cette somme représente la valeur d'une partie du matériel racheté, à la Compagnie des Bassins-Houillers, moyennant paiement d'une annuité. Elle a été répartie proportionnellement à la valeur totale du matériel racheté à cette Compagnie, d'après l'inventaire établi en 1871 et s'élevant à fr. 27,069,629.40 dont fr. 13,469,629.40 payé comptant.

(2) Y compris 10,220 mètres pour la section de Landen à St-Trond, exploitée par le Grand Central Belge.

(3) Non compris fr. 19,868,900 » pour la dépense des lignes non encore mises en exploitation au 31 décembre 1879.

(4) Non compris la valeur du matériel de la ligne de Saint-Ghislain à Erbisœul, restant à inventorier au 31 décembre 1879.

N° LXX. — *Compte de premier établissement, par années, depuis l'origine jusqu'au* 31 *décembre* 1879.

ANNÉES	DÉPENSES DE PREMIER ÉTABLISSEMENT.					PRODUIT NET de l'exploitation, après paiement des redevances et des annuités dues à des Compagnies.	RAPPORT du produit net aux avances du Trésor. — Taux p. o/o
	CAPITAL dépensé pendant l'année.	A déduire : les aliénations d'immeubles et les subsides des villes.	Reste au compte du chemin de fer pour chaque année.	Récapitulation au 31 décembre : des aliénations d'immeubles et des subsides des villes.	Récapitulation au 31 décembre : des capitaux avancés par le Trésor.		
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.
1835	4,760,143 24	»	4,760,143 24	»	4,760,143 24	100,515 06	2.112
1836	5,461,502 90	»	5,461,502 90	»	10,221,646 14	394,458 34	3.879
1837	22,977,522 99	»	22,977,522 99	»	33,199,169 13	228,011 84	0.687
1838	26,899,068 79	»	26,899,068 79	»	60,098,237 92	350,330 66	0.583
1839	12,575,461 13	»	12,575,461 13	»	72,673,699 05	1,203,405 81	1.656
1840	5,235,107 07	»	5,235,107 07	»	77,908,806 12	2,377,982 30	2.924
1841	24,892,933 94	15,043 31	24,877,890 63	15,043 31	102,786,696 75	1,744,173 34	1.697
1842	21,174,665 39	248,515 77	20,926,149 62	263,559 08	123,712,846 37	2,775,351 70	2.243
1843	13,595,815 77	310,862 07	13,284,953 70	574,421 15	136,997,800 07	3,531,368 88	2.578
1844	7,173,588 98	63,338 53	7,110,250 45	637,759 68	144,108,050 52	5,632,075 12	3.908
1845	4,967,804 15	157,624 05	4,810,180 10	795,383 73	149,918,230 62	6,081,384 87	4.056
1846	6,578,397 71	305,630 90	6,272,766 81	1,101,014 63	156,190,997 43	6,281,628 38	4.022
1847	3,944,764 57	70,619 61	3,874,144 96	1,171,634 24	159,065,142 39	5,422,482 41	3.409
1848	3,278,867 60	59,933 38	3,218,934 22	1,231,567 62	162,281,076 61	3,357,481 23	2.069
1849	2,903,014 29	86,363 17	2,816,651 12	1,317,930 79	165,100,727 73	4,686,002 70	2.838
1850	988,605 40	38,946 10	949,659 30	1,356,876 89	166,050,387 03	5,537,017 33	3.335
1851	469,861 79	25,381 25	444,480 54	1,382,258 14	166,494,867 57	7,084,832 70	4.255
1852	1,042,891 45	2,781 78	1,040,112 67	1,385,039 92	167,534,980 24	8,285,848 69	4.946
1853	1,227,407 16	775 »	1,226,632 16	1,385,814 92	168,761,612 40	9,508,947 35	5.635
1854	3,872,610 24	4,533 22	3,868,077 02	1,390,348 14	172,629,689 42	10,629,306 55	6.157
1855	4,989,689 »	9,633 30	4,980,055 61	1,399,981 53	177,609,745 03	10,490,443 64	5.906
1856	3,359,850 10	1,368,278 49	1,991,571 61	2,768,260 02	179,601,316 64	8,612,242 65	4.812
1857	4,273,665 72	12,709 18	4,254,956 54	2,786,969 20	183,856,273 18	9,238,416 06	5.025
1858	3,133,122 92	43,188 48	3,089,934 44	2,830,157 68	186,946,207 62	9,984,945 60	5 341
1859	1,006,569 19	317,302 37	689,266 82	3,147,460 05	187,635,474 44	10,962,022 93	5.842
1860	2,351,439 86	34,039 79	2,317,400 07	3,181,499 84	189,952,874 51	12,848,123 55	6.764
1861	4,748,761 36	26,687 60	4,722,073 76	3,208,187 44	194,674,948 27	15,640,947 24	8.034
1862	6,020,468 38	1,306 24	6,019,162 14	3,209,493 68	200,694,110 41	14,970,840 26	7,460
1863	6,349,588 97	105,681 68	6,243,907 29	3,315,175 36	206,938,017 70	14,282,278 63	6.902
1864	5,309,941 50	55,396 49	5,254,545 01	3,370,571 85	212,192,562 71	15,361,091 76	7.239
1865	9,098,251 01	14,247 51	9,084,003 50	3,384,819 36	221,276,566 21	15,805,585 84	7.143
1866	14,306,271 75	6,028 56	14,300,243 19	3,390,847 92	235,576,809 40	12,673,403 82	5.380
1867	8,462,217 64	24,201 62	8,438,016 02	3,415,049 54	244,014,825 42	11,455,708 70	4.699
1868	4,263,789 42	2,805 33	4,260,984 09	3,417,854 87	248,275,809 51	12,999,396 84	5.236
1869	4,880,821 02	119,683 13	4,761,137 89	3,537,538 »	253,036,947 40	15,115,503 14	5.974
1870	9,091,516 71	27,716 29	9,063,800 42	3,565,254 29	262,100,747 82	15,592,402 85	5.949
1871	26,453,391 06	15,308 49	26,438,082 57	3,580,562 78	288,538,830 39	21 521,632 14	7.459
1872	33,590,850 16	5,344 09	33,585,506 07	3,583,906 87	322,124,336 46	15,986,628 50	4.963
1873	83,815,690 14	2,423 48	86,813,266 66	3,588,330 35	408,937,603 12	5,858,155 82	1.432
1874	21,617,378 17	11,229 65	21,606,148 52	3,599,560 »	430,543,751 64	9,840,606 66	2.286
1875	38,804,003 16	7,573 50	36,796,429 66	3,607,133 50	467,310,181 30	12,406,292 41	2.655
1876	21,223,538 68	105,608 65	21,117,930 03	3,712,742 15	488,458,111 33	15,761,405 47	3.227
1877	95,161,969 57	48,877 85	95,113,091 72	3,761,620 »	583,571,203 05	17,387,306 96	2.971
1878 (A. R.)	34,466 315 74	224,559 67	34,241,755 47	3,986,179 67	617,812,958 52	21.130,399 60	3.358
1878 (L.-I.-P.)	13,237,600 »	»	13,237,600 »	»	631,050,558 52	15,141 45	
1879	39,430,227 60	100,189 16	39,330,038 44	4,086,368 83	670,380,596 96	23,931,215 45	3.568
Totaux fr.	674,466,965 79	(1) 4,086,368 83	670,380,596 96	4,086,368 83	670,380,596 96	435,021,769 23	»

(1) Ce chiffre se décompose comme il suit :

Vente et rétrocession de terrains non utilisés . . . . . fr.	2,353,293 96	3,695,186 95
Aliénation, en 1836, de la section de chemin de fer de Landen à Saint-Trond . . . . »	1,341,892 99	
Subsides des villes de Bruxelles, Gand, etc. . . . . fr.		391,181 88
Ensemble . . . fr.		4,086,368 83

N° LXXI. — *Annuités payées pour le rachat de lignes concédées.*

LIGNES CONCÉDÉES RACHETÉES.	INTÉRÊTS.			AMORTISSEMENTS.			TOTAL DES ANNUITÉS PAYÉES.		
	EN 1879.	ANNÉES antérieures.	TOTAL.	EN 1879.	ANNÉES antérieures.	TOTAL.	EN 1879.	ANNÉES antérieures.	TOTAL.
Dendre-et-Waes (1)	»	2,230,470 49	2,230,470 49	»	155,069 51	155,069 51	»	2,385,540 »	2,385,540 »
Pepinster à Spa (1)	»	1,258,218 92	1,258,218 92	»	55,031 08	55,031 08	»	1,313,250 »	1,313,250 »
Mons à Manage	640,656 78	14,376,710 76	15,017,367 54	31,673 22	414,549 24	446,222 46	672,330 »	14,791,260 »	15,465,590 »
Grand-Luxembourg	3,024,995 »	22,093,185 »	25,718,180 »	451,850 »	2,371,000 »	2,822,850 »	4,076,845 »	24,464,185 »	28,541,030 »
Bassins-Houillers . Lignes	7,962,732 »	15,983,456 »	23,946,188 »	509,100 »	960,200 »	1,469,300 »	8,471,832 »	16,943,656 »	25,415,488 »
Bassins-Houillers . Matériel	569,447 51	4,547,446 63	5,116,893 94	42,552 69	276,553 37	319,106 06	612,000 »	4,824,000 »	5,436,000 »
Frais divers relatifs au service des annuités	»	16,769 90	16,769 90	»	»	»	»	16,769 90	16,769 90
Totaux. . . . . fr.	12,797,831 09	60,506,257 70	75,504,088 79	1,035,175 91	4,230,403 20	5,265,579 11	13,833,007 »	64,736,660 90	78,569,667 90

(1) Les annuités dues à ces Compagnies ont été transformées en rente 4 p. %, à dater de l'année 1877. (Loi du 23 juin 1877.)

N° LXXII. — *Compte de l'exploitation*

Y compris les lignes rachetées dans les Flandres,

Dépenses.

DÉSIGNATION DES DÉPENSES.		Année 1878.	Année 1879.	DIFFÉRENCES POUR 1879. En plus.	DIFFÉRENCES POUR 1879. En moins.
Administration centrale.	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	1,029,559 94	988,671 42	»	40,868 52
Régie.	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	85,258 69	84,806 21	»	452 48
Services en général.	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	532,485 74	696,125 95	363,640 21	»
	Salaires des agents payés à la journée ou par mois	95,248 »	100,400 »	5,152 »	»
	Matériel et fournitures de bureau.	614,708 26	820,055 40	205,347 14	»
	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'administration	40,000 »	40,000 »	»	»
	Secours aux ouvriers qui se trouvent dans une position malheureuse .	15,529 »	23,964 66	8,435 66	»
	Traitements des fonctionnaires et employés en disponibilité. . . .	25,008 83	33,078 06	8,069 23	»
	Conférences des chemins de fer belges et conférences internationales.	3,000 »	2,539 »	»	461 »
		1,125,979 83	1,716,165 07	+ 590,185 24	
Voies et travaux.	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	1,056,995 90	1,150,260 55	93,264 65	»
	Salaires des agents payés à la journée ou par mois	7,251,246 66	7,659,787 50	408,540 84	»
	Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie	3,685,975 04	3,252,256 54	»	451,718 50
	Travaux d'entretien et d'amélioration, outils, ustensiles, objets divers, loyers de locaux	2,722,870 »	2,872,870 »	150,000 »	»
		14,675,087 60	14,875,174 59	+ 200,086 99	
Traction et matériel.	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	997,199 74	1,053,198 26	55,998 52	»
	Salaires des agents payés à la journée ou par mois.	11,140,816 85	11,815,875 74	675,556 89	»
	Primes d'économie et de régularité.	361,000 »	392,650 »	31,650 »	»
	Combustibles et autres objets de consommation pour la traction des convois	5,797,524,37	5,560,248 11	»	237,076 26
	Entretien, réparation et renouvellement du matériel.	7,599,285 52	7,796,757 85	197,472 33	»
		25,895,526,48	24,598,707 96	+ 705,581 48	
Transports.	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	7,220,520 89	7,436,996 67	216,675 78	»
	Salaires des agents payés à la journée ou par mois.	4,958,743 80	5,104,303 73	145,559 93	»
	Primes pour encourager la marche régulière des trains.	280,000 »	313,000 »	33,000 »	»
	Frais d'exploitation	1,984,562 55	1,525,253 57	»	459,526 98
	Camionnage. Prise et remise à domicile	1,311,465 48	1,380,403 76	68,938 28	»
	Pertes et avaries ; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer, contentieux . . .	603,597 82	650,102 99	46,705 17	»
	Redevances aux compagnies pour l'usage de leur matériel.	61,682 52	34,746 50	»	26,936 22
		16,620,172 86	16,046,788 84	+ 26,613 98	
Dépenses d'exploitation . . . . . fr.		57,431,365 40	58,910,512 09	1,478,946 69	»
Redevances payées aux Compagnies (1) . . . »		3,964,485 65	4,120,424 41	155,940 78	»
	Ensemble fr.	61,395,849 05	63,030,736 50	1,634,887 47	»
	Excédents de produits . . . fr.	34,995,526 93	38,599,795 59	3,604,468 64	»
	Totaux égaux . . . . fr.	96,391,175 98	101,630,532 09	5,239,356 11	»

(a) *Voir* annexes LXXIII et LXXIV pour le détail des dépenses et des recettes sur l'ancien réseau et sur celui des lignes rachetées dans les Flandres.

(1) *Voir* détail à l'annexe LXXV.

générale comparatif de 1878-1879.

en exécution de la loi du 31 mai 1878 (a).

Recettes.

DÉSIGNATION DES RECETTES.		Année 1878.	Année 1879.	DIFFÉRENCES POUR 1879. En plus.	DIFFÉRENCES POUR 1879. En moins.
Produits ou droits constatés.					
Produits directs de l'exploitation:	*Grande vitesse :*				
	Voyageurs	30,391,861,58	30,490,571 80	98,710 22	»
	Bagages	840,420 88	833,856 33	»	6,564 55
	Petites marchandises	6,017,941 41	6,257,033 88	219,094 47	»
	Finances	264,445 06	244,541 52	»	19,903 54
	Equipages	22,209 84	21,364 41	»	845 45
	Chevaux et bestiaux	93,806 11	110,306 88	14,500 77	»
		57,632,684 88	57,957,676 82	332,303 46	27,313 52
				+ 304,991 94	
	Petite vitesse :				
	Grosses marchandises	53,983,233 96	58,468,423 50	4,485,189 54	»
	Chevaux et bestiaux	878,066 57	885,810 92	7,744 35	»
		54,863,302 33	59,354,236 22	4,490,933 69	»
				+ 4,490,933 69	
	Produits divers :				
	Produits extraordinaires (1)	2,600,455 06	2,146,947 54	»	453,487 52
	Ensemble fr.	93,096,422 47	99,458,860 38	4,823,259 15	480,801 04
				+ 4,342,458 11	
Produits indirects : Location de terrains, de bâtiments, etc.; vente de mobilier, de plantations, d'objets non réclamés, etc. (1). — Quote-part d'annuités dues à l'Etat, etc. (2)		1,207,502 27	1,927,220 46	719,718 19	»
	Ensemble fr.	96,303,924 74	101,386,081 04	5,542,957 34	480,801 04
				+ 5,062,156 30	
Régularisations d'opérations de comptabilité des années antérieures fr.		87,251 24	264,431 05	177,199 81	»
	Totaux fr.	96,391,175 98	101,650,552 09	5,720,157 15	480,801 04
				+ 5,239,356 11	

(1) *Voir* détail à l'annexe XLVIII.

(2) *Voir* note (2) de l'annexe LXV.

N° LXXIII. — *Détail des dépenses d'exploitation de l'ancien en exécution de la loi*

Années

		1878.			
		ANCIEN RÉSEAU.	LIGNES RACHETÉES DANS LES FLANDRES		ENSEMBLE.
			fusionnées et exploitées par l'Etat (1).	non fusionnées et exploitées par le service provoire (2).	
Administration centrale.	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	983,970 »	»	43,869 94	43,869 94
Régie.	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	83,258 69	»	»	»
Service en général.	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	325,760 »	1,344 74	5,381 »	6,725 74
	Salaires des agents payés à la journée ou par mois.	93,248 »	»	»	»
	Matériel et fournitures de bureau.	374,240 »	8,125 26	32,343 »	40,468 26
	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'administration.	40,000 »	»	»	»
	Secours aux ouvriers qui se trouvent dans une position malheureuse .	15,529 »	»	»	»
	Traitements des fonctionnaires et employés en disponibilité. . . .	23,008 83	»	»	»
	Conférences des chemins de fer belges et conférences internationales.	3,000 »	»	»	»
		1,078,786 83	9,470 »	37,724 »	47,194 »
Voies et travaux.	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	1,029,986 »	1,480 92	5,528 98	7,009 90
	Salaires des agents payés à la journée ou par mois.	7,071,110 »	19,504 80	140,651 86	160,156 66
	Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie	3,574,752 »	39,214 28	70,028 76	109,243 04
	Travaux d'entretien et d'amélioration, outils, ustensiles, objets divers, loyers de locaux	2,722,870 »	»	»	»
		14,398,698 »	60,200 »	216,189 60	276,389 60
Traction et matériel.	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	990,446 »	1,715 40	5,040 54	6,755 74
	Salaires des agents payés à la journée ou par mois.	11,084,600 »	14,366 20	41,550 65	55,916 85
	Primes d'économie et de régularité.	361,000 »	»	»	»
	Combustibles et autres objets de consommation pour la traction des convois.	3,690,000 »	19,308 70	88,015 67	107,324 37
	Entretien, réparation et renouvellement du matériel.	7,513,025 »	30,511 70	55,748 82	86,260 52
		23,639,071 »	65,900 »	190,355 48	256,255 48
Transports.	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	7,138,106 »	15,016 90	49,197 99	62,214 89
	Salaires des agents payés à la journée ou par mois	4,918,860 »	6,218 60	33,665 20	39,883 80
	Primes pour encourager la marche régulière des trains	280,000 »	»	»	»
	Frais d'exploitation.	1,890,000 »	19,762 50	74,799 85	94,562 35
	Camionnage. Prise et remise à domicile	1,506,650 »	1,001 50	3,814 18	4,815 48
	Pertes et avaries ; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer, contentieux . . .	600,000 »	685 10	2,712 72	3,397 82
	Redevances aux compagnies pour l'usage de leur matériel.	14,600 »	12,015 60	35,066 92	47,082 52
		16,568,216 »	52,700 »	199,256 86	251,956 86
	Totaux. . . . . fr.	56,555,999 52	188,270 »	687,095 88	875,365 88

(a) Non compris les lignes d'Ostende à Armentières et de Furnes à Dunkerque (parties belges), qui n'étaient pas fusionnées avec

réseau, et des lignes rachetées dans les Flandres du 31 mai 1878 (a).

1878 et 1879.

TOTAL de L'ANNÉE.	1879. Ancien réseau et lignes rachetées dans les Flandres, fusionnées et exploitées par l'Etat (1),	1879. Lignes rachetées dans les Flandres, non fusionnées et exploitées par le service provisoire (2).	1879. TOTAL de L'ANNÉE.	Observations.
1,029,339 94	983,205 »	5,466 42	988,671 42	
85,258,69	84,806 21	»	84,806 21	
532,485 74	695,569 »	556 95	696,125 95	
95,248 »	100,400 »	»	100,400 »	
614,708 26	819,240 »	815 40	820,055 40	
40,000 »	40,000 »	»	40,000 »	
15,529 »	25,964 66	»	25,964 66	
25,008 83	55,078 06	»	53,078 06	
3,000 »	2,539 »	»	2,539 »	
1,125,979 85	1,714,790 72	1,372 35	1,716,165 07	
1,056,995 90	1,129,750 »	510 55	1,150,260 55	
7,251,246 66	7,268,100 »	11,687 50	7,659,787 50	
5,685,975 04	5,224,732 »	7,524 54	5,252,256 54	
2,722,870 »	2,872,870 »	»	2,872,870 »	
14,675 087 60	14,835,452 »	19,722 59	14,878,174 59	
997,199 74	1,052,970 »	228 26	1,053,198 26	
11,140,516 85	11,812,000 »	5,875 74	11,815,875 74	
561,000 »	592,650 »	»	592,650 »	
5,797,524 57	5,554,300 »	5,948 11	5,560,248 11	
7,599,285 82	7,785,500 »	11,457 85	7,796,757 85	
25,895,526 48	24,877,200 »	21,507 96	24,898,707 96	
7,220,520 89	7,455,940 »	5,056 67	7,456,996 67	
4,958,745 80	5,102,000 »	2,505 78	5,104,505 78	
280,000 »	515,000 »	»	515,000 »	
1,984,562 55	1,517,200 »	8,055 57	1,525,255 57	
1,511,465 48	1,518,000 »	405 76	1,580,405 76	
605,597 82	650,000 »	102 99	650,102 99	
61,682 52	25,515 87	9,452 45	54,746 50	
16,620,172 86	16,625,455 87	25,554 97	16,646,788 84	
57,451,565 40	58,840,907 80	69,404 29	58,910,512 09	

(1) Les lignes des Flandres fusionnées avec le réseau de l'Etat sont :

1° Bruges à Heyst, pendant les cinq derniers mois de 1878.

2° Nord de Gand (Lokeren-Selzaete-Assenede et Eecloo-Anvers), pendant les six derniers mois.

La somme totale des dépenses fixée à fr. 188,270- » par les arrêtés royaux des 30 juin et 23 juillet 1878, a été répartie entre les différentes rubriques, proportionnellement aux dépenses faites par le *Service provisoire* sur les lignes non fusionnées.

(2) Les lignes non fusionnées et qui sont exploitées par le *Service provisoire des chemins de fer dans les Flandres*, sont :

1° Bruges à Heyst, pendant les sept premiers mois de 1878.

2° Nord de Gand (Lokeren-Selzaete-Assenede et Eecloo-Anvers), pendant les six premiers mois.

3° Lichtervelde à Furnes et Ouest de la Belgique. } pendant l'année entière.

(3) Exploitation de l'ancien réseau et des lignes rachetées dans les Flandres, à l'exception des lignes de l'Ouest de la Belgique (Dixmude-Nieuport et Ingelmunster-Anseghem), non fusionnées encore pendant les quatre premiers mois de 1879.

(4) Lignes de l'Ouest de la Belgique (Dixmude-Nieuport et Ingelmunster-Anseghem) pendant les quatre premiers mois de 1879.

celles de l'Etat au 31 décembre 1879 (*Voir* deuxième partie).

N° LXXIV. — *Détail des produits directs de l'exploitation de en exécution de la*

Années

		1878.			
		ANCIEN RÉSEAU.	LIGNES RACHETÉES DANS LES FLANDRES.		ENSEMBLE.
			fusionnées et exploitées par l'Etat (1).	non fusionnées et exploitées par le service provisoire (a).	
Produits directs de l'exploitation :	*Grande vitesse :*				
	Voyageurs	29,881,415 61	152,662 57	557,783 40	510,445 97
	Bagages	830,824 21	5,527 26	6,269 41	9,596 67
	Petites marchandises	5,956,679 15	20,447 24	60,815 04	81,262 28
	Finances	262,022 40	478 31	1,944 55	2,422 66
	Equipages	22,080 48	58 84	70 52	129 56
	Chevaux et bestiaux	92,682 80	55 54	5,069 77	5,125 31
		37,028,704 63	177,027 76	429,932 49	606,980 25
	Petite vitesse :				
	Grosses marchandises	53,715,840 78	41,538 27	229,856 91	271,395 18
	Chevaux et bestiaux	873,540 39	511 83	2,014 55	2,526 18
		54,589,381 17	42,070 10	231,851 26	273,921 36
	Produits divers :				
	Produits extraordinaires	2,590,829 34	1,465 75	8,141 97	9,607 72
	Totaux. . . fr.	94,208,915 14	220,561 61	669,945 72	890,507 33

(a) Non compris les lignes d'Ostende à Armentières et de Furnes à Dunkerque (parties belges), qui n'étaient pas

l'ancien réseau, et des lignes rachetées dans les Flandres loi du 31 mai 1878 [a].

1878 et 1879.

	1879.			
TOTAL de L'ANNÉE.	Ancien réseau et lignes rachetées dans les Flandres, fusionnées et exploitées par l'État (1).	Lignes rachetées dans les Flandres, non fusionnées et exploitées par le service provisoire (2).	**TOTAL** de L'ANNÉE.	*Observations.*
50,391,861 58	50,476,152 64	14,419 16	50,490,571 80	(1) Les lignes des Flandres fusionnées avec le réseau de l'État sont :
840,420 88	833,692 76	163 57	833,856 33	1° Bruges à Heyst, pendant les cinq derniers mois de 1878.
6,017,941 41	6,251,629 »	5,406 88	6,257,035 88	2° Nord de Gand (Lokeren-Selzaete-Assenede et Eeeloo-Anvers), pendant les six derniers mois.
264,443 06	244,587 75	183 77	244,541 52	(2) Les lignes non fusionnées et qui sont exploitées par le *Service provisoire des chemins de fer dans les Flandres* sont :
22,209 84	21,364 41	»	21,364 41	1° Bruges à Heyst, pendant les sept premiers mois de 1878.
93,806 11	110,282 48	24 40	110,306 88	2° Nord de Gand (Lokeren-Selzaete-Assenede et Eeeloo-Anvers), pendant les six premiers mois.
				3° Lichtervelde à Furnes et Ouest de la Belgique. } pendant l'année entière.
57,652,684 88	57,917,479 04	20,197 78	57,937,676 82	(3) Exploitation de l'ancien réseau et des lignes rachetées dans les Flandres, à l'exception des lignes de l'Ouest de la Belgique (Dixmude-Nieuport et Ingelmunster-Anseghem) non fusionnées encore pendant les quatre premiers mois de 1879.
53,983,253 96	58,453,094 57	30,330 93	58,468,425 50	(4) Lignes de l'Ouest de la Belgique (Dixmude-Nieuport et Ingelmunster-Anseghem) pendant les quatre premiers mois de 1879.
878,066 87	885,622 07	188 85	885,810 92	
54,863,302 83	59,525,716 44	30,519 78	59,534,236 22	
2,600,453 06	2,146,665 93	281 61	2,146,947 54	
93,096,422 47	99,587,861 41	50,999 17	99,438,860 58	

fusionnées avec celles de l'État au 31 décembre 1879. (*Voir* deuxième partie.)

N° LXXV. — *Redevances variables et redevance fixe payées aux Compagnies, par années,*

ANNÉES.	REDEVAN					
	VARIABLES ATTRIBUÉES AUX LIGNES EXPLOI					
	Tournay-Jurbise et Landen-Hasselt.	Dendre-et-Waes.	Hal à Ath et Tournay à la frontière.	Braine-le-Comte à Gand.	Jonction belge-prussienne.	Bassins houillers.
1847	(1) 46,368 32	»	»	»	»	»
1848	(1) 449,890 58	»	»	»	»	»
1849	305,510 87	»	»	»	»	»
1850	388,155 61	»	»	»	»	»
1851	402,976 40	»	»	»	»	»
1852	424,031 15	»	»	»	»	»
1853	467,406 81	440,353 83	»	»	»	»
1854	503,598 41	396,255 23	»	»	»	»
1855	551,041 36	650,396 39	»	»	»	»
1856	(2) 570,334 23	854,089 67		»	»	»
1857	483,885 61	1,025,195 10	»	»	»	»
1858	551,861 75	1,131,144 33	»	»	»	»
1859	583,979 36	1,183,673 41	»	»	»	»
1860	621,336 41	1,179,038 27	»	»	»	»
1861	692,869 17	1,297,646 98	»	»	»	»
1862	677,914 26	1,323,026 84	»	»	»	»
1863	742,721 02	1,404,450 20	»	»	»	»
1864	801,613 01	1,555,858 17	»	»	»	»
1865	824,826 45	1,649,972 76	5,609 13	»	»	»
1866	926,147 19	1,823,071 01	331,201 91	»	»	»
1867	917,438 35	1,649,722 45	418,105 15	417,040 93	»	»
1868	900,039 65	1,726,992 13	475,428 68	568,831 22	»	»
1869	824,853 49	1,706,905 99	526,533 79	(3) 458,218 29	»	»
1870	607,689 52	1,816,252 68	501,823 38	(4) 546,241 16	1,126 23	»
1871	601,333 61	1,912,605 91	639,911 50	(5) 828,619 30	37,086 49	4,928,130 95
1872	639,989 »	1,934,095 81	641,326 09	839,777 57	68,887 29	5,843,646 42
1873	686,512 36	2,113,603 13	742,928 97	884,627 74	194,562 81	6,238,788 30
1874	681,716 46	2,098,082 26	748,628 40	958,792 86	218,754 04	6,103,951 45
1875	695,637 75	2,248,581 78	758,371 42	877,393 90	275,072 01	6,191,231 07
1876	747,204 99	(6) 700,256 62	747,872 58	903,776 28	291,197 22	6,146,066 55
1877	758,134 35	»	750,577 38	886,237 70	309,232 08	(7)
1878	749,569 09	»	836,869 81	984,294 97	317,334 72	»
1879	795,905 08	»	786,681 44	1,037,076 53	321,071 95	»
Totaux fr.	20,322,491 67	33,491,270 95	8,881,869 63	10,190,928 45	2,031,324 81	35,451,817 74

depuis la reprise de l'exploitation de leurs lignes par l'Etat jusqu'au 31 décembre 1879.

CES					
TÉES.			FIXE pour la ligne DE SPA à la frontière Grand-ducale.	TOTAL.	*Observations.*
Plateaux de Herve.	Hesbaye-Condroz.	ENSEMBLE.			
»	»	46,368 32	»	46,368 32	(1) La recette des années 1847 et 1848 a été versée entre les mains des concessionnaires, qui ont payé aux actionnaires un intérêt de 4 p. c. sur les versements effectués jusqu'au 31 décembre 1848.
»	»	149,890 58	»	149,890 58	
»	»	305,510 87	»	305,510 87	
»	»	388,155 61	»	388,155 61	(2) L'exploitation de la ligne de Landen à Hasselt ayant été remise, par l'Etat, à la Compagnie d'Aix-la-Chapelle à Maestricht le 1er octobre 1856, la somme de fr. 570,331-23 ne comprend pas la recette de cette ligne du 1er octobre au 31 décemb.
»	»	402,976 40	»	402,976 40	
»	»	424,031 15	»	424,031 15	
»	»	607,760 64	»	607,760 64	
»	»	899,853 64	»	899,853 64	(3) Non compris fr. 150,212-18 retenus à titre d'à-compte du *maximum* de recette garanti à l'Etat, par l'article 8 de la convention du 9 mars 1871.
»	»	1,201,437 75	»	1,201,437 75	(4) Id. fr. 105,470-44
»	»	1,424,423 90	»	1,424,423 90	(5) Id. fr. 40,000 »
»	»	1,509,080 71	»	1,509,080 71	
»	»	1,683,006 08	»	1,683,006 08	(6) Rachete par l'État à partir du 1er mai 1876. (Loi du 17 mai 1872.)
»	»	1,767,652 77	»	1,767,652 77	
»	»	1,800,374 68	»	1,800,374 68	(7) La part de la Compagnie dans les recettes brutes, a été remplacée par des annuités à payer par l'Etat, jusqu'à l'expiration des concessions. (Loi du 26 juin 1877.)
»	»	1,990,516 15	»	1,990,516 15	
»	»	2,000,941 10	»	2,000,941 10	
»	»	2,147,171 22	»	2,147,171 22	
»	»	2,357,471 18	»	2,357,471 18	
»	»	2,480,408 34	»	2,480,408 34	
»	»	3,080,420 11	»	3,080,420 11	
»	»	3,372,306 88	»	3,372,306 88	
»	»	3,671,291 68	»	3,671,291 68	
»	»	3,516,511 56	»	3,516,511 56	
»	»	3,473,132 97	»	3,473,132 97	
»	»	8,947,687 76	»	8,947,687 76	
21,081 43	»	9,988,803 31	146,538 83	10,135,342 14	
402,302 20	»	10,933,325 51	500,000 »	11 433,325 51	
450,473 17	»	10,960,398 64	500,000 »	11,460,398 64	
464,610 36	29,407 »	11,240,308 29	500,000 »	11,740,308 29	
466,805 97	331,605 54	10,034,785 75	500.000 »	10,534 785 75	
465,475 98	392,027 61	3,261,685 10	500,000 »	3,761,685 10	
479,964 77	396,450 27	3,464,483 63	500,000 »	3,964,483 63	
209,927 78	469,761 63	3,620,424 41	500,000 »	4,120,424 41	
4,160,641 36	1,619,252 05	413,152,596 69	3,646,538 83	116,799,435 52	

N° LXXVI. — *Transports effectués gratuitement ou à prix réduits, par années, depuis 1845 jusqu'au 31 décembre 1879.*

ANNÉES.	TRANSPORTS GRATUITS.		TRANSPORTS A PRIX REDUITS.		TOTAL.	SERVICE DE L'Administration	TOTAL pour compte des Administrations publiques	SOCIÉTAIRES, EMIGRANTS et leurs BAGAGES, etc.
	Poste Dép'ches et Bureaux ambulants.	Donniers	Transports militaires.	Départements ministériels, (détenus, denrées alimentaires, etc.)				
1845-55 1856	2,360,982 93	141,825 85	859,297 67	450,303 58	3,812,612 31	4,330,083 86	(1) 8,342,695 87	»
1857	501,536 00	31,097 50	204,624 11	39,644 10	797,802 61	973,954 88	1,771,757 52	62,275 26
1858	497,692 10	34,234 62	158,311 45	39,683 18	748,121 35	895,519 21	1,643,640 56	38,706 79
1859	491,558 50	38,807 95	159,969 82	66,091 08	759,427 35	769,956 73	1,529,384 08	69,514 94
1860	499,739 90	40,787 80	130,760 70	74,341 65	745,430 05	937,827 97	1,683,258 02	81,062 05
1861	458,772 30	42,359 40	173,081 50	71,640 56	745,854 26	903,343 30	1,649,197 56	111,807 85
1862	467,238 10	42,397 70	178,086 85	80,100 26	788 022 91	871,027 59	1,659,050 50	123,934 99
1863	489,551 80	39,660 32	210,320 »	73,878 14	813,410 26	981,441 30	1,794,851 56	136,930 14
1864	500,816 30	31,189 01	393,284 42	70,865 07	996,154 80	852,024 21	1,848,179 01	184,782 80
1865	496,157 40	32,814 96	306,501 86	67,435 15	902,909 37	838,001 98	1,740,911 35	235,731 92
1866	494,969 »	29,080 47	201,246 41	68,936 97	794,232 85	1,025,959 61	1,820,192 46	56,522 90
1867	493,165 50	22,731 10	127,990 55	66,683 70	710,570 85	925,077 77	1,636,648 62	56,618 60
1868	537,519 90	16,299 80	58,679 87	92,140 22	704,639 79	1,124,021 72	1,828,661 51	29,629 79
1869	529,559 10	16,873 55	66,602 46	103,248 84	716,281 95	1,055,648 99	1,771,932 94	31,971 11
1870	533,937 40	16,969 75	160,834 44	145,155 83	858,917 42	936,894 81	1,795,812 23	27,938 02
1871	569,164 80	19,799 65	72,976 34	161,579 17	823,520 16	691,836 06	1,515,356 22	39,363 58
1872	562,711 80	24,739 95	115,201 29	123 701 61	826,374 65	791,128 37	1,617,503 02	104,343 31
1873	563,713 80	31,036 55	297,898 99	146,377 76	999,027 10	1,114,443 16	2.113,470 26	107,455 41
1874	538,374 70	34,867 73	317,093 13	112,189 61	1,053,425 17	1,159,545 69	2,212,970 86	172,136 35
1875	632,058 60	35,710 10	386,850 85	165 761 38	1,220,388 93	1,459 854 02	2,680,237 95	218,129 53
1876	631,052 80	35,020 37	192,276 66	159,601 55	1,017,911 36	1,458,352 15	2,476, 3 51	262,483 08
1877	624,163 10	32,587 25	135,389 78	167,027 45	959,367 68	1,608,257 50	2,567,625 18	214,654 11
1878	625,473 30	31,565 10	241,954 25	180,193 94	1,082,186 59	1,645 970 10	2,7 8,156 69	494 167 10
1879 (2)	1,500,735 30	27,449 45	253 607 89	149,904 91	1,982,697 55	1,451,413 02	3,434,110 57	394,969 29
Totaux fr	15,703 645 33	853,625 89	5,401,121 82	2,897,911 01	24,859,304 05	29,022 564 »	53,881,868 05	3,515,649 »
	16 557,271 22		8,302,032 83					

(1) Somme relevée dans le rapport présenté aux Chambres législatives par M. le Ministre des Travaux publics le 30 septembre 1857, page 11. — Cette somme a été ajoutée à celle de fr. 844 510-78 de 1856, et répartie proportionnellement aux totaux généraux de 1857 à 1877 inclus, le détail par catégories de transports n'étant donné, dans les comptes rendus qu'à partir de l'année 1857.

(2) Pour les détails, à l'annexe XXIV.

N° LXXVII. — *Approvisionnements généraux payés sur fonds des budgets. Situation au 31 décembre 1879.*

N° LXXVII. — *Approvisionnements généraux payés sur fonds des* VOIES ET TRAVAUX.

Approvisionnements dans les dépôts et à pied d'œuvre le long des voies.	UNITÉS.	QUANTITÉS DE MATÉRIAUX			VALEUR DES MATÉRIAUX			
		neufs.	de remploi.	vieux.	neufs.	de remploi.	vieux.	TOTAL.
Aiguilles d'excentriques décomposés	Pièce.	74	1,167	1,361	1,406 55	21,700 48	13,900 48	37,007 51
Billes en chêne	»	75,821	100,758	108,243	433,962 83	350,040 18	74,682 67	858,685 68
— en sapin	»	42,496	82,899	87,938	148,485 67	187,634 87	60,677 22	396,797 76
— en fer (anciens systèmes)	»	»	293	5,232	»	946 39	12,609 12	13,555 51
Bois de chêne	M^{s}.	2,501^{s}.796	605^{s}.298	383^{s}.335	245,299 02	31,290 59	2,645 01	279,234 62
Croisements complets en rails d'acier	Pièce.	1,003	1,452	219	193,463 60	178,031 05	9,877 90	381,372 55
Croisements complets en rails de fer	»	2	54	37	271 88	5,203 44	1,850 »	7,325 32
Croisements et traversées en fonte	»	202	104	315	8,146 92	3,444 34	8,097 77	19,689 03
Excentriques (sans appareils de manœuvre)	»	348½	512	180	90,386 28	75,313 16	12,670 »	178,370 14
Matériaux de la pose sur traverses métalliques. — Traverses en fer de 2^{m}.10.	»	56,627	»	»	293,724 37	»	»	293,724 37
Matériaux de la pose sur traverses métalliques. — Boulons et accessoires divers.	—	—	—	—	98,240 77	»	»	98,240 77
Matériaux du système Hilf. — Rails spéciaux	M^{tre}.	5,701.64	232.07	»	27,731 98	839 04	»	28,571 02
Matériaux du système Hilf. — Longrines en fer	»	8,520.60	53.69	»	36,305 51	175 06	»	36,480 57
Matériaux du système Hilf. — Traverses en fer	Pièce.	503	19	»	5,687 39	161 55	»	5,848 94
Matériaux du système Hilf. — Entretoises, cornières, etc.	—	—	—	—	17,929 20	1,258 21	440 06	19,627 47
Plaques tournantes	Pièce.	72	134	32	107,020 68	161,164 53	15,519 06	283,704 27
Ponts à peser	»	11	10	4	35,827 »	14,030 40	1,624 32	51,481 72
Rails divers en acier	M^{tre}.	125,125.99	36,807.96	6,789.14	662,286 81	150,150 »	18,492 79	830,929 60
— en fer	»	24,845.34	638,117.38	704,768.56	120,758 47	2,462,053 64	2,221,639 22	4,804,451 33
Traversées de voies en rails d'acier	Pièce.	197	438	45	29,544 10	41,536 24	1,570 50	72,650 84
Traversées de voies en rails de fer	»	8	29	11	1,201 44	2,618 70	630 04	4,450 18
Divers accessoires de voies non dénommés ci-dessus	—	—	—	—	596,703 29	632,330 42	250,708 89	1,479,742 60
				Totaux. . . . fr.	3,154,384 46	4,319,922 29	2,707,635 05	10,181,941 80

budgets. — Situation au 31 décembre 1879.

TRACTION ET EXPLOITATION.

1° Approvisionnements en magasin et dans les dépôts.	UNITÉS.	QUANTITÉS.	VALEUR partielle.	VALEUR totale.
a) Matériel, outils, meubles et ustensiles (magasin central)	—	—	278,092 62	278,092 62
b) Matières spéciales au service des voitures et de la traction :				
Aciers divers	Kil.	239,416	85,214 16	
Bois de chêne	M³.	1,782	346,433 53	
— sapin	»	1,290	105,044 27	
— d'essences diverses	»	529	46,126 30	
Boîtes à l'huile en fonte	Pièce.	10,597	54,378 05	
Boulons divers	Kil.	151,911	81,428 16	
Chaînes de sûreté pour voitures	Pièce.	4,382	22,373 80	
Coussinets de frottement en bronze	Kil.	68,981	192,729 43	1,992,149 20
Cuivres divers	»	93,950	212,776 32	
Essieux pour locomotives, tenders et voitures	»	106,905	35,847 60	
Fers divers	»	2,141,373	348,390 94	
Fontes diverses	»	478,902	70,356 79	
Roues montées pour locomotives	Pièce.	6	11,485 »	
— — — tenders et voitures	»	»	»	
Tendeurs pour voitures	»	11,554	67,147 85	
Tubes à fumée en laiton pour locomotives	Kil.	170,207	312,417 »	
c) Combustibles :				
Bois d'allumage neuf	M³.	385	5,983 67	
— — vieux	»	2,322	11,611 46	
Charbons de terre	Tonne.	6,730	42,956 75	69,808 70
Coke	»	45	746 64	
Fagots	Pièce.	62,787	8,510 18	
d) Matières pour le graissage :				
Huile de graissage (colza non épurée)	Kil.	95,423	78,256 57	
— — minérale, etc, diverses	»	181,849	58,676 99	143,357 55
Suif et graisses	»	6,139	6,423 99	
e) Matières pour l'éclairage :				
Huile épurée	Kil.	84,353	67,482 32	
Huile minérale (pétrole)	»	121,955	36,586 56	106,626 88
Torches (falots)	Pièce.	6,395	2,558 »	
f) Matières diverses en magasin, non dénommées ci-dessus	—	—	2,332,598 78	2,332,598 78
		Ensemble . . . fr.	4,922,633 73	4,922,633 73
2° Approvisionnements à la disposition des services consommateurs :				
a) Stations et ateliers			818,555 70	818,555 70
b) Sections			144,759 25	144,759 25
		Totaux. . . . . fr.		5,885,948 68

RÉCAPITULATION.

Voies et travaux	10,181,941 80
Traction et exploitation	5,885,948 68
Total général . (¹) . . . . . fr.	16,067,890 48

(¹) Ce total comprend une somme de fr. 1,790,927-45, valeur des vieux fers destinés à être réalisés au profit du Trésor, pour le rembourser de ses avances. La valeur des approvisionnements appartenant au service de l'exploitation se réduit ainsi à fr. 16,067,890-48 — 1,790,927-45 = 14,276,963-03.

N° LXXVIII. — *Détail, par lignes, du prix de rachat de concessions de chemins de fer dans les Flandres, de leur matériel roulant, mobilier, outillage, etc.* (*Loi du* 31 *mai* 1878).

DÉSIGNATION DES LIGNES.	PRIX de RACHAT.	MOBILIER, MATÉRIEL ET OUTILLAGE INVENTORIÉS.								TOTAL GÉNÉRAL. (colonnes 1 et 10).
		Mobilier des stations et outillage des voies.	MATÉRIEL DE TRACTION ET DE TRANSPORT.						TOTAL (colonnes 2 et 9).	
			Locomotives et tenders.	Outillage des locomotives et tenders.	Voitures et wagons.	Outillage en service sur les trains.	Bâches et chaufferettes.	Matériel et outillage des ateliers.	Ensemble.	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
A. *Lignes fusionnées avec l'ancien réseau au* 31 *décembre* 1879.											
Lichtervelde à Furnes . . .	4,130,628 29	10,953 70	121,920 »	771 96	167,785 »	762 10	3,040 »	24,036 95	318,536 01	329,271 71	4,479,900 »
Bruges à Blankenberghe et à Heyst	3,452,030 05	9,732 80	126,500 »	771 96	137,920 »	762 10	1,260 »	5,405 09	290,617 15	300,569 95	3,752,600 »
Lokeren à Selzaete et à Assenede	644,590 91	5,892 55	40,700 »	514 64	70,320 »	762 10	1,420 »	»	113,716 74	119,609 09	764,200 »
Eecloo à Anvers.	1,507,658 36	6,754 90	58,610 »	514 64	61,020 »	762 10	1,200 »	»	102,106 74	108,851 64	1,616,500 »
Ouest de la Belgique (Audenarde à Nieuport) . . .	2,506,478 26	7,602 »	57,600 »	514 64	50,555 »	762 10	760 »	528 00	110,519 74	118,121 74	2,624,600 »
Ensemble. . . . fr.	12,261,365 87	40,937 75	385,330 »	3,087 84	507,600 »	3,810 50	7,680 »	27,788 04	935,296 58	976,234 15	13,237,600 »
B *Lignes non fusionnées avec l'ancien réseau au* 31 *décembre* 1879.											
Ostende à la frontière de France	4,651,063 84	22,497 »	252,440 »	1,029 28	270,990 »	1,143 18	4,800 »	156 70	510,539 16	533,036 16	5,184,100 »
Furnes à la frontière de France	401,854 36	3,043 90	71,190 »	514 64	88,575 »	762 10	1,860 »	»	162,901 74	165,945 64	567,800 »
Ensemble. . . . fr	5,052,918 20	25,540 90	303,630 »	1,543 92	359,565 »	1,905 28	6,660 »	156 70	673,440 90	698,981 80	5,751,900 »
Totaux. . . . fr.	17,314,284 07	66,478 65	688,960 »	4,631 76	867,165 »	5,715 78	14,340 »	27,924 74	1,608,737 28	1,675,215 95	18,989,500 »

N° LXXIX. — *Différences existant entre les longueurs des lignes exploitées, en 1879, par le Service provisoire des Flandres, telles qu'elles ont été indiquées lors de la présentation du projet de loi de reprise, et les longueurs réelles des voies. — Relevé. — Explication.*

LIGNES.		CHIFFRES INDIQUÉS lors de la reprise.	CHIFFRES RÉELS.	Différences.	*Observations.*
		Mètres.	Mètres.	Mètres.	
Furnes à Dunkerque. .	Partie belge . .	8,348 »	8,158.70	— 189.30	Cette différence représente la distance comprise entre l'axe du bâtiment de la station de Furnes et l'origine de la ligne de Furnes à Dunkerque.
	Partie française.	16,250 »	15,384. »	— 866. »	Cette différence représente la longueur de la partie de voie empruntée à la Compagnie du Nord, depuis l'axe du bâtiment de la station de Dunkerque jusqu'à la bifurcation vers Furnes.
Ensemble.		24,598 »	23,542.70	—1,055.30	
Ostende à Armentières.	Partie belge . .	67,755 »	66,017.65	—1,737.35	Cette différence comprend : 1° 721 de l'axe du bureau de la station d'Ostende, à la pointe de l'aiguille vers Thourout. 2° 175 de la pointe de l'aiguille à l'entrée de la station de Thourout vers Ostende à celle de sortie vers Cortemarck. 3° 557 de la pointe de l'aiguille à l'entrée de la station de Cortemarck vers Thourout à celle de sortie vers Ypres. 4° 339 de la pointe de l'aiguille à l'entrée de la station d'Ypres à l'axe du bureau de la même station. 5° 166 de l'axe du bureau de Comines à la pointe de l'aiguille de sortie vers Armentières. 1,738 mètres.
	Partie française.	3,044 »	2,352. »	— 692. »	Cette différence représente la distance comprise entre l'axe du bâtiment de la station d'Armentières et la bifurcation vers Comines.
Ensemble.		70,799 »	68,369.65	—2,429.35	
Totaux. . . .	Parties belges.	76,103 »	74,176.35	—1,926.65	
	Part. françaises.	19,294 »	17,736. »	—1,558. »	
Ensemble.		95,397 »	91,912.35	—3,484.65	

N° LXXX. — *Mouvement et recette des lignes exploitées par*

NATURE DES TRANSPORTS.			FURNES-DUNKERQUE.				OSTENDE A	
			Mouvement.	Recette. Section belge.	Recette. Section française.	Recette. TOTALE.	Mouvement.	Recette. Section belge.
Voyageurs			93,393	23,535 78	72,504 80	96,040 58	408,744	236,964 66
Bagages.	Poids taxé	kil.	148,885	672 91	1,837 71	2,510 62	824,795	4,008 05
Petites marchandises. (Tarifs n° 1 et 2)	Exprès. Colis au minimum	kil.	1,752	(1)	(1)	315 87	36,342	(1)
	Petits paquets. Poids taxé	id.	3,710			79 11	130,110	
	Articles de messageries. Transports au minimum	id.	27,928			1,689 32	361.410	
	Poids taxé	id.	516,730			4,335 92	3,348,180	
TOTAUX des petites marchandises.		id.	550,120	3,268 19	3,152 03	6,420 22	3,876,042	50,638 33
Grosses marchandises (Tarif n° 3.)	Grosses marchandises. Expéditions taxées au minimum (2)	Tonnes.	271	(1)	(1)	1,139 65	1,610	(1)
	Id. à la 1re classe.	id.	1,408			5,850 51	11,234	
	Id. à la 2e —	id.	3,855			13,690 52	14,519	
	Id. à la 3e —	id.	3,091			7,283 18	38,229	
	Id. à la 4e —	id.	16,493			44,932 08	106,879	
	Id. aux tarifs spéciaux et prix réduits.	id.	7,624			13,883 19	6,206	
	Frais accessoires. Chargement, déchargement, camionnage, bulletin, provision et avis d'arrivée		»			2,428 75	»	
TOTAUX des grosses marchandises.		Tonnes.	32,742	17,259 24	71,948 64	89,207 88	178,677	293,953 43
Finances.	Par group de 1,000 francs		1,468	190 81	358 26	549 07	13,595	2,317 21
Équipages.	Par voiture		2	23 96	28 60	52 56	3	5 »
Chevaux et Bestiaux.	Grande vitesse. Par wagon		21	(1)	(1)	250 07	97	1,004 47
	Petite vitesse. Par expédition		43			605 01	165	1,644 32
TOTAUX des chevaux et bestiaux			»	443 13	411 95	855 08	»	2,648 79
Produits extraordinaires.			»	6,041 74	15,300 53	21,342 27	»	4,309 53
TOTAUX généraux des Recettes		fr.	»	51,435 76	165,542 52	216,978 28	»	594,865 »

(a) Non compris les lignes de l'Ouest de la Belgique (Anseghem à Ingelmunster et Dixmude a Nieuport) qui ont été exploitées par le pendant la période du 1er janvier au 30 avril 1879, sont compris dans les résultats d'exploitation du réseau de l'État. (*Voir* annexes

le Service provisoire des Flandres. — Année 1879 (a).

ARMENTIÈRES.		ENSEMBLE.				Observations.
Recette.		Mouvement.	Recette.			
Section française.	TOTALE.		Sections belges.	Sections françaises.	TOTALE.	
13,900 45	250,865 11	507,137	260,500 44	86,405 25	346,905 69	
289 08	4,297 13	463,680	4,680 96	2,126 79	6,807 75	(1) Ces détails font défaut.
	5,751 58	38,094			6,067 45	(2) On a compté le poids moyen à 260 kil. par expédition.
	3,525 83	133,820			3,604 93	
(1)	13,999 74	389,338	(1)	(1)	15,689 06	
	27,676 05	3,864,010			32,211 97	
494 86	51,153 19	4,426,162	53,926 52	3,646 89	57,573 41	
	6,683 84	1,881			7,823 49	
	33,876 20	12,642			39,726 71	
	34,301 13	18,374			47,991 65	
	65,649 61	41,320			72,932 79	
(1)	142,093 74	123,372	(1)	(1)	187,025 82	
	10,624 14	13,830			24,507 33	
	15,545 06	»			17,973 81	
14,820 29	308,773 72	211,419	311,212 67	86,768 93	397,981 60	
108 90	2,426 11	15,063	2,508 02	467 16	2,975 18	
»	5 »	5	28 96	28 60	57 56	
»	1,004 47	118	(1)	(1)	1,254 54	
6 95	1,651 27	208			2,256 28	
6 95	2,655 74	»	3,091 92	418 90	3,510 82	
894 20	5,203 73	»	10,351 27	16,194 73	26,546 »	
30,514 73	625,379 73	»	646,300 76	196,057 25	842,358 01	

Service provisoire pendant les quatre premiers mois de 1879. — La recette et le mouvement des transports effectués sur ces lignes, XXII et LXXIV.)

N° LXXXI. — *Etat comparatif du mouvement et de la recette des lignes*

NATURE DES TRANSPORTS			MOUVEMENT.						
			Furnes-Dunkerque.		Ostende-Armentières.		ENSEMBLE.		
			1879.	1878.	1879.	1878.	1879.	1878.	Différences pour 1879.
Voyageurs.			98,393	102,318	408,744	481,387	507,137	583,705	— 76,568
Bagages.		Poids taxé. . . . . kil.	138,685	150,797	324,795	306,797	463,680	457,594	+ 6,086
Petites marchandises. (Tar. Nos 1 et 2.)	Exprès.	Colis au minimum. . kil.	1,752	1,713	36,342	41,625	38,094	43,338	— 5,244
	Petits paquets.	Poids taxé. . . . . —	3,710	3,080	130,110	117,270	133,820	120,350	+ 13,470
	Articles de messageries.	Transports au minim. —	27,928	26,082	361,410	383,353	389,338	411,435	— 22,097
		Poids taxé. . . . . —	516,730	466,730	3,348,180	3,008,150	3,864,910	3,471,880	+ 390,030
TOTAUX des petites marchandises. . —			550,120	497,605	3,876,042	3,552,398	4,426,163	4,050,003	+ 376,159
Grosses marchandises. (Tarif No 3.)	Grosses marchandises.	Expédions taxées au minimum (1) Tonnes.	271	206	1,610	1,267	1,881	1,473	+ 408
		— à la 1re cl. —	1,408	1,237	11,234	10,467	12,642	11,704	+ 938
		— à la 2e cl. —	3,855	2,064	14,519	11,737	18,374	14,701	+ 3,673
		— à la 3e cl. —	3,091	2,319	38,229	31,978	41,320	34,297	+ 7,023
		— à la 4e cl. —	16,493	10,966	106,879	82,216	123,372	93,182	+ 30,190
		— aux tarifs spéciaux et prix réduits —	7,624	9,085	6,206	3,937	13,830	13,022	+ 808
	Frais accessoires.	Chargement, déchargement, camionnage, bulletin, provision et avis d'arrivée. .	»	»	»	»	»	»	»
TOTAUX des grosses marchandises. Tonnes.			32,742	26,777	178,677	141,602	211,419	168,379	+ 43,040
Finances.		Par group de 1,000 francs .	1,468	1,059	13,595	11,731	15,063	12,790	+ 2,273
Équipages.		Par voiture	2	3	3	7	5	10	— 5
Chevaux et bestiaux.	Grande vitesse.	Par wagon.	21	34	97	273	118	307	— 189
	Petite vitesse.	Par expédition	43	13	165	192	208	205	+ 3
TOTAUX des chevaux et bestiaux			»	»	»	»	»	»	»
Produits extraordinaires.			»	»	»	»	»	»	»
TOTAUX généraux des Recettes . . fr.			»	»	»	»	»	»	»

(*a*) Non compris les lignes de l'Ouest de la Belgique. [*Voir* note (*a*) de l'annexe LXXX.]

exploitées par le Service provisoire des Flandres. — Années 1879 [a] *et* 1878.

RECETTE.							Observations.
Furnes-Dunkerque.		Ostende-Armentières.		ENSEMBLE.			
1879.	1878.	1879.	1878.	1879.	1878.	Différences pour 1879.	
96,040 58	83,829 61	250,865 11	263,810 70	346,905 69	347,640 31	— 743 62	(1) On a compté le poids moyen à 260 kilogrammes par expédition.
2,510 62	2,056 60	4,297 13	4,326 50	6,807 75	6,383 10	+ 421 65	
315 87	235 45	5,751 58	5,537 40	6,067 45	5,772 85	+ 294 60	
79 11	59 90	3,525 82	2,986 51	3,604 93	3,046 44	+ 558 49	
1,689 32	1,526 75	13,999 74	13,384 38	15,689 06	14,911 13	+ 777 93	
4,335 92	3,406 89	27,876 05	25,895 40	32,211 97	29,302 29	+ 2,909 68	
6,420 22	5,228 99	51,153 19	47,803 72	57,573 41	53,032 71	+ 4,540 70	
1,139 65	848 89	6,683 84	5,385 55	7,823 49	6,234 44	+ 1,589 05	
5,850 51	4,463 37	33,876 20	29,623 13	39,726 71	34,086 50	+ 5,640 21	
13,690 52	9,999 89	34,301 13	24,138 01	47,991 65	34,137 90	+ 13,853 75	
7,283 18	6,170 15	65,649 61	54,989 19	72,932 79	61,159 34	+ 11,773 45	
44,932 08	31,156 04	142,093 74	122,777 82	187,025 82	153,933 86	+ 33,091 96	
13,883 19	18,671 32	10,624 14	8,556 03	24,507 33	27,227 35	— 2,720 02	
2,428 75	3,789 76	15,545 06	15,115 92	17,973 81	18,905 68	— 931 87	
89,207 88	75,099 42	308,773 72	260,585 65	397,981 60	335,685 07	+ 62,296 53	
549 07	419 54	2,426 11	2,101 67	2,975 18	2,521 21	+ 453 97	
52 56	65 53	5 »	89 »	57 56	154 55	— 96 99	
250 07	335 89	1,004 47	2,732 36	1,254 54	3,068 25	— 1,813 71	
605 01	82 70	1,651 27	1,386 42	2,256 28	1,469 12	+ 787 16	
855 08	418 59	2,655 74	4,118 78	3,510 82	4,537 37	— 1,026 55	
21,342 27	15,917 30	5,203 73	10,504 82	26,546 »	26,422 12	+ 123 88	
216,978 28	183,035 60	625,379 73	593,340 81	842,358 01	776,376 44	+ 65,981 57	

N° LXXXII. — *Répartition, par mois et par lignes, des dépenses*

Comparaison des

DÉSIGNATION DES MOIS.	Furnes-Dunkerque.			Ostende-Armentières.	
	PARTIE BELGE.	PARTIE FRANÇAISE.	Ensemble.	PARTIE BELGE.	PARTIE FRANÇAISE.
Janvier.	4,458 03	16,008 82	20,466 85	51,190 49	2,190 02
Février.	4,791 44	15,679 65	20,491 09	49,572 38	2,169 69
Mars.	5,335 07	18,269 35	23,604 42	66,981 40	2,470 05
Avril.	4,821 91	17,611 68	22,433 59	58,699 36	2,422 93
Mai	4,745 41	17,679 53	23,424 94	45,221 61	2,506 06
Juin.	3,512 71	16,767 76	20,280 47	32,352 62	2,053 89
Juillet	4,927 27	18,139 13	23,066 40	67,891 39	2,326 15
Août.	3,134 14	14,990 04	20,124 18	50,857 50	1,927 58
Septembre	4,816 37	15,674 47	20,490 84	48,645 95	2,175 59
Octobre	4,696 31	19,475 66	24,171 97	48,997 13	2,865 91
Novembre	7,291 45	16,068 11	23,359 56	47,120 14	2,173 58
Décembre	9,705 10	24,007 12	33,712 22	85,207 46	4,045 30
TOTAUX. En 1879. .	64,235 21	210,371 52	274,606 53	632,755 61	29,324 73
TOTAUX. En 1878. .	50,424 14	187,353 10	237,757 24	517,798 04	29,101 13
Différences en plus pour 1879.	13,811 07	23,038 22	36,849 29	134,937 57	223 60

(a) Non compris les lignes de l'Ouest de la Belgique exploitées par le *Service provisoire*, pendant les quatre premiers mois de 1879.

d'exploitation du Service provisoire des Flandres. — Année 1879 (a).

années 1879 et 1878.

	TOTAUX.			Observations.
Ensemble.	PARTIES BELGES.	PARTIES FRANÇAISES.	Ensemble.	
53,380 51	55,648 52	18,198 84	73,847 36	
51,742 27	54,364 02	17,849 34	72,213 36	
69,451 43	72,316 47	20,739 38	93,055 85	
61,122 27	63,521 27	20,034 71	83,555 98	
47,727 67	49,967 02	20,185 59	70,152 61	
34,406 51	35,865 33	18,821 65	54,686 98	
70,217 54	72,818 66	20,465 28	93,283 94	
52,785 08	55,991 64	16,917 62	72,909 26	
50,819 52	53,460 30	17,850 06	71,310 36	
51,861 04	53,695 44	22,339 57	76,035 01	
49,295 72	54,411 59	18,241 69	72,655 28	
89,252 76	94,912 56	28,052 42	122,964 98	
682,060 54	716,970 82	239,696 05	956,666 87	
546,899 17	568,222 18	216,454 25	784,636 41	
135,161 17	148,748 64	23,261 82	172,010 46	

— Les dépenses se rapportant à ces lignes sont comprises dans les frais d'exploitation du réseau de l'Etat. (*Voir* annexe LXXIII.)

N° LXXXIII. — *Répartition, par services, des dépenses d'exploi-*

Service général.			
Appointements et salaires	fr.	11,050 23	
Charbon		157 50	
Objets divers		793 44	
Huiles et dépenses diverses		73 50	
Location		1,200 »	
			15,256 67
Surveillance par l'État.			
Frais de surveillance par l'État français	fr.		2,165 38
Surveillance de la voie.			
Appointements et salaires	fr.		37,268 52
Entretien de la voie.			
Appointements et salaires	fr.	88,954 88	
Petites dépenses et fournitures mensuelles		2,366 61	
Ports divers		140 40	
Charbon		592 77	
Bois		1,645 56	
Billes		37,899 71	
Huiles et graisses		1,271 22	
Rails		109,552 92	
Vieux matériaux		2,483 98	
Objets divers		8,986 45	
			253,695 48
Entretien des bâtiments.			
Appointements et salaires	fr.	2,382 04	
Fournitures mensuelles		2,313 14	
			4,695 18
Entretien du matériel.			
Appointements et salaires	fr.	22,576 87	
Dépenses mensuelles		2,586 17	
Ports divers		25 80	
Charbon		3,582 88	
Acier et fer		1,474 96	
Bois		4,955 70	
Coke		80 »	
Cuivre et étain		3,190 25	
Fonte		288 40	
Huiles et graisses		3,485 60	
Roues et bandages		2,228 20	
Tôle		351 97	
Vieux matériaux		45 »	
Limes		348 15	
Objets divers		10,251 52	
Briquettes		3 50	
Réparations		21,207 89	
Salaires payés dans le mois		188 44	
Divers		132 20	
			78,561 28
Traction.			
Appointements et salaires	fr.	34,747 18	
Frais de transport		2,593 42	
Charbon		31,321 78	
A reporter	fr.	68,662 38	389,639 51

(a) Non compris les lignes de l'Ouest de la Belgique. [*Voir* note (a) de l'annexe LXXXII.]

tation du Service provisoire des Flandres. — Année 1879 (a).

Report. . . .	fr.	68,662 58	389,639 31
Briquettes		11 »	
Bois		838 47	
Huiles et graisses		6,090 54	
Vieux matériaux		463 60	
Objets divers		1,469 74	
Location de locomotives à l'État		89,295 »	
Traction : Furnes-Dunkerque		31,759 56	
Divers		125 08	
			168,715 17
Mouvement-Trafic.			
Appointements et salaires	fr.	91,945 76	
Dépenses mensuelles		708 20	
Contributions sur transports français		16,009 64	
Charbon		789 20	
Huiles et graisses		1,909 20	
Vieux matériaux		76 60	
Objets divers		1,533 24	
Coupons		1,017 76	
Appointements d'agents de l'État		10,304 90	
Divers		85 98	
			124,380 48
Stations et voies communes.			
Dépenses	fr.		192,668 26
Camionnage.			
Frais d'avis d'arrivée et de camionnage	fr.		4,737 23
Pertes et avaries.			
Dépenses	fr.		3,141 75
Frais divers.			
Diverses dépenses et ports	fr.		2,555 77
Décomptes de matériel.			
Dépenses	fr.	81,891 51	
Recettes		9,924 81	
			71,966 50
Décomptes de réparation de matériel.			
Dépenses	fr.	7,318 19	
Recettes		3,409 91	
			3,908 28
Indemnités pour accidents.			
Paiements à divers	fr.		197 »
Ensemble.	fr.		961,907 73
A déduire :			
Vieux matériaux retirés de la voie	fr.	87,220 08	
Produits divers		418 80	
			— 87,638 88
Reste.	fr.		874,268 87
Frais généraux			82,398 »
Total des dépenses pour 1879. . .	fr.		956,666 87

N° LXXXIV. — *Relevé des consommations de combustibles et de matières de graissage*

DÉSIGNATION DES MATIÈRES.		UNITÉ.	PRIX par UNITÉ.	STATIONS. Quantités.	STATIONS. Sommes.
Chauffage.					
Bois	Furnes-Dunkerque	M³.	4 95	»	»
	Ostende-Armentières	Id.	4 95	»	»
Charbon gailleteux	Furnes-Dunkerque	Tonne.	8 08	»	»
	Ostende-Armentières	Id.	10 05	123.000	1,236 15
Charbon menu	Furnes-Dunkerque	Id.	5 67	41.300	235 31
	Ostende-Armentières	Id.	»	»	»
Fagots	Furnes-Dunkerque	Pièce.	0 15	»	»
	Ostende-Armentières	Id.	0 20	»	»
Eclairage.					
Huile de colza épurée	Furnes-Dunkerque	Kilogr.	0 74	197	145 78
	Ostende-Armentières	Id.	0 95	558	511 10
Huile minérale (pétrole)	Furnes-Dunkerque	Id.	0 27	772	208 44
	Ostende-Armentières	Id.	0 29	3,606	1,045 74
Graissage.					
Huile de colza non épurée	Furnes-Dunkerque	Kilogr.	0 72	»	»
	Ostende-Armentières	Id.	0 90	»	»
Suif	Furnes-Dunkerque	Id.	0 86	»	»
	Ostende-Armentières	Id.	1 12	»	»
Totaux	Furnes-Dunkerque	—	—	—	589 53
	Ostende-Armentières	—	—	—	2,792 99
	Ensemble	—	—	—	3,382 52

(*a*) Non compris les lignes de l'Ouest de la Belgique exploitées par le *Service provisoire*, pendant les quatre premiers mois de 1879. —
(*b*) *Voir*, à l'annexe LXXXV, la répartition des consommations des locomotives, entre les sections de lignes situées sur le territoire

faites sur les lignes exploitées par le Service provisoire des Flandres. — Année **1879** [a].

MATÉRIEL ROULANT.						TOTAUX.			
Traction (locomotives).		Entretien, Éclairage, etc.		Ensemble.					
Quantités.	Sommes.	Quantités.	Sommes.	Quantités. (*b*)	Sommes.	Quantités.		Sommes.	
79.500	393 53	»	»	79.500	393 53	79.500	250 975	393 53	1,242 53
171.475	848 80	»	»	171.475	848 80	171.475		848 80	
164.304	1,327 58	»	»	164 304	1,327 58	164.304	3,865.054	1,327 58	38,520 12
3,577.750	35,956 39	»	»	3,577.750	35,956 39	3,700.750		37,192 54	
787.457	4,464 88	»	»	787.457	4,464 88	828.957	828.957	4,700 10	4,700 19
»	»	»	»	»	»	»		—	
769	115 35	»	»	769	115 35	769	5,208	115 35	1,003 15
4,439	887 80	»	»	4,439	887 80	4,439		887 80	
»	»	285	210 90	285	210 90	482	2,287	356 68	2,071 43
»	»	1,267	1,205 65	1,267	1,205 65	1,805		1,714 75	
»	»	297	80 19	297	80 19	1,069	6,085	288 63	1,743 27
»	»	1,410	408 90	1,410	408 90	5,016		1,454 64	
890	640 80	468	356 96	1,358	977 76	1,358	9,537	977 76	8,538 86
6,101	5,490 90	2,078	1,870 20	8,179	7,361 10	8,179		7,361 10	
85	73 10	»	»	85	75 10	85	346	73 10	365 42
261	292 32	»	»	261	292 32	261		292 32	
—	7,013 24	—	628 05	—	7,645 29	—	—	8,252 82	57,984 77
—	43,476 21	—	3,482 75	—	46,958 96	—		49,731 95	
—	50,491 45	—	4,110 80	—	54,602 25	—		57,984 77	

Les consommations se rapportant à ces lignes sont comprises dans celles faites sur le réseau exploité par l'Etat belge et les sections établies sur le territoire français.

N° LXXXV. — *Relevé du parcours et des consommations des locomotives ayant assuré le service des lignes exploitées par le Service provisoire des Flandres. — Année 1879* (a).

DÉSIGNATION DES LIGNES.	LOCOMOTIVES-KILOMÈTRES.					CONSOMMATIONS.					
	Voyageurs et mixtes.	Marchandises.	Manœuvres. et stationnement.	A vide.	Total.	BOIS. (Mètres cubes)	CHARBON gailleteux. (Tonnes.)	CHARBON menu. (Tonnes)	FAGOTS. (Nombre.)	GRAISSE et SUIF. (Kilogs)	HUILE. (Kilogs)
Furnes-Dunkerque. . Partie belge . .	14,630	3,670	1,397	30	19,727	18.500	38.388	185.980	180	20	317
— française.	55,556	4,410	4,679	62	64,707	61.000	125 916	605.477	589	65	1,041
Ensemble.	70,186	8,080	6,076	92	84,434	79.500	164.304	787.457	769	85	1,358
Ostende-Armentières. Partie belge . .	177,040	45,350	35,895	7,344	265,629	166.159	3,480 500	»	4,298	239	7,951
— française.	7,822	»	6,144	»	13,966	5.316	97.250	»	141	22	228
Ensemble.	184,862	45,350	42,059	7,344	279,595	171.475	3,577.750	»	4,439	261	8,179
Totaux. Parties belges. .	191,670	49,020	37,292	7,374	285,356	184.659	3,518.888	185.980	4,478	259	8,268
— françaises.	63,378	4,410	10,823	62	78,673	66.316	223.166	605.477	730	87	1,269
Ensemble.	255,048	53,430	48,115	7,436	364,029	250.975	3,742.054	787.457	5,208	346	9,537

(a) Non compris les lignes de l'Ouest de la Belgique exploitées par le *Service provisoire*, pendant les quatre premiers mois de 1879. Le parcours et les consommations des locomotives sur ces lignes, sont compris dans les résultats d'exploitation du réseau de l'Etat.

N° LXXXVI. — *Chemins de fer exploités par des Compagnies. — Matériel roulant. — Effectif au* 31 *décembre* 1879.

Comparaison des années 1879 et 1878.

DÉSIGNATION DES		Anvers à Gand.	Chimay.	Flandre occidentale.	Gand-Eeclo-Bruges.	Gand-Terneuzen.	Grand-Central-Belge.	Hasselt à Maestrick.	Liége à Maestricht.
Matériel de traction.									
Locomotives	en 1879.	10	7	28	7	5	194	3	6
	en 1878.	10	7	28	7	5	198	3	6
Différences pour 1879.		»	»	»	»	»	— 4	»	»
Tenders	en 1879.	»	7	31	3	4	119	»	5
	en 1878.	»	7	31	3	4	119	»	5
Différences pour 1879.		»	»	»	»	»	»	»	»
Voitures à vapeur Belpaire.	en 1879	»	»	»	»	»	»	»	»
	en 1878.	»	»	»	»	»	»	»	»
Différences pour 1879.		»	»	»	»	»	»	»	»
Matériel de transport.									
Voitures à voyageurs.	de 1re classe.	»	»	13	2	2	44	»	3
	de 2e —	7	»	17	12	2	43	»	3
	de 3e —	26	7	49	21	7	212	6	9
	mixtes	18	5	13	4	2	47	2	8
	Ensemble	51	12	92	39	13	346	8	23
Fourgons à bagages.		6	8	39	5	5	212	2	8
Wagons à marchandises.	ouverts	48	199	427	41	124	5,809	44	183
	fermés	42	2	110	32	8	681	16	26
	pour chevaux.	»	»	4	»	»	6	2	1
	pour bétail.	3	8	46	»	4	651	16	1
	Ensemble.	93	209	587	73	136	7,147	78	211
Véhicules divers		4	1	»	7	1	17	»	»
Totaux (véhicules de transport).	en 1879.	154	230	718	124	155	7,722	88	242
	en 1878.	154	230	718	124	152	7,722	88	242
Différences pour 1879		»	»	»	»	+ 3	»	»	»

(*a*) Ce chemin de fer a été racheté et exploité par l'État à partir du 16 septembre 1879.
(*b*) Ce chemin de fer, d'intérêt local, a été livré à l'exploitation le 1er septembre 1879.

COMPAGNIES.									Observations.
Liégeois-Limbourgeois.	Lierre à Turnhout.	Malines à Terneuzen.	Nord Belge.	St-Ghislain-Erbisœul-Jurbise. (a)	Tariers à Embrun. (b)	Termonde à St-Nicolas.	Virton.	Ensemble.	
26	7	10	454	»	2	3	4	466	(1) Comprenant 6 voitures à voyageurs, 4 fourgons à bagages et 47 wagons à marchandises.
25	7	10	451	4	»	2	3	466	
+ 1	»	»	+ 3	— 4	+ 2	+ 1	+ 1	»	
23	7	10	442	»	»	»	»	321	
22	7	10	107	»	»	»	»	315	
+ 1	»	»	+ 5	»	»	»	»	+ 6	
»	»	1	»	»	»	»	»	1	
»	»	1	»	»	»	1	»	2	
»	»	»	»	»	»	— 1	»	— 1	
1	2	5	29	»	»	1	»	102	
1	1	8	32	»	»	2	»	131	
17	11	15	57	»	2	7	6	152	
13	7	3	9	»	2	3	1	140	
32	24	31	127	»	1	13	10	825	
»	6	10	142	»	2	3	1	152	
737	28	288	2,739	»	20	20	48	10,755	
104	10	8	366	»	»	9	»	1,111	
25	»	»	6	»	»	»	»	11	
24	11	50	13	»	5	6	»	868	
890	19	346	3,151	»	25	35	18	13,081	
»	»	1	5	»	»	2	»	38	
932	79	388	3,128	»	31	53	62	11,396	
922	75	388	3,107	57(1)	»	11	62	11,382	
»	+ 1	»	+ 21	— 57	+ 31	+ 12	»	+ 11	

N° LXXXIX. — *Chemins de fer exploités par des Compagnies.*

Comparaison des

CONTRAVENTIONS.						
NUMERO D'ORDRE.	NATURES.	Anvers à Gand.	Chimay.	Flandre occidentale.	Gand-Eeclo-Bruges.	Gand-Terneuzen.
1	Circulation illégale, sur les voies ferrées et dans les stations, de personnes isolées, de personnes à cheval ou en voiture, de chevaux et bestiaux, abandonnés ou errant avec ou sans attelage. .	7	»	15	»	»
2	Entraves apportées à la circulation des trains, par le fait d'avoir franchi une barrière et traversé le chemin de fer, avec un attelage, à l'approche d'un train, ou obstrué de toute autre manière le passage sur la voie ferrée (abattage d'arbres, etc.).	1	»	3	2	1
3	Abandon, dans les stations ou dans les dépendances du railway, de véhicules chargés ou à vide, pouvant gêner la circulation ou intercepter les manœuvres des trains.	»	»	1	»	»
4	Plantations d'arbres dans la zone asservie du chemin de fer, sans autorisation du Gouvernement	»	»	»	»	»
5	Bâtisses, constructions, dépôts de pierres, excavations diverses dans la zone asservie, sans autorisation. Etablissement de dépôts de matières combustibles (toitures en chaume, etc.) dans la zone prohibée.	7	»	»	»	»
6	Voyageurs dépourvus de coupons ou munis de coupons irréguliers (périmés, falsifiés ou insuffisants).	14	2	14	5	»
7	Voyageurs descendus des trains en cours de route, montés dans les trains ou descendus de ceux-ci avant l'arrêt ou du côté opposé au bâtiment de la station de départ ou d'arrivée	2	»	5	2	»
8	Voyageurs ayant pris place dans un train, avec une arme chargée ou avec des objets qui sont de nature à incommoder les voyageurs. .	»	»	»	»	»
9	Voyageurs ayant pris place dans des compartiments réservés aux dames ou dans des voitures (wagons à bagages, etc.) dont l'accès est interdit au public.	»	»	»	»	»
10	Voyageurs qui ont fumé dans les voitures de 1re et de 2e classe non réservées à cet usage, ou qui ont ouvert, malgré les protestations des autres voyageurs, des glaces de portière du côté d'où venait le vent	»	»	»	»	»
11	Fausses déclarations en ce qui concerne l'espèce, la quantité ou l'import d'objets divers (matières nuisibles et dangereuses), le poids des marchandises, tant en vrac qu'en paquets ou colis, expédiées par chemin de fer	»	»	1	»	»
	TOTAUX. . . . En 1879. . .	31	2	37	9	1
	En 1878. . .	25	1	23	10	»
	Différences pour 1879. . .	+ 6	+ 1	+ 9	— 1	+ 1

(*a*) Ce chemin de fer a été racheté et exploité par l'État à partir du 16 septembre 1879.
(*b*) Ce chemin de fer, d'intérêt local, a été livré à l'exploitation le 1er septembre 1879.

N° LXXXVII. — *Chemins de fer exploités par des Compagnies. — Mouvement et recette. — Dépenses et bénéfices de l'exploitation. — Exercice* 1879.

NATURE DES TRANSPORTS.	DÉSIGNATION DES COMPAGNIES.																														PROPORTION P. °/₀ relativement à LA RECETTE	
	ANVERS A GAND.		CHIMAY.		FLANDRE OCCIDENTALE.		GAND-EECLOO-BRUGES.		GAND-TERNEUZEN.		GRAND-CENTRAL-BELGE.		HASSELT A MAESEYCK.		LIÉGE A MAESTRICHT.		LIÉGEOIS-LIMBOURGEOIS.		LIERRE A TURNHOUT.		MALINES A TERNEUZEN.		NORD-BELGE.		TAVIERS A EMBRESIN (a).		TERMONDE A ST-NICOLAS.		VIRTON.		ENSEMBLE.		
	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement	Recette.	Mouvement.	Recette.	de chaque tarif.	générale.
Voyageurs. . 1re classe. . . . . (nombre.)	32,723	99,726	3,466	6,796	47,192	113,238	9,453	19,190	7,885	12,485	203,484	486,375	1,233	3,175	23,504	36,453	43,984	45,012	6,301	17,387	17,855	25,431	282,589	707,729	250	450	3,747	3,830	1,326	1,920	654,992	1,578,897	15.57	4.33
— 2e — . . . . . (—)	196,125	296,870	19,610	22,921	205,353	297,786	109,934	122,125	45,880	46,966	655,740	944,254	5,862	10,512	95,164	80,450	106,938	187,027	25,143	48,669	61,246	71,298	598,151	705,021	10,050	2,400	28,421	19,318	18,052	17,247	2,180,669	2,872,894	25.52	7.88
— 3e — et prix réduits . . . . . (—)	545,583	402,512	190,301	117,967	1,357,762	954,918	281,344	181,525	167,729	106,352	3,868,704	2,353,094	44,740	42,628	547,080	254,624	368,278	292,412	142,450	154,178	398,063	229,018	2,018,640	1,226,511	»	»	126,370	53,280	23,560	13,997	10,050,574	6,383,046	58.91	17.50
Ensemble. (—)	774,431	799,138	213,377	147,684	1,609,307	1,365,942	400,731	322,840	221,494	165,803	4,727,928	3,783,723	51,835	56,315	635,748	371,527	489,200	524,451	173,894	220,234	477,164	325,747	2,899,350	2,639,261	10,300	2,850	158,538	76,428	42,938	33,164	12,886,235	10,834,837	100. »	29.71
Bagages. . . taxés au minimum. . . . . (colis.)	1,955	1,088	»	»	13,189	23,467	1,706	953	923	923	25,469	108,742	719	360	»	»	5,698	3,079	1,777	3,123	2,581	1,290	»	»	»	»	723	362	529	264	55,269	290,491	100. »	0.80
— au poids. . . . . (quintaux.)	11,179	8,244	1,800	3,972	9,540		1,120	1,829	662		86,813		904	1,033	13,165	11,110	5,130	12,037	1,274		1,322	1,989	17,988	106,202	»	»	220	202	363	522	181,380			
Ensemble.	—	9,332	—	3,972	—	23,467	—	2,782	—	923	—	108,742	—	1,393	—	11,110	—	15,116	—	3,123	—	3,279	—	106,202	»	»	—	561	—	786	—	290,491	100. »	0.80
Petites marchandises taxées au minimum . . . . . (expéditions.)	25,182	14,124	»	»	153,884	74,308	12,560	17,873	11,111	4,360	252,292	190,156	7,589	4,772	»	»	87,704	128,380	10,010	16,665	17,117	12,198	»	»	»	»	17,724	6,270	4,823	2,789	690,326	1,543,160	100. »	4.23
— au poids . . . . . (quintaux.)	106,018	84,278	14,195	23,731	206,143	113,999	26,972	23,632	13,176	6,021	163,505		6,308	4,704	29,090	32,765	67,108		31,881		27,503		275,616	103,976	7,754	4,384	11,170	13,858	1,670	2,117	1,289,339			
Ensemble.	—	38,102	—	23,731	—	188,307	—	41,505	—	10,381	—	190,156	—	9,476	—	32,765	—	128,380	—	16,665	—	12,198	—	103,976	—	4,384	—	20,128	—	4,906	—	1,543,160	100. »	4.23
Grosses marchandises taxées au minimum . . . . . (expéditions.)	6,817	18,941	»	»	20,248	35,005	4,568	6,224	1,131	1,125	18,601	17,225	786	1,358	»	»	12,614	15,984	1,715	6,113	3,960	5,661	»	»	»	»	1,034	1,337	551	1,031	105,020	170,031	0.79	0.17
— au poids . . . . . (tonnes.)	43,603	223,167	222,358	389,768	421,358	1,020,507	61,711	126,157	65,228	90,907	1,261,961	1,311,012	66,610	68,529	326,118	160,712	582,936	1,241,660	56,992	128,697	129,072	310,212	6,105,031	7,915,026	8,531	11,063	35,778	12,855	109,120	31,138	12,508,107	21,101,710	99.21	58.69
Ensemble.	—	242,108	—	389,768	—	1,055,512	—	132,381	—	92,032	—	1,328,237	—	69,887	—	160,712	—	1,257,644	—	134,810	—	315,873	—	7,915,026	—	11,063	—	14,192	—	32,169	—	21,571,741	100. »	59.16
Finances. . . . . (groups.)	3,263	1,984	1,272	1,204	27,520	7,700	1,665	1,185	1,117	376	5,275	2,115	511	307	2,530	811	30,185	1,565	3,380	869	7,111	1,598	122,760	20,352	»	»	1,293	650	185	252	211,700	11,331	100. »	0.12
Equipages. . transportés à grande vitesse. . . . . (nombre.)	»	»	10	175	21	192	3	50	1	2	91	2,110	»	»	6	86	21	115	»	»	3	63	»	»	»	»	»	»	»	»	159	1,093	57.09	0.01
— à petite — . . . . . (—)	21	161	»	»	»	»	»	»	»	»	76	1,171	»	»	»	»	3	32	3	55	»	»	59	1,352	»	»	»	»	»	»	162	3,077	12.91	0.01
Ensemble. (—)	21	161	10	175	21	192	3	50	1	2	170	3,281	»	»	6	86	24	117	3	55	3	63	59	1,352	»	»	»	»	»	»	321	1,170	100. »	0.02
Chevaux et bestiaux transportés à grande vitesse . . . . (nombre.)	»	»	131	2,032	1,211	21,893	96	1,586	106	1,923	12,951	31,076	»	»	339	7,127	171	22,528	213	1,123	5	51	»	»	»	»	»	»	»	»	15,923	99,262	11.16	0.27
— à petite — . . . . (—)	13,121	28,058	927	13,372	1,561	18,511	1,783	16,801	213	1,925	270,092	238,359	117	12,855	2,191	15,016	1,862	61,692	1,329	16,737	213	3,001	122,209	135,720	»	»	98	660	113	1,308	719,132	587,021	85.51	0.61
Ensemble. (—)	13,121	28,058	1,058	16,021	2,772	13,107	1,879	18,390	319	3,818	283,013	292,135	117	12,855	2,130	22,113	1,512	20,220	1,512	20,860	218	3,055	122,209	135,720	»	»	98	660	113	1,308	735,355	686,283	100. »	1.88
Produits extraordinaires	—	31,388	—	13,001	—	12,905	—	35,377	—	7,007	—	139,816	—	9,086	—	21,937	—	13,359	—	10,995	—	57,586	—	1,066,135	—	»	—	8,002	—	137	—	1,187,011	—	1.08
Recettes brutes d'exploitation . . . . . Totaux généraux. (francs.)	—	1,211,171	—	623,559	—	2,697,132	—	551,510	—	280,372	—	11,209,668	—	159,319	—	921,121	—	2,061,382	—	137,611	—	719,619	—	12,318,021	—	15,197	—	150,651	—	73,022	—	36,165,027	—	100. »
Dépenses — . . . . . — (—)	—	718,316	—	503,005	—	1,509,393	—	351,078	—	208,711	—	7,571,393	—	108,807	—	528,132	—	1,307,932	—	115,000	—	512,968	—	6,229,330	—	5,919	—	125,819	—	123,753	—	20,218,919		
Excédent. . . des recettes sur les dépenses . . . . . (—)	—	462,828	—	123,551	—	1,188,039	—	203,132	—	71,658	—	6,638,275	—	»	—	392,992	—	753,150	—	122,611	—	206,651	—	6,088,691	—	9,218	—	24,835	—	»	—	16,216,108		
— des dépenses sur les recettes . . . . . (—)	—	»	—	»	—	»	—	»	—	»	—	»	—	49,188	—	»	—	»	—	»	—	»	—	»	—	»	—	»	—	50,731	—			
Rapport p. °/₀ des dépenses aux recettes brutes d'exploitation. . .	—	61.78 p. °/₀	—	80.23 p. °/₀	—	55.95 p. °/₀	—	63.31 p. °/₀	—	74.40 p. °/₀	—	53.28 p. °/₀	—	131.06 p. °/₀	—	57.35 p. °/₀	—	63.44 p. °/₀	—	74.97 p. °/₀	—	68.43 p. °/₀	—	50.57 p. °/₀	—	40. » p. °/₀	—	83.51 p. °/₀	—	169.46 p. °/₀	—	55.53 p. °/₀		

(a) Ce chemin de fer, d'intérêt local, a été livré à l'exploitation le 1er septembre 1879.

N° LXXXVIII. — *Chemins de fer exploités par des Compagnies.* — *Accidents survenus aux personnes.* — *Année* 1879.

Comparaison des années 1879 et 1878.

DÉSIGNATION DES COMPAGNIES.	NATURES ET CAUSES DES ACCIDENTS. — PAR LE FAIT DU SERVICE. (Collisions et déraillements.) — Voyageurs. — Tués.	Blessés.	Contusionnés.	Total.	Agents des Compagnies. — Tués.	Blessés.	Contusionnés.	Total.	Ensemble. — Tués.	Blessés.	Contusionnés.	Total.
Anvers à Gand	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Chimay	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Flandre occidentale	»	2	»	2	»	1	»	1	»	3	»	3
Gand-Eecloo-Bruges	»	»	»	»	»	»	3	3	»	»	3	3
Gand à Terneuzen	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Grand-Central-Belge	»	»	1	1	»	»	»	»	»	»	1	1
Hasselt-Maeseyck	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Liége à Maestricht	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Liégeois-Limbourgeois	»	2	»	2	»	»	»	»	»	2	»	2
Lierre à Turnhout	»	»	2	2	»	»	»	»	»	»	2	2
Malines à Terneuzen	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Nord-Belge	»	»	8	8	»	1	2	3	»	1	10	11
Taviers à Embresin (*a*)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Termonde à Saint-Nicolas	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Virton	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Totaux pour 1879	»	4	11	15	»	2	5	7	»	6	16	22
— pour 1878	»	2	»	2	2	20	2	24	2	22	2	26
Différences pour 1879	»	+2	+11	+13	−2	−18	+3	−17	−2	−16	+14	−4

NATURES ET CAUSES DES ACCIDENTS. — PAR LE FAIT DES VICTIMES OU (Imprudence, circulation sur la voie,	Voyageurs. — Tués.	Blessés.	Contusionnés.	Total.	Agents des Compagnies. — Tués.	Blessés.	Contusionnés.	Total.	Ensemble. — Tués.	Blessés.	Contusionnés.	Total.
Anvers à Gand	»	»	»	»	»	2	»	2	»	2	»	2
Chimay	»	»	»	»	1	1	»	2	1	1	»	2
Flandre occidentale	»	3	»	3	1	1	»	2	1	4	»	5
Gand-Eecloo-Bruges	»	»	»	»	1	1	»	2	1	1	»	2
Gand à Terneuzen	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Grand-Central-Belge	»	»	»	»	12	4	»	16	12	4	»	16
Hasselt-Maeseyck	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Liége à Maestricht	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Liégeois-Limbourgeois	»	1	»	1	1	3	»	4	1	4	»	5
Lierre à Turnhout	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Malines à Terneuzen	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Nord-Belge	»	2	»	2	9	17	16	42	9	19	16	44
Taviers à Embresin (*a*)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Termonde à Saint-Nicolas	»	»	»	»	1	»	»	1	1	»	»	1
Virton	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Totaux pour 1879	»	6	»	6	26	29	16	71	26	35	16	77
— pour 1878	2	1	»	3	19	24	17	60	21	25	17	63
Différences pour 1879	−2	+5	»	+3	+7	+5	−1	+11	+5	+10	−1	+14

NATURES ET CAUSES DES ACCIDENTS. — DE CIRCONSTANCES DIVERSES. manœuvres des trains, ivresse, suicide, etc.) — Personnes étrangères non voyageurs. — Tués.	Blessés.	Contusionnés.	Total.	Ensemble. — Tués.	Blessés.	Contusionnés.	Total.
»	»	»	»	»	2	»	2
»	»	»	»	1	1	»	2
3	»	»	3	4	4	»	8
1	»	»	1	2	1	»	3
»	»	»	»	»	»	»	»
9	1	»	10	21	5	»	26
»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»
3	»	»	3	4	4	»	8
»	»	»	»	»	»	»	»
1	»	»	1	1	»	»	1
4	4	1	9	13	23	17	53
»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	1	»	»	1
21	5	1	27	47	40	17	104
26	8	4	38	47	33	21	101
−5	−3	−3	−11	»	+7	+4	+3

TOTAUX GÉNÉRAUX DES VICTIMES. — Voyageurs. — Tués.	Blessés.	Contusionnés.	Total.	Agents des Compagnies. — Tués.	Blessés.	Contusionnés.	Total.	Personnes étrangères non voyageurs. — Tués.	Blessées.	Contusionnés.	Total.	Ensemble. — Tués.	Blessés.	Contusionnés.	Total.
»	»	»	»	»	2	»	2	»	»	»	»	»	2	»	2
»	»	»	»	1	1	»	2	»	»	»	»	1	1	»	2
»	5	»	5	1	2	»	3	3	»	»	3	4	7	»	11
»	»	»	»	1	1	3	5	1	»	»	1	2	1	3	6
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
1	»	»	1	12	4	»	16	9	1	»	10	21	5	1	27
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
1	3	»	4	3	»	»	3	4	6	»	10	8	9	»	17
»	»	2	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	2
1	»	»	1	1	»	»	1	1	»	»	1	3	»	»	3
4	4	1	9	13	24	27	64	4	4	1	9	17	28	28	73
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
1	»	»	1	1	»	»	1	1	»	»	1	2	»	»	2
21	5	1	27	47	40	17	104	»	10	11	21	47	50	28	125
26	8	4	38	47	33	21	101	2	3	»	5	49	36	21	106
−5	−3	−3	−11	»	+7	+4	+3	−2	+7	+11	+16	−2	+14	+7	+19

(*a*) Ce chemin de fer, d'intérêt local, a été livré à l'exploitation le 1er septembre 1879.

— *Contraventions de police constatées.* — *Année* 1879.

années 1879 et 1878.

NOMBRE PAR COMPAGNIES.												LOIS OU ARRÊTÉS ROYAUX AUXQUELS il a été contrevenu.
Grand-Central-Belge.	Hasselt à Maestricht.	Liége à Maestricht.	Liégeois-Limbourgeois.	Lierre à Turnhout.	Malines à Terneuzen.	Nord-Belge.	St-Ghislain-Erbisœul(*a*).	Tarviers à Embresin (*b*).	Termonde à St-Nicolas.	Virton.	Ensemble.	
19	»	»	3	»	2	11	»	»	2	»	59	Arrêté royal du 5 mai 1855.
3	»	»	2	1	»	2	»	»	2	»	17	Arrêtés royaux du 5 mai 1855 et du 16 janvier 1856.
»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	2	Arrêtés royaux du 5 mai 1855, du 23 juillet et du 2 septembre 1878.
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Loi du 15 avril 1845.
5	»	»	»	»	»	3	»	»	»	»	13	
25	1	3	12	»	1	12	»	»	4	1	94	Arrêtés royaux du 10 février 1857 et du 16 mai 1862; arrêté ministériel du 3 février 1876, et arrêté royal du 15 avril 1876.
7	»	»	2	»	»	1	»	»	»	»	17	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Arrêtés royaux du 10 février 1857 et du 16 mai 1862.
3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	
»	»	»	1	»	»	»	»	»	1	»	2	
3	»	»	2	»	»	1	»	»	»	»	7	Arrêtés royaux du 19 mai 1845, du 26 janvier 1847, du 31 août 1868 et du 14 octobre 1875.
65	1	6	22	1	5	30	»	»	9	1	216	
86	6	6	26	»	8	57	2	»	»	3	258	
—23	— 5	»	— 4	+ 1	— 3	— 7	— 2	»	+ 9	— 2	— 22	

N° XC. — *Établissement des bureaux de Poste. — Distribution et transmission des correspondances.*

Comparaison des années 1879 et 1878.

			ANNÉES 1879.	ANNÉES 1878.	DIFFÉRENCES pour 1879.
Bureaux de poste et boîtes aux lettres.					
Nombre de bureaux de poste (1)			(2) 658	(3) 601	+ 57
Nombre de boîtes aux lettres	principales, établies aux bureaux de poste		658	601	+ 57
	supplémentaires, placées dans les villes et localités, sièges d'un bureau de poste.	Boîtes-bornes en fonte	601	562	+ 39
		— ordinaires en bois	430	402	+ 28
	établies dans les communes rurales	au chef-lieu des communes.	2,310	2,268	+ 42
		dans les sections	1,227	1,202	+ 25
	mobiles, placées aux voitures affluentes		159	145	− 4
		Ensemble.	5,343	5,178	+ 167
Distribution des correspondances.					
Nombre de facteurs	de ville		976	926	+ 50
	ruraux		1,571	1,576	− 5
		Ensemble.	2,547	2,502	+ 45
Nombre de tournées rurales	ordinaires		1,536	1,537	− 1
	de relais		35	39	− 4
		Ensemble.	1,571	1,576	− 5
Nombre de localités pourvues de bureaux de poste, ayant par jour :	2 distributions		244	237	+ 7
	3 —		153	156	− 3
	4 —		85	78	+ 5
	5 —		44	45	− 1
	6 —		7	6	+ 1
	7 —		5	5	»
		Ensemble.	536	527	+ 9
Nombre de communes non pourvues de bureaux de poste, ayant par jour :	1 distribution		1,352	1,372	− 20
	2 distributions		455	436	+ 19
	3 —		24	23	+ 1
	4 —		10	11	− 1
	7 —		8	8	»
		Ensemble.	2,049	2,050	− 1
Transmission des correspondances.					
Service des bureaux ambulants (wagons-postes).					
Nombre de wagons-postes (effectif moyen)			52	49	+ 3
Nombre de services quotidiens			15	15	»
Nombre de voyages quotidiens (moyenne par service : $5^4/_5$ pour 1879 et pour 1878)			49	49	»
Longueur kilométrique des lignes parcourues			1,252	1,252	»
Parcours kilométrique	annuel		1,665,860	1,665,860	»
	journalier moyen		4,564	4,564	»
Service des voitures affluentes (malles-postes).					
Nombre de services quotidiens			150	155	− 5
Longueur kilométrique des routes parcourues			2,005	2,106	− 103
Parcours kilométrique	annuel		2,593,670	2,722,880	−129.210
	journalier moyen		6,938	6,912	− 334
Nombre de voyageurs transportés	par an		454,072	469,755	− 14,785
	par jour, en moyenne		1,246	1,287	− 41
Service des messageries (diligences, chars à bancs, omnibus, fourgons, etc.).					
Nombre de services	quotidiens		87	86	+ 1
	non quotidiens		147	142	+ 5
		Ensemble.	234	228	+ 6
Parcours kilométrique	annuel des services réunis		1,573,012	1,558,931	+ 14,081
	journalier moyen des services quotidiens		5,152	5,145	− 11
	hebdomadaire moyen des services non quotidiens		8,266	7,918	348

(1) Non compris les bureaux-annexes de Charleroi (Ville-Haute), Malines (station), Tournay (station), Heyst-sur-Mer, Ostende-Bains et Nieuport-Bains. — Ces trois derniers ne fonctionnent que du 1er juillet au 30 septembre.

(2) Dont 102 sans service de distribution.

(3) — 74 — —

N° XCI. — *Mouvement des correspondances, d'après les moyennes fournies par des dénombrements partiels. — Années* 1848 *à* 1879.

ANNÉES.	LETTRES							
	DE ET POUR L'INTÉRIEUR.				DE OU POUR L'ÉTRANGER.		TOTAL GÉNÉRAL.	
	Dans le rayon de 30 kilomètres.		Au delà du rayon de 30 kilom.					
	NOMBRE DE LETTRES à 10 centimes.	Augmentation proportionnelle sur l'année précédente.	NOMBRE DE LETTRES à 20 centimes et au-dessus.	Augmentation proportionnelle sur l'année précédente.	NOMBRE.	Augmentation proportionnelle sur l'année précédente.	NOMBRE.	Augmentation proportionnelle sur l'année précédente.
1847-1848	(1) 2,863,789	P. °/₀. »	(1) 3,646,555	P. °/₀. »	(1) 2.628,362	P. °/₀. »	(1) 9,138,706	P. °/₀. »
1849	3,053,206	6.61	4,209,041	15.43	2 875,000	9.38	10,137,247	10.93
1850	3,455,886	13.19	4,451,650	5.76	2,987,000	3.90	10,894,536	7.47
1851	4,077,829	18.00	4,909,793	10.29	3,491,436	16.89	12,479,063	14.54
1852	4,519,101	10.82	5,728,966	16.68	3,680,000	5.40	13,928,067	11.61
1853	5,340,096	18.16	6,316,982	10.26	4,016,570	9.15	15,673,648	12.53
1854	5,849,563	9.54	7,080,343	12.08	4,406,184	9.70	17,336,090	10.60
1855	6,193,831	5.89	7,404,390	4.58	4,700,000	6.67	18,298,221	5.55
1856	6,316,325	1.98	7,869,296	6.28	4,950,000	5.32	19,135,621	4.58
1857	6,958,203	10.16	8,146,330	3.52	5,125,000	3.54	20,229,533	5.72
1858	6,810,000	—2.13	8,375,000	2.81	5,425,000	5.85	20,610,000	1.88
1859	7,916,740	16.25	8,307,208	—0.80	5,573,204	2.73	21,797,152	5.76
1860	8,525,634	7.69	9,006,868	8.42	6,428,344	15.34	23,960,816	9.93
1861	8,626,592	1.18	10,558,808	17.23	7,144,328	10.67	26,299,728	9.76
1862	9,181,172	6.43	10,589,644	2.79	7.235,176	1.70	27,005,992	2.69
1863	9,901,440	7.85	11,635,660	9.88	7,912,632	9.36	29,449,732	9.05
1864	10,383,128	4.88	11,886,680	2.16	8,139,196	2.86	30,411,004	3.26
1865	11,353,680	9.32	13,177,008	10.85	9,169,836	12.66	33,700,524	10.82
1866	12,762,048	12.40	13,117,416	—0.46	9,529,104	3.92	35,408,568	5.07
1867	12,503,800	—2.06	13,597,511	3.66	10,872,862	14.20	36,974.173	4.42
1868	13,400.998	7.17	14,163,591	4.16	11.062,493	1.74	38,627,082	4.47
1869	14,349,517	7.07	14,632,059	3.30	14,643,801	5.25	40,625,377	5.17
	TAXE UNIFORME A 10 CENTIMES. (Loi du 15 mai 1870.)							
	NOMBRE DE LETTRES.		Augmentation proportionnelle sur l'année précédente.					
1870	32,763,835		13.05		12.318,696	5.79	45,082,531	10.97
1871	36,393.474		11.08		15,741.622	27.79	52,135,096	15.64
1872	37,775,478		3.79		15,415,998	—2.07	53,191,476	2.02
1873	39,348,023		4.16		16,306,836	5.78	55,654,859	4.63
1874	41,106,219		4.47		16,902,672	3.65	58,008,891	4.23
1875	42,806,823		4.14		17,715,948	4.81	60,522,771	4.33
1876	43,491,996		1.61		18,354,580	3.60	61,816,576	2.18
1877	44,905,003		3.25		18,736,091	2.08	63,641,094	2.90
1878	45,307,469		0.90		19,152,644	2.22	64,460.113	1.29
1879	48,456,443		6.94		20,570,806	7.40	69,026,949	7.08
Augmentation annuelle moyenne depuis 1848.	1,353.090		6.76		578,788	7.01	1,931,878	6.80
Augmentation annuelle moyenne pendant les 5 dernières années	1,469.985		3.37		733,626	4.02	2,203,611	3.56

(1) D'après l'exposé des motifs présenté à la Chambre le 27 avril 1848. — Une statistique établie au commencement de pour la correspondance étrangère 2,751,529 lettres, et pour les chargements 24,357; soit un total de 9,048,886 lettres.

CARTES POSTALES				LETTRES DE SERVICE.		JOURNAUX.		IMPRIMÉS	
de ci pour l'interieur		de ou pour l'etranger.							
NOMBRE	Augmentation proportionnelle sur l'année precedente	NOMBRE	Augmentation proportionnelle sur l'année precedente	NOMBRE	Augmentation proportionnelle sur l'année precedente	NOMBRE	Augmentation proportionnelle sur l'année précédente	NOMBRE	Augmentation proportionnelle sur l'année précédente
»	P °/₀ »	»	P °/₀ »	3,500 000	P °/ »	4,200,000	P °/₀ »	4,300,000	P °/₀ »
»	»	»	»	2,776,560	— 20 67	7,291,000	73 60	2,475,000	90 38
»	»	»	»	2,145,793	— 22 72	8,739,000	19 86	2,965,000	19 80
»	»	»	»	2,378,461	10 84	11,410,400	30.57	3,789,000	27 79
»	»		»	2,517,280	5 51	14,000,000	22 70	4,000,000	5 57
»	»	»	»	2,706,283	7 51	14 150,000	1 07	4,230,000	5 75
»	»	»	»	2,7o6,300	1.85	16,055,000	13 46	3,241,000	— 23.38
»	»	»	»	2,998,765	8 79	19,669,000	22 51	3,872,000	19 47
»	»	»	»	3 821,241	27 43	21,510,227	9 36	o,060,407	30 69
»		»	»	3,8o1,765	0 88	22,820 631	6 09	4,842 874	— 4 30
»	»	»	»	3,933,500	2 04	23,302,742	2 11	5,040,621	4 08
»	»	»	»	4,321,824	9 87	28,441,348	22.0o	5,758,792	14.2o
»	»	»	»	3,995,o56	— 7.56	26,3o8,o20	— 7.33	6.668,4o2	15 80
»	»	»	»	4,219 956	5 63	25,493,710	— 3 39	7,791,950	16.89
»	»	»	»	4,411,420	4 o6	26 992,160	5 88	9,007,284	15 5o
»	»	»	»	4,632,108	5.00	26,722,260	— 1 00	9,228,232	2 45
»	»	»	»	4,735,120	2.22	25,837,312	— 3 31	10,96o,916	18 83
»	»	»	»	5,153,720	8.84	27,925,884	8 12	12,694,084	15 75
»	»	»	»	5,603,o20	8 02	40,119 300	43 66	12,423,268	— 2 18
»	»	»	»	o,518,084	— 1 54	38,360,672	— 4 58	14,664,345	18 04
»	»		»	6,396,o20	15.91	38,966,382	1 58	16 485,638	12 42
»	»	»	»	6,706,180	4 84	40,822,967	4.76	17,980,677	9 06
»	»	»	»	7,961,460	18 72	46,871,539	14 82	18,125,198	0 80
682,475	»	o,174	»	6,851 o72	— 46 19	49,403,536	5 40	18,033,253	— 0.51
3 088,410	3o2 72	6,591	27 38	7 337,252	7 08	51,243,101	3 72	22,018,72ı	22 10
4,657,341	51 32	16,120	144.57	7,966,712	8 58	52,771,524	2 98	25,967,383	17.93
5,970,549	28 19	65,312	30o.16	8,139,177	2 16	58,825,598	11 47	30,094,207	15 89
7,571,800	26 81	276,800	323 81	8 499,313	4 43	6o,480,000	11 31	33,335,000	10 76
8,893,340	17 4o	1,090,980	294 14	8,868 500	4 34	68,969,000	5.33	31,753,000	— 4 75
10,031,658	12 80	1,639 638	50 29	9,201,495	3 7o	72,058,000	4 48	30,473,000	— 4 03
11,130,912	10 96	2,045,602	24.7o	9,867 993	7 24	68,465,000	— 4.99	28,638,000	— 6 02
14,126,918	26 91	2 593 731	26 79	10 811 141	9 56	69,712,000	1.82	28,041,000	— 2.11
»	»	»	»	236 811	4 10	2,113,290	10 46	+ 862,613	+ 11 70
4,631,274	19 00	3o5,684	143 9o	3o0,393	5 92	2,177,280	3 o9	— 410,641	— 1 23

février 1847, donne pour les lettres à 40 centimes 2,724 471 lettres, pour les lettres à 20 centimes 3,728 o26 lettres

N° XCII. — *Mouvement des valeurs confiées à la Poste* (1).

Comparaison des années 1879 et 1878.

			ANNÉES 1879.	ANNÉES 1878.	DIFFÉRENCES pour 1879.
Lettres assurées (2).					
Nombre de lettres assurées.	originaires de l'intérieur	à destination de l'intérieur.	216,254	208,692	+ 7,562
		— de l'étranger.	50,516	46,810	+ 3,706
		Ensemble.	266,550	255,502	+ 11,048
	originaires de l'étranger		37,199	34,176	+ 3,023
		Totaux.	303,749	289,678	+ 14,071
Montant des lettres assurées.	originaires de l'intérieur	à destination de l'intérieur.	255,808,955 66	180,731,309 47	+55,077,626 19
		— de l'étranger.	47,078,669 81	39,515,893 61	+ 7,562,774 20
		Ensemble.	280,887,605 47	220,247,203 08	+60,640,400 39
	originaires de l'étranger		38,717,866 56	30,264,353 42	+ 8,455,512 94
		Totaux.	319,605,471 83	250,511,738 50	+69,095,713 33
Produit.	port		35,795 20	49,644 50	+ 6,155 70
	droit proportionnel et droit fixe réunis		127,955 35	133,464 54	— 5,511 19
		Totaux.	183,751 55	183,109 04	+ 642 51
Nombre de lettres perdues ou spoliées			7	2	5
Montant total des valeurs perdues et remboursées			(3) 8,179 75	(4) 2,400 »	+ 5,779 75
Mandats de poste.					
Nombre de mandats	originaires de l'intérieur	à destination de l'intérieur(5)	1,088,655	996,957	+ 91,696
		— de l'étranger.	128,286	114,358	+ 13,928
		Ensemble.	1,216,919	1,111,295	+ 105,624
	originaires de l'étranger		131,654	113,508	+ 18,146
		Totaux.	1,348,573	1,224,803	+ 123,770
Montant des mandats.	originaires de l'intérieur	à destination de l'intérieur(5)	66,778,951 22	61,433,983 49	+ 5,344,967 73
		— de l'étranger.	6,137,777 97	4,915,187 43	+ 1,222,590 54
		Ensemble.	72,916,729 19	66,349,170 92	+ 6,567,558 27
	originaires de l'étranger		6,597,303 63	5,804,614 35	+ 792,689 28
		Totaux.	79,514,032 82	71,953,785 27	+ 7,360,247 55
Produit de la taxe.	service intérieur.		236,617 »	257,502 60	+ 19,114 40
	— international		(6) 82,406 88½	(6) 82,446 99½	— 40 11
		Totaux.	319,023 88½	319,949 59½	+ 19,074 29
Mandats remboursés à charge du Trésor.	Nombre		8	7	1
	Montant		769 20	569 22	+ 199 98
Encaissements.					
a. *Effets de commerce* (7).					
Nombre d'effets	déposés		698,985	526,624	+ 172,359
	encaissés		625,328	474,700	+ 148,828
Montant des effets	déposés		160,899,558 87	127,408,856 85	+33,490,481 72
	encaissés		147,648,926 91	117,747,167 40	+29,901,759 51
Produit de la taxe.			351,177 65	289,192 10	+ 61,985 55
Nombre d'effets protestés	par huissiers		9,582	12,333	— 2,751
	par les agents des postes		44,173	23,442	+ 20,731
b. *Quittances.*					
Nombre de quittances déposées			712,701	656,542	+ 56,159
Montant des quittances	déposées		12,926,470 52	11,519,827 43	+ 1,406,642 89
	encaissées		9,881,472 92	9,126,768 21	+ 754,704 71
Produit de la taxe.			169,588 11	175,994 31	— 6,406 20
Abonnement aux Journaux.					
Nombre d'abonnements demandés	Journaux belges.		257,863	222,114	+ 35,749
	— étrangers.		5,145	4,901	+ 244
		Totaux.	265,008	227,015	+ 37,993
Montant des abonnements souscrits			1,906,144 42	1,850,207 09	+ 55,937 33
Produit de la taxe.			115,892 45	104,438 12	+ 11,454 31

(1) Outre les valeurs renseignées au présent tableau, la Poste a, en 1879, transporté 826,552 *lettres recommandées* dont elle ignore le contenu. — 6 lettres de l'espèce ont été perdues. Une somme de 150 francs a été payée de ce chef, à titre d'indemnité.

(2) Antérieurement désignées sous le terme de *Lettres chargées avec déclaration de valeur.*

(3) Dont fr. 3,688-50 à charge du Trésor.

(4) — fr. 2,250- » — —

(5) Non compris 518,448 mandats pour 1879, et 296,421 pour 1878, émis d'office pour le service des abonnements et des encaissements, et dont le montant s'élève, respectivement, à fr. 11,787,617-34 et à fr. 10,976,975-30.

(6) Ce chiffre résulte des décomptes faits avec les offices étrangers, tandis que celui indiqué à l'annexe XCVI représente les sommes perçues en Belgique.

(7) 1er novembre 1879 : Admission des effets à échéance passée, et réduction de la taxe d'encaissement. — 10 décembre 1879 : Extension du service de l'encaissement à toutes les localités du Royaume, sans exception.

N° XCIII. — *Lettres tombées en rebut. — Lettres ordinaires réclamées, retrouvées et non retrouvées.*

Comparaison des années 1879 et 1878.

	ANNÉES		DIFFÉRENCES pour
	1879.	**1878.**	**1879.**
Lettres tombées en rebut (refusées, adressées à des personnes inconnues, non réclamées, etc.).			
Originaires de l'intérieur (1) { à destination de l'intérieur.	91,228	92,220	— 992
— de l'étranger (2).	30,664	32,694	— 2,030
Totaux. . . .	121,892	124,914	— 3,022
Lettres-rebut remises en distribution et placées après ouverture ou vérification.			
Originaires de l'intérieur (1) { à destination de l'intérieur.	39,044	40,655	— 1,611
— de l'étranger (2)	18,123	20,011	— 1,888
Totaux. . . .	57,167	60,666	— 3,499
Lettres restées en souffrance à l'Administration belge.			
Originaires de l'intérieur (1) { à destination de l'intérieur.	52,184	51,565	+ 619
— de l'étranger (2).	12,541	12,683	— 142
Totaux. . . .	64,725	64,248	+ 477
Rapport p. % des lettres-rebut replacées . . . . { originaires de l'intérieur pour l'intérieur .	42.80	44.08	— 1.28
— — pour l'étranger (2)	59.10	61.21	— 2.11
Lettres ordinaires réclamées, retrouvées et non retrouvées.			
Lettres sans valeurs. . . . . { réclamées	1,443	1,385	+ 58
retrouvées.	317	369	— 52
non retrouvées	1,126	1,016	+ 110
Lettres avec valeurs indéterminées. . . { réclamées	154	96	+ 58
retrouvées.	10	14	— 4
non retrouvées	144	82	+ 62
Lettres avec valeurs au porteur . . . . { réclamées . . { nombre.	174	148	+ 26
montant.	16,985 48	10,266 76	+ 6,718 72
retrouvées. . { nombre.	11	12	— 1
montant.	1,180	28 77	+ 1,121 23
non retrouvées { nombre.	163	136	+ 27
montant.	18,855 48	10,257 99	+ 8,597 49
Lettres avec valeurs nominatives . . . { réclamées . . { nombre.	861	870	— 9
montant.	717,819 18	356,824 27	+ 360,994 91
retrouvées . . { nombre.	189	217	— 28
montant.	35,004 07	96,259 57	— 61,255 50
non retrouvées. { nombre.	672	653	+ 19
montant.	682,815 11	260,584 70	+ 422,230 41
Nombre total de lettres, avec ou sans valeurs { réclamées	2,652	2,499	+ 153
retrouvées.	527	612	— 85
non retrouvées	2,103	1,887	+ 218

(1) Depuis le 1er juillet 1875 il n'est plus tenu attachement des rebuts originaires de l'étranger. Aux termes de l'article XVI du règlement de détail et d'ordre pour l'exécution du traité de Berne portant création d'une Union générale des Postes, les correspondances originaires de l'étranger tombées en rebut sont renvoyées, aussitôt après leur mise en rebut, par l'intermédiaire des bureaux d'échange respectifs. L'article XXI du règlement de la Convention de Paris du 1er juin 1878 a maintenu cette prescription.

(2) Renvoyées par les offices étrangers.

N° XCIV. — *Caisse générale d'épargne.* (Opérations dans les bureaux de Poste.)

Comparaison des années 1879 et 1878.

CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE.	1879.	1878.	DIFFÉRENCES pour 1879.
Nombre de livrets :			
Existant au 1er janvier	40,291	35,211	+ 7,080
Délivrés pendant l'année	13,745	12,141	+ 1,602
Ensemble	54,034	45,352	+ 8,682
Soldés pendant l'année	7,865	5,061	+ 2,804
Restant au 31 décembre	46,169	40,291	+ 5,878
Opérations de l'année.			
Soldes des comptes des déposants au 1er janvier . . . fr.	20,769,066 29	16,572,538 15	+4,196,528 14
Versements opérés pendant l'année (1)	10,845,963 46	11,255,456 86	— 409,493 40 (2)
Ensemble . . . fr.	31,615,029 75	27,828,095 01	+3,787,034 74
Payements effectués pendant l'année — Remboursements (3) . . . fr.	7,260,556 85	6,292,736 50	+ 967,580 35
Payements effectués pendant l'année — Achats de fonds publics	1,064,091 54	1,294,522 67	— 230,431 13
Ensemble . . . fr.	8,324,428 39	7,587,278 97	+ 737,149 42
Soldes des comptes des déposants au 31 décembre . . . fr.	23,288,601 36	20,238,716 04	+3,049,885 32
Intérêts capitalisés à la même date	599,407 15	530,350 25	+ 69,056 90
Totaux . . . fr.	23,888,008 51	20,769,066 29	+3,118,942 22
Classification des livrets d'après leur importance.			
Nombre de livrets — de 1 à 100 fr. (moyenne pour 1879, fr. 25 82).	24,924	22,190	+ 2,734
Nombre de livrets — de 100 à 500 » (— » 226 79).	10,210	8,655	+ 1,555
Nombre de livrets — de 500 à 1,000 » (— » 670 76).	4,454	3,861	+ 593
Nombre de livrets — de 1,000 à 5,000 » (— » 1,627 97).	5,069	4,276	+ 793
Nombre de livrets — au-dessus de 5,000 » (— » 6,363 89).	1,332	1,329	+ 203
Totaux	46,169	40,291	+ 5,878
Classification des versements d'après leur importance.			
Nombre de versements — de 1 à 100 fr. (moyenne pour 1879, fr. 21 93).	39,493	35,567	+ 3,926
Nombre de versements — de 100 à 500 » (— » 313 68).	8,007	7,131	+ 876
Nombre de versements — de 500 à 1,000 » (— » 859 15).	2,745	2,305	+ 440
Nombre de versements — de 1,000 à 5,000 » (— » 1,798 68).	1,897	1,622	+ 275
Nombre de versements — au-dessus de 5,000 » (— » 4,393 28).	782	617	+ 165
Totaux	72,922	65,240	+ 7,682

	En 1879.	En 1878.
(1) Versements effectués chez les percepteurs des postes . . . . . fr.	12,541,435 40	10,927,767 49
Arrérages de rentes, encaissés pour compte de déposants	113,917 »	100,849 75
Réalisation de valeurs.	810,504 95	274,890 78
Ensemble. fr.	13,465,857 35	11,303,508 02
A déduire, du chef de transferts . .	2,123,144 51	49,981 16
Reste, fr.	11,342,712 84	11,253,526 86
Différences résultant de versements [357 en 1879 (du 1er juin au 31 décembre) et 1 en 1878] effectués sur des livrets créés au nom de miliciens ou d'établissements publics, et transférés à la caisse centrale d'épargne à Bruxelles. . . . . fr.	498,749 38	70 »
Reste, chiffres égaux. fr.	10,843,963 46	11,253,456 86

(2) Cette différence provient de ce que les sommes déposées dans les bureaux de poste par les établissements publics, depuis le 1er janvier 1870 jusqu'au 31 mai 1879 inclusivement, ont, à cette dernière époque, été transférées à un compte spécial, à la caisse centrale d'épargne à Bruxelles.

(3) En outre, il a été payé du chef des intérêts sur comptes soldés :

	1879.	1878.
1° Pendant l'année . . . . . fr.	18,577 08	14,834 09
2° Antérieurement, mais remboursés pendant l'année	51 27	245 05
Totaux. fr.	18,628 35	15,079 14

N° XCV. — *Renseignements statistiques du mouvement postal.*

Comparaison des années 1879 et 1878.

N° XCV. — *Renseignements*

Comparaison des

DÉSIGNATION DU MOUVEMENT.		LETTRES							
		PRIVÉES				DE SERVICE			Totaux.
		originaires.	recommandées.	assurées (*a*).	Ensemble.	originaires.	recommandées.	Ensemble.	
Intérieur	1879	47,878,480	361,479	216,237	48,456,143	10,291,100	477,914	10,768,914	59,225,057
	1878	44,740,254	358,523	208,692	45,307,469	9,461,000	331,151	9,791,151	55,101,620
	Différences	3,138,226	2,906	7,542	3,148,674	830,000	144,763	974,763	4,123,437
International. Expéditions de Belgique.	1879	10,709,894	192,473	80,316	10,982,683	13,000	527	13,527	10,996,212
	1878	10,011,772	190,328	16,810	10,278,910	23,600	162	23,762	10,302,672
	Différences	668,122	2,147	3,506	673,775	— 10,600	365	— 10,235	663,540
International. Expéditions de l'étranger.	1879	9,308,494	272,428	37,190	9,618,121	58,000	700	58,700	9,676,821
	1878	8,589,230	259,328	34,176	8,873,734	49,300	780	50,080	8,923,814
	Différences	719,264	22,100	3,023	744,387	8,700	— 80	8,620	753,007
En général	1879	67,896,868	826,332	303,749	69,926,949	10,362,100	479,141	10,841,141	79,868,090
	1878	63,371,256	799,179	289,678	64,460,113	9,533,900	331,093	9,867,993	74,328,106
	Différences	4,525,612	27,153	14,071	4,566,836	828,100	145,048	973,148	5,539,984

(*a*) Antérieurement désignées sous le terme de *lettres chargées avec déclaration de valeur*.

(*b*) Les abonnements aux journaux belges, pris à l'étranger, sont compris dans le mouvement à l'intérieur.

(*c*) Les lettres originaires de l'étranger tombées en rebut, sont renvoyées directement par le bureau d'échange sans en tenir attachement.

statistiques du mouvement postal.

années 1879 et 1878.

CARTES POSTALES	JOURNAUX	IMPRIMÉS	ÉCHANTILLONS	PAPIER D'AFFAIRES	MANDATS DE POSTE		EXPRÈS (Envois de toutes natures)	EFFETS DE COMMERCE déposés à l'encaissement	QUITTANCES déposées à l'encaissement	ABONNEMENTS souscrits à la poste		LETTRES tombées en rebut	Boîtes louées pour le retrait des correspondances
					ordinaires	pour le service des abonnements et des encaissements				aux journaux belges	aux journaux étrangers		
14,120,918	61,686,000	21,716,000	1,101,000	184,000	1,088,633	318,448	54,663	698,983	712,701	257,863	»	91,228	828
11,130,912	60,521,000	23,273,000	868,000	158,000	996,937	296,421	42,093	526,624	656,542	222,114	»	92,220	825
2,996,006	1,165,000	—1,557,000	233,000	26,000	91,696	22,027	12,570	172,359	56,159	35,749	»	— 992	3
1,824,940	5,054,000	4,005,000	747,000	62,000	128,286	»	1,728	»	»	(a)	»	30,661	»
1,443,028	5,080,000	3,087,000	648,000	48,400	114,358	»	1,394	»	»	(b)	»	32,694	»
379,912	— 26,000	918,000	99,000	13,600	13,928	»	334	»	»	(b)	»	—2,030	»
768,794	2,972,000	2,320,000	485,000	75,000	131,654	»	2,311	»	»	»	5,145	(c)	»
660,574	2,864,000	2,278,000	457,000	48,700	113,508	»	1,504	»	»	»	4,901	(c)	»
168,220	108,000	42,000	28 000	26,300	18,146	»	807	»	»	»	244	(c)	»
16,720,652	69,712.000	28,041,000	2,333,000	321,000	1,348,573	318,448	58,702	698,983	712,701	257,863	5,145	121,892	828
13,176,514	68,465,000	28,638,000	1,973,000	255,100	1,224,803	296,421	44,991	526,624	656,542	222,114	4,901	124,914	825
3,544,138	1,247,000	— 597,000	360,000	65,900	123,770	22,027	13,711	172,359	56,159	35,749	244	— 3,022	3

N° XCVI. — *Recettes postales de toutes natures.* —

		TAXE des lettres non affranchies.	PRODUIT des timbres-poste employés à l'affranchissement des correspondances, des enveloppes timbrées, et des cartes postales.	TAXE sur les effets de commerce à l'encaissement	TAXE d'affranchissement en espèces des journaux. (Abonnements — poste.)	TAXE SUR LES		TAXE sur les boîtes pour le retrait des correspondances.
						Abonnements aux JOURNAUX.	Encaissements de QUITTANCES.	
		Fr c	Fr c.	Fr c	Fr. c	Fr. c.	Fr. c	Fr. c.
Résultats de l'année	1879	125,809 60	8,940,296 20	551,177 65	308,586 98	115,892 45	147,010 59	17,257 50
	1878	143,709 08	8,444,224 04	289,192 10	309,858 10	104,458 12	175,994 31	16,924 »
Différences pour 1879	en plus.	»	496,072 16	61,985 55	»	11,434 31	»	313 50
	en moins.	21,899 48	»	»	1,451 12	«	(1) 28,983 72	»

N° XCVII. — *Relevé des timbres-poste, enveloppes timbrées, cartes*

QUAN

		TIMBRES-POSTE.								
		A 1 centime.	A 2 centimes.	A 5 centimes.	A 8 centimes. (a)	A 10 centimes.	A 20 centimes.	A 25 centimes.	A 30 centimes. (b)	A 40 centimes.
Résultats de l'année	1879	53,008,579	3,201,398	8,945,826	»	46,827,974	1,859,236	6,898,418	»	568,397
	1878	49,769,043	2,865,571	8,039,400	115,091	45,181,993	1,779,523	6,216,273	109,065	586,049
Différences pour 1879	en plus	3,239,536	335,827	906,426	»	1,645,981	79,713	682,145	»	»
	en moins.	»	»	»	115,091	»	»	»	109,065	17,652

VA

		Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c	Fr. c.
Résultats de l'année	1879	530,085 79	64,027 96	447,291 30	»	4,682,797 40	371,847 20	1,724,604 50	»	227,368 80
	1878	497,690 43	57,311 42	401,970 »	9,207 28	4,518,199 30	355,904 60	1,551,068 25	32,719 50	234,419 60
Différences pour 1879.	en plus.	32,395 36	6,716 54	45,321 30	»	164,598 10	15,942 60	170,536 25	»	»
	en moins.	»	»	»	9,207 28	»	»	»	32,719 50	7,060 80

(*a*) Supprimés en 1878.
(*b*) Supprimées en 1879. — Le restant en magasin est vendu avec réduction (10 centimes au lieu de 11 centimes).
(*c*) Créées en 1879.

Comparaison des années 1879 *et* 1878.

TAXE SUR LES MANDATS DE POSTE.		PRODUITS	MANDATS DE POSTE PÉRIMÉS.	RELIQUAT DES DÉCOMPTES avec les offices étrangers en plus (+) ou en moins (−).	ENSEMBLE.	*Observations.*
Service intérieur.	Service international.	extraordinaires.				
Fr. c.	Fr. c.	Fr. c	Fr. c.	Fr c	Fr. c.	
256,617 »	80,867 80	1,274 50	6,246 21	+656,448 71	10,983,265 97	(1) La différence en moins, en 1879, provient de ce que la taxe sur les quittances déposées pendant les mois de novembre et de décembre, a été représentée en timbres-poste et se trouve comprise dans le produit de la vente de ces timbres.
257,502 60	80,167 45	8,059 67	4,508 94	+551,710 54	10,543,248 78	
19,114 40	700 35	»	1,756 27	104,758 57	+ 610,015 22	
»	»	5,765 57	»	»		

postales et chiffres-taxes vendus. — Comparaison des années 1879 *et* 1878.

TITÉS.

			ENVELOPPES TIMBRÉES.			CARTES POSTALES.				CHIFFRES-TAXES.		TOTAL.
						SIMPLES.		DOUBLES.				
A 50 cent.	A 1 franc.	A 5 francs.	Ancien type. (b)	Petit format.	Grand format.	A 5 cent.	A 10 cent.	A 10 cent.	A 20 cent. (c)	A 10 cent.	A 20 cent.	
350,978	211,865	3,286	448,400	214,330	143,320	13,017,084	952,545	79,339	7,264	8,246 ½	38,504	136,784,989 ½
305,691	219,226	2,391	»	207,949	140,127	11,313,932	768,143	71,000	»	6,862 ½	35,849	127,733,178 ½
45,287	»	895	448,400	6,381	3,193	1,703,152	184,402	8,339	7,264	1,381	2,655	+9,051,811
»	7,361	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	

LEURS.

Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.
175,489 »	211,865 »	16,430 »	44,840 »	23,576 30	15,765 20	650,854 20	95,254 50	7,933 90	1,452 80	824 65	7,700 80	9,299,999 30
152,845 50	219,226 »	11,955 »	»	22,874 39	15,413 97	565,696 60	76,814 30	7,100 »	»	686 25	7,169 80	8,741,272 19
22,643 50	»	4,475 »	44,840 »	701 91	351 23	85,157 60	18,440 20	833 90	1,452 80	138 40	531 »	+558,727 11
»	7,361 »	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	

N° XCVIII. — *Personnel et dépenses du service des Postes.*

Comparaison des années 1879 et 1878.

	ANNÉES.		DIFFÉRENCES pour
	1879.	**1878.**	**1879.**
PERSONNEL.			
Fonctionnaires et employés rétribués	1,349	1,222	+ 127
Facteurs et autres agents subalternes (non compris les facteurs surnuméraires, ni les piétons entrepreneurs chargés du transport des dépêches)	2,625	2,572	+ 51
Totaux	3,972	3,794	+ 178
DÉPENSES.			
Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. fr.	2,404,633 69	2,257,841 84	+ 146,791 85
— des facteurs et autres agents subalternes	2,944,480 90	2,881,516 67	+ 62,954 23
Ensemble. fr.	5,349,084 59	5,139,358 51	+ 209,726 08
Transport des dépêches	592,238 93	594,787 57	— 2,548 64
Remboursement de valeurs transportées par la Poste (1)	6,457 70	3,221 42	+ 3,234 28
Matériel. — Frais de bureau, de régie et de loyer. — Entretien et construction de bureaux ambulants	659,682 28	575,109 63	+ 84,572 65
Part d'intervention dans les frais du bureau international de Berne.	2,865 68	2,595 »	+ 270 68
Totaux fr.	6,610,329 18	6,313,072 13	+ 295,257 05

N° XCIX. — *Situation des magasins à l'expiration de l'année.*

Exercices 1877, 1878 et 1879.

DÉSIGNATION DES OBJETS.	ANNÉES.		
	1877.	**1878.**	**1879.**
Approvisionnements fr.	7 55	1,050 46	1,761 08
Balances	60 »	250 50	1,444 25
Mobilier	907 »	13,680 55	15,372 06
Objets de timbrage	4,103 55	4,258 54	6,327 60
Outils	86 90	95 10	70 05
Portefeuilles, sacs en cuir et en toile	6,293 40	5,642 55	7,154 50
Totaux. fr.	11,458 40	24,977 70	35,129 54

(1) Sous cette rubrique, on comprend les lettres assurées, les mandats de poste, etc. — Pour le détail des sommes, *voir* annexe XCII.

N° C. — *Tableau comparatif du nombre, par habitant, des lettres et cartes postales et des journaux, dans les principaux pays de l'Union postale universelle. — Année* 1878 (1).

PAYS.	NOMBRE D'OBJETS PAR HABITANT.		*Observations.*
	LETTRES et cartes postales.	JOURNAUX.	
Allemagne	15.2	9.4	(1) Ce tableau est dressé d'après les bases indiquées par la Statistique générale du service postal, publiée par le bureau international de Berne. Il comprend, d'une part, les lettres ordinaires, les lettres circulant en franchise de port et les cartes postales, d'autre part, les journaux, expédiés de chaque pays, tant à destination de l'intérieur que de l'étranger.
Autriche	10.4	3.0	
Belgique	14.2	11.»	
Danemark	11.1	11.»	
Egypte	0.53	(2)	(2) Ce renseignement fait défaut.
Espagne	4.9	2.2	
États-Unis	(2)	(2)	(3) Cette proportion est inférieure au chiffre réel, vu que le nombre des lettres expédiées pour l'étranger ne comprend pas les lettres à destination de l'Allemagne.
France	15.1	5.9	
Grande Bretagne	(2)	(2)	
Grèce	(2)	(2)	
Hongrie	4.7 (3)	1.0	
Inde Britannique	0.6	0.05	
Italie	6.1	2.8	
Japon	1.1	0.3	
Luxembourg	11.1	4.»	
Norwège	5.1	4.0	
Pays-Bas	15.9	7.0	
Perse	(2)	(2)	
Roumanie	1.7	0.8	
Russie	1.1	0.8	
Suède	6.5	4.»	
Suisse	21.5	18.»	

N° CI. — *Établissement des Télégraphes. — Personnel. — Dépenses.*

Comparaison des années 1879 et 1878.

	ANNÉES		DIFFÉRENCES pour
	1879.	**1878.**	**1879.**
Situation du réseau.			
Longueur en kilomètres des lignes établies — sur poteaux. — Sur les chemins de fer de l'État.	2,716	2,359	+ 357
— sur poteaux. — — — concédés.	1,455	1,336	— 123
— sur poteaux. — Sur les routes ordinaires.	1,230	1,308	— 58
— sous terre, dans les villes	11	11	»
Ensemble.	5,410	5,254	+ 176
Développement kilométrique des fils conducteurs. — Sur les chemins de fer de l'État.	18,060	17,119	+ 941
— — — — concédés	5,430	5,564	— 114
— Sur les routes ordinaires.	1,830	1,868	— 38
— Sous terre, dans les villes	252	228	+ 7
Ensemble (1).	25,572	22,773	+ 799
Bureaux ouverts au public.			
Appartenant à l'État. — Dans les stations des chemins de fer de l'État.	428	374	+ 54
— — — — concédés.	83	103	— 20
— Dans les villes ou communes	106	102	+ 4
Ensemble.	614	579	+ 35
Stations des chemins de fer concédés où les appareils sont utilisés aux correspondances privées	94	69	+ 25
Ensemble.	708	648	+ 60
Bureaux pourvus d'un appareil accessible aux télégrammes privés, au départ seulement	50	18	+ 12
Bureaux de dépôt de télégrammes (2)	363	362	+ 1
Totaux.	1,101	1,028	+ 73
Appareils en service.			
Système Morse	1,168	1,110	+ 58
— Hughes	44	42	+ 2
— Breguet	7	9	— 2
Ensemble.	1,219 (3)	1,161	+ 58
Personnel.			
Fonctionnaires et employés	655	656	— 1
Facteurs, poseurs, auxiliaires, élèves-télégraphistes, porteurs (4), etc.	1,059	1,181	— 122
Agents auxiliaires (5)	1,827	1,848	— 21
Ensemble.	3,541	3,685	— 144
Dépenses (6).			
Traitements des fonctionnaires et employés	1,685,700 »	(7) 1,668,847 31	— 16,852 69
Salaires des auxiliaires, des élèves-télégraphistes, des ouvriers et des porteurs	800,000 »	(7) 738,539 73	+ 61,460 27
Entretien des lignes et du matériel	270,871 10	(7) 241,559 30	+ 29,311 80
Ensemble.	(8) 2,756,571 10	(7) 2,648,946 34	+ 107,621 76

(1) Non compris 134 kilomètres de fils établis le long des cours d'eau, et 1,065 kilomètres de fils établis aux frais des Compagnies des chemins de fer concédés, ce qui porte à 24,788 kilomètres le développement total des fils au 1er janvier 1880.

(2) Ces bureaux sont établis dans les perceptions et sous-perceptions des Postes et dans les stations du Chemin de fer de l'État dépourvues d'appareils de transmission. Ils sont chargés de l'expédition des correspondances du public au bureau télégraphique le plus voisin.

(3) Non compris 35 appareils en réserve, dont 25 du système Morse, 8 du système Hughes et 2 du système Breguet.

(4) Non compris les agents assez nombreux qui portent des télégrammes à domicile, sans faire de ce service leur occupation exclusive.

(5) On entend par agents auxiliaires, les employés de la Poste et ceux des Chemins de fer de l'État et des Compagnies concessionnaires, pour lesquels la manipulation des appareils n'est qu'une occupation secondaire.

(6) La part à attribuer au Télégraphe dans les frais généraux d'administration (imprimés, locaux, éclairage, chauffage, etc.) n'est pas comprise dans les dépenses.

Les transmissions gratuites, fournies par le service des Télégraphes aux autres branches de l'Administration, et les frais de matériel que ce service est obligé de faire, en vue du chemin de fer, dans certains bureaux où il n'y a pas de correspondances privées, constituent une compensation plus que suffisante de cette part.

(7) Chiffre rectifié.

(8) Dépense très-approximative.

N° CII. — *Mouvement, recette et produits moyens des télégrammes, par années, depuis l'organisation des Télégraphes* (1er *septembre* 1850.)

N° CII. — *Mouvement, recette et produits moyens des télégrammes, par*

ANNÉES.	CORRESPONDANCES									
	INTERNES.					INTERNATIONALES.				
	NOMBRE de TÉLÉGRAMMES.	Recette.	AUGMENTATION proportionnelle de chaque année sur la précédente.		PRODUIT moyen par télégramme.	NOMBRE de TÉLÉGRAMMES	Recette.	AUGMENTATION proportionnelle de chaque année sur la précédente.		PRODUIT moyen par télégramme.
			Mouvement.	Recette.				Mouvement.	Recette.	
			P. °/₀.	P. °/₀.	Fr. c.			P. °/₀.	P. °/₀.	Fr. c.
1850-1851	6,632	29,824 60	»	»	4 48	6,054	43,462 50	»	»	7 18
1852	9,807	51,747 60	47.43	6.45	3 24	10,103	64,749 50	66.88	48.98	6 41
1853	14,159	46,500 40	44.38	43.84	3 27	20,686	96,795 »	104.43	49.49	4 69
1854	16,719	53,025 »	18.08	14.52	3 17	29,492	128,352 50	42.78	32.60	4 35
1855	17,279	52,211 50	3.33	—1.53	3 02	34,725	147,210 50	17.74	14.69	4 24
1856	32,862	71,286 60	90.18	36.35	2 17	43,575	179,663 »	30.67	22.04	3 96
1857	41,454	81,647 »	26.08	14.33	1 97	48,367	176,515 24	6.39	—1.78	3 65
1858	47,675	89,514 05	15.06	9.59	1 87	58,094	187,162 72	20.11	6.03	3 22
1859	65,465	126,297 57	37.32	41.41	1 93	85,780	220,032 70	44.21	17.56	2 65
1860	80,216	142,544 91	22.53	12.71	1 77	98,199	252,877 28	15.63	3.84	2 45
1861	97,943	171,225 78	22.10	20.29	1 75	118,121	237,748 06	20.93	10.68	2 24
1862	108,274	176,645 25	7.48	3.16	1 68	129,933	280,449 51	12.87	8.81	2 16
1863	188,823	211,063 63	79.37	19.49	1 12	162,178	277,266 28	24.81	—1.15	1 71
1864	252,501	282,591 68	33.62	33.89	1 12	197,547	307,936 45	21.81	11.07	1 56
1865	332,721	343,289 42	31.87	22.19	1 04	232,133	340,103 63	27.63	10.44	1 35
1866	692,356	407,332 »	108.14	18.03	» 59	306,596	369,900 12	21.60	8.76	1 21
1867	817,632	469,749 60	18.07	15.27	» 57	338,918	409,290 77	10.54	10.63	1 21
1868	972,038	549,263 20	18.88	16.93	» 57	376,699	424,138 76	11.13	3.63	1 13
1869	1,108,737	598,739 70	14.06	9.01	» 54	425,676	450,376 84	13. »	6.23	1 06
1870	1,343,118	744,641 »	21.14	24.37	» 55	507,446	588,161 40	19.21	30.54	1 16
1871	1,560,675	856,383 »	16.20	15.03	» 55	662,818	761,850 40	30.62	29.53	1 15
1872	1,589,544	867,448 25	1.84	1.27	» 55	660,523	713,113 53	—0.33	—6.40	1 08
1873	1,739,817	953,160 »	9.47	10.11	» 55	676,595	735,704 32	2.40	3.17	1 09
1874	1,849,973	1,015,400 50	6.33	6.31	» 55	693,506	744,079 33	2.33	1.14	1 07
1875	1,929,943	1,057,209 50	4.32	4.12	» 55	708,716	761,544 70	2.19	2.33	1 07
1876	1,932,686	1,074,593 25	1.18	1.64	» 55	725,298	779,184 24	2.06	2.32	1 07½
1877	1,942,957	1,067,833 »	—0.50	—0.63	» 55	710,093	757,902 35	—1.83	—2.73	1 06¼
1878	1,966,473	1,080,574 35	1.21	1.17	» 55	737,522	780,973 01	3.83	3.04	1 06
1879	2,112,116	1,160,196 10	7.41	7.39	» 55	(b) 848,242	864,119 52	15.04	10.64	1 01¾
TOTAUX.	22,887,597	13,813,556 64	24.57	14.10	» 60	9,663,007	12,080,883 72	20.23	11.66	1 23

(*a*) Les chiffres de cette colonne ne comprennent pas les produits extraordinaires, le produit du transport, par exprès, des lettres chemins de fer concédés, pour emploi de fils et d'appareils télégraphiques de l'État, ni, à partir de 1876, le montant des redevances payées le produit des télégrammes de raccordement.

(*b*) *Voir* annexe CIII pour la répartition, par pays d'échange, du mouvement et de la recette de ces correspondances en 1879, et la

années, depuis l'organisation des Télégraphes (1er septembre 1850).

PRIVÉES.

EN TRANSIT.					EN GÉNÉRAL.				
NOMBRE de TÉLÉGRAMMES.	Recette.	AUGMENTATION proportionnelle de chaque année sur la précédente.		PRODUIT moyen par télégramme.	NOMBRE de TÉLÉGRAMMES.	Recette. (a)	AUGMENTATION proportionnelle de chaque année sur la précédente.		PRODUIT moyen par télégramme.
		Mouvement.	Recette.				Mouvement.	Recette.	
		P. %.	P. %.	Fr. Cs.			P. %.	P. %.	Fr. Cs.
1,319	15,587 55	»	»	11 67	14,025	88,674 65	»	»	6 52
7,507	69,476 75	455.98	351.51	9 51	27,217	165,975 65	94.06	87.17	6 09
17,255	122,441 07	135.87	76.25	7 10	52,050	265,556 47	91.24	59.99	5 10
14,204	99,468 12	— 17.39	— 18.76	7 »	60,415	280,845 62	16.07	5.77	4 65
9,429	66,517 67	— 33.62	— 33.15	7 05	61,435	265,939 67	1.69	— 5.31	4 33
21,056	108,630 33	125.10	63.31	5 16	99,275	389,579 95	61.60	33.21	3 62
29,249	148,849 43	39.04	37.02	5 09	119,050	407,011 67	19.92	13.19	3 42
39,959	157,449 78	36.62	— 7.66	3 44	145,726	413,926 55	22.41	1.70	2 84
46,995	159,676 17	17.61	16.17	3 40	196,240	506,006 44	34.66	22.25	2 57
50,404	152,321 54	7.25	— 4.48	3 05	225,819	527,745 73	15.07	4.30	2 34
55,902	159,538 82	10.91	4.61	2 85	268,968	588,552 66	19.11	11.52	2 19
56,578	147,952 50	1.21	— 7.27	2 62	291,787	605,044 86	8.48	2.81	2 07
65,110	124,035 10	15.08	— 16.17	1 90	416,115	612,565 04	42.61	1.21	1 47
96,649	198,850 96	48.44	60.32	2 06	546,497	789,599 07	31.33	28.91	1 445
89,185	180,247 50	— 7.72	— 9.36	2 02	674,057	865,640 45	23.34	9.66	1 28
128,875	184,780 97	44.50	2.52	1 45	1,128,005	962,215 09	67.33	11.16	» 85
152,149	192,427 67	2.54	4.14	1 46	1,288,719	1,071,468 04	14.25	11.35	» 85
155,862	225,700 57	16.43	16.25	1 45	1,502,599	1,197,102 33	16.60	11.75	» 795
188,173	275,717 16	22.50	22.36	1 45	1,722,586	1,323,035 70	14.64	10.52	» 77
147,848	221,259 17	— 21.45	— 19.17	1 50	1,998,412	1,554,061 57	16.01	17.46	» 78
156,775	229,771 67	6.04	3.85	1 47	2,580,266	1,848,203 07	19.11	18.93	» 775
157,496	192,670 12	0.46	— 16.15	1 22	2,407,365	1,775,251 90	1.14	— 4.06	» 755
153,350	173,817 52	— 2.63	— 9.78	1 15	2,569,540	1,864,681 64	6.74	5.16	» 725
206,744	258,867 11	34.84	37.42	1 16	2,750,225	1,998,347 14	7.03	7.17	» 727
253,229	265,421 03	12.81	11.12	1 14	2,871,890	2,084,175 25	4.42	4.29	» 726
254,705	284,543 54	0.65	7.13	1 21½	2,910,687	2,138,121 03	1.33	2.39	» 735
247,027	313,260 75	3.23	10.17	1 26¾	2,900,079	2,138,996 08	— 0.36	0.04	» 738
256,951	318,563 28	4.02	1.65	1 24	2,960,746	2,179,712 84	2.09	1.90	» 736
(b) 282,257	277,956 66	9.85	— 12.69	0 98½	3,242,615	2,302,272 08	9.52	5.62	» 710
3,279,976	3,281,419 85	33.30	19.69	1 61	33,852,380	31,177,840 19	22.81	13.18	» 870

ordinaires et des cartes postales, organisé en 1874, ni, à partir de la dite année, le montant des redevances payées par les Compagnies de par les particuliers qui se font adresser leurs télégrammes avec l'adresse écrite sous une forme abrégée ou convenue, ni, à partir de 1879,

comparaison avec les résultats de 1878.

N° CIII. — *Répartition, par pays d'échange, des correspondances télégraphiques internationales et en transit.*

Comparaison des années 1879 et 1878.

a. CORRESPONDANCES INTERNATIONALES.

RELATIONS TÉLÉGRAPHIQUES DE LA Belgique avec les pays ci-dessous.	NOMBRE DE TÉLÉGRAMMES. EN 1879.	EN 1878.	Différences proportionnelles	RECETTE AU PROFIT DU RÉSEAU BELGE. EN 1879.	EN 1878.	Différences proportionnelles
			P. °/₀.			P. °/₀.
Afrique (Égypte et Algérie).	1,219	1,014	+ 20¼	1,276 90	1,080 21	+ 18
Allemagne (Empire d'). . .	212,602	169,704	+ 25¼	194,191 80	159,559 76½	+ 21¾
Amérique.	20,231	16,472	+ 23	12,896 90	12,308 15½	+ 5
Asie Mineure, Perse et Indes.	959	583	+ 61	955 88	612 54	+ 52½
Autriche-Hongrie	18,414	17,658	+ 4¼	20,898 14	19,652 07	+ 6¼
Espagne et Portugal . . .	7,603	6,680	+ 13¾	8,682 56	7,347 55	+ 18¼
France.	244,178	221,161	+ 10½	277,521 65	255,513 01	+ 9½
Italie et Malte	13,596	12,420	+ 9½	14,467 55	13,604 17	+ 6¼
Luxembourg (Grand-duché de)	12,028	10,280	+ 17	11,525 76	10,205 27	+ 11
Pays-Bas	152,726	153,915	+ 14	135,791 85	157,484 40	— 1
Royaume-Uni (Angleterre, Écosse et Irlande).	106,981	98,563	+ 8¾	121,138 57	109,845 15	+ 10¼
Russie	25,677	18,947	+ 35½	29,757 45	21,635 58	+ 37½
Scandinavie (Suède et Norvége) et Danemark.	15,118	15,279	— 1	16,758 70	17,004 65	— 1½
Servie, Roumanie, Turquie et Grèce.	4,150	5,070	— 18½	5,015 70	6,836 50	— 26¼
Suisse	12,780	9,776	+ 30¾	15,702 15	10,504 59	+ 30½
Totaux . .	848,242	757,322	+ 15	864,119 52	780,973 01	+ 10½

b. CORRESPONDANCES EN TRANSIT.

TRANSIT, PAR LA BELGIQUE, des correspondances télégraphiques échangées entre les pays ci-dessous.	NOMBRE DE TÉLÉGRAMMES. EN 1879.	EN 1878.	Différences proportionnelles	RECETTE AU PROFIT DU RÉSEAU BELGE. EN 1879.	EN 1878.	Différences proportionnelles
			P. °/₀.			P. °/₀.
Angleterre et Allemagne, aboutissants compris.	158,870	152,509	+ 4¼	138,491 51½	190,558 88½	— 27¼
Pays-Bas et Espagne et Portugal.	5,685	7,158	— 20¼	4,262 48	5,691 21	— 25¼
— et France. . . .	61,618	63,577	— 3	84,796 29	96,741 89	— 12¼
— et Italie	6,353	8,017	— 18¼	3,768 75	4,571 69	— 17½
— et Suisse	8,088	7,212	+ 12¼	4,452 47	3,971 58	+ 12
Autres transits (1)	41,441	18,498	+ 124	42,185 15½	16,850 02½	+ 150¼
Totaux . .	282,287	256,931	+ 9¾	277,956 66	318,365 28	— 12¾

(1) Entre le grand-duché de Luxembourg, d'une part, et les Pays-Bas ou l'Angleterre, d'autre part; entre la France et l'Allemagne nord-ouest; entre les Pays-Bas, d'une part, l'Angleterre, la Turquie, l'Amérique, l'Asie et l'Afrique par la France, d'autre part; plus certains télégrammes détournés de leur voie habituelle, par suite d'interruption ou d'encombrement.

N° CIV. — *Renseignements divers. — Comparaison des années 1879 et 1878.*

		1878.		1879.	
		RELATIONS			
		intérieures.	internationales.	intérieures.	internationales.
Correspondances privées.					
Classement des télégrammes par rapport au nombre de mots : Chiffres proportionnels pour cent.	1 à 20 mots.	92.61	86.54	92.16	88.09
	21 à 30 —	5.25	9. »	5.37	7.23
	31 à 40 —	1.59	2.76	1.92	2.91
	41 à 50 —	0.30	0.69	0.27	0.86
	Au delà de 50 mots.	0.25	1.01	0.28	0.91
Classement des télégrammes par catégories : Chiffres proportionnels pour cent.	Télégrammes simples.	85.15		85.38	
	— complexes	12.05		11.80	
	— urgents	2.80		2.82	
Classement des télégrammes par rapport à leur objet : Chiffres proportionnels pour cent.	Dépêches d'État	0.25	2.49	0.33	2.30
	Nouvelles de bourse	3.88	15.64	4.08	15.56
	Transactions commerciales.	40.57	42.62	38.48	42.20
	Correspondances de journaux . . .	0.41	2.96	0.52	3.57
	Affaires privées.	54.89	36.29	56.59	36.37
Longueur moyenne des télégrammes.	Nombre de mots	18.12	17.70	18.34	19.30
Erreurs de transmission, de copie.	Nombre d'erreurs sur 1,000 mots transmis ou reçus	2.87		3.21	
Dépêches de service.					
Mouvement : Nombre de dépêches transmises		1,882,261 (a)		1,557,493	
Nature des communications : Proportion sur 100 dépêches.	Service du Chemin de fer. Mouvement des convois.	71.3	93.5	72.6	93.8
	Service du Chemin de fer. Colis égarés ou dévoyés.	13.»		12.8	
	Service du Chemin de fer. Affaires diverses. . . .	9.2		8.4	
	Service du Télégraphe		3.5		3.5
	— de la Poste		2.8		2.6
	— de la Marine.		0.2		0.1
			100. »		100. »

(a) Non compris 167,364 télégrammes transmis et reçus par les agents de l'Etat, pour le service d'exploitation des chemins de fer concédés.

N° CV. — *Situation des magasins, à l'expiration de l'année.*

Exercices 1877, 1878 et 1879.

DÉSIGNATION DES OBJETS.	ANNÉES.		
	1877.	1878.	1879.
Appareils télégraphiques et accessoires . .	85,391 »	92,676 50	80,427 60
Approvisionnements divers	6,855 66	9,980 66	9,125 55
Câbles et fils de cuivre.	16,444 »	52,260 50	54,218 55
Fils de fer, fils d'acier, plaques de terre. .	10,424 »	17,260 »	29,198 52
Isolateurs	15,055 25	15,156 70	9,009 27
Matériel de ligne : ferrures, boulons, tendeurs, étriers, etc.	28,826 55	23,349 »	20,428 08
Matériel pour piles	9,474 80	12,214 50	16,507 85
Mobilier.	14,691 75	24,105 05	19,979 09
Outils divers	2,548 80	4,229 70	564 50
Papier Morse.	12,800 »	5,160 »	13,052 80
Poteaux	51,508 47	26,178 56	25,055 67
Totaux (1). . . . fr.	251,998 28	280,570 77	257,527 26

(1) Les chiffres totaux se répartissent comme il suit :

	ANNÉES.		
	1877.	1878.	1879.
Valeur des approvisionnements payés sur les fonds du budget.	196,561 13	233,921 97	214,897 96
Valeur des approvisionnements payés sur les fonds spéciaux .	35,437 15	46,648 80	42,429 30
Ensemble. . . . . fr.	231,998 28	280,570 77	257,327 26

N° CVI — *Relevé des localités belges pourvues de bureaux télégraphiques, classées, par ordre d'importance, du point de vue des télégrammes privés au départ. — Année* 1879.

N° de classement.	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS.	NOMBRE de télégrammes privés.	N° de classement.	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS.	NOMBRE de télégrammes privés.
1	Bruxelles	781,717	34	Tirlemont	9,116
2	Anvers	359,188	35	Gosselies	8,718
3	Liége	120,396	36	Nivelles	8,416
4	Gand	109,476	37	Arlon	8,236
5	Louvain	50,467	38	Couillet	7,816
6	Charleroi	50,379	39	Seraing	7,625
7	Mons	46,234	40	Jemappes	7,357
8	Verviers	45,237	41	Grammont	6,549
9	Ostende	43,843	42	Baume	6,532
10	Tournai	40,821	43	Turnhout	6,342
11	Namur	40,141	44	Diest	6,311
12	Bruges	36,341	45	Lokeren	6,258
13	Courtrai	30,619	46	Lierre	6,254
14	Malines	21,962	47	Tongres	6,238
15	Huy	17,282	48	Lodelinsart	6,207
16	Alost	17,172	49	Quiévrain	6,128
17	Chatelineau	16,677	50	Gilly	6,031
18	Marchiennes	16,267	51	Roux	5,657
19	Mouscron	11,829	52	Soignies	5,648
20	Hasselt	11,688	53	Leuze	5,599
21	Blankenberghe	11,662	54	Gembloux	5,460
22	Binche	11,257	55	Audenarde	5,445
23	Roulers	11,240	56	Renaix	5,333
24	Spa	11,125	57	Wavre	5,265
25	Ypres	10,618	58	Hal	5,219
26	La Louvière	10,102	59	Boom	5,111
27	Termonde	10,084	60	Jumet	5,039
28	Ath	9,905	61	Chimay	4,919
29	Saint-Ghislain	9,577	62	Chênée	4,914
30	Braine-le-Comte	9,524	63	Enghien	4,830
31	Dinant	9,380	64	Peruwelz	4,722
32	Saint-Trond	9,366	65	Waremme	4,636
33	Saint-Nicolas	9,188	66	Vilvorde	4,523

N° de classement.	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS.	NOMBRE de télégrammes privés.	N° de classement.	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS.	NOMBRE de télégrammes privés.
67	Menin	4,499	105	Houdeng	2,666
68	Morlanwelz	4,476	106	Quévy	2,659
69	Lessines	4,410	107	Thourout	2,633
70	Andenne	4,402	108	Pâturages	2,632
71	Laeken	4,354	109	Aerschot	2,627
72	Fleurus	4,291	110	Virton	2,576
73	Bourg-Léopold	3,905	111	Dour	2,526
74	Manage	3,894	112	Ruysbroeck	2,526
75	Ciney	3,857	113	Pepinster	2,524
76	Fontaine-l'Évêque	3,771	114	Quaregnon	2,489
77	Ninove	3,719	115	Tilleur	2,459
78	Écaussines	3,681	116	Seneffe	2,455
79	Selzaete	3,675	117	Thielt	2,443
80	Walcourt	3,660	118	Hamme	2,436
81	Erquelinnes	3,573	119	Feluy-Arquennes	2,423
82	Boussu	3,553	120	Couvin	2,386
83	Tamines	3,541	121	Ougrée	2,329
84	Jodoigne	3,521	122	Tubize	2,309
85	Wasmes	3,504	123	Acoz	2,301
86	Mariemont	3,457	124	Zèle	2,255
87	Bastogne	3,415	125	Stavelot	2,247
88	Nieuport	3,319	126	Mariembourg	2,246
89	Furnes	3,300	127	Beauraing	2,239
90	Willebroeck	3,300	128	Herbesthal	2,224
91	Thuin	3,286	129	Flémalle	2,194
92	Jemeppe-sur-Meuse	3,239	130	Berchem (Anvers)	2,179
93	Tamise	3,231	131	Beaumont	2,164
94	Antoing	3,187	132	Maeseyck	2,135
95	Wetteren	3,132	133	Braine-l'Alleud	2,131
96	Deynze	3,057	134	Boitsfort	2,102
97	Marche	3,048	135	Ensival	2,099
98	Frameries	3,005	136	Herenthals	2,094
99	Eecloo	2,986	137	Trooz	2,075
100	Visé	2,893	138	Blandain	2,066
101	Poperinghe	2,847	139	Genappe	2,056
102	Dixmude	2,788	140	Sottegem	2,051
103	Landen	2,768	141	Hannut	2,009
104	Dolhain	2,739	142	Comblain-au-Pont	1,991

N° de classement.	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS.	NOMBRE de télégrammes privés.	N° de classement.	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS.	NOMBRE de télégrammes privés.
143	Anderlues.	1,983	181	Dison.	1,553
144	La Sambre.	1,976	182	Uccle.	1,537
145	Heyst-sur-Mer	1,962	183	Ham-sur-Heure	1,495
146	Iseghem.	1,956	184	Jupille	1,493
147	Perwez.	1,953	185	Vielsalm	1,484
148	Rochefort	1,947	186	Hastières	1,483
149	Merbes-le-Château.	1,944	187	La Roche (Luxembourg). . .	1,475
150	Neufchâteau.	1,937	188	Floreffe.	1,474
151	Brugelette.	1,921	189	Forest	1,474
152	Yvoir.	1,920	190	Lobbes	1,472
153	Bracquegnies	1,890	191	Saint-Hubert	1,471
154	Vieux-Dieu	1,881	192	Wyneghem	1,464
155	Florenville	1,871	193	Lens	1,462
156	Flénu.	1,870	194	Basècles.	1,460
157	Fosses	1,868	195	Engis.	1,441
158	Marbais.	1,863	196	Vaulx.	1,421
159	Herve	1,856	197	Trazegnies.	1,401
160	Mont-Saint-Guibert	1,854	198	Val-Saint-Lambert.	1,399
161	Vieux-Campinaire	1,849	199	Wervicq	1,398
162	Ottignies	1,830	200	Contich.	1,382
163	Auvelais	1,826	201	Jurbise.	1,381
164	Philippeville.	1,815	202	Moll	1,381
165	Baudour	1,814	203	Florennes.	1,367
166	Belœil	1,797	204	Sombreffe.	1,367
167	Farciennes	1,758	205	Bièvre	1,357
168	Ans	1,699	206	Thy-le-Château	1,335
169	Court-Saint-Étienne. . . .	1,686	207	Elouges.	1,324
170	Moustier	1,672	208	Cerfontaine.	1,315
171	Esschen.	1,650	209	Momignies.	1,312
172	Waereghem	1,643	210	Luttre.	1,302
173	Jemelle.	1,633	211	Marbehan.	1,295
174	Lichtervelde.	1,611	212	Libramont.	1,294
175	Brée	1,609	213	Bascoup-Chapelle	1,286
176	Bouillon.	1,596	214	Strée.	1,286
177	Hemixem	1,584	215	Nimy.	1,279
178	Blaton	1,577	216	Marche-lez-Ecaussines . . .	1,277
179	Le Rœulx	1,577	217	Callenelle.	1,275
180	Obourg	1,563	218	Bertrix.	1,271

N° de classement.	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS.	NOMBRE de télégrammes privés.	N° de classement.	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS.	NOMBRE de télégrammes privés.
219	Athus	1,266	257	Bloemendael	1,106
220	Gheel	1,242	258	Pont-à-Celles	1,105
221	Looz	1,240	259	Neerpelt	1,102
222	Aubel	1,232	260	Stambruges	1,099
223	Puers	1,232	261	Hyon-Ciply	1,097
224	Solre-sur-Sambre	1,232	262	Hersial	1,095
225	Warcoing	1,226	263	Poix	1,095
226	Avelghem	1,219	264	Saventhem	1,095
227	Rupelmonde	1,218	265	Bleyberg	1,091
228	Mettet	1,216	266	Merxem	1,089
229	La Hulpe	1,200	267	Heer-Agimont	1,077
230	Mévergnies-Attres	1,200	268	Ransart	1,076
231	Havelange	1,199	269	Saint-Bernard	1,067
232	Brasschaet	1,197	270	Chastre	1,065
233	Jette-Saint-Pierre	1,194	271	Beveren	1,056
234	Duffel	1,186	272	Vierves	1,055
235	Aeltre	1,176	273	Hamoir	1,048
236	Chièvres	1,176	274	Theux	1,048
237	Chaudfontaine	1,167	275	Wygmael	1,046
238	Harlebeke	1,162	276	Libin	1,044
239	Jambes	1,161	277	Ingelmunster	1,043
240	Esneux	1,160	278	Hougaerde	1,037
241	Neufvilles	1,157	279	Cronfestu	1,032
242	Amay	1,155	280	Jauche	1,032
243	Cappellen	1,149	281	Cuesmes	1,030
244	Schaerbeek	1,148	282	Reckheim	1,029
245	Assche	1,144	283	Nessonvaux	1,025
246	Adinkerke	1,140	284	Estinnes-Haulchin	1,023
247	Marloie	1,138	285	Taviers	1,021
248	Comines	1,133	286	Gouy-lez-Piéton	1,020
249	Grez-Doiceau	1,133	287	Gastuche	1,017
250	Moerbeke	1,132	288	Anthée	1,015
251	Néchin	1,132	289	Embresin	1,007
252	Lillo	1,131	290	Paliseul	1,002
253	Pommerœul	1,123	291	Wespelaer	994
254	Berzée	1,118	292	Hoogstraeten	989
255	Hennuyères	1,118	293	Frasnes-lez-Gosselies	979
256	Denderleeuw	1,111	294	Maffles	979

N° de classement.	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS.	NOMBRE de télégrammes privés.	N° de classement.	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS.	NOMBRE de télégrammes prives.
295	Harmignies	975	333	Borchem-lez-Audenarde	827
296	Wellin	972	334	Gingelom	827
297	Gerpinnes	968	335	Gouvy	826
298	Audegem	967	336	Ghistelles	825
299	Courcelles	966	337	Wevelghem	823
300	Rance	961	338	Hoboken	819
301	Francorchamps	955	339	Villers-la-Ville	815
302	Frasnes	955	340	Lanaeken	813
303	Sclaigneaux	949	341	Saint-Denis-Bovesse	808
304	Cortenbergh	948	342	La Buissière	801
305	Melreux	947	343	Piéton	794
306	Bonne-Espérance	937	344	Fontaine-Valmont	792
307	Jamoigne	934	345	Heyst-op-den-Berg	790
308	Namèche	924	346	Assesse	788
309	Rhisnes	915	347	Loth	784
310	Grupont	908	348	Wondelghem	784
311	Eghezée	907	349	Grandglise	783
312	Remicourt	905	350	Herinnes	781
313	Lembecq	894	351	Rebecq-Rognon	781
314	Waterloo	892	352	Barvaux	780
315	Fléron	890	353	Barse	779
316	Calloo	886	354	Gedinne	776
317	Ramillies	882	355	Bornhem	775
318	Anseghem	878	356	Thuillies	774
319	Capelle-au-Bois	875	357	Lanklaer	773
320	Lebbeke	874	358	Buggenhout	765
321	Westerloo	874	359	Stekene	765
322	Ligne	873	360	Tervueren	763
323	Ternath	870	361	Quevaucamps	760
324	Melle	866	362	Aywaille	750
325	Léau	865	363	Argenteau	748
326	Fexhe-le-haut-Clocher	860	364	Flobecq	747
327	Sivry	850	365	Montigny-sur-Sambre	747
328	Houffalize	845	366	Angleur	741
329	Landeghem	845	367	Wandre	737
330	Habay-la-Neuve	836	368	Moha	730
331	Warquignies	836	369	Bouffioulx	745
332	Longlier	829	370	Nederbrakel	744

N° de classement.	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS.	NOMBRE de télégrammes privés.	N° de classement.	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS.	NOMBRE de télégrammes privés.
371	Lustin.	713	409	Rhode-Saint-Genèse. . . .	623
372	Ligny.	709	410	Eerneghem	622
373	Meulebeke.	708	411	Bomal.	619
374	Kermpt.	706	412	Gentbrugge	617
375	Swevegem.	706	413	Campinaire	610
376	Modave.	703	414	Jamioulx.	606
377	Onoz.	702	415	Ladeuze.	606
378	Silenrieux.	702	416	Bilsen.	605
379	Snaeskerke	699	417	Bois-du-Luc.	605
380	Doische	693	418	Calevoet.	604
381	Orp-le-Grand	691	419	Grembergen.	603
382	Sprimont	690	420	Beyne.	598
383	Templeuve.	683	421	Bas-Oha.	596
384	Buvrinnes.	680	422	Buysingen	594
385	Sichem.	674	423	Vaux-sous-Chèvremont. . .	590
386	Celles.	669	424	Braine-le-Château.	589
387	Baesrode	666	425	Baulers.	588
388	Londerzeel	664	426	Messancy.	585
389	Braives-Latinnes.	664	427	Boisschot.	580
390	Tilff	664	428	Micheroux.	580
391	Ordange.	660	429	Langerbrugge	577
392	Wychmael.	658	430	Durbuy.	576
393	Bouwel.	632	431	Bassilly	575
394	Saintes.	649	432	Herbeumont.	575
395	Maldeghem	648	433	Sterpenich.	573
396	Lincent.	647	434	Monsville.	563
397	Merchtem.	646	435	Basel.	562
398	Plasschendaele.	645	436	Olsene	562
399	Calmpthout	643	437	Oret	562
400	Terdonck.	640	438	Achel.	561
401	Fallais	637	439	Dottignies.	559
402	Rosoux.	637	440	Poulseur	559
403	Oostcamp.	635	441	Groenendael.	558
404	Burdinne	630	442	Moorslede-Pass.	556
405	Havré.	630	443	Tronchiennes	556
406	Le Mazy.	627	444	Wichelen	556
407	Leuze-Longchamps.	627	445	Welkenraedt.	554
408	Warneton.	626	446	Laplanche.	551

N° de classement.	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS.	NOMBRE de télégrammes privés.	N° de classement.	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS.	NOMBRE de télégrammes privés.
447	Saint-Leger.	551	485	Liers	468
448	Lennick-Saint-Quentin. . .	550	486	Montzen-Moresnet	467
449	Vertryck	545	487	Esemael.	464
450	Silly-Hellebecq.	544	488	Haeren	463
451	Oostmalle.	543	489	Staden	463
452	Cruyshautem	541	490	Westmeerbeek.	459
453	Overryssche.	539	491	Flawinne	458
454	Beeringen	538	492	Cortemarck	456
455	Fraire	533	493	Geet-Betz.	456
456	Romedenne.	530	494	Hamont.	456
457	Hamme-Mille.	527	495	Comblain-la-Tour.	454
458	Famillereux	526	496	Eyne	453
459	Zedelghem	526	497	Forchies	452
460	Battice	524	498	Metrelbeke	452
461	Haversin	523	499	Amérois.	450
462	Bousval.	520	500	Martelange	450
463	Natoye	516	501	Thulin	449
464	Vlamertinghe	515	502	Caprycke	448
465	Synghem.	514	503	Weert-Saint-Georges. . . .	448
466	Barry-Maulde	513	504	Jabbeke.	447
467	Beirvelde	512	505	Oostvleteren.	446
468	Langemarck.	512	506	Vaudignies	446
469	Lillois.	511	507	Haelen	444
470	Berlaer	510	508	Leupeghem	444
471	Obaix-Buzet.	510	509	Moere.	444
472	Nandrin.	509	510	Bertrée-Avernas	442
473	Baconfoy	507	511	Morialmé	442
474	Ideghem	507	512	Ampsin.	439
475	Gavre.	505	513	Huccorgne.	439
476	Avennes	502	514	Saint-Denis-Westrem . . .	439
477	Quatrecht.	499	515	Peteghem	437
478	Ghislenghien	494	516	Berchem (station)	431
479	Roclenge	483	517	Ghlin.	430
480	Peer	477	518	Wilryck.	425
481	Rousbrugge.	477	519	Amougies	421
482	Landelies	472	520	Eeckeren	421
483	Lede	472	521	Boortmeerbeek.	420
484	Opwyck.	472	522	Nederzwalm.	419

N° de classement.	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS.	NOMBRE de télégrammes privés.	N° de classement.	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS.	NOMBRE de télégrammes privés.
523	Rixensart	418	561	Scheldewindeke	365
524	Heydinge	418	562	Dave	363
525	Anvaing	416	563	Boorsbeek-Wom	358
526	Herzele	414	564	Froidchapelle	357
527	Marche-les-Dames	414	565	Glons	355
528	Saint-Lambert	414	566	Ormeignies	355
529	Wolverthem	412	567	Somergem	354
530	Signeulx	409	568	Baeleghem	353
531	Bossières-Saint-Gerard	408	569	Ghyseghem	351
532	Gammerages	406	570	Gets	349
533	Godarville	405	571	Heppen	348
534	Assenede	401	572	Deurle	343
535	Tessenderloo	400	573	Eessen	340
536	Bernissart	397	574	Ardenne	336
537	Bouchout	397	575	Hamois	333
538	Tichte	396	576	Balgerhoecke	329
539	Orroir	395	577	Tête-de-Flandre	329
540	Huppaye	393	578	La Clinge	325
541	Waerschoot	392	579	Surice	323
542	Aye	391	580	Terwagne	322
543	Haeltert	388	581	Genck	316
544	Rocour	386	582	Burst	315
545	Bodegem-Saint-Martin	383	583	Neel	311
546	Bierset	379	584	Dilbeek	310
547	Doel	379	585	Eecke-Nazareth	300
548	Saint-Gilles-Waes	378	586	Eygenbilsen	300
549	L'Abeele	377	587	Wavre-Sainte-Catherine	300
550	Rotselaer	377	588	Habay (station)	298
551	Vedrin	376	589	Rooborst	298
552	Bellem	373	590	Ocquier	295
553	Godinne	373	591	Viesville	295
554	Waesmunster	372	592	Peissant	294
555	Étalle	370	593	Evergem	292
556	Velthem	370	594	Schellebelle	291
557	Jemeppe-sur-Sambre	366	595	Eppeghem	290
558	Malderen	366	596	Schuelen	290
559	Weerde	366	597	Neerlinter	287
560	Naninne	365	598	Lambusart	286

N° de classement.	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS.	NOMBRE de télégrammes privés.	N° de classement.	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS.	NOMBRE de télégrammes privés.
599	Henri-Chapelle.	280	642	Cognelée	216
600	Okegem.	279	643	Havinnes	214
601	Hérent	276	644	Oostkerke.	214
602	Villers-le-Gambon	276	645	Asch	212
603	Agimont	275	646	Reeth.	211
604	Le Touquet	271	647	Etichove	209
605	Aublain.	270	648	Hanzinne	208
606	Lommel.	270	649	Exaerde.	204
607	Handzaeme	268	650	Morhet	204
608	Villers-la-Tour.	264	651	Zeelhem.	197
609	Diepenbeck	261	652	Thisselt	196
610	Emptinne.	261	653	Helchteren	190
611	Clavier	258	654	Beleele	187
612	Réves.	258	655	Erwetegem	185
613	Sibret	258	656	Moerzeke	183
614	Eelen	256	657	Franières	177
615	Hoesselt.	253	658	Beverst	174
616	Deerlyk.	252	659	Wideumont-Berch	172
617	Naest.	252	660	La Roche (Brabant).	168
618	Borgerhout	251	661	Munsterbilsen	165
619	Corbeek-Loo.	251	662	Pavillons-Stave.	163
620	Fumal	250	663	Boussu-en-Fagne	157
621	Desselghem	249	664	Eenaeme	157
622	Hansbeke	248	665	Pirange	156
623	Lierde-Sainte-Marie.	248	666	Norderwyck-Mor.	153
624	Rebaix	248	667	Lisseweghe	146
625	Sirault	244	668	Romerée	142
626	Tertre-lez-Baudour	244	669	Bovigny.	137
627	Calamine	242	670	La Pinte	135
628	Milmort.	242	671	Lavaux	129
629	Moorsel.	240	672	Halanzy.	127
630	Esschene-Lombecq.	233	673	Bernimont.	126
631	Avins (Les)	231	674	Landscauter.	126
632	Fouches.	230	675	Matagne-la-Grande	124
633	Grand-Halleux.	229	676	Autel-Bas	120
634	Moortzele	227	677	Merbes-Sainte-Marie. . . .	120
635	Le Bruly	225	678	Merlemont	118
636	Machelen	225	679	Meix-devant-Virton.	108
637	Trois-Ponts	222	680	Chaineux	99
638	Middelkerke	220	681	Izel.	96
639	Zonhoven	220	682	Weelde-Merxplas.	77
640	Dieghem.	219	683	Sysseele.	73
641	Mille-Pommes	218	684	Lompret.	33

N° CVII. — *Marine. — Situation du matériel. — Personnel. — Mouvement de la navigation dans l'Escaut.*

Comparaison des années 1879 et 1878.

	ANNÉES		DIFFÉRENCES pour
	1879.	**1878.**	**1879.**
Situation du matériel.			
Bateaux à vapeur	15	15	»
Bateaux-pilotes et bateaux-phares	19	20	— 1
Navire-école et ponton-transport	1	1	»
Embarcations à vapeur	2	2	»
Totaux	37	38	— 1
Canots	151	156	— 5
Personnel.			
Administration centrale	29	29	»
Paquebots-postes et Ecole des mousses	229	231	— 2
Génie maritime (fonctionnaires et ouvriers)	102	105	— 3
Hydrographie	5	5	»
Transports entre Anvers et la Tête-de-Flandre	21	22	— 1
Ecole de Navigation	10	10	»
Pilotage	407	413	— 6
Remorque	7	6	+ 1
Phares et fanaux	57	58	— 1
Sauvetage	45	45	»
Police maritime	26	24	+ 2
Totaux	956	946	— 10
Mouvement de la navigation dans l'Escaut (1).			
(Entrée et sortie.)			
A l'entrée. | Nombre de navires pilotés par des agents belges	5,470	5,755	— 285
A l'entrée. | Nombre de navires pilotés par des agents néerlandais	628	619	+ 9
A la sortie. | Nombre de navires pilotés par des agents belges	3,854	4,031	— 177
A la sortie. | Nombre de navires pilotés par des agents néerlandais	271	299	— 28
Ensemble	8,223	8,704	— 481
Nombre de navires entrés ou sortis sans pilotes	30	48	— 18
Totaux	8,253	8,752	— 499
Rapport p. °/o des navires pilotés par des agents. belges	89.07	89.43	— 0.38
Rapport p. °/o des navires pilotés par des agents. néerlandais	10.93	10.55	+ 0.38

(1) D'après les données fournies par l'Administration des Douanes, le mouvement de la navigation dans l'Escaut, en 1879, se traduit par un tonnage de . . . . . 3,521,202 tonneaux.
Celui de 1878, par . . . . . 3,407,933 —
Différence en plus pour 1879 . . . . . 113,269 —

N° CVIII. — *Marine. — Dépenses et recettes. — Subdivision par services.*

Comparaison des années 1879 et 1878.

SERVICES.	1879.			1878.			Différences pour 1879.
	PERSONNEL.	MATÉRIEL.	TOTAL.	PERSONNEL.	MATÉRIEL.	TOTAL.	
DÉPENSES (1).							
Paquebots entre Ostende et Douvres	410,975 62	848,113 17	1,259,088 79	408,123 30	838,110 25	1,246,233 55	+ 12,855 24
Pilotage	1,457,989 42	241,891 67	1,699,881 09	1,449,738 72	228,018 71	1,677,757 43	+ 22,123 66
Phares et fanaux. Éclairage de la côte	17,874 96	24,304 28	42,179 24	17,716 63	14,888 15	32,604 78	+ 9,574 46
Phares et fanaux. — de l'Escaut.	55,336 79	41,137 71	96,374 50	55,027 11	28,883 37	83,910 48	+ 12,461 02
Remorque	10,803 99	11,074 37	21,878 36	9,640 92	10,762 67	20,412 59	+ 1,465 77
Passage d'eau	27,505 64	51,028 33	78,533 97	27,340 75	30,522 27	57,863 02	+ 20,670 95
Sauvetage et stations de signaux	17,543 91	3,570 51	21,114 42	17,811 01	1,715 30	19,526 31	+ 1,588 11
Services spéciaux	15,420 90	21,857 68	37,278 58	11,440 75	13,481 68	24,922 43	+ 12,356 15
Écoles de navigation	15,890 50	2,684 42	18,574 92	15,264 75	2,532 32	17,797 07	+ 777 85
Pêche maritime	28,451 01	23,340 16	51,791 17	26,673 19	20,180 11	46,853 30	+ 4,937 87
Police maritime	62,996 91	14,265 85	77,262 76	63,332 84	12,225 56	75,558 40	+ 1,704 36
Totaux fr.	2,120,689 65	1,283,268 15	3,403,957 80	2,102,118 97	1,201,320 39	3,303,439 36	+ 100,518 44
RECETTES.							
Paquebots entre Ostende et Douvres	744,780 04		797,932 43			— 53,152 39	
Pilotage	1,730,857 63		1,719,759 11			+ 11,098 52	
Phares et fanaux	623,359 54		584,445 29			+ 38,914 25	
Remorque	12,395 »		10,897 »			+ 1,498 »	
Passage d'eau	45,733 65		45,375 98			+ 357 67	
Sauvetage, Services spéciaux, Écoles de navigation, Pêche maritime	»		»			»	
Police maritime	96,337 36		97,979 83			— 1,642 47	
Totaux fr.	3,253,463 22		3,256,389 64			— 2,926 42	
Recettes totales fr.	3,253,463 22		3,256,389 64			— 2,926 42	
Dépenses —	3,403,957 80		3,303,439 36			+ 100,518 44	
Excédents de dépenses fr.	150,494 58		47,049 72			+ 103,444 86	

(1) Abstraction faite, pour ce qui concerne le service des paquebots-postes, des dépenses d'établissement et de renouvellement. On n'indique quant à ce service, que les frais d'exploitation proprement dits.

N° CIX. — *Paquebots-postes entre Ostende et Douvres. — Mouvement et recette.*

Comparaison des années 1879 et 1878.

	NOMBRE.			MOUVEMENT.			RECETTE.		
	ANNÉES		Différences pour	ANNÉES		Différences pour	ANNÉES.		Différences pour
	1879.	1878.	1879.	1879.	1878	1879	1879.	1878.	1879.
Voyageurs. Billets simples 1re classe	»	»	»	11,816	14,043	— 2,227	229,885 45	269,482 70	—42,597 25
Billets simples 2e —	»	»	»	7,892	8,380	— 488	100,791 90	107,013 90	— 6,222 »
Enfants. 1re classe	»	»	»	150	179	— 29	1,432 80	1,709 74	— 276 94
Enfants. 2e —	»	»	»	170	198	— 28	1,087 92	1,267 02	— 179 10
Billets d'aller et retour 1re classe	»	»	»	(1) 2,618	(1) 2,248	+ 370	37,598 75	32,303 »	+ 5,295 75
Billets d'aller et retour 2e —	»	»	»	(1) 2,096	(1) 1,450	+ 646	20,088 90	13,901 10	+ 6,187 80
Sociétaires	»	»	»	20	»	+ 20	255 »	»	+ 255 »
Suppléments de 2e à 1re classe	1,095	1,251	— 156	»	»	»	7,008 »	8,006 40	— 998 40
Cabines particulières	1,142	1,246	— 104	»	»	»	12,390 70	13,519 10	— 1,128 40
Ensemble	»	»	»	(2) 24,782	(2) 26,518	— 1,736	407,539 42	447,202 96	—39,663 54
Bagages kilog	863	1,055	— 192	38,985	44,285	— 5,300	(3) 1,949 25	(3) 2,214 25	— 265 »
Chevaux Têtes.	»	»	»	15	45	— 30	602 25	1,806 75	— 1,204 50
Chiens —	»	»	»	110	88	+ 22	704 »	563 20	+ 140 80
Finances. de 1,000 fr et au-dessous Groups	»	»	»	2,305	2,128	+ 177	1,152 50	1,064 »	+ 88 50
Finances. de plus de 1,000 francs —	»	»	»	2,330	2,426	— 96	10,571 50	14,199 »	— 3,627 50
Journaux Kilog.	»	»	»	91,931	89,659	+ 2,272	6,894 79	6,724 40	+ 170 39
Petits colis Tarif normal jusqu'à 5 kilog —	109,912	109,999	— 87	(4) 329,736	(4) 329,997	— 261	57,809 25	66,266 »	— 8,456 75
Petits colis Tarif normal de 6 à 10 — —	44,801	45,633	— 832	(5) 313,607	(5) 319,431	— 5,824	44,801 »	45,633 »	— 832 »
Petits colis Tarif normal de plus de 10 — —	40,234	41,593	—1,359	(6) 1,292,242	(6) 1,301,037	— 8,795	96,918 20	97,577 84	— 659 64
Petits colis Tarif réduit. Service anglo-belge-suisse —	325	391	— 66	15,990	19,591	— 3,601	612 70	788 90	— 176 20
Petits colis Tarif réduit. Transport de levure. —	563	»	+ 563	43,997	»	+43,997	879 94	»	+ 879 94
Produits extraordinaires fr.	»	»	»	»	»	»	897 70	741 95	+ 155 75
Subside du Gouvernement anglais fr.	»	»	»	»	»	»	113,447 54	113,150 18	+ (7) 297 36
						Totaux. fr.	744,780 04	797,932 43	—53,152 39

(1) Dans ces chiffres les billets d'aller et retour sont comptés chacun pour deux voyages

(2) Le mouvement des voyageurs *transportés* a été de 24,620 en 1879, et de 26,270 en 1878. Les livrets coupons étant valables pour un mois, et donnant la faculté de séjourner dans les principales villes comprises dans l'itinéraire déterminé par ces livrets, il s'ensuit qu'un assez grand nombre de ceux-ci, délivrés en décembre, ne sont utilisés sur les paquebots de l'Etat qu'en janvier suivant.

(3) Le voyageur ayant droit au transport gratuit de 25 kilogr. de bagages, cette somme ne représente que le produit de surtaxe à *bord*, le chemin de fer perçoit, à son profit, les surtaxes encaissées dans ses stations pour les bagages enregistrés directement.

(4) Poids moyen calculé à raison de 3 kilogr. par colis.

(5) — — — 7 — —

(6) Colis taxés au poids.

(7) Cette augmentation résulte de la hausse de valeur de la *livre sterling* dans le cours de la Bourse.

N° CX. — *Service postal sur le Brésil et les Etats de la Plata.*

Mouvement. — Taux moyen du frêt.

MOUVEMENT.

ANNÉES	Nombre de traversées.	Jauge nette anglaise. (En tonneaux de 2m,83) Totale.	Jauge nette anglaise. Moyenne.	Chargement. En tonneaux de frêt (1m,14 ou 1,015 kilog.). BRÉSIL.	PLATA.	Total.	Moyenne par traversée.	Passagers. Nombre total.	Passagers. Moyenne par traversée.
A l'exportation (d'Anvers).									
1878	(1) 36	43,081	1,196 7/10	9,241 1/4	16,256 1/4	25,497 1/2	708 1/4	1,334	37
1879	(2) 33	41,687	1,263 1/4	9,307 1/4	18,917	28,224 1/4	855 1/3	361	11
A l'importation.									
1878	36	48,240	1,340	2,397 1/4	52,541 7/8	54,939 1/8	1,526 1/11	44	1
1879	36	48,260	1,340 5/9	1,300 1/4	48,988 1/4	50,288 1/2	1,396 13/14	76	2
Exportation et importation réunies.									
1878	72	91,321	1,268 5/14	11,638 1/2	68,798 1/8	80,436 5/8	1,117 1/6	1,378	19
1879	69	89,947	1,303 2/3	10,607 1/2	67,905 1/4	78,512 3/4	1,137 5/6	437	6

(1) La Société a, en outre, expédié 3 navires supplémentaires sur Rio-de-Janeiro, par suite de 3 départs directs pour Buenos-Ayres (à cause de la fièvre jaune au Brésil).

(2) La Société a, en outre, expédié : 1° un navire sur Rio-de-Janeiro au lieu de Buenos-Ayres; 2° 6 navires supplémentaires sur Rio-de-Janeiro, par suite de 6 départs directs pour Buenos-Ayres (à cause de la fièvre jaune au Brésil). — Deux départs d'Anvers ont dû être supprimés (interruption de la navigation dans l'Escaut à cause des glaçons).

TAUX MOYEN DU FRÊT.

Points de départ ET DE DESTINATION.	1869.	1870.	1871.	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	*Observations.*
Exportation.												
D'Anvers à Rio-de-Janeiro.	fr. c. 83 54	fr. c. (1) 82 10	fr. c. (1) 83 99	fr. c. (1) 78 63	fr. c. (1) 66 76	fr. c. (1) 52 30	fr. c. (1) 50 00	fr. c. 43 60	fr. c. 35 »	fr. c. 36 35	fr. c. 31 19	(1) L'insuffisance de renseignements n'a pas permis d'établir la moyenne du frêt séparément pour le Brésil et pour la Plata.
D'Anvers à Buenos-Ayres.								39 15	36 95	36 35	26 47	
Importation.												
De Rio-de-Janeiro à Anvers.	58 97	(1) 46 83	(1) 52 90	(1) 56 70	(1) 55 33	(1) 59 85	(1) 50 00	68 95	61 35	67 60	51 35	
De Buenos-Ayres à Anvers.								53 30	48 30	38 10	35 34	

N° CXI. — *Service postal sur le Brésil et les États de la Plata.*

Avantages pécuniaires accordés aux concessionnaires.

Années.	NOMBRE DE TRAVERSÉES.	TAXES POSTALES.	Sommes liquidées pour parfaire LE MINIMUM POSTAL GARANTI.	DROITS DE PILOTAGE ET DE FANAUX REMBOURSÉS.	PRIMES de RÉGULARITÉ.	AMENDES pour retard du départ ou dans la durée des trajets.	SOLDE des PRIMES ET AMENDES. — P. Primes. A. Amendes.	Total général des AVANTAGES. (Déduction faite des amendes).	MOYENNE des AVANTAGES par traversée.	*Observations.*
		Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	
1878	72	20,763 02	»	87,663 90	351,504 16	27,125 »	P. 324,379 16	432,806 08	6,011 19	(1) On a dû prendre le produit des taxes postales de 1878, le montant pour tout l'exercice 1879 n'étant pas encore connu.
1879	69	(1) 20,763 02	»	96,927 81	343,101 65	19,700 »	P. 323,401 65	(1) 441,092 48	(1) 6,394 09	

N° CXII. — *Enrôlements et composition des équipages.*

ÉQUIPAGES.	1878.	1879.	*Observations.*
Étrangers.	1,420	786	
Nationaux.	28	25	
Totaux. . .	1,448	811	

N° CXIII. — *Service postal d'Anvers*

Mouvement. — Taux

MOUVE

A L'EXPORTATION.								A L'IMPORTATION.					
ANNÉES.	Nombre de traversées.	Jauge nette anglaise. (En tonneaux de 2m,83.) TOTALE.	MOYENNE.	CHARGEMENT en tonneaux de frêt. (1m,14 ou 1,015 kil.) TOTAL.	MOYENNE PAR traversée.	PASSAGERS. Nombre total.	Moyenne par traversée.	ANNÉES.	Nombre de traversées	Jauge nette anglaise. (En tonneaux de 2m,83). TOTALE.	MOYENNE.	CHARGEMENT en tonneaux de frêt. (1m,14 ou 1,015 kil.) TOTAL.	MOYENNE PAR traversée.
I. — Ligne sur													
1878	13	27,224	2,094 1/6	10,756	827 5/13	1,478	113	1878	13	26,781	2,060	24,870	1,913 1/13
1879	(1) 21	52,152	2,483 3/7	20,742	987 2/3	5,286	280	1879	23	56,884	2,460	48,140	2,093
II. — Ligue sur													
1878	12	23,187	1,932 1/4	9,329	777 5/12	1,824	152	1878	12	22,687	1,890 1/2	20,730	1,727 1/2
1879	(2) 17	37,657	2,215 1/8	10,935	643 1/4	3,691	217	1879	18	39,622	2,201 2/9	33,301	1,861 1/6
III. — Résultat général													
1878	25	50,411	2,016 2/5	20,085	803 2/5	3,302	132	1878	25	49,468	1,978 3/4	45,600	1,978 7/10
1879	58	89,809	2,363 1/2	31,677	833 3/4	8,947	235	1879	41	96,206	2,346 1/3	81,641	1,991 1/4

TAUX MOYEN

POUR L'EXPORTATION.						
	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.
	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	r. c.	Fr. c.
Ligne sur New-York. .	24 33	25 60	22 48	21 56	20 86	17 16
Ligne sur Philadelphie .	21 31	17 80	22 11	12 03	12 18	16 06

sur New-York et sur Philadelphie.

moyen du frêt.

MENT.

PASSAGERS.		TOTAL.						PASSAGERS.		Observations.
Nombre total.	Moyenne par traversée.	ANNÉES.	Nombre de traversées.	Jauge nette anglaise. (En tonneaux de 2³,83.) TOTALE.	MOYENNE.	CHARGEMENT en tonneaux de frêt. (13,14 ou 1,015 kil.) TOTAL.	MOYENNE PAR traversée.	Nombre total.	Moyenne par traversée.	
New-York.										
758	56	1878	26	54,005	2,077	35,626	1,370 3/13	2,216	85	(1) Deux départs n'ont pu avoir lieu, par suite du charriage de glaçons dans l'Escaut.
889	38	1879	44	108,736	2,471 1/4	68,882	1,565 1/2	6,145	139	(2) Un départ supprimé pour le motif ci-dessus.
Philadelphie.										
915	76	1878	24	45,874	1,911 5/12	30,039	1,252 1/2	2,759	114	
691	58	1879	35	77,279	2,208	44,456	1,269 2/3	4,382	125	
pour les deux lignes.										
1,633	66	1878	50	99,879	1,997 1/2	65,685	1,315 3/5	4,935	99	
1,580	58	1879	79	186,015	2,354 1/2	115,518	1,434 2/5	10,527	133	

DU FRET.

POUR L'IMPORTATION.						
	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.
	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.
Ligne sur New-York . .	31 47	36 54	46 09	41 76	45 60	39 02
Ligne sur Philadelphie .	40 78	38 01	50 59	37 85	45 56	38 14

N° CXIV. — *Service postal sur New-York et sur Philadelphie.*

Avantages pécuniaires accordés aux concessionaires.

Années.	Nombre de traversées.	PRODUIT des taxes postales.	Sommes dues pour parfaire le minimum postal garanti.	DROITS de pilotage et de fanaux remboursés.	Amendes.	Total général des avantages après déduction des amendes.	MOYENNE des avantages par traversée.
		Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.
1878	40	309 25	»	56,039 72	»	56,348 97	908 72
	(1) 10	68 25	41,598 41	9,009 93	»	50,676 59	5,067 66
1879	(2) 36	681 85	124,318 15	35,170 24	389 16	159,781 08	4,438 36
	(3) 43	1,728 70	185,771 30	38,626 91	129 16	225,997 75	5,255 76

(1) Service de douzaine à partir du 1er novembre.
(2) Service de dizaine à partir du 1er février.
(3) Départs supplémentaires compris.

N° CXV. — *Enrôlements et composition des équipages.*

ÉQUIPAGES.	1878.	1879.	*Observations.*
Étrangers.	1,210	1,978	
Nationaux.	684	1,045	
Totaux. . .	1,894	3,023	